

Bulletin
de la
Société
archéologique
du
Finistère

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de ville, 29000 QUIMPER
C.C.P. 338-65 G RENNES

Présidents d'honneur

M. le Préfet du Finistère
M. le Président du Conseil général du Finistère
Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1981)

<i>Présidents honoraires:</i>	† M. René Daniel M. le médecin général Charles Laurent
<i>Vice-président honoraire:</i>	M. Yves Tanneau
<i>Président:</i>	M. Tanguy Daniel
<i>Vice-présidents:</i>	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Pierre Keraval Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h M. Georges-Michel Thomas
<i>Secrétaire général:</i>	M. Hervé Glorennec
<i>Secrétaires:</i>	† Mlle Yvonne Picquenard M. Jean-Luc Deuffic M. Grégoire Le Clech M. Alain Le Grand M. Louis-Pierre Le Maître M. le chanoine Pierre Loaec
<i>Trésorier:</i>	M. Jean-Louis Guillow
<i>Trésorier adjoint:</i>	M. Guy Pernez

Membres du conseil d'administration

MM. Jean Ascoët, Daniel Collet, Auguste Dizerbo, Jean Grall, Philippe Henwood, Alexis Le Bihan, Guillaume Moigne, Auguste-Pierre Ségalen.

SOMMAIRE

Pages

ARCHÉOLOGIE: DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE

P.-R. GIOT. — Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1980	9
M. BATT, P.-R. GIOT. — Quelques observations d'archéologie du paysage en Finistère.....	17
Charles-Tanguy LE ROUX, Yannick LECERF. — Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois (fouilles de 1978-1979)	27
J. BRIARD, Y. ONNÉE, J. PEUZIAT. — Les bronziers de Rosnoën (1000 av. J.-C.). Les dépôts de Logonna-Quimerc'h, Plou-goulm et Coray	51
René SANQUER. — Chronique d'archéologie antique et médié-vale (année 1980)	69
Michel CLÉMENT. — Le dépôt monétaire et la ferme indigène gaulois du Buzit en Mellac (Finistère)	95
Patrick GALLIOU. — L'ouest de la Gaule au III ^e siècle. Etat de la recherche.....	111
Yves-Pascal CASTEL. — Le minihy de Saint-Aouenn en Plou-gonvelin	137

HISTORIOGRAPHIE MÉDIÉVALE

Albert VILLACROUX. — Godefroy de Viterbe et les moines de la pointe Saint-Mathieu	143
Jean KERHERVÉ. — Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age	165

L'ANCIEN RÉGIME EN CORNOUAILLE

Alain LE GRAND. — Paysans cornouaillais (XVI ^e -XX ^e siècle). Robart-Huella en Guengat: quatre siècles au moins de continuité familiale	207
Jean-Louis LE FLOC'H. — Conflits entre Denis Bérardier et l'évêque de Quimper	225

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Pages

Monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restaurations (année 1980)	235
Christiane PRIGENT. — Etude de quelques sculptures bretonnes influencées par les modes venues des pays nordiques	269
Dominique DANTEC. — La sacristie de Brasparts. Regard sur le mobilier religieux au XVII ^e siècle	289
Jean-Claude GUÉRET. — L'orgue d'Ergué-Gabéric	301
Jacques GURY. — Sites pittoresques et jardins pittoresques en Basse-Bretagne de Louis XVI à Louis-Philippe	309

ÉCRIVAINS QUIMPÉROIS

Gwennole LE MENN. — Les poèmes en breton et en français du Quimpérois François Moeam (1553, 1554)	317
Yvonne PICQUENARD. — Le docteur Charles-Armand Picquenard (1872-1940)	337

DOCUMENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Chantal GUILLOU, Tanguy DANIEL. — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1980)	349
Comptes rendus bibliographiques	389

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Procès-verbaux des séances et excursions:	
Séance du 26 janvier 1980	407
Séance du 23 février 1980	409
Séance du 29 mars 1980	411
Séance du 26 avril 1980	414
Séance et excursion du 18 mai 1980	415
Séance et excursion du 22 juin 1980	417
Séance et excursion du 7 août 1980	420
Séance du 27 septembre 1980	422
Séance et excursion du 12 octobre 1980	424
Séance du 29 novembre 1980	426
Annexe au procès-verbal: Pierre Durand (1903-1980)	428
Séance du 27 décembre 1980	429
Table des illustrations	433

archéologie: de la préhistoire au moyen âge

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1980

La loi du 15 juillet 1980 modifiant l'article 257 du Code pénal vise désormais la destruction, la mutilation, la dégradation, la détérioration d'un terrain contenant des vestiges archéologiques. A la limite cette notion est quasi illimitée, c'est tout le territoire national, car il n'est guère de parcelle qui ne renferme quelque témoignage du passé, et d'autre part quelque chose datant de 1979 est déjà « archéologique » par rapport à 1980. Cette extension et cette imprécision sont étonnantes, alors que les autres catégories protégées par l'article 257 sont limitées, puisqu'il ne s'agit que de choses ayant fait l'objet d'actes administratifs ou décisions administratives individuels (monuments, statues, objets destinés à l'utilité ou à la décoration publique, immeubles ou objets mobiliers classés ou inscrits, objets ou documents conservés dans des musées, bibliothèques et archives publiques, enfin des découvertes faites au cours de fouilles archéologiques). Il n'y a évidemment pas d'actes administratifs ou de décisions individualisées pour les découvertes archéologiques fortuites, ou les découvertes fortuites d'épaves maritimes d'intérêt archéologique, mais les unes et les autres sont en principe protégées par l'obligation de déclaration. La jurisprudence de cette extension illimitée sera intéressante à examiner avec un peu de recul. Si nous soulevons ce problème, c'est que nous venons d'avoir vent du cas incroyable d'un avocat — donc homme de loi! —, propriétaire d'un terrain contenant un monument mégalithique classé, qui aurait trouvé le moyen de dire à son locataire qu'il pouvait détruire ledit monument car il n'était point protégé. Les vaches sont bien gardées.

Les progrès scientifiques et techniques servent souvent à l'archéologie. Mais certains lui nuisent. Sans parler des progrès apportés à l'efficacité destructrice des grosses machines de travaux publics, il faut penser à ceux d'engins tels que les détecteurs de métaux qui sont devenus en quelques

années, dans le monde entier, de véritables fléaux dans les mains d'utilisateurs peu scrupuleux ou inconscients. Selon les pays, des parades diverses à ces fléaux ont été décidées ou tentées, la meilleure semblant l'éducation du public à ses responsabilités.

L'aspect positif du progrès des méthodes et des techniques est plus encourageant. On se gargarise toutefois volontiers de la notion de recherches polydisciplinaires en oubliant que cela implique de la retenue et de la discipline de soi. La culture du goût du sensationnel et du « nouveau » conduit à l'inflation de l'hyperbole. Plus personne ne prend au sérieux ces rapports et ces publications où tout est « très » (important, remarquable, etc). L'enflure de la publicité tout comme le perfectionnisme poussé à l'égal d'un vice peuvent provoquer le sourire et plus fréquemment un véritable agacement. Mais de véritables phénomènes de rejet sont observés devant l'action des individus comme des instances qui prétendent à se mêler de l'organisation et du contrôle de tout. C'est ce qui explique qu'il y ait tant d'énergie perdue en pure perte un peu partout pour empêcher que des choses ne se fassent, et si peu déployée relativement pour les aider ou agir efficacement. Une très longue pratique de commissions nationales et des instances de décision m'a rendu très sceptique sur les motivations et les jugements des uns et des autres. En définitive, on reste étonné que, malgré tant d'embûches, il y ait tant d'esprits candides et enthousiastes qui réussissent à apporter leur contribution à la préhistoire et à l'archéologie authentiquement scientifiques, dont les progrès depuis une vingtaine d'années ont été étonnants, à les juger impartialement et objectivement sans aucune emphase.

Aussi on ne peut qu'être irrité lorsqu'on voit un compilateur tant soit peu polygraphe écrire : « Nous savons peu de choses sur les peuples qui ont vécu aux temps lointains de la préhistoire... Les constructeurs de mégalithes, dont nous ignorons à peu près tout... », etc. En fait, à chaque période préhistorique, on sait à peu près autant qu'il est possible, soit par documents directs, soit par analogie avec des régions voisines où il peut y avoir eu une meilleure conservation de partie des sources d'information. C'est ne rien comprendre à la préhistoire et aux sciences naturelles qui l'éclairent que de vouloir leur faire répondre aux mêmes questions que l'histoire, c'est une toute autre philosophie d'approche.

On peut de ces remarques tirer une autre conclusion. On peut s'improviser polygraphe, avec une égale incompétence en toutes choses, sinon en beau ramage ou en beau langage. Mais la polygraphie n'est pas la pluridisciplinarité, qui implique soit un solide travail d'équipe, soit à la rigueur la pratique de plusieurs disciplines avec une compétence véritable et reconnue. Il est vrai que tous autant les uns que les autres, on a parfois tendance à se permettre quelques audaces ou escapades dans les jardins des voisins; du moins, sont-elles sans impudence. De plus, c'est ainsi que germent les idées nouvelles, ou sinon celles-là qui sont rares, l'inspiration d'utiliser des voies peu fréquentées. Il en faut.

Les fouilles de 1980

Il n'y a eu que deux chantiers de fouilles programmées. Nous avons continué, toujours avec le concours de M. A.M. Apsimon, *Senior Lecturer* en archéologie à l'université de Southampton, l'exploration de quelques monuments de l'ensemble mégalithique complexe de *Quélarn* en *Plobannalec*. Le couloir de l'énorme chambre E (qui faisait environ 8 m sur 8 m), s'est montré bourré de lits de pierres, avec une partie interne garnie de dalles verticales, et une partie avant aux parois construite d'une maçonnerie sèche de dalles horizontales superposées. Une sorte de seuil séparait les deux zones, au niveau d'une sorte de dalle verticale formant stèle plaquée devant la muraille, calée sur la pierre horizontale faisant seuil. A l'entrée du couloir se trouvaient de nombreux petits tessons de poterie fine du Néolithique moyen. Mais sous et parmi les pierrailles garnissant la partie moyenne et interne on a trouvé de nombreux tessons de poterie plus grossière faisant penser au Néolithique final, sinon à plus tard encore. En tout cas, les charbons de bois les accompagnant ont donné une date radiocarbone correspondant au Bronze moyen. Il y a donc eu à cette dernière époque une intrusion qui ne doit pas nous étonner : en effet, il fut jadis découvert par P. du Chatellier de nombreux objets du Bronze ancien et moyen dans les sépultures mégalithiques de Lesconil.

La date de l'activité pastorale signalée sous une partie du cairn C-D dans le vieux sol grâce à la palynologie, a été confirmée par une datation radiocarbone de grains de charbons de bois trouvés dans le même vieux sol sous le monument B. La fouille exhaustive de ce dernier a été poursuivie. Les murets délimitant le dégagement central de part et d'autre semblent avoir été des illusions résultant du débitage médiéval de solides piliers. En tout cas, il a été trouvé dans ce dégagement central les tessons d'un grand bol hémisphérique d'environ 18 cm de diamètre, orné à 2 cm sous le bord d'une série de petits tétons hémisphériques disposés par paires, très proches d'aspect de vases découverts sur des sites analogues, à Kervadel en Plobannalec, à Kerléven en La Forêt-Fouesnant, comme récemment à l'extérieur du monument de Ty-Floc'h en Saint-Thois. Des quantités de détails structuraux ont été observés sur ce monument B, malgré sa ruine partielle médiévale ; son couloir paraît devoir être en partie préservé.

Près de *Penfoul* en *Landeleau*, M.J. Briard a exploré deux buttes tumuli-formes aplanies. L'une, vers le haut du site, provenait de l'effondrement d'une butte de plaquettes schisteuses qui peut avoir constitué un point défensif et dont les matériaux provenaient du creusement d'un fossé, complété vers l'intérieur d'un talus et d'un second petit fossé, qui ceinturerait primitivement un habitat fortifié de hauteur. A l'extérieur du fossé il a été trouvé une grande masse de clayonnages sous forme d'argile cuite à empreintes de petites branches, provenant de la destruction d'une cabane probable. Les tessons de poterie du vieux sol correspondent aux formes grossières perdurant du Bronze final au premier âge du fer ; ceci a été confirmé par une date radiocarbone.

La deuxième butte, toute proche et en contrebas, correspondait à la zone du cimetière à incinérations de cet établissement. Elle comportait un sol violemment brûlé avec des ossements humains disséminés ou rassemblés dans de petites cuvettes creusées dans le sol. Autour, une quinzaine d'urnes contenaient les ossements brûlés qui avaient été recueillis, plus ou moins profondément sises dans le sol, en apparence selon leur âge; il y avait aussi des débris d'autres urnes. Elles étaient souvent couvertes d'une pierre taillée en disque ou en carré. Une urne très globuleuse avec col droit est d'un type du Bronze final dérivé des Champs d'urnes, mais l'essentiel de la série date du premier âge du fer. Certains vases sont décorés de petites cupules groupées en rosettes. A côté ont été recueillis de menus débris de parure en bronze et en fer, pour la plupart des petits fragments de bracelets en simple jonc; ces fragments métalliques sont très déformés par le feu et altérés par le séjour dans le sol. A noter aussi des débris de scories. L'âge de l'ensemble a été confirmé par une date radiocarbone sur les charbons de bois associés: il n'est pas significativement distinct de celui de l'habitat voisin de quelques dizaines de mètres, ce qui est une confirmation du lien entre les deux structures.

Cependant, un peu plus haut on avait une sorte de crématoire en dalles, formant coffres multiples, renfermant plus particulièrement des ossements incinérés d'enfants. Ici, une datation radiocarbone correspond à la fin du deuxième âge du fer. On a à la fois confirmation de la longue fréquentation d'un tel type de cimetière, en n'oubliant pas que les urnes superficielles ont pu être depuis longtemps détruites par les labours, et confirmation du regroupement en coffres des os incinérés des jeunes enfants, au moins à une phase plus avancée de l'âge du fer. Il faut cependant noter l'absence de tout vase ou tesson décoré de motifs estampés, ce qui laisserait à penser que la phase de transition du premier au second âge du fer, et les parties anciennes et moyennes de ce dernier ne sont pas représentés ou du moins mal représentés, car en général c'est bien étonnant s'il ne s'en trouve pas quelque menu fragment.

Bref, c'est un site fort intéressant eu égard aux questions théoriques relatives aux relations entre habitats et nécropoles, comme à celles des sépultures d'enfants.

Glans, urgences, prospections et découvertes diverses

Ce rappel renvoie à la chronique bisannuelle de M. C.-T. Le Roux dans *Gallia-Préhistoire* pour certains détails et illustrations.

Le Paléolithique fait toujours l'objet de prospections par les spécialistes compétents. Mais ce propos nous est surtout l'occasion de signaler la brillante soutenance devant un jury international de haut niveau à l'université de Rennes de la thèse de doctorat d'État ès sciences naturelles de notre collègue M. J.-L. Monnier: *Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique*. Une synthèse tout à fait fondamentale est ainsi disponible pour un autre secteur chronologique et thématique.

L'érosion marine mange peu à peu les vieux sols sous estran contenant des vestiges d'habitats néolithiques, c'est un sujet classique. Que les uns ou les autres observent au *Curnic* en *Guissény*, en section ou en dégagé, de nouveaux foyers n'a donc rien d'étonnant; chaque fois que nous y allons nous photographions des structures garnies de petites pierres brûlées, mais l'intérêt s'émousse parce qu'on n'est pas arrivé à remonter dans le temps plus haut que le Néolithique moyen alors que c'est le type de site où l'on aurait pu espérer trouver du vrai Néolithique ancien, dont les traces deviennent plus évidentes aux marges orientales du Massif armoricain. On est conduit à penser qu'on aurait eu plus de chances plus bas encore sur les estrans, si tous les vieux sols n'y avaient pas été érodés. Tout dépend tellement des conditions locales. Les tessons imprégnés de sel sont d'ailleurs très fragilisés.

Dans la zone en face de *Crumini* en *Plovan*, les démaigrissements momentanés des cordons de galets exposent de temps en temps le vieux sol sous-jacent et, depuis longtemps, on y a ramassé des silex ou tessons. Récemment, M. Kersaudy a repéré deux zones à tessons de poterie abondants, juste en-dessous de la laisse de mer en mortes-eaux, et étudié le site avec le docteur J. Peuziat. Il s'agit d'un ensemble de débris s'échelonnant depuis des formes du Néolithique moyen jusqu'au Néolithique final et même au campaniforme chalcolithique. Une petite surface peut ainsi enregistrer des restes d'un peu plus d'un millénaire.

Les estrans auprès de la pointe de la *Torche* en *Plomeur* ont livré bien des choses. Au sud de l'isthme, nous avons pu observer avec M. Batt deux fonds de foyers circulaires d'environ 1 m de diamètre dégagés par l'érosion marine dans le vieux sol. L'un d'entre eux a fourni assez de charbons pour une datation radiocarbone qui nous les situe dans le Néolithique moyen. Plus souvent, l'érosion actuellement rapide du vieux sol dans la zone rocheuse au sud-est fournit des silex, charbons et petites traces d'habitat; s'il y avait de la poterie, elle a dû s'effriter.

Le vieux sol, avec pierres rougies, charbons et débris menus s'est montré tout près du monument mégalithique de *Menez-Lann-du* en *Plomeur* dans la tranchée de la rectification de la route départementale, en apparence sous le tumulus du dolmen.

Un petit cairn avec sans doute plusieurs dolmens a été signalé et classé près du rivage à *Kerascoët* en *Névez*. Il a été également signalé un monument ruiné en forêt de *Carnoët* à *Quimperlé*. A *Plogoff*, nous avons repéré avec le docteur J. Peuziat, l'emplacement du ou des cairns de *Voguer-Men* au sud-est de la chapelle de *Notre-Dame de Bon-Voyage* (ou de *Bonne-Nouvelle*) jadis explorés par Grenot et P. du Chatellier.

Un moment enfoui dans un remblai, le menhir sur estran actuel de l'anse de *Steir-an-Ibilio* à *Lesconil* en *Plobannalec* a pu être dégagé lors de la construction d'une digue. C'est un exemple, signalé jadis par A. Devoir, de la montée des eaux postglaciaires. L'alignement de trois menhirs de *Kerflan* en *Plomeur*, dont deux éléments s'étaient couchés, a pu être restauré sous la surveillance de M. P. Berrou, qui a pu vérifier que les calages originaux

étaient des plus sommaires. Leur orientation est en définitive très voisine du nord-sud vrai. On a peut-être un peu trop brodé sur les possibilités d'autres pierres debout autour du menhir découvert à *Kerharo* en *Plomeur* sous la dune; en tout cas des blocs ont été arrachés et déplacés par les conducteurs d'engins; la transformation de l'ancienne carrière de sable en réserve d'oiseaux permettra de voir le menhir, à sec ou dans l'eau selon les saisons, sans qu'il se trouve réenfoui.

Des tumulus, apparemment non signalés jusqu'ici, ont été repérés à *Toul-Louarn* en *Tréfléz*, *Ty-Korn* en *Plougoulm*, *Gars-ar-Goff* en *Plouigneau*, *Steir-Aon* en *Saint-Thois*, comme en *Elliant*. Mais l'expérience de la fouille récente de M. J. Briard à Landeleau montre à nouveau que tout ce qui ressemble à un tumulus de l'âge du bronze n'en est pas forcément un.

Des fouilles de sauvetage de caveaux de l'âge du bronze à parois en pierres sèches, sous dalles de couverture et au centre de tumulus aplanis, ont été conduites par M. Y. Lecerf à *Leuré* en *Trégarantec* et par M. J. Briard à *Kermeur* en *Saint-Méen*. Le premier contenait les débris d'un vase non décoré à quatre anses et d'un poignard en bronze très corrodé, le second un vase à une anse décoré de triangles légèrement hachurés, un poignard en bronze, et quelques dents d'un adulte. De même à *Menez-Banal* en *Landeleau*, M. J. Briard a exploré un coffre découvert fortuitement, dont les grands côtés étaient constitués de l'association de deux dalles verticales côte à côte; et à *Locquéran* en *Plouhinec*, MM. C.-T. Le Roux, H. Cabillic et le docteur J. Peuziat ont relevé trois coffres mis au jour sur un lotissement, correspondant à des tombes d'enfants. La grande fréquence de la rencontre de petits cimetières de coffres, ou plutôt de ce qu'il en reste encore après les causes de destructions diverses, laisse à penser de plus en plus que nous n'entrevoions qu'une minime fraction du phénomène. Si nous pouvions mieux nous rendre compte de son ampleur, des nombres en cause, et de sa persistance car — au moins sous des formes abâtardies — on connaît des persistances ou résurgences assez tardives (encore que l'on hésite à interpréter les vieilles publications), on comprendrait encore mieux les problèmes de démographie et de thanatologie protohistoriques.

Une double cachette de haches à talon — au total 155 — a été découverte à *Ty-Lann* en *Saint-Thois*, et un petit dépôt d'une vingtaine de haches à douille à *Plouédern*.

Des éléments de talus de défense antiques ont été signalés dans l'îlot de *Ty-Saon* à *l'Ile-de-Batz*, et dans la forêt de *Quimperlé*. En réalité, le recensement des restes de ce genre, moins caractérisés que pour les cas plus évidents des camps fortifiés de hauteur ou de cap barré, a été un peu négligé. Les talus modernes, les réutilisations médiévales ont obscurci bien des choses. Mais de plus en plus, dans toute l'Europe, on se rend compte que les sites fortifiés témoignent d'une fréquentation, plus souvent discontinue que continue, mais dans la longue durée, et qu'il faut beaucoup plus souvent remonter dans l'âge du bronze, que de n'envisager les choses dans le seul âge du fer.

Le décès de notre regretté collègue L. Talec, si dévoué et trop modeste, sera un lourd handicap pour l'achèvement du répertoire des stèles léonardes pour lequel il nous a remis de si bons documents.

*
* *

On pourrait faire le thème d'une longue dissertation sur un sujet comme « Les Osismes dans la longue durée » ou mieux « Osismes et Vénètes dans la longue durée », le cas de la zone occidentale des Coriosolites étant à discuter. Ce sont en effet de très vieilles populations, aux frontières constantes pendant des millénaires, comme depuis fort longtemps nous avons eu l'occasion de le mettre en évidence à l'aide de cartes de répartition parlantes et bien connues (1).

Ces Osismes et ces Vénètes pourraient se concevoir comme des populations indo-européanisées préceltiques ou protoceltiques, quoique nous n'aimions guère un tel langage.

Il est frappant de voir que c'est dans le territoire des cités gallo-romaines des Osismes et des Vénètes qu'ont été implantés préférentiellement des Bretons insulaires au Bas-Empire (notamment sous les formes des garnisons des Maures osismes, troupes à pied et à cheval, des Maures vénètes, troupes à pied seulement, ces garnisons n'ayant probablement plus rien de « maure » à cette période), et qu'ils sont venus massivement ensuite : c'est la zone bretonne « pure » dans la terminologie de notre ami L. Fleuriot (*Les Origines de la Bretagne*, 1980), et finalement la zone où cette langue s'est bien maintenue jusque vers 1800 environ. Il y a là des persistances dans la longue durée qui sont frappantes. Evidemment, on pourrait n'y voir que le reflet du phénomène péninsulaire, mais ce n'est pas suffisant.

Bien entendu, il faut se méfier de la seule méthode géographique qui consiste à mettre des phénomènes divers à plat sur des cartes sans les envisager en même temps chronologiquement selon la méthode historique la plus saine.

(1) Carte des tumulus armoricains de l'âge du bronze ancien, dans *Actes du Congrès international des sciences préhistoriques et protohistoriques*, III, Zurich, 1950, p. 230-231, et versions ultérieures des cartes ; carte des stèles armoricaines de l'âge du fer, dans *Congrès préhistorique de France*, XVI, Monaco, 1959, p. 578-585, et révisions plus récentes des cartes ; enfin carte des souterrains armoricains de l'âge du fer, dans *Annales de Bretagne*, t. LXVII, 1960, p. 45-65, de même cartes complétées au fur et à mesure des découvertes dans toutes nos publications de synthèse.

M. BATT
P.-R. GIOT

Quelques observations d'archéologie du paysage en Finistère

Ce fut un lieu commun que de taxer d'un archaïsme excessif les particularités de l'Armorique à cause de sa position géographique excentrée comme de sa constitution de massif ancien. Cette illusion est pour beaucoup dans l'impression sentimentale qu'inspire le paysage bocager. Les études de géographie agraire comme d'archéologie du paysage concourent à montrer que le phénomène de bocagisation, où chaque parcelle s'est trouvée enclose de talus plantés et de fossés, est relativement récent, du moins dans sa généralisation aux dépens des zones de champs ouverts. Les méjous et les zones côtières, souvent fragmentés en minuscules lanières à la suite de partages successifs, seraient davantage le reflet de situations antérieures, mais où les parcelles étaient assez vastes et généralement communes. De même, les chemins creux, si idylliques, se creusent relativement vite dans des terres ou roches altérées et ne sont pas forcément en eux-mêmes des indices de grande antiquité des tracés de voies.

Il reste que le parcellaire antérieur à la subdivision des méjous et à la bocagisation des autres formes agraires (à de minimes distorsions près) peut remonter à une plus haute époque. Ce qui peut être antique, c'est donc le parcellaire et non son expression matérielle la plus apparente. Il en est ainsi pour les exemples décelés ici et là en Armorique, et encore discutables, de centuriations ou tout au moins d'apparences d'organisation géométrique de l'espace rural dans des zones de romanisation. L'exploitation des cadastres et photographies aériennes par le filtrage optique pourra amener des progrès, mais un relief irrégulier est très différent des grandes plaines et des vastes plateaux.

Un des grands privilèges des pays du nord de l'Europe est d'avoir conservé en grande abondance les traces des structures protohistoriques, antiques et médiévales, et de fournir les éléments de leur évolution au cours des siècles. On y reconnaît en particulier des structures communément dénommées « champs celtiques », *celtic fields* (Angleterre, Pays-Bas, nord de l'Allemagne, Scandinavie). Il s'agit en général de petites parcelles encloses, plus ou moins rectangulaires, lopins dans les dimensions de ce qui peut être

cultivé avec des outils à bras ou des araires traçant juste un sillon, dans le voisinage immédiat d'une petite cabane d'habitation. Ces systèmes de champs sont restés typiques et bien préservés jusqu'à une période récente, par exemple dans les paysages de craie d'Angleterre, depuis la fin de la préhistoire, au moins dans le cours de l'âge du bronze, pour se continuer au moins localement pendant l'époque romaine et même la période saxonne. Les proportions des champs subrectangulaires varient du carré au rectangle allongé (1 à 6), leur longueur allant de 20 à 150 m. Des champs de différentes dimensions et formes sont généralement regroupés dans des blocs qui peuvent s'étendre sur des hectares à plat ou sur les pentes. Ces ensembles étaient peut-être séparés des groupes suivants de champs cultivés par des vaines pâtures. Les limites des parcelles étaient marquées par un petit talus fait de matériaux raclés ou de mottes de gazon, ou provenant du creusement d'un petit fossé, tous ces matériaux pouvant être augmentés par les épierres. Parfois les champs semblent avoir été tracés individuellement ; dans d'autres cas ils ont été établis sur des arpentages d'ensemble. Souvent la disposition naturelle du terrain est respectée, ce qui favorise la formation de talus-rideaux. Sur d'autres terrains, tels ceux des massifs anciens, les limites des parcelles tendent à être en pierre, lignes de blocs, dalles sur chant ou murets (formes retrouvées notamment en Galles, Devon et Cornwall). Les parcelles des « champs celtiques » vont de 0,1 hectare à un bon demi-hectare, bref de l'ordre de grandeur de l'arpent, de l'acre ou de la journée ; les ensembles allant de 5 à 10 hectares, parfois plus, tout comme nos petites fermes traditionnelles.

Le grand problème pour les archéologues des pays où les traces des « champs celtiques » sont abondantes a été longtemps de savoir pourquoi, en Gaule, on n'arrivait pas à en déceler, alors qu'il n'y avait aucune raison pour qu'il n'y en ait point eu. Certes, on a repéré quelques traces par photographie aérienne ici ou là (notamment en Picardie où, par ailleurs, les rideaux sont connus des géographes et archéologues depuis très longtemps, mais sont estimés plutôt médiévaux). Des conditions et usages agricoles des époques postérieures sont certainement pour beaucoup dans cet effacement.

Dans notre chronique de 1979 de ce même bulletin, nous avons donné et figuré comme exemple de paysage agraire fossilisé (1) celui du Tévenn de Kerbrat en Plougoum où, sous les dunes, nous sont apparues des structures délimitant des petits champs enclos ; précisons qu'outre des notes de visite et des photographies s'échelonnant de 1953 à 1979, le document fut établi grâce à des photographies aériennes de l'Aéronavale prises en 1970, et à un relevé au théodolite exécuté en 1969. Les parcelles antiques semblent s'ordonner selon des rectangles irréguliers et curvilignes aux formes commandées en partie par la topographie. Remontant ici à l'âge du fer, sinon même à l'âge du bronze, le paysage suggéré à Plougoum reste très similaire à celui fouillé à Gwithian en Cornwall, pour prendre un exemple daté de l'âge du bronze.

(1) P.-R. GIOT, *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1979*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 15-16.

On n'a pas d'autre exemple de « champs celtiques » dont le dispositif ait été dégagé assez clairement de dessous les dunes littorales armoricaines et ait été remarqué. A ce point de vue, les dunes de la baie d'Audierne comme celles de la région de Ploudalmézeau, ont été décevantes jusqu'à présent. Quelques traces de billons et de sillons ont été vus à Penmarc'h comme à Tréfleze ou à Santec. De beaux talus ont été vus en section à Penvenan ou sur l'estran à Trégastel (deux localités des Côtes-du-Nord). Il resterait beaucoup à faire, et des fouilles systématiques seraient intéressantes, si des sites prometteurs étaient disponibles. Malheureusement, trop peu d'observateurs semblent capables de déceler et de signaler à temps de telles structures. Le champ à billons vu sous les dunes de Pen-er-Malo en Guidel (Morbihan) par R. Bertrand est plus nettement médiéval puisque daté de 1100 environ (2).

La conservation de structures agraires aussi anciennes, effaçables en quelques saisons par le passage d'engins agricoles, tient du miracle en milieu cultivé aux temps modernes. Nous connaissons un seul cas de conservation d'un paysage antique, et c'est dans un lieu qui nous tient à cœur, l'île Guennoc en Landéda, où l'aîné d'entre nous a fouillé pendant tant d'années.

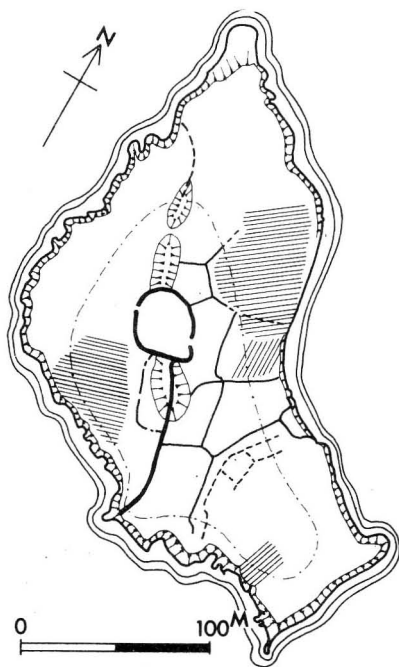


Fig. 1.— Landéda, Ile Guennoc.

Recoupant la ligne de cairns dorsale, l'enclos central et un muret de pierres sèches, en tracé épais. En tracé plus léger, continu et tireté, limites de champs antiques. Les traits parallèles concernent les zones cultivées en billons et sillons.

(2) Dans *Archéologie médiévale*, t. 5, 1975, p. 87.

Cette île est un conservatoire de tant d'occupations successives depuis l'épipaléolithique jusqu'au Moyen Age et encore aux époques post-médiévales, qu'on pourrait lui consacrer de longs développements (3). Entre les cairns II et III, s'appuyant sur eux, dans une légère dépression peu éloignée du sommet de l'île, l'enclos central est une enceinte subcirculaire se marquant par son talus de pierrailles — en son dernier état — et ses structures internes. Il s'y est ajouté les fondations d'une construction relativement moderne aux fondations de deux constructions médiévales. Nous avons longtemps hésité sur la date du premier état, au talus bas de pierres, de cet enclos, entre la protohistoire, par ailleurs partout présente dans l'île, et le haut Moyen Age. En définitive, nous avons pu établir que des poteries atypiques et les premières structures remontent bien au très haut Moyen Age (nous avons des dates radiocarbone exprimées en âges « conventionnels », donc sans corrections, de 1470 et de 1150 ans avant nous, soit 480 et 800 ans apr. J.-C. environ). Mais des restes du second âge du fer se retrouvent partout, et une fréquentation à l'âge du bronze final est également attestée. Une zone déclive du versant oriental de l'île, allant du milieu du cairn II jusqu'au bout méridional du cairn III, est délimitée par des talus très effacés rejoignant le bord de mer, et porte des traces de culture en petites parcelles, courtils ou jardinets. Nous avons là un système très nettement apparenté aux « champs celtiques » et qui a pu aussi bien être en usage pendant la protohistoire qu'au très haut Moyen Age. De plus, en certaines zones moins érodées par les éléments, de part et d'autre de la crête nord-sud portant les cairns, et vers le sud de l'île, on distingue, au sol et sur photographie aérienne, des traces d'exploitation en billons et sillons orientés selon la pente, plus probablement effectués avec des outils manuels, à la bêche ou à la houe. Il s'y superposait, à mi-hauteur par-devant les cairns I et II, quelques traces plus espacées orientées presque nord-sud, donc perpendiculaires à la pente. Dans la partie la plus abritée, délimitée par deux talus plus sensibles, il subsiste les reliques d'une flore rappelant une pâture continentale, avec une herbe plus drue, trèfle et plantain. Il y a donc là un paysage palimpseste à plusieurs phases de fréquentation successives, et que nous ne venons de décrire qu'assez sommairement. Il était évidemment plus facile à déchiffrer avant que nous ne commencions à fouiller et à faire des décapages pour retrouver les périodes plus anciennes (4).

Bien entendu, les quatre hectares de l'île Guennoc, perdue au milieu des flots et bien rocheuse aujourd'hui, sont à considérer à l'époque dans un autre contexte topographique, sur lequel nous reviendrons plus bas. Pour le moment, nous n'avons pas d'autres sites où la conservation d'un terroir aussi ancien soit manifestement attestée.

(3) Tout ce qui concerne les périodes historiques est résumé dans P.-R. Giot, *Enez Guennoc ou Geignoc, un ancien microcosme celtique*, à paraître dans les mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur de M. le doyen Michel de Boüard, Caen.

(4) Photographie aérienne de l'Aéronavale prise pour nous en 1960, publiée dans *Gallia-Préhistoire*, t. 5, 1962, p. 193.

L'intégration d'un paysage ancien dans des structures agraires plus récentes est un autre problème. On serait tenté d'interroger à ce point de vue des « curiosités » cadastrales. Si l'on se laisse tenter par l'apparence d'archaïsme de bien des terroirs de Basse-Bretagne, on pourrait se laisser entraîner à reconnaître dans certains tracés cadastraux des équivalents de systèmes de « champs celtiques », mais l'opération ne serait pas sans danger à défaut de preuves formelles que nous n'avons pas.

De même, l'homologation comme évidence de répartition géométrique des terres, sinon de centuriations véritables, demande autre chose que la proximité de voies ou d'agglomérations présumées romaines. L'un d'entre nous (M.B.) a remarqué que la régularité des méjous finistériens (tels que ceux de Plouhinec ou de Saint-Pabu) est telle qu'elle suggère qu'une organisation voulue et /ou des limites plus anciennes ont influencé leur disposition. De tous les problèmes concernant les méjous, le plus difficile est de savoir exactement quand ils sont apparus. Aussi est-il compréhensible que, faute d'évidence, historiens, géographes et archéologues n'aient vu aucune continuité entre les systèmes des champs de la période gallo-romaine et de la période médiévale.

Les dimensions et les formes des méjous rappellent des systèmes de champs associés à des villas romaines en Somerset et en Gloucestershire. Nous avons là des cas exceptionnels d'association conservée entre des champs arables, définis par des talus très bas, et des villas romaines (5). La manière dont des longueurs de haies modernes perpétuent des fragments des champs romains est un exemple remarquable de continuité dans le paysage. De plus, nous y retrouvons les dimensions des champs, d'environ 30 m de large et 300 m de long, ce qui n'est pas très différent des unités des méjous finistériens. Il y a aussi en Grande-Bretagne quelque évidence, à partir des photographies aériennes, de fossés non datés se trouvant sous, mais dans l'orientation de champs ouverts médiévaux. Quelques-uns de ces fossés, lorsqu'ils ont été fouillés en section, ont produit de la poterie des III^e et IV^e siècles de notre ère (6).

Tout ceci pose le problème de l'antiquité de la conception de l'occupation du sol dans le style des méjous qui, au moins à une époque moderne, se sont trouvés utilisés comme unités de travail en commun. Il est intéressant de noter aussi que les exemples de méjous qui nous ont frappés se trouvent dans des zones d'occupation primaire des immigrants bretons, ce qui ne veut pas du tout dire pour autant que ce système agraire soit une importation d'origine insulaire. Cela veut simplement suggérer qu'il peut y avoir un lien entre

(5) FOWLER, dans P.-J. FOWLER, *Recent work in rural archaeology*, Bradford-on-Avon, 1975, p. 121-136, et dans K. BRANIGAN et J.-P. FOWLER, *The roman West Country*, Newton Abbot, 1976, p. 162-182.

(6) FOWLER et TAYLOR, dans H.-C. BOWEN et P.J. FOWLER, *Early land allotment*, Oxford, B.A.R., t. 48, 1978, p. 159-162.

la disposition des champs de l'époque romaine tardive et le développement médiéval des zones de champs ouverts ou méjous. Même s'il n'y a pas eu de continuité dans les exploitations partout, il est probable que les limites des domaines d'une période aient retenti sur celles respectées plus tard : c'est un phénomène d'ordre général. Il est d'ailleurs assez évident que, tant à l'époque mérovingienne qu'à l'époque carolingienne, les donations aux abbayes concernent les terres d'anciennes villas gallo-romaines en bloc.

Par contre, et les prospections aériennes de 1976 l'ont bien montré, il est bien rare que les enclos des fermes indigènes de l'âge du fer ou des débuts de l'époque gallo-romaine se retrouvent dans le parcellaire moderne : nous n'avons vu que des discordances. C'est d'ailleurs pour cette raison que la perpétuation des « champs celtiques » par intégration dans les cadastres ultérieurs paraît problématique.

*
* *

Le long des rivages, du fait de la remontée postglaciaire du niveau des mers et en même temps du jeu de l'érosion littorale, il est des paysages au péril de la mer comme il en est déjà ennoyés sous les eaux, et d'autres recouverts par les dunes. Nous avons déjà fait allusion, dans notre chronique de 1979 où nous introduisons ces questions d'archéologie du paysage, aux continuités observées sur les estrans, comme sur les îles de l'archipel des Scilly (7). Et nous parlions des possibilités de structures préservées sur des estrans relativement abrités, dans les îles et îlots de l'archipel de Molène, sur les côtes protégées par des écueils tant dans le Léon que le Trégor. Cette question a fait l'objet d'études attentives en bien des sites. Elle est complexe parce que, même en zone abritée, les secteurs où des dunes de sable, des sols de limons et de loess ont été désagrégés, grignotés ou dissous par la mer, on peut avoir un effet de recul de microfalaïse et un abrupt topographique reculant au fur et à mesure. Il faut que le vieux sol se trouve bien sous le sable de l'estran sans érosion notable.

Un deuxième piège est la fréquence des anciennes pêcheries ou gords (au français gord correspond le breton *gored* ; selon les étymologistes, le mot est soit d'origine scandinave, soit gauloise) qui se présentent sous forme de murets de pierres démantelés qu'on pourrait facilement prendre pour d'anciennes clôtures. Les environs de l'Île-Grande (Côtes-du-Nord) sont spécialement intéressants de ce point de vue. On y observe sur les estrans de multiples doubles rangées de petites pierres qui sont des emplacements de filets, en usage jusqu'à une époque récente. Mais aussi des structures beaucoup plus lourdes et anciennes ; lorsqu'elles ne sont pas trop démantelées, on y trouve un véritable double parement de dalles jointives dressées sur chant, comme celles parant des talus ou murets massifs. Selon les dispositions topographiques on peut hésiter ; bien entendu, si le dispositif barre un courant de marée ou un ruisseau, la question est claire.

(7) FOWLER et THOMAS, dans *Antiquity*, t. 53, 1979, p. 175.

De même, la zone des abers finistériens, par-devant Plouguerneau et Landéda, et tous leurs îlots, est très favorable à la conservation de sites d'estrans. Il y a, entre autres, une pêcherie, ou *gored*, entre les anciennes îles Kermalguenn (ou Kerguenn) et Levet. Par contre, sur l'estran proche de la presqu'île Sainte-Marguerite, dans une anse au sud de la pointe de Carrec Studi (carte au 1/25 000) ou de Clougoury (cadastre) jusqu'au droit du hameau du Vourc'h, il y a plusieurs ensembles de pierre alignées ou disposées, encore plantées dans le vieux sol, et qui ne sauraient de par leur emplacement être confondus avec une quelconque pêcherie. Il ne peut s'agir que d'éléments de clôtures de parcelles.

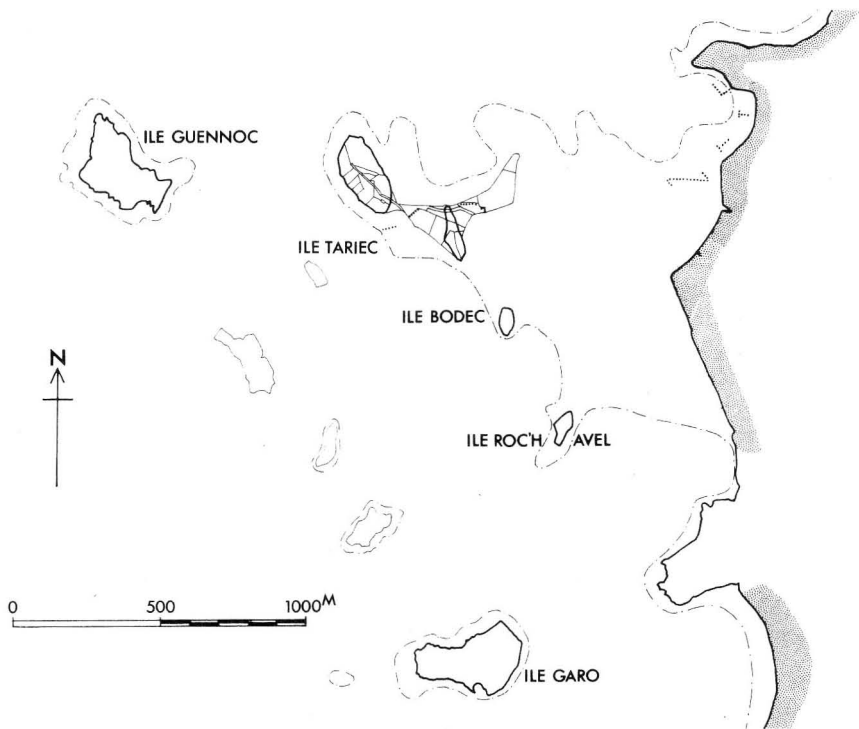


Fig. 2.— Landéda, *Ile Guennoc* et partie de l'archipel de *Tariec*.

On a figuré l'ancien parcellaire de Tariec, en partie évanoui par suite de l'érosion marine. Les pointillés signalent des alignements de pierres sur l'estran.

Mais nous nous trouvons devant une zone d'intense érosion littorale ; celle-ci a même agi avec une vitesse étonnante dans la deuxième moitié du siècle dernier. L'île Tariec porte les ruines d'une ancienne chapelle. Actuellement, la chapelle Sainte-Marguerite, sur la terre ferme, contient la statue de saint Tariec, représenté en abbé, à côté duquel il y a des galets arrondis, et ce

saint est, paraît-il, invoqué contre les empiètements de la mer. Nous allons voir qu'il en a une grande expérience. En effet, si nous comparons le cadastre de Landéda de 1841, section A dite de l'Armorique, feuille des îles, le cadastre moderne de 1962 et, entre les deux, le plan directeur de Brest levé entre 1909, 1911 et 1920, et les autres cartes marines et terrestres moins détaillées, et la situation effective sur le terrain, on constate une évolution très significative.

En 1841, on a cadastré, avec des superficies et des numéros de parcelles, des petits îlots qui ont été depuis complètement mangés par la mer en ce qui concerne leur sol « pâture » et ne sont plus que des rochers et récifs. Il en est ainsi d'Enez-Croas-bian, des Enez Kermalguen-vian et -gruel et d'Enez-Levet, d'Enez-Trelamm (ou Trelann?), d'Enez-Beg-Hamon et d'Enez-Boudec. Actuellement, la petite île Croas n'est plus qu'un rocher, portant une tourelle (île de la Croix); il y a sur Kern-ar-Guen un rocher coté 4 m au-dessus du niveau moyen, sur ce qui fut Levet un rocher coté 5 m, le rocher de Trélan est coté 8 m, Beg-Hamon est coté 7 m, Bodec n'est plus également qu'un rocher coté 6 m, pas plus important que les deux rochers Carrec-Vras cotés 8 et 5 m, toujours au-dessus du niveau moyen des mers (zéro des cartes terrestres). Seul Roc'h-Avel est resté égal à lui-même, tout en n'étant plus cadastré (8). Dans ces parages ne sont plus cadastrés que la grande île Croas, Terriec devenu Tariec, Guignoc ou Guennoc, et Garo. Mais si l'on compare la situation de Tariec entre 1841 et ce siècle (plan directeur et documents ultérieurs), on voit que cette grande île trifurquée de 6 ha 88,82 a perdu près de la moitié de sa surface et n'est plus représentée que par son élément occidental, bien solide, qui culmine à 16 m N.G.F., et que s'en est détaché un long îlot au sud-est, désormais appelé Carrec Siliou, dont le rocher central culmine également à 14 m et qui n'est plus cadastré. Bref, au total, il y a environ 18 ou 19 parcelles cadastrales qui se sont évanouies dans les eaux. Beaucoup pouvaient être des flèches de sable ou des dunes, mais un examen plus approfondi montre qu'il y a beaucoup de vieux sol de parti. Notons que le phénomène, curieusement, n'a pas été, semble-t-il, signalé par les géographes qui ont décrit ces côtes, A. Guilcher, R. Battistini et B. Halle-gouët (9).

Il est certain que l'état des lieux, attesté par l'ancien cadastre en 1841, n'est qu'un état transitoire (les anciennes cartes marines et terrestres sont trop imprécises pour qu'on puisse les exploiter à ce point de vue), et nous pouvons considérer la plus grande partie de l'ensemble des estrans des archipels de Lilia et de Landéda comme de vastes territoires qui ont été au péril de la mer sans discontinuer. On peut conclure, grâce à cet état des lieux daté de 1841, des appréciations sur la vitesse relative d'érosion des vieux sols, tout étant cependant fonction des conditions locales de détail.

(8) Voir l'article que nous lui avons consacré dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 23-31.

(9) En particulier, A. GUILCHER et B. ADRIAN, *L'archipel de Lilia et de Landéda, étude morphologique*, dans *Cahiers océanographiques*, t. XI, 4, 1959, p. 219-230.

Revenons à l'éclatement de l'île trifurquée de Tariec. On remarque des alignements de blocs pierreux en plusieurs endroits qui semblent bien correspondre à des limites parcellaires de l'ancien cadastre en plusieurs secteurs de l'estran. Des murets seront « tombés » en s'étalant après le lessivage du vieux sol les supportant. Sous l'estran, entre Tariec et Carrec Siliou, on voit sous le sable le vieux sol limoneux. Déjà en 1927, le commandant E. Morel avait noté : « Entre les deux parties de Tariec, argile avec fragments de poterie et silex ; couvert au moins par 1,50 ou 2 m à pleine mer dans la nuit du 3 au 4 février 27 ». De fait, M.B. Hallegouët et nous-mêmes y avons récolté divers restes d'industrie et d'occupation préhistorique et protohistorique, comme dans tous ces vieux sols qui, jusqu'à leur démantèlement, furent protégés par des dunes.

Nous devons remercier pour son aide, à certains moments de cette étude, M.F. Elégoët notamment, pour des questions de toponymie et d'enquête. Il est surprenant que cette vaste disparition de terrains, notamment à Tariec, ne paraisse pas avoir laissé beaucoup de souvenirs vivants dans les familles des anciens habitants de l'Armorique de Landéda, goémoniers et pêcheurs à pied. L'enquête sur la mendicité à Landéda en 1774, faite par le recteur Le Jeune (10), n'y fait pas allusion, mais remarque : « Le meilleur quartier, qui est l'Armorique, est inondé de sables, depuis bien des années, et ils font toujours insensiblement des progrès, autre source de pauvreté pour le pays ». C'est là un jalon intéressant pour un autre phénomène, l'envahissement de la presqu'île Sainte-Marguerite par les dunes.

Que ce soit par-devant Ploudalmézeau, Lampaul-Ploudalmézeau, Saint-Pabu, Landéda, Lilia, Plouguerneau, Guissény ou Kerlouan, par exemple, et plus à l'est encore, les indices sont nombreux sur les terroirs progressivement ennoyés. Il est important de bien se rendre compte qu'on ne saurait raisonner au sujet du peuplement de ces territoires à partir des aspects et du trait de côte actuels, même pour un simple recul de quelques siècles dans le temps.

(10) Cf. *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, t. XVI, 1916, p. 202-204.

CHARLES-TANGUY LE ROUX
YANNICK LECERF*

Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois (fouilles de 1978-1979)

Contrairement à ce que l'on pourrait penser en considérant la campagne finistérienne, humanisée et exploitée à l'extrême, des découvertes archéologiques importantes y sont encore possibles. Ce fut en particulier le cas en 1975 à Saint-Thois, quand Mme Le Goffe nous signala une importante butte pierreuse embroussaillée, anciennement entamée par une petite carrière, qui semblait totalement ignorée des anciennes publications. En janvier 1978, ce monticule, de nature indéterminée *a priori*, fut à nouveau attaqué par son propriétaire qui avait besoin de matériaux d'empierrement ; bientôt apparurent de grandes dalles et des pans de murs qui l'amènèrent fort judicieusement à suspendre ses travaux et à alerter spontanément les autorités. C'est dans ces conditions que nous fûmes amenés à y entreprendre une fouille de sauvetage programmé qui devait durer au total sept semaines, réparties en quatre campagnes de janvier 1978 à octobre 1979 (1).

La commune de Saint-Thois, à quelques kilomètres au sud-ouest de Châteauneuf-du-Faou, s'étend sur la rive gauche de l'Aulne, entre les hauteurs des Montagnes Noires à l'ossature de schistes et quartzites ordoviciens et le bassin de Châteaulin, établi sur des schistes carbonifères. Ces deux formations sont séparées par une série de coulées volcaniques basiques, le plus souvent doléritiques, qui constituent en général l'ossature des premières hauteurs au sud de l'Aulne en avant de la ligne des Montagnes Noires proprement dites.

(1) C.-T. LE ROUX, *Informations archéologiques, circonscription de Bretagne*, dans *Gallia-Préhistoire*, t. 20, 1977, p. 424 ; t. 22, 1979, p. 544-545 ; t. 24, 1981 (à paraître). — P.-R. GIOT, *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 12 et t. CVII, 1979, p. 17-18.

* Circonscription des antiquités préhistoriques de Bretagne, 6, rue du Chapitre, 35000 Rennes.

Les auteurs remercient chaleureusement tous ceux qui, par leur aide efficace et désintéressée, ont permis le bon déroulement de cette fouille de sauvetage, et notamment M. Heydon, propriétaire, M. le Maire et le conseil municipal de Saint-Thois, M. Le Saux, directeur de l'école ; nos remerciements très vifs vont également à tous les fouilleurs bénévoles, trop nombreux pour être cités ici, qui se sont donnés sans compter dans des conditions parfois difficiles.

C'est le sommet de l'un de ces belvédères avancés, culminant à la cote 168 m au-dessus de la ferme de Ty-Floc'h et d'où la vue embrasse tout un panorama, de la « Roche du Feu » en Gouézec au Mont Saint-Michel-de-Brasparts et jusqu'aux abords de Carhaix, qui était couronné d'un petit fourré abritant le monument. Il s'agit d'une butte arrondie d'environ 30 m de diamètre et 3 m de haut située dans la parcelle n° 664, section C2 du cadastre révisé (coordonnées Lambert I: X = 136,0; Y = 69,9), feuille I.G.N. Gourin 1-2) [fig. 1].

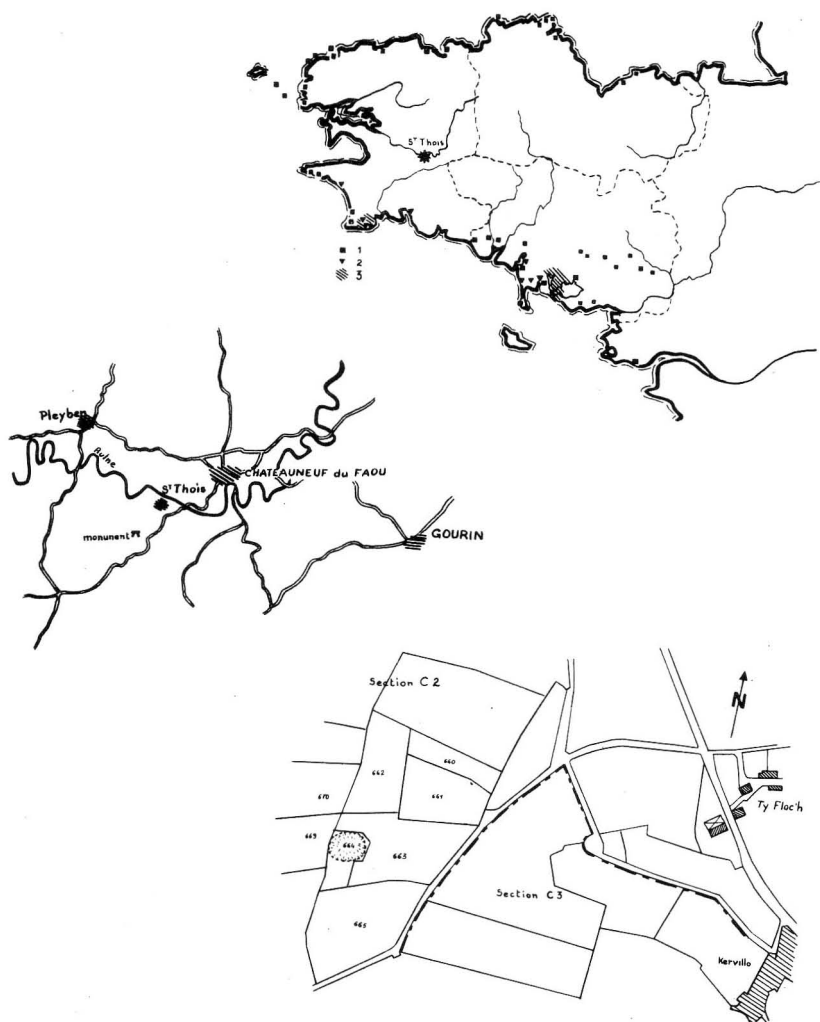


Fig. 1. — Saint-Thois, cairn de Ty-Floc'h, plans de situation.

1. dolmens à couloir et chambre simple
2. sépultures à chambre compartimentée
3. concentration impossible à cartographier en détails.

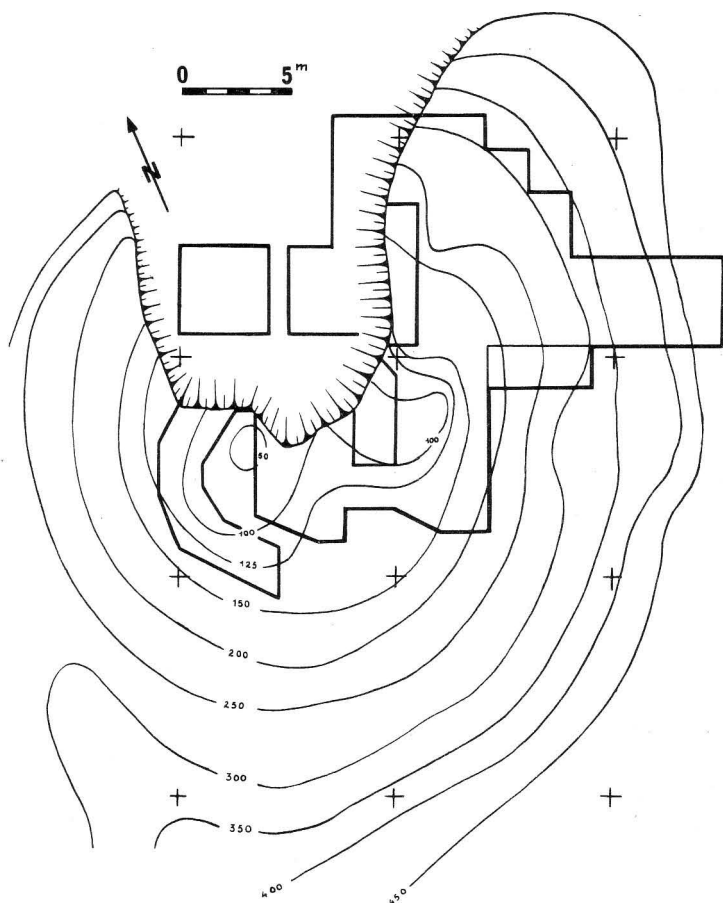


Fig. 2. — Saint-Thois, *cairn de Ty-Floc'h*, plan masse.
Contour de la carrière, courbes de niveau, implantation des fouilles.

La fouille a été menée à partir d'un « nettoyage » de la plaie béant dans le flanc nord de la butte, qui recoupait d'ailleurs les traces de plusieurs prélèvements antérieurs. L'exploitation ayant atteint le substratum, pratiquement aucune constatation n'était plus possible au centre de cette carrière; par contre, les observations faites dans les fronts de taille et à leurs pieds nous ont d'emblée fourni de précieuses indications pour conduire la fouille dans le reste de la butte resté intact. Les recherches y ont été conduites à partir d'un relevé topographique préliminaire (quadrillage général et courbes de niveau) calé sur le point culminant du monticule (fig. 2).

I. LES STRUCTURES ARCHITECTURALES

Cette exploration a mis en évidence un cairn de structure complexe puisque constitué de trois éléments correspondant à autant de phases de construction (fig. 3) :

— Un noyau primaire légèrement décalé vers l'est par rapport au sommet topographique, constitué par un dolmen englobé dans son cairn subcirculaire de 10 à 12 m de diamètre.

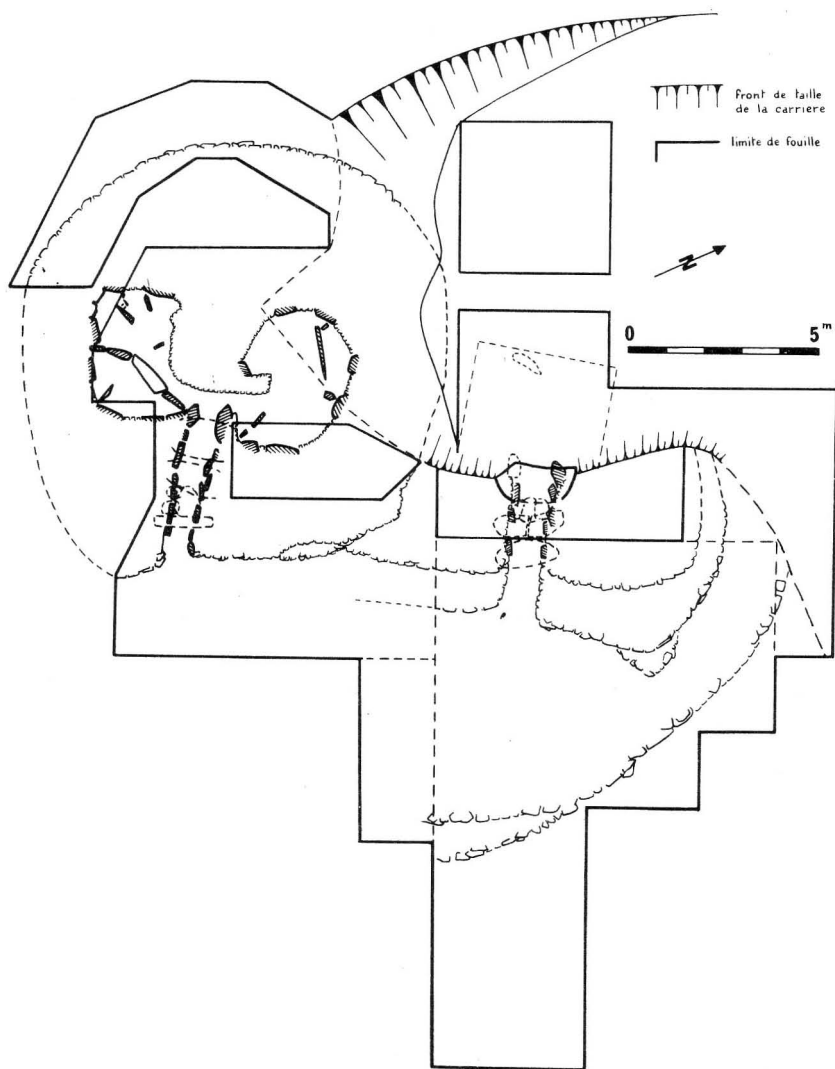


Fig. 3. — Saint-Thois, *cairn de Ty-Floc'h*, plan général des structures dégagées.

— Une adjonction secondaire plaquée sur le flanc nord du précédent, petit cairn, carré cette fois, de 8 à 9 m de côté et contenant également un dolmen.

— Une chape tertiaire ennoyant le tout sous une masse de pierrailles, en calotte sphérique irrégulière, de 25 à 30 m de diamètre, dont l'étalement modéré au cours du temps a conduit à la forme actuelle de la butte.

A. Le cairn primaire

C'est un massif de plaquettes de schiste et de boules en dolérite empilées sans ordre sur toute la hauteur de la butte actuelle et retenues vers l'extérieur par un parement.

Sur la plus grande partie de son tracé, et notamment dans le grand secteur qui a été examiné en détail du nord-ouest au plein sud, ce parement repose sur une assise de fondation faite de grosses boules de dolérite alignées en une file parfois dédoublée. Son élévation comporte également une notable proportion de blocs de dolérite aux formes plus ou moins arrondies dont l'empilement assez incertain ne tient guère que grâce à un fruit notable. Malgré cela, cette structure semble avoir donné des signes de faiblesse dès l'origine puisqu'elle est renforcée en plusieurs points par des gros blocs empilés en contreforts grossiers.

La partie nord a été entièrement détruite par la carrière sur environ 7 m de long, mais les sections ainsi pratiquées montrent clairement que ce parement est une simple ligne d'arrêt pour les matériaux du cairn primaire, sans trace de dédoublement interne ni externe.

A l'est, cependant, la disposition est un peu plus soignée, dessinant une petite façade irrégulièrement rectiligne sur une dizaine de mètres. Les boules de dolérite se font plus rares, ce qui autorise un appareillage plus régulier et plus stable ; malgré cela, le tracé reste hésitant, avec ici ou là des repentirs se traduisant par des sortes de petits balconnets irréguliers notamment près de l'angle nord-est.

C'est dans cette façade que s'ouvre, assez nettement décalée vers le sud, l'entrée du dolmen central dont la première table est en retrait d'environ 1 m sur l'alignement général.

Le dolmen central (fig. 4)

Le couloir, orienté à 130° du nord magnétique environ, est long de 4,5 m. La structure en est largement mégalithique malgré la taille relativement modeste des dalles. On note par ailleurs un évasement assez net de l'entrée vers le fond ; la largeur passe de 0,6 à 0,8 m et la hauteur de 0,8 à 1,2 m. La taille des blocs employés progresse parallèlement ; le dernier trilithe, qui fait nettement saillie à l'intérieur de la chambre, étant d'ailleurs de loin le plus important.

La paroi gauche, qui compte sept piliers en schiste, ne devient mégalithique qu'à hauteur de la première table, après 1 m de rentrant en maçonnerie

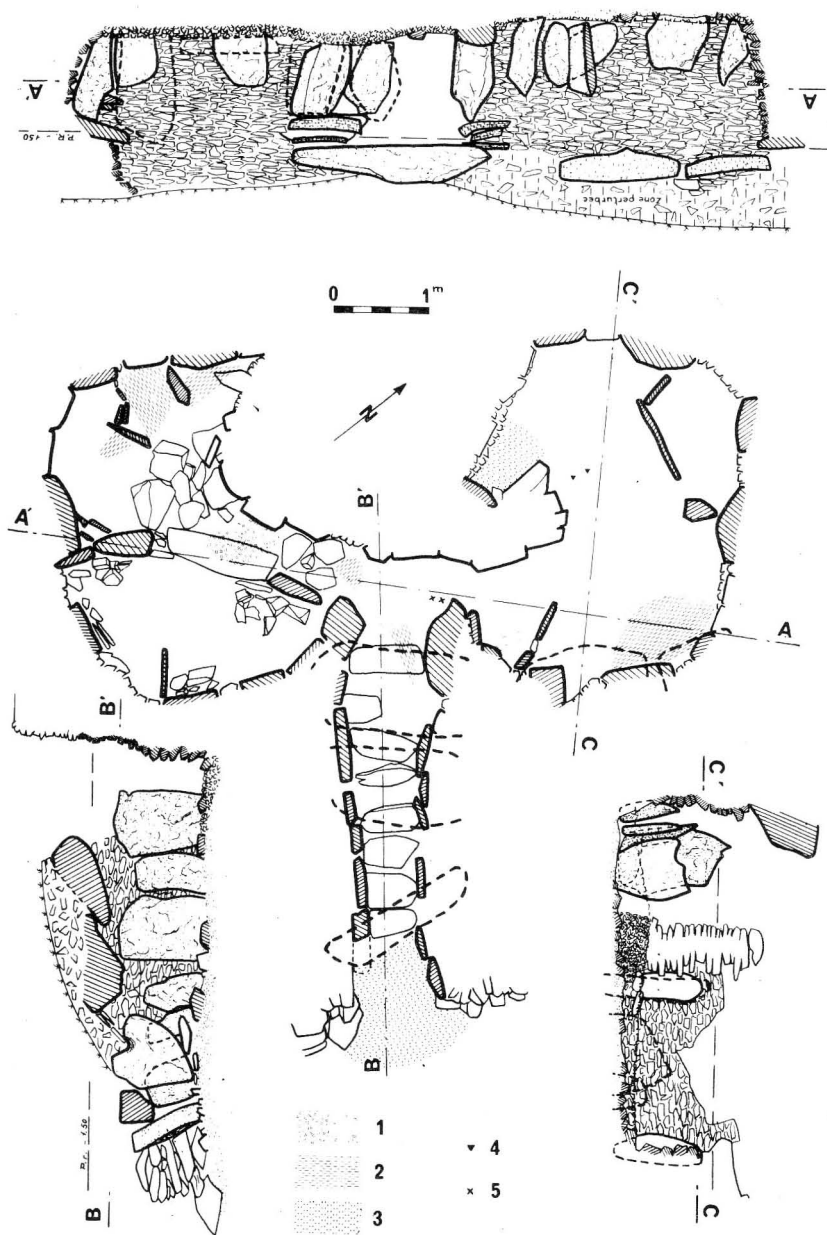


Fig. 4. — Saint-Thois, *cairn de Ty-Floc'h*, dolmen central

1. concentrations de poteries 2. concentrations d'ossements

3. concentrations de charbons de bois 4. silex en place dans le vieux sol 5. molaires de porc

sèche; à droite, au contraire, la série des huit montants, également en schiste, débute au droit du parement de façade.

Le plafond est formé de trois tables transversales en dolérite qui reposent tantôt directement sur les montants, tantôt sur la maçonnerie sèche qui les surmonte. Un espace important (0,7 m de long), entre la première et la deuxième table, est couvert par un assemblage de trois plaques de schiste disposées en long et reposant par leurs extrémités sur les tables; ce dispositif de fortune, bien qu'effondré, a pu être reconstitué sans ambiguïté.

Le sol est assez soigneusement dallé par une série de plaques de schiste disposées transversalement de paroi à paroi au moins dans la partie médiane recouverte par les tables, la concordance entre couverture et pavage semblant trop parfaite pour être fortuite. Ce dallage repose directement sur le vieux sol dont il épouse le léger bombement.

La grande originalité architecturale de cette sépulture réside incontestablement dans sa chambre qui est double; le trilithe terminal du couloir, formé de trois gros blocs de dolérite fait en effet saillie dans une sorte de passage transversal relativement étroit (1 m) qui dessert, à chacune de ses extrémités, une chambre irrégulièrement elliptique.

La chambre nord est la plus vaste et la plus régulière, mesurant 2,5 x 3,5 m environ. Les parois en plaquettes sont renforcées à la base par des blocs de dolérite, encastrés de chant dans la maçonnerie. A l'intérieur, de petites dalles de schiste plantées verticalement dessinent deux épis qui délimitent un compartimentage sommaire en trois « niches » largement ouvertes sur une aire centrale.

La chambre sud est un peu plus petite (3,5 x 2 m) et surtout de plan plus irrégulier par suite du bombement notable de la paroi nord. On y retrouve la maçonnerie renforcée de blocs encastrés et le compartimentage interne, ici plus élaboré puisque se dessinent nettement un grand compartiment sud, un second plus réduit dans l'angle sud-ouest et deux logettes contre la paroi ouest, le tout desservi par un passage laissé libre le long de la paroi nord.

Le sol des deux chambres et du passage transversal est formé d'une sorte de « hérisson » de pierrailles qui régularise le sol naturel sur une épaisseur moyenne de 10 cm environ, ce même lit de pierrailles envahissant le couloir par dessus le pavage. Ce hérisson vient tout naturellement buter contre la base des murs qui reposent sur le vieux sol, les blocs dressés y étant même franchement plantés. Cependant, on note que le mur dont la courbe régulière forme à la fois la paroi nord de la chambre sud et la paroi ouest du passage transversal repose, lui, sur ce hérisson (il se distingue également par la régularité de son appareil, l'absence de tout bloc encastré et la maladresse de ses raccords avec le reste de la maçonnerie). Tout laisse donc penser à un remaniement notable de l'architecture, peut-être consécutif à un effroulement dont le hérisson pourrait représenter la couche de gravats résiduels. On notera également que les compartimentages internes, plantés dans le hérisson mais non dans le vieux sol, semblent bien correspondre à l'état actuel de la chambre et non à un état antérieur.

La couverture de tout cet ensemble (chambres et passage) devait être assurée par un encorbellement de grandes plaques de schiste (0,4 à 0,6 m de long en moyenne), retrouvées enchevêtrées à l'intérieur après leur écroulement qui a dû être assez brutal étant donné l'absence de terre interstitielle. En deux points, la paroi était conservée sur une hauteur suffisante pour montrer l'amorce de cette voûte : à l'extrémité est de la chambre nord, le départ de l'encorbellement surbaissé en « anse de panier », s'appuie sur une grande dalle encastrée horizontalement dans la paroi pour former une sorte de très large « cul-de-lampe ». Dans toute la partie ouest de la chambre sud, le départ de la voûte est au contraire très progressif et un détail remarquable y est bien préservé : deux forts blocs de dolérite formant épi au milieu de la paroi sud portent une large dalle de schiste prise dans la paroi mais dont l'extrémité s'avance ainsi de près d'un mètre à l'intérieur pour supporter le départ de la voûte qui dessine à cet endroit une très nette « ligne d'arête ».

Le matériel

La fouille de ce dolmen central a livré des débris osseux, de la céramique, quelques éléments lithiques et des concentrations de charbon de bois.

Les ossements se présentaient d'une part sous forme de débris très altérés et le plus souvent presque informes entre les pierrailles du hérisson, dispersés un peu partout dans la double chambre avec cependant quelques zones de concentration notable, notamment au débouché du couloir et dans le compartiment est de la chambre nord. D'autre part, des éléments bien mieux conservés reposaient à la surface de ce même lit de pierrailles, les plus représentatifs étant deux fragments d'os longs associés à une dent humaine au débouché du couloir, deux molaires de porc et une voûte crânienne humaine dans le passage, ainsi que tout un ensemble dans les petits compartiments occidentaux de la chambre sud.

Dans le compartiment central reposaient en effet une vingtaine d'os longs humains soigneusement rangés en un véritable « fagot » sur lequel étaient déposés des fragments de bassin assez endommagés. Le compartiment nord paraissait au contraire contenir, parmi d'autres débris, les restes très délabrés d'un individu, en disposition à peu près anatomique pour une position contractée sur le flanc gauche, tête au nord. Le compartiment sud ne recélait qu'une diaphyse de fémur, quelques autres fragments d'os longs et les débris d'un bassin.

Il est impossible de savoir si ce matériel est vraiment représentatif du dépôt originel ou s'il ne s'agit que de quelques pièces miraculeusement échappées à l'acidité des eaux grâce au hasard du trajet des infiltrations entre les dalles enchevêtrées de la couverture effondrée. Il semble bien en tout cas ne pas y avoir de différence de signification entre les débris coincés dans le hérisson et les pièces mieux préservées en surface, toutes les situations intermédiaires ayant pu être observées. Ce sont sans doute les ossements les plus fragmentés, ou ceux qui ont été piétinés, qui se sont insérés entre les pierrailles où ils ont subi une humidité plus grande qui a accéléré leur dégradation.

La céramique comprend essentiellement deux récipients hémisphériques incomplets, trouvés tous deux entre les pierres effondrées de la voûte, un peu au-dessus de la surface du hérisson. L'un (n° 1) gisait incomplet dans l'angle sud-est de la chambre nord, entre la cloison et l'avancée du couloir. Les fragments de l'autre (n° 2), également incomplet, se trouvaient dispersés dans toute la partie centrale de la chambre sud. Cette disposition laisse penser que ces récipients n'étaient pas déposés au sol mais plutôt accrochés aux parois ou à la voûte ou encastrés à une certaine hauteur.

Le silex se limite à une petite lamelle et un éclat dans la chambre nord, à quelques gros déchets de taille dans la chambre sud.

Le charbon de bois était présent à l'état diffus partout entre les pierrailles du hérisson et dans le vieux sol sous-jacent ; une concentration particulièrement notable occupait pratiquement toute la niche sud-ouest de la chambre nord sous la couche de pierrailles jusque sous le massif saillant terminant le mur du passage, paraissant ainsi témoigner d'une activité antérieure au remaniement architectural évoqué plus haut.

B. Le cairn secondaire

Cette seconde structure a été détruite aux deux tiers environ par la carrière ; ce qu'il en reste indique cependant avec une quasi-certitude qu'il s'agissait d'un massif de plan presque carré à angles arrondis, mesurant 8 à 9 m de côté, qui s'appuyait contre le flanc nord-est du cairn primaire. Les trois autres côtés étaient délimités par un double parement maçonné à sec.

La masse du cairn est là aussi faite d'un empilement sans ordre de pierres de taille moyenne, mais les maçonneries des parements sont nettement plus soignées que dans le cairn primaire : appareillage plus régulier et choix plus rigoureux des matériaux éliminant les boules de dolérite leur procurent une plus grande stabilité qui explique le meilleur état des parties subsistantes.

Le plus interne des deux parements apparaît clairement comme la structure maîtresse ; après s'être raccordé en sifflet à la façade du cairn primaire, il en prolonge la façade sud-est, pratiquement en ligne droite sur 7 m de long avant de tourner vers le nord-ouest. C'est dans ce muraillement, conservé par places sur près de 2 m de haut, que s'ouvre directement l'entrée du second dolmen dont la première table, encastrée dans la maçonnerie dont les lambeaux la surmontent encore, est pratiquement à l'alignement.

Le second parement forme, en avant du précédent, une banquette assez régulière, haute de 0,5 m environ en moyenne ; rien n'indique d'ailleurs, dans la disposition des éboulis en particulier, qu'il ait jamais été notablement plus haut. La largeur de cette banquette dépasse 1,5 m à l'angle nord-est qui forme d'ailleurs un saillant notable lui-même doublé par un petit massif complémentaire ; à hauteur de la jonction avec le cairn primaire, cette banquette se réduit à moins d'un mètre et elle semble avoir, ensuite, doublé la façade du cairn primaire parallèlement à son propre parement jusqu'à l'entrée du dolmen central. On notera enfin que cette structure n'est pas rectiligne mais

légèrement et assez régulièrement concave sur les quelque 8 m où nous avons pu la dégager et l'étudier.

Sur le flanc nord-est, ce parement externe se rapproche beaucoup du mur principal et la banquette ne mesure plus guère que 0,5 m de large. Il n'en reste malheureusement plus trace ni dans l'angle nord ni au dos du cairn où le mode de raccordement au cairn primaire est inconnu.

Le dolmen nord (fig. 5)

Seul le couloir en est bien préservé ; long de 3 m environ, il est de facture plus irrégulière que celui du dolmen central. On y retrouve cependant l'orientation générale au sud-est, la tendance à l'élargissement en largeur et en hauteur de l'entrée vers le fond, l'achèvement par un trilithe relativement monumental faisant saillie à l'intérieur de la chambre ; bien qu'un de ses piliers ait été renversé par la pelleteuse, ce dispositif a pu être restitué sans ambiguïté. La réalisation des parois fait cependant une plus grande part à la maçonnerie sèche dont de larges panneaux occupent toute la hauteur de chaque côté des premiers piliers, à droite comme à gauche. Le pavage, également réalisé en dalles disposées transversalement, est incomplet. La couverture est assurée par trois tables en dolérite ; un vide entre la deuxième et la troisième est garni par trois plaques de schiste disposées en long, selon un dispositif déjà noté dans le dolmen central.

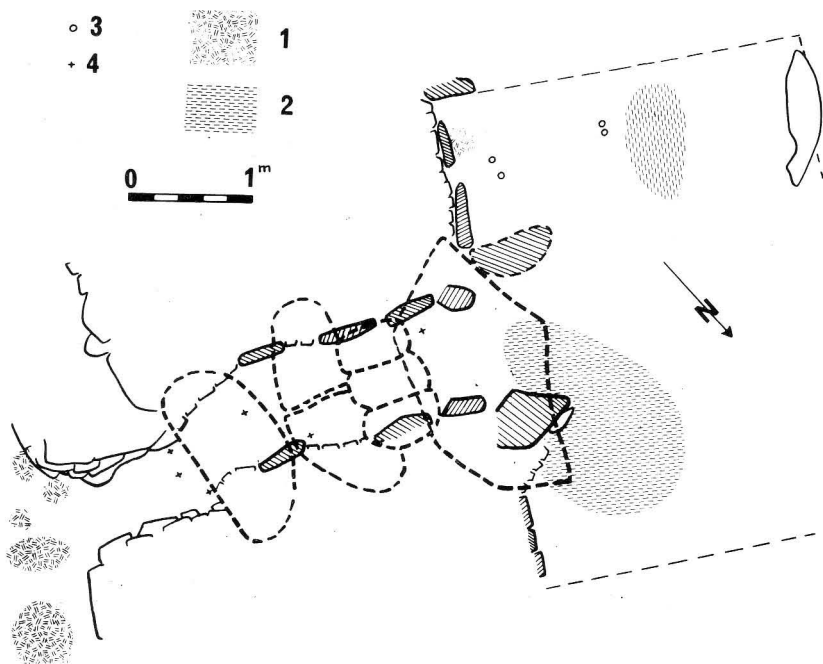


Fig. 5. — Saint-Thois, *cairn de Ty-Floc'h*, dolmen nord.

1. poteries 2. ossements 3. perles 4. silex.

La chambre a été presque totalement détruite; seule subsiste la paroi sud-est dans laquelle débouche le couloir en position légèrement décentrée vers le sud. Cette paroi est sensiblement rectiligne sur 4 m de long; elle est entièrement réalisée en maçonnerie sèche de plaquettes schisteuses, mais sa base est plaquée d'une série de petites dalles jointives, dressées sur chant. Le coin sud est marqué sans ambiguïté par un retour à angle droit de la maçonnerie et une dalle dressée encore en place. L'angle est ne se note plus que par l'arrêt brutal de la paroi maçonnée coïncidant au sol avec une différence de nature de la terre, plus brune et moins chargée de pierres à l'emplacement de la chambre.

Aucune autre structure ne permet de reconstituer avec certitude la forme de cette chambre, l'arasement ayant pratiquement atteint le rocher dans toute la partie occidentale. Seule une fosse allongée creusée dans le roc pourrait correspondre à un calage de pilier; à partir de ce seul indice, on peut envisager une salle subrectangulaire, de 4 x 3 m environ. Immédiatement au sud du couloir, la portion la mieux préservée de la paroi montre le départ d'un encorbellement qui devait recouvrir en totalité cette chambre; en effet, l'exploitation de la carrière n'avait rencontré dans ce secteur que des pierres plates de taille modeste correspondant sans doute à la voûte effondrée, mais aucun bloc mégalithique.

Le remplissage de cette sépulture ayant été lui aussi gravement perturbé par l'exploitation de la carrière, on ne le connaît que très imparfaitement. Dans le couloir, le pavage était surmonté, comme dans le dolmen central, par un lit de pierrailles d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur, dont les interstices, libres à la partie supérieure, étaient colmatés vers la base par de l'argile d'infiltration. Ce lit de pierraille était également présent le long de la paroi sud-est de la chambre; il est impossible de dire s'il la garnissait en totalité ou non.

Le matériel

Ce qui a pu en être sauvé se trouvait, comme pour le dolmen central, à la fois sur le lit de pierrailles et dans la terre sous-jacente; ici encore, il comprend des ossements, de la céramique et du lithique.

Les ossements qui nous sont parvenus (d'autres fragments semblent bien avoir été détruits au moment de la découverte) sont moins nombreux et moins bien conservés que dans le dolmen central, mais leur répartition est stratigraphiquement identique: au débouché du couloir, quelques fragments d'os longs et une demi-mandibule humaine ont été recueillis en surface des pierrailles par les inventeurs. Entre ces pierrailles et jusque dans la couche terreuse sous-jacente, de multiples petits débris extrêmement friables ont été retrouvés, principalement en deux zones; d'une part, autour du pilier nord du trilithe terminal du couloir, approximativement dans la région ayant livré les ossements de surface donc, et d'autre part, aux alentours du vase n° 4.

Le matériel lithique comprend d'une part six petits éclats et un nucléus de silex trouvés dans le couloir, et d'autre part une série de minuscules perles discoïdes entre les emplacements des deux vases 3 et 4.

La poterie comprend trois ensembles :

— Un curieux petit vase polypode reposait dans l'angle sud de la chambre, sur un lit de pierrailles (n° 3).

— Un petit vase globuleux (n° 4) était enfoui dans la couche terreuse, assez près de l'emplacement supposé de l'angle ouest; on ignore si les pierrailles recouvraient ou non cet endroit.

— Quelques tessons épars et des fragments de deux vases hémisphériques (n°s 5 et 6) proviennent du vieux sol, immédiatement devant l'entrée du couloir.

C. Le cairn tertiaire

Une simple estimation même très sommaire du volume des matériaux constituant le cairn montre que celui-ci ne peut, dans sa totalité, résulter de l'effondrement et de l'étalement des cairns primaire et secondaire, à moins de leur supposer une hauteur véritablement considérable, difficile à imaginer devant la médiocrité et l'instabilité des structures conservées.

Les observations de fouille confirment d'ailleurs ce point de vue : en façade des cairns primaire et secondaire notamment, se distinguait fort bien un cône d'éboulis pierreux, pauvre en terre interstitielle, plaqué sur les parements subsistants, dont la largeur au sol ne dépassait guère trois mètres avec une pente assez raide, de l'ordre de trente à quarante degrés, ce qui suppose qu'elle ait été assez rapidement protégée.

Ces éboulis sont en effet recouverts par une masse de pierrailles en désordre, de calibre moyen plus grossier et plus disparate, davantage mêlées de terre, qui constituent toute la partie périphérique de la butte jusqu'à une ligne de gros blocs alignés en une sorte de cordon périphérique, assez frustement assemblés, par places uniquement, sur deux ou trois assises au maximum. Vers le sud-est qui correspond à la ligne de pente du terrain, ce cordon se dédouble comme pour mieux contenir la poussée des matériaux, maximale dans cette direction. Au-delà de cette ligne de blocs, le cairn n'est plus constitué que par des pierrailles sans ordre mêlées de terre, représentant manifestement, l'étalement progressif de la butte.

Cette chape qui a ainsi condamné le double cairn central alors qu'il était déjà ruiné, mais alors que cette dégradation était encore récente comme en témoigne l'aspect des éboulis, repose sur un vieux sol représenté par un simple lit de terre humique plaqué sur les irrégularités du substratum rocheux tout proche. Un décapage extensif de cette surface, en avant de la façade du cairn secondaire, n'a pratiquement rien donné, si ce n'est quelques charbons de bois dispersés avec ça et là quelques concentrations dont la plus notable se trouvait devant l'entrée du dolmen central.

Peut-être doit-on rattacher à cette phase tardive de l'histoire du monument les deux vases hémisphériques (n°s 7 et 8) dont les fragments ont été recueillis dans les éboulis du cairn secondaire, un peu au nord de l'entrée du dolmen; il est cependant impossible d'affirmer qu'ils ne se trouvaient pas de

longue date accrochés ou encastrés dans le parement lorsque l'effondrement s'est produit.

II. ÉTUDE DU MATÉRIEL

A. Céramique (fig. 6)

La fouille a livré une série de tessons à partir desquels il est possible de reconstituer huit vases néolithiques différents. Quelques fragments isolés, manifestement néolithiques mais sans caractères morphologiques particuliers, ainsi que des intrusions tardives (fragments de *tegulae*, de tuyaux de pipe, etc.) trouvés en surface ou en zones perturbées ne seront pas décrits ici.

Le vase n°1 (dolmen central, chambre nord) reposait en place sur les pierrailles du hérisson; c'est un bol hémisphérique (D. = 110 mm, H. = 70 mm), incomplet, à paroi épaisse (6 à 9 mm), la pâte est assez fine malgré quelques gros grains de quartz épars. La teinte moyenne est un brun légèrement jaunâtre (10 YR 4/4) [2], assez uniforme sur les deux faces comme en section. Le bord est simplement arrondi, aucun organe de préhension n'est attesté.

La grande originalité de cette poterie est l'énorme ombilic hémisphérique (D. = 40 mm, H. = 15 mm) qui en occupe le fond et qui amène à s'interroger sur la signification de ce vase. Sa forme générale est classique dans le Néolithique moyen armoricain et l'on peut être tenté de le rapprocher de la série déjà longue des vases à aménagements internes particuliers (cupules, cloisons, «anses perforées», etc.) dont l'usage réel, bien que fort hypothétique, semble assez logiquement lié à l'emploi d'infusions ou de décoctions dont il convenait de retenir les parties solides. Une telle fonction semble cependant difficile à concevoir ici, aussi peut-on envisager de retourner littéralement le problème: disposée le fond en l'air, cette poterie devient étrangement proche, en effet, de certains «vases-supports» ou «brûle-parfums» encore appelés «coupes à pied creux», classiques du chasséen de l'Ouest; on pensera en particulier à l'exemplaire du dolmen de Mané-Beg-Portivy que son inventeur, Z. Le Rouzic, décrivait justement comme un «bas de vase (dont) le fond est repoussé, excessivement rond» (3). L'exemplaire de Ty-Floc'h pourrait ainsi être considéré comme un archétype, encore mal dégagé des critères de la production céramique courante, de cet objet si particulier.

Le vase n° 2 (dolmen central, chambre sud) est représenté par une quinzaine de tessons relativement dispersés, à la surface du hérisson et entre les dalles enchevêtrées du remplissage. C'est un bol trapu à fond légèrement aplati et ouverture faiblement rétrécie (D. = 135 mm, H. = 90 mm). Il est

(2) Les codes de couleurs sont donnés à partir de *Munsell Soil color charts*, Baltimore, édition 1975.

(3) Z. LE ROUZIC, Carnac, fouilles faites dans la région en 1901 et 1902. Dolmen de Beg-Port-Blanc, commune de Saint-Pierre-Quiberon, dans *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1902, p. 289-295. — J. L'HELGOUACH, *Les sépultures mégalithiques en Armorique*, Rennes, 1965, p. 95, fig. 37.

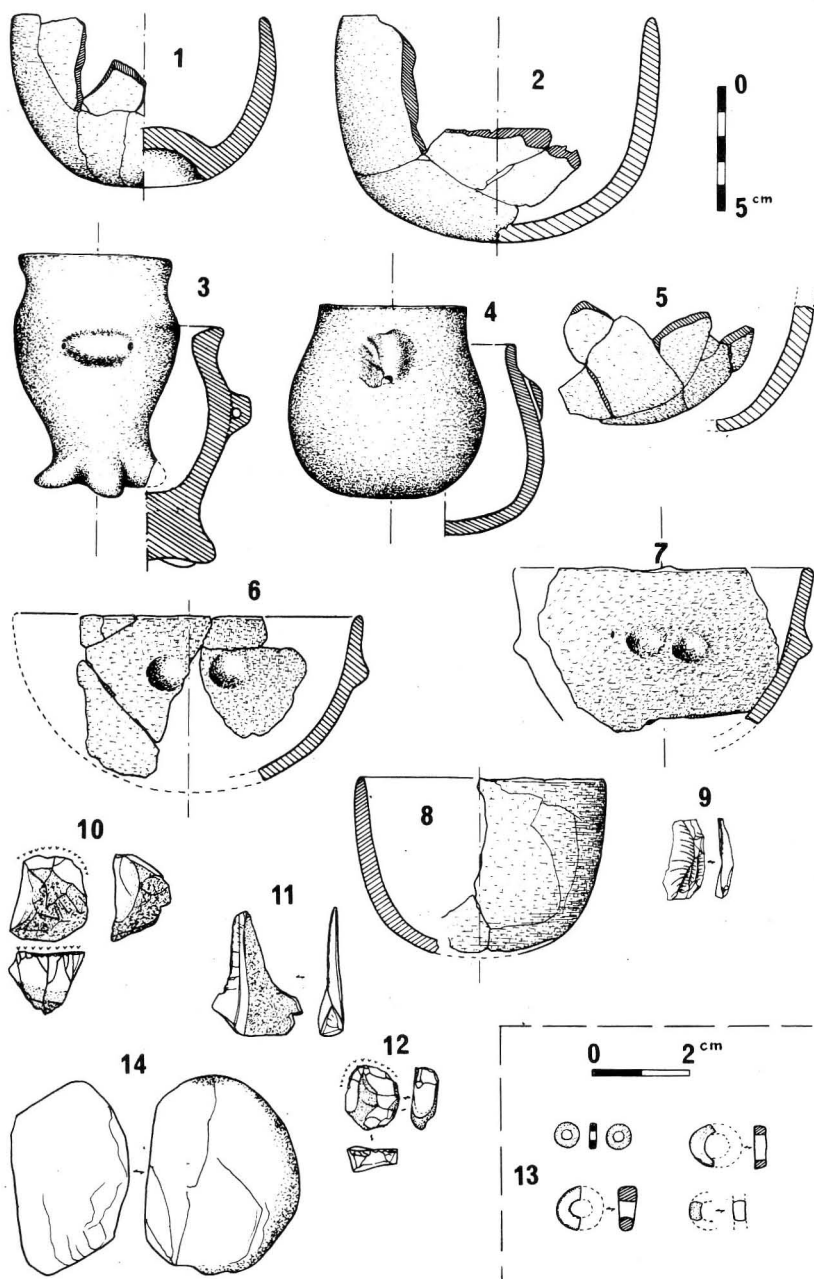


Fig. 6. — Saint-Thois, *cairn de Ty-Floc'h*, matériel céramique et lithique.
Les numéros renvoient au texte.

d'une pâte fine et serrée mais riche en grains de quartz dont quelques-uns, très gros, expliquent probablement l'épaisseur de la paroi (jusqu'à 10 mm). Le bord est une simple lèvre arrondie ; les deux surfaces sont régulières et sommairement lissées mais une légère tréaillure pulvérulente affecte certains tessons comme s'ils avaient été au feu. La teinte générale est un brun clair assez chaud en surface externe (7,5 YR 5/4), plus rosé et plus clair en cassure (5 YR 6/4). La cuisson n'a laissé subsister qu'un très mince liséré noirâtre au cœur des tessons.

Outre ces deux vases, le dolmen central a livré quelques fragments semblant appartenir à deux pots différents, tous deux à surface irrégulièrement marbrée de noir. L'un montre une pâte assez proche du n° 1 mais le second, friable et de couleur brun jaunâtre clair, se distingue par la présence de nombreuses paillettes de mica blanc.

Le vase n° 3 (dolmen nord, sud-est de la chambre) reposait en place sur le hérissou de pierrailles ; c'est un curieux petit récipient polypode dont la silhouette générale évoque assez bien une capsule de pavot (D. = 68 mm, H. = 97 mm). La pâte est fine et homogène, la surface très régulière et soigneusement lissée, de teinte brun pâle faiblement marbré de grisâtre et de rougeâtre (moyenne proche de 10 YR 6/4). On note aussi quelques petits encroûtements noirâtres superficiels et probablement secondaires. La paroi est très épaisse par rapport à la taille (6 à 8 mm), mais de teinte uniforme en section.

La lèvre est arrondie mais très éversée au point de former un véritable marli d'environ 8 mm de large. Le col est bien dessiné et se raccorde doucement à la panse avec cependant, par places, une ébauche d'angulation. Le bas de panse est ovoïde mais il se fond dans une embase massive qui s'étale en cinq pieds courts et arrondis. A hauteur de son diamètre maximum, la panse s'orne d'un très gros bouton saillant allongé horizontalement et percé de bout en bout d'une empreinte de paille.

Le vase n° 4 (dolmen nord, sud-ouest de la chambre) provient, lui, du niveau terreux de base du remplissage correspondant vraisemblablement au vieux sol remanié par l'utilisation du dolmen. C'est une petite « bombe » à fond légèrement aplati et ouverture nettement rétrécie terminée par une lèvre éversée, arrondie ou quelque peu pincée selon les endroits (D. = 79 mm, H. = 78 mm). Un bouton presque tronconique a été plaqué sur le haut de la panse en moulant une paille disposée verticalement contre la paroi du vase ; un fragment manquant, on ignore si ce bouton est unique ou s'il avait originellement son vis-à-vis. Les surfaces externes et internes sont régulières et bien lissées mais quelque peu corrodées ; la teinte moyenne est un brun chaud proche de 7,5 YR 5/4, les cassures montrent une pâte fine, poreuse, épaisse de 5 mm environ, à menues paillettes de mica blanc, avec une zone noirâtre centrale assez importante.

Le vase n° 5 (dolmen nord, nord-est de l'entrée) n'est en fait qu'un fragment de fond, trouvé écrasé sur place dans le vieux sol. Le galbe semble indiquer un vase de taille moyenne, à pâte fine, friable, riche en petites paillettes de mica blanc, de teinte jaunâtre clair (10 YR 6/4). Les surfaces

sont brutes de modelage et, à l'extérieur, la teinte glisse légèrement vers le rouge sous un encroûtement superficiel noirâtre.

Le vase n° 6 (dolmen nord, devant l'entrée) a pu être reconstitué à partir de nombreux débris dispersés dans le vieux sol; c'est une forme basse, en calotte sphérique (D. = 145 mm, H. = 70 mm), à lèvre arrondie, orné au tiers supérieur d'au moins une paire de petits boutons hémisphériques. La paroi est épaisse de 5 à 6 mm, la pâte est fine, noirâtre en section; les surfaces sont soignées mais non lissées, quelques raclures horizontales soulignant le bord. La teinte moyenne est un brun chaud (7,5 Y 5/4) avec marbrures noirâtres.

Le vase n° 7 (éboulis de la façade) n'est représenté que par un grand tesson qui appartient à un bol évasé à fond probablement arrondi ou légèrement ovoïde (D. = 125 mm, H. = 75 mm). La lèvre, amincie, est légèrement roulée vers l'intérieur. Comme le précédent, il est orné d'une paire de boutons hémisphériques, mais placés presque à mi-hauteur. La teinte va du brun au brun-noir (10 YR 5/3 à 3/2). La pâte est dure, à texture serrée malgré quelques gros quartz et quelques pores. L'épaisseur est de 5 à 6 mm. La face interne montre des traces de modelage, en particulier deux enfoncements sous les boutons, tandis que la surface externe est légèrement corrodée.

Le vase n° 8 (éboulis de la façade) est un récipient assez massif, représenté par un gros fragment et cinq tessons. Le fond est nettement aplati et l'ouverture légèrement rentrante à lèvre amincie. Aucun organe de préhension n'est attesté. La pâte, friable et riche en mica blanc, se desquame sans doute après avoir été au feu (la surface externe est en effet très charbonnée). La teinte, uniforme en section, est un brun jaunâtre clair (10 YR 6/4).

B. Matériel lithique

Le silex ne constitue qu'une série médiocre en quantité comme en qualité; le dolmen central a livré, dans sa chambre sud, dix-huit fragments issus du débitage de deux galets différents, l'un brun noirâtre à cortex épais et l'autre gris-beige légèrement pommelée. Seul un médiocre éclat lamellaire de 32 mm (n° 9) et un petit nucleus pyramidal retouché en une sorte de rabot mal venu (n° 10), tous deux en silex noir, dépassent le niveau du simple déchet de débitage dans cette série. Dans la chambre nord, seule une petite lamelle gris clair, longue de 24 mm, est à noter.

Six déchets de taille gris-beige, provenant là aussi du débitage d'un même galet, ont été rencontrés dans le couloir du dolmen nord; un seul présente de fines esquilles d'usage, bien régulières (n° 11).

Hors des sépultures quelques éclats étaient dispersés, soit dans le vieux sol aux abords de l'entrée du dolmen nord, soit dans la masse du cairn; parmi ces derniers, un seul était véritablement retouché, en petit grattoir unguiforme (n° 12).

Les parures sont représentées par une série de minuscules perles, trouvées dans le sol de la chambre du dolmen nord (n° 13). Une seule a été retrouvée intacte; en ardoise, elle ne mesure que 5 mm de diamètre et 1,5 mm

d'épaisseur avec bords abrupts parfaitement régularisés et perforation cylindrique de 1,5 mm de diamètre exactement centrée. Deux autres, de même matière et de dimensions analogues, ne sont connues que par des fragments et une quatrième, également brisée par la moitié, est un peu plus grande (D. = 8 mm, E. = 4 mm), façonnée dans une pierre dure de belle teinte vert franc avec mouchetures noires (variscite ?). Enfin, on peut rapprocher de cette série un petit fragment d'os plat présentant la trace d'une perforation.

Les « divers » regrouperont un peu arbitrairement deux petits galets en roche dure, trouvés dans le dolmen nord, dont l'un présente quelques faibles traces de lustré tandis que l'autre est piqué à l'une de ses extrémités, et enfin quelques percuteurs en quartz gros comme le poing en moyenne, rencontrés isolément dans le cairn et dont le n° 14 est certainement le plus représentatif.

III. CONCLUSIONS

Les enseignements de ces sept semaines de fouille de sauvetage sont nombreux et de plusieurs ordres. Tout d'abord, il apparaît à l'évidence, que ce monument est à rattacher au grand ensemble des sépultures mégalithiques à chambre et couloir, et nous reviendrons sur ses affinités architecturales.

Géographiquement, ce site apparaît bien isolé, à une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau de ses plus proches parents du littoral bigouden et à plus de cinquante des premiers dolmens morbihannais. Vers le nord-ouest, le hiatus est encore plus considérable puisqu'il dépasse soixante kilomètres si l'on fait abstraction de monuments comme celui de Brennilis qui semble procéder d'une tradition différente et de quelques mauvaises descriptions pour le moins ambiguës de sites au fond de la rade de Brest.

La distance de la mer, trente kilomètres depuis le fond des baies de Douarnenez ou de Concarneau, est également remarquable pour un dolmen à couloir, les seules pénétrations comparables dans la péninsule armoricaine étant les monuments des landes de Lanvaux, de Malestroit à Colpo, au nord de Vannes. Quoi qu'il en soit, l'implantation apparaît typiquement dolménique, en couronnement de colline dominant un large territoire.

Il convient également de souligner la position géologique, sur les coulées doléritiques de la base du carbonifère qui ont fourni les gros blocs massifs de l'ossature mégalithique ainsi que certains des moellons. Mais un autre rapprochement peut être fait, qui n'est peut-être pas fortuit ; ces formations sont en effet l'équivalent stratigraphique des coulées de la région de Gouarec — Mûr-de-Bretagne qui ont alimenté en « dolérite du type A » les grandes fabriques de haches polies de Plussulien (4). Il n'est pas impossible qu'ici aussi, les néolithiques aient été attirés par les qualités mécaniques de cette roche... Seule la prospection intensive de toute cette région, actuellement en cours, pourra confirmer ou infirmer ce qui n'est actuellement qu'hypothèse de travail.

(4) Carte géologique détaillée de la France au 1/80 000, feuille de Châteaulin (2^e édition).

On remarquera enfin qu'avec la découverte de Ty-Floc'h, survenant après celle des ateliers de Plussulien (5), mais aussi après les indices de mise en culture ancienne révélés par les tourbières de Brasparts (6), le bassin de Châteaulin dans son ensemble apparaît maintenant cerné par des traces d'occupation néolithique dès le quatrième millénaire. Ceci conforte un peu plus l'idée d'une pénétration généralisée de la péninsule dès cette époque même si, ne nous leurrons pas, elle est restée sans doute bien ténue et clairsemée comparativement à l'occupation de la bande côtière.

Au plan architectural, on est frappé d'emblée par la médiocre qualité générale de la construction, comparée aux réalisations équivalentes du littoral. Il est difficile de démêler ce qui est dû à la mauvaise qualité des matériaux disponibles et ce qui incombe au manque de savoir-faire d'une communauté qui devait malgré tout être assez marginale. Toujours est-il que le monument est le résultat manifeste d'expédients, voire de bricolages plus ou moins heureux comme les contreforts du cairn central, les dallettes comblant les vides entre tables de couverture ou la reprise du dolmen central, très probablement à la suite d'un effroulement. Au-delà de ces faiblesses techniques, on sent cependant un acquis culturel bien assimilé qui se manifeste par la précision du plan de départ qui intègre même d'emblée les éléments nécessaires à la réalisation de certains détails des parties hautes (c'est le cas de la cloison de la chambre sud, disposée pour recevoir une ligne d'arête de la voûte, par exemple).

Ceci nous amène à rechercher avec plus de précision les affinités de cette architecture; des grands cairns archaïques du Léon ou du Morbihan, on retrouve ici la tendance au colossal, la disproportion entre la masse totale et le volume « utile » des chambres, les parements maçonnés en hautes façades; on retrouve également des conceptions comme la disposition parallèle des sépultures et l'accroissance progressive en un ensemble qui sait cependant rester cohérent.

Dans le nord-ouest du Finistère, un de ces grands monuments présente des similitudes tout à fait troublantes avec celui de Ty-Floc'h : l'île Carn en Ploudalmézeau, fouillé par M. P.-R. Giot (7). Dans les deux cas, on observe en effet l'ensevelissement d'un cairn rectangulaire, lui-même résultat d'une histoire complexe, dans un énorme massif circulaire dont le but principal semble avoir été de condamner, voire de faire disparaître un monument primitif qui, là comme ici, commençait d'ailleurs à se dégrader. Le parallélisme va plus loin encore puisque l'un des trois dolmens de Carn, tout comme

(5) C.-T. LE ROUX, *Les fabriques de haches polies en Bretagne, bref état de la question*, dans 98^e Congrès national des sociétés savantes, Saint-Etienne, 1973, p. 9-20; *Fabrication et commerce des haches en pierre polie*, dans *Dossiers de l'archéologie*, 11, 1975, p. 42-55.

(6) W. VAN ZEIST, *Recherches palynologiques en Bretagne occidentale*, dans *Noroi*, 10^e année, n° 37, 1963, p. 5-19; *A palaeobotanical study of some bogs in Western Brittany*, dans *Palaeohistoria*, t. 10, 1964, p. 157-180.

(7) P.-R. GIOT, J. L'HELGOUACH, J.-L. MONNIER, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 169-171. — P.-R. GIOT, *Barnenez, Carn, Guennoc* (à paraître).

la sépulture centrale de Ty-Floc'h, présente deux chambres desservies par un même couloir. Cependant, le mobilier tardif recueilli dans ce double dolmen semble indiquer que l'emmurement fut, à Carn, relativement tardif, alors que rien ne plaide en ce sens à Ty-Floc'h, au contraire.

Un autre rapprochement s'impose bien entendu avec les dolmens à couloir du sud-ouest du Finistère, région où l'on rencontre des sépultures à chambre simple, des monuments très particuliers, dits « à chambre compartimentée », mais aussi des exemplaires quelque peu hybrides comme le grand tumulus de Rosmeur à Penmarc'h, exploré par A. et P. du Chatellier, en 1861, et aujourd'hui pratiquement détruit, hélas (8).

D'après les documents que nous possédons, le monument de Rosmeur était une butte ovalaire d'une quarantaine de mètres de diamètre, renfermant un noyau rectangulaire beaucoup plus petit qui contenait lui-même plusieurs structures dont la plus remarquable était un dolmen à couloir à vaste chambre en maçonnerie sèche. La couverture était une voûte basse en larges dalles encorbellées, soutenues par une notable avancée du couloir et par trois piliers internes, dont l'un disposé en épi contre la paroi.

On retrouve là bien des caractères du monument de Saint-Thois, et s'il est logique de faire du dolmen de Rosmeur une sorte de prototype des sépultures à chambre compartimentée, on ne s'étonnera pas que des rapprochements fort précieux puissent également être tentés avec ces dernières. Le compartimentage de la chambre y est en général bien plus régulier, mais certains ensembles parmi les moins « mégalithiques », comme celui de Kerleven à La Forêt-Fouesnant, montrent (9) un cloisonnement sommaire dont la fantaisie n'est pas sans rappeler ce que l'on observe à Saint-Thois. La pénétration du couloir à l'intérieur de la chambre y existe comme à Rosmeur. Sur d'autres sites, tel celui de Quélarn à Plobannalec, actuellement fouillé par M. P.-R. Giot (10), cette avancée se transpose en un trilithe presque colossal par rapport aux autres éléments du couloir, apparemment destiné à servir de culée pour la couverture des chambres, ce qui rappelle indéniablement la disposition observée dans les deux dolmens de Ty-Floc'h.

Dans le mobilier recueilli, les perles discoïdes en schiste retrouvées sont remarquablement semblables à celles trouvées dans les monuments anciens de Carn et Guennoc III (7) ou dans le monument composite de Beg-an-Dorchenn (dont la partie ancienne semble d'ailleurs être, là aussi, une chambre plus ou moins compartimentée) [11]. Si la détermination de « varis-

(8) P. DU CHATELLIER, *Les deux tumulus de Rosmeur, pointe de Penmarc'h (Finistère)*, dans *Matériaux*, t. 10, 1879, p. 145-154.

(9) C.-T. LE ROUX et J. L'HELGOUACH, *Le cairn mégalithique avec sépultures à chambres compartimentées de Kerleven, commune de La Forêt-Fouesnant (Finistère)*, dans *Annales de Bretagne*, t. 74, 1967/1, p. 7-52.

(10) Nous remercions bien sincèrement M. Giot pour les informations inédites qu'il a bien voulu nous donner sur cette fouille encore en cours.

(11) P.-R. GIOT, *Le tumulus mégalithique de Beg-an-Dorchenn en Plomeur (Finistère)*, dans *Gallia*, t. 5, 1947, p. 167-170.

cite » se confirme à l'analyse pour la quatrième, cela ouvrirait un parallélisme intéressant avec la zone morbihannaise et une présomption d'attribution chasséenne pour l'ensemble de ce qui était probablement une parure composée.

C'est cependant la céramique qui, de loin, fournit la documentation la plus abondante et la plus explicite ; nous avons vu qu'elle comprend essentiellement des vases à fond rond dont deux (n^{os} 6 et 7) portent des paires de petits boutons, décor classique dans le Sud-Finistère où il apparaît dans plusieurs sépultures à chambre compartimentée (Kerleven, Kervadel, ou, tout récemment, Quélarn...). Par ailleurs le petit vase globuleux n^o 4 peut être considéré comme une variante du type « Le Souc'h », lui aussi bien attesté entre autres dans ces mêmes monuments ; il est également très proche d'un des vases du cairn de Larcuste à Colpo. Tous ces récipients sont actuellement considérés comme appartenant au « cortège » chasséen régional (12).

On notera que ces formes n'apparaissent pas dans le dolmen central qui n'a livré qu'un bol (n^o 2) trop ubiquiste pour alimenter utilement la discussion et le vase ombiliqué n^o 1, peut-être, on l'a vu, une forme archaïque de « vase-support » ou coupe à pied creux et attribuable alors au chasséen également (3).

Seul le petit polypode n^o 3 semble se placer à part ; cependant, ses qualités plastiques, la présence d'un gros bouton perforé et la finition des surfaces plaident fortement pour son rattachement au même ensemble. Il s'agit sans doute d'une de ces formes trop occasionnelles pour que des séries en soient conservées qui auraient permis de mieux les situer. Un petit vase à fond massif plat et épaté, avec coupelle interne et bouton perforé externe, associé précisément, dans le dolmen de Mane-Beg-Portivy, au « vase-support » que nous rapprochions plus haut du n^o 1, montre que ce type de forme est sans doute moins aberrant qu'on pourrait le penser (3).

L'ensemble de la céramique de Ty-Floc'h apparaît finalement comme assez homogène, fortement influencé par la culture chasséenne. On peut envisager de dater ce matériel de la première moitié du quatrième millénaire.

Deux dates radiocarbone ont pu être observées pour le dolmen central (13). Le premier échantillon (GIF 5233) correspond aux charbons de bois recueillis devant l'entrée, dans le vieux sol scellé par le cairn tertiaire ; il s'agit vraisemblablement de grains perdus à l'occasion de plusieurs fréquentations, étalées sur un certain laps de temps s'achevant à la condamnation de la sépulture. Le résultat (4670 ± 80 ans, soit 2720 B.C.) correspond à une date calibrée d'environ 3500 ans av. J.-C., ce qui placerait l'abandon du monument vers le milieu du quatrième millénaire.

(12) J. L'HELGOUAC'H, *op. cit.* — P.-R. GIOT, J. L'HELGOUAC'H, J.-L. MONNIER, *op. cit.*

(13) Tous nos remerciements vont à Mme G. Delibrias, responsable du Laboratoire du radiocarbone au Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette, qui a bien voulu accepter de traiter ces échantillons.

La seconde date (GIF 5234) a été fournie par la concentration charbonneuse de la chambre nord, rappelons-le, dans le vieux sol sous le hérisson lui-même surmonté par la reprise de maçonnerie. L'âge obtenu (5580 ± 120 ans, soit 3630 B.C., c'est-à-dire environ 4400 avant notre ère en chronologie calibrée) met la construction du cairn primaire en parallèle avec l'agrandissement de Barnenez, par exemple. Mais si l'on considère les dates obtenues pour différents monuments anciens en tenant compte de leurs marges d'incertitude dont les « fourchettes » se recoupent assez largement, on peut considérer que le cairn primaire de Saint-Thois fait partie de la première grande vague de constructions dans laquelle les datations radiométriques sont actuellement incapables de mettre clairement en évidence une évolution architecturale, probablement rapide et buissonnante à la fois, que l'examen des monuments permet pourtant de pressentir empiriquement.

Le cairn de Ty-Floc'h est, à ce jour, avec celui de Roc'h-Avel en Landéda (14), le seul monument de cette « première vague » à avoir livré des ossements dans des conditions permettant des constatations intéressantes, les rares autres séries (Conguel et Port-Blanc, dans la presqu'île de Quiberon, La Torche en Plomeur) semblant plus tardives, à en juger par le matériel associé.

Ce témoignage, aussi incomplet soit-il, est donc extrêmement précieux. Tout d'abord, il confirme, s'il en était besoin, le rôle funéraire de ces monuments dès leur origine, en Bretagne tout comme dans les régions voisines plus favorisées par les conditions de conservation. Il montre également qu'il ne s'agit pas d'un simple caveau où étaient disposés les corps mais plutôt d'un « ossuaire », et encore ce dernier terme doit-il être pris dans un sens très élargi. Ce qui frappe, en effet, ce n'est pas tant l'effectif (quatre ou cinq individus dans le dolmen central), car on ignore si d'autres restes ne se sont pas totalement évanouis, mais plutôt la disposition et l'état de ces ossements humains ou d'animaux qui indiquent des manipulations *post mortem* sans doute complexes et multiples, mais hélas impossibles à reconstituer.

On a cependant la chance d'entrevoir, même si c'est encore à travers un voile épais, la complexité des comportements liés à la mort chez ces premiers grands bâtisseurs de l'Occident ou, du moins, de prendre clairement conscience du gouffre séparant l'univers mental d'une société qui devait, grâce à cette architecture, vivre en convivialité quasi constante avec ses défunts, de cultures à tombes scellées qui, comme la nôtre, considèrent au contraire comme un « viol » le fait de « troubler leur repos ».

(14) P.-R. GIOT, B. HALLEGOUET, J.-L. MONNIER, *Le cairn au péril de la mer de l'îlot de Roc'h-Avel en Landéda (Finistère)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 23-31.

APPENDICE

PIERRE-ROLAND GIOT

Etude anthropologique des ossements du cairn de Ty-Floc'h en Saint-Thois.*Dolmen central*

Le couloir d'accès a donné deux molaires de porc et la partie supérieure d'un fémur droit humain adulte. Ce dernier est gracile, peut-être féminin, mais on y note un troisième trochanter et une fosse hypotrochantérienne, l'une et l'autre indiquant un muscle grand fessier développé.

La chambre nord a donné de nombreux petits fragments d'os humains, plus ou moins brûlés, dont des fragments de crâne, pouvant se rapporter à un ou plusieurs sujets assez jeunes.

La chambre sud était plus riche. Dans la partie commune, on note des fragments de diaphyse de fémur, plusieurs fragments d'une voûte crânienne épaisse et des menus débris. Dans le compartiment sud-ouest, un fragment d'aile de sacrum, une diaphyse de fémur et un fragment diaphysaire de l'autre, des débris d'ilion, le tout d'un sujet de petite taille pouvant être féminin.

Le compartiment médian a donné, parmi de nombreux débris, deux temporaux droit et gauche, deux héli-mandibules, droite et gauche, mais de raccordement difficile, faisant penser à deux sujets très semblables mais légèrement différents. Il y a deux ilions, droit et gauche, pouvant être masculins, la base d'un humérus droit, une tête de cubitus (*ulna*). Deux diaphyses de tibias, l'un moyennement aplati, et un fragment d'un autre; plusieurs petits fragments de diaphyses fémorales et la moitié supérieure d'un fémur assez robuste, à la ligne âpre-marquée, avec une fosse hypotrochantérienne. Il y a donc là les débris d'au moins deux sujets, car il y a plus de fragments qu'il n'en faut pour un seul. Plusieurs des fragments mineurs présentent des traces de combustion, mais sont-ils tous humains?

Le compartiment nord-ouest contenait trois ensembles d'ossements, d'abord au sud la partie inférieure d'un humérus droit assez robuste, et une tête de cubitus gauche, des débris de côtes, trois vertèbres dorso-lombaires et le sommet d'un sacrum homobasal, donc peut-être féminin. Vers le milieu, il y avait de nombreux petits fragments dispersés, dont de rares fragments de crâne, des débris de diaphyses graciles, la plupart très éclatés par l'effet d'une combustion. Il y a en particulier des fragments d'os longs épais et de structure très lourde, qui ne sont pas humains, se débitant en couches concentriques — peut-être encore du porc. Contre la paroi nord, un pariétal droit d'adulte présentant une érosion externe de la bosse, avec perforation d'un centimètre carré de la table interne, montrant autour des raréfactions et petites stries de grignotage ou de racines. Il y a aussi un débris de temporal droit, un grand morceau d'occipital; ces os du crâne sont épais, mais le sujet devait être un adulte encore relativement jeune: les sutures commencent à peine à se fermer.

Il est difficile de décompter, à partir de fragments aussi peu nombreux, un effectif des personnes inhumées et dont il est resté quelque chose. Il y a au minimum, en tenant compte des localisations, quatre ou cinq sujets représentés, mais il a pu y en avoir davantage.

On doit remarquer les traces de chauffage, relativement modéré, sur quelques-uns des os humains, à côté de la combustion plus intense qu'ont subi les os d'animaux, tout en tenant compte de la difficulté de les distinguer lorsqu'il ne s'agit plus que de très menus fragments. Sans parler d'incinération systématique, ce qui aurait réduit bien plus ces restes, on doit envisager un grillage irrégulier et éventuellement accidentel. On pourrait imaginer que lors du rôti « rituel » d'un porc, des os humains déjà présents sur le site auraient été affectés par les braises.

Dolmen nord

A côté de nombreux petits débris rongés mais point brûlés, il faut signaler quelques fragments plus importants de diaphyses, pas toutes humaines (dont un tronçon avec des traces de découpages). Un fragment de tibia humain adulte et platycnémique, un fragment de mandibule du côté gauche, avec les trois molaires en place et, à l'état séparé, une prémolaire et une canine, confirment qu'il y avait au moins un sujet. Ces dents sont un peu usées et robustes.

Notons enfin qu'il y avait environ 3500 g d'ossements conservés dans le dolmen sud, humains et animaux ensemble ; dans le dolmen nord, il n'en restait plus que 300 g environ. Les os brûlés se conservent plus facilement que les os frais. Si une partie de ces derniers nous est parvenue, c'est qu'elle devait être assez bien garantie contre les gouttes d'eau de pluie ou de condensation, grâce à des « parapluies » offerts par les détails de l'architecture.

J. BRIARD, Y. ONNÉE, J. PEUZIAT*

Les bronziers de Rosnoën (1000 av. J.-C.) Les dépôts de Logonna-Quimerc'h, Plougoulm et Coray

Vers l'an mil av. J.-C., les artisans métallurgistes d'Armorique inaugurent une production originale de bronzes nouveau style dont les différentes découvertes récentes ont été rassemblées sous le nom de groupe de Rosnoën (1). Le dépôt éponyme fut mis au jour vers 1944 au lieu-dit Penavern (ou Pen-Avern-ar-Garrec) à quelque 600 m du nord-est de l'église de Rosnoën (Finistère). Les objets étaient enfouis sous environ 1 m de tourbe, sous deux madriers de chêne entrecroisés malheureusement non recueillis. Il n'est pas impossible que cet enfouissement en tourbière corresponde à un dépôt votif, offrande aux dieux, comme les exemples en sont nombreux aux périodes protohistoriques. Les bronzes, disposés en deux faisceaux opposés, comprenaient une vingtaine de lames d'épées et de poignards, quatre pointes de lance, deux haches à talon, un marteau à douille et un rasoir. Il fut acquis par M. P.-R. Giot en 1949 pour le Musée préhistorique finistérien (2) et il est heureux que ce témoin important dans l'histoire de la paléométallurgie armoricaine ait pu être préservé pour une collection publique où chacun peut l'observer.

Le groupe de Rosnoën comprend à peine une quinzaine d'ensembles et quelques objets isolés. Mais l'homogénéité du groupe est frappante et marque nettement les changements typologiques qui se font jour à l'aurore du Bronze final. Les épées sont de type nouveau, à poignée très étroite perforée de 4 trous de rivets ou latéralement échancrées par des encoches permettant ainsi la fixation des goupilles ou rivets assujettissant le manche en bois ou en os à la lame de bronze. Elles remplacent ainsi les grandes épées de Tréboul, dérivées des poignards du Bronze ancien et qui étaient parfois démesurément élargies à la garde, ce qui nécessitait une quantité importante de métal pour

(1) J. BRIARD, *Les dépôts bretons et l'âge du bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 151-173.

(2) P.-R. GIOT, *Deux dépôts de bronze finistériens (Rosnoën et Tréboul)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXV, 1949, p. 9-19. — ID. *Informations dans Gallia*, t. 2, 1949, p. 254. — J. BRIARD, *Le dépôt de Penavern en Rosnoën (Finistère)*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire, Rennes, Faculté des sciences, 1958, p. 24-34.

* Equipe de recherche n° 17 du C.N.R.S. associée à l'université de Rennes.

leur fabrication. Les haches, du type à talon, sont très massives avec un anneau latéral. Elles sont décorées sur le plat de la lame d'une forte nervure médiane ou d'un motif en chevron en relief. Quelques haches à ailerons médians sont connues (Saint-Jean-Trolimon). Les pointes de lance ou de javeline ont souvent des douilles très allongées. Certains pensent que ce type d'emmanchement pouvait correspondre à des armes de jet plutôt qu'à des lances tenues à la main lors du combat. Mais une particularité du groupe de Rosnoën est l'apparition de types d'outils métalliques jusque-là assez rares. Le bronze n'est plus réservé à la seule parure, à l'armement ou la fabrication des haches pour l'agriculture. Il va être employé pour l'outillage le plus divers et certains objets de toilette probablement en pierre jusqu'ici. Les marteaux à douille vont devenir abondants de même que les ciseaux, les burins tantôt à douille tantôt à soie; les premières enclumes vont apparaître.

Les dépôts du groupe de Rosnoën sont assez peu nombreux: à peine une quinzaine en ont été signalés en Bretagne, y compris les toutes dernières découvertes. On peut ajouter une vingtaine d'épées isolées, particulièrement à l'embouchure de la Loire, des haches à talon massives et quelques pointes de lance trouvées isolément (la Vilaine à Rennes). Le Finistère a livré quelques dépôts importants. A Coray, lors de la destruction d'un petit alignement de quartz, une cachette comprenant uniquement des épées brisées fut découverte en 1927. Elles sont toutes du type à languette étroite, à encoches ou rivets (3). Le dépôt de Kergoustance en Plomodiern comprend, en plus des types de Rosnoën, une pointe de lance d'origine britannique caractérisée par des œillets à la base des ailerons. La cachette de Ru-Caudal en Saint-Jean-Trolimon est curieuse par ses burins à faces biseautées multiples. D'autres ensembles sont surtout connus par leurs haches à talon massives. Parmi les dépôts des Côtes-du-Nord, il faut signaler celui des Sauvageons en Hénon qui contenait toute une série de rasoirs. Ce sont, comme les autres rasoirs du groupe, des lames ovales parfois échancrées munies d'une petite soie plate rectangulaire. Un autre ensemble de l'est des Côtes-du-Nord, a été récemment retrouvé dans une collection particulière (4). Les dépôts du Morbihan sont également typiques (Fourdan en Guern, par exemple), le faciès est moins bien représenté en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique malgré la présence de quelques belles épées à encoches provenant de dragages: Le Gué de Baud à Rennes ou la Loire à Nantes. Des ensembles assimilables au groupe de Rosnoën se retrouvent dans le nord-ouest de la France, en Normandie en particulier, avec les épées à encoches ou à rivets très caractéristiques de Chailloué (Orne), Vatteville-le-Rue (Seine-Maritime), Condé-sur-Noireau (Calvados) [5]. Les affinités avec le monde

(3) Ch. BENARD, dit LE PONTOIS, *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929, p. 188 et fig. 125, où les deux légendes sont inversées. — J. BRIARD, *La cachette d'épées de Penhoat en Coray, Finistère*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire, Rennes, 1961, p. 25-29.

(4) J. BRIARD et Y. ONNÉE, *L'âge du bronze du Poudouvre au Clos-Poulet. Poudouvre*, n° 2, p. 73 et fig. 15. — *Éléments pour une préhistoire du nord-est de l'Armorique bretonne, Dossiers du Centre Régional archéologique d'Alet*, C-1980.

(5) G. VERRON, *Les civilisations de l'âge du bronze en Normandie*, dans *La Préhistoire française*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1976, p. 590-592.

britannique sont nombreuses. Il se peut cependant que la mode de ces épées très étroites soit une adaptation de types d'armes d'origine continentale (épée du type de Rixheim à soie étroite mais triangulaire). Il semble que le groupe de Rosnoën se soit développé aux environs de 1100-900 av. J.-C.

L'importance de ce groupe vient d'être confirmée par la découverte ou la publication d'ensembles inédits provenant du Finistère. Etant donné la rareté relative de ces dépôts, il a semblé utile d'en donner une description d'ensemble venant compléter les données anciennes, d'autant plus que quelques objets nouvellement retrouvés sont très intéressants du point de vue technologique.

Le dépôt du Manoir à Logonna-Quimerç'h

Ce dépôt fut découvert lors de travaux agricoles en juin 1923 près de la ferme du Manoir en Logonna-Quimerç'h (Finistère), par M. Caër, aujourd'hui décédé. Il est actuellement la propriété de M. E. Daniélou, exploitant à la ferme de Tréovarec en Dinéault, qui a fort aimablement consenti à l'étude de cet ensemble qui fut remarqué par l'un d'entre nous (J. Peuziat). Les bronzes sont actuellement montés en « panoplie » sur un grand écusson de bois accroché au mur de la maison de M. Daniélou. Du fait de la disparition des premiers possesseurs des bronzes, on ne connaît pas les circonstances exactes de découverte du dépôt. La patine des objets est identique, assez bien conservée bien que l'un des objets, le marteau à douille, soit plus fortement corrodé et soit fissuré par l'altération. Cinq objets sont regroupés sans que l'on puisse affirmer s'il s'agit de la totalité de la cachette.

1. — Grande hache à talon et anneau latéral très massive (fig. 1, n° 1). Elle mesure 166 mm de long pour 31 mm au sommet et 43 mm au tranchant. Le talon est court (60 mm) par rapport à la lame, ce qui n'est pas sans rappeler les haches de type ibérique. L'anneau est massif. La lame est ornée d'une nervure médiane qui s'élargit au sommet contre la butée à inflexion médiane. Au moment de la coulée, il s'est produit un léger glissement des valves, ce qui a amené un profil asymétrique des sections. C'est le type classique de grande hache qui apparaît dans les dépôts du type de Rosnoën.

2. — Hache de petit modèle, à talon et anneau latéral. Elle mesure 124 mm pour 22 mm au sommet et 32 mm au tranchant. Un fort glissement des valves au moment de la coulée a entraîné une asymétrie assez prononcée de l'instrument. La lame est décorée d'une nervure médiane et de plus bordée de nervures suivant les bords longitudinaux. Les besoins du travail du bois amenaient les charpentiers de l'âge du bronze à produire des haches de différents calibres (fig. 1, n° 2).

3. — Ciseau ou burin, long de 124 mm (y compris un évent de coulée à la partie supérieure, long de 2 mm). C'est une tige quadrangulaire pleine, de 9 mm de côté, appointée en biseau à une extrémité où la section devient arrondie (fig. 1, n° 3). L'outil est mal venu à la fonte et montre une bavure de coulée longitudinale qui n'a pas été ébarbée. Il s'agit peut-être en cette période de tâtonnement technologique, d'un essai de fabrication.

4. — Ciseau à douille. Long de 133 mm, il présente une douille quadrangulaire pourvue à l'ouverture d'un bourrelet le consolidant. Au bourrelet, les dimensions externes sont de 20 mm/22 mm pour une section interne de 14 mm/12 mm. C'est le type classique de ciseau à douille qui sera adopté jusqu'à nos jours (fig. 1, n° 4).

5. — Marteau à douille. 83 mm de long, ouverture de 33 mm/31 mm, plan de frappe de 30 mm/15 mm. Il est décoré d'un fort motif en chevron réalisé en relief sur les plus grandes faces. Latéralement la trace de suture des deux valves du moule n'a pas été ébarbée. La douille interne est triangulaire, profonde de 55 mm. Elle montre des empreintes qui semblent correspondre à du bois. Le fait a déjà été remarqué pour des poignées d'épées creuses qui montraient également des empreintes de bois à l'intérieur (dépôts de Tréboul et Plouvorn, Finistère) [6]. Il se peut que l'âme ou le manche en bois disparu progressivement ait marqué le bronze par suite de phénomènes de corrosion, mais il se peut aussi que ces empreintes soient dues à l'utilisation de matrices internes en bois lors des procédés complexes de fonderie (fig. 1, n° 5 A).

Le petit dépôt du Manoir à Logonna-Quimerc'h semble être le lot d'un petit artisan forgeron ou charpentier possédant déjà une gamme diversifiée d'outils en bronze adaptés aux divers besoins de la menuiserie ou du travail du métal. On note la prédilection pour les instruments à douille, marteaux et ciseaux. Cette mode se généralisera au Bronze final où les modèles de haches les plus fréquents deviendront progressivement les haches à douille. Il n'y a pas de fragments d'épées associés à ce dépôt et l'on pourrait hésiter à l'attribuer au Bronze final I (groupe de Rosnoën à épées à encoches) ou au Bronze final II (groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs à épées pistilliformes). L'absence d'épées évoluées ou de bouterolles losangiques nous incite à le placer, avec quelque réserve cependant, dans le groupe le plus ancien, d'autant plus que la hache n° 2 nous semble encore de facture archaïque. Enfin, il est un argument géographique: Logonna-Quimerc'h se trouve être la commune limitrophe de Rosnoën, ce qui n'exclut pas que les deux dépôts aient été produits par le même atelier métallurgique. Il nous reste à remercier M. E. Daniélou qui nous a permis de sortir ce petit ensemble de l'oubli (7).

Le dépôt de Toul-an-Nouch à Plougouml

Aux environs de l'année 1950, divers objets de bronze furent découverts sur la commune de Plougouml, près de la plage de Toul-an-Nouch (ou Toul-an-Ouch) à proximité du hameau de Kerbrat, à la pointe du Tevenn. Il

(6) J. BRIARD, J. PEUZIAT, Y. ONNÉE, *Dépôts inédits du groupe de Tréboul: Saint-Nic et Plouvorn (Bronze moyen armoricain)* dans *Archaeologia Atlantica*, t. 2, 1977, p. 24.

(7) Ce dépôt a été brièvement mentionné dans une chronique nationale: C.-T. LE ROUX, *Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne*, dans *Gallia Préhistoire*, t. 18, 1975, p. 525-526, fig. 21.

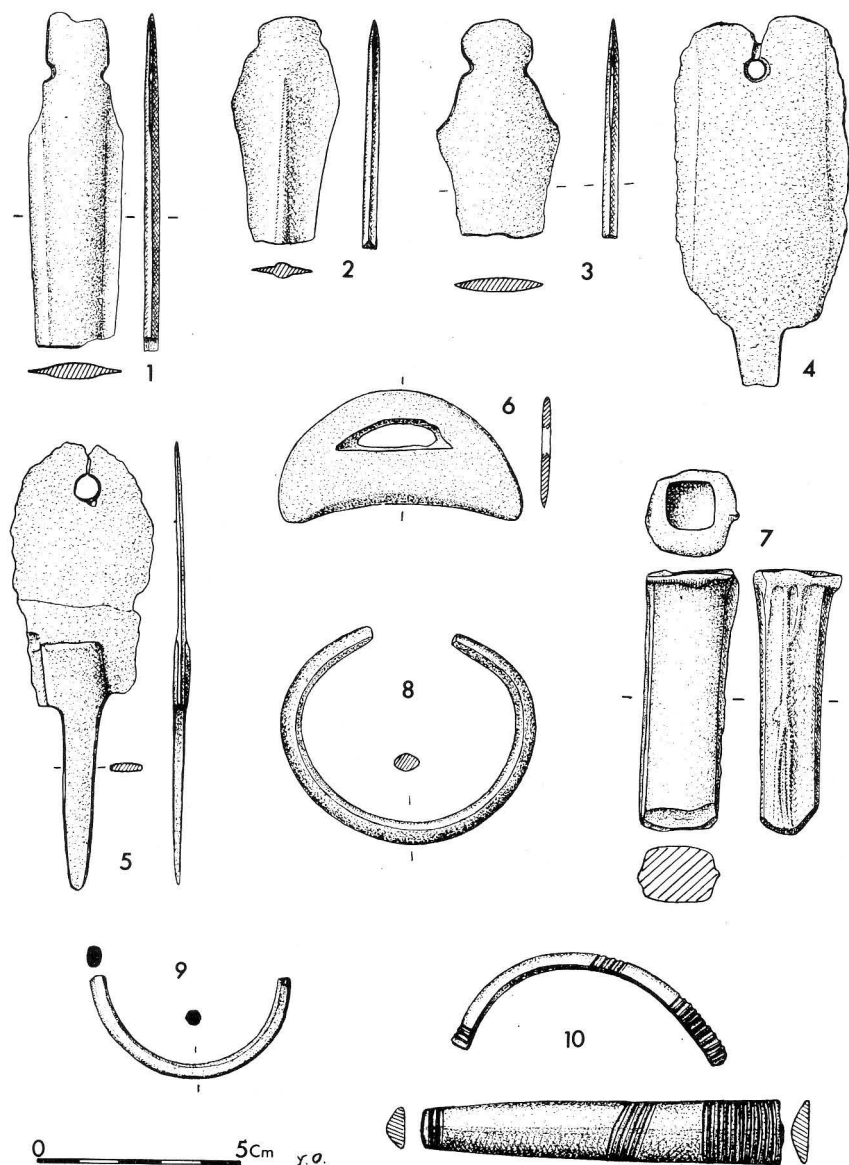


Fig. 2. — Plougoulm, dépôt de Toul-an-Nouch.

1-3: poignées de poignards à encoches. 4: rasoir à soie. 5: rasoir à soie rapportée.
6: rasoir ou tranchet lunulé. 7: marteau à douille. 8-10: bracelets.

est bon de citer ces divers toponymes, car le dépôt probable ainsi mis au jour en plusieurs épisodes a été dispersé en partie et ressurgit parfois sous l'une ou l'autre de ces appellations. Le site de Toul-an-Nouch est bien connu des archéologues depuis que les exploitations de la dune ont fait retrouver des structures anciennes comprenant aussi bien des sépultures gauloises que des restes d'établissements agricoles matérialisés par la trace des fossés et de talus marquant la place des champs protohistoriques (8). En 1955, une belle hache à talon put être examinée par l'un d'entre nous chez le docteur Marignac et fut analysée par J. Bourhis au laboratoire d'anthropologie de Rennes. Plus récemment, M. C.-T. Le Roux eut communication par M. Le Goff et le docteur Marignac d'un petit lot de bronzes du type de Rosnoën provenant de Kerbrat-Toul-an-Nouch. Ces objets furent aimablement prêtés à notre laboratoire où ils furent dessinés par Y. Onnée et analysés par J. Bourhis. Il s'agit sans doute, comme la hache à talon antérieurement découverte, des vestiges d'une cachette du début du Bronze final. Elle a été signalée dans une chronique nationale (9). Nous considérons donc cet ensemble comme un tout, les objets, par leur patine aussi bien que par leur type étant très homogènes du point de vue chronologique. Il est simplement dommage que, découverts au cours des travaux aux engins mécaniques lors de l'exploitation des dunes ou de leur aménagement, ils aient été recueillis sans doute hâtivement, ce qui empêche de connaître le lieu précis de découverte et d'effectuer un éventuel contrôle de terrain. L'ensemble actuellement connu comprend onze objets, mais la perte ou la disparition d'éléments inconnus n'est pas impossible.

1 à 3. — Poignées de poignards ou d'épées à encoches. La languette terminale est trapézoïdale. Les plaques complémentaires en bois ou en os qui constituaient la poignée étaient fixées par des rivets prenant sur deux encoches latérales. Les trois lames sont différentes: la première a les bords amincis par un martelage qui dessine un méplat suivant le tranchant (fig. 2, n° 1). La seconde montre une nervure médiane de renforcement qui s'arrête au milieu de la languette. La troisième est une lame sans relief à section lenticulaire (fig. 2, n° 3). Un quatrième fragment de lame, non dessiné, a pu être analysé (annexe).

4. — Rasoir à languette (fig. 2, n° 4). C'est le type usuel des rasoirs de Rosnoën, connus dans les principaux dépôts, en grande quantité dans celui de Hénou (Côtes-du-Nord). C'est un rasoir à lame ovalo-rectangulaire à deux tranchants latéraux affûtés par martelage, ce qui produit un léger méplat au long des bords. Au sommet, la lame du rasoir est échancrée et, de plus, présente une petite perforation circulaire. On a parfois supposé que ce trou servait à poser le doigt pour mieux guider la lame sur la peau. La soie ou languette est plate, rectangulaire, mais ici elle est brisée car le manche usuel mesure de 3 à 6 cm.

(8) P.-R. GIOT, *Chronique de préhistoire et de protohistoire. finistériennes pour 1979*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 15-16.

(9) C.-T. LE ROUX, *Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne*, dans *Gallia Préhistoire*, t. 20, 1977, p. 418-419, fig. 18.

5. — Rasoir à languette (fig. 2, n° 5). La lame est échancrée au sommet, avec une perforation circulaire comme pour le précédent. La forme est plus elliptique et l'instrument plus petit et à bords plus déchiquetés. C'est sans doute une lame ancienne qui a subi de nombreux affûtages, ce qui explique sa réduction de taille. De plus, le manche semble avoir été réparé. Il est rapporté et la lame s'insère dans une fente pratiquée longitudinalement au sommet du manche. L'ensemble a été soudé par un martelage sans doute à chaud. De telles réparations sont connues par ailleurs et témoignent de l'art du « bricolage » de ces bronziers. Un rasoir similaire, réparé suivant la même technique, vient d'être signalé dans un dépôt du type de Rosnoën de l'est des Côtes-du-Nord (10), sans origine précise. La technique était assez répandue, car on la retrouve par exemple avec un rasoir à manche rapporté de Boutigny (Essonne) qui prouve que les artisans du Bassin parisien l'utilisaient également (11). Il se peut d'ailleurs que cette technique ait aussi été utilisée pour des lames neuves. On a pu discuter de la fonction aléatoire de ces rasoirs, qui par leurs bords souvent déchiquetés et leur tranchant loin d'atteindre le coupant des instruments modernes, semblent peu aptes à leur fonction à première vue. Toutefois, il ne faut pas oublier que, dans ces cachettes, ce sont des objets de rebut usagés et qui, de plus, ont subi une altération qui a accentué leurs défauts. Une expérience à partir de bronze neuf resterait à tenter. En tout cas, elle laisse entrevoir un aspect physique de ces hommes du Bronze qui, à la différence des guerriers de l'époque mycénienne, ne devaient pas porter de barbes épanouies.

6. — Rasoir ou tranchet lunulé. 60 mm/30 mm (fig. 2, n° 6). Il est perforé au sommet d'une large ouverture de 20 mm de longueur. Le tranchant est concave, ce qui le différencie de certaines formes de rasoirs du premier âge du fer ou les lames de rasoirs sont lunulées, mais avec le tranchant du côté convexe (Iles Guennoc à Landéda [Finistère]). Le rasoir de Plougoulm semble unique comme pièce et l'on n'en rencontre pas de similaire dans une étude récente sur les rasoirs d'Europe (12). On peut même se demander s'il s'agit bien d'un rasoir et non d'un autre type d'instrument, tranchet ou rugine, qui aurait pu être emmanché verticalement.

7. — Marteau à douille. 75 mm de long (fig. 2, n° 7). La douille est renforcée à l'extérieur par un léger bourrelet quadrangulaire de 22 mm/24 mm. Les traces de la suture latérale des valves du moule se marquent sur les côtés par deux bavures non ébarbées. Le plan de frappe du marteau est nettement biseauté. Ces marteaux apparaissent dès le Bronze moyen en Bretagne (dépôt de Kermengouës à Plouvorn [Finistère]), mais ne deviennent abondants qu'au Bronze final I. Ils pouvaient servir à l'affûtage des lames de rasoir ou d'épées et, occasionnellement, en position renversée, de petites enclumes.

(10) « Poudouvre n° 2 ». Cf. *supra*, note 4.

(11) J.-P. MOHEN, *L'âge du bronze dans la région de Paris*. Editions Musées nationaux, Paris, 1977, p. 117-118 et fig. 335. Ce dépôt de Boutigny-91-2 appartient à un ensemble du Bronze final II.

(12) A. JOCKENHOVEL, *Die Rasiermesser in Westeuropa*, dans *Præhistorische Bronzefunde*, VIII, München, 1980, 238 p., 105 planches.

8. — Bracelet penannulaire à extrémités effilées. 64 mm/55 mm (fig. 2, n° 8). Ce type de bracelet simple semble avoir été abondant dans les dépôts du Bronze final I. Il remplace les gros bracelets massifs incisés de la fin du Bronze moyen.

9. — Fragment de bracelet à section polygonale. Par son diamètre probable de 50 mm, il peut s'agir d'un bracelet d'enfant (fig. 2, n° 9).

10. — Fragment de bracelet à décor cannelé, 68 mm. La section aplatie est triangulaire. Les cannelures sont réparties en groupes, verticales au centre et à l'extrémité, obliques pour le groupe intermédiaire (fig. 2, n° 10). C'est un type rare en Bretagne où l'on ne connaît que quelques bracelets des Côtes-du-Nord mais sans origine précise (ancien musée de Saint-Brieuc). Par contre cette forme est bien connue dans l'est de la France sous le nom de type de Publy, d'après un dépôt du Jura. Le modèle se répand vers les Alpes: Optevoz (Isère) et le Midi: grotte de Montpezat (Alpes de Haute-Provence). Vers l'ouest, les dépôts de Cannes-Ecluse et de Longeville en Seine-et-Marne marquent la diffusion vers l'ouest (13). L'exemplaire de Plougoulm serait le plus occidental connu en France.

11. — Grande hache à talon et anneau latéral (non figurée). C'est la hache découverte en premier, mais son appartenance au même ensemble n'est pas impossible d'après son type de hache massive à anneau fréquemment présent dans les dépôts de Rosnoën. Elle mesure 168 mm de long pour 29 mm au sommet et 41 mm au tranchant. L'anneau latéral est massif; la lame n'est pas décorée de nervure médiane contrairement à l'usage en ce groupe. Un glissement des valves au moment de la coulée a amené une section asymétrique.

Les bronzes de Plougoulm ont été analysés par J. Bourhis (annexe). Ce sont des bronzes à teneur en étain de 10 à 13% sans plomb notable. Le marteau à douille a une teneur en étain supérieure aux autres bronzes: 19%. C'est une composition de bronze blanc donnant des alliages de plus grande dureté, nécessaire pour ce type d'instruments. Les impuretés sont assez fortes en arsenic, comme pour les objets de la fin du Bronze moyen, mais on note aussi parfois le nickel parmi les impuretés majeures. La grande hache a une composition similaire aux autres objets de Plougoulm.

Le dépôt de Plougoulm est donc typique du groupe de Rosnoën. Il présente des éléments originaux avec le rasoir ou tranchant lunulé et la présence du bracelet du type de Publy, témoin de contacts avec l'est de la France. De plus, ces bracelets sont datés du Bronze final I où ils apparaissent, mais persistent dans des ensembles plus récents (dépôt de Cannes-Ecluse). C'est un indice pour penser que le dépôt de Plougoulm est un des plus récents du groupe de Rosnoën et qu'il a pu être enfoui aux environs de 1000-900 av. J.-C.

(13) J.-P. MILLOTTE, *Le Jura et les plaines de Saône aux âges des métaux*, dans *Annales littéraires de l'université de Besançon*, t. 59, Paris, 1963, album de planches, n°s XVII et XXIX. — G. GAUCHER et Y. ROBERT, *Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne)*, dans *Gallia Préhistoire*, t. X, 1967, n° 1 à 9, p. 192, fig. 27 à 28.

Le dépôt de Keranfinit à Coray

La région d'Elliant-Coray est riche en vestiges de l'âge du bronze. A la fin du siècle dernier, le comte Villiers du Terrage y fouilla de façon exemplaire quelques monuments de l'âge du bronze, dont celui de Keranbrigue à Elliant qui possédait une sépulture en fosse entourée d'un muret circulaire. Plus récemment, les patientes prospections de M. E. Cotten et du groupe culturel d'Elliant ont permis de reconnaître un groupe important de petits tumulus dans cette commune. Les dépôts de la région comprennent des haches à douille et ces épées de Penhoat en Coray évoquées plus haut et découvertes en 1927 près d'un alignement de quartz. Plus récemment, diverses découvertes, mal localisées mais qui pourraient appartenir au même dépôt, ont été retrouvées dans diverses collections. Tout d'abord deux haches à talon massives qui ont pu être analysées (annexe). Ensuite un lot de bronzes typiques du groupe de Rosnoën qui viendrait d'une découverte faite aux environs de la ferme de Keranfinit en Coray qui n'est séparée du hameau de Penhoat que par un petit ruisseau. Nous avons pu dessiner une partie de ce matériel grâce à l'amabilité de M. Le Naour et de M. et Mlle Michel Rannou, inventeur du dépôt au village de Keranfinit. Nous les en remercions vivement. On peut cependant regretter que cet ensemble ait été dispersé après la découverte, en l'ignorance de la législation actuelle. Il serait souhaitable qu'une partie des pièces essentielles puisse être regroupée à nouveau pour une collection publique étant donné l'intérêt de certaines d'entre elles. Nous donnons la description des pièces que nous avons pu observer personnellement et la liste des autres que nous n'avons pas pu mesurer.

1. — Hache à talon massive et anneau latéral. 175 mm de long, 30 mm au sommet, 44 mm au tranchant (fig. 3, n° 1). Le sommet montre une large échancrure. Un défaut de coulée voit un des rebords du talon obliquer vers l'intérieur de la hache. Le plat est orné d'une forte nervure médiane.

2. — Grande hache à talon et anneau latéral brisé. 20 mm de long, 38 mm au sommet, 52 mm au tranchant (fig. 3, n° 2). Large nervure médiane s'élargissant sous la butée du talon.

3 à 6. — Au moins trois autres haches de ce type ont été trouvées à Coray. Deux d'entre elles ont pu subir des prélèvements pour analyse. Ce sont des bronzes à 10 à 11 % d'étain, à plomb inférieur à 1 % avec traces majeures d'arsenic et nickel (annexe) [non dessinés]. Elles pourraient provenir du dépôt.

7. — Petit fragment de rebord de hache 22 mm, (non figuré).

8. — Pointe de lance à douille. 170 mm de long. La douille ronde est brisée à la base, les trous de rivets sont réguliers, la lance est recourbée (fig. 3, n° 3).

9 à 11. — Fragments de pointes de lances à douille. L'un est réduit à la partie terminale (70 mm), les deux autres ont leur flamme intacte (106 mm et 116 mm). Étant donné l'absence de la douille complète, il est impossible de

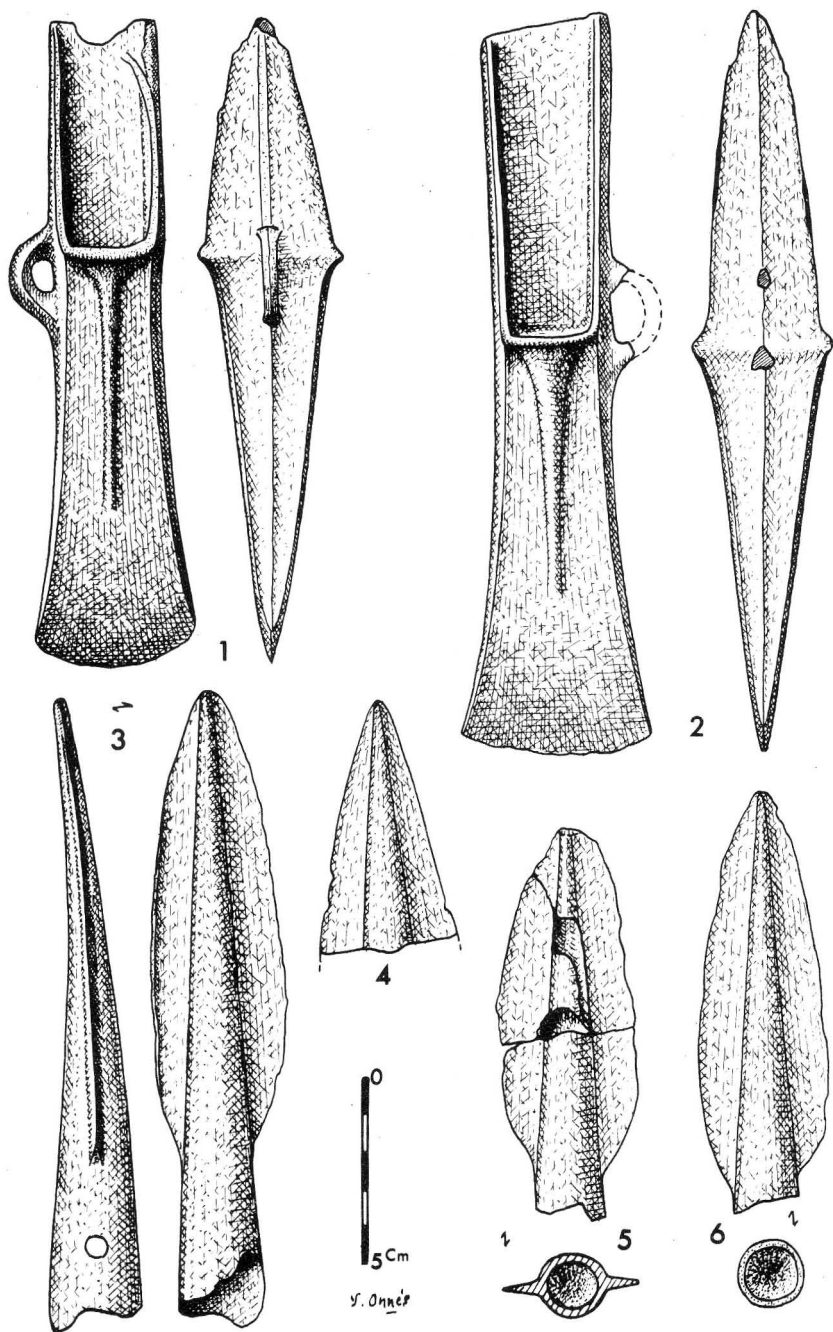


Fig. 3. — Coray, dépôt de Keranfinit.
1-2: haches à talon. 3-6: pointes de lance à douille.

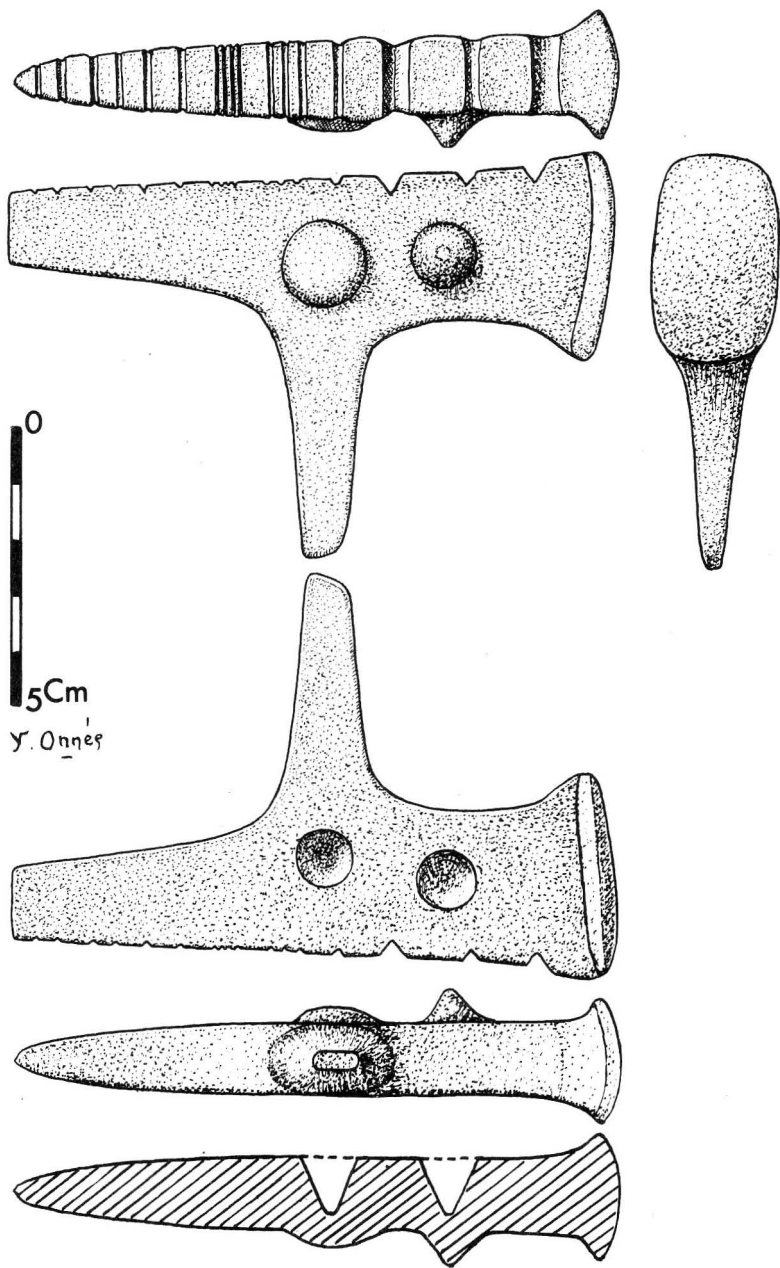


Fig. 4. — Coray, dépôt de Keranfinit.

Enclume montrant (en haut) la table de travail à cannelures, la table de travail pour martelage (latéralement). D'un côté, l'instrument montre deux boutons, de l'autre, deux cônes en creux. En bas, coupe donnant le détail de cette particularité.

savoir si ces pointes possédaient la longue douille fréquente dans le groupe de Rosnoën (fig. 3, n° 4 à 6).

12. — Enclume (fig. 4). Cet objet intrigua les inventeurs qui le prirent tout d'abord comme un pic d'arme! En réalité, c'est une petite enclume dont l'âge du bronze a fourni un nombre suffisant d'exemplaires pour avoir différents types: enclumes à position unique ou à positions multiples possédant plusieurs tenons de fixation destinés à s'encaster dans un billot support en bois. L'enclume de Coray appartient à cette dernière catégorie et, suivant la typologie de Nicolardot et Gaucher (14), se range dans le type de Fresné-la-Mère avec table de travail à double pente et deux bigornes cannelées placées à angle droit qui peuvent jouer le rôle de tenons de fixation.

L'enclume de Coray est très élégante. Elle mesure 111 mm de long pour 70 mm de haut lorsqu'elle est présentée le petit tenon vertical. En cette position, (fig. 4, en haut), elle présente une surface de travail à cannelures de diverses tailles qui pouvaient servir au travail des fines feuilles d'or ou de bronze pour l'obtention de motifs décoratifs, rainures simples ou parallèles. Lorsque l'enclume était enfoncée dans son billot par le tenon portant les cannelures, elle présentait une petite table de travail à légère double pente analogue à la surface de frappe de certains marteaux à douille comme celui de Plougoulm précédemment décrit. Les tenons de ces enclumes pouvaient aussi servir de bigornes pour la mise en forme des bracelets, mais ici seul le tenon à cannelures est assez épais pour jouer ce rôle secondaire. Les enclumes ont parfois sur le côté des motifs décoratifs en creux ou en relief. A Coray, c'est un ensemble de deux boutons, l'un conique, l'autre en calotte sphérique. Mais, curieusement, de l'autre côté de ces motifs en relief se trouvent deux excavations coniques aménagées dans le bronze (fig. 4, en bas). On peut s'interroger sur leur rôle: support pour des goupilles latérales permettant une meilleure immobilisation de l'enclume lors de son emploi? ou encore, ce côté à perforations pouvait servir de table de travail supplémentaire pour la réalisation de bossettes décoratives sur les feuilles en bronze ou en or. L'enclume déjà sophistiquée de Coray laisse supposer des emplois diversifiés allant du martelage du bord des poignards, des couteaux ou des rasoirs, à la réalisation de décors en relief, rainures, bossettes sur les bijoux en feuilles métalliques, sans oublier la mise en forme des bracelets sur les bigornes.

Deux enclumes de ce type, mais de forme plus massive, sont connues en France. L'une a été draguée récemment dans la Seine à Bardouville en aval de Rouen (Seine-Maritime) et signalée par M. J.-P. Watté (15). Ses deux tenons sont pourvus de cannelures. L'autre, qui a donné son nom au type, provient d'un dépôt trouvé au siècle dernier et qui fit partie de la collection de John Evans (Ashmolean Museum d'Oxford). Il pourrait s'agir, suivant G. Ver-

(14) J.-P. NICOLARDOT et G. GAUCHER, *Typologie des objets de l'âge du bronze en France, Fascicule V: Outils*, Paris, Société préhistorique française, Commission du Bronze, 1975. Enclumes, fiche 302, type de Fresné-la-Mère.

(15) J.-P. NICOLARDOT et G. GAUCHER, *Typologie... Outils*, cf. note 14. Enclumes, fiche 302, n° 2.

ron (16), du matériel d'un orfèvre de l'âge du bronze qui aurait enfoui en même temps ses armes (pointe de lance à longue douille), ses objets de toilette (rasoir), ses outils (lames, marteau à douille et enclume), et ses dernières productions (torques et bracelet en or). En tout cas, parmi les objets de Fresné-la-Mère, plusieurs sont bien typiques du groupe de Rosnoën: la pointe de lance à longue douille, le marteau à douille et le rasoir à soie avec sa lame ovale percée d'un trou circulaire au sommet. Le torque en or est torsadé, de la famille des torques anglo-irlandais de Tara-Yeovil dont quelques exemplaires ont été signalés en Bretagne, ceux de Plouguin (Finistère), Augan (Morbihan) ou Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), le seul conservé dans une collection publique (Musée de Cluny à Paris). L'enclume de Fresné-la-Mère, comme celle de Bardouville, est assez massive et porte des cannelures sur ses deux tenons, mais la conception générale est la même qu'à Coray. Il est intéressant de souligner la présence de ces enclumes dans des dépôts assimilables au groupe de Rosnoën, car ceci démontre bien que ces instruments sont apparus dès le début du Bronze final et non à l'aurore de l'âge du fer comme souvent on l'avait estimé. Le dépôt de Coray authentifie également le dépôt de Fresné-la-Mère dont on a parfois suspecté l'homogénéité, comme pour beaucoup de découvertes du siècle dernier.

*
* * *

Ces trois dépôts confirment les caractères du groupe de Rosnoën qui est marqué par une rupture avec les productions traditionnelles de bronzes, soit par modification des types régionaux comme les haches à talon qui deviennent plus massives, soit par l'adaptation de nouveaux types d'objets originaires de l'Est. L'armement, la parure et l'outillage vont se diversifier. Les épées étroites à languettes et encoches remplacent les lourds glaives de Tréboul-Saint-Brandan, lointains dérivés des poignards des tumulus armoricains. Les pointes de lance voient leur douille s'allonger avec des trous de rivets réguliers produits à la coulée. Elles pouvaient, solidement emmanchées, servir d'armes de jet. La mode capillaire des barbes rasées conduit à une floraison de types de rasoirs d'élégante facture. Mais c'est dans l'outillage, jusqu'ici un peu négligé par les fabricants de bronzes, que va se produire une véritable éclosion de types nouveaux. Les marteaux à douille, déjà connus dès le Bronze moyen en Bretagne, se multiplient avec des formes variées parfois à surface de frappe facetée. Les burins, les ciseaux à douille ou massifs font leur apparition au côté d'enclumes dont nous avons vu le perfectionnement. Des outils plus difficiles à interpréter sont parfois réalisés à partir, semble-t-il, de lames d'épée: lame recourbée du dépôt de Rosnoën qui n'est pas sans rappeler la lame recourbée, mais munie d'une douille, du dépôt normand de Fresné-la-Mère. Le bronze sert de plus en plus à l'usage

(16) G. VERRON, *Préhistoire de la Normandie*, Caen, C.R.D.P., Direction régionale des antiquités préhistoriques de Basse-Normandie, 1980, 103 pages. — *Préhistoire de la Basse-Normandie*, II. *L'âge du bronze et l'âge du fer*, Caen, C.R.D.P., 1980, 49 p., 48 diapositives commentées.

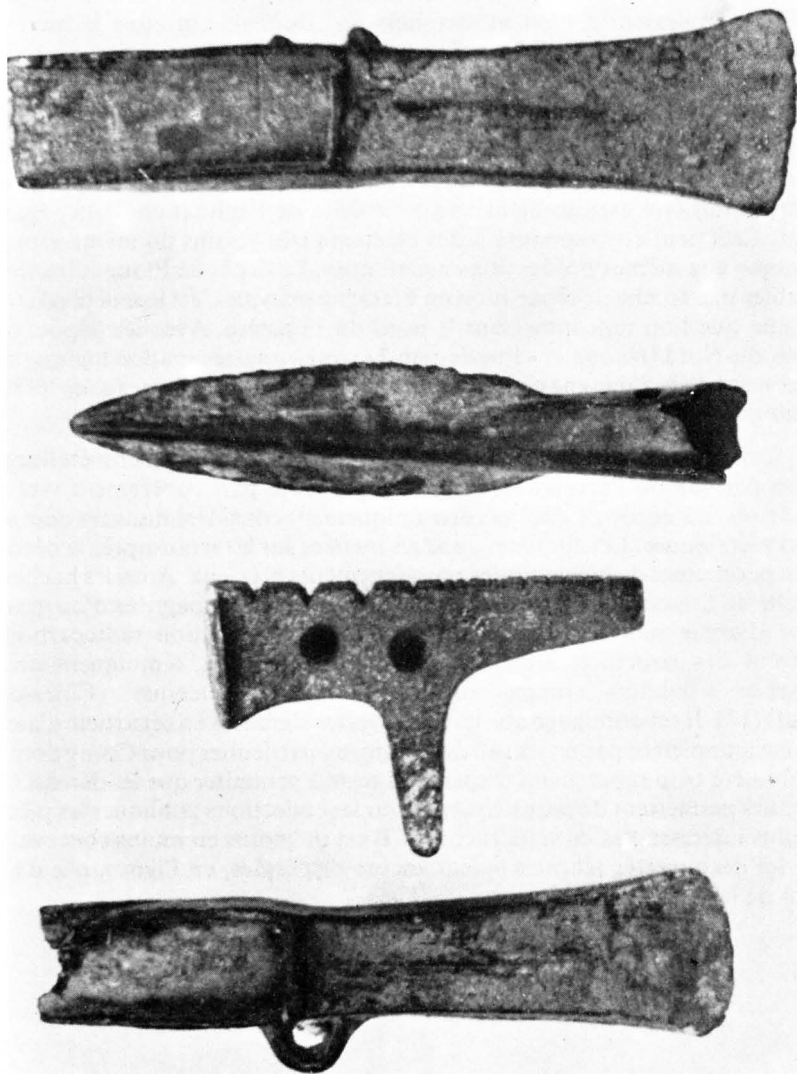


Fig. 5. — Coray, *dépôt de Keranfinit*.
Haches à talon, enclume et pointe de lance.

artisanal et domestique et cette tendance s'accroît tout au long du Bronze final. La parure également a changé : aux lourds bracelets incisés du type de Bignan succèdent des modèles plus fins, parfois empruntés à l'Est (type jurassien de Publy). Tous ces changements correspondent-ils à un changement ethnique avec un nouvel apport ethnique ou simplement les modes

ont-elles changé sous l'impulsion des changements techniques et ethniques qui se produisaient à l'Est et auxquels on donnait autrefois le nom de «vagues préliminaires» à la naissance de la «migration» des gens des «Champs d'Urnes»? Il est certain qu'il y a une rupture sensible et qu'elle doit correspondre à des mouvements variés bien en dehors du cadre armoricain.

La répartition des dépôts est intéressante. Celui de Logonna-Quimerç'h est proche de Rosnoën et celui de Keranfinit, pour autant qu'on puisse en juger, devait être extrêmement voisin de celui de Penhoat en Coray également. Ceci peut correspondre à des éléments très voisins du même groupe ethnique aux mêmes productions métalliques. Le dépôt de Plougoulm vient combler une lacune de répartition en Bretagne puisque c'est le seul dépôt très typique que l'on rencontre dans le nord du Finistère. Avec les dépôts des Côtes-du-Nord (Hénon et «Poudouvre 2»), on a une occupation logique des côtes nord de la Bretagne correspondant aux relations évidentes avec les îles Britanniques et la Normandie.

Ces dépôts permettent donc de suivre l'évolution de la paléoméallurgie à une période où l'invention technologique a été particulièrement vivace. Toutefois, un dépôt ne doit pas être uniquement considéré dans ses composants métalliques. Les enquêtes annexes menées sur le terrain après la découverte permettent de recueillir des renseignements précieux. Ainsi les haches à douille de Loudéac (Côtes-du-Nord) étaient-elles accompagnées d'un grand foyer d'argile dont les charbons ont permis une datation radiocarbone. Souvent des structures annexes, fosses, poteries, silex, témoignent de la présence d'habitats comme au Crapon en Planguenoual (Côtes-du-Nord) [17]. Il est dommage que les découvertes signalées en cet article n'aient pas été complétées par un travail de terrain, en particulier pour Coray dont le dépôt a été trop rapidement dispersé. Il reste à souhaiter que les démarches en cours permettent de faire acquérir pour les collections publiques les pièces les plus intéressantes de cette cachette. Il est de moins en moins concevable que les découvertes récentes soient encore dispersées, en l'ignorance d'ailleurs de la législation (18).

(17) J. BRIARD, C.-T. LE ROUX, Y. ONNÉE, *Les dépôts de Planguenoual et le Bronze final des Côtes-du-Nord*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXX, 1973, p. 35-60.

(18) Rappelons que toute découverte de nature préhistorique doit être signalée à la mairie ou directement à la Direction des antiquités préhistoriques de Bretagne, Hôtel de Blossac, 6, rue du Chapitre, 35000 Rennes (Tél. [99] 79.21.32).

ANNEXE

Analyses spectrographiques des bronzes de Plougoulm et Coray
par J. Bourhis, ingénieur au C.N.R.S.

N°	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn
1	(87)	12,4	0,05	0,20	0,08	0,03	0,15	0,007	—	—
2	(88)	11,6	0,10	0,25	0,09	0,04	0,07	0,01	—	—
3	89,7	9,3	0,20	0,20	0,07	0,04	0,06	0,015	tr	—
4	(86)	12,6	0,10	0,20	0,07	0,06	0,10	0,01	tr	tr
5	86,3	11,7	0,08	0,35	0,09	0,04	0,10	0,008	—	—
6	(87)	11,4	0,40	0,20	0,08	0,15	0,04	0,025	0,01	0,003
7	(86)	12,4	0,05	0,60	0,25	0,04	0,30	0,003	0,02	0,01
8	(87)	11,5	0,30	0,30	0,15	0,10	0,05	0,02	0,01	0,002
9	(88)	11,3	0,05	0,20	0,07	0,08	0,15	0,008	—	—
10	(80)	19,3	0,10	0,15	0,05	0,08	0,10	0,01	0,001	—
11	(90)	10,0	0,001	0,004	0,001	0,02	0,015	0,001	0,10	—
12	87,5	10,2	0,15	0,40	0,10	0,15	0,20	0,01	0,08	0,05
13	87,4	10,7	0,10	0,20	0,06	0,05	0,15	0,007	tr	—

1 à 11. — Dépôt de Toul-an-Nouch, Plougoulm (Finistère).

1. — Rasoir à soie et lame ovulaire n° 4.
2. — Rasoir à soie rapportée et soudée à une lame ovulaire n° 5.
3. — Fragment d'épée à encoches n° 1.
4. — Fragment d'épée à encoches n° 2.
5. — Fragment d'épée à encoches n° 3.
6. — Bracelet penannulaire n° 8.
7. — Fragment de bracelet n° 9.
8. — Fragment de bracelet du type de Publy, n° 10.
9. — Rasoir ou tranchet lunulé et perforé n° 6.
10. — Marteau à douille n° 7.
11. — Fragment de poignard n° 11 (non figuré dans l'article).

12 et 13. — Haches à talon massives de Coray (Finistère)

12. — Haches à talon massive et anneau latéral.
13. — Hache à talon massive et grosse nervure sur le plat.

RENÉ SANQUER*

Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1980)

ARZANO.

Qu'un chercheur se consacre à la prospection intensive d'une commune et la connaissance que nous avons de celle-ci s'en trouve complètement transformée. C'est le cas d'Arzano. M. Tanguy, étudiant en maîtrise à la faculté des lettres de Brest, a choisi d'approfondir l'histoire du paysage de cette paroisse. Jusqu'à lui, sur les cartes de répartition des spécialistes, la région apparaissait souvent vide. On en trouve l'explication dans le fait qu'Arzano, ayant appartenu jadis au territoire des Vénètes, est incluse aujourd'hui dans le département du Finistère. De ce fait, les chercheurs du département du Morbihan éprouvent des difficultés à réunir les documents concernant cette commune et les experts des Osismes ne la comprennent pas dans leurs répertoires (fig. 1).

(*) Directeur des antiquités historiques de Bretagne.

Ce texte, utilisant le résultat des recherches entreprises par le Service public de l'archéologie, est publié avec l'accord des autorités responsables. Comme chaque année, j'ai plaisir à citer et à remercier tous ceux qui ont contribué à enrichir cette chronique: MM. J.-P. Bardel, M. Batt, A. Caradec, Y.-P. Castel, E. Cotten, A. Daniel, A.-H. Dizerbo, J. Feutren, F. Gestin, M. Guéguen, Y. et M. Guenver, J. Irien, L. Langouet, J.-P. Le Bihan, J.-C. Le Goff, M. Lemieux, L. Loubersac, J.-A. Mayet, G.-I. Meirion-Jones, F. Motta, A. Petton, J. Peuziat, A. Puillandre, D. Tanguy.

BIBLIOGRAPHIE ABRÉVIATIONS UTILISÉES

AeB: *Archéologie en Bretagne*, Brest, depuis 1974, n^{os} 1 à 30.

B.S.A.F.: *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Quimper.

C.A.A.M.: *Chroniques d'archéologie antique et médiévale*, publiées par R. SANQUER, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, depuis 1967.

Le Men: R.-F. LE MEN, *Statistique monumentale du Finistère, époque romaine*, dans *B.S.A.F.*, 1875.

P.D.C.: Paul DU CHATELLIER, *Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907.

BOURG-BLANC, Kergonc (2,5 — N.-E.).

Le dépôt monétaire dont la découverte a été signalée dans la précédente chronique (1) se composait de 800 monnaies environ. Il s'ouvre par un denier coulé de Caracalla (RIC, 281 b, Rome, année 216) et se clot sur un *antoninianus* de Probus (RIC 36, Lyon, années 276-278). Le trésor était contenu dans un vase en poterie commune grise, haut de 18 cm, imitant la forme des urnes ovoïdes fabriquées dans les ateliers de la Gaule centrale au milieu du III^e siècle (forme Déchelette n° 72), qui portent généralement un décor incisé (fig. 2). Le vase de Kergonc était orné d'une frise équatoriale qui semble une interprétation des motifs de la Gaule centrale dans le style osisme, selon la technique du brunissoir employée depuis l'époque gauloise.

Une étude plus complète du trésor sera donnée ultérieurement.

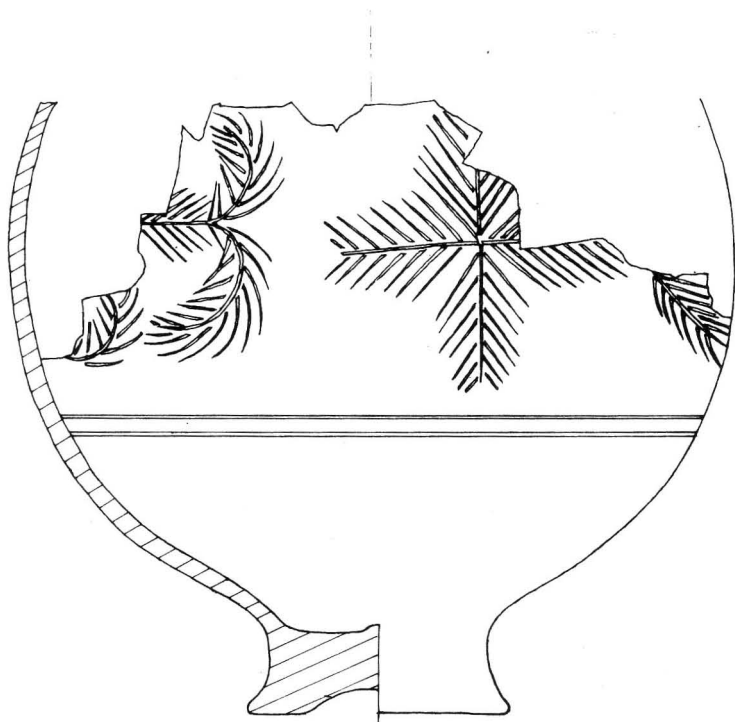


Fig. 2. — Bourg-Blanc, *Kergonc*.

Vase du III^e siècle apr. J.-C. contenant un dépôt monétaire.

(1) C.A.A.M., 1979, p. 58.

BRÉLÈS, Keralan (2,0 — S.).

La publication complète du souterrain de l'âge du fer de Keralan, annoncée ici l'année dernière (2), a trouvé place dans un récent numéro du bulletin *Archéologie en Bretagne* (3).

Une jatte incisée, au décor de « vagues déferlantes », dominait par sa qualité un lot de poteries variées. On en trouvera une description détaillée, due à M. Michel Clément, dans l'article cité plus haut. Nos lecteurs apprécieront sans doute le décor original de la frise, qui permet de placer la jatte dans le groupe des vases armoricains à décor curviligne incisé de la fin du IV^e siècle ou du début du III^e (fig. 3).

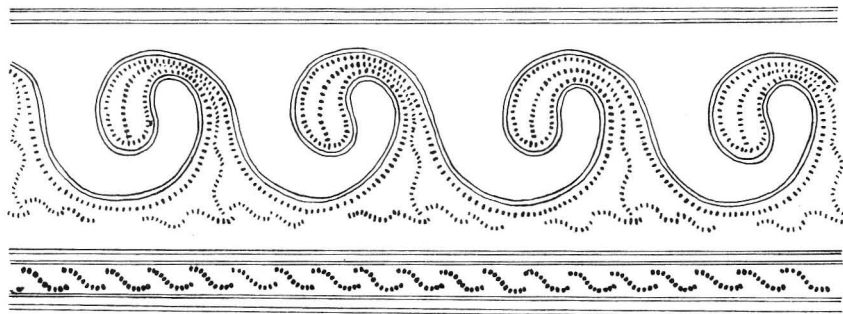


Fig. 3. — Brélès, *Keralan*.

Décor à la jatte « aux vagues déferlantes » (dessin M. Clément).

BRENNILIS, Plouévez (3,5 — S.-E.).

M. Michael Batt a poursuivi, pour la troisième année consécutive, l'exploration du village déserté du Moyen Age situé sur la lande de *Karhaes-Vihan*, près du village de Plouévez. Du compte rendu publié récemment (4), nous extrayons à l'intention de nos lecteurs les renseignements suivants :

La fouille a mis au jour, principalement, une petite ferme autonome, comprenant un bâtiment d'exploitation, une cour et ses dépendances (fig. 4). La finesse des méthodes modernes de fouille, que M. Batt applique avec talent, permet de distinguer plusieurs périodes de construction, avec des séquences d'utilisation et de réutilisation. La maison est vraisemblablement

(2) *C.A.A.M.*, 1979, p. 58-60.

(3) R. SANQUER, J.-P. BARDEL, M. CLÉMENT, *Le souterrain de l'âge du fer de Keralan en Brélès (Finistère)*, dans *AeB*, n° 29, 1^{er} trimestre 1981, p. 3-30; notamment p. 18-20.

(4) M. BATT, *Brennilis, Karhaes Vihan, village déserté du Moyen Age*, dans *AeB*, n° 28, 4^e trimestre 1980, p. 43-45.

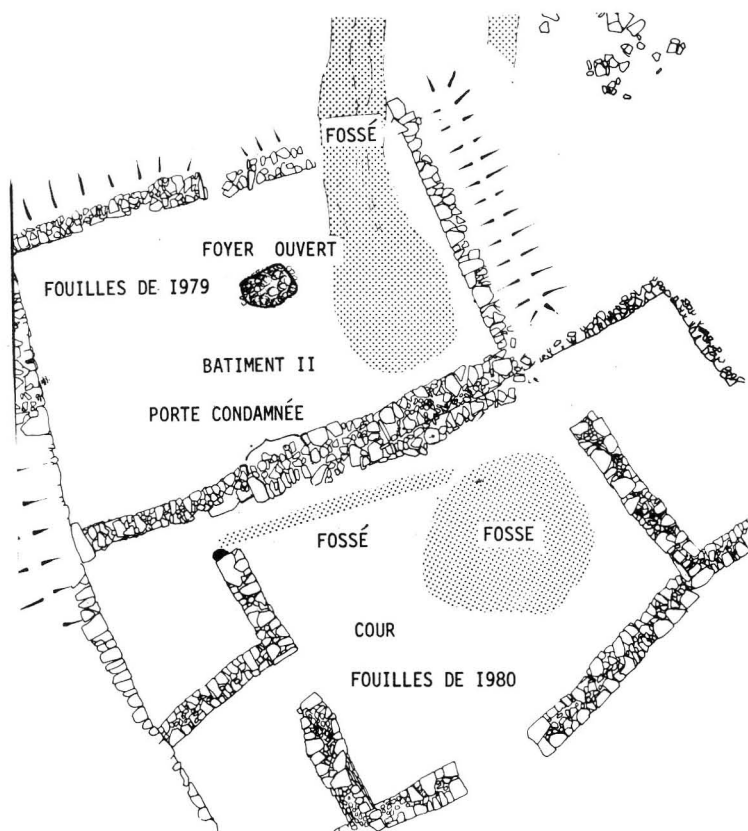


Fig. 4. — Brennilis, Plouénez.

Plan d'une petite ferme bretonne (d'après M. Batt).

du type de la « maison longue » défini par M. G.I. Meirion-Jones (5). Aucune preuve cependant n'est venue corroborer la cohabitation des hommes et des animaux à l'intérieur de la maison en question. Pour une raison inconnue, à un certain moment, l'habitation a été isolée de sa cour par l'obstruction de la porte sud, à l'aide d'un blocage irrégulier. Les trois petites dépendances qui flanquent la cour ne peuvent être attribuées avec certitude, par manque de matériel évident, mais on ne saurait douter que ces crèches abritaient des animaux. Le sol de la cour était creusé d'une rigole parallèle au mur sud et d'une fosse-dépotoir centrale.

Le mobilier produit par la fouille reste extrêmement pauvre : la poterie d'usage appartient à la variété dite « onctueuse » et, seuls, quelques rares

(5) G. I. MEIRION-JONES, *La maison longue en Bretagne*, dans *AeB*, n° 26, 2^e trimestre 1980, p. 41-57; n° 27, 3^e trimestre 1980, p. 31-44; n° 29, 1^{er} trimestre 1981, p. 3-20.

apports des productions de Lannilis-Plouvien témoignent d'échanges régionaux restreints. Un nouveau soc de charrue en pierre a été mis au jour (6).

Notons que, comme il arrive fréquemment dans les fouilles portant sur la période du haut Moyen Âge, des fragments de tuiles romaines ont été recueillis sur le site.

Le mois de juillet 1980 fut excessivement humide — on s'en souvient peut-être. La pluie a rendu plus difficile le travail des archéologues, mais elle a permis, par la perception de taches humides persistantes, de déceler plusieurs fossés, riches en céramique, dont la raison d'être sera étudiée plus précisément en 1981.

BREST, Penfeld, Saint-Guérolé.

Les ruines de la chapelle Saint-Guérolé de Penfeld, sur laquelle nous avons, à la suite d'une intervention de M. Donatien Laurent, attiré l'attention dans une récente chronique (7), vont être bientôt aménagées par les soins

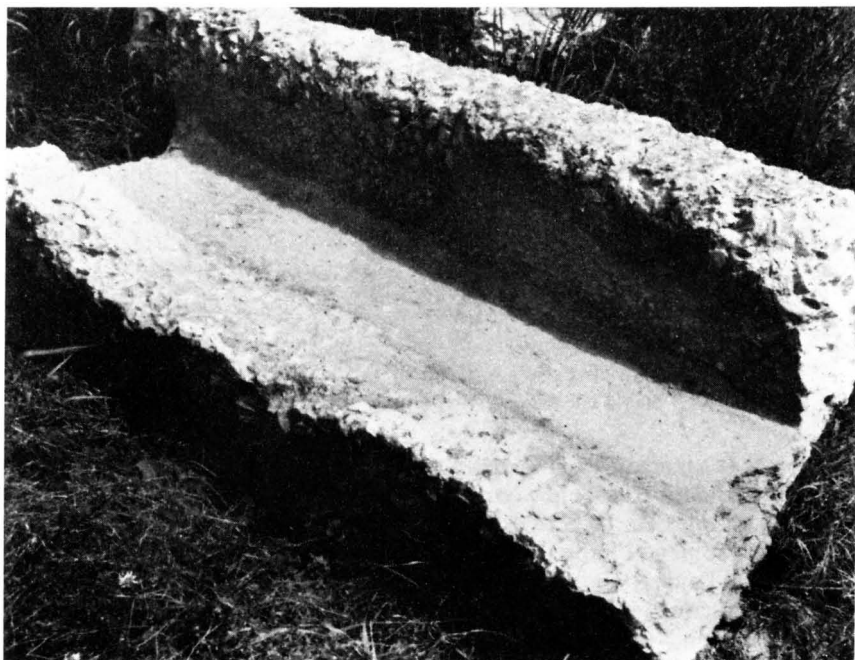


Fig. 5. — Carhaix, *Kerdaniel*.
Élément de l'égout urbain de *Vorgium*.

(6) M. BATT, *Un soc d'araire en pierre mis au jour à Karhaes-Vihan en Brennilis*, dans *AeB*, n° 25, 1^{er} trimestre 1980, p. 43-46.

(7) *C.A.A.M.*, 1978, p. 39-40.

des services techniques de la Communauté urbaine de Brest. Le site sera dégagé des pierres de déblais qui l'encombrent, la base des murs recevra une chape cimentée, la source originelle et le ruisseau qui traversait la chapelle en diagonale seront mis en évidence, un panneau explicatif soulignera l'intérêt d'un des plus anciens et des plus curieux témoignages de la religiosité de nos ancêtres, liée au culte de la fécondité.

CARHAIX, Kerdaniel, Saint-Antoine, La Sallette.

a) De nouveaux éléments de l'égout de l'ancienne *Vorgium*, analogues à ceux qui furent présentés il y a deux ans (8), ont été mis au jour à Kerdaniel, au nord-ouest de l'agglomération antique, en démolissant une vieille maison (fig. 5).

b) Un cimetière antique mêlant les incinérations et les inhumations a été localisé près de l'ancienne chapelle Saint-Antoine, à 1,5 km à l'est du centre de *Vorgium*, au bord de la voie romaine conduisant vers Rennes-Condote. En creusant les fondations d'une maison d'habitation, au numéro 12 de la rue de Trébrivan, non loin d'une fontaine où vient aboutir un tronçon de l'aqueduc romain de Carhaix, deux sépultures ont été mises en évidence sur les bords de la fosse. L'une, contenue dans une urne de verre à section carrée, le fond marqué aux angles de lettres en capitales (on lit A H B), contenait des ossements calcinés et deux monnaies: un as de cuivre de Domitien et un sesterce d'Hadrien (fig. 6). L'urne était surmontée de nombreux fragments de

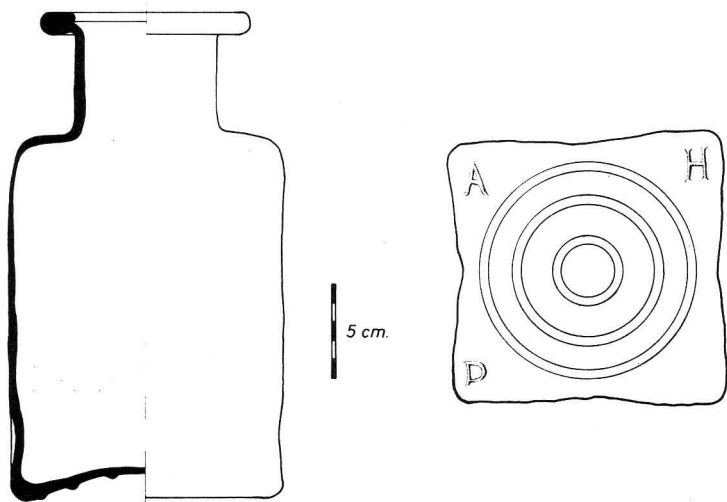


Fig. 6. — Carhaix, *Saint-Antoine*.
Urne cinéraire en verre (II^e siècle apr. J.-C.).

(8) C.A.A.M., 1978, p. 42, fig. 3.

cruches en poterie oxydée. L'autre sépulture, située à une vingtaine de mètres, était formée d'un sarcophage en granit, en quatre morceaux (fig. 7). Il contenait les restes d'un squelette orienté la tête à l'est. Aucun mobilier n'accompagnait le corps. Le sarcophage, d'une taille très soignée, était formé de quatre pièces, soigneusement juxtaposées, deux pour la cuve, deux pour le couvercle, sans ornement ni inscription. Long de plus de 2 m, large de 0,90 m,

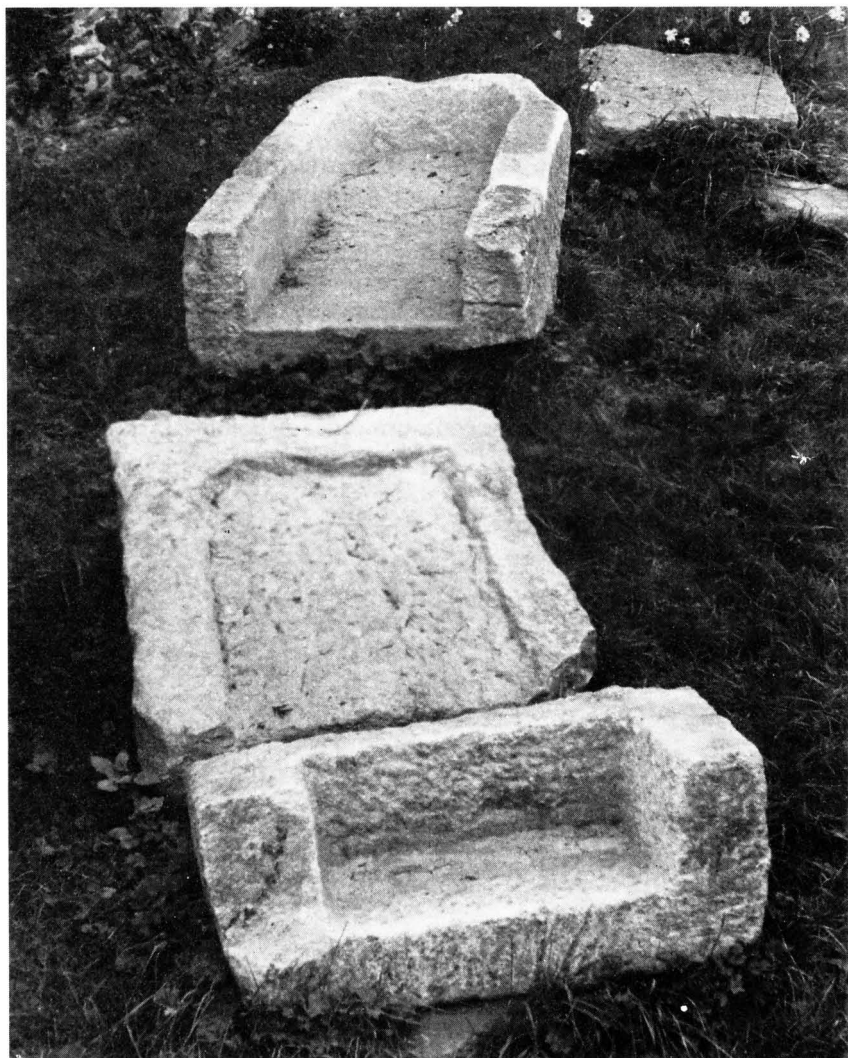


Fig. 7. — Carhaix, *Saint-Antoine*.
Sarcophage de granit (Bas-Empire romain?).

il avait extérieurement la forme d'un parallélépipède rectangle. Intérieurement, la cuve formait, du côté de la tête, un arc en plein cintre. Enfoncé profondément, à plus de 1 m, il était recouvert d'une couche de cendre et de terre végétale brune. Dans la terre, près du couvercle, fut recueilli un fond de vase assez difficile à identifier: à pâte blanche, recouvert d'une glaçure brun-jaune, il portait un décor de lignes ondulées superposées (fig. 8). Nous ne sommes pas tout à fait certain que ce tesson soit ancien et, par conséquent, un doute subsiste sur l'antiquité de cette sépulture.

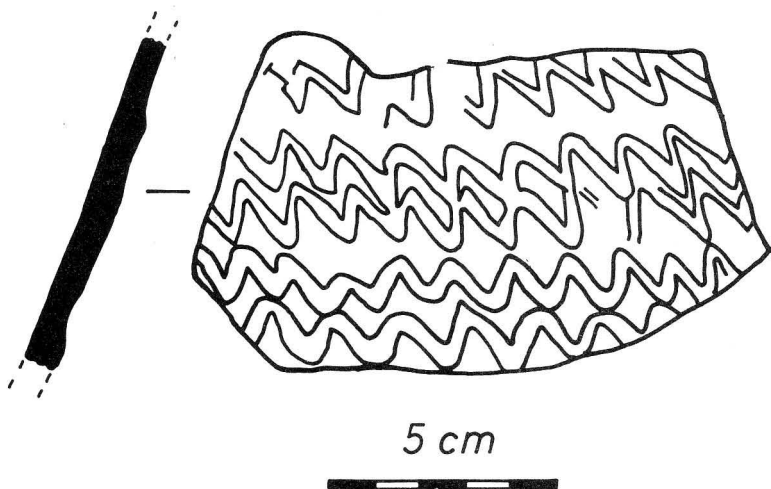


Fig. 8. — Carhaix, *Saint-Antoine*.
Tesson de céramique vernissée.

c) Le versant sud du plateau qui porte l'agglomération antique de *Vorgium* est empâté d'une couche de terre mesurant parfois 3 à 4 m d'épaisseur. Lorsque des travaux de construction entament cette chape, ils mettent au jour des vestiges d'habitations romaines. Ainsi, en 1980, dans le quartier de La Sallette, le creusement des fondations d'un lotissement a permis de recueillir, le long d'une paroi de schiste ardoisier retaillée, au pied d'un mur romain détruit, divers débris antiques datés depuis le début de l'ère chrétienne (urnes à bord mouluré) jusqu'au milieu du III^e siècle, dans un désordre stratigraphique qui dénote de profondes transformations depuis l'Antiquité. De même, dans le haut de la rue de la Madeleine, l'examen des déblais provenant de la fosse de fondation d'une nouvelle maison montre à l'évidence qu'un hypocauste romain a été éventré en cet endroit. Enfin, en bordure de la vallée qui limite l'agglomération vers le sud, au lieu-dit La Madeleine, dans les mêmes conditions que précédemment, un goulot à deux

anses de bouteille cylindrique en verre (forme Isings n° 90 — 100 à 325 apr. J.-C.) indique peut-être l'emplacement d'un nouveau cimetière romain (fig. 9).

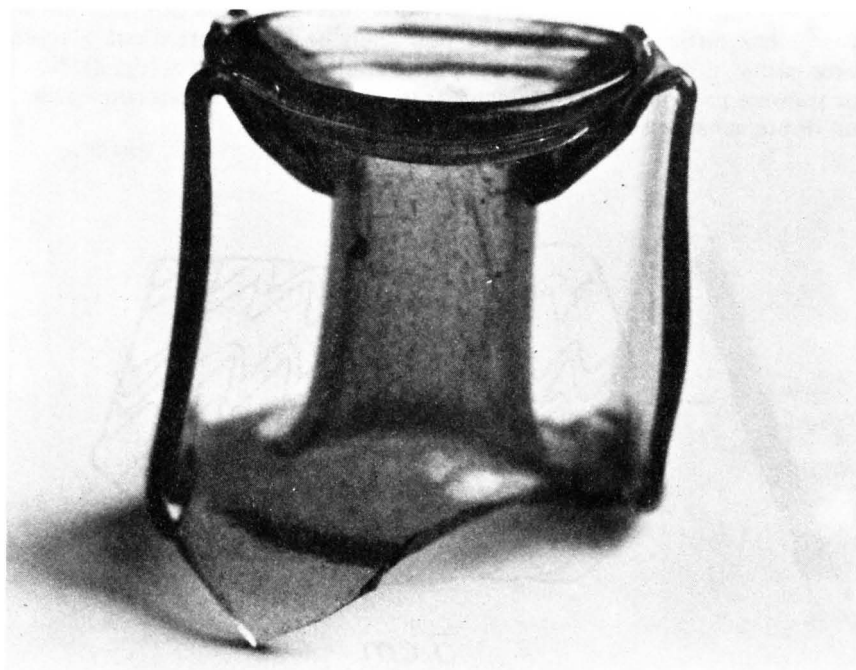


Fig. 9. — Carhaix, *La Madeleine*.
Goulot d'urne cinéraire en verre (II^e-IV^e siècle).

DINÉAULT, Kerguilly.

Un lecteur curieux, M. Alain Daniel, nous a fait part de la ressemblance qui existe entre le casque de la « Brigitte » de Dinéault (9) et une tête de Minerve surmontant l'anse d'une œnochoé de bronze découverte à Thorey, dans le lit de la Saône (10) [fig. 10]. M. L. Bonnamour, conservateur au musée de Chalon-sur-Saône, nous a permis de reproduire une photographie qui montre, d'une part, que la forme du casque, avec le souvenir des yeux de la chouette athénienne, est bien la même, mais aussi, d'autre part, que le style

(9) R. SANQUER et D. LAURENT, *La déesse celtique du Menez Hom*, dans *B.S.A.F.*, t. XCVII, 1971, p. 85-108.

(10) L. BONNAMOUR, *Les vases antiques trouvés dans la Saône*, dans *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 28, mai-juin 1978, p. 32-41.

des deux œuvres est profondément différent. L'ænochoé de Thorey, produite dans un atelier de l'Italie du Sud au début du 1^{er} siècle de notre ère, ne contredit pas la datation précoce que nous avons proposée pour la grande statuette de Dinéault.



Fig. 10. — Thorey (Saône-et-Loire).

Anse d'ænochoé de bronze ornée d'une tête de Minerve (Italie du Sud, 1^{re} moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C.). Comparer le casque de cette ænochoé avec celui de la Brigitte de Dinéault.

DOUARNENEZ, le Port-Rhu.

M. Josick Peuziat a suivi attentivement le creusement d'une tranchée à travers le Port-Rhu, de la rive droite à la rive gauche. Les travaux aboutissaient, sur la rive gauche, à une crique située au sud de l'actuel pont du chemin de fer. Cette anfractuosité portait encore, au XIX^e siècle, le nom d'« anse de Kerneyan ». Par suite de la condamnation du passage par la voie ferrée, ce vocable n'est plus utilisé.

On distingue encore nettement sur les roches les ornières profondément creusées des charrettes, témoignage évident d'un ancien gué, connu d'ailleurs traditionnellement sous le nom de *Treiz* (le passage). Il reliait la rive droite, à hauteur de la rue de l'Abattoir, à la rive gauche, au débouché d'un vallon suivi par une voie ancienne, au bord de laquelle est dressé un menhir, à

hauteur de l'impasse P.-Abram. Ce vallon a été transformé par l'accumulation d'un remblai lors du tracé de la voie du chemin de fer à la fin du XIX^e siècle.

Il est probable que ce gué a été utilisé dès l'Antiquité: M. Peuziat a recueilli à l'intérieur de l'anse de Kerneyan des tessons de céramique sigillée romaine extraits des déblais de la tranchée. Cette sigillée, comme il arrive souvent lorsque son origine n'est pas précisée, provient de Lezoux et date des II^e-III^e siècles.

ELLIANT, Queneac'h-Huet-Vras (5,3 — O.).

Le passage d'un lourd engin agricole dans le champ nommé *Park Leur*, dépendant du village de Queneac'h-Huet-Vras, chez M. et Mme Le Meur, a provoqué l'effondrement d'une voûte souterraine et l'apparition d'une excavation jusque-là ignorée.

La commune disposant d'une association culturelle dite « Elliant et son passé », les responsables de celle-ci, MM. J.-A. Mayet et E. Cotten, en furent rapidement avertis et, par le truchement de divers archéologues, prévinrent les autorités compétentes. La direction des Antiquités historiques de Bretagne organisa une fouille de sauvetage, avec la participation active des membres de l'association précitée, au cours de l'hiver 1980-1981. Au terme des travaux, un souterrain de l'âge du fer, long de plus de 24 m, formé d'un long couloir coudé, fut entièrement déblayé, au prix d'un dur labeur, certaines parties ayant été entièrement comblées dès l'Antiquité ou au Moyen Âge. Dans les terres de remblai, outre des morceaux de clayonnages provenant des anciennes habitations de surface, d'abondants fragments de céramique ont été retrouvés, dont plusieurs ornementés dans le style caractéristique de la transition entre le Hallstatt final et La Tène ancienne (V^e-IV^e av. J.-C.) [fig. 11].

ERGUE-GABÉRIC, Ty-Névez (6,0 — N.-E.).

Près du segment de voie romaine récemment mis en évidence (11), sur les terres de M. et Mme Ollu, M. J.-P. Le Bihan a signalé la découverte d'un lot de poteries vernissées. Elles étaient incrustées dans l'argile vierge. La répétition des formes, leur monotonie, laissent penser qu'un atelier de potiers, peut-être peu ancien, était établi là. Dans la ferme voisine, une tirelire en terre cuite blanche, contenant deux monnaies de Louis XIII, avait été offerte précédemment à M. Le Bihan.

GOULIEN, Castel-ar-Roc'h.

Une fouille non autorisée a eu lieu à l'intérieur de la réserve ornithologique du Cap-Sizun, propriété du département mise à la disposition de la

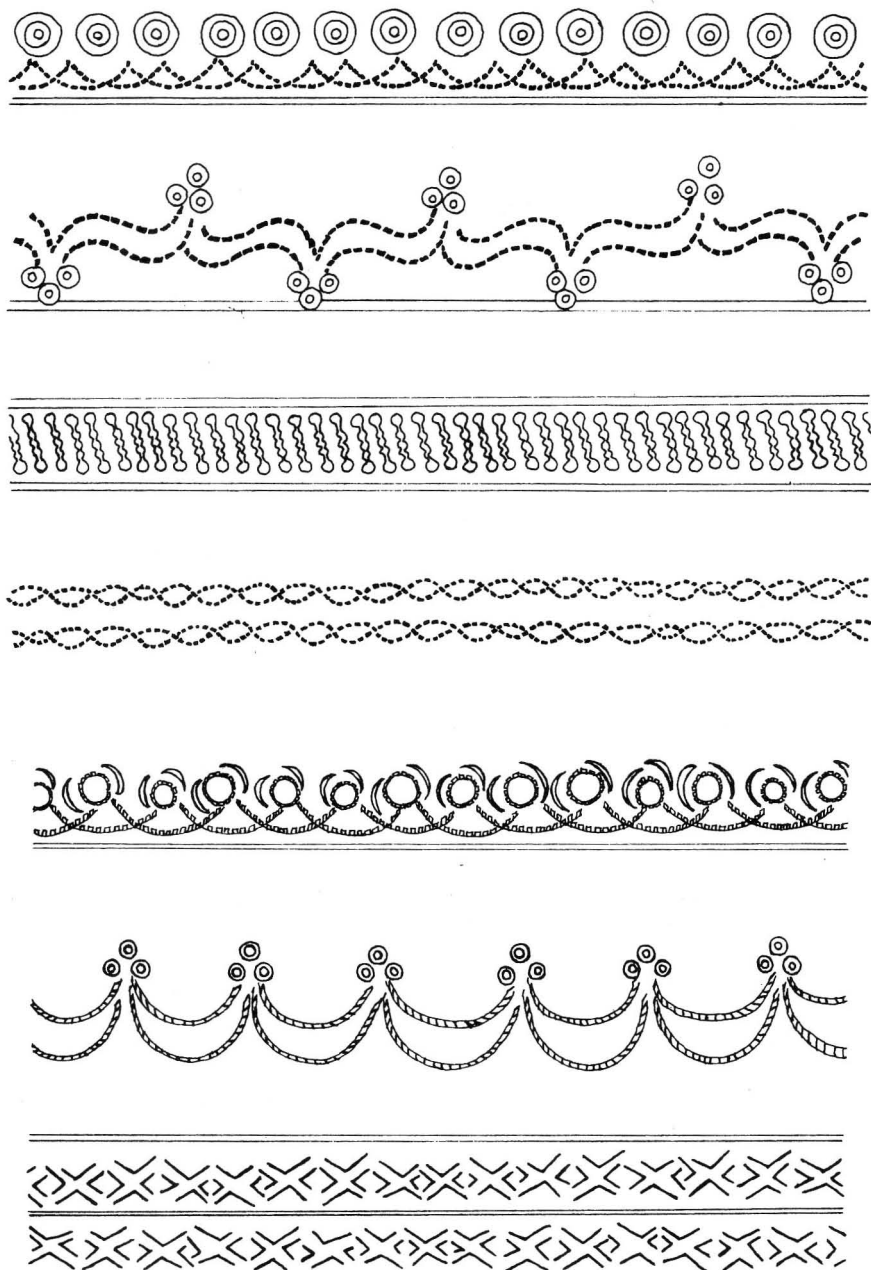


Fig. 11. — Elliant, *Queneac'h-Huet*.

Quelques décors provenant du souterrain (V^e-IV^e siècle av. J.-C.).

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. Le site archéologique porte le nom de Castel-ar-Roc'h et P. du Chatellier le signale comme « un camp retranché probablement d'époque gauloise, sur un promontoire s'avancant en mer » (12). Les excavations clandestines se sont déroulées à l'abri des regards, sur des petites terrasses, surplombant la mer, accrochées au flanc nord de l'abrupt. Les « grattages » ont dégagé de petits muretins de pierre sèche qui limitent des aires planes restreintes susceptibles de porter quelques cabanes (ardoises percées), dans des conditions d'occupation tout à fait acrobatiques. Quelques tessons de céramique « onctueuse » relevés sur place indiquent que ce mode de vie tout à fait précaire et retiré fut utilisé au Moyen Age, peut-être pour des raisons de sécurité ou de mysticisme.

Une enquête de gendarmerie, ordonnée par le préfet du département, n'a pas permis d'identifier le ou les auteurs des fouilles.

LANDELEAU, Milin-Glidic (2,5 — O.).

A la suite de l'appel lancé dans le dernier bulletin de notre Société (13) pour le recensement des petits bâtiments circulaires voûtés en encorbellement, M. A. Puillandre a signalé un édifice de ce genre dans le village de Milin-Glidic. S'agit-il d'un *toul-ludu* ou d'une soue à porcs ? C'est là une question que M. G.I. Meirion-Jones se propose d'étudier prochainement (14).

LANDÉVENNEC, ancienne abbaye.

La troisième campagne de fouilles menée sous la direction de M. J.-P. Bardel (15), technicien à la direction des Antiquités historiques de Bretagne, a permis de mieux connaître le plan de l'église la plus ancienne, celle qui précédait l'édifice roman (fig. 12).

Le relevé détaillé de la nef a montré que la construction s'était déroulée en deux temps : dans une première étape fut élevée la partie orientale, comprenant le chœur et, dans une seconde phase, la moitié comprenant le porche. Les deux opérations eurent lieu cependant dans des délais très proches. Au sud du tombeau dit « du roi Gradlon », deux maçonneries mises au jour, dont l'orientation ne correspond nullement à celle des autres parties de l'édifice (église, cloître roman, cloître gothique), remonteraient à un état antérieur à la construction préromane. On sait qu'un édifice plus ancien fut englobé dans le monastère en 818 par Matmonoc, lorsque la règle bénédictine suc-

(12) P.D.C., p. 293.

(13) C.A.A.M., 1979, p. 80.

(14) G.-I. MEIRION-JONES, article à paraître prochainement dans *AeB*.

(15) J.-P. BARDEL, *L'abbaye de Landévennec, campagne 1980*, dans *AeB*, n° 28, 4^e trimestre 1980.

céda à la règle « celtique ». La poursuite des fouilles de l'église préromane — dont un intéressant dallage en terre cuite a été remis au jour en 1978 — a permis de fixer le plan de l'édifice dédié au culte et de reconnaître l'amorce des bâtiments conventuels de la même époque. La nef forme un rectangle de 22,70 m sur 12,70 m prolongé par un chœur carré de 7,20 m de côté, lui-même

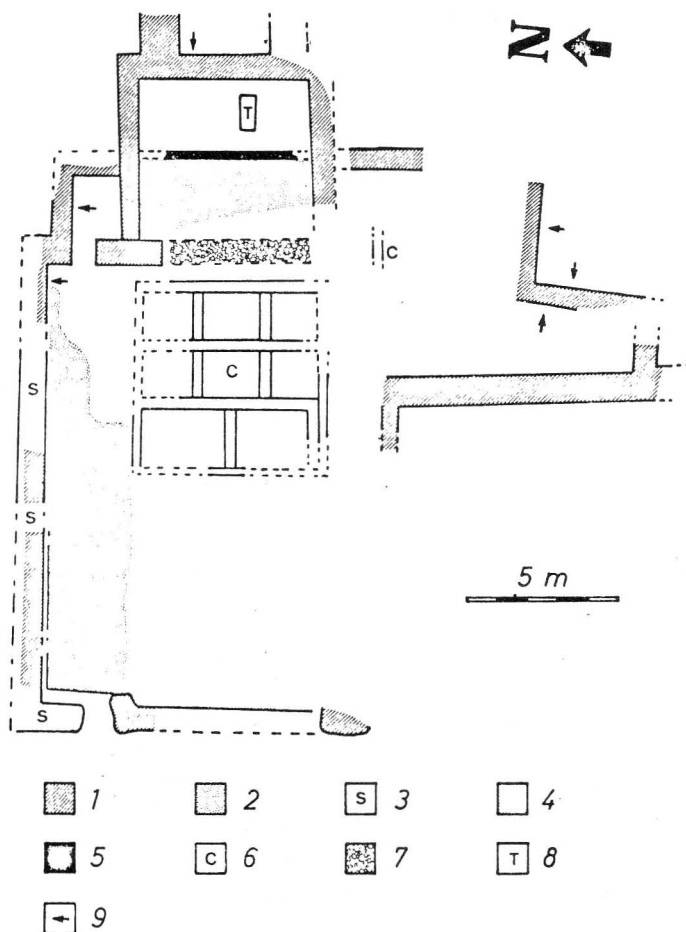


Fig. 12. — Landévennec, plan de l'église préromane.

1: maçonnerie existante. 2: sol de béton de tuileau. 3: semelle de mur en élévation taillée dans le schiste naturel. 4: sol de mortier blanc avec traces de charbon et cuit par endroit. 5: poutre carbonisée. 6: carrelage. 7: empièchement. 8: tombe-caveau. 9: enduit. Dessin de J.-P. Bardel.

flanqué au nord d'une petite salle de 2,00 m x 1,50 m, peut-être une sacristie. Issu du côté méridional de l'église, un mur se dirige vers le sud. Il a été découvert sous le transept sud de l'église romane. Cette maçonnerie permet de localiser la zone où s'établissaient les bâtiments conventuels préromans. La nef est divisée en deux parties, reconnaissables à la qualité du mortier. Celle qui avoisine le chœur présente en son centre une aire carrelée, encadrée elle-même au nord et au sud, par un mortier de tuileau et de chaux (16). L'autre partie ne porte qu'un mortier de sol banal. Une monnaie et un méreau (pièce monétiforme distribuée en reconnaissance d'une somme d'argent à recevoir) ont été recueillis dans les couches surmontant les parties préromanes. Ils sont actuellement à l'étude au Cabinet des médailles.

Une analyse intéressante a été conduite par M. L. Langouet, directeur du laboratoire d'archéométrie de l'université de Rennes (17) sur des fragments du dallage en terre cuite découvert dans la nef préromane. Pour la datation de cet ensemble, trois solutions chronologiques pouvaient être proposées :

- 910-950 apr. J.-C.
- 1000-1100 apr. J.-C.
- 1150-1210 apr. J.-C.

Les archéologues espèrent réunir les données objectives qui permettront un choix entre ces trois solutions. La première hypothèse aurait leur préférence.

LANVÉOC, La Boissière, Kerromen.

Le site romain de La Boissière en Lanvéoc est connu depuis longtemps. Bachelot de La Pylaie fut sans doute un des premiers à l'avoir signalé (18). Mais il n'avait jamais donné lieu à des fouilles organisées. C'est chose faite. La large diffusion des détecteurs de métaux n'a pas que des inconvénients. Beaucoup de jeunes prospecteurs — la plupart sans doute — n'ont pas l'intention de mal faire ni d'enfreindre les règlements. Ils ne demandent pas mieux que de signaler leurs trouvailles, fût-ce pour les inventorier et les expertiser. Ainsi, dans la presqu'île de Crozon, quelques jeunes gens ont fait l'acquisition d'un de ces engins et le promènent sur les sites catalogués. Mais aucun ne manque d'apporter sa récolte à M. A. Dizerbo, correspondant cantonal de la Société archéologique du Finistère, qui centralise tous les renseignements d'ordre archéologique et historique réunis sur le territoire de la presqu'île.

(16) C.A.A.M., 1978, p. 52-55.

(17) L. LANGOUE, *Datation d'un pavage en briques retrouvé lors des fouilles de l'abbaye de Landévennec*, dans *AeB*, n° 30, 2^e trimestre 1981, p. 102-104.

(18) BACHELOT DE LA PYLAIE, *Etudes archéologiques et géographiques*, 1848, p. 96-97.

Ainsi, la prospection en surface du site de La Boissière a-t-elle produit six monnaies de bronze, depuis Marc Aurèle (160-180) et Salonina (256-268) jusqu'à Constantin (IV^e siècle), un petit peson de plomb, quelques fragments découpés dans des canalisations de plomb, trois boutons de bronze ayant appartenu à des meubles (pieds de coffrets, poignées de tiroirs?), une cinquantaine de tessons de céramique sigillée, de Lezoux (II^e-III^e siècles) principalement, un seul fragment de poterie d'Argonne. Un examen rapide des restes encore visibles permet de supposer une disposition des lieux analogue à celle du Valy-Cloistre en La Roche-Maurice : une maison d'habitation sur le sommet, accompagnée d'un bâtiment thermal, isolé à quelque distance. En effet, les éléments habituels des établissements de bain (pilettes, *tubuli*, *suspensura*, béton), ont été recueillis dans les déblais issus de la construction d'une maison neuve, à 150 m au sud de la zone de plus grande densité de *tegulae*.

Une fouille de sauvetage a été organisée aussitôt par la Direction des antiquités historiques de Bretagne sous la direction de M. J.-P. Bardel. Il en sera rendu compte dans la prochaine chronique.

L'HÔPITAL-CAMFROUT, bois du Gars (1,5 — N.-E.).

M. A. Dizerbo a signalé, de la part de M. Kerjean, la présence de tuiles romaines dans le bois du Garz. On sait que ce bois est traversé par la voie romaine Quimper-Landerneau.

MEILARS-CONFORT, Kerroc'h (2,2 — S.).

M. J. Peuziat, prospecteur vigilant des antiquités du Cap-Sizun, a fait part de la découverte d'un souterrain de l'âge du fer dans la parcelle dite *Menez Huel*, près du village de Kerroc'h, chez M. Le Guellec. Le souterrain, mis au jour comme de coutume lors du passage d'un engin lourd au cours de travaux agricoles, fut rapidement rebouché par le propriétaire. La cachette aurait comporté trois branches dirigées successivement au nord-ouest, au sud-ouest et à l'est. La parcelle a été laissée en friche jusqu'à une prochaine fouille de sauvetage.

MOELAN-SUR-MER, Pont-Vil (2,0 — E.).

Une excavation souterraine a été révélée après le passage d'un tracteur dans un champ appartenant à M. J. Scoazec. M. M. Guéguen a assuré la fouille de sauvetage, à la demande de la direction des Antiquités historiques de Bretagne. L'excavation est constituée de quatre salles subcirculaires en enfilade, séparées par des châtieres étroites. De nombreux fragments de poterie ont été récupérés, ainsi que des pesons d'argile cuite et des fragments de meules à grains. Le tesson le plus spectaculaire est décoré d'une frise de

svastikas surmontant une ligne d'arcs ponctués de globules (IV^e siècle av. J.-C.) [fig. 13].



Fig. 13. — Moëlan-sur-Mer, *Pont-Vil*.
Le tessellum aux svastikas.

NÉVEZ, Le Hénan.

Il arrive parfois que certains services publics fassent de l'archéologie sans le savoir. Ainsi l'Office national des forêts a entrepris, sous la direction de M. Lemieux, des travaux d'aménagement dans la partie du bois du Hénan acquise par le département du Finistère. Le dégagement de la végétation, le curetage des canaux à ciel ouvert, ont mis en évidence un curieux ensemble de trois fontaines dont les eaux s'écoulent dans deux grands bassins successifs qui se déversent eux-mêmes dans l'étang du Hénan.

La destination de ce système n'a pas encore été clairement explicitée. Nous recommandons vivement cette promenade à nos confrères du sud du département et à tous ceux qui en auront l'occasion. Un bref compte rendu de cette découverte a été publié sous la signature de la Commission régionale de l'Inventaire-Bretagne avec un plan de M. l'abbé Y.-P. Castel (19).

(19) Dans *Le Courrier du Léon et du Tréguier*, 21 février 1981.

PLABENNEC, Le Ruguel (1,1 — S.).

M. Bernicot a constaté la présence d'une excavation circulaire, profonde de 1,20 m et large d'autant, dans le champ dit *Park Bihan ar Foss*, au sommet d'une croupe de terrain, à proximité de la voie antique allant de Kerilien en Plounéventer à la pointe Saint-Mathieu. L'épaisseur des déblais provenant de la voûte effondrée n'a pas permis la fouille et l'on ne peut dire avec exactitude si la cachette remonte à l'époque gauloise ou à la période médiévale (Renseignement A. Petton).

PLABENNEC, Leskelen (5,1 — S.-E.).

M. l'abbé J. Irien a donné récemment un compte rendu de ses travaux à Leskelen au cours de l'été 1980 (20).

Nous en retiendrons l'essentiel pour nos lecteurs.

Les fouilleurs se sont concentrés sur la « basse-cour », étudiant d'une part le talus de défense, d'autre part un passage dallé. Le premier système de protection a consisté en un talus d'argile bien tassée, d'une épaisseur de 1,20 m. Il fut arasé par la suite pour être remplacé par un rempart de pierres (d'une épaisseur de 1,60 m) dont le parement extérieur a été mis en évidence. Cette dernière enceinte serait datée du XII^e siècle. A l'intérieur de la basse-cour, un passage pavé formait un caniveau central qui devait servir de fossé d'écoulement au trop-plein de la fontaine.

PLOMODIERN, Goulit-ar-Guer.

M. Alain Daniel a récupéré sur l'estran, au pied de la cuve à salaisons déjà signalée ici (21), une monnaie romaine, trop corrodée pour être identifiée. D'après son poids, 9,92 g, c'est un *dupondius* ou demi-sesterce, valant deux as.

POULLAN-SUR-MER.

M. J. Peuziat a signalé la découverte par M. Nouy, plongeur sous-marin, de deux éléments de meules antiques en granit, au large de la pointe de la Jument, au pied d'un rocher appelé *Le Brochet*.

Dimensions de la première meule (*catillus*): formé tronconique à génératrice légèrement courbe. Hauteur: 0,13 m; diamètre: 0,34 m. Orifice central ovalisé: grand axe: 0,07 m; petit axe: 0,06 m. La partie supérieure présente une rainure profonde de 0,02 m s'évasant légèrement vers la périphérie.

(20) *AeB*, n° 28, 4^e trimestre 1980, p. 51-53.

(21) *C.A.A.M.*, 1978, p. 68.

— Meule n° 2: diamètre: 0,40 m. Hauteur: 0,14 m. Diamètre du trou central: 0,06 m. Très endommagée, elle ne présente pas de rainure.

Ces deux meules étaient coincées dans des fissures à 6/7 m de profondeur. Elles avaient sans doute été utilisées, à cause de leur trou central, comme ancres, à n'importe quelle époque, même moderne.

QUERRIEN, Kerscubic (3,0 — N.-E.), Hent-Guen.

M. F. Motta, notre actif correspondant à Quimperlé et alentours, grâce auquel ce secteur du Finistère, jadis laissé vide sur nos cartes archéologiques, se couvre aujourd'hui, peu à peu, de sites nouveaux, a découvert à Kerscubic plusieurs fonds de cabanes, dans un petit bois dominant le Naïc. Ces bases d'habitation, de forme arrondie, ont un diamètre de 5 à 10 m. Les murs sont constitués de gros moellons disposés sur 7 à 8 assises. Une enceinte épaisse de 1 m, dont seuls quelques vestiges demeurent, encerclait le village, d'une superficie totale d'un demi-hectare environ. Il s'agit vraisemblablement là encore d'un village médiéval déserté, semblable à ceux de Pont-Calleck en Berné, Pen-er-Malo en Guidel, Kerlano en Plumelec (Morbihan), etc. Le nombre de ces groupements de cabanes aujourd'hui repérés augmente chaque année. On observe pour ce type de monument ce qui se produit habituellement lorsque l'on se met à chercher dans une direction donnée: les exemples, ignorés jusque-là, affluent (cf. *supra*, rubrique Arzano). La bordure méridionale de la Bretagne semble cependant privilégiée dans cette recherche par rapport au nord. Signalons qu'une mesure d'âge, au carbone 14, effectuée sur du charbon de bois en provenance du village de Lann-Gouh en Melrand, à l'initiative de M. P. André, a donné une date voisine de l'an 1000 (22). Voilà qui va relancer l'intérêt de ces vestiges!

Dans la même commune, où aucun vestige romain n'avait été localisé jusqu'ici, M. Motta a reconnu, au lieu-dit Hent-Guen (la route blanche), sur une hauteur dominant la route de Querrien à Quimperlé, un site de *villa*, caché dans un fourré épais: tuiles à rebord, substructions, céramique commune et sigillée, meule à grains, attestent la présence d'un établissement important.

QUIMPER, Le Braden, Creac'h-Maria.

Au cours de l'été 1980, la percée de la rocade sud de Quimper a mis en évidence un habitat de la fin de la période gauloise (La Tène III), à la limite sud du plateau d'Ergué-Armel, non loin du village actuel du Braden. Cette implantation surplombe d'une vingtaine de mètres un ruisseau encaissé et est encadrée à l'est et à l'ouest par deux vallons moyennement marqués. L'ensemble forme un site défensif typique de cette époque agitée. Seul l'accès nord ne comporte pas de système défensif artificiel.

(22) Cf. P. ANDRÉ, *Un village médiéval déserté daté de l'an mil par le carbone 14: Lann-Gouh Melrand*, dans *AeB*, n° 30, 2^e trimestre 1981, p. 102.

Les tranchées du chantier routier ont mis au jour une belle série de fossés comblés de terre noire, de foyers, de fosses, de larges dépressions évoquant des fonds de cabanes. En surface quelques débris d'amphores vinaires ont été recueillis, notamment des fragments de lèvres permettant d'identifier les types DR I A et DR I B. Ces tessons accompagnaient des céramiques d'usage courant très caractéristiques de cette région et de cette période.

En arrière du front de coupe, un site de près de 3000 m², recelant d'abondants vestiges, sera mis à la disposition des chercheurs par la ville de Quimper pendant le temps nécessaire à une étude complète.

En ville, une petite fouille de sauvetage, menée en septembre 1980, a permis de repérer, rue de Créac'h-Maria, dans le quartier de Locmaria, un nouveau site romain. Deux systèmes de tranchées de fondation, creusées dans l'arène, ont été observés. Ils correspondent à deux occupations successives, proches dans le temps et datées respectivement de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. et du milieu du 1^{er} siècle. Les trouvailles de céramique sont limitées, mais il convient de noter un fragment de statuette en terre cuite blanche appartenant vraisemblablement à la production de Rextugenos.

QUIMPER, Kermoguer (2,0 — N.).

M. Alain Caradec a signalé à la Direction des antiquités historiques un site romain inédit à proximité de Quimper, au lieu-dit Kermoguer. Comme on pouvait s'y attendre avec un tel toponyme, des tuiles romaines, des fragments de poterie sigillée et de céramique commune ont été repérés dans les terres de déblais provenant d'un immeuble nouvellement construit à l'angle des rues de Kermoguer et du Professeur-Alain (section AB, parcelle n° 53). La voie romaine Quimper-Morlaix passe à moins de 100 m de cet endroit (Renseignements complémentaires: A. Daniel).

ROSCOFF, Ruguel.

M. P. Sévère a recueilli au Ruguel un sesterce d'Antonin le Pieux (poids: 20,75 g). Du type Cohen n° 131, frappé en l'année 138 apr. J.-C., il porte au droit la tête d'Antonin, laurée à droite, et montre au revers la Concorde assise à gauche, accoudée à son siège et tenant une patère. Les légendes sont très usées, mais on distingue au droit le nom d'ANTONINUS et, au revers, les traces du mot CONC...

SAINT-YVI, Keranmével (3,5 — S.-O.).

Un souterrain de l'âge du fer a été mis en évidence au lieu-dit Keranmével, chez M. Le Gac. Les conditions de sécurité n'ont permis qu'un examen superficiel. La partie observée se compose d'un puits vertical et de deux salles oblongues, au sol couvert de terres accumulées au cours des temps. A proximité du souterrain, un fragment de stèle, une meule et un menhir couché témoignent d'une fréquentation à l'époque protohistorique.

SAINTE-SÈVE, Kerprigent (0,5 — S.-O.).

M. l'abbé Feutren a fourni des renseignements complémentaires sur le site mentionné dans la dernière chronique (23). Les tuiles romaines sont particulièrement nombreuses dans la parcelle n° 166, section B, feuille n° 3 du cadastre de 1933, révisé en 1976. En 1833, cette parcelle, alors sous lande, était nommée *Goarem Vessen*, la garenne des vesces, plantes fourragères, selon M. l'abbé Feutren.

SAINT-EVARZEC, Le Cavard'y (0,2 — S.).

La construction d'une maison moderne à l'emplacement des vestiges de la *villa* romaine du Cavard'y, fouillée dès le XIX^e siècle par Grenot (24), a conduit la Direction des antiquités historiques de Bretagne à prévoir pendant les travaux une fouille de sauvetage, confiée à M. J.-P. Le Bihan (25). En effet, si le plan du site était connu, aucune indication stratigraphique n'avait été relevée par le fouilleur.

L'intervention de M. Le Bihan, tout en rectifiant certains détails mineurs du plan, a produit une séquence chronologique tout à fait intéressante, dont les principales étapes sont les suivantes :

1) Première occupation à la fin de La Tène III (amphores Dr IA, IB, tesson armoricain estampé), sans structures d'habitation bien déterminées.

2) Construction initiale dès l'époque augustéenne (tesson de poterie provenant d'Arezzo, forme Goudineau 29 b).

3) Premier réaménagement vers le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.

4) Restructuration générale dans la seconde moitié du I^{er} siècle, adoptant le plan à galerie-façade et celliers latéraux.

5) Abandon définitif à la fin du II^e siècle ou au début du III^e (tasse à pied et couverte métallescente dite « de Nérès » dans l'ultime strate).

La construction de cette *villa* présente l'originalité d'utiliser de puissants et hauts contreforts — on en compte douze, dont certains atteignent encore 4 m de hauteur — destinés à renforcer un mur de clôture qui soutient lui-même une terrasse artificielle d'argile crue rattrapant, sur une pente assez accusée, le niveau horizontal du bâtiment.

(23) R. SANQUER, *C.A.A.M.*, 1979, p. 87.

(24) Cf. C.-A. PICQUENARD, *Ruines et substructions gallo-romaines du Cavard'y*, dans *B.S.A.F.*, 1906, p. 78-90.

(25) M. J.-P. LE BIHAN, correspondant départemental de la Direction des antiquités historiques, a été aidé dans sa tâche par Mlle Picquenard, M. Carrié, M. Dugast, etc. Nous remercions le docteur Le Gouareguer d'avoir bien voulu autoriser la fouille.

La date d'abandon, relativement précoce, correspond à un phénomène observé ailleurs en Armorique (26).

SANTEC, Le Dossen.

M. J.-C. Le Goff continue à surveiller efficacement le site de Corn-al-Loa, déjà reconnu et signalé antérieurement par lui-même. Il a récemment recueilli dans la microfalaïse qui borde la plage à l'ouest, à la base d'une coupe d'occupation antique, deux outils de fer gaulois — une pioche et une herminette — dans un bon état de conservation. Un fragment de jatte graphitée et un pied de briquetage provenant du même endroit, ainsi qu'une anse et un fragment de panse d'amphore Dr I, authentifient la datation proposée (La Tène III, dernier siècle avant l'occupation romaine). Le mobilier romain, plus tardif, qui surmonte de 0,50 m le niveau gaulois a livré une dizaine de fragments bien conservés de vases Drag. 37 de la dernière période de Lezoux (160 à 190). De la poterie commune osisme, avec des décors peignés disposés en frises, les accompagnait.

TRÉFLEZ, Saint-Guévroc.

Le bulletin *Archéologie en Bretagne* a publié, en deux livraisons, une étude sur deux sculptures médiévales archaïques, provenant de la chapelle Saint-Guévroc (27). Dans ce petit édifice, reconstruit à la fin du siècle dernier sur les fondations d'une chapelle recouverte par les sables dès le milieu du XVIII^e siècle, une stèle basse vraisemblablement funéraire, porte une sculpture en léger relief représentant un « ange orant ». Ce thème iconographique, autant que le style rude de l'œuvre, nous reportent aux premiers siècles du Moyen Âge et font de cette représentation l'un des plus anciens témoins de l'art breton. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux d'annoncer que les propriétaires, conscients de l'importance de ce vestige et des risques qu'il courait sur place, l'ont offert au Musée de Bretagne à Rennes, où il évoquera, dans la nouvelle section médiévale, la foi des premiers ermites venus d'outre-Manche.

De plus, sur le placître, se dresse un pilier porte-croix qui nous livre presque certainement la plus ancienne crucifixion que possède le département. D'ailleurs, dans le répertoire publié par notre Société (28), M. l'abbé Y.-P. Castel n'en a mentionné aucune autre de cette espèce : la scène, divisée en deux registres superposés, montre, en haut, un Christ en croix, sous un

(26) P. GALLIOU, *The Roman West in the third century*, dans *British archaeological reports*, International Series, 109, 1981 ; ID., *L'ouest de la Gaule au III^e siècle. Etat de la recherche*, dans *B.S.A.F.*, t. CVIII, 1980.

(27) R. SANQUER, *Quelques sculptures archaïques du Nord-Finistère*, I et II, dans *AeB*, n° 26, 2^e trimestre 1980, p. 23-28 et n° 30, 2^e trimestre 1981, p. 53-55.

(28) Y.-P. CASTEL, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Société archéologique du Finistère, Quimper, 1980.

gable pointu. Deux petits personnages, sans doute la Vierge et saint Jean, sont blottis sous les bras. Le registre inférieur contient deux grands personnages, les bras levés, dans le geste de l'orant.

Ce pilier porte-croix est certainement moins ancien que la stèle basse à l'ange orant, mais, pour trouver l'origine de ces deux œuvres, il faut se tourner vers l'Irlande, où stèles funéraires ornées et piliers porte-croix existent bien, mais dans un style et une iconographie très différents (fig. 14).



Fig. 14. — Tréfleze, *Saint-Guévroc*.
Pilier porte-croix.

LE TRÉHOU.

Un des indices les plus probants de la richesse du Finistère en objets anciens demeure l'activité des hôtels de ventes de Morlaix et de Brest. La fréquence des ventes de trésors monétaires, d'argenterie, d'objets de fouilles, témoigne de l'opulence de nos ancêtres. Le 10 octobre 1980 eut lieu, à l'hôtel des ventes de la rue du Château à Brest, sous la direction de MM. R. Lesieur

et H. Martin, commissaires-priseurs associés, une vente d'objets de collection. Parmi des pièces de toutes époques, le catalogue mentionnait une bague en or romaine découverte dans notre région. Grâce à l'obligeance de MM. les commissaires-priseurs, j'ai pu examiner et photographier la bague. Elle est formée de deux demi-rameaux de lauriers fixés en arrière de part et d'autre d'une petite boule et se réunissant à l'avant pour enchâsser un chaton ovale malheureusement dépourvu de son intaille (fig. 15). Le propriétaire de l'objet, interrogé sur ma demande par M. H. Martin, a déclaré que la bague avait été découverte dans le secteur de Ploudiry-Le Tréhou, dans les années 1920, « avec des monnaies en or de Néron ». M. P. Galliou, consulté, a proposé de dater le bijou du I^{er}/II^e siècle.

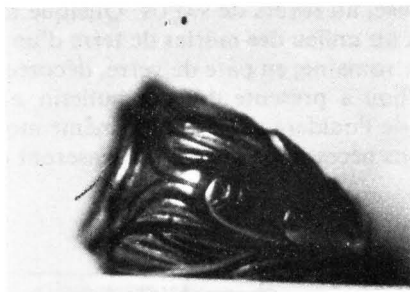


Fig. 15. — Le Tréhou.
Bague romaine.

Rappelons que la commune du Tréhou contient un camp triangulaire au lieu dit Breuc'hoat, à 3 km au nord-ouest du bourg (29). M. F. Le Bot avait signalé ce camp qui fut photographié au cours d'une mission de photographies aériennes par M. M. Ballan, de la Direction des antiquités historiques de Bretagne. Le camp dessine un triangle de 75 m de côté, la face externe formant un arc de cercle. La photographie aérienne montre que ce qui existe encore ne représente que le quart d'un camp quadrangulaire plus vaste. L'enceinte, enfin, est incluse dans un vaste espace ovalaire, type de structure qui a déjà été observé ailleurs.

TRÉMÉVEN, Grand-Kerlescourn (1,0 — S.).

En creusant une cuve à lisier près de sa ferme, M. Fr. Even a eu la surprise de rencontrer, à 3 m de profondeur, une cavité souterraine en forme de demi-sphère, d'un diamètre de 5 m environ. La caverne, ouverte dans la roche, sans aucun souci de régulariser les parois, mesurait au moins 1 m de

(29) P.D.C. signale un camp « triangulaire » avec retranchements de 2,50 m de hauteur, entre Pen-ar-Cleus et Ker-an-Leac'h à 3 km au nord du bourg avec des substructions et des *tegulae*. L. Pape précise que le camp se trouve en A 43, d'après Le Men. Il s'agit sans doute du même ouvrage.

hauteur en son centre, pour autant qu'on en puisse juger à travers l'épaisse couche de déblais effondrés de la voûte au moment des travaux. L'excavation était reliée au sol par un puits cylindrique de 1 m de diamètre. La hauteur n'en est pas connue. La perfection géométrique du puits d'accès, la rareté exceptionnelle de ce type de structure, font douter de la grande ancienneté de cette construction, qui n'en demeure pas moins mystérieuse.

LE TRÉVOUX, Kerhonit.

M. F. Motta a récupéré, dans les terres de déblais provenant des travaux de la voie express Quimper-Lorient, près de Kerhonit, un vase romain entier, en terre commune (fig. 16), d'une forme archaïque, ainsi qu'un sesterce de Marc-Aurèle assez usé, au revers de SALUS. Quelque temps après, son œil exercé reconnaissait au milieu des mottes de terre d'un champ fraîchement labouré, une intaille romaine, en pâte de verre, décorée du thème de *Bonus Eventus*. M. P. Galliou a présenté dans ce bulletin, en 1974, une intaille romaine provenant de Pouldergat, portant le même motif (30), en donnant toutes les explications nécessaires qui me dispenseront d'y revenir (fig. 17).

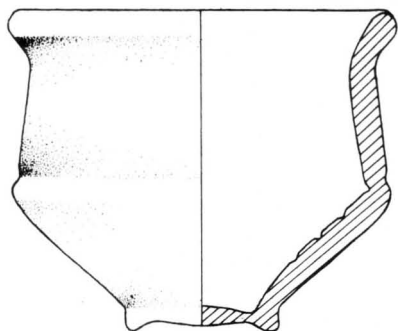


Fig. 16. — Le Trévoux, *Kerhonit*.
Vase romain.



Fig. 17. — Le Trévoux, *Kerhonit*.
Intaille romaine.

(30) P. GALLIOU, *Une intaille d'époque romaine découverte à Pouldergat*, dans *B.S.A.F.*, t. CII, p. 31-34.

MICHEL CLÉMENT

Le dépôt monétaire et la ferme indigène gaulois du Buzit en Mellac (Finistère)

Au moins de juin 1978, M. Ferdi Motta, correspondant du *Télégramme* à Quimperlé, enquêtait sur l'observation d'objets volants non identifiés au Buzit en Mellac (fig. 1), lorsqu'un habitant de ce village, M. Louis Nicolas, lui montra une dizaine de pièces corrodées qu'il avait découvertes quelques mois plus tôt, quand une pelle mécanique creusait les fondations de sa nouvelle maison. M. Motta reconnut aussitôt des monnaies armoricaines de l'indépendance gauloise et, comme c'est la règle en pareil cas, avertit de cette

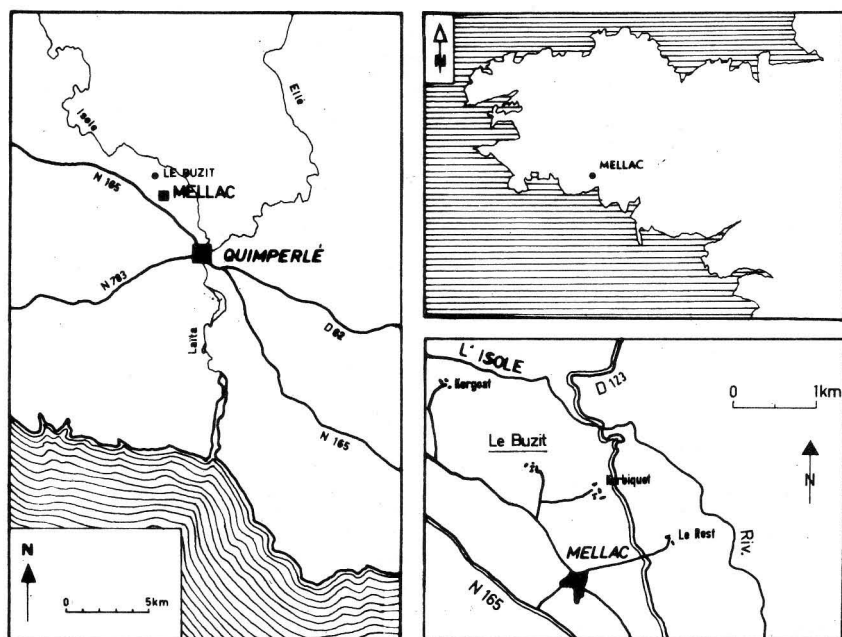


Fig. 1. — Localisation géographique de la découverte.

intéressante trouvaille M. René Sanquer, directeur des Antiquités historiques de Bretagne. Celui-ci se rendit sur les lieux et, grâce à l'intervention de M. Louis Le Pensec, maire de Mellac, et à l'attitude bienveillante de l'inventeur, il put emprunter pour analyse ce petit ensemble de onze monnaies gauloises. Il nous chargea de les étudier, en collaboration avec M. Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, et nous demanda de mener au lieu de la découverte une petite fouille de sauvetage, pour retrouver un éventuel complément à cette trouvaille et en étudier le contexte archéologique (1).

LA TROUVAILLE MONÉTAIRE

C'est en observant l'excavation creusée par la pelleteuse au nord-est de la parcelle 335, zone III (2), pour la construction de sa maison (fig. 2) que M. Nicolas remarqua la présence d'une petite masse métallique grisâtre et de



Fig. 2. — Localisation cadastrale de la découverte.

1. Lieu de la découverte et de la fouille.

2. Stèle basse de l'âge du fer.

(1) Je remercie M. René Sanquer, directeur des Antiquités historiques de Bretagne (ministère de la Culture, sous-direction de l'Archéologie) de m'avoir confié cette mission et autorisé la fouille de sauvetage (autorisation n° 18 du 1^{er} juillet 1978), M. Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu de m'avoir aidé à identifier les monnaies et apporté de précieux conseils, M. Bruno Clément et M. André Le Drévo pour leur participation aux fouilles. Cf. R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 61-62. — ID., *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, t. 37, 1979, p. 363. — M. CLÉMENT, Mellac, *Le Buzit : un lot de monnaies gauloises*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 20-21, 1978-1979, p. 64.

(2) Section A du cadastre de Mellac mis à jour pour 1968 ; coordonnées Lambert II : X = 157,8 ; Y = 340,7.

quelques tessons de poterie, dans une zone de terre noire et grasse. Il la ramassa et s'aperçut qu'il s'agissait d'un conglomérat de monnaies soudées entre elles par l'oxydation. Il plaça le tout dans du vinaigre, tria les monnaies quand elles furent séparées les unes des autres, ne conservant que les monnaies entières, au nombre de onze.

La recherche ultérieure d'autres monnaies dans les déblais laissés par la pelleteuse et dans le sondage ouvert près du lieu de la découverte s'avéra vaine. Depuis la trouvaille fortuite, l'excavation n'avait pas été rebouchée, mais la maison avait été construite, ce qui laissait peu de chances, lors de notre intervention, de retrouver un hypothétique complément au lot initial.

M. J.-B. Colbert de Beaulieu, à qui fut confiée l'identification des monnaies, détermina les individus suivants :

— monnaie des *Osismii* (fig. 3/1) : 1 statère en or allié du type dit « à la barrière d'hippodrome » (6,08 g).

— monnaies des *Coriosolitae* (billon d'argent) [fig. 3/2-11] :

- 1 statère de la classe III (5,37 g) [3].
- 2 statères de la classe IV (5,98 g et 4,94 g).
- 2 statères de la classe V A (5,45 g et 5,98 g).
- 3 statères de la classe V B (5,67 g, 6,33 g et 5,18 g).
- 1 quart de statère de la classe V (1,44 g).
- 1 quart de statère de la classe VI.

La composition de ce petit trésor de monnaies armoricaines est surprenante à plus d'un titre. On doit d'abord constater la faible proportion du monnayage osisme sur l'ensemble et la prépondérance des monnaies coriosolites, alors que le lieu de découverte est incontestablement situé en territoire osisme, bien loin de la cité des Coriosolites.

Le statère en électrum « à la barrière d'hippodrome » est une monnaie osisme d'un type bien connu, en particulier par les trésors de Plouguerneau (Finistère) et de Guingamp (Côtes-du-Nord) qui ont donné lieu à des études approfondies (4). Le poids du statère de Mellac (6,08 g), d'un alliage probablement assez pauvre en or fin, est plutôt faible, en particulier par rapport à celui des statères de même type découverts à Plouguerneau et à Guingamp : sur les 34 statères « à la barrière d'hippodrome » de la trouvaille de Guingamp, 4 exemplaires seulement pesaient entre 5,70 et 6,10 g, la moitié d'entre eux atteignant de 6,60 à 7,78 g (5). J.-B. Colbert de Beaulieu estime que les

(3) De même coin de droit que Jersey-9 droit D 5 (20 exemplaires) et que Trébry droit D 4 (32 exemplaires) ; défaut caractérisque signalétique spécifique de ce coin : en avant de l'œil jusqu'à l'arrière du nez, un tracé surajouté.

(4) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Le trésor de monnaies osismiennes de Guingamp (Côtes-du-Nord)*, dans *Revue belge de numismatique*, t. 102, 1956, p. 81-141. — Id., *La trouvaille dite de Plouguerneau* (Notices de numismatique celtique), dans *Annales de Bretagne*, t. LXI, 1954, p. 258-268.

(5) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, 1956, p. 124.

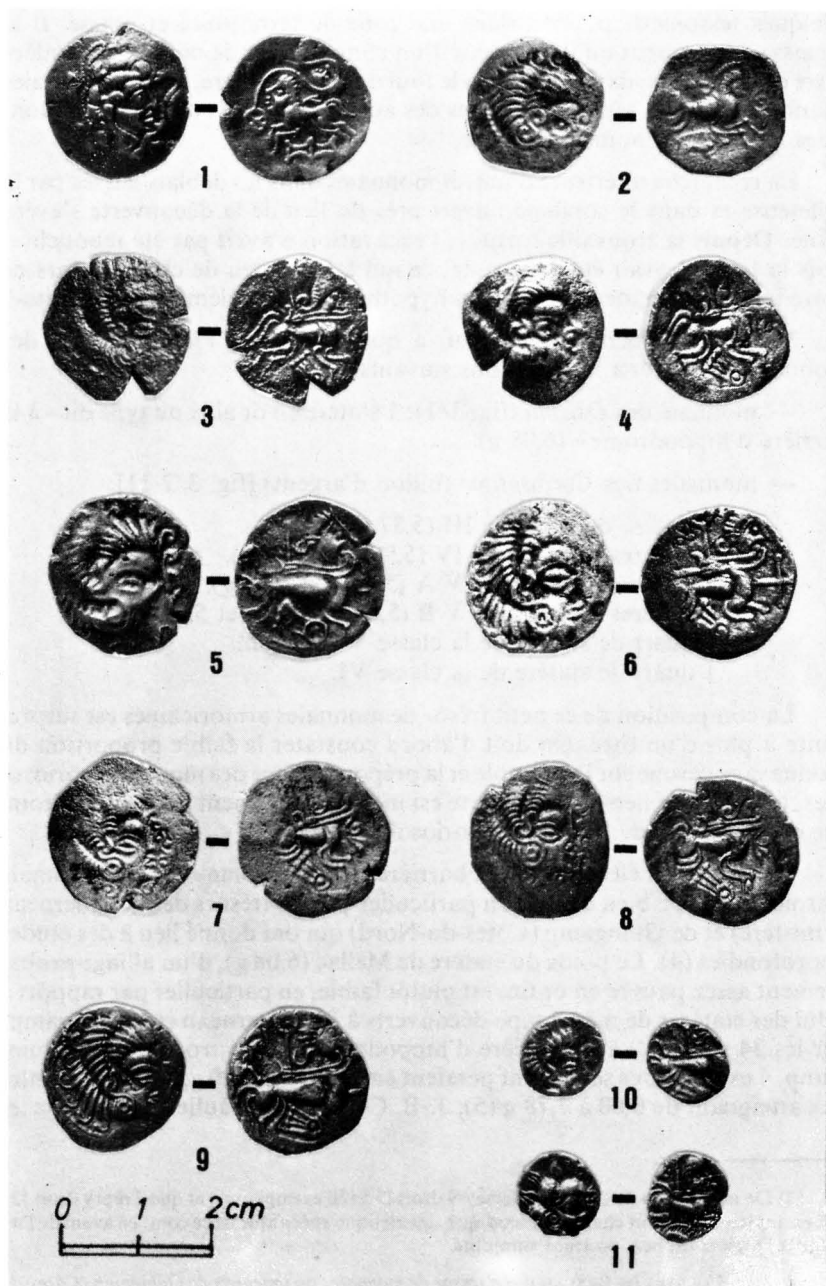


Fig. 3. — Monnaies gauloises découvertes au *Buzit* en Mellac.

1. Statère osisme «à la barrière d'hippodrome» en or allié. 2. Statère coriosolite en billon d'argent, classe III. 3-4. *Id.*, classe IV. 5-9. *Id.*, classe V. 10. Quart de statère, classe V. 11. *Id.*, classe VI.

statères «à la barrière d'hippodrome» enfouis à Guingamp, probablement en -56 après la victoire de César sur les Vénètes, étaient les représentants de «deux ou trois émissions d'un poids légèrement décroissant» et l'on peut penser que le statère de Mellac provient de l'une des émissions les plus tardives de ce type monétaire.

L'aire de répartition des monnaies au type de «la barrière d'hippodrome», confinée jusqu'à une date récente au littoral septentrional de la cité des Osismes (6), avait pu être considérée comme un argument en faveur de l'existence chez ce peuple d'une dualité d'officines monétaires, et même de deux «circonscriptions» à l'époque protohistorique (7), hypothèse pour laquelle on pourrait trouver d'autres arguments archéologiques, voire linguistiques. La découverte d'un quart de statère «à la barrière d'hippodrome» dans les niveaux préromains du *fanum* de Trogouzel en Douarnenez, au cours des fouilles que nous avons dirigées sur ce site (8), comme la trouvaille de Mellac, tendent à infirmer cette hypothèse (fig. 4/1) et montrent

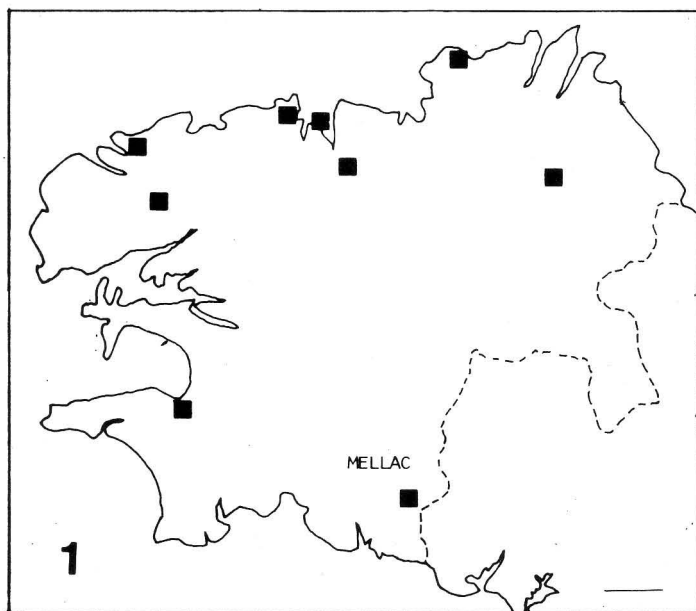


Fig. 4/1. — Carte de répartition des monnaies au type de la barrière d'hippodrome.

(6) *Ibid.*, carte 4, p. 138.

(7) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique. I — Méthodologie des ensembles*, Paris, 1973, p. 91-92 et p. 117.

(8) Dernier état des fouilles: M. CLÉMENT, *Douarnenez, fouilles du temple gallo-romain de Trogouzel*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 24, 1979, p. 23-25.

que la cité des Osismes était plutôt conforme à la règle générale et ne possédait, comme les autres peuples gaulois, qu'un seul atelier pour l'émission de son monnayage (9).

La présence de monnaies coriosolites dans le trésor de Mellac est surprenante par son importance, comparativement à l'unique monnaie osisme, mais pas extraordinaire en elle-même : J.-B. Colbert de Beaulieu a pu recenser sept lieux de trouvailles de monnaies coriosolites en territoire osisme (fig. 4/2) [10], dont plusieurs dépôts relativement importants (11). En

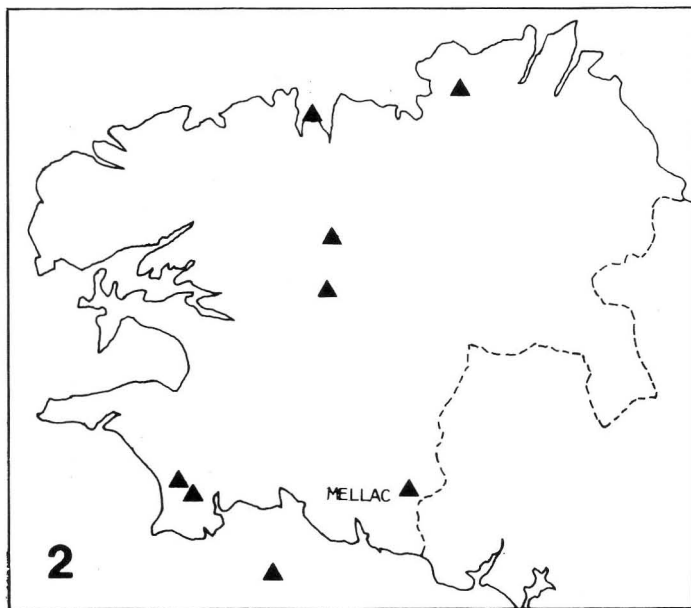


Fig. 4/2. — Carte de répartition des monnaies coriosolites découvertes en territoire osisme.

En pointillé, limite probable de la cité des Osismes au 1^{er} siècle av. J.-C.

(9) Cf. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, 1973, p. 92: «D'une manière générale, cependant, le problème de la dualité des officines doit être résolu par la négative. Le monnayage d'une cité était probablement émis dans un seul atelier».

(10) *Ibid.*, fig. 33, p. 127. On a recensé jusqu'à présent sept lieux de trouvailles de monnaies coriosolites en territoire osisme (sans compter celle de Mellac) et non sept monnaies, comme l'indique par erreur L. Langouët, *Les monnaies gauloises d'Alet*, dans *Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, t. 6, 1978, p. 28.

(11) A Lannion, «enfouissement considérable»: P.-L. LEMIERRE, *Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne-Armoricaine*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. III, 1851, p. 221; à Plonéour-Lanvern, 15 monnaies coriosolites: J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *La*

revanche, le *faciès* de ce lot de dix monnaies coriosolites pose un réel problème d'interprétation, même si l'on doit considérer que la base statistique est trop faible pour entraîner des conclusions définitives.

N°	Base numérale	Trouvaille	Classes: pourcentage					
			I	II	III	IV	V	VI
	10	Mellac			10	20	60	10
1	9254	Jersey-9	14,4	54,4	22,5	5,3	3,1	0,2
2	740	Jersey-5	15,1	55,3	14,5	5,5	9,2	0,2
3	125	Jersey-6	15,2	52,8	13,6	8	9,6	0,8
4	540	Jersey-11	12,3	65,6	16,8	2,8	2,1	0,3
5	20	Le Petit-Celland	15	65	20			
6	14	Musée Quimper	14,2	57,1	7,1		21,4	
7	89	Roz-Landrieux	14,1	1,9	4,5	5,1	63,8	16,3
8	502	Merdrignac	9,1	8,3		40,63	40,63	0,1
9	16	Mauron	37	6	18	31	6	
10	15	Plonéour-Lanvern	40	20	13,3	6,6	20	
11	86	Penguilly	23,2	11,6	16,2	19,7	27,8	1,1
12	26	Jersey-2	3,7	44,4	25,9	3,7	14,8	7,4
	27	Alet	7,4	48	26		18,5	

La prédominance des classes les plus anciennes (VI, V, IV) est frappante, comme la très faible représentation des classes les plus récentes (I, III, II). Si l'on compare le faciès de la trouvaille de Mellac à celui de douze autres trouvailles de monnaies coriosolites (12) et à celui des monnaies de ce type découvertes sur le site d'Alet (13), il ne peut guère être rapproché que de ceux des trésors de Roz-Landrieux et de Merdrignac. Les ensembles numérotés de 1 à 5, aux faciès très voisins (mais fort différents de celui du lot de Mellac) sont considérés (14) comme ayant été constitués à la même époque, vraisemblablement en -56, au moment de la campagne de César en Armorique. La

trouvaille de Plonéour-Lanvern — 2 (Notices de numismatique celtique), dans *Annales de Bretagne*, t. LXI, 1954, p. 273, note 29; à Carantec (île Callot), deux statères (classes II et III): ID., *La trouvaille de Carantec* (Notices de numismatique celtique), dans *Annales de Bretagne*, t. LX, 1953, p. 314, et t. LXI, 1954, p. 294; à Carnoët (Côtes-du-Nord), deux statères de la classe VI: ID., *Kerviler, numismate* (Notices de numismatique celtique), dans *Annales de Bretagne*, t. LXIV, 1957, p. 39; aux îles Glénan (Fouesnant), un statère de la classe V: R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973, p. 37, etc.

(12) Cf. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, 1973, p. 162; ID., *La notion de faciès en numismatique gauloise*, dans P.-M. Duval, *Recherches d'archéologie celtique et gallo-romaine*, Paris-Genève, 1973, p. 12.

(13) L. LANGOUET, *op. cit.*, 1978, p. 24-25.

(14) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, 1973, p. 13.

proportion écrasante des classes les plus anciennes dans le trésor de Mellac — comme dans ceux de Roz-Landrieux et de Merdrignac — nous inviterait en principe à dater son enfouissement à une époque antérieure à celle envisagée pour ces cinq dépôts, et donc avant les événements de -56. Mais l'éloignement du lieu de cette trouvaille de monnaies coriosolites par rapport à la cité émettrice, et l'hétérogénéité du dépôt qui comprend une monnaie osisme, paraissent peu compatibles avec cette hypothèse et avec la théorie généralement admise suivant laquelle les trésors constitués avant la guerre des Gaules sont homogènes (15), la généralisation de la circulation ne s'effectuant qu'après le début de celle-ci. De même, le statère osisme « à la barrière d'hippodrome » semble une émission tardive (16).

La nature plutôt aberrante du faciès des monnaies coriosolites, comme la disproportion curieuse au détriment du monnayage propre à la cité sur laquelle a été effectué l'enfouissement, nous permettent d'émettre l'hypothèse que les onze monnaies de Mellac ne constituent qu'une partie d'un trésor plus important. On sait déjà que l'inventeur des pièces élimina quelques fragments de monnaies au moment de la découverte, qui, à elles seules, auraient pu modifier le faciès général du lot, mais il est probable que bien d'autres monnaies gauloises ont été détruites au moment du creusement de l'excavation... ou restent encore enfouies sous les fondations de la maison.

Il nous paraît plus logique d'attribuer l'enfouissement de Mellac aux événements de -56, ou de le dater d'une période légèrement postérieure. La guerre des Gaules a en effet entraîné un grand brassage du monnayage des cités gauloises, et c'est probablement à sa suite que les monnaies coriosolites ont pu largement se répandre du Cotentin jusqu'à l'ouest de la péninsule armoricaine et en Bretagne insulaire. On peut voir dans cette situation une preuve de l'importance prise par les Coriosolites dans le commerce maritime armoricain (17) au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., peut-être d'ailleurs à la suite de l'anéantissement de la flotte des Vénètes et de leur potentiel commercial.

La découverte de Mellac permet de préciser un autre point d'histoire en apportant un nouvel argument dans le débat concernant la limite sud-est de la cité des Osismes, ouvert il y a trente ans par F. Merlet et P. Merlat (18).

(15) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Peut-on dater par la numismatique l'occupation gauloise d'un oppidum? L'exemple de Pommiers (Aisne)*, dans *Revue archéologique de l'Est*, t. VI, 1955, p. 268.

(16) Le coup de burin frappé sur le droit d'un des statères coriosolites de la classe V (fig. 3/9) est aussi un indice de tardiveté de l'enfouissement.

(17) Cf. L. LANGOUET, *op. cit.*, p. 25-28.

(18) F. MERLET, *La formation des diocèses et des paroisses en Bretagne, période antérieure aux immigrations bretonnes*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXX, 1950, p. 5-61, t. XXXI, 1951, p. 137-172. — P. MERLAT, *Notice sur la limite sud-est de la cité des Osismes*, dans *Annales de Bretagne*, t. LIX, 1952, p. 93-105. — F. MERLET, *Quelques mots sur la limite sud des Osismii et des Vénètes*, *ibid.*, p. 105-109.

P. Merlat avait démontré que l'hypothèse de l'Ellé comme frontière entre les Osismes et les Vénètes était plus satisfaisante que celle de l'Odet, proposée par F. Merlet, et avait d'ailleurs rallié celui-ci à cette solution. La découverte d'une monnaie typiquement osisme à quelques kilomètres à l'ouest de l'Ellé (fig. 1) constitue un nouvel indice pour étayer cette hypothèse (19). La cité des Osismes est probablement la cité gauloise d'Armorique pour laquelle on trouve la meilleure coïncidence entre l'aire de répartition des principaux types du monnayage attribué à ce peuple (monnaies au type du personnage couché, au type de la tente, au type de la barrière d'hippodrome) [20] et les limites définies par les recherches érudites, en particulier si on la compare aux cités vénète et coriosolite (21).

LA FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

Le sondage archéologique (fig. 5) a permis de bien préciser le contexte archéologique de l'enfouissement. C'est un cas assez rare, car il n'est généralement guère possible de rattacher les découvertes de dépôts monétaires gaulois à des structures ou à des établissements bien repérables (22). Les

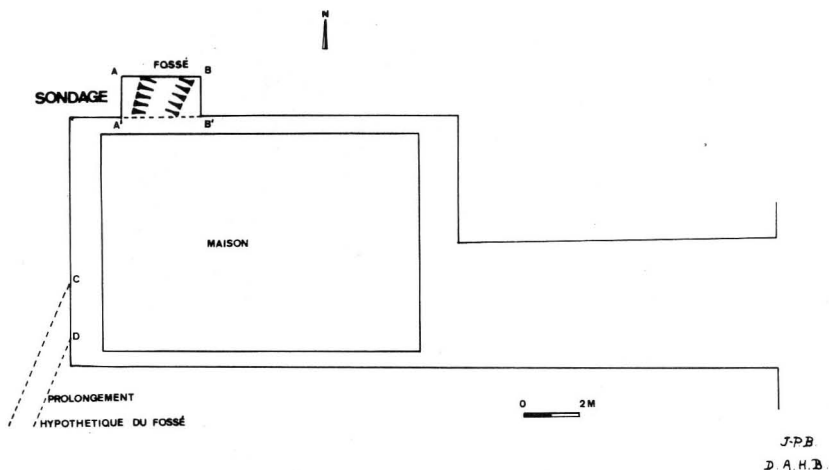


Fig. 5. — Localisation du sondage.

(19) On n'a jamais signalé non plus sur le territoire vénète d'enfouissement contenant des monnaies coriosolites alors qu'ils ne sont pas exceptionnels chez les Osismes.

(20) Cf. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, 1956, cartes 2, 3 et 4, p. 136-138.

(21) A l'issue de l'analyse numismatique, les pièces ont été restituées à M. Nicolas, qui a conservé le statère osisme, la commune de Mellac faisant l'acquisition des monnaies coriosolites.

(22) Cette coïncidence tient peut-être à la nature même du dépôt: s'il s'agit de la fortune d'un particulier, il est logique qu'il ait été caché tout près d'un habitat. En revanche, les plus grands dépôts monétaires gaulois, véritables trésors publics ou trésors de guerre, ont pu être enterrés en pleine campagne, à l'occasion d'événements militaires par exemple.

monnaies découvertes « au milieu d'une veine de terre noire », selon l'inventeur, avaient été dissimulées au fond d'un fossé, vestige probable d'une ferme indigène gauloise, sans qu'on puisse préciser si elles étaient à l'origine placées dans un vase: les quelques tessons de poteries qui les accompagnaient ne comportaient pas la moindre trace d'oxydation.

Le fossé

Une mise au net des coupes de terrain effectuées par la pelle mécanique permit d'observer très nettement en A'B' et en CD (fig. 5) la présence d'un fossé, l'opposition entre la couleur jaune du substrat local et la terre noire remplissant le fossé étant particulièrement nette. Celui-ci présentait une orientation NNE-SSW, ne s'intégrant nullement au réseau de talus et de chemins locaux, de direction générale N-S, E-W.

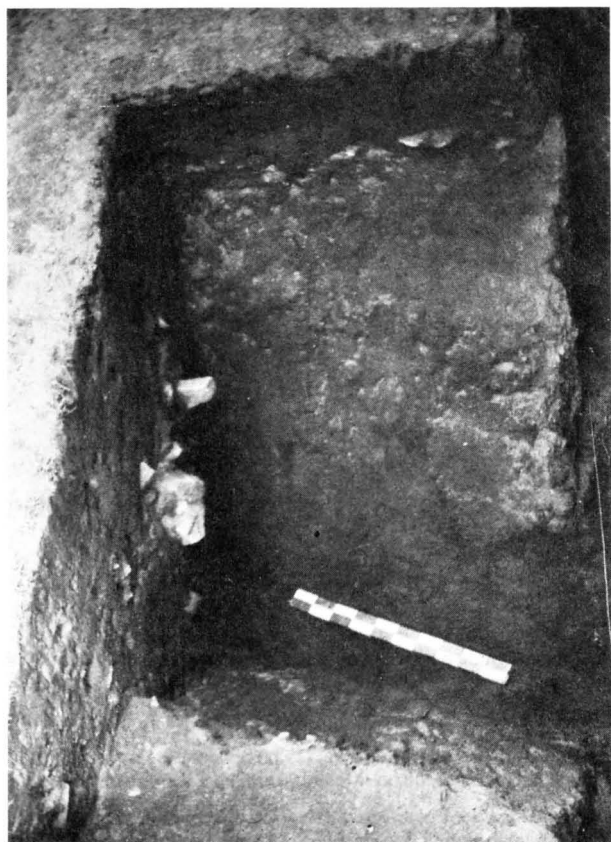


Fig. 6. — Vue du fossé découvert.

Le sondage ABA'B' a permis de reconnaître le fossé sur une longueur de plus de 1,50 m (fig. 6). Profond de 1,20 m et large de 1,80 m, il présentait la stratigraphie suivante (fig. 7):

couche 1: terre arable d'une puissance moyenne de 0,50 m.

couche 2: terre brune mêlée de pierres. On ne peut exclure un rebouchage volontaire du fossé comme le laisse supposer l'abondance de grosses pierres.

couche 3: terre de plus en plus noire et grasse jusqu'au fond du fossé.

couche 4: arène, substrat.

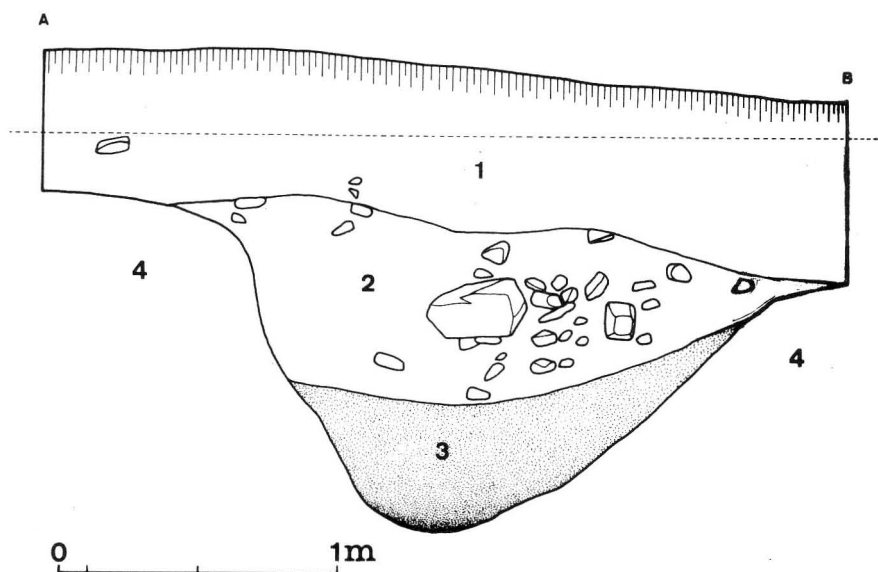


Fig. 7. — Coupe stratigraphique du fossé.

Le mobilier

Il était indistinctement présent dans les couches 2 et 3 mais les fragments les plus importants et les vases reconstituables figuraient surtout dans la couche 3. Une des surprises de cette petite fouille de sauvetage fut l'abondance et l'intérêt du matériel découvert sur une si courte longueur de fossé, qui, à cet endroit, avait été utilisé comme dépotoir.

La céramique locale (fig. 8) comprend trois jattes, un vase ovoïde et quelques tessons, dont un fragment de rebord à cannelure interne étroite (fig. 8/7). Le vase ovoïde (fig. 8/2) en terre noire et au rebord soigneusement lustré, est orné de deux séries de fines rainures horizontales sur l'épaulement et au milieu de la panse. Morphologiquement, il rappelle nettement la série de vases ovoïdes à piédestal découverte dans le souterrain de Bellevue en Plouégat-Moysan (Finistère) [23], en particulier par l'étroitesse et la légère

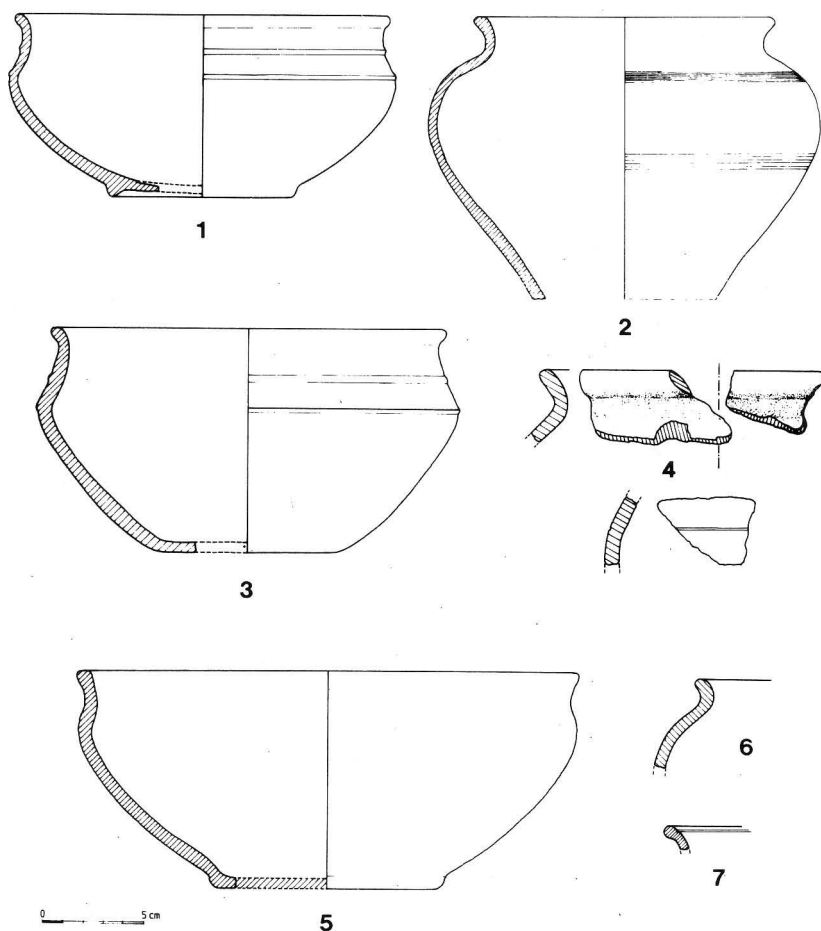


Fig. 8. — Céramique découverte dans le fossé.

(23) P.-R. GIOT, C.-T. LE ROUX, Y. ONNÉE, *Céramique armoricaine de l'âge du fer I: le souterrain de Bellevue en Plouégat-Moysan (Finistère)*, dans *Travaux du Laboratoire d'anthropologie préhistorique de la faculté des sciences de Rennes*, 1968, pl. 1-3 bis, pl. 12.

concavité du bas de la panse, dont la parenté avec la céramique belge, notamment funéraire, de La Tène finale, avait été soulignée (24). L'ornementation par groupes de fines rainures horizontales réparties sur la panse est bien attestée en Armorique, par exemple sur la céramique découverte par M. Wheeler au camp d'Artus à Huelgoat (25). Deux des jattes sont carénées et ornées de cordons, l'une en pâte orangée ou brunâtre (fig. 8/3), l'autre en pâte plus fine, à la surface noire lustrée (fig. 8/1). Ce type de jattes carénées à deux cordons, dont on n'a jamais mis au jour de modèles vraiment comparables dans les souterrains armoricains, même les plus tardifs (26), semble être très caractéristique de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. : nous en avons découvert plusieurs exemples dans les niveaux préromains du *fanum* de Trogouzel en Douarnenez, et on pourra aussi lui trouver des affinités avec certaines jattes provenant de l'oppidum du Petit-Celland (Manche) [27]. Tous les vases sont montés au tour.

Les fragments d'amphores (fig. 9) sont nombreux et, à côté de plusieurs morceaux de panse, on peut distinguer un haut d'amphore, comprenant une lèvre de section triangulaire, et un départ d'anse (fig. 9/1), une anse de section ovale (fig. 9/2), ces deux fragments présentant une pâte friable de couleur orange soutenu, avec par endroits des traces d'engobe rosé, et un culot (fig. 9/3) à pâte plus claire et plus dure. Il s'agit d'amphores vinaïres de

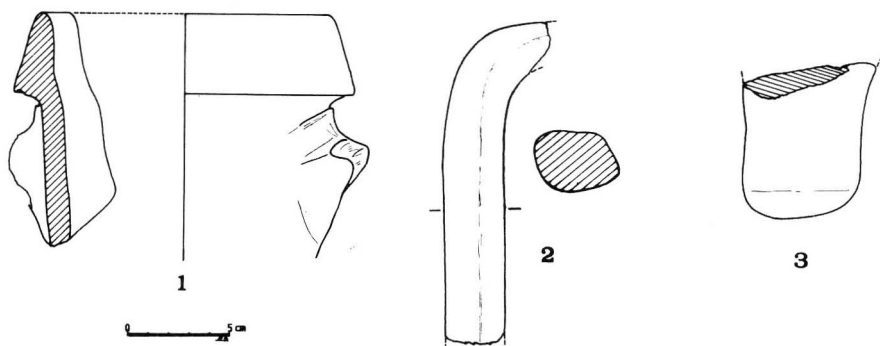


Fig. 9. — Fragments d'amphores découverts dans le fossé.

(24) *Ibid.*, p. 30.

(25) M. WHEELER, K.M. RICHARDSON, *Hill-forts of Northern France, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London*, XIX, 1957, p. 33, fig. 5/4, 5, 9.

(26) Comme ceux de Plouégat-Moysan, de Plabennec ou de Concarneau : cf. P.-R. GIOT, C.-T. LE ROUX, Y. ONNÉE, *op. cit.*, 1968. — C.-T. LE ROUX, *Le souterrain de l'âge du fer de Stang-Vihan en Concarneau*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXIV, 1967, p. 127-145. — C.-T. LE ROUX et Y. LE CERF, *La céramique du souterrain de l'âge du fer de Kermoyan en Plabennec (Finistère)*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXX, 1973, p. 89-104.

(27) M. WHEELER, K.M. RICHARDSON, *op. cit.*, 1957, p. 44, fig. 8.

type Dressel I A, importées de Campanie au 1^{er} siècle av. J.-C., dont on retrouve aujourd'hui un semis régulier le long des côtes d'Armorique (28), le plus souvent dans les sites d'habitats de La Tène finale.

Le mobilier en fer (fig. 10) comprend des anneaux (fig. 10/5-6), un fragment de gros rivet (fig. 10/3), un crochet (fig. 10/2) et deux outils, un ciseau à douille (fig. 10/1) et une petite faucille à soie plate (fig. 10/4). Tous ces éléments constituent un excellent témoignage du savoir-faire des Gaulois d'Armorique dans la métallurgie du fer et de l'équipement agricole et artisanal que pouvait comporter un établissement rural de La Tène finale.

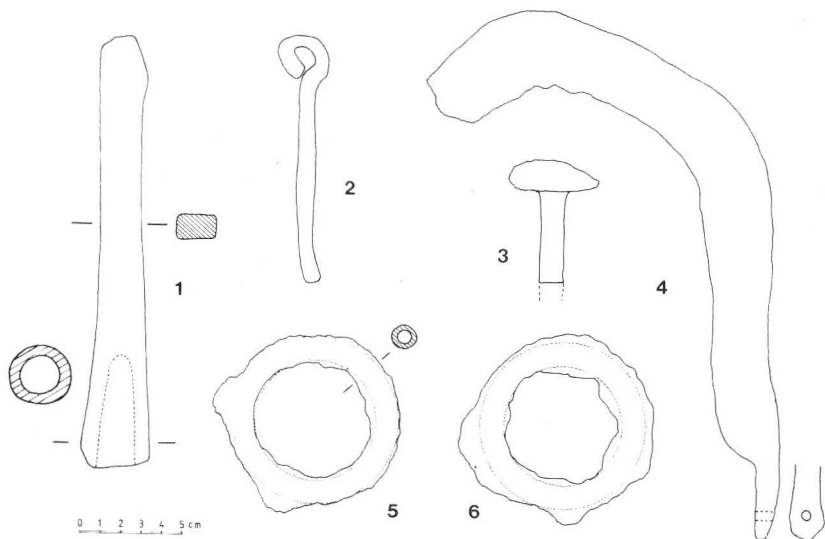


Fig. 10. — Objets en fer découverts dans le fossé.

CONCLUSION

Malgré sa faible étendue, cette petite fouille de sauvetage nous permet d'envisager un aspect encore assez méconnu de l'âge du fer armoricain : les fermes indigènes. Ce fossé appartient sans aucun doute à un établissement de ce type, situé, comme c'est généralement le cas, sur le rebord d'un petit plateau, dominant ici l'Isole (fig. 1). Le plan complet de telles fermes est apparu pour la première fois en Armorique sur des photographies aériennes prises lors de la sécheresse de 1976, en particulier par P.-R. Giot (29).

(28) Cf. R. SANQUER, R. PIOT, P. GALLIOU, *Problèmes de navigation en Manche occidentale à l'époque romaine*, dans *Caesarodunum*, n° 12, 1977 (Actes du Colloque de géographie commerciale de la Gaule), p. 508, fig. 7.

(29) P.-R. GIOT, J. BRIARD, L. PAPE, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 279-283.

Le mobilier découvert offre un raccourci saisissant de la vie d'un de ces habitats de l'indépendance gauloise : poterie domestique, outils artisanaux et agricoles, amphores vinaires importées, trésor sans doute accumulé par un petit noble osisme. Une stèle gauloise basse (fig. 11) fut découverte autrefois à quelques dizaines de mètres du fossé mis au jour et transportée le long du chemin du Buzit (fig. 2/2). Elle indiquait peut-être l'existence d'un petit cimetière. Par bien des aspects, ces divers éléments témoignent d'une société qui a bien évolué depuis le début de l'âge du fer. Les Armoricaains de La Tène finale vivaient, semble-t-il, assez différemment de leurs ancêtres de La Tène ancienne et moyenne : le phénomène des souterrains, marquant au début du second âge du fer, disparaît complètement vers le début du 1^{er} siècle av. J.-C. (30) ; la consommation du vin se répand largement à cette époque et le

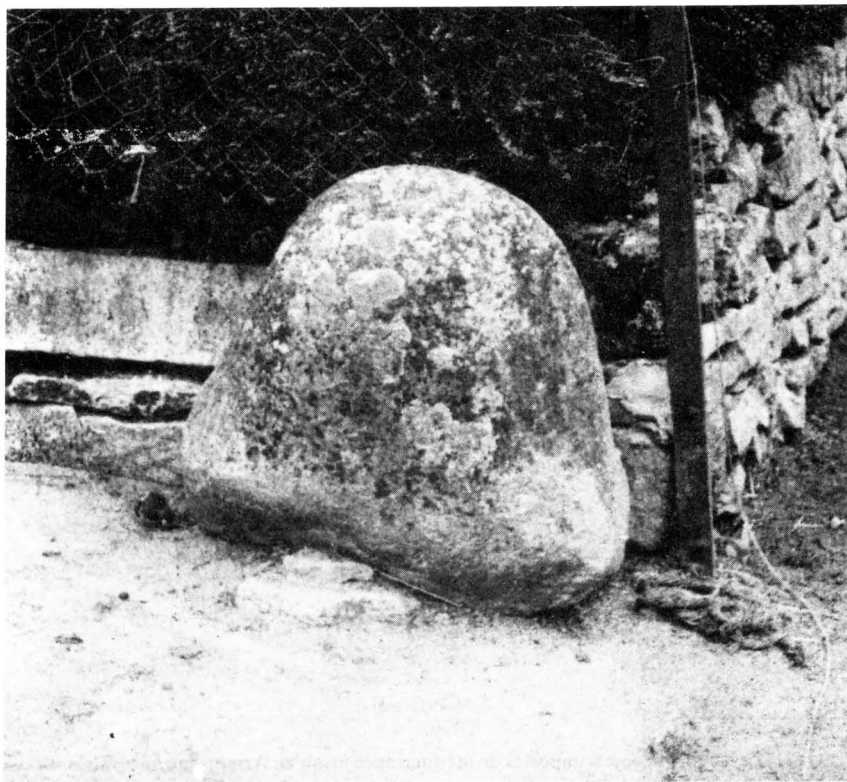


Fig. 11. — La stèle basse du *Buzit* en Mellac.

(30) Cf. P.-R. GIOT, C.-T. LE ROUX, Y. LECERF, J. LECORNEC, *Souterrains armoricains de l'âge du fer*, dans *Travaux du Laboratoire « Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire, Quaternaire armoricains »*, Rennes, 1976, p. 16.

commerce des amphores est le premier témoignage de relations commerciales massives avec la Méditerranée (31); les Armoricaïns commencent à frapper leur monnayage propre à la fin du II^e siècle av. J.-C. La romanisation ultérieure de l'Armorique ne constitue d'ailleurs pas une rupture brutale par rapport à la situation de La Tène finale: il semble par exemple qu'au Buzit une *villa* romaine ait succédé à la ferme gauloise, comme en témoigne, outre le toponyme significatif *Buzit*, la découverte par R. Sanquer, lors de sa venue sur le site, non loin du lieu de la fouille, de nombreux fragments de *tegulae*, d'amphores Dressel 2-4 et de poterie gallo-romaine (32).

Il faut souligner la moisson d'informations scientifiques que pourrait apporter le décapage complet d'un de ces sites d'habitat armoricaïns: lorsqu'on sait les magnifiques résultats qu'ont pu obtenir les archéologues britanniques sur des établissements similaires par des fouilles de grande ampleur (33), on ne peut que souhaiter qu'une opération de ce type soit un jour menée en Bretagne.

(31) Les premiers objets importés de Méditerranée jusqu'en Armorique apparaissent dès le début de l'âge du fer (VI^e siècle), mais il s'agit alors de pièces de luxe en très petit nombre (bassin, situle, etc.), peut-être offerts en cadeaux, pour lesquels le terme de « commerce » est inadéquat. La question du trafic de l'étain est une question beaucoup plus délicate et discutée, et les indices archéologiques sont peu nombreux.

(32) R. SANQUER, *op. cit.*, 1978, p. 62.

(33) Voir exemple: B. CUNLIFFE et T. ROWLEY (éd.), *Lowland Iron Age Communities in Europe*, B.A.R. International Series, 48, 1978, 197 p.

PATRICK GALLIOU

L'ouest de la Gaule au III^e siècle

Etat de la recherche

Siècle de crise ou siècle de transition ? Ces deux interprétations antithétiques nous paraissent, dans leur simplicité, dans leur dépouillement, trop abruptes, trop tranchées, incapables en vérité de rendre compte d'une période confuse où alternent et se mêlent zones d'ombre et de lumière, où se défont dogmes et certitudes, où s'élaborent les prémices d'un monde nouveau.

On ne peut certes nier que les années qui séparent l'assassinat de Commode, en décembre 192, de l'avènement de Dioclétien, en septembre 284, constituent l'une des périodes les plus difficiles et les plus troublées de l'histoire de l'Empire romain, un temps de crises politiques, militaires, sociales et économiques où s'évanouissent les béatitudes de la *Pax romana*, où un empire trop vaste en vient à s'affaïsser sous son propre poids et à engendrer tyrans éphémères et usurpateurs provinciaux. Mais il convient toutefois de se demander si ce terme de « crise », étendu qu'il est à l'ensemble du corps social et du domaine considéré, ne masque pas des réalités plus complexes, une évolution plus foisonnante que purement linéaire.

Nombreux sont les archéologues et historiens qui, caractérisant le troisième siècle de notre ère par une « désintégration » du système social, y ont vu l'effet de profondes modifications des rapports entre villes et campagnes, entre ces deux pôles sur lesquels reposait en vérité l'économie des provinces. Il apparaît néanmoins que les hypothèses avancées pour rendre compte de cette rupture sont quelque peu contradictoires : si A.L.F. Rivet insiste, par exemple, sur une possible récession des *villae* britanniques (1) et l'historien marxiste E.M. Schtaerman sur le déclin de l'esclavage comme cause première d'une crise de l'agriculture (2), P. Petit souligne « la désaffection pour la vie urbaine qui commence dans la seconde moitié du II^e siècle » (3) et le fait que

(1) Cf. A.L.F. RIVET, *Social and economic aspects*, dans A.L.F. RIVET (éd.), *The Roman villa in Britain*, London, 1969, p. 201.

(2) Cf. E.M. SCHTAERMAN, *Die Krise der Sklavenhalterordnung im Westen des römischen Reiches*, Berlin, 1964.

(3) P. PETIT, *Le II^e siècle après J.-C. Etat des questions et des problèmes*, dans H. TEMPORINI (éd.), *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Berlin-New York, 1975, p. 354-380.

« dans les provinces occidentales... les notables indigènes se multiplient et forment une aristocratie foncière dont le poids ne cessera de croître au III^e et au IV^e siècle » (4). Dans un célèbre article publié en 1923 dans *Le Musée belge*, l'historien M. Rostovtseff accusait par ailleurs l'armée romaine d'être la source de tous les maux du siècle, la haine ressentie pour la bourgeoisie des villes par des soldats essentiellement recrutés parmi les petits paysans spoliés déterminant « un nivellement dans la misère, la servitude et la barbarie » (5); cette hypothèse, trop marquée par des événements récents, fut aisément réfutée (6), et l'on tenta de rechercher ailleurs, dans l'inflation galopante (7) ou dans la rupture des réseaux économiques (8), les raisons de cette crise.

Bien que l'on ne puisse nier la valeur des diverses hypothèses présentées ci-dessus, on doit néanmoins noter que les bilans archéologiques régionaux les infirment sur bien des points. C'est ainsi que S.J. de Laet, reprenant la thèse de Van de Weerd, a montré que « la Gaule (c'est-à-dire la Gaule Belgique) arrive au faite de sa prospérité économique, commerciale et industrielle durant la seconde moitié du troisième siècle » (9) et que Shepard Frere a souligné la résistance de l'économie britannique aux crises politiques et militaires du III^e siècle, la prospérité des villes et des campagnes et l'aisance croissante des curiales (10). Ceci montre à l'évidence que les postulats généralement appliqués à l'histoire de l'Empire durant le troisième siècle de notre ère ne peuvent suffire à décrire une réalité mouvante et qu'il convient donc d'établir « une série de bilans régionaux de la crise du III^e siècle... juxtaposés afin d'obtenir une « carte » de l'Empire à la veille des réformes de Dioclétien » (11): c'est ce que nous avons choisi de faire en étudiant dans ce qui suit l'histoire économique et sociale de l'Armorique au cours de ce siècle charnière.

Les cinq *civitates* armoricaines — les *Riedones*, *Coriosolitae*, *Osismii*, *Veneti* et *Namnetes* — bien que parfaitement intégrées aux structures politi-

(4) *Id.*, p. 374.

(5) M. ROSTOVTSSEFF, *La crise sociale et politique de l'Empire romain au III^e siècle après J.-C.*, dans *Le Musée Belge*, t. 27, 1923, p. 242.

(6) En particulier par M. Reinhold, *Historian of the Ancient world: critique of Rostovtseff*, dans *Science and society*, Fall 1946, t. X, 4, p. 361-391.

(7) Cf. R. MACMULLEN, *The Celtic Renaissance*, dans *Historia*, t. 14, 1965, p. 94-104.

(8) Cf. R. MACMULLEN, *op. cit.*, p. 102; P. CHARANIS, *Observations on the transformation of the Roman world in the third century and the question of the fall of the Empire*, dans H. TEMPORINI (éd.), *op. cit.*, p. 533.

(9) S.J. DE LAET, *L'histoire économique de la Gaule septentrionale à l'époque romaine*, dans *Mémoires de l'Académie d'Arras*, t. IV, 1943-1944, p. 213; *contra*, R. AGACHE, *La Somme préromaine et romaine*, Amiens, 1978, p. 374; A. VAN DOORSELAER, *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, Brugge, 1967, p. 251-252.

(10) S. FRERE, *Britannia. A history of Roman Britain*, London, 1967, p. 280-281.

(11) Cf. R. RÉMONDON, *La crise de l'Empire romain de Marc Aurèle à Anastase*, Paris, 1964, p. 279; P. PETIT, *Histoire générale de l'Empire romain. 2/ La crise de l'Empire, des Antonins à Dioclétien*, Paris, 1974, p. 218.

ques et économiques de la Gaule, ne possédèrent jamais de centres urbains d'importance : bien que les capitales tribales (Rennes, Corseul, Carhaix, Vannes et Nantes) aient été pourvues d'aqueducs et de théâtres, de forums et de basiliques, et reliées par un réseau routier très dense (12), l'économie de l'Armorique reposait, à l'époque romaine, comme d'ailleurs aujourd'hui, sur l'agriculture, la pêche et le commerce maritime (13). C'est en effet à la richesse des terres (ainsi probablement qu'à l'expansion démographique) que l'on doit attribuer le développement, à la fin de la protohistoire armoricaine, d'un réseau d'exploitations agricoles dont beaucoup évolueront, au cours de la période suivante, et se transformeront progressivement en *villae* à la romaine (14), très nombreuses dans l'ouest de la Gaule. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que la pêche et l'extraction du sel marin aient servi d'occupation secondaire aux populations côtières, bien que l'expansion, dans le cours du second siècle de notre ère, de la vieille « industrie » des briquetages (15) paraisse plutôt correspondre à une spécialisation des activités. C'est en effet à cette époque que l'on voit se développer, le long des côtes de l'Armorique et surtout sur le littoral des Osismes (16), une véritable industrie des salaisons de poisson, qui fut probablement implantée dans cette région par des « entrepreneurs » venant d'Italie ou de Narbonnaise (17); la production de ces établissements était telle (plusieurs milliers de mètres cubes par an) qu'elle devait très probablement être exportée (du moins en partie) par les voies commerciales qui sillonnaient la Manche et l'Atlantique, reliant la Méditerranée à l'Armorique (18), au nord de la Gaule et à la Bretagne (19). A la fin du second siècle, l'Armorique était donc sans conteste une région

(12) On trouvera une bonne étude d'une voie importante dans J.-Y. Eveillard, *La voie romaine de Rennes à Carhaix. Recherches autour d'un itinéraire antique*, Brest, 1975.

(13) Le recensement de 1911 montre par exemple que 26% seulement de la population bretonne était urbanisée.

(14) Cf. P. GALLIOU, *Les villae romaines d'Armorique* (à paraître).

(15) Cf. P. GOULETQUER, *Les briquetages armoricains. Technologie protohistorique du sel en Armorique*, Rennes, 1970.

(16) R. SANQUER, P. GALLIOU, *Garum, sel et salaisons en Armorique gallo-romaine*, dans *Gallia*, t. 30, 1, 1972, p. 189-223; R. SANQUER, *Une nouvelle lecture de l'inscription à Neptune trouvée à Douarnenez (Finistère), et l'industrie du garum armoricain*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXX, 1, 1973, p. 215-236.

(17) Caius Varenus Varus, le dédicant de l'inscription de Douarnenez, vient probablement de Narbonnaise, et est curateur d'un « club » de citoyens romains.

(18) Cf. P. GALLIOU, *Les relations commerciales de l'Armorique gallo-romaine*, dans *Caesariodunum*, t. 12, 1977, p. 482-490; M. REDDÉ, *La navigation au large des côtes atlantiques de la Gaule à l'époque romaine*, dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, t. 91, 1, 1979, p. 481-489.

(19) P. GALLIOU, *Les importations de céramiques du IV^e siècle en Armorique*, dans *Figlina*, 1977, 2, p. 85-95; P. GALLIOU, M. FULFORD, M. CLÉMENT, *La diffusion de la céramique « à l'éponge » dans le nord-ouest de l'Empire romain*, dans *Gallia*, t. 38, 2, 1980, p. 265-278.

prospère, aux villes embellies par les dons des mécènes (20), aux campagnes florissantes (21).

La crise du second siècle

C'est pourtant en cette période de prospérité qu'apparurent les premières failles du système politique et militaire. L'invasion, au cours de l'année 166, du nord de l'Italie par les Quades et les Marcomans (22) mit un point final aux longues années de la *Pax romana* et ouvrit une longue suite de guerres qui devait finalement engloutir un Empire exsangue, tandis que, sur les côtes de la mer du Nord, un relèvement du niveau marin et une forte expansion démographique conduisaient les marins saxons et frisons à chercher fortune le long des rivages de la Gaule et de la Bretagne (23). L'augmentation considérable du nombre d'enfouissements monétaires en East-Anglie, dans le Kent et le sud de la Grande-Bretagne (24), ainsi que la destruction par le feu de nombreux établissements dans les mêmes parages au cours de la période 180-200 (25), témoignent de cette nouvelle menace. Les autorités, tant locales que centrales, réagirent vivement à ce danger et l'érection de remparts de terre autour de nombreuses villes du sud de la Bretagne (26), ainsi que la construction, dans les premières années du troisième siècle, d'un fort à Reculver, sur l'estuaire de la Tamise (27), constituèrent les premiers éléments d'un dispositif de défense qui allait s'étoffer au cours des siècles suivants (28).

A ces péripéties militaires s'ajoutaient d'ailleurs divers troubles d'origine politique qu'avaient entraînés l'assassinat de Commode en 192 et les conflits entre prétendants au pouvoir impérial: le triomphe de Septime Sévère sur Albinus ne fut ainsi assuré qu'après la bataille menée devant Lyon

(20) Cf. J. BOUSQUET, *Inscriptions de Rennes*, dans *Gallia*, t. 29, 1, 1971, p. 109-122.

(21) Cf. par exemple: R. SANQUER, P. GALLIOU, *Le « château » gallo-romain de Keradennec en Saint-Frégant (fouilles de 1970 et 1971)* dans *Annales de Bretagne*, t. LXXIX, 1, 1972, p. 167-215; R. SANQUER, P. GALLIOU, *Une maison de campagne gallo-romaine à La Roche-Maurice*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXIX, 1, 1972, p. 216-251.

(22) Cf. A. BIRLEY *The invasion of Italy in the reign of Marcus Aurelius*, dans E. SCHMID, L. BERGER (éd.), *Provincialia. Festschrift für Rudolf Laur-Belart*, Basel-Stuttgart, 1968, p. 214-225.

(23) Cf. E. DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe et les invasions barbares. 1/ Des origines à l'avènement de Dioclétien*, Paris, 1969, p. 468-469.

(24) Cf. S. FRERE, *op. cit.*, p. 184.

(25) Cf. S. JOHNSON, *The Roman forts of the Saxon shore*, London, 1976, p. 15.

(26) Cf. J. WACHER, *Earthwork defences in the second century*, dans J. WACHER (éd.), *The civitas capitals of Roman Britain*, Leicester, 1966, p. 60-69.

(27) Cf. S. JOHNSON, *op. cit.*, p. 17-18.

(28) Cf. S. JOHNSON, *op. cit.*; P. GALLIOU, *La défense de l'Armorique au Bas-Empire. Essai de synthèse*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 235-285.

en février 197, où s'affrontèrent plus de 300 000 hommes (29). Mais plus graves encore furent les révoltes paysannes des années 190: un possible mouvement de concentration des terres entre les mains d'une classe de riches propriétaires et surtout les lourds impôts qui furent levés à l'occasion des guerres étrangères déclenchèrent, dans l'ouest de la Gaule, une série de soulèvements populaires, annonçant la révolte des *Bacaudae* de la fin du troisième siècle. Menées par Maternus, légionnaire qui avait déserté en 186, des bandes de misérables, de paysans spoliés et d'insoumis tinrent les campagnes de la province de Lyonnaise pendant plusieurs années, s'aventurant même jusqu'en Espagne, «attaquant les plus grandes villes, les brûlant en partie et pillant le reste avant de se retirer» (Hérodien, I, 10, 3). Il fallut l'intervention des troupes régulières de la cohorte lyonnaise, menées par Pescennius Niger, pour les réduire (30). On notera d'ailleurs que cette révolte des classes opprimées — qui devaient trouver certaines complicités dans d'autres couches de la population (31) — était née dans le centre et l'ouest de la Gaule, dans cette zone qui fut, au cours des siècles suivants, l'épicentre de tous les soulèvements contre l'autorité centrale (*Bacaudae* de la fin du troisième siècle, révolte bagaude de 407, soulèvement de Tibatto en 435-437 et 442) [32]: il n'est donc pas impossible que ces régions aient été plus profondément touchées que d'autres par des mutations économiques, des bouleversements sociaux, dont nous distinguons mal l'étendue. On trouvera peut-être un facteur de déstabilisation sociale supplémentaire dans l'épidémie de peste rapportée de Séleucie par les armées de Lucius Verus et de Marc Aurèle qui, après avoir ravagé les légions en 168-169 (*Scriptores Historiae Augustae*, M. Antoninus, 13. 14), s'étendit à la Rhénanie et à la Gaule (AMMIEN MARCELLIN, XXIII, 6.24): ce fléau, dépeuplant des régions entières, y affaiblissait sans aucun doute les structures sociales (33).

Nous connaissons malheureusement relativement mal l'effet de ces événements sur l'ouest de la Gaule. Un certain nombre de «trésors» monétaires, enfouis à proximité des côtes sous le règne de Commode (34) [cf. fig. 1], peuvent témoigner d'une certaine insécurité, due aux raids des pirates saxons et frisons, mais il faut bien avouer que ce type d'indice archéologique est sujet à caution (35). Bien plus probant, par contre, est l'abandon, dans les dernières années du second siècle, d'un certain nombre d'établissements

(29) On attribue souvent l'interruption des activités des ateliers de céramique de Gaule du Centre à ces événements.

(30) Cf. E.A. THOMPSON, *Peasant revolts in late Roman Gaul and Spain*, dans *Past and present*, 1952-1953, n° 1-4, p. 11-23.

(31) Cf. E.A. THOMPSON, *op. cit.*, p. 13.

(32) Cf. E.A. THOMPSON, *op. cit.*

(33) Il est possible que l'incinération collective de Destelbergen témoigne de ces problèmes: cf. S.J. DE LAET, H. THOEN, A. VAN DOORSELAER, *La tombe collective de la nécropole gallo-romaine de Destelbergen-lez-Gand (Belgique)*, dans *Helinium*, t. X, 1970, p. 3-30.

(34) Cf. Annexe I. On connaît un bon nombre d'enfouissements de cette période dans le nord-ouest de la Gaule.

(35) Cf. *infra* nos remarques sur la circulation monétaire.

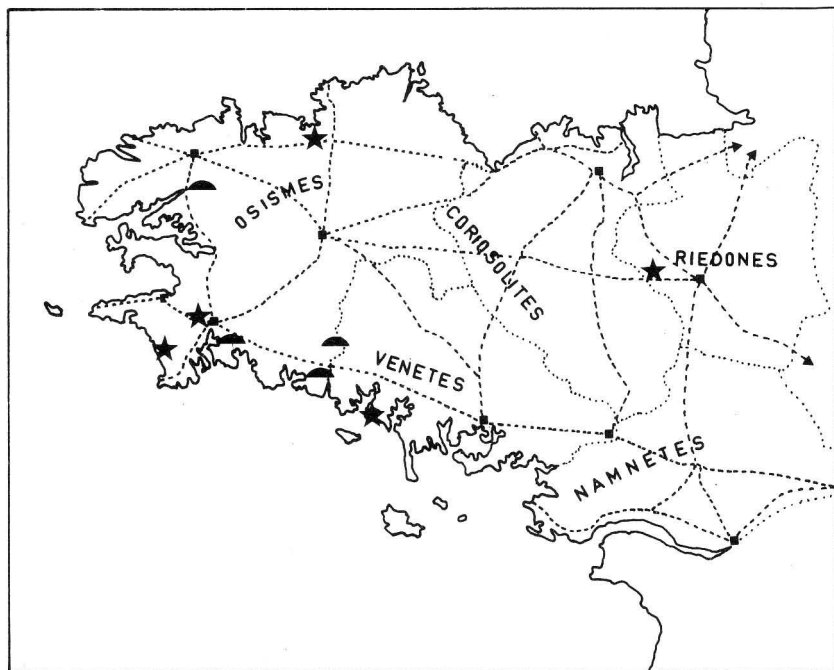


Fig. 1. — L'Armorique à la fin du second siècle.

- ◐ Villae abandonnées à la fin du second siècle
- ★ Enfouissements monétaires de la fin du second siècle
- Principales villes romaines
- Voies principales
- Limite des cités

ruraux — Keradennec en Saint-Frégant, Le Vally-Cloistre en La Roche-Maurice, Goarc'h Quenaou en Guilligomarc'h, Le Cavardy en Saint-Evarzec, forêt de Carnoët (36) — dont certains ne furent jamais réoccupés [cf. fig. 1]. Il y a là sans aucun doute les preuves d'une grave crise sociale (révolte, mouvement de concentration foncière?) dont nous trouvons une référence indirecte dans l'inscription de L. Artorius Castus, bien datée de la fin du second siècle (37): cette dernière mentionne en effet une expédition de la VI. Victrix et des « ailes » bretonnes contre les « Armoricaïns » révoltés et il

(36) Saint-Frégant: R. SANQUER, P. GALLIOU, *op. cit.* — La Roche-Maurice: R. SANQUER, P. GALLIOU, *op. cit.* — Guilligomarc'h: R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973, p. 38-41. — Saint-Evarzec: je dois cette information inédite à J.-P. Le Bihan. — Forêt de Carnoët: R. SANQUER, *Clohars-Carnoët, forêt de Carnoët: thermes romains*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 20-21, 1979, p. 43-45.

(37) Cf. H. DESSAU, *Inscriptiones latinae selectae*, n° 2770. On trouvera une discussion de ce problème dans L. FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, 1980, p. 47-48.

n'est pas impossible qu'une fibule de type militaire, mise au jour à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon, témoigne de ce passage des légions (38). Cette crise, bien que sans doute profonde, nous paraît néanmoins n'avoir persisté que quelques années, une décennie tout au plus, et ne pas avoir durablement bouleversé les structures sociales et économiques de la région: dès les premières années du troisième siècle, l'Armorique semble en effet avoir recouvré sa prospérité et sa stabilité d'antan.

Une nouvelle prospérité

Il nous faut cependant reconnaître au préalable que l'historien qui s'attache à l'étude de l'évolution d'une région telle que l'Armorique dans le courant du troisième siècle, se voit confronté à de multiples problèmes: les sources littéraires ou épigraphiques étant rares ou inexistantes, il ne peut s'appuyer que sur les indices fournis par l'archéologie. Or, la première moitié du troisième siècle est une période où les moyens de datation traditionnels font presque entièrement défaut à l'archéologue: la production de sigillée moulée et estampillée — on peut aujourd'hui dater de tels objets avec une précision de ± 10 ans — s'arrête vers 200-210, et les vases de sigillée « lisse » non estampillée qui furent exportés en Armorique jusqu'aux environs de 270 ne permettent que des datations très imprécises (une marge d'une cinquantaine d'années en général). Les autres productions céramiques, qu'il s'agisse des gobelets de céramique métallescente de Gaule du Centre ou des vases décorés à la barbotine de la vallée du Rhin, sont également mal datés des années 180-250 (39).

On sait par ailleurs que les monnaies frappées dans la première moitié du siècle (sesterces et deniers) sont particulièrement rares dans les provinces occidentales (40) et que les espèces frappées lors du (ou des) siècle(s) précédent(s) continuèrent à circuler jusqu'aux années 270: il est donc certain que bien des couches datées du second siècle par les monnaies qui y furent découvertes correspondent en fait à une occupation de la première moitié du siècle suivant, et comme l'a souligné John Casey: « *few deductions can be made relevant to the economic status of individual sites, and the postulated decline in the prosperity of villas in the early third century may be nothing more than the observed effect of the decline in the coinage pattern of the province* » (41). On comparera avec profit à cet effet les histogrammes monétaires de

(38) Cf. P. GALLIOU, *A propos d'une fibule d'époque romaine mise au jour à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère)*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 29, 1981, p. 35-40.

(39) Cf. par exemple: J.P. GILLAM, *Types of Roman coarse pottery vessels in Northern Britain*, Newcastle, 1970, types 47-48.

(40) Cf. M. THIRION, *Les trésors de sesterces d'Elverdinge et de Werken; les imitations des bronzes de Postume et la circulation du bronze au III^e siècle*, dans *Revue belge de numismatique*, t. CVI, 1960, p. 81-198; J.-P. CALLU, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Paris, 1969, p. 120; R. REECE, *A short survey of the Roman coins found on fourteen sites in Britain*, dans *Britannia*, t. III, 1972, p. 269-276; J. CASEY, *The interpretation of Romano-British site finds*, dans J. CASEY, R. REECE (éd.), *Coins and the archaeologist*, Oxford, 1974, p. 37-44.

(41) Cf. J. CASEY, *op. cit.*, p. 44.

deux *villae* dont on connaît l'évolution au cours du troisième siècle, Kerveennec en Pont-Croix (Finistère) et Gadebridge Park au nord de Londres (42).

%	I av. 41	IIa 41- 54	IIb 54- 69	III 69- 96	IV 96- 117	V 117- 138	VI 138- 161	VIIa 161- 180	VIIb 180- 193	VIII 193- 222	IXa 222- 238	IXb 238- 259	X 259- 275	XI 275- 294	XII 294- 317	XIII a 317- 330	XIII b 330- 348	XIV 348- 364
Pont-Croix	6,6	6,6	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	40	0	20	0	26,6	0
Saint-Frégant	3	0	0	0	3	0	3	3	3	0	0	0	69,7	3	0	3	6	3
Arradon/Lodo	0	0	0	0	0	0	4,34	0	0	0	0	4,34	13	4,34	13	0	56,5	4,34
Carnac/Bosséno	0	0	0	0	0	0	0	12,5	0	0	0	0	62,5	0	4,16	0	8,32	12,5
Gadebridge	0	0	0	1,08	1	2	1	1	0	0	0,3	0	22,5	3,6	2,5	11,3	45,8	6,2

Histogramme des monnaies découvertes dans plusieurs *villae* d'Armorique et à Gadebridge Park (Grande-Bretagne).

(En pourcentage du total)

A Gadebridge Park, la série monétaire se poursuit après 364.

Il est néanmoins bien établi aujourd'hui qu'un bon nombre de *villae* armoricaines continuèrent à prospérer et à croître lors du troisième siècle (cf. fig. 2): on en trouvera une liste provisoire dans l'annexe II et il n'est sans doute pas inutile de choisir deux illustrations de cette prospérité, tirées de fouilles récentes:

— bien que nous ne connaissions pas le plan complet de la *villa* de Kerveennec en Pont-Croix, la fouille stratigraphique du site nous a montré que le bâtiment principal fut agrandi dans les premières années du troisième siècle par l'ajout de pièces chauffées et que les thermes furent pourvus de nouvelles annexes, d'un *testudo* destiné à fournir de l'eau chaude à la baignoire (43), et d'une piscine d'eau froide;

— à Keradennec en Saint-Frégant (Finistère), la *villa* à galerie-façade édifée dans le courant du second siècle fut radicalement transformée vers 200-210 en un grand établissement à cour fermée (« *courtyard villa* »), les bâtiments antérieurs étant modifiés pour recevoir de vastes thermes (44).

(42) Sur ce dernier site, cf. D.S. NEAL, *The excavation of the Roman villa in Gadebridge Park, Hemel Hempstead*, 1963-1968, London, 1974.

(43) Sur ce type d'installation, cf. J. WACHER, *Roman iron beams*, dans *Britannia*, t. II, 1971, p. 200-202.

(44) Cf. R. SANQUER, P. GALLIOU, *op. cit.*

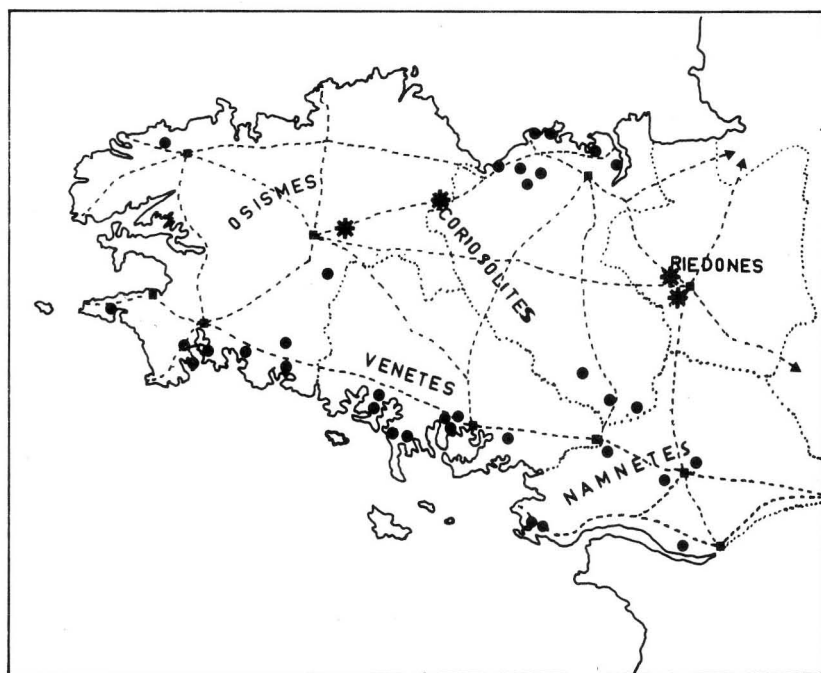


Fig. 2.— Le début du troisième siècle.

- *Villae* « riches »
- Milliaires du début du troisième siècle
- Principes villes romaines
- Voies principales
- Limites des cités

Nous savons par ailleurs que beaucoup de ces établissements ruraux furent redécorés lors des premières décennies du troisième siècle, les sols de béton lisse et les enduits peints muraux, qui étaient de règle au second siècle, étant supprimés ou recouverts par d'autres matériaux. Les Armoricains du troisième siècle, imitant peut-être d'ailleurs des modes plus lointaines (45), s'entouraient de matériaux plus « luxueux », marbre, ardoise, calcaire de la Loire, grès de l'île de Groix, etc. (46) et le style décoratif caractéristique de cette époque comprend des dallages d'ardoise et de calcaire souvent organisés en motifs géométriques (« étoiles » : Pont-Croix/Kervénennec (Finistère),

(45) Cf. par exemple: R. THOUVENOT, *La mosaïque du « Navigium Veneris » à Volubilis*, dans *Revue archéologique*, 1977, 1, p. 51.

(46) Ce dernier matériau, qui incorpore des nodules de grenat, était utilisé pour la confection du sol des piscines froides (matériau non glissant). On le rencontre à Plouhinec/Mané Véchen, Arradon/Keran et Riec/Porte-Neuve.

Gavre/Le Curun (Loire-Atlantique), Arradon/Mané-Bourgerel (Morbihan); «*échiquiers*»: Pont-Croix/Kervénennec, etc.), des plinthes hautes de 0,50 m à 1 m utilisant les mêmes matériaux et surmontées d'enduits peints imitant le marbre et de colonnades stuquées (47), ainsi que des plaques de pierre sculptées de peltes, de dauphins et de divers monstres marins qui devaient être placées sur les murs (cf. annexe II). Les *frigidaria* et les piscines froides des thermes étaient fréquemment ornés d'enduits incrustés de coquillages et peints de couleurs vives, dont la réflexion dans l'eau des piscines devait produire un effet des plus agréables (48).

On ne peut donc douter que cette expansion de nombreux établissements ruraux, que ces redécorations des bâtiments d'habitation et des thermes à l'aide de matériaux souvent importés, correspondent à une réelle prospérité des campagnes armoricaines dans les premières années du troisième siècle ainsi qu'à un certain progrès du processus de « romanisation ».

Cette richesse apparente des campagnes armoricaines ne peut cependant être isolée de l'évolution économique de la région dans son ensemble. Nous savons aujourd'hui, grâce aux fouilles de R. Sanquer sur le site des Plomarc'h en Douarnenez (49) et de P. André au Resto en Lanester (Morbihan) [50], que l'industrie armoricaine du *garum* et des salaisons se développa également au troisième siècle: il est ainsi possible que la dédicace d'une statue à *Neptunus Hippius* par un certain Caius Varenius Varus, membre de la *tribu Voltinia* et *curator civium romanorum*, date des années 200-220 (51), et tant les fouilles des Plomarc'h que celles du Resto nous ont montré une expansion de ces établissements industriels dans la première moitié du siècle. Il est par ailleurs très vraisemblable que les productions de cette industrie ne pouvaient être écoulées localement (52) et devaient donc être exportées vers d'autres régions de la Gaule ou de l'Empire. L'étude des céramiques produites au troisième siècle est insuffisamment avancée à ce jour pour que nous puissions définir avec certitude et précision les réseaux commerciaux liant l'Armorique aux autres provinces de l'Empire et seule la présence, sur les sites de l'ouest de la Gaule, d'amphores Dressel 20 (amphores sphériques dites « antonines » ayant contenu de l'huile de Bétique) et Dressel 30

(47) Cf. M. FRIZOT, *Stucs de Gaule et des provinces romaines*, Dijon, 1977, où l'on trouvera un répertoire des motifs utilisés.

(48) Cf. A. BLANCHET, *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*, Paris, 1913, p. 48-51; R. SANQUER, Cl. LE LOCH, *Les enduits peints à coquillages dans les thermes romains d'Armorique*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 6, 1975, p. 13-21.

(49) Cf. R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIV, 1976, p. 47.

(50) Fouilles inédites; étude du matériel par P. Galliou.

(51) On peut comparer à cette inscription une dédicace de Lyon, datée du règne d'Elagabal; cf. P. WUILLEUMIER, *Inscriptions latines des Trois-Gaules*, Paris, 1963, n° 221.

(52) On peut estimer la production globale de cette industrie à plusieurs milliers de mètres cubes par an.

(amphores à fond plat ayant contenu du vin méditerranéen) [53], témoigne des relations de l'Armorique avec les rivages de la Méditerranée jusqu'aux années 250-260 (54). On peut néanmoins penser que la découverte de nombreux fragments de céramiques du IV^e siècle le long des voies atlantiques — céramiques britanniques en Armorique (55) et céramique d'Aquitaine en Armorique et en Bretagne (56) — souligne *a posteriori* l'existence de liens commerciaux entre les deux côtés de la Manche, commerce dont la dédicace à la *Tutela* bordelaise par M. Aurelius Lunaris, *sevir augustalis* à York et Lincoln, nous apporte une remarquable preuve épigraphique (57). On notera d'ailleurs que cette stèle, datée de 237 et découverte à Bordeaux, est taillée dans le Millstone Grit des Pennines (58). Ce commerce à longue distance, dont nous ne pouvons malheureusement estimer l'importance, se doublait selon toute vraisemblance d'un cabotage entre l'estuaire de la Loire et les *civitates* d'Armorique, qu'il alimentait en vin (vallée de la Loire, Aquitaine, etc.), en sel (de Guérande et de la région de Bourgneuf) et en matériaux de construction (marbres, calcaire de la vallée de la Loire).

Il est par contre regrettable que nous connaissions si mal l'histoire des villes armoricaines au cours du troisième siècle, le plupart des recherches archéologiques récentes ayant porté sur les établissements ruraux. Des exemples plus lointains, tels l'érection du Palais Galien et des Piliers de Tutelle à Bordeaux sous le règne de Septime Sévère (59), ou la réfection du théâtre de Canterbury vers 220 (60), nous montrent néanmoins que les villes des provinces, contrairement à une opinion fort répandue, n'avaient pas encore commencé de décliner et qu'au contraire la vie économique et administrative s'y poursuivait sans défaillance ; c'est un enseignement du même type que M. Mangin a tiré de ses fouilles d'Alésia (61). La base de Thorigny, datée de novembre 238 (62) et la dédicace à Gordien III par le sénat des *Riedones*, l'*ordo Riedonum* (63), témoignent également de la permanence des institu-

(53) Sur ce type d'amphore et les voies commerciales, cf. D.P.S. PEACOCK, *The Rhine and the problem of Gaulish wine in Roman Britain*, dans JOAN DU PLAT TAYLOR, H. CLEERE (éd.), *Roman shipping and trade: Britain and the Rhine provinces*, London, 1978, p. 49-51.

(54) Un certain nombre d'amphores Dressel 20 de Rome portent des dates consulaires (*tituli picti*) de 254 et 255 (cf. *C.I.L.*, XV, 4392-4396).

(55) Sur ce point, cf. en particulier: P. GALLIOU, *Les importations...*, *op. cit.*

(56) Cf. P. GALLIOU, M. FULFORD, M. CLÉMENT, *op. cit.*

(57) Cf. R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962, p. 173.

(58) Cf. J. WACHER, *The towns of Roman Britain*, London, 1975, p. 166-167.

(59) Cf. R. ETIENNE, *Burdigala et Garumna*, dans P.-M. DUVAL, E. FRÉZOULS (éd.), *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident*, Paris, 1977, p. 337.

(60) Cf. S. FRERE, *The Roman theatre at Canterbury*, dans *Britannia*, I, 1970, p. 83-113.

(61) Je dois cette information à M. Mangin que je remercie ici.

(62) Cf. H.G. PFLAUM, *Le marbre de Thorigny*, Paris, 1948.

(63) Cf. *C.I.L.*, XIII, 3153 ; on connaît une autre dédicace du même type et de la même époque chez les Morins (cf. *C.I.L.*, XIII, 3560).

tions municipales et de l'existence d'une classe rurale nombreuse et relativement prospère, alors que les soins constants apportés au réseau routier des provinces sous Septime Sévère (réforme du *cursus publicus*), Caracalla (élaboration du document dit *Itinéraire d'Antonin*) et leurs successeurs (64), attestent de la nécessité, ressentie tant par l'autorité centrale que locale, de posséder un bon réseau de communications, d'artères économiques et militaires. Il est à noter que quatre milliaires furent dressés dans l'Ouest sous le règne de Septime Sévère (Maël-Carhaix, Plounévez-Quintin, Plouasne (?) et Rennes) [65] et deux vers 236, sous le règne de Maximin (66).

Le rapide tableau que nous avons brossé de l'Armorique durant la première moitié du troisième siècle nous a sans conteste révélé une province stable et prospère, plus riche même en apparence que lors des siècles précédents, et nous sommes, dès lors, conduits à poser le problème de l'origine de cette prospérité. C'est là, il faut bien l'avouer, une question fort complexe à laquelle nous ne prétendons pas, pour l'instant, apporter de réponse définitive, mais plutôt une série d'hypothèses parfois contradictoires.

Il n'est pas impossible que les riches *villae* décrites ci-dessus soient celles de l'aristocratie locale, de ces *curiales* qui, fuyant les villes, les responsabilités administratives et les difficultés financières dues aux *munera*, préféreraient trouver refuge sur leurs terres. Cette fuite des possédants vers les campagnes s'accompagnerait donc d'un déclin de la vie urbaine et de l'évergétisme (67). On peut en effet admettre que l'évolution des *villae*, l'agrandissement des thermes (Pont-Croix/Kervénennec, Saint-Frégant/Keradennec, etc.), la multiplication des pièces chauffées (Pont-Croix/Kervénennec), la décoration intérieure plus « luxueuse », correspondent aux goûts de nouveaux habitants plus habitués au confort des villes qu'à la rusticité des demeures campagnardes. On notera également que la plupart de ces *villae* « riches » paraissent se situer à peu de distance des villes (Corseul, Douarnenez, Quimper, Kerilien, Vannes, Blain, etc.). Mais il n'est pourtant pas impossible que les difficultés financières des *curiales* aient été quelque peu exagérées par les historiens (68), ou que la répartition de ces *villae* ne soit pas obligatoirement liée aux villes, d'autres établissements de ce type pouvant se situer dans les régions de l'intérieur, généralement peu explorées.

(64) Cf. P. PETIT, *Histoire générale...*, op. cit., p. 73-76.

(65) Maël-Carhaix et Plounévez-Quintin: cf. P. MERLAT, L. PAPE, *Bornes milliaires osis-miennes*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXXVI, 1956, p. 51-62. Plouasne: L. LANGOUET, *Les bornes milliaires sur les voies romaines se dirigeant vers Corseul*, dans *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, n° 3, 1975, p. 45. Rennes: P. BANÉAT, *Catalogue du musée archéologique et ethnographique de la ville de Rennes*, Rennes, 1909, n° 1485.

(66) Rennes: BANÉAT, op. cit., n° 1486-1487.

(67) Cf. R. MACMULLEN, op. cit., p. 102; P. PETIT, *Histoire générale...*, op. cit., p. 35-36, etc.

(68) Cf sur ce point: A.H. JONES, *The later Roman Empire, 284-602*, Oxford, 1964, p. 735-737.

On peut également penser que cette apparente prospérité n'est que la traduction archéologique d'un mouvement de concentration foncière qui prit naissance dans les dernières années du second siècle (69). Éliminant par l'argent ou la force la classe des petits propriétaires et des fermiers, les *humiliores*, les gros possédants, les *honestiores*, auraient progressivement constitué de vastes domaines où ils règneraient en maîtres, « classe de magnats locaux fortement enracinés, aristocratie foncière qui règne sur les colons devenus des clients » (70). Cette concentration des terres et la faillite des petits fermiers seraient à l'origine d'une « crise sociale qui se prépare, à l'issue de laquelle resteront face à face les Puissants et les Pauvres » (71).

Il est certain, comme nous l'avons vu ci-dessus, qu'au cours de la période 180-450, la province de Lyonnaise fut l'épicentre de toute une série de soulèvements populaires, d'origine essentiellement paysanne, et que ces mouvements de révolte peuvent, sans aucun doute, avoir trouvé leur origine dans le mouvement de concentration foncière défini plus haut. Il nous faut pourtant admettre qu'il nous est bien difficile aujourd'hui d'établir une quelconque différence archéologique entre un petit, un moyen et un grand domaine, de définir en termes concrets ce passage de la petite à la grande propriété.

On peut enfin trouver d'autres raisons à cette soudaine richesse. Les fermes d'Armorique devaient produire du bétail, des textiles (laine, lin) ainsi que du blé (72) : or le prix de cette dernière denrée ayant été multiplié par 200 entre 150 et 300 apr. J.-C. (73), il est fort possible que cette culture ait fortement enrichi les propriétaires fonciers de l'ouest de la Gaule, d'autant que seules de grandes exploitations agricoles pouvaient se spécialiser dans la monoculture du blé (74). Les salaisons et le *garum* des côtes armoricaines, fort appréciés des palais italiens et provinciaux (75), devaient également enrichir les propriétaires de ces industries. Le prix du véritable *garum* étant trop élevé, on avait pris l'habitude d'utiliser de la *muria* ou de l'*hydrogarum* (*garum* étendu d'eau) et l'on rapporte qu'Elagabal mit à la mode ce dernier condiment qui avait été jusque-là *militaris mensa* (*Scriptores Historiae Augustae, Elagabalus*, XXIX, 5) : on peut néanmoins penser que l'extension du marché des salaisons armoricaines devait compenser la cherté des productions.

(69) Cf. E.M. SCHTAERMAN, *op. cit.* ; R. RÉMONDON, *op. cit.*, p. 113-114 ; R. PETIT, *Histoire générale...*, *op. cit.*, p. 35-36, etc.

(70) P. PETIT, *Histoire générale...*, *op. cit.*, p. 37.

(71) R. RÉMONDON, *op. cit.*, p. 113-114.

(72) Cf. CÉSAR, *B.G.*, III, VII, IX.

(73) A.H. JONES, *Inflation under the Roman Empire*, dans *The Economic History Review*, 2nd series, 1953, V, 3, p. 299.

(74) Cf. R. AGACHE, *op. cit.*, p. 356.

(75) Cf. R. DAVIES, *The Roman military diet*, dans *Britannia*, t. II, 1971, p. 131.

Il est en effet possible, bien que nous n'en possédions aucune preuve directe, que les événements militaires de la fin du second siècle et du début du siècle suivant aient ouvert les marchés et créé une énorme demande de blé, de vin, de viande et de divers condiments. Septime Sévère, pour résister aux assauts des Sarmates et des Maetae, dut lever trois nouvelles légions et concentrer une armée de plus de 400 000 hommes (76). Le blé constituant la nourriture de base du soldat romain (7), il fallut construire en toute hâte de nouveaux *horrea* (à South Shields par exemple, où ces dépôts contenaient trois mois de réserves pour 40 000 hommes) [78], de nouveaux quais de débarquement (79), et importer blé, vin, huile d'olive et *garum*. Il n'est pas impossible d'ailleurs que M. Aurelius Lunaris ait été dépêché à Bordeaux pour y acheter du vin pour l'armée de Bretagne.

Un certain nombre d'archéologues et d'historiens ont considéré que les grands établissements agricoles de Gaule Belgique destinaient l'essentiel de leur production de blé, de viande et de chevaux aux garnisons des *limites* britannique et rhénan (80), et il nous paraît fort plausible que, dans le courant du troisième siècle, les *villae* d'Armorique aient également orienté leurs productions vers de tels débouchés; on se souviendra en effet que la première expansion des fermes armoricaines paraît liée à l'invasion de la Bretagne sous Claude.

Il est bien certain que ce premier examen de l'histoire de l'Armorique durant la première moitié du troisième siècle ne nous révèle guère d'indices d'une grave crise sociale ou économique. On ne peut ainsi attribuer à cette période que trois enfouissements monétaires — de deniers — cachés sous le règne d'Elagabal ou de Sévère Alexandre (Camaret [Finistère], Pléchatel [Ille-et-Vilaine], Avezé [Sarthe]) [81], et tous paraissent témoigner de problèmes monétaires (inflation et dévaluation du denier) plutôt que de difficultés politiques ou militaires. Il nous paraît donc indéniable que, jusqu'aux années 260, l'ouest de la Gaule ait été une région passablement prospère et que son histoire puisse se résumer en ces termes: « une époque de mutations... mais nullement le début d'une décadence » (82). Il se peut donc que l'Armorique ait évolué, sans bouleversements, et que de nouvelles relations se soient instituées entre ville et campagne, que se soit développée une « noblesse » dont la fortune reposait sur la terre et le commerce et qui se faisait construire

(76) Cf. E. DEMOUGEOT, *op. cit.*, p. 241.

(77) Cf. R. DAVIES, *op. cit.*, p. 122.

(78) J.N. DORE, J.P. GILLAM, *The Roman fort at South Shields*, Newcastle, 1979, p. 41-55.

(79) Cf. par exemple: G. BOON, *Excavations of the site of the Roman quay at Caerleon*, dans *Cambrian Archaeological Association. Monographs and collections*, 1, 1978, p. 1-24.

(80) Cf. S.J. DE LAET, *op. cit.*, p. 215; J. DHONDT, J. DE LAET, P. HOMBERT, *Quelques considérations sur la fin de la domination romaine et les débuts de la colonisation franque en Belgique*, dans *L'Antiquité classique*, t. 17, 1948, p. 142; R. AGACHE, *op. cit.*, p. 356, etc.

(81) Sur Camaret et Avezé: cf. G. AUBIN, P. GALLIOU, *L'enfouissement de deniers de Kervian en Camaret*, dans *Trésors monétaires*, t. I, 1979, p. 17-43.

(82) R. PETIT, *Histoire générale...*, *op. cit.*, p. 80.

de beaux « manoirs » à peu de distance des villes. Ces *honestiores* continuaient de contrôler la politique locale, celle de la ville et de la cité, et ne devaient guère différer de cette aristocratie qu'engendra la Renaissance bretonne du XVI^e et du XVII^e siècle, « ces gentilshommes-laboureurs qui conduisaient la charrue l'épée au côté et siégeaient en sabots aux états de la province » (83).

Des temps troublés

La situation se dégrada par contre de façon fort sensible au cours de la seconde moitié du siècle. L'assassinat de Gordien III, en mars 244, ouvrit une longue période d'instabilité politique, que les populations des rivages saxons et frisons mirent à profit pour venir piller les provinces côtières (84) : dès la fin des années 240, les nombreux trésors enfouis à proximité de la Manche et de l'Atlantique (Elveden, Dorchester, etc.) [85], paraissent témoigner de l'activité de pirates qui n'hésitaient pas à frapper loin de leurs bases, jusqu'en Espagne et en Afrique du Nord (86). Cette nouvelle déstabilisation des régions occidentales semble avoir été accentuée par divers soulèvements contre l'autorité centrale et par une épidémie de peste : selon Eutrope (*Historia Romana*, IX, 4), Trajan Dèce dut venir en Gaule en 249-251 pour y réprimer un *bellum civile*.

La révolte menée au printemps de 260 par Postume, appuyé par les légions de Bonn et de Xanten, résulte sans doute de ces difficultés militaires et sociales que connaissait la Gaule, que les « empereurs gaulois » réussirent à isoler du reste de l'Empire pendant quatorze années. Il semble que, contrairement à ses prédécesseurs immédiats, Postume se soit activement soucié du sort de l'ouest de la Gaule et soit intervenu contre les pirates (87), comme semble le prouver la frappe à son effigie d'*aurei* portant la légende *Comes* ou *Redux*. On remarquera néanmoins que ces mesures ne durèrent pas suffire à rassurer les populations locales qui continuèrent, pendant tout le règne de Postume, d'enterrer leurs économies (88), et que l'occupation d'au moins deux *villae* d'Armorique paraît s'interrompre vers 265 (Bains-sur-Oust [Ille-et-Vilaine], Pléhérel [Côtes-du-Nord]) [89]. On ne saurait pourtant négliger

(83) E. SOUVESTRE, *Le Foyer breton*, Paris, 1845, p. 22.

(84) Cf. E. DEMOUGEOT, *op. cit.*, p. 468-469 ; S. JOHNSON, *op. cit.*, p. 20.

(85) Elveden (Suffolk) : R.A.G. CARSON, *The Elveden (Suffolk) treasure trove*, dans *Numismatic Chronicle*, 1954, p. 204-207 ; Dorchester : H. MATTINGLY, *The great Dorchester hoard*, dans *Numismatic Chronicle*, 1939, p. 21 et sq.

(86) E. DEMOUGEOT, *op. cit.*, p. 470-471.

(87) Cf. P. PETIT, *Histoire générale...*, *op. cit.*, p. 191.

(88) Cf. P. VAN GANSBECKE, *Les invasions germaniques en Gaule sous le règne de Postumus et le témoignage des monnaies*, dans *Revue belge de numismatique*, t. 98, 1952.

(89) Bains-sur-Oust : P. AUMAISON, *Fouilles d'une ferme « élémentaire » à Binon en Bains-sur-Oust*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 7, 1975, p. 11-15. Pléhérel : L. LANGOUET, M.-P. BERTON, L. GOULPEAU, F. PIRON, *Fouille, datation et étude de l'édifice gallo-romain des Sables-d'Or*, dans *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, n° 8, 1980, p. 1-36.

le remarquable témoignage que nous apporte le trésor découvert à Rennes en 1774 : probablement enfoui sous le règne d'Aurélien, il comporte une patère d'or, pesant 1,35 kg, une fibule cruciforme en or, plusieurs médaillons monétaires frappés pour les *quinquennales* de Postume en 263, et 94 *aurei* (90). Il ne s'agit pas là, de toute évidence, d'un quelconque enfouissement, tant la fibule (91) que les médaillons étant des objets « publics » que les empereurs avaient l'habitude d'offrir à leurs familiers ou aux hauts fonctionnaires de leur administration. Il n'est donc pas impossible que ces objets témoignent de la présence à Rennes, sous le règne de Postume, d'un administrateur chargé de la réorganisation politique et militaire de l'Armorique, et dont les trois milliaires réutilisés dans le rempart urbain de la ville (*C.I.L.*, XIII, 8955-8957) paraissent également attester l'activité.

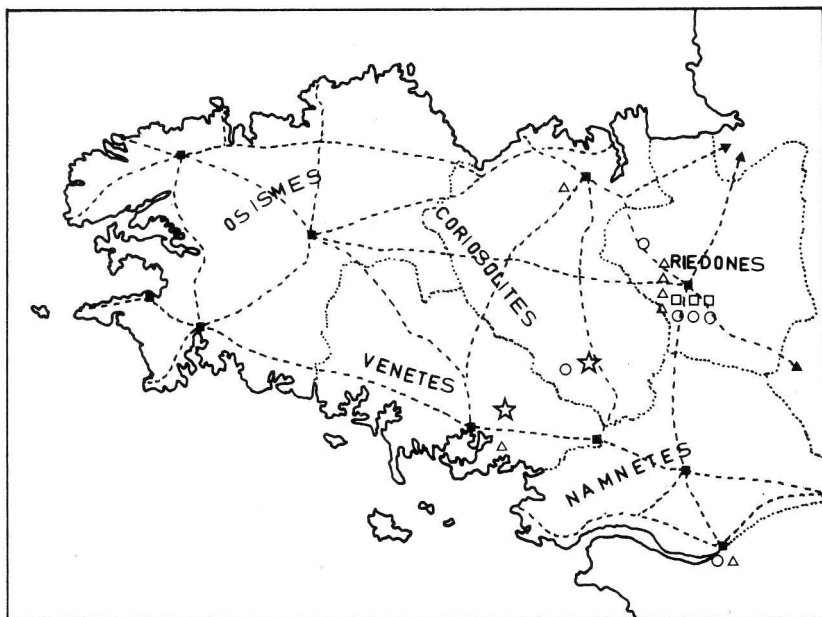


Fig. 3. — Les milliaires de la fin du troisième siècle (260-280).

- Pour Postume
- △ Pour Victorin
- Pour Tetricus (père et fils)
- ☆ Milliaires postérieurs à 274
- Principales villes romaines
- Voies principales
- Limites des cités

(90) Cf. P. LE GENTILHOMME, *Les aurei du trésor découvert à Rennes en 1774; essai sur la circulation de la monnaie d'or au III^e siècle*, dans *Revue numismatique*, t. VII, 1943, p. 11-34; G. LEFEVRE, *Le trésor du Chapitre et la patère d'or de Rennes*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXVII, 1, 1960, p. 93-102.

(91) Sur ces fibules, cf. par exemple: P. GALLIOU, *Fibules armoricaines I*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 2, 1974, p. 5-14.

Au cours de l'hiver 269, Victorin succéda à Postume, assassiné par ses propres soldats et, bien que l'on ait pu avancer l'hypothèse d'un partage de la Gaule en deux moitiés antagonistes sous le règne du nouvel usurpateur, « Narbonnaise et Lyonnaise étant, dans l'ensemble, fidèles à l'Empereur légitime Claude, Belgique et Rhénanie restant favorables à l'Empire gaulois » (92), il ne nous semble pas que les huit milliaires élevés dans l'Ouest sous le règne de Victorin paraissent témoigner d'une quelconque hostilité envers le successeur de Postume (Saint-Méloir [Côtes-du-Nord]: *C.I.L.*, XIII, 9012; Surzur [Morbihan]: *C.I.L.*, XIII, 9006; Nantes, *C.I.L.*, XIII, 8999; Rennes, *C.I.L.*, XIII, 8958-61; Mayenne, *C.I.L.*, XIII, 8975) [fig. 3]. On remarquera néanmoins que les nombreux enfouissements monétaires cachés dans les années 269-270 le long des côtes gauloises paraissent correspondre à la permanence des menaces maritimes (93) [fig. 4].

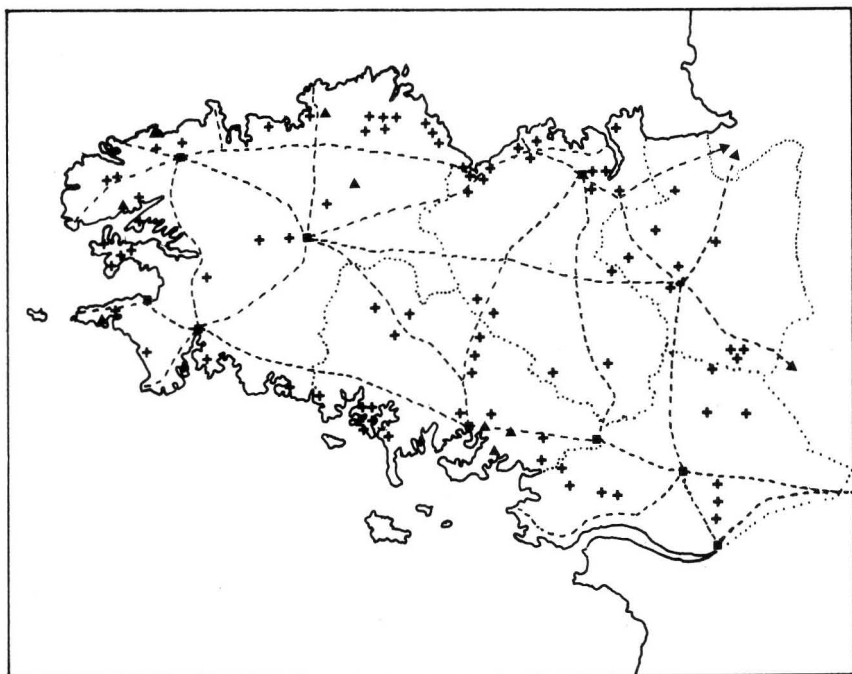


Fig. 4.— Les enfouissements monétaires à la fin du troisième siècle.

- ▲ Enfouis sous Postume
- + Enfouis entre 270 et 280
- Principales villes romaines
- Voies principales
- Limites des cités

(92) J.-J. HATT, *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, 1966, p. 225.

(93) Cf. E. DEMOUGEOT, *op. cit.*, p. 507-508.

Il est par contre bien plus difficile d'analyser avec quelque précision les événements des années 270-280. L'abdication, en 274, du dernier des « empereurs gaulois » (Tetricus) et l'entreprise de restauration menée par Aurélien et Probus ne paraissent pas avoir suffi à offrir à l'ouest de la Gaule une nouvelle stabilité économique et sociale, et il est à remarquer que les monnaies « officielles » qui circulaient en Armorique entre 269 et 290 étaient extrêmement rares (94), les ateliers régionaux (des cités ?) continuant à frapper, jusqu'à 280 environ, des imitations des *antoniniani* de Tetricus, servant aux transactions courantes (95). La très forte augmentation du nombre des « trésors » enfouis entre 270 et 280 — 26 chez les Osismes, 11 chez les Riedones et les Namnètes, 12 chez les Vénètes — (6 enfouissements/an) correspond très exactement au phénomène mis en évidence par S. Frère dans le sud-ouest de la Bretagne (5, 9 enfouissements/an) [96] et semble résulter d'une panique généralisée sur les rivages de la Manche et de l'Atlantique, à la suite de raids, de pillages et de graves problèmes économiques.

Il serait pourtant imprudent d'imaginer qu'au cours des années 270-280 ces sérieuses difficultés aient anéanti tout le système économique et social de la région. Comme le souligne en effet J.-B. Giard, « le commerce exigeait des moyens d'échange. On pourrait croire *a priori* que celui-ci devait être nul ou presque. Or, il n'en était rien. L'examen des trésors monétaires révèle au contraire une certaine activité, une circulation monétaire sur tout le territoire de la Gaule, notamment dans les régions qui furent le plus touchées par les razzias des Barbares... Ce monnayage correspondait à une nécessité, il fallait absolument approvisionner le marché local en moyens de paiement » (97), et un certain nombre d'indices archéologiques nous permettent en vérité de confirmer les remarques du numismate et de mettre en évidence une certaine persistance des structures économiques traditionnelles jusqu'aux environs de 280. Si l'on peut en effet négliger le témoignage des milliaires élevés par Tetricus Senior et Junior à Saint-Gondran (Ille-et-Vilaine) [*C.I.L.*, XIII, 8970], Rennes (*C.I.L.*, XIII, 8962-4), Nantes (*C.I.L.*, XIII, 9000) et Caro (Morbihan) [98], ainsi que pour Aurélien à Elven (Morbihan) [*C.I.L.* XIII, 8997], qui ne peuvent certes constituer que des signes d'allégeance des *civitates* armoricaines envers le pouvoir central, on ne saurait pour autant oublier que le vase de céramique locale qui contenait l'un des enfouissements monétaires de Bourg-Blanc (Finistère) est directement inspiré des modèles de

(94) Cf. G. AUBIN, *Les trésors de monnaies romaines découverts en Loire-Atlantique*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 19, 1978, p. 45.

(95) Cf. G. AUBIN, *Les enfouissements de monnaies romaines dans le département d'Ille-et-Vilaine*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXX, 1, 1973, p. 145-161.

(96) Cf. S. FRÈRE, *Britannia...*, *op. cit.*, p. 188, note 3.

(97) J.-B. GIARD, *La monnaie locale en Gaule à la fin du III^e siècle, reflet de la vie économique* dans *Journal des Savants*, janvier-mars 1969, p. 34.

(98) Sur le milliaire de Caro, cf. P. ANDRÉ, *Le milliaire de Caro (Morbihan), une dédicace à Tetricus le Jeune*, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 85, 1, 1973, p. 349-360.

sigillée incisée (99) ou que la trouvaille d'une monnaie — déjà usée — de Claude II sous la baignoire du *frigidarium* de la *villa* de Saint-Frégant/Keradennec (Finistère) nous montre que certaines *villae* continuaient d'être entretenues et réparées jusqu'au milieu des années 270 (100). Le dernier stade de l'évolution de l'Armorique au cours du troisième siècle ne paraît donc pas s'expliquer par une brutale et violente rupture, due à une soudaine invasion, mais plutôt par un rapide effritement du tissu social, par une série d'effondrements de secteurs économiques minés par une crise politique, militaire, sociale et commerciale.

Il est de fait que l'image de l'Armorique dans les années 280-300 que tend à nous révéler l'archéologie est celle d'une société en plein bouleversement, sinon en faillite totale :

— un certain nombre de *villae* paraissent avoir été abandonnées vers 270-280 (101) alors que dans la totalité des sites fouillés à ce jour l'archéologie nous montre une profonde dégradation des conditions de vie des habitants (pavements détruits, thermes inutilisés ou transformés en cabanes rustiques, fours grossiers installés dans les locaux d'habitation, etc.) [102]. On notera par ailleurs que, contrairement à ce que l'on peut remarquer dans le sud-ouest de la Bretagne (103), la plupart de ces établissements ne furent pas rebâties au cours du quatrième siècle et que certaines analyses polliniques des tourbières du centre du Finistère ont mis en évidence un net recul des cultures et une avance de la forêt dans les dernières années du troisième siècle (104).

— Les industries de salaisons des côtes armoricaines interrompent leur production vers 280-285 et semblent ne pas avoir survécu à la crise de la fin du siècle : l'une des cuves de salaison de Morgat (Finistère) contenait un trésor monétaire des années 275-276 (105) tandis qu'à Plomarc'h (Douarnez, Finistère), le niveau de destruction-abandon, contenant des *antoniniani* de frappe locale, était recouvert par une épaisse couche stérile (106).

(99) Je dois ce renseignement à R. Sanquer, que je remercie.

(100) Cf. R. SANQUER, P. GALLIOU, *Le «château» gallo-romain de Keradennec en Saint-Frégant (premiers résultats)*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXVII, 1, 1970, p. 198, 214.

(101) C'est par exemple le cas de la *villa* de Pleudaniel (Côtes-du-Nord) ; fouilles inédites d'Y. Garlan.

(102) On trouvera une étude de ce phénomène dans P. GALLIOU, *La défense...*, *op. cit.*, p. 238, 260, etc.

(103) Cf. par exemple : D.J. SMITH, *The mosaic pavements*, dans A.L.F. RIVET, *op. cit.*, p. 113-119.

(104) P.-R. GIOT, *Un aspect méconnu du déclin du Bas-Empire*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 97-98.

(105) Cf. J.-Y. EVEILLARD, A.-H. DIZERBO, *Un trésor monétaire du III^e siècle à Morgat en Crozon*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIV, 1976, p. 71-95.

(106) Cf. R. SANQUER, *Chronique d'archéologie*, *op. cit.*, 1976, p. 48...

— Bien que nous connaissions mal le sort des villes d'Armorique au cours de ces vingt années, les quelques fouilles menées à Quimper (Roz Avel), à Carhaix (rue de l'Aqueduc) ou à Rennes, nous ont révélé des niveaux d'abandon datables des années 280 (107); les misérables restes des belles agglomérations d'antan (108) durent s'abriter derrière de hautes murailles élevées à la hâte à l'aide des fragments de monuments publics, de milliaires, de stèles funéraires (109), qui les protégèrent, quelque temps encore, du bruit et de la fureur des temps.

On perçoit en vérité, dans cette profonde crise qui secoua l'Armorique, les effets de mouvements de longue amplitude, de subtils glissements souterrains dont l'effet cumulé finit par faire basculer l'édifice. Cette cassure nous paraît en effet être la résultante de mutations sociales, plutôt que le contre-coup d'événements de nature purement militaire : à une rapide dépopulation de l'Empire, causée par les guerres et les épidémies (110) s'étaient conjoints, selon toute vraisemblance, un puissant mouvement de concentration foncière et une rapide dislocation des réseaux commerciaux traditionnels, désorganisés par l'activité des pirates de la Manche et de l'Atlantique (111). Aux foules de petits paysans spoliés, d'artisans ruinés, de pêcheurs sans emploi, ne restait guère qu'une seule issue, la révolte. On comprend donc que ce soulèvement des *Bacaudae*, sous le règne de Carin (283-285), ait encore accéléré l'évolution de la société armoricaine par un effet de « boule de neige », cette insurrection des *rusticani* de Lyonnaise (112) aggravant la crise des campagnes en faisant fuir les *honestiores* vers les villes ou vers d'autres régions moins troublées (113). Il n'est pas impossible, par ailleurs, que ce mouvement, fortement teinté de séparatisme, annonce par certains côtés la rébellion des cités armoricaines contre le pouvoir central dans la première décennie du cinquième siècle (ZOSIME, *Historia nova*, VI, 5).

L'Armorique, en cette fin de siècle, ne devait guère différer des autres régions de la Gaule, de ces « provinces gauloises de 285, foulées par les

(107) Quimper : P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Les monnaies romaines recueillies sur le site de Roz-Avel en Quimper (Finistère)* dans *Archéologie en Bretagne*, n° 14, 1977, p. 9-13. — Carhaix : R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 65. — Rennes : fouilles inédites de la Direction des antiquités historiques de Bretagne au Castel-Saint-Martin.

(108) Sur l'état des villes de Bretagne à la fin du siècle, cf. par exemple : R. REECE, *Town and country: the end of Roman Britain*, dans *World archaeology*, vol. 12, n° 1, June 1980, p. 77-92.

(109) On trouvera par exemple une description des stèles mises au jour dans les substructions de la Porte Saint-Pierre à Nantes dans A. LEGENDRE, *Nantes à l'époque romaine d'après les découvertes faites à la Porte Saint-Pierre*, Nantes, 1891.

(110) Cf. P. SALMON, *Population et dépopulation dans l'Empire romain*, Bruxelles, 1974.

(111) Cf. EUTROPIUS, IX, 21. — AURELIUS VICTOR, XXXIX, 20.

(112) Cf. EUTROPIUS, *Historia romana*, IX, xx, 3. — OROSIUS, *Adversus paganos*, VII, xxv, 2.

(113) Certains archéologues ont avancé l'hypothèse selon laquelle le développement d'un certain type de *villa* dans le sud-ouest de la Bretagne (*villa* à cour fermée) est liée à l'émigration de propriétaires terriens du nord de la Gaule; cf. par exemple : K. BRANIGAN, *The Roman villa in south-west England*, Bradford-on-Avon, 1976, p. 51.

terribles pillages de 275-276, ruinées par les brigandages et les troubles sociaux endémiques, trouées de campagnes dépeuplées et hérissées de forteresses» (114) et avait de toute évidence besoin d'être protégée, d'être rassurée. Ce fut là la tâche des empereurs de la Tétrarchie puis de Constantin, la Gaule de l'Ouest, protégée par le double rempart du *Litus saxonicum* et du *Tractus armoricanus et nervicanus*, entrant dans une nouvelle période de son histoire (115).

ANNEXE I

ENFOUISSEMENTS DE LA FIN DU SECOND SIÈCLE DANS L'OUEST

- *Montfort-sur-Meu* (Ille-et-Vilaine): dernière monnaie: A.D. 184 (116)
- *Plestin-les-Grèves* (Côtes-du-Nord): dernière monnaie: A.D. 183 (117)
- *Plovan* (Finistère): dernière monnaie: A.D. 161 ou 180 (118)
- *Quimper*: dernière monnaie: A.D. 181 (119)
- *Gâvres* (Morbihan): dernière monnaie (120)

ANNEXE II

DÉCORATION INTÉRIEURE DES VILLAS ARMORICAINES AU TROISIÈME SIÈCLE

A) Dallages d'ardoise, calcaire, marbre, etc.

- *Chapelle-Saint-Melaine* (Ille-et-Vilaine): ardoise, calcaire, *opus spicatum* (121)
- *Mernel/La Bouexière* (Ille-et-Vilaine): ardoise (122)
- *Pipriac* (Ille-et-Vilaine): ardoise (123)

(114) E. DEMOUGEOT, *op. cit.*, p. 532.

(115) Sur l'évolution postérieure de la région, cf. P. GALLIOU, *La défense...*, *op. cit.*

(116) Cf. G. AUBIN, *op. cit.*, 1973, p. 151.

(117) J. GAULTIER DU MOTTAY, *Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1885, p. 308.

(118) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistorique et gauloise dans le département du Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, p. 280-281.

(119) P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Les monnaies romaines...*, *op. cit.*, p. 9-10.

(120) J. ANDRÉ, P. GRICOURT, *Trésor de monnaies romaines découvert à Gâvres (Morbihan)*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XLIV, 1964, p. 5-29.

(121) Cf. R. SANQUER, *Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne*, dans *Gallia*, t. 31, 2, 1973, p. 351-353.

(122) Cf. R. SANQUER, *Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne*, dans *Gallia*, t. 35, 2, 1977, p. 339-340.

(123) Moulin de la Costardaye: A. GUILLOTIN DE CORSON, *Statistique historique du canton de Redon*, dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. VII, 1870, p. 163.

- *Caulnes* (Côtes-du-Nord): ardoise (124)
- *Hillion* (Côtes-du-Nord): ardoise et calcaire (125)
- *Guitte* (Côtes-du-Nord): ardoise (126)
- *Notre-Dame-du-Guildo* (Côtes-du-Nord): ardoise et calcaire (127)
- *Le Quiou* (Côtes-du-Nord): ardoise (128)
- *Taden* (Côtes-du-Nord): ardoise (129)
- *Bannalec* (Finistère): ardoise (130)
- *Concarneau-Questel* (Finistère): marbre (131)
- *Plomelin* (Finistère): marbre (132)
- *Pont-Croix* (Finistère): ardoise, calcaire, tuile (133)
- *Riec-sur-Belon/Porte Neuve* (Finistère): ardoise, calcaire, grès de Groix (134)
- *Arradon/Le Lodo* (Morbihan): ardoise, calcaire, marbre (135)
- *Arradon/Keran* (Morbihan): ardoise (136)
- *Arradon/Mané Bourgerel* (Morbihan): ardoise, calcaire (137)
- *Carnac/Bosséno* (Morbihan): ardoise (138)
- *Le Hézo* (Morbihan): calcaire (139)
- *Plouhinec* (Morbihan): ardoise (140)

(124) A.-L. HARMOIS, *Inventaire des découvertes archéologiques du département des Côtes-du-Nord*, dans *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XLVII, 1909, p. 9-11.

(125) G. DE LA CHÉNELIÈRE, *Ruines romaines découvertes à la Grandville*, dans *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XV, 1878, p. 141-143.

(126) A.-L. HARMOIS, *op. cit.*, p. 12-13.

(127) Quatrevaux: Ch. CUNAT, *Deuxième rapport au préfet des Côtes-du-Nord*, Saint-Malo, 1850.

(128) A.-L. HARMOIS, *op. cit.*, p. 31.

(129) A.-L. HARMOIS, *op. cit.*, p. 28.

(130) Buzit: R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIII, 1975, p. 55.

(131) R. SANQUER, *L'établissement gallo-romain du Questel en Concarneau*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXII, 1, 1965, p. 157-173.

(132) M. DU MARHALLA, *Notice sur les constructions gallo-romaines découvertes à Pérennou*, dans *Bulletin monumental*, 1837, p. 165-173.

(133) R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVIII, 1972, p. 87-96.

(134) Fragments conservés au Musée départemental breton à Quimper.

(135) M. DE FRÉMINVILLE, *Restes d'un établissement gallo-romain découvert au Lodo, commune d'Arradon*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Morbihan*, 1857, p. 51-67.

(136) P. ANDRÉ, *La villa de Keran en Arradon (1^{re} partie)*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 23, 1979, p. 3-12.

(137) En cours de publication par les soins de P. André.

(138) J. MILN, *Fouilles faites à Carnac*, Paris, 1877.

(139) Kerfontaine: L. MARSILLE, P. ANDRÉ, *Répertoire archéologique du Morbihan gallo-romain*, Vannes, 1972, p. 15.

(140) Mané Véchen: R. SANQUER, *Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne*, dans *Gallia*, t. 31, 2, 1973, p. 361-362.

- *Couëron* (Loire-Atlantique): ardoise (141)
- *Fégréac* (Loire-Atlantique): ardoise (142)
- *Guérande-Clis* (Loire-Atlantique): calcaire et brique (143)
- *Guérande/Bossinier* (Loire-Atlantique): calcaire et ardoise (144)
- *Forêt du Gavre/Le Curun* (Loire-Atlantique): calcaire et ardoise (145)
- *Saffré* (Loire-Atlantique): calcaire et ardoise (146)

B) Plaques sculptées

- *Broons/Kerhalo* (Côtes-du-Nord): monstres marins (147)
- *Caulnes/Gare* (Côtes-du-Nord): dauphin et poisson (148)
- *Erquy* (Côtes-du-Nord): « bouclier » (149)
- *Hillion/La Grandville* (Côtes-du-Nord): monstres marins (150)
- *Plénée-Jugon* (Côtes-du-Nord): monstres marins (151)
- *Ploubalay* (Côtes-du-Nord): fragment (152)
- *Sables-d'Or/Pléhérel* (Côtes-du-Nord): « boucliers » et peltes (153)
- *Le Hézo* (Morbihan): « animaux fantastiques » (154)
- *Langonnet* (Morbihan): peltes (155)
- *Plouhinec* (Morbihan): cercles concentriques (156)

(141) L. MAITRE, *Les stations antiques de la Basse-Loire*, dans *Revue archéologique*, 1918, p. 268.

(142) A. DE BOTMELAS, *Les fouilles archéologiques de Fégréac*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XXVI, 1887, p. 48-52.

(143) H. QUILGARS, *Les époques romaine et gallo-romaine dans le pays de Guérande*, dans *Revue morbihannaise*, 15^e année, 1911, p. 167.

(144) L. MAITRE, *De l'emplacement de Grannona et des origines de Guérande*, dans *Bulletin de la Société académique de Nantes*, t. X, 1889, p. 267-268.

(145) L. MAITRE, *Géographie historique et descriptive de la Loire-Inférieure, I. Les villes disparues des Namnètes*, Nantes, 1895, p. 326.

(146) L. MAITRE, *Géographie industrielle de la Basse-Loire*, dans *Revue archéologique*, t. IX, 1919, p. 242.

(147) J. GAULTIER DU MOTTAY, *op. cit.*, p. 403-404.

(148) J. GAULTIER DU MOTTAY, *op. cit.*, p. 403-404.

(149) Cf. L. LANGOUET, M.-P. BERTON, L. GOULPEAU, F. PIRON, *op. cit.*, p. 13.

(150) G. DE LA CHÉNELIÈRE, *op. cit.*

(151) A.-L. HARMOIS, *op. cit.*, 1909, p. 35-36.

(152) L. LANGOUET, G. FAGUET, J.-P. SALMON, *Chronique de prospection archéologique*, dans *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 1975, 3, p. 12, 17.

(153) L. LANGOUET, *Les trois plaques de schiste sculptées gallo-romaines des Sables-d'Or-Fréhel* (Côtes-du-Nord), dans *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, n° 7, 1979, p. 41-46.

(154) L. MARSILLE, P. ANDRÉ, *op. cit.*, p. 15.

(155) A. SERRET, *Catalogue du Musée archéologique de Quimper*, Quimper, 1885, p. 78.

(156) R. SANQUER, *Informations archéologiques...*, *op. cit.*, 1973, p. 361.

C) *Décors stuqués*

- *Saint-Frégant/Keradenec* (Finistère) [157]
- *Plouhinec* (Morbihan) [158]
- *Saint-Avé* (Morbihan) [159]

D) *Enduits peints incrustés de coquillages*

- *La Chapelle-Saint-Melaine* (Ille-et-Vilaine) [160]
- *Pipriac* (Ille-et-Vilaine) [161]
- *Hillion/La Grandville* (Côtes-du-Nord) [162]
- *Notre-Dame-du-Guildo* (Côtes-du-Nord) [163]
- *Bénodet/Poulker* (Finistère) [164]
- *Plomelin* (Finistère) [165]
- *Pont-Croix/Kervenennec* (Finistère) [166]
- *Carnac/Bosséno* (Morbihan) [167]
- *Erdeven* (Morbihan) [168]
- *Sainte-Hélène* (Morbihan) [169]
- *Forêt du Gavre/Blain* (Loire-Atlantique) [170]

ANNEXE III

ENFOUISSEMENTS MONÉTAIRES CACHÉS ENTRE 253 ET 269

- *Bulat-Pestivien* (Côtes-du-Nord): Valérien (171)
- *Tonquédec* (Côtes-du-Nord): Valérien (172)

(157) R. SANQUER, P. GALLIOU, *op. cit.*, 1970, p. 178-183.

(158) M. FRIZOT, *op. cit.*, p. 194-197.

(159) P. ANDRÉ, *La villa gallo-romaine de Tréalvé en Saint-Avé (Morbihan)*, dans *Archéologie en Bretagne*, n° 20-21, 1979, p. 9-10.

(160) R. SANQUER, *Informations archéologiques...*, *op. cit.*, 1973, p. 351-353.

(161) A. GUILLLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, p. 163.

(162) G. DE LA CHÉNELIÈRE, *op. cit.*

(163) CH. CUNAT, *op. cit.*

(164) A. SERRET, *op. cit.*, p. 56.

(165) M. DU MARHALLA, *op. cit.*

(166) R. SANQUER, *Chronique d'archéologie...*, *op. cit.*, 1972.

(167) J. MILN, *op. cit.*

(168) P. BANÉAT, *op. cit.*, n° 7669.

(169) A. MILLON, *Villa de Kerfresec. Fouilles en août 1896 et 1897*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. XVII, 1898, p. 13-18.

(170) L. MAITRE, *op. cit.*, 1895, p. 326.

(171) A.-L. HARMOIS, *Inventaire des découvertes archéologiques des Côtes-du-Nord. Arrondissement de Guingamp*, dans *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1910, p. 129-130.

(172) J. GAULTIER DU MOTTAY, *op. cit.*, p. 330.

- *Brest*: Postume (173)
- *Environs de Brest*: Postume (174)
- *Esquibien* (Finistère): Postume (175)
- *Morlaix* (Finistère): Gallien (?) [176]
- *Plounéour-Trez* (Finistère): Postume (177)
- *Plouhinec* (Morbihan): Gallien (A.D. 259) [178]
- *Questembert* (Morbihan): Gallien (179)
- *Surzur* (Morbihan): Postume (180)
- *Vannes*: Postume (A.D. 262) [181]

(173) M. MAURICE, *Médailles impériales trouvées à Brest*, dans *Le collectionneur breton*, t. III, 1863, p. 135-138.

(174) A. BLANCHET, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900, n° 461.

(175) L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978, p. A-99.

(176) P. GALLIOU, *Catalogue des collections d'archéologie gallo-romaine du musée de Morlaix*, Morlaix, 1976.

(177) L.-M. STÉPHAN, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXII, 1895, p. IX.

(178) R. SANQUER, *Informations archéologiques...*, *op. cit.*, 1977, p. 346.

(179) L. MARSILLE, P. ANDRÉ, *op. cit.*, p. 11.

(180) L. MARSILLE, P. ANDRÉ, *op. cit.*, p. 16.

(181) Cl. BRENOT, *Le trésor de Vannes*, dans *Revue numismatique*, t. V, 1963, p. 159-163.

YVES-PASCAL CASTEL

Le minihy de Saint-Aouenn en Plougonvelin

Lorsque l'abbé Villacroux, recteur de Plougonvelin, que l'on sait attaché avec passion aux ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu, nous a signalé aimablement les croix de la paroisse qui avaient été oubliées dans l'*Atlas* publié l'an dernier par la Société archéologique (1), se doutait-il que son initiative allait mener à une découverte intéressante pour l'hagiographie bretonne? Une croix oubliée allait éclairer d'un seul coup les origines de la présence monastique, dans le secteur de la pointe Saint-Mathieu.

Plusieurs siècles avant que les bénédictins n'installent leur vigie en haut de la falaise, devenant les premiers gardiens du feu allumé à l'extrémité de la Bretagne, il y eut, à l'écart, présence monastique; mais les ruines majestueuses ont occulté aux yeux des historiens l'étude de l'implantation d'une cellule monastique antique dans les parages.

Le chef de saint Matthieu n'était pas encore ramené de l'Orient pour donner son nom à la pointe du ponant qu'un moine celte, Aouenn, faisait déjà monter la louange d'un ermitage, accompagné sans doute de quelques disciples. Il aurait d'ailleurs été étonnant qu'un *plou* aussi important que celui de Plougonvelin, de par sa situation extrême, n'ait point été doté de quelque établissement monastique lors de l'émigration bretonne, vers le VI^e siècle.

A vrai dire, saint Aouenn est mal connu. Dom Lobineau ne le classe même pas dans le catalogue de quelques saints inconnus dont il n'a point vu d'actes (2). Les listes des prénoms bretons, actuellement fort à la mode, ne citent pas plus ce patronyme qui pourtant sonne bien. Saint Aouenn néanmoins n'est pas totalement ignoré. Le *Répertoire des églises et chapelles du*

(1) Y.-P. CASTEL, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, 1980, in-4°, 370 p.

(2) Dom G.-A. LOBINEAU, *Les vies des saints de Bretagne*, Rennes, 1725, in-fol.

diocèse de Quimper et de Léon, reprenant la nomenclature de Joseph Loth (3), le signale à la fois à Plougonvelin et à Clohars-Fouesnant où, effectivement, il existe un Lannaouen.

En l'absence de documentation écrite plus élaborée, du moins à notre connaissance, l'étude des toponymes est le seul recours qui permette de relier les vestiges monumentaux repérés à un passé à vrai dire bien obscur. Je remercie Bernard Tanguy d'avoir proposé la seule piste valable sur un terrain encore mal défriché.

Le minihy est le territoire relevant d'un monastère et certains, fort importants, ont laissé des traces jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Saint-Pol, le Minihy-Léon, était composé de sept paroisses. L'on connaît bien toujours le Minihy-Tréguier. Mais nombre d'autres ont disparu sans laisser de traces, sinon de leur fossilisation dans des noms de lieu. Leur importance pour l'histoire primitive de la christianisation en Bretagne occidentale n'en est pas moins grande et la découverte présente pourrait prendre place dans une étude de terrain qui éclairerait et augmenterait les travaux déjà publiés (4).

Saint Aouenn avait planté son ermitage à quelques pas de la côte, au fond de l'étang de Kerjean, dans un court aber qui se termine à trois kilomètres vers l'est du Conquet (fig. 1). Le site, abrité par une colline donnant directement sur l'étang, se trouve au bord du ruisseau qui s'y jette. Le village actuel de Saint-Aouenn, voilà le centre du minihy. Les limites est et ouest sont peu marquées par des accidents géographiques, la seconde fait frontière avec l'ancienne paroisse de Lochrist (commune du Conquet). Au nord, un ruisseau sépare notre minihy de la paroisse de Trébabu. Au sud, la démarcation semble significative. Elle court le long du tronçon de l'antique «transléonarde» joignant la pointe Saint-Mathieu, en y adjoignant Pors-Liogan, au nord-est du Léon (vers Saint-Pol) en croisant, à Kerilien, la voie romaine de Carhaix à Plouguerneau. Mais il ne serait pas impossible que le minihy se soit développé plus au sud, jusque vers Lesvinizy.

Dans cette aire géographique bien délimitée, mesurant environ deux kilomètres d'est en ouest, la carte I.G.N. a d'emblée fourni à Bernard Tanguy deux toponymes situés curieusement à chaque extrémité : au sud-ouest, Kerviny, au nord-est, Vinigoz. Ces noms comportent l'évolution phonétique normale du mot minihy. Il a aussi noté Tréflez (le village [*tré*] et la cour assortie des droits de justice [*lez*]) qui évoque, comme les autres Tréflez, une origine antérieure au X^e siècle.

(3) R. COUFFON et A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 459. — J. LOTH, *Les noms de saints bretons*, Paris, 1910, p. 11 précise qu'il y a une famille noble de Saint-Haouen et pense que ce pourrait être le même nom que celui de la patronne de la paroisse de Advent en Cornwall.

(4) R. LARGILLIÈRE, *Les minihys*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. VIII/2, 1927, p. 207, cite le lieu-dit Lesminihy en Plougonvelin, d'après la carte d'état-major. La carte I.G.N. actuelle donne un Lesvinizy à 300 mètres au nord-est du bourg, de même d'ailleurs que la *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du Finistère*, publiée par l'I.N.S.E.E.

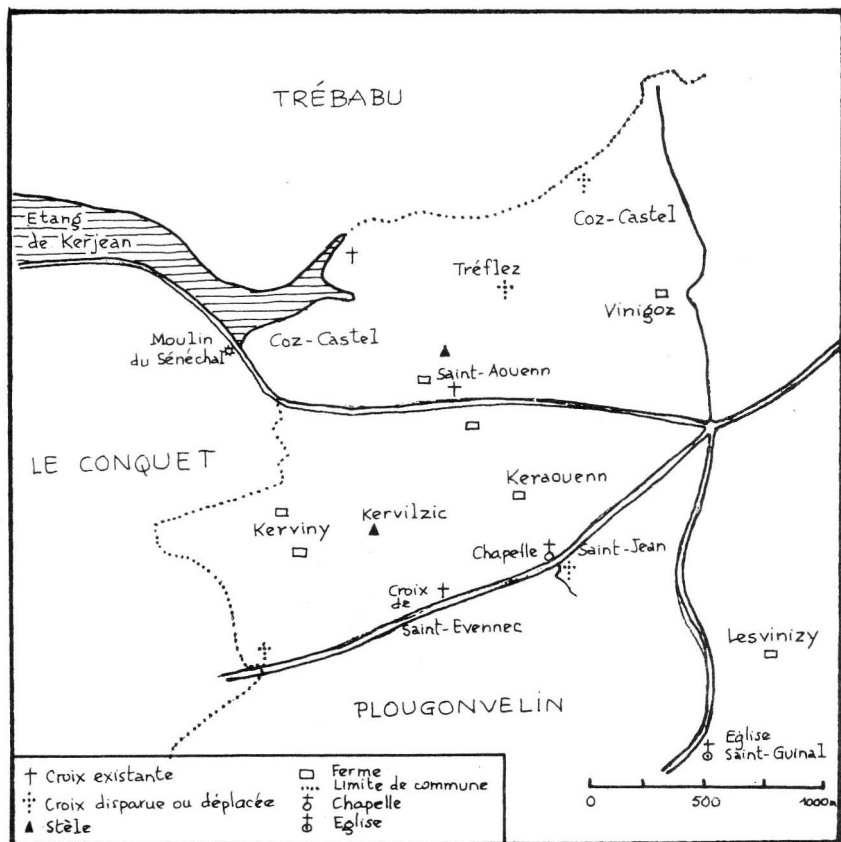


Fig. 1. — Plougonevelin, carte du minihy de Saint-Aouenn.

D'autres lieux-dits existent qui, pour être intéressants, ne font pas référence à un passé nécessairement ancien: Toul-al-Ludu, où l'on brûlait des végétaux pour composer de l'engrais, Pen-ar-Prat si commun, Toul-al-Lann, Saint-Jean... Ce dernier n'impliquant pas une implantation antérieure au XII^e siècle.

Il restait à relayer les renseignements de la carte au 1/25 000 par ceux du cadastre ancien, conservé aux Archives départementales à Brest, ainsi que l'état des sections qui donne le nom de toutes les parcelles assorties de leur numéro. Les géomètres du cadastre napoléonien ont généralement calqué leurs découpages sur les frairies ou les cordelées, divisions fort anciennes qui quadrillaient les paroisses. On ne peut que se satisfaire de voir le minihy de Saint-Aouenn cartographié (sauf pour Lesvinizy) dans la section A de Kerviny qui comporte deux feuilles. Ce qui établit déjà l'existence d'une entité particulière.

Goarem-ar-Vouguer, Stréat-Lédan, Parc-ar-Pavé, désormais parcelles nominales de grands champs remembrés, évoquent des murs antiques et des chemins anciens, larges et pavés. Perdus, ils n'ont apporté que le secours d'un témoignage délié des observations que l'on peut faire *in situ*. Par contre, Foenneg-Coz-Castel, qui domine l'actuel site de Saint-Aouenn, ne dit-il pas qu'un vieux château (motte féodale ou élément de défense plus ancien?) fut une protection face aux dangers venus de la mer pour le minihy. Attenant à ce site, Dorguenn n'est-il pas évocateur d'un tumulus? Ne faut-il donc pas, grâce à ces éléments, rattacher à la période préchrétienne l'occupation du site de Saint-Aouenn sur lequel, ce n'est pas un hasard, on vient d'exhumer, lors de la démolition récente d'un talus, une stèle de plus de deux mètres de hauteur?

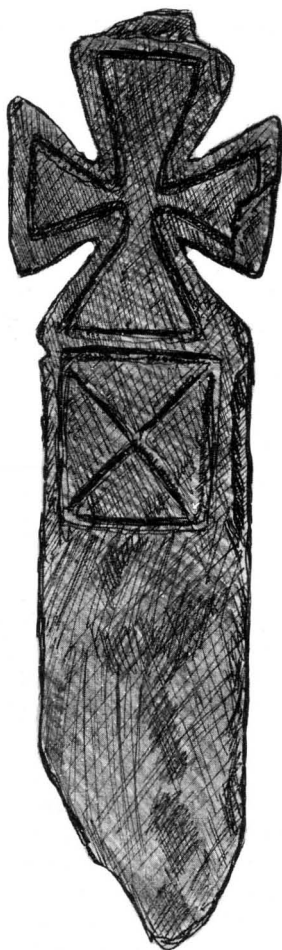


Fig. 2. — Plougonvelin, *la croix de Tréflez*.

Près de Tréflez, une série de Méjou-ar-Potence rappellent les fourches pabitulaires d'une cour seigneuriale antérieure au ^x^e siècle. C'est aussi au nord-ouest de Tréflez que se trouvait la croix dont nous donnons le dessin (fig. 2). Le champ se nomme Parc-ar-Groas, mais le monument a été déplacé à Kerdivizien près du Trez-Hir, par des propriétaires soucieux de ne pas le laisser perdre. Cette croix est certainement très ancienne eu égard à la forme pattée de ses bras, ainsi qu'à la gravure en creux de carrés recoupés par des diagonales. Vraisemblablement antérieure au ^x^e siècle, elle est parmi les croix les plus intéressantes du Finistère.

Une seconde croix surplombe toujours l'étang de Kerjean à l'ouest de Tréflez, croix-frontière du minihy, en partie brisée mais complète, qui pourrait être aisément restaurée. Elle porte, sur la base du fût, la date de 1843 et fait partie d'un type de croix plates en micaschiste relativement nombreuses dans ce secteur du Léon. Appelée *croas rus* (croix rouge), elle a sans doute remplacé une croix ancienne détruite à la Révolution. A Saint-Aouenn même, un socle cubique et un fût mutilés subsistent près du Parc-ar-Chapel.

Les croix existantes, ou mentionnées dans le cadastre, apportent ainsi des précisions sur les limites du minihy dont nous essayons de ressusciter la forme. Au nord, il y a un autre Parc-ar-Groas. Sur la « transléonarde », la croix disparue de Keryel ponctue l'angle sud-ouest du minihy et, de la croix de la fontaine Saint-Jean disparue, un fût demeure réutilisé dans l'entourage du bassin de la source. Pour l'abbé Villacroux, les vestiges conservés au presbytère en proviendraient... Des jalons de la « transléonarde », il reste une croix debout, mais combien significative : la croix de Saint-Evenec, croix-frontière, du ^{xvi}^e siècle. Elle est érigée près du Parc-Saint-Evennec. Voici donc un toponyme qui relie Saint-Aouenn au monastère de Guénolé à Landévennec. Towinoc est le nom hypocoristique, c'est-à-dire le nom qui double celui de Guénolé. Ce fait revêt donc une certaine importance pour le rattachement de notre minihy à quelque obédience majeure, le plaçant ainsi avec plus de certitude à une époque que nous jugions au départ de l'enquête très ancienne. Le seul autre lieu-dit évoquant saint Aouenn, dans le Finistère, Lanaouenn de Clohars-Fouesnant, est assorti lui aussi d'un Saint-Guénolé, non loin du bourg... Le rapprochement n'est pas fortuit. Nous sommes en relation avec les prémices de l'évangélisation chrétienne, vers le ^v^e siècle.

Et voilà un peu éclairci l'existence d'un minihy dont rien ne laissait prévoir dès l'abord la figure secrète jusqu'à nos jours, mise à part la mention rapide de Joseph Loth. La plupart des monuments de ce minihy ont disparu. Pourrait-on suggérer que saint Aouenn a érigé la croix de Tréflez ? Ce serait beaucoup s'avancer. Mais il a connu la stèle préchrétienne récemment découverte et celle de Kervilzic, à moitié enfouie, qui porte des traces de débitage. Les autres monuments religieux existant dans le paysage rural que l'observation attentive des toponymes permet de resacraliser sont relativement récents. Ils ont succédé à des monuments antérieurs ou ils ont été créés dans un contexte qui n'est plus celui du minihy primitif, telle la chapelle Saint-Jean dont nous disions qu'elle se rattache plutôt à l'époque de l'installation d'une grande abbaye vers le ^{xiii}^e siècle à la pointe Saint-Mathieu.

historiographie médiévale

ALBERT VILLACROUX

Godefroy de Viterbe et les moines de la pointe Saint-Mathieu

Le texte latin de Godefroy de Viterbe — et la traduction que nous en présentons ici — relate un voyage sur l'Océan entrepris par des moines armoricains à une époque que, faute de précision, on peut appeler le haut Moyen Âge.

Avant de présenter l'auteur, son œuvre et le texte en question, il nous a paru indispensable d'évoquer le contexte religieux et mystique qui a fourni le cadre à cette extraordinaire aventure.

LES MOINES CELTES ET LA «NAVIGATIO»

1. Un rappel historique d'abord. C'est *par mer* qu'est venue chez nous, en Bretagne, la première annonce du christianisme. Ce sont des moines, irlandais ou gallois qui, poussés par le prosélytisme missionnaire ou fuyant devant l'envahisseur, ont débarqué chez nous dans leurs «bateaux de pierre», créant çà et là quelques ermitages où les uns se fixaient, tandis que d'autres s'en allaient plus loin fonder les premiers évêchés bretons.

La vie religieuse a pu simultanément fleurir tout le long de nos côtes du Léon avec les Tugdual, Ronan, Iltut, Pol et leurs compagnons. Les traditions populaires et la toponymie en ont gardé de multiples souvenirs.

Ainsi en est-il à la pointe Saint-Mathieu. L'histoire fixe aux environs de 550 l'existence de l'ermite Tanguy, un Breton du Léon, aux confins de Penn-ar-Bed. Plus tard, des disciples accoururent, une petite communauté se forma sur le type irlandais et selon la règle de saint Colomba l'Ancien. A l'époque carolingienne, il y avait déjà à Saint-Mathieu un centre monastique assez important pour adopter, sur les injonctions de Louis le Débonnaire, la règle de saint Benoît.

Ce ne sont pas les ruines grandioses de l'abbaye de Saint-Mathieu, même dans la partie la plus ancienne datant du XII^e siècle, qui peuvent nous donner une idée des communautés religieuses du haut Moyen Âge chez nous. Tout y était plus humble. Autour d'une modeste église et de son chef, le père abbé, se groupaient quelques disciples clercs et prêtres en petit nombre, chacun dans sa cellule. Puis, répandu tout autour, un nombreux peuple de

frères, plusieurs centaines parfois, adonnés à tous les métiers, qui assuraient la subsistance de la communauté, mêlés aux habitants d'alentour à qui ils enseignaient les différents travaux, tandis que le père et ses clercs veillaient à l'éducation spirituelle, aux offices du culte et à la diffusion de la foi.

2. La vie des moines d'Armorique, comme celle des moines irlandais et gallois, fut toujours *ouverte sur la mer et la navigation*. C'était la vocation des insulaires depuis saint Patrick, depuis saint Brandan, le moine navigateur du VI^e siècle. N'étant pas tenu par une clôture stricte, le moine pouvait se déplacer, voyager, aller d'un monastère à l'autre. On gardait de bonnes relations avec les communautés d'origine, celles de l'autre côté du « Mor Breiz », et, selon les traditions de celles-ci, on ne craignait pas de se lancer parfois sur l'Océan pour de longues croisières : tels les voyages de saint Patrick, la « navigation » de saint Malo, et surtout celle de saint Brandan, la plus célèbre, telle aussi l'expédition des moines de Saint-Mathieu dont nous donnons ci-après le récit.

3. Pour quels motifs s'embarquait-on ?

On a parlé d'abord du *génie aventureux* qui est la marque des Celtes, et plus particulièrement des Irlandais. Le jeune Seaghan d'Aranmor, un des compagnons de Brandan le navigateur, ne rêve-t-il pas tout jeune de ces mondes inconnus qui compenseraient par leurs richesses et leur soleil l'aridité et la brume de l'île natale ? A son exemple, tout Celte n'a-t-il pas un peu l'âme d'un marin ?

On a mis en avant aussi le *prosélytisme religieux* qui pouvait animer ces païens récemment convertis au christianisme et chez qui le « Allez et enseignez toutes les nations » a pu retentir comme un appel au départ. Grâce aux moines irlandais et plus tard à saint Boniface, les pays nordiques et centraux de Germanie seront évangélisés et préluderont à la formation du grand Empire chrétien d'Occident. Le même prosélytisme se retrouvera chez nos moines armoricains.

Un des mythes communs aux peuples de tous temps, c'est celui d'un paradis perdu ou d'un âge d'or dont on garde la nostalgie. Chez les chrétiens du Moyen Âge et chez les moines occidentaux, il est indéniable que ce *mystérieux paradis terrestre* dont parle la Bible suscite en eux le désir de se mettre à sa recherche, de s'en rapprocher, avec le secret espoir un jour d'y aborder. Telle est l'ambition de saint Brandan, si on en croit sa légende, et sans doute celle de nombreux disciples de Patrick et de Colomban.

Il n'est pas jusqu'au souci d'assurer son salut qui ne pousse les moines irlandais à entreprendre, une fois au moins dans leur vie, seul ou en groupe, une *peregrinatio pro Christo*, c'est-à-dire un pèlerinage ascétique ou une saison de pénitence. Ainsi le conseillait la règle monastique. Plus tard, les pèlerinages au tombeau du Christ ou à Saint-Jacques-de-Compostelle illustreront ce désir, et nos « pardons bretons » en garderont le souvenir. Pour des moines marins, cette *peregrinatio* ne pouvait que les inciter à prendre le large, quitte à s'en aller à l'aventure.

En effet, c'est vers l'inconnu qu'on s'embarquait, avec beaucoup de risques. Parfois on ne revenait pas. Ou bien l'expédition se perdait corps et biens. Ou bien quelques moines, désireux de gagner plus sûrement leur paradis, s'installaient définitivement comme ermites sur une île ou sur une terre lointaine, disant ainsi adieu à tous leurs compagnons.

Si on revenait, c'était après de longues années parfois, avec des souvenirs de pays merveilleux, d'îles fortunées où on avait abordé, là-bas, au loin, de l'autre côté de l'Océan.

4. Le Moyen Age nous a laissé, sur ces « navigations » idéalisées par la légende, une abondante littérature qui constitue, pour les populations celtes et scandinaves, une véritable *geste marine*, analogue à la geste guerrière du roi Arthur ou de la Chanson de Roland pour les populations de l'intérieur. Ainsi la *Vita et navigatio sancti Machutis* (saint Malo) et surtout la légende et la *Navigatio sancti Brendani*, mille fois reprise et enjolivée.

Que faut-il en penser? Pendant longtemps, on n'a vu dans ces récits de voyages héroïques que de pieuses légendes, conformes au goût du temps, et bien des auteurs sérieux ont exprimé un jugement sévère sur ces « mythes, légendes et superstitions » selon le titre de l'ouvrage d'Arturo Graf, publié en 1892. Renan y voyait « un pur produit de l'imagination celte, une création de l'esprit ».

Quelques esprits critiques plus proches de nous ont soupçonné que, dans ce folklore, il pouvait se trouver un substrat réel intéressant, et quelques savants ont entrepris de faire le tri entre ce qui est la réalité historique indéniable et l'affabulation poétique. Ce n'est pas un travail facile.

Il ne saurait être question ici de relever les noms de tous les chercheurs qui ont écrit sur ce sujet. Citons seulement parmi ceux du siècle :

— J.-F. KENNEY. *The Legend of saint Brendan*, Ottawa, 1921, et *Sources for the early history of Ireland*, New York, 1929.

— Paul TUFFRAU. *Le Merveilleux Voyage de saint Brandan à la recherche du Paradis*, Paris, éditions du Livre, 1925.

— E.G.R. WATERS. *The Anglo-Norman Voyage of saint Brendan by Benedict, a poem of the early twelfth century*, Oxford, 1928.

— M. ESPOSITO. *Sur la « Navigatio sancti Brendani » et sur les versions italiennes de la « Navigatio »*, dans *Romania*, t. LXIV, 1938.

— Jean MARCHAND. *L'Autre Monde au Moyen Age, la Navigation de saint Brandan, le Purgatoire de saint Patrick, la Vision d'Albéric*, Paris, édition de Boccard, 1940.

— J.-R. DU CLEUZIQU. *La Navigation du moine saint Malo*, dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LXXXVI, 1957.

— René-Yves CRESTON. *Journal de bord de saint Brandan à la recherche du Paradis*, Paris, éditions de Paris, 1957.

— Louis KERVAN. *Brandan, le grand navigateur celte du VI^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1977. Ce dernier s'est efforcé de dater les voyages, de préciser l'itinéraire et d'étudier la technique des navires de Brandan, après une étude critique des textes.

— Léon FLEURIOT. *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, Paris, Payot, 1980.

L'AUTEUR

La *navigatio* des moines de Saint-Mathieu — si on peut se permettre de l'appeler de ce nom — est un récit très modeste par ses dimensions, mais il se réfère aux autres récits de la *geste marine* par le sujet, le genre et le style.

Malgré sa brièveté, il nous a paru prodigieusement intéressant par les problèmes qu'il soulève. Celui de son auteur d'abord. Ce n'est pas un Breton, mais un étranger venu en Bretagne et qui fait état de ses sources.

Il s'appelle *Godefroy de Viterbe*.

Ce *Gottfried von Viterbo* (Gottefridus Viterbiensis) est un Allemand, né et mort à Viterbe en Italie (1120-1191). Ecolier puis étudiant à Bamberg, il devint moine et chapelain du roi Conrad III de Souabe. A la mort de ce dernier, il passa au service de son neveu qui fut empereur du Saint Empire romain germanique sous le nom de Frédéric 1^{er} Barberousse. Il fut son secrétaire, chroniqueur et historiographe, l'accompagnant à ce titre dans ses nombreux déplacements. Ce qui lui permit de parcourir pratiquement toute l'Europe, depuis les Pays-Bas jusqu'en Sicile, depuis la Bretagne et l'Espagne jusqu'en Grèce, en Turquie et en Arménie avec la troisième croisade, — et de parler plusieurs langues.

Partout où il passait, il fouillait les bibliothèques et les manuscrits, lisant, prenant des notes et compilant de nombreux ouvrages sur tous les sujets. En quarante ans, il put ainsi recueillir des informations, des faits, des légendes, qui lui permirent d'avoir une érudition prodigieuse (pas toujours contrôlée) dans tous les domaines. Il affirme être venu lui-même au monastère de Saint-Mathieu et y avoir compulsé les manuscrits du *scriptorium*.

Très versé en grec, hébreu et chaldéen, c'est surtout le latin que Godefroy de Viterbe connaît à travers les classiques latins, la Bible de saint Jérôme et les Pères de l'Eglise. Il écrit en latin selon la coutume de l'époque.

Il fut aussi le précepteur du jeune fils de l'empereur, Henri, qui succéda à Frédéric sous le nom d'Henri VI, et auprès duquel il continua ses fonctions du chapelain et de secrétaire. Une partie de son œuvre est écrite pour son élève impérial. En récompense de ses loyaux services, il termina sa vie comme évêque de Viterbe.

SON ŒUVRE

Son œuvre, de chroniqueur ou de précepteur, est liée à ses quarante années de service auprès des Hohenstaufen. Elle consiste essentiellement

dans un ouvrage important intitulé *Pantheon*. Cependant il écrivit aussi d'autres opuscules, dont le *Speculum regum*, le *Memoria saeculorum* et les *Gesta Frederici et Henrici VI*, ces deux derniers ouvrages ayant servi à la composition du *Pantheon*.

Le *Pantheon*, daté de 1185, s'appelle aussi les *Chroniques*, en vingt livres. C'est une « Histoire universelle embrassant tous les siècles et tous les peuples, toute l'histoire, sacrée autant que profane, depuis la création du monde jusqu'à Henri VI Empereur ».

La partie proprement historique est la dernière, consacrée aux deux empereurs qu'il a servis (*Gesta Frederici et Henrici VI*). Elle a une valeur de chronique ou journal impérial tenu au jour le jour. C'est la plus estimée. Autre est la partie consacrée à l'histoire du Moyen Age: Anglo-Saxons, Carolingiens, princes allemands et italiens, etc., sur lesquels cependant, grâce aux archives royales et impériales, il put se documenter et écrire longuement. Lorsqu'il écrit l'histoire des grands empires de l'Antiquité, sa science par contre ne peut que se référer aux grands historiens de la Grèce et de Rome. Enfin, lorsqu'au début du livre, il traite de l'histoire du monde depuis la création, cette partie de son œuvre relève à la fois de l'étude biblique et des commentaires théologiques, mêlés de considérations philosophiques et morales, tels qu'un moine du Moyen Age pouvait les écrire. Le *Pantheon* est de ce fait un ouvrage d'un intérêt très inégal.

Si on en croit certain commentateur, c'est « un curieux mélange d'histoire et de légendes ». Le même critique, après avoir affirmé qu'un historien sérieux ne peut pas dire grand bien de l'ouvrage, ajoute que « les amateurs de folklore seront reconnaissants à Godefroy de Viterbe d'avoir mis dans son livre de nombreuses légendes inédites » (1). Sans doute, le passage sur les moines de Saint-Mathieu est-il à ranger, selon les quelques auteurs qui en font mention, parmi ces légendes de folklore. Nous pensons qu'il a une autre valeur.

L'HISTOIRE D'ÉNOCH ET D'ÉLIE

La *navigatio* des moines de Saint-Mathieu appartient à la partie biblique du *Pantheon* dans la II^e section, au chapitre VI, qui traite de l'histoire d'Énoch.

Après avoir traité de l'existence de Dieu, de la création du monde selon le récit biblique, Godefroy de Viterbe étudie la vie des premiers patriarches jusqu'à Noé et le Déluge, avant d'aborder l'histoire d'Abraham et du peuple hébreu. Parmi les derniers patriarches antédiluviens se trouvent Énoch et son fils Mathusalem.

(1) M. ESPOSITO, *An apocryphal «Book of Enoch and Elias» as a possible source of the Navigatio Sancti Brendani*, dans *Celtica*, vol. V, 1960, p. 192-206.

La Bible dit d'Enoch qu'il ne mourut pas, mais, parce qu'il était saint et qu'il avait plu à Dieu, Dieu l'enleva et le prit auprès de lui. Tel fut aussi plus tard le sort d'Elie le prophète, enlevé de cette terre par un char de feu et transféré vivant dans un autre monde. Où sont-ils? Comment vivent-ils? Quel est ce séjour des bienheureux sur terre où on échappe à la mort et au temps? Serait-ce le paradis terrestre?

Godefroy de Viterbe prétend apporter du nouveau sur cette question, et c'est alors qu'il raconte la *navigatio* des moines de Saint-Mathieu.

Ce récit, en vers latins, précédé d'une préface en prose, fait état d'une expédition des moines partis sur l'Océan à la découverte de terres lointaines, à une époque certainement antérieure au XII^e siècle. Nous en retiendrons ceci :

— Sa date: le *Pantheon* date de 1185, et le voyage lui est antérieur.

— L'existence à Saint-Mathieu, à l'extrême pointe de la Bretagne armoricaine, d'un monastère dédié à l'apôtre galiléen Matthieu.

— L'existence, dans les archives de ce monastère, d'un livre manuscrit qui relate le voyage sur l'Océan d'un groupe important de moines (2).

Pour le reste — le voyage sur l'Océan, le calme plat et les errances des navigateurs, la découverte d'une terre merveilleuse, le séjour qu'ils y font auprès de leurs hôtes, leur retour — tout cela est écrit dans le style des « navigations » auxquelles il s'apparente. Il faudrait une longue étude pour préciser la technique de la navigation et des bateaux de cette époque, son itinéraire, la date de départ, comme Louis Kervran l'a fait pour « Brandan, le grand navigateur celte du VI^e siècle ». Il faudrait encore, comme le même M. Kervran nous l'a signalé, souligner l'intérêt de ce récit sous un angle scientifique. Il s'agit du passage qui évoque la « contraction du temps » et touche le problème de la relativité...

Nous nous contenterons ici d'une rapide présentation du texte et de ses sources.

LE TEXTE

Le texte latin de Godefroy de Viterbe n'est pas très connu. Les auteurs qui en font état se contentent d'en citer quelques lignes, comme dom Le Tort dans son *Compendium historiae Abbatiae Sancti Matthaei in finibus terrarum* de 1681, d'en donner un résumé, comme Arturo Graf, dans *La legenda del*

(2) Ce livre, bien entendu, n'a jamais été retrouvé, les archives monastiques de Saint-Mathieu ayant disparu au cours de l'histoire, bien avant la Révolution. Certains ont pensé qu'il s'agissait du *Livre d'Enoch* datant du 1^{er} siècle avant notre ère. Mais dans ce livre il n'est pas question de faits ni de personnes postérieures au Christ. D'autres y ont vu un « livre apocryphe d'Enoch et d'Elie » conservé par les moines de Saint-Mathieu, et qui serait à l'origine de la « navigatio » de saint Brendan. C'est une hypothèse. Nous pensons qu'il s'agit plus simplement d'un « livre de bord » du monastère, où étaient consignés les événements marquants de la communauté.

Paradiso Terrestre de 1878. Un seul savant, à notre connaissance, en donne de larges extraits avec commentaires: c'est M. Esposito dans la revue *Celtica* (1960).

Pour avoir le texte complet, il faut remonter aux sources les plus anciennes, les manuscrits et les éditions latines.

1. LES MANUSCRITS

De son vivant, Godefroy de Viterbe a diffusé cinq copies manuscrites du *Pantheon*, entre 1185 et 1191. De nombreuses copies en ont été faites par la suite. La Bibliothèque nationale de Paris en possède, à elle seule, une demi-douzaine. Ce sont ces manuscrits que nous avons consultés.

— *Le manuscrit 4894* (= P1) daté de 1185-1187, en partie autographe de Godefroy de Viterbe. Ce serait le deuxième exemplaire du *Pantheon*. Le catalogue le présente ainsi: *Codex IVMDCCCXCIV — Codex membraneus, quo continetur Gotheфриdi Viterbiensis liber Pantheon dictus, sive Chronicum, universale ab orbe condito ad Henricum VI Imperatorem, partim prose, partim versu heroïco deductum. Praemittuntur introductiones variae ad Gotheфриdi Chronicum.*

Ecrit sur parchemin à l'encre brune, sans rubrique ni enluminure, usant peu de signes sténographiques, c'est le manuscrit le plus facile à lire: une seule colonne par page avec notes marginales parfois abondantes. Omet la *Questio ad Augustinum* de la préface (fol. 38 verso). Donne un texte plus court de l'apparition sur l'Océan (9 vers au lieu de 20).

— *Le manuscrit 4895* (= P2) de 1331 (*Is Codex anno 1331 exaratus est*) sur deux colonnes par page. Version très complète, mais écrite en sténographie avec sigles tironiens en usage chez les copistes depuis le haut Moyen Age. C'est le manuscrit le plus soigné, écrit en belles onciales, avec rubriques, lettrines de couleurs et de très belles enluminures. Le passage qui nous intéresse n'en comporte pas.

— *Le manuscrit 4895 A* (= P2 A), *olim Colbertinus*, du XIV^e siècle aussi (*decimo quarto saeculo videtur exaratus*). Ecrit sur deux colonnes, avec titres en rubrique et lettres ornées en couleur. Contient, outre le *Pantheon*, quatorze autres écrits de l'auteur. Malheureusement, ne donne que la préface en prose concernant Enoch et Elie, et omet le poème en vers sur la *navigatio*.

— *Le manuscrit 4896* (= P3), du XIV^e siècle aussi. Omet également la *navigatio*.

— *Le manuscrit 5003* (= P4) du XIV^e siècle (*Ex Bibliotheca regia*), comporte 208 feuillets de parchemin. Notre texte commence au folio XXXI verso, 2^e col.

— *Le manuscrit 17547* (= P5), de 1595, de la Bibliothèque royale. Volume de 177 feuillets, écrits sur deux colonnes, avec rubriques, lettrines en couleurs, mais pas d'enluminures. Ecrit en onciales très petites et en sténo-

graphie tironienne qui demande une grande habitude de paléographe pour être déchiffrée. C'est le texte le plus complet, donnant les variantes les plus longues. C'est celui que nous avons utilisé comme base de notre travail.

En dehors de Paris, on peut encore signaler :

— *Le manuscrit 726*, à Bordeaux (= Bx), du XIII^e siècle.

— *Le manuscrit II, 100*, à Nuremberg. C'est une copie du cinquième manuscrit diffusé par Godefroy de Viterbe de son vivant (= N).

2. LES ÉDITIONS

Les plus anciennes sont les plus complètes et datent de la Renaissance. La Bibliothèque nationale de Paris en possède deux.

— *G 799 (2), Edition de Bâle* : « Basileae ex officina Jacobi Parci », 1559 (= B). Elle donne le texte du manuscrit 4894, le plus ancien, de Paris.

— *M 431, Edition de Francfort* (= F) « Francofurti — Germanicorum Scriptorum, Tomus Alter », 1584. Elle donne le texte le plus complet, et comporte une notice intéressante sur Godefroy de Viterbe et une préface au *Pantheon*.

— *A Ratisbonne, autre édition* (= R) de 1726, dans le tome II de l'ouvrage « Germanicorum Scriptorum ». C'est le texte de l'édition de Bâle, avec quelques variantes empruntées au manuscrit de Nuremberg.

Editions du XIX^e siècle : la Bibliothèque nationale en possède deux :

— Edition MIGNE : *Patrologie*, Paris, 1855 (*Scriptores latini, Series 2a, Tomus 198*).

— Edition PERTZ : *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, tome 22, Hanovre, 1872.

Ces deux collections donnent le texte du *Pantheon*, à partir du XVI^e chapitre seulement. Il y manque la *navigatio*. Il semble que les éditeurs, qui connaissaient certainement les éditions complètes de Bâle et de Francfort, aient délibérément exclu les quinze premiers chapitres du *Pantheon* comme peu dignes de crédit.

3. LA PRÉSENTE ÉDITION

Le texte que nous présentons ici est celui du manuscrit de Paris 17547 de 1595 (P5), sauf quelques rares corrections indiquées aux notes critiques. Il se limite à l'histoire d'Enoch et d'Elie et au voyage des moines bretons.

Graphie : Nous avons modifié quelques graphies inhabituelles, par exemple : *Oceanus*, pour « Oceanus » plus courant, — *hiis*, peu correct, pour « his », — l'enclitique *-que* (et) presque toujours séparé du mot précédent,

alors qu'il est ordinairement rattaché à ce mot : *longa que, afflictis que*, pour «longaque, afflictisque». Par contre, nous avons gardé la graphie *Mathaeus* avec un seul t, pour «Matthaeus», l'apôtre Matthieu. Il semble bien que cette graphie simplifiée, par habitude de copistes, ait prévalu dans l'écriture locale, car les documents géographiques et toponymiques locaux donnent toujours, même à une époque ancienne : Pointe ou Abbaye Saint-Mathieu (un t).

Vocabulaire : Quelques mots n'appartiennent pas au latin classique, mais sont utilisés couramment dans le latin médiéval, parce que faciles à comprendre. Ainsi :

— Prologue 20 : *versifice* (adverbe), de manière versifiée, en vers.

— v. 62 : *diescit* (verbe inchoatif), commencer à faire jour, le jour se lève.

— v. 89 : *ostiolum* (diminutif), de «ostium», petite porte.

— v. 74 : *sophia*, transcription en latin du mot grec «sophia», la sagesse.

Quelques mots restent incertains dans la forme où ils sont écrits : v. 36, le mot *ab henis* ou *abenis*. On ne voit pas à quoi il correspond. Le sens est «ab his» ou «ab eis».

Mètre : Le mètre employé dans le poème est celui du vers héroïque hexamètre, le vers consacré à chanter la gloire des héros, vers de l'épopée. En fait, Godefroy de Viterbe fait un mélange systématique d'hexamètre et de pentamètre, le vers de l'élégie. Il les groupe de la façon suivante : deux hexamètres suivis d'un pentamètre, formant comme une strophe, que certains latinistes comme M. Esposito jugent une médiocre combinaison (*a not very felicitous combination*), tout en concédant que les vers ne sont pas sans valeur (*his verse is not without a certain merite*) [3].

A la suite de cet auteur qui cite quelques vers du *Pantheon*, nous avons choisi de présenter le texte latin par groupe de trois vers, le pentamètre étant légèrement en retrait. Que quelque vers soit boiteux ou de scansion douteuse, la chose reste possible en raison d'une lecture parfois difficile.

Traduction : Nous nous sommes efforcés de rester très près du texte latin en le traduisant en français, cela d'une façon générale. Mais, dans quelques passages obscurs ou difficiles à interpréter, il nous arrive de le suivre de moins près.

Le texte de Godefroy de Viterbe étant écrit en vers, nous avons essayé de garder à la traduction une certaine allure poétique, en adoptant parfois un certain rythme, en recherchant parfois quelques assonances internes ou en fin de ligne. Le choix des mots a été souvent guidé par la même raison.

Enfin, nous nous sommes permis de numérotter les lignes ou les vers du texte pour permettre au lecteur de s'y reporter plus facilement.

(3) M. ESPOSITO, *op. cit.*, p. 196.

PANTHEON SIVE CHRONICUM

GODEFRIDI VITERBIENSIS

Caput VI (in fine)

COMMEMORATIO DE ENOCH ET ELYA

(UBI ET QUOMODO VIVANT^a)

- Quoniam de Enoch/Sacra Scriptura in hoc loco (1) por-
 rigit mentionem, de ipso Enoch/et de Elya
 ea quae veraciter secundum auctoritates antiquorum
 possumus/in medium proferemus. Josephus (2)
 5 dicit paradisum esse in terra Eden/in Oriente/ultra
 Oceanum./Quidam autem liber in ecclesia Sancti Ma-
 thaei ultra Britanniam (3)/in finibus Terrae/inter Actus
 Apostolorum noscitur ibi esse conscriptus^b (4)/in quo de
 Enoch et Elya/et de eorum mansione/satis
 10 diffuse narratur./Quae scripta cum
 Josepho secundum praefatam rationem/in eo tantum
 concordare videntur,/quod paradisus iuxta^c Ocea-
 num sita/in Orientis parte^d narratur./Et quod in
 ea Enoch et Elyas servantur,/et quod loca, sive
 15 regio paradisi, esse aurea/et gemmis pretiosis con-
 fecta^e-putatur./Quatuor etiam flumina
 paradisi quae aurum/et gemmas ad ulteriora^f trans-
 portant. id ipsum ab effectu monstrare viden-
 tur./Nos autem secundum praefatas Sancti Mathaei scrip-
 20 turas^g/ea quae accipimus, versifice hic annotamus
 absque praeiudicio aliorum qui veraciora noverunt.
 Antiquissima etenim et arcana illa/non aliter
 scimus, nisi quantum ex scriptis praecedentium, de
 quorum veritate confidimus, erudimur./Versus
 25 igitur audiamus, una prius de Enoch quaestione praemissa.

Quaestio de Enoch^h

Quaestio Orosii ad Augustinum: Quid significat quod
 Enoch septimus ab Adam cum Deo ambulavit
 et nonⁱ apparuit. (5)

Solutio Augustini

- Enoch septimus ab Adam transfertur ad Deum/et
 30 septimo requies promittitur sanctis/Quia in sex-
 ta aetate saeculi/reformantur (6) ad magnitudinem
 Dei ut transferantur ad requiem.

^a) Vivi servantur, P1 — ^b) descriptus, P2A — ^c) ultra, P1, P2A, P4, B, F — ^d) in Oriente, P2A, B, F — ^e)
 Conferta, P4, B, F — ^f) ad littora, P2 — ^g) praefatam scripturam, B, F — ^h) *Passage omis* dans P1, B, P — ⁱ)
 « non » manque dans P5 — ^j) saeculi P2.

PANTHEON OU CHRONIQUE

DE GODEFROY DE VITERBE

Fin du chapitre VI

HISTOIRE D'ENOCH ET D'ELIE

(OU SONT-ILS? COMMENT VIVENT-ILS?)

Puisque la Sainte Ecriture fait ici mention d'Enoch (1), nous exposerons, au cours de notre étude, ce que du même Enoch et d'Elie nous pouvons affirmer de vrai selon l'autorité des anciens.

L'écrivain Josèphe (2) affirme que le Paradis (terrestre) se trouve en terre d'Eden, à l'est, au-delà de l'Océan. Or, au bout du monde, à l'extrémité de la Bretagne (3), dans un sanctuaire à saint Mathieu, il existe un livre, que l'on sait avoir été écrit (4) parmi (relatant) les Actes des Apôtres. Ce livre raconte avec force détails l'histoire d'Enoch et d'Elie et de leur (lieu de) séjour. Ces écrits concordent, semble-t-il, avec les affirmations de Josèphe mentionnées plus haut, spécialement sur les points suivants: on y raconte que ce Paradis est situé au-delà de l'Océan, du côté de l'Orient, qu'Enoch et Elie y demeurent, et qu'en ce lieu — c'est-à-dire la région du Paradis — le sol serait constitué (regorgerait) d'or et de pierres précieuses, croit-on. Et encore que les quatre fleuves du Paradis y acheminent vers les terres éloignées or et pierres précieuses, chose qui semble effectivement bien démontrée.

Quant à nous, tout ce que nous avons appris par le manuscrit de Saint-Mathieu ci-dessus mentionné, nous l'avons consigné ici en vers, sans préjudice de ce que d'autres ont pu connaître de plus sûr. En effet, cette histoire très ancienne et ces faits cachés, nous ne les connaissons que dans la mesure où nous les avons appris d'après les récits de nos prédécesseurs en qui nous reconnaissons le souci de la vérité.

Ecoutons donc le poème en vers, après avoir au préalable posé une seule question au sujet d'Enoch.

Question d'Orose à Augustin

Que signifient ces paroles: Enoch le septième depuis Adam a « marché avec Dieu » et ensuite a disparu (on ne le vit plus)? (5)

Réponse d'Augustin

Enoch le septième (septième génération) depuis Adam a été enlevé jusqu'à Dieu, car c'est en septième lieu que l'éternité (le repos) est promise aux saints. En effet, à la sixième époque, les cieux (le monde) sont recréés (6) à la dimension de Dieu afin d'entrer dans l'éternité.

(2) Il s'agit de Flavius Josèphe, historien juif du 1^{er} siècle (57-100), auteur des *Antiquités judaïques*, en I, 1, 3.

(3) *Ultra Brittaniā*: au-delà de la (grande) Bretagne, par-delà la Manche, en Bretagne armoricaine.

(4) Passage d'interprétation difficile. Beauvois (*Revue de l'histoire des religions*, t. VII, p. 680) traduit: « inséré dans un manuscrit des Actes des Apôtres ». Esposito pense que l'auteur parle d'un « manuscrit contenant les Actes des Apôtres apocryphes ».

(5) Genèse V, 24: « Hénoc marcha avec Dieu, puis il disparut, car Dieu l'enleva ». Orose, écrivain chrétien du V^e siècle, écrivit des *Dialogues sur 65 questions de saint Augustin*. Ici, question 56.

(6) *Reformantur*: Dans la Bible, il est question d'une nouvelle création, une re-création au cours de laquelle le ciel et la terre seront transformés, et les hommes (les élus) recréés (résurrection) pour habiter « un ciel nouveau et une terre nouvelle ». Ainsi Apocalypse, 21, 1.

DE ENOCH ET ELYA
(UBI ET QUOMODO VIVUNT)

- Inter iniquorum turmas/et gesta malorum
 Gemma bonorum^k/fit Enoch et forma bonorum
 Quem legimus solum/tunc meruisse polum.
 Qui legis hoc/quia vivat Enoch/si discere quaeris,
 5 Qualis ei requies/quae vita sit, erudieris,
 Miraque si quaeris/mira docendus eris. (7)
- Finibus Oceani maris/est locus ultimus orbis
 Qua^l penitus nullis/agitantur tempora morbis^m.
 Est ibi temperies/perpetuata quies.
 10 Ecclesiam Sancti/sub ea regione Mathaei
 Sanctifici tenere viri/monachi Galilaei, (8)
 Dantes Britanniae/dogmata sancta Dei.
 Qui marium fines/scrutantur et ultima terrae,
 Ut valeant populis/post tempora longa referre
 15 Quas ibi materies/quae loca mundus habet.
 Littora Britanniae/locus ille tenet monachorum,
 Unde movet cursumⁿ(9)/sanctissima turba virorum.
 Mira per Oceanum/multa videre volunt.
 Vela vehunt validis/erecta per aequora ventis.
 20 His super alta maris/per tempora longa retentis,
 Sola poli facies/aequora sola patent.
 Sic ratis in pelago/plenis tribus erat in annis^o.
 Longaque materies fuit/hinc inde vagandi,
 Afflictisque nimis/deficit esca viris.
- Notatur ibi super saxa stetisse femineam imaginem digito viam demonstrantem*
- 25 In medio pelago/stat feminea longa virago^p,
 Aenea compago/de pelago surgit imago.
 Fiat ut indago/per maris alta vago. (10)
 Indice porrecto/stat/et indicat ordine recto.
 Quo satis inspecto/dum vela per aequora flectunt^q,
 30 Indice monstratas/nauta resulcat aquas.
 Sol ubi terrarum/decies extrema requirit,
 Littora sortiri/nequunt portu vel potiri.
 Spe penitus vacui/contremuere viri,
 Nauta gemit/spes nulla venit/testantur egeni.
 35 Vela tamen, stimulante/fame, laxantur ab henis^r.
 Altera consimilis/venit imago rursus.
 Monstrat et illud idem/quod et innuit altera pridem:
 Fuit via recta/quidem, sed non erat ambitus idem.

^k) gemma beatorum, P2, P4, B, F — ^l) quo, P2. *Tous les autres*: qua — ^m) Glose P1: In Actibus Apostolorum invenitur in ecclesia Sancti Mathaei in finibus terrae — ⁿ) Glose P1: per oceanum mare — ^o) extitit annis, P1, B, P — ^p) *Le passage 25-46 manque* dans P1, B, R, qui donnent une variante plus courte où il n'est pas question de Moïse — ^q) dum vehi per aequora tendunt, P2 — ^r) abenis P2, P4 (mot incertain).

ENOCH ET ELIE

(OU SONT-ILS? COMMENT VIVENT-ILS?)

*Au milieu de la foule des méchants et de leurs actions mauvaises,
Enoch est devenu la perle des élus et le modèle des bons.*

Lui seul, lisons-nous, a pu atteindre le ciel.

O lecteur, si tu cherches à savoir — puisqu'Enoch est vivant —

5 *Quel est son bonheur, quelle est sa vie, tu l'apprendras.*

Mais cherches-tu des merveilles, tu apprendras des merveilles. (7)

Aux confins de la mer océane existe un pays, le dernier du monde:

Pas une seule maladie n'y trouble l'existence,

Le climat y est tempéré, la quiétude perpétuelle.

10 *Une église en ces lieux a été dédiée à saint Mathieu,*

Où se sanctifient des hommes, des moines galiléens, (8)

Qui enseignent aux Bretons les saintes croyances de la foi.

Ils scrutent l'immensité de l'Océan et les extrémités du monde,

Pour décrire aux populations, après de longues absences,

15 *Les ressources et les lieux que l'univers contient.*

C'est du littoral de Bretagne dépendant du monastère,

C'est de là que s'élance (un jour) [9] une troupe de saints moines.

Ils veulent contempler les innombrables merveilles de l'Océan.

Ils mettent à la voile; des vents puissants les portent sur les flots.

20 *Les voici en pleine immensité: calme plat pendant de longs mois.*

Seul horizon: le ciel étoilé et la plaine liquide.

Pendant trois ans entiers, le navire est prisonnier du large;

Longues occasions pour lui d'errer à l'aventure,

Tandis qu'aux hommes accablés la disette se fait sentir.

Au-dessus des écueils une apparition indique la bonne direction

25 *Au milieu de l'Océan, debout, se dresse une longue silhouette de femme,*

Telle une statue d'airain, l'apparition, surgit des profondeurs marines,

Deviens comme un filet à travers les flots mouvants. (10)

Le doigt tendu, elle se dresse, elle indique la bonne direction.

On l'a considérée longtemps, puis on tend les voiles sur la plaine liquide,

30 *Et, dans la direction indiquée, le nautonnier de nouveau fend les ondes.*

Mais par dix fois déjà le soleil a parcouru les extrémités de la terre,

Et impossible encor d'apercevoir un rivage ou de gagner un port.

Complètement découragés, les hommes tremblent de peur;

Le naute gémit, sans espoir, attestant le ciel de sa détresse.

35 *Les voiles sont relâchées, la faim les aiguillonne.*

Alors, semblable à la première, survient une nouvelle apparition.

Elle fait les mêmes signes qu'avait naguère indiqués la première:

«Oui, c'était le bon cap, mais pas le bon détour.»

(7) La glose précise: «Ce qui suit se trouve dans les Actes des Apôtres au monastère Saint-Mathieu-de-Fine-Terre».

(8) Galiléens: c'est le surnom, le qualificatif que se donnent les moines bretons de saint Mathieu en l'honneur de leur saint patron qui était galiléen de Capharnaüm.

(9) La glose précise: «sur la mer océane».

(10) Le mot latin *vago* est là pour l'assonance. Il faut lire grammaticalement *vaga*.

- Haec ubi signa vident/mox habuere fidem.
 40 Dum sua vela vehi/inisse viri galilaei,
 Venit ab arce Dei/quasi forma viri Moysei. (11)
 Gaudent Hebraei/terra patescit eis.
 Inde tota die/cernunt montana remota.
 Littora visa notant/completa vident sua vota.
 45 Stat ratis in portu/vela remissa locant.
 Non ibi terra fuit/sed mons erat aureus ille,
 Aurea planities/surgunt et ab inde favillae
 Quae radios agitant/et quasi fulgur erant. (12)
 Mirus odor montis/mirusque situs regionis.
 50 Nec tamen hic aderant/animalia sive coloni,
 Cum fuerit regio/tota referta bonis.
 Dum ratis ad portum/super aurea littora vergit,
 Pars tenet una rates hominum/pars altera pergit
 Cernere quae forma,/quae loca montis erant.
 55 Dumque die tota/montes peragrando laborant,
 Vesperae conspiciunt/urbem regionis in hora^s,
 Quae validis muris/aurea tota fuit. (13)
 Porta fuit clausa/gens tangere non erat ausa,
 Sed foris expectans/noctis sub tempore pausat
 60 Ut videant homines/quos ibi mundus habet.
 Non homo/non animal/neque vox ibi facta patescit.
 Nullus abhinc exit/sed mox ut' mane diescit,
 Urbis porta patet/quam penetrare placet.
 Ingreditur coetus/sanctissimus ille virorum,
 65 Et videt ex auro species/hinc inde domorum.
 Non habitatorum/cernit inesse forum.
 Urbs erat aurea splendida/fulgida plena decore,
 Aurea regia fulget et omnia/complet odore,
 Nam roseo flore/seu (14) paradisus olet^t
 70 Urbeque perspecta/tandem satis intus et extra,
 Invenit^e ecclesiam/gemmis auroque retextam,
 Et claustris species/aurea tota nitet.
 Aurea cum gemmis/stabat quasi Virgo Maria,
 In gremio matris/quasi filius Alma Sophia.
 75 Altaris species/aurea tota placet.
 Aureus est paries/gemmisque decenter abundat;
 Aurea gemmata/sunt tecta per omnia fulva,
 Et species^o operis/lautior arte fuit.
 Affuit, his visis,/odor inclytus, ut paradisi.
 80 Mens hominum tremebunda/prius, laetissima risit.
 Orat et inquit/quis dominetur ibi.

s) vespere... in ora, R — t) ubi, P4, B, F — u) v. 67-69 manquent dans B, F, R — v) *Glose* P1: coetus virorum illorum — w) facies P1.

- Dès qu'on voit les signaux, vite on reprend courage.
 40 Et pour hisser les voiles manœuvrent nos Galiléens.
 Alors apparaît du haut du ciel une silhouette humaine, celle de Moïse. (11)
 Joie des Hébreux: terre! une côte apparaît à leurs yeux.
 Puis, durant tout le jour, ils distinguent les montagnes lointaines.
 Ils observent les rivages apparus: leurs vœux sont exaucés.
 45 On mouille dans le port: les voiles sont carguées, amenées.
 Mais cette côte-là, ce n'est pas une terre, c'est une montagne d'or,
 Une immense plaine dorée. De partout jaillissent des étincelles,
 Elles font des rayons lumineux et lancent des éclairs. (12)
 Merveilleux le parfum de ce mont, et merveilleux aussi le site de ces lieux.
 50 Pourtant, ici, pas un seul animal, pas un seul humain,
 Alors que toute la région regorge de trésors.
 Du mouillage, le navire gagne le rivage doré.
 Une partie des équipages reste à bord, l'autre s'en va
 Reconnaître les contours et l'emplacement de la montagne.
 55 Toute la journée, ils parcourent les monts sans se lasser.
 Vers le soir enfin, ils aperçoivent la ville de cette contrée.
 De puissantes fortifications l'entourent, et elle est toute en or. (13)
 Les portes sont fermées: personne n'ose s'y attaquer,
 Et c'est à l'extérieur qu'on passe la nuit, dans l'espoir
 60 D'apercevoir les êtres que ce monde renferme.
 Pas un humain, pas un animal, pas un cri ne se fait remarquer.
 Pas un être ne sort. Mais bientôt, aux premières lueurs de l'aurore,
 Voici que s'ouvre la porte de la ville, permettant le passage.
 Elle entre alors, la sainte cohorte de nos moines.
 65 A ses yeux s'offrent partout des demeures aux façades dorées:
 Mais, quant aux habitants, nulle part on n'en distingue trace.
 La cité resplendissait comme de l'or, étincelante de beauté;
 L'or brille, d'un éclat royal, l'air est partout embaumé:
 C'est un parfum de rose qui s'exhale comme d'un paradis. (14)
 70 A loisir, la ville est visitée, minutieusement, intérieur et dehors.
 On découvre enfin une église: comme tissée d'or et de pierreries,
 La clôture du chœur brille d'un éclat doré:
 Toute d'or et de pierres précieuses, préside l'image de la Vierge Marie;
 Sur son sein maternel, son Enfant, la Divine Sagesse (Alma Sophia)
 75 L'autel complètement doré, offre un aspect agréable:
 D'or sont aussi les murs abondamment décorés de gemmes;
 L'or et les pierreries donnent partout au toit un éclat fauve,
 Et l'art ajoute sa splendeur à la beauté de l'édifice.
 A ce spectacle, se joint un parfum remarquable, comme venu du ciel.
 80 Frissonnants d'inquiétude au début, les esprits retrouvent joies et rires.
 On parle, on s'interroge: qui donc règne en ces lieux?

(11) *Moysei* est une forme poétique. Dans la *Navigatio Brendani* il y a aussi des apparitions semblables à des statues (cf. BEAUVOIS, *op. cit.*, p. 682). L'apparition de Moïse rappelle le rôle qu'il a joué lors de l'Exode, conduisant son peuple à travers le désert jusqu'à la Terre promise. Le Paradis terrestre est aussi la « terra repromissionis » annoncée aux élus.

(12) Description d'un volcan en éruption, montagne d'or et de feu (Cf. Brandan).

(13) Description de la cité de Dieu rappelant la « Jérusalem céleste » (Apocalypse, 21, 18).

(14) *Seu*: plutôt *sicut* (comme) d'après le sens.

- Haec erat ex numero/quasi centum turma virorum, (15)
 Et duo presbyteri/socii taxantur eorum.
 Miranturque chorum/perspiciuntque^x solum.
- 85 Mirantur nautae/loca tam deserta manere,
 Et satagunt homines/aliqua ratione videre
 Quippe nec ecclesiae/clericus ullus adest,
 Dum duo presbyteri/claustrum perquirere pergunt,
 Forte per ostiolum loca/parvula splendida cernunt, (16)
- 90 Atque vident binos/sede sedere viros.
 Hospitis officio/surgunt ambo seniores,
 Hosque salutantes/adhibent reverenter honorem,
 Quaerentes qui sint/quid sibi turba velit.
 Respondere viri: « Regione sumus Galilaei
- 95 Discipuli Christi/fuimus Sanctique Mathaei.
 Hispanis dedimus/dogmata sancta Dei. (17)
 Venimus hanc patriam/simul et loca sancta videre.
 Vos decet, o Patres,/nos cum pietate docere
 Quis rex est patriae/quis loca vestra tenet.
- 100 Vos duo quid facitis,/quod opus, quod nomen habetis,
 Si Christum colitis,/si dogma nostra tenetis,
 Si dabit Oceanum nos/transmeare^y Thetis. » (18)
 Incluta barba senum/fuerat longique capilli,
 Candida coesaries/nautisque petentibus illis?
- 105 Surgentes pariter/verba dedere senes:
 « Rex noster Deus est/caeli terraeque creator.
 Cherubim et Seraphim/custodibus urbs habitatur.
 Angelici cives/moenia nostra tenent.
 Cantibus angelicis/solemnia nostra reguntur.
- 110 Corpora nostra cibo/caelesti semper aluntur,
 Vosque cibus nostris,/inquit, oportet ali.
 Est aeterna quies nobis/numquam variandis.
 Una dies nostra/centum finitur in annis,
 Nam centum semper/continet una dies. (19)
- 115 Dum tribus hic Phoebus/potuit splendere diebus,
 Annis ter centum/senuerunt corpora rebus,

x) perspicuum B, P — y) Oceani... remeare P1(Oceani est fautif) — z) *Glose* P1: « Illis Galilaeis ».

(15) Les moines de l'expédition sont environ une centaine, ce qui suppose au moins deux navires (cf. v. 53 « rates », v. 155 « navibus » — de même v. 40 et 45 « vela », les voiles : chaque navire n'avait qu'une seule voile principale). Dans la centaine de religieux, deux prêtres assurent probablement, avec la charge spirituelle, le rôle de commandant de bord : telle est l'exégèse de L. Kervran (cf. la revue *Kadath*, chroniques des civilisations disparues, Bruxelles, n° 35, novembre-décembre 1979, p. 30-31).

- Notre troupe comptait environ une centaine d'hommes, (15)
 Deux prêtres l'accompagnaient, complétant l'effectif.
 On admire le chœur, on observe attentivement le sol.
- 85 Nos marins s'étonnent de voir ces lieux demeurer déserts.
 Ces hommes sont embarrassés pour y trouver quelque réponse:
 Pourquoi, dans cette église, cette absence de clercs?
 Les deux prêtres pourtant, dans le cloître, poursuivent l'exploration.
 Au hasard d'une petite porte, de brillantes logettes attirent leur regard, (16)
- 90 Et que voient-ils? Deux êtres humains: sur un trône chacun d'eux est assis.
 Pour accueillir leurs hôtes, les deux Vieillards se lèvent.
 Ils saluent notre troupe avec force marques de respect,
 S'enquière: « Qui êtes-vous? Que voulez-vous? »
 Nos hommes répondent: « Nous sommes Galiléens,
- 95 Disciples du Christ et de (l'apôtre) saint Mathieu.
 Nous enseignons aux Espagnols les dogmes de la religion. (17)
 Nous sommes venus visiter votre patrie et vos lieux saints.
 Il convient, ô Pères, que votre bonté nous renseigne:
 Qui est le roi de votre patrie, qui a autorité ici?
- 100 Tous deux, que faites-vous, quel est votre office, votre nom?
 Adorez-vous le Christ, partagez-vous notre croyance?
 Thétis nous accordera-t-elle de retraverser l'Océan? » (18)
 Les Seigneurs portaient une barbe majestueuse, de longues tresses;
 De neige était leur chevelure. Aux questions des matelots,
- 105 Debout, ensemble, les deux Anciens donnent réponse:
 « Notre roi, c'est Dieu, le Créateur du ciel et de la terre.
 Chérubins et Séraphins habitent et gardent la cité,
 Des citoyens angéliques défendent nos murailles,
 Des chœurs d'AnGES dirigent nos solennités.
- 110 Nos corps par un aliment céleste sans cesse sont nourris.
 Vous aussi, ajoutent-ils, il vous faut manger de nos vivres.
 Notre quiétude ici est éternelle: pour nous, jamais plus de changement.
 Un seul de nos jours mesure cent années,
 C'est un siècle en effet que contient une seule journée.
- 115 Tandis qu'ici trois fois Phoebus l'astre du jour a donné sa clarté,
 De trois fois cent ans ont vieilli les être animés, (19)

(16) *Parvula loca splendida*: de brillantes logettes séparées du chœur. Dans le livre apocryphe d'Enoch, il est question du *Schéol*: on y trouve trois cavités profondes où sont rassemblées les âmes des morts, et une quatrième cavité, lumineuse celle-là, réservée aux âmes des justes (I HENOCH ou HENOCH éthiopien, 22, 2-9).

(17) *Hispanis* substitué à *Britannis* (v. 12). D'après Esposito, les anciens géographes plaçaient l'Espagne dans les parages de la Bretagne et de l'Irlande. Il est possible aussi que moines bretons et espagnols aient été en rapport à l'origine.

(18) Réminiscence mythologique: Thétis est une divinité marine des profondeurs.

(19) Le paradis terrestre est gardé par des anges; on y goûte un repos éternel, on s'y nourrit d'un aliment céleste (arbre de vie): tout cela est inspiré par la Bible (voir Genèse, 2 et 3). De même cette absence de temps, ou cette durée intermédiaire entre le temps et l'éternité (*l'aevum* des théologiens) réservée aux bienheureux. Cette durée est définie aux v. 113-114: « Un jour ici vaut un siècle », — avec l'exemple concret aux v. 115-116: « En trois jours passés ici, vous avez vieilli de trois siècles ». Des savants physiiciens appellent cela la « compression du temps », en rapport avec la théorie de la relativité d'Einstein et le fameux « paradoxe de Langevin ». Voir l'article de Louis Kervran dans la revue *Kadath*, *op. cit.*, n° 35, p. 32-33.

- Sicut et in vestris/novimus esse locis.
 In patria vestra^{aa}/pueri dudum senuerunt,
 Quos matres post discessum/vestrum genuerunt.
- 120 Nullus et ex ipsis/cras ibi vivus erit.
 Septima progenies hominum/ut sexta^{bb} recessit, (20)
 Terra novis populis/et regibus undique cessit,
 Vosque senes eritis/quum venietis ibi.
 Vos duo presbyteri/qui Christo participatis,
- 125 Surgite psallentes/Domino, missamque canatis.
 Nos volumus vestris/participare sacris.
 Hoc super altari/placet ornamenta parari,
 Et missam celebrem/cantumque Deo celebrari,
 Et corpus Domini/cum pietate dari.»
- 130 Fine dato missae/seniorum mensa paratur,
 Panibus angelicis/sociorum turma cibatur.
 Haec bona quae comedunt/sunt alimenta patrum.
 Elyas et Enoch/fuerant illi seniores,
 Sicut et ambo simul/proprio testantur ab ore.
- 135 Ad quos et nautae/verba beata movent:
 «Vidimus in scriptis/quoniam pro nomine Christi
 Vos hostes Antechristi/fieri statuistis,
 Et pro lege Dei/bella geretis ei.
 Ipseque vos perimet/sed corpora non tumulabit,
 140 Christus eum post haec/propria virtute necabit.
 Dicite quando fit hoc: /«Surgit et inquit Enoch:
 «Haec, velut asseritis^{cc}/statuit divina Sophia,
 Nec tamen haec nobis/dixit quo tempore fiant.
 Illa Deus tenuit/clausa futura sibi.
- 145 Dicere quis temptat/quae nulla docent documenta,
 Mente Dei clausa sunt/et illa futura retenta. (21)
 Iudicio caeli/tempus et hora venit.»
 «Tunc, ait Elyas/tempus monet ut redeatis.
 Pondera, si vultis/auri gemmasque feratis. (22)
- 150 Prospera navigio/sit via vestra satis,
 Aura salutifera/vestris dabit aequora rebus,
 Inque domos vestras/ducet quinque diebus.
 Hic video juvenes/vos ibi cerno senes.»
 Tertia dies abiit^{dd}/sociorum turma recedit. (23)
- 155 Navibus inventis,/maris aura per optima venit,
 Quinque dies Deus his/in redeundo dedit.
 Littora Britanniae/finesque vident Galilaei,
 Ecclesiam Sancti/conantur adire Mathaei,
 Qua dederant olim/dogmata sancta Dei.

- Comme nous savons qu'il en est dans vos contrées.
 Dans votre patrie, depuis longtemps, les enfants ont vieilli,
 Ceux-là même qu'après votre départ leurs mères ont engendrés:*
- 120 *Pas un seul d'entre eux, demain, là-bas, ne sera vivant.
 Cette génération, la septième, comme la précédente, s'en est allée; (20)
 La terre, de tout côté, a fait place à de nouveaux peuples et rois,
 Et vous-mêmes serez vieux en arrivant là-bas.
 Quant à vous deux, prêtres, qui avez part au sacerdoce du Christ,*
- 125 *Debout! Psalmodiez au Seigneur, célébrez-nous la messe,
 Car nous aussi, voulons prendre part à votre liturgie.
 Sur cet autel, s'il vous plaît, qu'on prépare les vêtements sacrés,
 Qu'on célèbre la messe, qu'on chante à la gloire de Dieu,
 Que le Corps du Seigneur, pieusement, nous soit distribué.»*
- 130 *La messe terminée, pour les Seigneurs la table est préparée:
 Nourriture angélique, la troupe des compagnons s'en repaît:
 Ces mets de choix qu'ils mangent, c'est l'aliment des Pères,
 D'Enoch et d'Elie, — c'étaient eux — les Seigneurs,
 Comme tous deux ensemble l'attestent de leur propre bouche.*
- 135 *Alors, tout heureux, nos marins leur répondent:
 «Dans les Ecritures, nous avons vu que, pour le nom du Christ,
 Vous avez juré d'attaquer l'Antéchrist,
 Et, pour la loi de Dieu, de mener le combat.
 L'Ennemi vous tuera, mais vos corps point les enterrera.*
- 140 *Et le Christ, à son tour, par sa propre puissance, le fera périr.
 Dites-nous quand cela se fera.» Se levant, Enoch prit la parole et dit:
 «Tout cela, comme vous l'affirmez, la Sagesse divine l'a décidé,
 Mais elle ne nous a pas dit quand cela se ferait.
 Ces événements futurs, Dieu les garde en secret.*
- 145 *Qui donc aurait l'audace de dire ce qu'aucun document ne révèle?
 Ces événements futurs, l'Esprit divin les connaît et les garde celés. (21)
 Quand le ciel le décidera, ce sera le moment et l'heure.»*
- Alors Elie à son tour parla: «Le temps fait signe, il vous faut repartir.
 Si vous le désirez, emportez des provisions d'or et de pierres précieuses. (22)*
- 150 *La navigation vous sera favorable, assez pour faire bon voyage,
 La brise marine vous portera sur des flots salutaires,
 Et jusqu'en vos demeures, en cinq jours, vous conduira.
 Je vous vois jeunes au départ, je vous aperçois vieux à l'arrivée.»*
- Au bout du troisième jour, pour nos équipages, c'est le départ. (23)*
- 155 *On a retrouvé les navires. Une excellente brise marine se lève,
 En cinq jours, grâce à Dieu, s'achève le retour.
 Voici les rivages et la pointe de Bretagne en vue. Nos Galiléens
 S'efforcent d'aborder au sanctuaire de Saint-Mathieu,
 Où autrefois ils enseignaient les saintes vérités de la foi.*

(20) Allusion aux époques du monde mentionnées par saint Augustin (Prologue, 30-33).

(21) Voir en Matthieu, 24, 36, et Marc 13, 32, sur la fin du monde, secret de Dieu.

(22) Même scène et même offre dans le voyage de Brandan, au départ de l'île du Paradis. Les moines ne sont pas totalement désintéressés («a not very spiritual detail», dit Esposito).

(23) Brandan et ses compagnons ont mis sept ans pour atteindre la «Terre de la Promesse» et y restent quarante jours. Nos moines ont mis trois ans à venir et restent seulement trois jours.

- 160 Non erat Ecclesia/quam primitus hi tenuerunt,
 Non Abbas,/ non sunt monachi,/velut ante fuerunt,
 Non urbs, non populus, moenia prima fuerunt^{ee}.
 Antistes novus est,/nova plebs, novus ecclesiae greg,
 Est patriae nova lex/et principibus novus est rex.
- 165 Mortua sunt vetera/singula nata nova.
 Non loca,/non homines, non cognovere loquelam.
 Eruptis lacrimis/secum tenuere querelam:
 Nam sibi non patria,/non homo natus erat.
 Ipsi qui fuerant/hodie forma juveniles,
- 170 Mane senescentes/sunt pelle piloque seniles,
 Decrepitos viles,/se, miserosque vident.
 Quolibet ingenio/tandem sua gesta loquuntur,
 Vix et ab ecclesiae/monachis suscipiuntur,
 Et referunt longas/quas habuere vias.
- 175 Tres numerant annos/peregra super aequore tentos.
 Quos monachi scriptos/cernunt ratione trecentos^{ff}: (24)
 Sic etenim libri/pagina monstrat ibi.
 Haec apud ecclesiam/Sancti sunt scripta Mathaei^{gg},
 Sicut ibi dixere viri/monachi Galilaei.
- 180 Qui mihi noluerit credere/credat eis.

Conclusio hujus sermonis de Elya et Enoch

Elyas et Enoch/patria qua sunt requiescant.
 Rursus ad istorias sollertia vestra^{hh} recrescat
 Scribere de Noe/tempus in hora venit.

Explicit particula sexta.

^{ee}) ferunt P1, B, F — ^{ff}) Glose P1: « secundum scripta illorum qui domi remanserant erant anni trecenti. Secundum illos qui navigaverant erant tres anni » — ^{gg}) Glose P1: « inter Acta Apostolorum quae apud illos scripta servantur » — ^{hh}) nostra, P1, P2.

- 160 *Ce n'était pas l'église qu'à l'origine ils avaient occupée,
Ce n'était pas le père abbé, ce n'étaient pas les moines du passé.
Ni la ville, ni la population, ni les remparts n'étaient ceux du début:
L'évêque est nouveau, le peuple nouveau, les fidèles nouveaux,
Nouvelles les lois du pays, nouveau le roi qui commande aux seigneurs.*
- 165 *Est mort tout ce qui était ancien, nouveau tout ce qui est vivant.
Ils ne reconnaissent ni les lieux, ni les êtres, ni la façon de parler.
Alors les larmes jaillissent, ils mènent grand deuil en eux-mêmes:
Ils n'ont plus de pays, plus de compatriotes.
Eux-mêmes, qui naguère possédaient la beauté de la jeunesse,*
- 170 *En un matin vieillis, les voici la peau ridée, le cheveu blanc:
Ils se retrouvent décrépits, avilis et misérables.
Sans enthousiasme enfin, ils racontent leur aventure:
C'est tout juste si les moines du sanctuaire les accueillent.
Et de décrire les longues pérégrinations qui furent les leurs:*
- 175 *Pendant trois ans, ils l'ont compté, ils ont erré sur l'Océan.
Les moines, consultant leurs écrits, ont calculé trois cents. (24)
Ainsi, en effet, une page du livre en fait la preuve ici:
Tout cela est écrit au monastère de Saint-Mathieu,
Comme l'ont raconté alors les moines galiléens.*
- 180 *Qui ne veut pas me croire, qu'il les croie, eux, du moins.*

Fin du récit concernant Elie et Enoch

*Laissons maintenant Elie, Enoch et leur pays reposer en paix.
De nouveau à l'histoire que notre esprit s'applique:
Le moment est venu de parler de Noé...*

Fin du chapitre VI

(24) Ici *trois ans* et *trois cents ans*: ce n'est pas une nouvelle règle d'équivalence selon la « contraction du temps ». Les *trois ans*, c'est le temps de navigation et d'absence des voyageurs: les trois jours en « Terre de la Promesse » et les cinq jours du retour paraissant négligeables. Et les *trois cents ans*, ce sont les trois jours passés chez Enoch.

JEAN KERHERVÉ*

Aux origines d'un sentiment national Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age

L'histoire de l'historiographie médiévale a suscité ces dernières années de nombreux travaux qui démontrent l'intérêt renouvelé des historiens actuels pour les œuvres et le témoignage de leurs devanciers. Ce renouveau tient pour une bonne part au développement de l'histoire des mentalités, dont les ouvrages historiques, parce qu'ils sont largement le fruit de l'expérience quotidienne de leur auteurs, reflètent l'évolution séculaire (1). Cette dernière considération justifie à elle seule, s'il en était besoin, que soit portée une attention toute particulière à l'historiographie bretonne des origines au XVI^e siècle (2), proposant une nouvelle lecture d'œuvres qui, absence d'intérêt pour un genre littéraire jugé dépassé ou volonté délibérée d'en minimiser l'apport, sont restées et restent encore particulièrement confidentielles (3).

(1) Ce renouveau doit beaucoup aux travaux de Bernard Guenée et à ceux dont il a coordonné la réalisation. De B. Guenée, il faut citer : *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les Etats*, Paris, 1971, en particulier le chap. III, Etat et Nation ; *Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres littéraires au Moyen Age*, dans *Annales E.S.C.*, juillet-août 1973, p. 997-1016 ; *Y a-t-il une historiographie médiévale ?* dans la *Revue historique*, octobre-décembre 1977, p. 261-275. Il a suscité deux importants recueils de travaux : *Le métier d'historien au Moyen Age. Etudes sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977, et *L'historiographie en Occident du V^e au XV^e siècle* (Actes du Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur) publiée dans les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87/2, 1980.

(2) Depuis le livre vieilli et analytique de G. Lejean, *La Bretagne, son histoire et ses historiens*, Nantes-Paris, 1850, les chroniqueurs bretons du bas Moyen Age n'ont inspiré d'autres travaux que ceux que requerrait l'introduction de leurs œuvres publiées à la fin du XIX^e siècle ou, exceptionnellement, la présentation de leur biographie.

(3) Qu'on en juge par les dates des dernières éditions des chroniqueurs bretons (auxquelles nous ferons référence dans la suite de cette étude) :

— Guillaume de SAINT-ANDRÉ, *C'est le livre du bon Jehan, duc de Bretagne*, éd. par E. Charrière, à la suite de la *Chronique de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, vol. 2, p. 421-560,

* Université de Bretagne occidentale. Faculté des lettres. Centre de recherche bretonne et celtique.

Car, s'il y a évidence à rappeler que le chroniqueur breton n'occupe pas dans l'histoire de l'historiographie la place réservée à ses contemporains français (4), il faut aussi admettre que pareille situation a de quoi surprendre, quand on songe à l'évolution politique de la Bretagne à la fin du Moyen Âge. N'est-il pas remarquable d'y voir une dynastie nouvelle, celle des Montforts (5), cristalliser autour d'elle les tendances du duché à l'émancipation et de constater au cours de la même période l'épanouissement d'une production toujours renouvelée? Le fait a sans doute été plus d'une fois relevé, jamais

Paris, 1839. Cette édition de 4305 vers est incomplète, puisqu'elle écarte volontairement 1200 vers considérés par l'auteur de la publication comme une digression et consacré au jeu d'échecs (Cf. F. LECOY, *Guillaume de Saint-André et son «Jeu des échecs moralisés»*, dans *Romania*, t. 67, 1942, p. 491-503).

— *Chronique de Bretagne de Jean de Saint-Paul*, éd. par A. de La Borderie, édition des Bibliophiles bretons, Nantes, 1881.

— Alain BOUCHART, *Les grandes croniques de Bretagne*, éd. par H. Le Meignen, édition des Bibliophiles bretons, Nantes, 1886. Une nouvelle édition est annoncée par M.L. Auger, dans B. Guinée, *Le métier d'historien*, op. cit., p. 301 sq.

— Guillaume GRUEL, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458)*, éd. par A. Le Vavas seur, pour la Société de l'histoire de France, Paris, 1890.

— Pierre LE BAUD, *Histoire de Bretagne, avec les Chroniques des maisons de Vitré et de Laval*, éd. par C. d'Hozier, Paris, 1638 (il s'agit de l'ouvrage terminé par Le Baud en 1505). Ses *Croniques et Ystoires des Bretons* (1480) ont été partiellement publiées par C. de la Lande de Calan, édition des Bibliophiles bretons, 4 vol., Nantes, 1907, 1910, 1911 et 1922. Dans cette étude, l'expression Le Baud I désignera l'édition de C. de Calan et Le Baud II, l'édition de d'Hozier.

— Les ouvrages de Guillaume de La Pérenne, *Gestes des Bretons en Italie sous le pontificat de Grégoire XI*, et de l'Anonyme de la *Chronique de Saint-Brieuc, Cronicon briocense*, sont dans les *Preuves* de dom Morice, 1742-1744, respectivement t. II, col. 133-172 et t. I, col. 7-102. Une nouvelle édition de cette dernière œuvre, entreprise par G. Le Duc et C. Sterckx, *Cronicon Briocense. Chronique de Saint-Brieuc*, Rennes, 1972, texte et traduction, est malheureusement restée inachevée. C'est à cette dernière édition que nous ferons référence, sauf exception signalée.

(4) Sans parler des publications de textes dont ont bénéficié les historiens des XIV^e et XV^e siècles, français et bourguignons, que l'on pense aux emprunts et aux citations dont sont l'objet Jean Le Bel, Froissart, Monstrelet, Chastellain ou Commynes dans les histoires générales. De même chercherait-on en vain dans les synthèses d'historiographie la moindre allusion à l'école historique bretonne. Les travaux de cette dernière paraissent néanmoins avoir été retenus et exploités dans les ouvrages de B. Guinée (cf. *Le métier d'historien...*, p. 12), et l'article de M.L. Auger sur la chronique d'A. Bouchart dans ce même recueil, p. 301 sq. Pour le XIV^e siècle, il faut aussi renvoyer à l'intéressant article de M. Jones, *Mon País et ma Nation, Breton Identity in the fourteenth Century* dans *War, Literature and Politics in the late Middle Ages*, Liverpool University Press, 1976, p. 144-168.

(5) Arrivés au pouvoir au lendemain de la guerre de Succession (traité de Guérande, 1365), les Montforts le conservèrent jusqu'au mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII (1491). Une constante, au-delà des vicissitudes, se dégage de leur action politique: la volonté de soustraire le duché à la tutelle française, d'en faire un Etat souverain, égal en droit à son voisin français.



Fig. 1. — Pierre Le Baud à sa table de travail.

Sur l'écrivoire, le début de sa première *Histoire de Bretagne*: « Cy commence une compilation des croniques et ystoyres des Bretons... » (Bibl. nat., ms. fr. 8266).

systématiquement étudié à notre connaissance. Lorsqu'on connaît le rôle joué ailleurs par l'histoire dans l'éveil de la conscience nationale aux XIV^e et XV^e siècles (6), il y a là certainement matière à réflexion, et occasion d'une enquête, immense au demeurant, à laquelle les lignes qui vont suivre voudraient introduire.

S'il est apparu souhaitable de limiter, dans un premier temps, la recherche au cadre chronologique correspondant à l'apogée de l'Etat breton, c'est que nous disposions pour cette période, et ce n'est vrai ni de celle qui la précède, ni de celle qui la suit, d'un éventail sans doute assez complet d'œuvres publiées auxquelles il était possible d'appliquer des procédés d'investigation déjà « rodés » (7). Il s'est agi, dans ce travail d'approche, de recenser et de situer auteurs et travaux, d'en analyser les méthodes de travail et de réflexion, de cerner enfin, au travers des thèmes habituellement véhiculés par la chronique, le contenu idéologique des ouvrages historiques, afin de déterminer l'influence qu'ils ont pu exercer sur le développement du sentiment de l'originalité bretonne à la fin du Moyen Age.

*
* *

L'absence de répertoire systématique des historiens bretons antérieurs à notre période nous interdit toute conclusion définitive à leur égard. Néanmoins, les renseignements que nous avons pu recueillir à leur sujet (8) laissent

(6) Cf. en particulier, B. GUENÉE, *L'Occident...*, op. cit., p. 123 sq.

(7) Cf. *L'historiographie en Occident...*, op. cit., p. 415-417.

(8) Il est souhaitable qu'une étude soit entreprise dans cette direction. Deux domaines pourraient faire l'objet de recherches systématiques :

— l'historiographie bretonne armoricaine. Merlet, dans son introduction à la *Chronique de Nantes*, Paris, 1896, a montré l'existence d'une production historique locale avant l'an mil et mis en évidence des caractères que celle-ci devait conserver jusqu'à la fin du Moyen Age. De même, les *Croniques annaux*, qui correspondent à toute une série d'ouvrages, du genre annales, en latin, rédigés à l'ombre d'un monastère ou d'une cathédrale par des générations de clercs qui se succédèrent jusqu'au XV^e siècle, ne doivent pas, en dépit de leur sécheresse apparente, détourner l'historien de leur étude. Ils ne sont pas toujours aussi anonymes qu'on l'a dit, et Pierre Le Baud, qui les utilise largement, en attribue une partie, ceux de Dol pour les XI^e et XII^e siècles, à l'archevêque Baldric *très excellent clerc et historien, instruit en éloquence et en toute science de lettres*, mort en 1130 et auteur par ailleurs d'une *Histoire de la conquête de Jérusalem* (LE BAUD, *Histoire...*, p. 170-171-178). Une partie de ces *Croniques annaux* a été publiée par dom Lobineau, t. II, col. 351-367; d'autres restent à découvrir, dans les papiers La Borderie à Rennes vraisemblablement (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 F 1001-1003).

— l'historiographie bretonne insulaire, où l'*Historia regum Britanniae* de Geffroy de Monmouth, rédigée dans la première moitié du XII^e siècle, constitue à la fois l'aboutissement d'une tradition mythique antérieure à l'an mil (Cf. A. DE LA BORDERIE « *L'Historia britannica* »

penser que, si les temps changent, les hommes aussi, et leurs œuvres également.

Le tableau n° 1 ci-joint se propose de rassembler les renseignements que nous avons pu réunir sur les chroniqueurs dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nous. En dépit d'inévitables incertitudes inhérentes à un temps où l'auteur n'éprouvait pas toujours le besoin de transmettre à la postérité, en même temps que son œuvre, le souvenir de son nom et de sa qualité, cette tentative de synthèse appelle plusieurs remarques.

	Breton gallo	Breton bretonnant	Laïc	Clerc	Noble	Courtisan	Officier	Juriste	Soldat
G. de Saint-André	x			?	x	x	x	x	
G. de la Pérenne		x	x		x				x
Anonyme de la Chronique de St-Brieuc	?			?		x	x	x	
G. Gruel	x		x		x	[x]			x
J. de Saint-Paul	x		x		x	x	x		
P. Le Baud	x			x	x	x	x	x	
A. Bouchart	x		x		x	x	x	x	

Tableau n° 1. — Les chroniqueurs bretons du bas Moyen Age.
Récapitulation des données individuelles.

N.B. : ? donnée incertaine.

[X] courtisan d'Arthur de Bretagne, qui ne fut duc qu'une année.

avant *Geffroy de Monmouth*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1882, (p. 225-246) et le point de départ et de référence d'une interprétation de l'histoire toujours vivante en pleine époque moderne.

(9) Cf. en annexe les fiches individuelles de chaque auteur.

(10) C'est vrai d'A. Bouchart, qui invoqua sa langue maternelle pour solliciter l'indulgence des lecteurs envers son *languaige mal aorné* (*Grandes Chroniques*, f° 241 v°).

Le quasi-monopole détenu par les chroniqueurs francophones, originaires du pays gallo et auteurs d'ouvrages en langue française, doit retenir d'abord l'attention. Même si certains comme Saint-André et Bouchart plongent leurs racines dans cet îlot bretonnant de Haute-Bretagne qu'était la presqu'île guérandaise et parlent sans doute la langue bretonne (10), ils sont profondément marqués par la culture du royaume et sensibles aux modèles français contemporains (11).

La promotion d'une historiographie laïque transparait aussi dans un tableau où seul P. Le Baud aumônier de la reine, peut être rattaché sans contestation possible au monde des clercs. Une tradition séculaire incline à lui adjoindre Guillaume de Saint-André, identifié avec le scolastique de l'église de Dol qui baptisa une fille de Jean IV avant 1389 (12), aussi l'Anonyme de la Chronique de Saint-Brieuc dont les critiques contemporains ont fort justement relevé le ton et l'intérêt qu'il porte aux affaires de l'Église (13). Cette histoire où les clercs doivent céder le pas aux laïcs, contrairement aux habitudes de l'époque précédente, reste en revanche essentiellement aristocratique et par là fidèle à la tradition médiévale. A l'exception d'un seul, dans lequel l'identification proposée conduirait à voir un bourgeois nantais, tous les chroniqueurs bretons sont nobles (13 *bis*). Nous n'avons pas retrouvé dans le duché l'équivalent des journaux, chroniques ou mémoires bourgeois connus dans les grandes villes de l'Europe occidentale à la même époque (14). Nous touchons là à l'une des limites de nos historiens que leur milieu d'origine a portés à s'intéresser en priorité aux problèmes politiques et militaires, reléguant dans un arrière-plan extrêmement lointain ou ignorant même les réalités de la vie quotidienne et de l'existence des masses dans le duché breton.

Il faut reconnaître que leur insertion dans les cercles de la cour et de l'administration ducale ne prédispose guère les historiographes bretons à produire autre chose que ce que peut attendre leur entourage. Tous, sauf un, ont vécu dans l'intimité des ducs ou de leur famille : le dévouement au prince

(11) Sur la formation des intellectuels bretons dans les universités françaises au XIV^e siècle, cf. M. JONES, *op. cit.*, p. 157 *sq.* qui cite l'exemple de G. de Saint-André (*ibid.*, p. 159).

(12) La tradition remonte à Pierre Le Baud, cf. *supra*, n. 9.

(13) C'est l'opinion de Merlet, *op. cit.*, introduction, p. XVIII, et de P. de Berthou, *Analyse sommaire et critique de la Chronique de Saint-Brieuc*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. XIX, 1901, p. 3 à 110. Ils mettent en avant les lamentations répétées qu'inspire au chroniqueur *schisma, pro dolor, in Dei ecclesia!* (éd. Le Duc — Sterckx, p. 64), mais aussi les longues digressions consacrées à l'organisation de l'Eglise terrestre, *ibid.*, p. 78 *sq.* B. POCQUET, *La dernière phase de la vie de Du Guesclin, l'affaire de Bretagne*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1967, p. 142-189, remet en cause cette interprétation. Cf. *supra*, n. 9.

(13 *bis*) Cette identification est difficilement compatible avec celle qui fait de l'Anonyme un clerc.

(14) Il est significatif que J.-P. Leguay ne signale aucun historiographe dans l'étude culturelle des milieux urbains qu'il présente dans sa thèse, *Un réseau urbain au Moyen Age, les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1981, p. 352-357.

et le désir d'en rehausser le prestige remplissent l'œuvre de Saint-André ou de Gruel, et l'attachement de Jean de Saint-Paul à François 1^{er} va plus loin que la simple flatterie inhérente à l'œuvre de commande (15). Certes, l'on ne sait pas toujours les raisons qui ont incité l'auteur à écrire, et l'on peut penser que certains l'ont fait de leur propre mouvement (16), mais nous avons aussi la preuve que l'incitation provient parfois du plus haut niveau : P. Le Baud et A. Bouchart ne cachent pas — ils en tirent plutôt gloire — les encouragements et les appuis que leur a prodigués la duchesse et reine (17).

Prédisposé à sa tâche par son insertion sociale, l'historien l'est aussi par ses qualités intellectuelles et professionnelles. La présentation de la cause et la défense des intérêts bretons requièrent la compétence du juriste et le zèle de l'officier ; le tableau montre que tous répondent fort bien à ce double impératif. On pourrait même dire que le soldat a mobilisé pour retracer ses exploits les services d'un autre soldat : ainsi en est-il de G. de La Pérenne immortalisant le personnage de Silvestre Budes, et de Gruel suivant pas à pas les campagnes de Richemont. Mais les chroniqueurs appartiennent beaucoup plus souvent au monde des officiers civils. Formés dans les facultés des arts ou de décret des universités ligériennes (Angers, Orléans), ils trouvent dans les services administratifs de l'Etat breton des postes lucratifs et propices à l'épanouissement de leur recherche. Ils se recrutent largement dans le milieu des secrétaires ducaux (18) ; gradués en arts ou *in utroque*, « ces administrateurs savent ce qu'était un document, ces juristes savent ce qu'était une enquête » (19). Gravitant dans le milieu de la chancellerie, ils sont associés aux négociations internationales, participent au gouvernement du duché, et ont bien entendu facilement accès aux archives. On peut dire que, dans leur cas, le métier garantit l'originalité de leur œuvre, même s'il n'en assure pas la parfaite objectivité.

L'histoire apparaît donc en Bretagne, à la fin du Moyen Age, certes comme une vocation, qui part souvent du plus profond de l'âme, mais pas

(15) Gruel ne rapporte pas un fait qui ne soit à la gloire de son maître. Que l'on relise le portrait qu'il trace de Richemont, *Chronique...*, p. 228-230, ou celui que Saint-Paul peint de François 1^{er}, *Chronique...*, p. 56-57. Il n'en reste pas moins vrai que cette dernière œuvre, dont on ne peut mettre en doute la sincérité, préfigure les ouvrages de commande de la fin du siècle. Elle nous est parvenue fort mutilée, privée de ses considérations initiales malheureusement.

(16) Cf. *Chronique de Saint-Brieuc*, p. 66 : *non coactus nec avaritia auctus, sed spontanea voluntate motus in his voluminis scribere et compilare incepti...*

(17) Un mandement de la reine Anne autorisa P. Le Baud à consulter les archives bretonnes en 1498. A. Bouchart affirme que la même souveraine *l'a expressément enchargé et commandé, tant de bouche que par ses lettres missives*, [de] *parfaire en toute diligence l'œuvre qu'il avait commencée de son propre mouvement (Grandes Chroniques, Epistole, f° 2)*. Cette « mission » officielle apparaît même à Bouchart comme une consécration officielle de l'historien qui, parce qu'il a été *commis*, peut prétendre au beau titre de chroniqueur.

(18) Saint-André, Le Baud, Bouchart et vraisemblablement l'Anonyme de la Chronique de Saint-Brieuc appartenaient à cette catégorie d'officiers.

(19) B. GUENÉE, *Y a-t-il une historiographie...*, p. 267.

encore comme un métier. C'est durant ses loisirs, *en les temps et saisons disposez à repos et pour éviter ociosité qui est marratre de vertu*, que le futur chroniqueur rassemble son information (20). Aussi est-ce le plus souvent au terme d'une longue vie seulement que, riche d'expérience vécue et de notes soigneusement conservées et classées, l'historien se met à écrire (21). Cette concrétisation tardive d'une indéniable vocation souligne à quel point l'histoire apparaît comme une activité seconde, sinon secondaire, dans le duché de Bretagne. Il n'est pas dans notre intention de prétendre que les milieux politiques en ont sous-estimé l'importance: l'idéologie officielle, véhiculée par les chroniques et dont nous aurons l'occasion de dégager les principaux thèmes, démontre le contraire; et quelques témoignages, rares il est vrai, prouvent que non seulement les œuvres ont été entreprises à l'initiative des puissants, mais qu'elles ont circulé aussi dans le milieu des serviteurs de l'Etat breton, pour lesquels elles étaient recopiées longtemps encore après l'époque de leur composition (22). Mais il n'y eut pas, à notre connaissance, l'équivalent en Bretagne des historiographes officiels des rois de France, « historien de France » ou « chroniqueur du roi ». L'intérêt tardif manifesté par Anne de Bretagne pour les travaux historiques de ses compatriotes (23), révélateur de l'état d'esprit de la reine, n'en donne que plus de valeur à l'œuvre des

(20) A. BOUCHART, *Epistole*, n° 1.

(21)... *ma vie doit brieffer finer/ Car je suis ancien et vueill*, confesse Saint-André au début de son poème (v. 14-15). Pareille réflexion pourrait être faite par Gruel, Saint-Paul et Bouchart: la rédaction de leur œuvre précéda de peu leur disparition. Seul Le Baud fait peut-être exception à la règle, puisque nous lui connaissons deux Chroniques, dont l'une fut terminée dès 1480, soit 25 ans avant la mort de son auteur. Le deuxième ouvrage répond par contre à la règle, et vit le jour peu de temps avant le décès du chroniqueur.

(22) Témoin ces vers ajoutés à la fin d'un manuscrit du livre de G. de Saint-André (Bibl. nat., ms. fr. 7650. Cf. CHARRIÈRE; *op. cit.*, t. II, p. 558):

*C'est livre fut complet et escript
En l'onnnour de Jésus Christ
L'onzième jour du mois de may
Afin que ne soies en esmay
Pour et ou nom d'Yvon Conan
Mil quatre cens quarante et ung an
Par Jehan Olivers de sa main
De ce en soyes très bien certain.*

De Vennes.

La famille Conan fournit plusieurs officiers de finances au duché de Bretagne au xv^e siècle. Elle était alliée aux Kerboutier eux-mêmes au service des finances et de la justice ducale. Quant à l'auteur de ces vers, on n'ose dire le poète (!), il est possible de l'identifier avec Jean de Vennes (ou de Vannes), secrétaire, conseiller et proche collaborateur des ducs Jean V, François 1^{er}, Pierre II, et Arthur III, également chargé de plusieurs offices de finances et en relations d'affaires et de travail avec les Conan.

(23) Pierre Le Baud écrivit une première version de ses chroniques à l'instigation de Jean de Châteaugiron, sieur de Derval, en 1480. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'intervinrent les encouragements royaux. Alain Bouchart reconnut lui-même avoir poussé la rédaction de son ouvrage jusqu'au règne de Jean 1^{er} (1237-1286) avant d'attirer sur lui l'attention de la reine.

historiens bretons qui, dans des circonstances peut-être moins favorables que celles où travaillaient leurs homologues français, ont refusé de laisser se perdre le souvenir des faits et gestes de leurs ancêtres.

*

Le genre historique se module dans le duché de Bretagne en une singulière variété de manières et de formes, même si le nombre des ouvrages sur lesquels peut porter notre enquête reste très limité, ainsi qu'en témoigne le tableau n° 2.

Auteur	Langue		Forme		Genre		
	Latin	Français	Poésie	Prose	Généalogie Biographie	Hist. uni- verselle	Hist. de Bretagne
G. de Saint-André		x	x		x		
G. de La Pérenne		x	x		x		
Anonyme de Saint-Brieuc	x			x		x	
G. Gruel		x		x	x		
J. de Saint-Paul		x		x			x?
P. Le Baud:							
— 1 ^{re} chronique		x		x			x
— 2 ^e chronique		x		x			x
— « Bréviaire des Bretons »		x	x				x
— Chronique de Vitré		x		x	x		
A. Bouchart		x		x		x	

Tableau n° 2. — L'histoire en Bretagne au bas Moyen Age.
Œuvres et genres.

La biographie convient à merveille au compagnon d'armes ou au serviteur ballotté avec son maître sur les flots d'une vie tumultueuse. Le genre prête aux grands effets et se situe pour Guillaume de La Pérenne dans la tradition de la chanson de geste ou de l'épopée. Mais le *Livre du bon Jehan, duc de Bretagne* montre que le souffle épique sait se plier, chaque fois que le sujet l'exige, aux obligations de l'argumentation juridique à laquelle Saint-André est parfaitement rompu, tout comme il doit s'accommoder de l'indis-

pensable précision des faits militaires dignes d'être inscrits au crédit du connétable de Richemont, chez Gruel. Plus calme, la généalogie qui, avec P. Le Baud, se propose de rattacher la maison de Laval-Vitré aux anciens rois de Bretagne, apparaît un peu comme un sous-produit de l'histoire à laquelle elle emprunte sa matière.

Lorsqu'ils ont voulu s'élever à des conceptions plus générales de leur tâche d'historiens, les auteurs bretons ont été tiraillés entre deux tentations. La première, traditionnelle, celle de l'histoire universelle, a inspiré deux œuvres majeures : le *Cronicon briocense* au début du XV^e siècle, et les *Grandes croniques* d'A. Bouchart un siècle plus tard. Pourtant, la démarche des deux historiographes diffère profondément. Alors que le premier, emporté par sa passion patriotique, abandonne rapidement *le monde divisé en trois parties* (24) pour concentrer le faisceau de son récit sur sa patrie bretonne, le second, tout en prenant pour point de départ la chronologie bretonne, débouche, dans les trois premiers livres de son œuvre au moins, sur une histoire synoptique, en s'attachant à décrire, *pour la récréation spirituelle des lecteurs et auditeurs aulcuns fais dignes de mémoire advenus (...) es royaumes de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Escosse, d'Arragon et de Navarre, es Allemagnes, es Itales, en Lombardie, en Tartarie, en Jhérusalem et ailleurs* (25). Il est vrai que si le choix de Bouchart nous vaut quelques remarquables tableaux des grands événements de l'histoire mondiale, au travers desquels se lit le jugement porté par l'homme de la Renaissance sur les civilisations non chrétiennes (26), l'entreprise n'est pas vraiment menée à bonne fin, l'auteur accentuant à partir du quatrième livre sa tendance à faire du duché le centre de ses préoccupations, et n'abordant plus guère alors que les épisodes marquants de l'histoire européenne, dont les répercussions sur la vie de la Bretagne apparaissent à l'évidence.

Cette propension à « bretonniser » l'histoire trouve son aboutissement dans l'œuvre de Le Baud : ses *croniques et ystoires* n'ont pas d'autre cadre que celui de la Bretagne, ou plutôt que celui du monde où se sont illustrés les Bretons au cours des âges. Même si elle nous entraîne de Troie en Angleterre avec Brutus et de France en Espagne derrière du Guesclin, c'est l'histoire de la *brittonique ligniée* que nous conte la chronique. Ici l'histoire nationale éclipse l'histoire universelle (27).

L'évolution de la forme de l'ouvrage historique peut être mise en parallèle avec celle de son contenu. Conséquence de la prépondérance des

(24) *Cronicon*, p. 65.

(25) *Grandes Croniques*, Epistole, f° 2 et Titre.

(26) Il faut lire le chapitre consacré au *Commencement de Machomet et [à] sa malheureuse fin* (f° 57 v°), ou encore les pages où revivent les *Tartarins* (f° 98 v°-101 v°).

(27) LE BAUD I, Prologue. Il faut aussi probablement ranger parmi les histoires nationales celle de Jean de Saint-Paul. Les mutilations qu'elle a subies laissent quand même entrevoir une chronologie nettement articulée sur la succession des rois et princes bretons et couronnée par le récit détaillé des événements intervenus depuis l'accession au pouvoir des Montforts.

historiens laïcs, mais aussi du développement de la culture profane dans un duché où la langue latine paraît jouer un moindre rôle qu'en France (28), le latin s'efface devant le français. Même si certains faits témoignent du maintien de la tradition historiographique latine (29), celle-ci ne produit guère qu'une œuvre majeure, le *Cronicon briocense*, dont les plus récents éditeurs ont dénoncé au demeurant le latin « ampoulé, contourné, rempli de gallicismes » (30) et qui n'hésite pas à introduire dans son récit plusieurs pièces en français. Au contraire, les minutieux efforts de P. Le Baud pour traduire et insérer dans son histoire les documents latins découverts par lui, disent clairement le triomphe de la langue vernaculaire, mieux adaptée aux buts que se propose l'historien.

De même, alors qu'à la fin du XIV^e siècle encore, le chroniqueur, héritier des traditions épiques, et davantage tenté par la biographie, a cru pouvoir donner à son œuvre la forme poétique, la gravité et le sérieux du problème breton, centre de toutes les chroniques, amènent leurs auteurs à préférer la prose au siècle suivant (31). Le long poème de Saint-André ne manque ni de souffle ni de charme et, quoi qu'en disent ses détracteurs, il vaut bien l'interminable chanson que son contemporain Cuvelier entonne en l'honneur de du Guesclin (32). Il a le sens du pittoresque, de la description et de la formule, et sait émouvoir le lecteur en évoquant, au lendemain de la guerre de Succession de Bretagne, la mort triomphante :

*Les cimetières en sont bossus,
Femmes veuves et orphelins
Encombraient forment les chemins,
Robe noire estoit bien portée (v. 368-371)*

(28) Nous exprimons ici une impression fondée sur une pratique déjà longue des archives médiévales bretonnes, en particulier des documents financiers. Non seulement les comptes bretons étaient rédigés en français, ce qui n'a rien d'exceptionnel en France au XV^e siècle, mais leur contrôle à la Chambre se traduisait aussi par des notations marginales françaises, alors que la Chambre des comptes de Paris recourait au latin. D'une manière générale, l'administration bretonne réservait l'emploi de la langue latine à ses relations avec l'Eglise, et ce n'était pas obligatoire. Une étude comparative de la situation du latin dans les différentes administrations européennes ne manquerait pas de révéler des contrastes surprenants.

(29) Merlet, *op. cit.*, Introduction p. XIII, signale deux anonymes d'origine nantaise, auteurs d'une double compilation latine de l'histoire de Bretagne jusqu'au XV^e siècle. De même, la tradition des « chroniqueurs annaux » se poursuit jusqu'au milieu de ce siècle. On peut aussi noter les petits exercices de style, vers latins à destination mnémotechnique, que Bouchart s'imposa (ou emprunta à une source) dans certains passages de sa chronique (années 1422-1442) : la somme des *lettres nombrables* du vers (I = 1, U ou V = 5, X = 10, L = 50, C = 100, M = 1000) devait aider le lecteur à se rappeler l'année du fait évoqué par la phrase.

(30) *Cronicon*, Introduction, p. 3.

(31) Le *Cronicon* renferme encore quelques brefs passages en vers : p. 106 et 196. De même, à la fin du XV^e siècle, Le Baud dans son *Bréviaire des Bretons* paraît renouer avec la tradition : mais plus que d'une œuvre originale, il s'agit d'un aide-mémoire dont la matière était empruntée à sa chronique.

(32) *Chronique de Bertran du Guesclin par Cuvelier*, éd. Charrière, Paris, 1839.

Mais il n'est pas toujours facile d'exposer en vers

Comment Bretagne fut soumise (v. 1650)

car l'argumentation juridique s'accommode mal de la contrainte de la rime. Et la chronique rimée impose l'emploi d'une langue, poétique certes, mais archaïque et difficilement accessible, partant mal adaptée aux objectifs que se fixent les historiens du xv^e siècle. Ces derniers, quoiqu'ils s'en défendent, maîtrisent remarquablement leur style, et la prose de Bouchart, qu'elle se soit attachée à peindre la Bretagne armorique ou l'énergique résistance de Jeanne de France au complot des Penthievre, ne fait nullement regretter l'abandon de la forme poétique (33).

*

Ainsi s'adapte la forme aux exigences d'un genre littéraire dont les méthodes deviennent aussi de plus en plus contraignantes au fur et à mesure qu'elles se proposent de contribuer à la réalisation d'objectifs toujours plus audacieux. Exposés des méthodes et des objectifs remplissent en effet les préfaces des chroniques bretonnes du bas Moyen Age et témoignent, dans ce domaine aussi, de la coexistence de conceptions traditionnelles et d'aspirations nouvelles chez les historiographes.

L'histoire n'est pas gratuite, elle est d'abord leçon, comme elle l'a toujours été depuis l'Antiquité. Elle enseigne, pour G. de Saint-André,

La grant vanité de ce monde (v. 29)

et la toute-puissance de la roue de Fortune,

Qui fait son tour comme la lune (v. 80)

Elle invite à la modestie et à la sagesse, car quiconque *du précieux don de sapience désire faire son trésor et sa richesse* se doit de méditer *les faiz des précédens hommes notables qui ont dit ou fait choses dignes de recordation et icelles bien retenir* (34). Elle est exemple pour tous, pour les princes elle devient *mirouer et exemplaire*, où ils doivent considérer la vie de leurs prédécesseurs, afin de pouvoir *les œuvres des vertueux ensuir et la voye des mauvais eschiver* (35). Au besoin l'historien, intervenant dans son récit, tire la leçon de l'événement, exhorte le prince à *croire conseil* (36) et, volontiers

(33) F^o 36 et f^o 176.

(34) A. BOUCHART, *Epistole*, f^o 1 v^o.

(35) LE BAUD I, *Prologue de l'acteur*.

(36) J. DE SAINT-PAUL, p. 52.

moralisateur, use et même abuse parfois de l'adage ou de la maxime (37).

L'histoire est morale parce qu'elle reste chrétienne avant tout. Moteur du monde, qui met en branle la roue de Fortune, élève puis abaisse hommes et nations (38), Dieu est explication. Même chez P. Le Baud, qui le premier en Bretagne eut l'intuition de la méthode historique telle que nous l'entendons, l'acceptation du miracle dispense de plus longues interrogations (39). C'est à Dieu qu'il revient de conduire la plume d'un auteur qui implore son assistance *en ensuyvant le stille de tous catholiques acteurs compositeurs de semblables matières* (40). Dans ces conditions, l'histoire c'est d'abord celle du peuple chrétien, et quand elle se veut synoptique, elle ne peut se défaire d'envisager les civilisations étrangères au travers du prisme déformant des préjugés et des postulats chrétiens (41). Ce n'est pas sans risques que l'on parle des *faulx dieux de la foy paganique*, et la chronique se doit d'éviter toutes *sentences contraires à l'onneur, loenge et exaucement de la gloire de Dieu* (42). Que le lecteur, à l'issue de l'ouvrage, soit édifié en sorte qu'il

*Craigne et ayme [son] Créateur
Et l'honneur par chacun jour, (43)*

alors l'historien, tel G. de Saint-André, aura rempli l'une des missions pour lesquelles il a été élu.

Pour mener à bien pareille tâche, il faut séduire et convaincre, et nul ne peut prétendre au titre de chroniqueur s'il n'est capable d'emporter l'adhésion unanime par la beauté et l'excellence de son discours. Les prologues des œuvres de Le Baud, l'*épistole* du livre de Bouchart l'attestent, l'histoire en Bretagne est aussi exercice de style, héritière sur ce point d'une tradition millénaire (44). Cet impératif du genre paraît gêner nos historiens. A l'except-

(37) C'est le péché mignon de Guillaume de Saint-André qui multiplie les maximes auxquelles la langue du XIV^e siècle donne une saveur particulière :

Qui rien ne porte, rien ne lui choit (v. 606)

... *de ton oeill hoste buchete*

Avant qu'en aultre voys mouchete (v. 1031-1032)

etc.

(38) G. DE SAINT-ANDRÉ, v. 79 à 100. Cf. aussi P. LE BAUD II, *Prologue, Aussi visite notre Seigneur en sa verge nos iniquitez et en ses bateures nos péchez*.

(39) Cf. P. LE BAUD II, p. 114, 129, 203, 301, 386, 439 pour l'intervention du miracle dans l'histoire.

(40) BOUCHART, *Epistole*, f° 3. Cf. aussi LE BAUD II, *Prologue*, p. 6.

(41) Cf. *supra*, n. 26.

(42) P. LE BAUD I, *Prologue*, p. 6.

(43) G. DE SAINT-ANDRÉ, v. 4180-4181.

(44) Elle se situe dans la tradition cicéronienne. B. GUENÉE, *Histoires, Annales, Chroniques...*, *op. cit.*, p. 1000.

tion de l'Anonyme de la Chronique de Saint-Brieuc, ils ont renoncé, avons-nous dit, à la langue latine ; il y a là un choix (45), douloureux sans doute pour certains, difficile à accepter et peut-être à faire accepter par les milieux intellectuels (46). Car le latin reste encore la langue noble, celle dans laquelle on peut le mieux se livrer au *play de rétorique* (47), témoins ces longs discours à la Tite-Live que le *Cronicon* met dans la bouche de Jean IV (48). Pour se hisser au niveau de ses concurrents latinistes et se faire reconnaître la qualité d'historiographe, l'auteur doit prouver son talent par l'emploi d'une langue vernaculaire certes, mais parfaitement maîtrisée. Comment interpréter autrement les appels à l'indulgence sans cesse réitérés dans le premier *prologue de l'acteur* de P. Le Baud ? L'auteur y file la métaphore avec une éblouissante virtuosité, pratiquant à loisir cet « art de pétrarquiser » cher aux auteurs du XV^e siècle, et en même temps il *supplie et requier à touz qui laditte compilacion voirront [...] excuser la rudesse de [son] gros et confus langage*, persuadé que, même s'il s'efforce d'écrire *au moins mal que possible [...] ne peut estre [...] sa] grosse et rude nature muée*, puisque *Clio, Pollimia et leurs seurs les autres muses ne [lui] sont favorisans ni connues* (49). Fausse modestie d'auteur, complexe de Breton dira-t-on, ce n'est pas certain. Précaution plutôt en des temps où le style et la langue distinguent encore l'historien.

Une évolution sensible se fait jour à l'orée du XVI^e siècle. Recherche stylistique et rhétorique demeurent des impératifs, et les harangues historiques de Bouchart répondent à celles de l'Anonyme de la Chronique de Saint-Brieuc. Mais l'état d'esprit du chroniqueur a changé : la simplicité de la langue du deuxième prologue de Le Baud montre que les soucis de la recherche historique l'emportent désormais sur ceux des effets de style, et si l'on se prend (une seule fois) à solliciter la compréhension du lecteur pour son *gros et rude stile impolli et mal ourné*, c'est plus par tradition que par réelle conviction (50). Plus sincères peut-être et révélatrices de la permanence de l'exigence stylistique, les explications qu'A. Bouchart donne de son *languaige mal aorné par deffaulte d'élégance* : il est *natif de Bretagne et [...] francoys et breton sont deux languaiges moult difficiles à disertement prononcer par une même bouche* (51). Pareille expression du fameux « complexe du Breton » en

(45) Ou un commandement dont nous n'avons pas conservé le souvenir ? En tout cas, nos historiens étaient d'excellents latinistes, comme en témoigne la qualité des traductions de P. Le Baud par exemple.

(46) B. GUENÉE, *Histoires...*, op. cit., p. 1012-1013, sur la faveur et le prestige reconnus au latin dans les ouvrages historiques du XV^e siècle : en France était « historien » le latiniste éminent ; du modeste « abrégiateur » ou même « chroniqueur » relevait l'emploi de la langue vernaculaire.

(47) LE BAUD I, *Prologue*, p. 6.

(48) Dom MORICE, *Preuves*, t. I. col. 54-55.

(49) LE BAUD I, *Prologue*, p. 6.

(50) LE BAUD II, *Prologue*, p. 3.

(51) BOUCHART, dans la Conclusion des chroniques, f° 241 v°.

même temps qu'elle montre le prestige acquis par le *langaige francoys* au début du XVI^e siècle, ne peut manquer d'éveiller une certaine sympathie pour l'auteur des *Grandes Croniques* et d'établir par-delà les siècles une discrète complicité entre le chroniqueur et ses modestes continuateurs.

Difficile, le « métier » d'historien l'est certainement, en Bretagne comme ailleurs, en obligeant ses adeptes à se soumettre aux règles et aux objectifs traditionnels, au prix d'efforts sans cesse renouvelés. Mais peut-être le jeu en vaut-il la chandelle, en Bretagne autant et plus qu'ailleurs. De Saint-André à Bouchart, avec plus ou moins d'audace, plus ou moins d'habileté aussi, l'historiographie bretonne s'est assigné pour tâche, compatible avec ses autres préoccupations, la défense et l'illustration du pays et de *toute la nacion de Bretaigne* (52). Cette ambition la situe bien dans son temps, celui des nationalismes. En Bretagne aussi l'histoire, au bas Moyen Age, est engagement politique.

Que chacun souhaite *scavoir longue extraction et progression de son pays et toutes les choses qui au temps passé y sont advenues* (53), rien de plus naturel; mais le passé de la Bretagne apparaît aux Chroniqueurs comme un long et douloureux combat pour l'identité. Combat récent chez G. de Saint-André soucieux de perpétuer chez son fils le souvenir

... de la guerre
Qui a régné en mainte terre
Par espicial au pays
Dont tu es toy et tes amys. (v. 65-68)

Combat séculaire pour l'Anonyme de la Chronique de Saint-Brieuc désireux d'assurer aux exploits des Bretons une louange éternelle (54). L'absence de synthèse historique spécifiquement bretonne justifie l'entreprise d'historiographes surpris de ne trouver *aucun traicté qui ait esté entièrement composé du noble pays de Bretaigne* (55) *aucun particulier livre [...] qui de ceste matière au long détermine* (56), et indignés de constater que les chroniques étrangères au duché, les *Grandes Chroniques de France* en particulier, n'accordent qu'une attention distraite au pays breton: volonté délibérée, à en croire le *Cronicon Briocense*, de cacher aux Français les exploits des Bretons, et de

(52) Id., *ibid.*

(53) LE BAUD II, *Prologue*, p. 1.

(54) p. 62... *ut clarius gesta Britonum digna aeternitatis laudis constarent...*

(55) BOUCHART, *Epistole*, f^o 2. Bouchart publie son livre neuf ans après la mort de Le Baud, mais celui-ci ne mène son histoire que jusqu'en 1458, rappelons-le.

(56) LE BAUD I, *Prologue*, p. 4. Le Baud connaissait pourtant l'œuvre de J. de Saint-Paul, qu'il a souvent citée dans sa chronique. Faut-il penser que cet ouvrage n'embrassait pas un espace chronologique suffisant pour mériter l'appellation de Chronique de Bretagne? Tel paraît être le sens de l'expression *au long*, soit complètement, entièrement.

faire sombrer dans l'oubli la lignée des rois qui se succédèrent en Bretagne ; tentative scandaleuse donc de dissimuler et de déformer la vérité historique pour ne pas nuire aux intérêts français (57).

En face d'une pareille audace, il convient de redonner aux Bretons leur place dans l'histoire, de fournir un instrument commode à *ceux qui désireront l'histoire des Bretons cognoestre en leur évitant paine ne labour de icelle encerchier par les divers volumes* (58). L'historien se propose donc à la fois de conserver la *renommée* de sa nation, mais aussi de réparer une injustice et plus encore de témoigner de l'originalité historique d'un duché que la monarchie française, après plusieurs vaines tentatives, vient de réussir à absorber à la fin du XV^e siècle. Certes les visées passionnelles ne s'harmonisent pas toujours avec les impératifs de la recherche et contraignent l'auteur à faire plus d'une entorse à la vérité des faits pour atteindre son but (59) ; mais le sentiment d'écrire « pour la bonne cause » inspire aux chroniqueurs bretons des XIV^e et XV^e siècles quelques-unes de leurs plus belles pages, et des plus précieuses, sinon pour l'historien des événements, du moins pour celui des mentalités.

L'historiographie devient alors non seulement témoignage mais aussi plaidoyer pour la Bretagne, appel au souvenir, appel à l'union, à la fidélité, à la mobilisation contre l'étranger. Appel passionné des vers de Saint-André, violente invective xénophobe de l'Anonyme dont le latin contient mal l'indignation et la haine, incitation plus calme mais ferme de Jean de Saint-Paul, démonstration plus subtile mais aussi plus insidieuse de Pierre Le Baud, bien plus audacieux dans ses récits et ses sous-entendus qu'Alain Bouchart, sincère sans doute, mais retenu par les impératifs de son temps et de sa carrière.

*
* *

Le succès de la chronique dépend sans doute de l'habileté de son auteur à pratiquer l'art de la rhétorique, mais tient aussi et de plus en plus à la qualité des informations rapportées : la quête de la vérité historique tend à devenir au XV^e siècle une préoccupation fondamentale des compilateurs bretons, même

(57) *Cronicon*, p. 60-62, passage fondamental et d'une violence inouïe à l'encontre des chroniqueurs français.

(58) LE BAUD I, *Prologue*, p. 5.

(59) Cf. MERLET, *La Chronique de Nantes*, introduction, p. XIX, sur les déformations de la *Chronique de Nantes* par l'Anonyme du *Cronicon*. Un des procédés utilisés par ce dernier pour rehausser le prestige des ducs consiste à insérer dans son œuvre de fausses chartes « prouvant » entre autres l'ancienneté de l'utilisation par les souverains bretons de la formule « par la grâce de Dieu ». Cf. la fausse charte d'Alain II, en date du 15 mai 689, *Cronicon*, p. 216-224.

s'il leur arrive plus d'une fois de dévier dans leur chemin de droiture (60). En tout cas, cette ambition implique le recours à des méthodes de plus en plus élaborées.

L'autorité d'autrui apparaît comme la première garantie à l'auteur qui doit se méfier de ses propres partis pris (61) et travailler *sans rien mettre ne adjouster chose* [qu'il n'ait] *veue et leue par escript* (62), mieux *en escrits notables* (63). Chez l'Anonyme, Saint-Paul, Le Baud et Bouchart, l'histoire reste *compillacion*: notre propos n'est pas de détailler les sources narratives mises en œuvre (64) mais plutôt d'insister sur l'immense effort de collecte accompli, notamment par Bouchart et plus encore Le Baud, qui paraît avoir visité ou fait visiter systématiquement les bibliothèques des établissements religieux bretons pour y découvrir les anciennes chroniques. Même si la modestie de nos compilateurs doit en souffrir, il faut dire que compilation n'est pas simple juxtaposition. Il y a souvent traduction minutieuse (65); il y a parfois, chez Le Baud surtout, correction de la version initiale, qu'il s'agisse de faire la part d'un *trop mordant ou invectif langage*, d'abrégé un auteur trop prolix, ou même de comparer entre elles des traditions diverses, d'en faire la critique et d'en choisir la plus vraisemblable (66). Ajoutons qu'à la fin du XV^e siècle il n'y a jamais démarquage frauduleux, mais plutôt mention de la leçon compilée, souvent avec grande précision (67). C'est Pierre Le Baud qui pousse le plus loin à la fois le respect de l'information et le souci d'établir le degré de confiance qu'on pouvait lui accorder.

(60) SAINT-ANDRÉ, v. 59, *Le fait et toute la vérité*. *Cronicon*, p. 62, le reproche fait aux historiens français de taire la vérité (*tacita veritate*). Gruel affirme qu'il n'a *rien mis qu'il a peu scavoir qui ne soit à la vérité*, p. 232-233. Le Baud atteste qu'il n'a rien écrit qu'il *ne croye contenir vérité*, *Prologue II*, p. 3. BOUCHART, *Epistole*, f° 3.

(61) *Cronicon*, p. 60, [...] *contenta in huius modi libro non in horto meo [...] inveni [...]* (« Je n'ai pas trouvé le contenu de ce livre dans mon jardin... »).

(62) BOUCHART, *Epistole*, f° 2.

(63) LE BAUD II, *Prologue*, p. 3.

(64) Cf. ce qu'en dit Le Baud II, *Prologue*, p. 2: [...] *Cherchant aucuns livres ystoriaulx, avec les croniques annaulx des roys, des princes et des temps, celles aussi de plusieurs églises anciennes, et les légendes des saintes et saintes [...]*.

(65) Cf. MERLET, *op. cit.*, Introduction, p. XII, à propos des traductions faites par Le Baud de la *Chronique de Nantes*.

(66) Pour la comparaison de sources narratives divergentes chez P. Le Baud, cf. la chronique de 1505, p. 43, 61, 96 *sq.*, 112 *sq.*, 116 *sq.*, 138, 142, 151, 206, 276, 305. L'auteur ne tranche pas toujours. La critique des sources est plus rare chez Bouchart, cf. f° 36, 67.

(67) Comparez Bouchart qui ne dissimule pas ses emprunts mais cite les auteurs de manière souvent très vague, et Le Baud qui précise chaque fois qu'il le peut l'auteur, sa qualité ou son origine, le titre de l'ouvrage. Cf. LE BAUD II, *Prologue*, p. 3: [...] *desquels des dessusdits volumes ystoriaulx je nouvel escripvain ay prins et extraict ce livre. Je les ay nommez es endroits de leurs rapports; non pas par tout: car plusieurs choses y sont récitées, dont les noms des escripvains sont icogneus*.

Prennent place dans les chroniques, à côté des sources narratives, et s'articulant avec elles, les documents d'archives découverts par le compilateur. On ne compte pas moins de trente-quatre chartes de chancellerie, cinq bulles et une lettre des cardinaux dans le *Cronicon*, résultat du travail de recherche d'un auteur sans doute bien placé pour avoir accès aux chartriers (68). Même les vers de Saint-André ont dû se plier à la rigidité de la formule diplomatique, et s'il est difficile de juger les méthodes de travail de Saint-Paul, étant donné les mutilations qu'a subies sa chronique, nous pensons qu'un Gruel, peu porté à l'information écrite, a néanmoins eu recours à des pièces d'archives (69). Mais, dans ce domaine encore, c'est Le Baud et Bouchart qui ouvrent la voie à l'historiographie moderne: autorisés par la reine à accéder aux dépôts d'archives du duché, ils y ont largement puisé, persuadés de l'intérêt que pouvait représenter la publication, souvent mot à mot ou presque, des grandes ordonnances ducales et des traités internationaux (70).

Fondée sur de telles méthodes, la chronique a le mérite de nous conserver plus d'une œuvre aujourd'hui disparue et de témoigner par là-même de la continuité de l'activité historiographique en Bretagne depuis les débuts du Moyen Âge. Mais elle se veut aussi témoignage direct, et n'hésite pas à incorporer à son récit le compte rendu des événements dont l'auteur a été le témoin. Seul P. Le Baud se défend d'agir ainsi, fidèle en cela à sa haute conception de l'histoire: il arrête son ouvrage à la mort d'Arthur III (1458), refusant de s'engager dans le règne de François II *non pas que ses faits soient moins dignes de recordation et collaudation que ceux de ses prédécesseurs, mais pour ce qu'ils sont de fraîche et récente mémoire* [et que] *plusieurs sont encore en vie ausquels ils touchent de bien près. Je les ay délaissés jusques à une autre fois, ne me semblant pas estre convenable escrire les gestes des vivans en leur temps, pour tant que, es rapports faits de celle manière, la vérité est souventes fois supprimée et la mensonge aidée. Car, comme les maux des présents soient dits périlleusement et les biens joyeusement, il advient souventes fois que par crainte l'on passe sous silence les maux contraires et faingt l'on pour applaudir les biens qui n'y sont pas* (71). Cette crainte de perdre, avec l'objectivité, toute crédibilité, honore P. Le Baud, et dit aussi les risques encourus par l'historien breton en cette fin de XV^e siècle. Il arrive malgré tout que Le Baud se fonde sur l'expérience vécue, la sienne ou celle de ses contemporains, surtout dans les derniers chapitres de son histoire où les mentions de sources écrites se raréfient. De même, A. Bouchart, bien qu'il s'en défende dans son

(68) Cf. POCQUET, *La dernière phase...*, op. cit., p. 144.

(69) Cf. SAINT-PAUL, p. 24, compte rendu du traité de Guérande. Sur Gruel, cf. LE VAVASSEUR, op. cit., p. 29. Le biographe aurait utilisé des lettres de Richemont et des rôles de montres.

(70) Exemples chez Le Baud II, p. 237-247, Ordonnances de 1239 (sur les Juifs), de 1275 (rachat); Traité de 1259 (Paris); Accord de Jean 1^{er} et du pape (1256). A partir du XIII^e siècle, les citations de documents se multiplient.

(71) LE BAUD II, *Prologue*, p. 2. De même Bouchart, publié en 1514, arrête son récit en 1488.

Epistole, accepte le rapport des *anciennes gens* directement recueilli par lui (72), et J. de Saint-Paul ne cache pas qu'il a personnellement connu et servi les ducs dont il trace le portrait. Enfin, il est certain que, parmi les passages les plus intéressants du *Cronicon* figurent ceux où l'Anonyme, abandonnant des sources narratives qu'il déforme trop volontiers, arrête son récit pour décrire l'organisation de l'Eglise d'Occident, déplorer les effets du Schisme, et ceux où il s'appuie sur ses souvenirs personnels pour évoquer les dernières années de Jean IV ou le début du règne de Jean V (73).

Trois ouvrages doivent tout ou presque à la seule expérience de leurs auteurs: ce sont les biographies dont nous avons parlé plus haut. Conséquence d'un genre dont l'étroitesse ne prédispose ni à l'étude du temps, ni à celle des lieux où a vécu le personnage qui en est le centre, ni même à tous les aspects de la vie du héros, elles manquent souvent de recul. Avec La Pérenne et Gruel, l'histoire se fait presque exclusivement militaire, comme son auteur, et pas plus que Silvestre Budes, Arthur de Richemont ne se détache dans sa complexité d'homme politique, de seigneur ou d'individu privé. Seul G. de Saint-André, peut-être, a su faire ressortir à travers l'odyssée de son duc, dont il dresse un riche portrait, à la fois la complexité du problème breton et l'évolution des mentalités dans le duché au cours de la guerre de Succession, preuve de son talent de narrateur et de l'intimité dans laquelle le duc le tenait.

Tout en s'efforçant de diversifier ses sources d'information, l'auteur prend conscience de ses limites. La vérité ne se laisse pas facilement appréhender, et l'historien qui en fait l'expérience ne prétend pas à l'infailibilité, au contraire il revendique le droit à l'erreur: l'ampleur de la tâche à accomplir, l'immensité de la documentation à rassembler, mais aussi le caractère fragmentaire ou partial des sources apparaissent à Pierre Le Baud comme autant d'occasions d'erreurs ou d'oublis (74). Certains attribuent parfois à autrui la responsabilité des faiblesses de leur œuvre (75), mais nul ne se donne pour parfait: solliciter l'indulgence du lecteur ne suffit plus alors, il faut encore lui demander de corriger *charitablement* les passages défectueux, de

(72) *Et ces parolles ay ouy réciter à Compiègne l'an 1498 au mois de juillet à deux vieulx et anciens hommes [...] aagés l'un de 97 ans et l'autre de 91, lesquels dient avoir esté prins en l'église de St Jacques de Compiègne alors comme la dessusdite pucelle prononczà celles parolles* (f° 189). *Et y avoit l'an 1490 témoins encore vivans qui furent présens audit traité [de Nantes, 1448] qui rapporteoient par vérité [...]* (f° 196 v°). *J'ay ouy dire à ung gentilhomme qui lors estoit serviteur d'iceluy duc de Bretagne, que le matin du 17 juillet [1465] qui fut le jour de la rencontre de Monthléry [...]* (f° 214). Cf. aussi la conclusion des *Grandes Chroniques*: [...] *ce que les anciennes gens luy ont dit et rapporté* (f° 241 v°).

(73) Plus on avance vers la fin et plus les renseignements deviennent sûrs, plus la chronologie mérite d'être utilisée; cf. P. DE BERTHOU, *Introduction à la chronique de Saint-Brieuc*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. XVIII, 1900, p. 80.

(74) LE BAUD I, *Prologue*, p. 5.

(75) BOUCHART, f° 241 v°; *Cronicon*, p. 60.

les compléter au besoin, et même de poursuivre le travail engagé le cas échéant (76). Pareille honnêteté intellectuelle honore ceux qui en font l'aveu.

L'analyse des sources mises en œuvre par les auteurs, et de la manière de les traiter, laisse apparaître plusieurs « niveaux » d'histoire en Bretagne, phénomène dont les historiens eux-mêmes prennent une conscience de plus en plus nette. Au biographe, son travail ne semble pas poser de problèmes de définition, mais les auteurs de synthèses sont amenés à s'interroger sur la nature même du leur. Il est regrettable que pour deux d'entre elles, celle de l'Anonyme du *Cronicon* et celle de J. de Saint-Paul, l'une soit restée manifestement inachevée, l'autre ait subi de telles mutilations qu'il ne nous est pas possible de savoir quelle idée leurs auteurs se faisaient de leur « métier ». L'Anonyme ne paraît pas cependant ambitionner d'autre titre que celui de compilateur. Au contraire, Bouchart et Le Baud poussent plus loin l'interrogation épistémologique : dans le grand débat qui divise les historiographes au Moyen Âge (77), le premier se classe lui-même dans le camp des chroniqueurs *car le nom de cronique se prend de « cronon » qui est un nom grec, qui vault autant à dire comme temps ou livre contenant les faiz et gestes de divers temps, composé par celui qui à ce faire a esté commis, car il n'est permis à personne composer cronique s'il n'y a esté ordonné et député [...]*. La chronique apparaît ici, avant tout, comme une œuvre historique de commande, dont la compilation est la méthode naturelle. Bouchart rejette l'appellation d'historien, *car ystoire vient de historin qui est interprété veoir ou cognoistre [...]. Histoire selon son vray entendement est la recollection par escript des faits présens à l'eschriuant [...]* (78) ; les choses sont claires. Elles perdent malheureusement beaucoup de cette netteté si l'on considère l'avis de Le Baud, qui intitule son premier livre *Compillacion des croniques et ystoires des Bretons*, témoignant ainsi de l'incertitude du vocabulaire. L'effort de définition qu'il tente dans son deuxième prologue, où il ne prononce qu'une fois le terme *compiller*, accroît la confusion, Le Baud ne trouvant guère qu'une différence de degré entre historiographie et chronographie (79). Le choix du dernier terme pour son travail définitif et la volonté affichée d'y éviter le récit de l'histoire contemporaine nous ramènent malgré tout à la définition de Bouchart.

A cette prise de conscience progressive de l'originalité et de la complexité de la démarche historique se mesurent les progrès d'une activité à la recherche de son identité, revendiquant une place à part entière dans le

(76) *Cronicon*, p. 60, *amicabiliter emendare*. LE BAUD I, *Prologue*, p. 5 : *Si supplie et requier à touz [...] qu'il leur plaise mon ignorance bénignement supporter et de leur grâce excuser la rudesse de mon gros et confus langage, en feisant à icelle augmentation des choses que, pour peu avoir veu, je pourroye avoir obmises, et correction où ils trouveront erreur [...]*. G. de Saint-André, trop vieux pour achever l'histoire de Jean IV, transmet le flambeau à son fils, v. 4278-4283.

(77) Au Moyen Âge... et depuis. Cf. B. GUENÉE, *Histoires...*, *op. cit.*

(78) BOUCHART, *Epistole*, f° 1 v°.

(79) [...] à l'historiographie appartient à plain d'escrire l'histoire et l'ordre des choses faites, et à chronographie principalement dénoter le temps et succinctement en discourir la mémoire. *Prologue II*, p. 3.

faisceau des genres littéraires. A cette ambition correspondent aussi des ouvrages à la présentation de plus en plus élaborée et soignée. Il ne nous est guère possible de porter un jugement définitif sur le « livre » de l'Anonyme de la Chronique de Saint-Brieuc, encore insuffisamment étudié (80), et dont l'inachèvement explique le désordre apparent, les répétitions et les contradictions, les développements incomplets, l'absence d'introduction et de conclusion. C'est tout au plus une ébauche qu'une mort précoce a dû empêcher son auteur de mener à son terme. Les mutilations subies par l'œuvre de Jean de Saint-Paul n'autorisent que des hypothèses dont La Borderie se fait l'interprète (81). Conçues sur une base strictement chronologique, les biographies n'appellent pas d'autres commentaires quant à leur présentation, sauf peut-être celle de Saint-André dont le compositeur s'attarde dans un long prologue (102 vers) à énoncer les buts de son entreprise, et qui se referme sur une pathétique conclusion où l'auteur se révèle tout entier à son lecteur (82).

Dernières productions du Moyen Age finissant en Bretagne, les œuvres de Le Baud et Bouchart apparaissent comme des réalisations de haute volée, en dehors même de toute comparaison, quasi impossible d'ailleurs, avec celles de leurs prédécesseurs. La structure de l'ouvrage, fortement dessinée, se veut à la hauteur des prétentions de l'historien: un titre soigneusement choisi indique à la fois la conception de l'histoire, le sujet du livre, parfois le nom de l'auteur (83); dans un prologue ou « épître » qui couvre plusieurs feuillets défilent, sans ordre le plus souvent, les motivations de l'historiographie, ses méthodes de travail, et aussi l'annonce du plan général de la chronique. Une table des matières qui récapitule le titre de chacun des chapitres du livre s'intercale entre le prologue et le début du texte (84). Il s'en faut de beaucoup que le plan de ce dernier présente un équilibre rigoureux: l'habitude, qui existe déjà chez le Chroniqueur de Saint-Brieuc d'allonger le récit au fur et à mesure que l'on se rapproche des événements contemporains, se vérifie à chaque fois. La deuxième version de l'histoire de Le Baud consacre 30 chapitres, mais seulement 234 pages à la période antérieure à Jean le Roux (des origines à 1237) et 24 chapitres mais 303 pages aux deux siècles suivants (84)! Quant à Bouchart, s'il divise en quatre livres ses

(80) Malgré les travaux de P. de Berthou, *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1900 et 1901, et l'édition partielle de G. Le Duc et C. Sterckx.

(81) Dans son édition de Jean de Saint-Paul, *op. cit.*, Introduction, p. XVII-XXI et p. 75-79.

(82) La conclusion était précédée dans l'œuvre originelle d'un long traité (1200 vers) consacré au jeu d'échecs. Cf. *supra*, n. 3. Signalons aussi l'acrostiche finale au *Livre du bon Jehan*, dans lequel se lit le nom de l'historien poète.

(83) Dans l'édition de 1514 du livre de Bouchart, le titre est suivi du *privilege* (royal) pour ce présent livre.

(84) L'édition des *Grandes Croniques* donnée par les Bibliophiles bretons ne reproduit pas la table de 1514 pourtant attestée (Cf. A. DE LA BORDERIE, *Etude bibliographique sur les chroniques de Bretagne d'Alain Bouchart*, Rennes, 1889, p. 6), mais celle de 1541 qu'elle place de manière anormale à la fin de l'ouvrage. La table du livre de Le Baud publié par C. d'Hozier figure au contraire au bon endroit, c'est-à-dire avant le début du récit.

Grandes Croniques (85), les trois premiers — des origines à la fin du règne de Mauclerc (1237) — couvrent 103 feuillets (206 pages), le quatrième 135 feuillets (270 pages), pour les 250 dernières années du duché. Disproportion inévitable, qui n'est que le reflet de celle des sources. Enfin le souci du travail bien fait conduit Bouchart (mais pas Le Baud) à reprendre dans une énergique conclusion une partie du discours introductif.

Nous possédons là des réalisations d'un excellent niveau, témoins des progrès de l'historiographie en Bretagne, et qui ne craignent pas la comparaison avec celles des historiographes français de la même époque (86).

*
* *

Une telle constatation devrait contribuer à rejeter au magasin des accessoires l'idée d'une Bretagne archaïsante, évoluant en marge des courants de civilisations qui irriguent alors l'Europe occidentale. Emportée dans le grand mouvement des nationalismes, elle s'est donné, au travers de l'histoire, les moyens de rechercher et de prouver son identité. Car c'est à coup sûr l'enjeu de l'histoire qui stimule l'activité des historiographes : les thèmes majeurs qui se répètent et se prolongent de chronique en chronique en disent long sur l'éveil de la conscience nationale qu'elles reflètent.

L'attachement au pays natal, à la patrie, à la nation se module chez nos chroniqueurs en une infinité de nuances. Il faut insister sur le fait que, sauf exception, la chronique n'est pas discours politique, car les remarques qui vont suivre pourraient induire le lecteur en erreur. L'exception c'est le *Cronicon briocense*, et dans une moindre mesure tout de même, le *Livre du bon Jehan*. Les invectives passionnées du premier tiennent à l'atmosphère particulière de la fin du XIV^e siècle, marquée par le souvenir encore présent à toutes les mémoires des tentatives françaises et anglaises pour contrôler le duché et même le faire disparaître. Les blessures à peine refermées justifiaient l'application d'une médication énergique et triomphante à la fois. Cent ans après, les choses en allaient autrement : le rapport des forces s'est inversé, une Bretagne soumise à la monarchie peut encore regretter et déjà idéaliser son passé d'indépendance, voir se cristalliser, au moment de tomber dans le grand creuset du royaume, la prise de conscience de tout ce qui fait et a fait sa grandeur et son originalité, ses défenseurs, parce qu'ils sont aussi les serviteurs de la reine de France, n'en doivent pas moins nuancer leur discours et choisir la voie de l'allusion et de l'insinuation plutôt que celle de l'agression verbale, pour émouvoir le lecteur et l'inciter à garder intacte sa fidélité à ses origines.

(85) Livre I: De Brutus à Conan Mériadec; Livre II: De Conan à *saint Salomon dernier roy*; Livre III: D'Alain le Grand à Pierre Mauclerc.

(86) La qualité des ouvrages bretons se mesure aussi à la beauté de l'illustration : fig. 1 et 2, les extraordinaires miniatures de la première version de l'histoire de Pierre Le Baud dont le manuscrit est aujourd'hui conservé à Paris (Bibl. nat., ms, fr. 8266).



Fig. 2. — Pierre Le Baud remet sa première *Histoire de Bretagne* à Jean de Châteaugiron, sieur de Derval (1480).

On note une ressemblance étonnante entre les traits prêtés à l'historiographe sur cette miniature et celle où il s'est fait représenter à sa table de travail (Cf. ci-dessus, fig. 1). [Bibl. nat., ms. fr. 8266].

A cette insidieuse tâche concourent diverses méthodes. La sagesse de P. Le Baud lui conseille de rejeter le *trop mordant et invectif langage d'aucuns* (87), mais la nature même de son travail l'autorise à y incorporer, avec les œuvres de ses prédécesseurs, toute une argumentation favorable aux intérêts bretons, sans encourir le risque de la nouveauté et de l'audace puisque la source et son auteur sont généreusement cités ! Il est certes risqué de s'engager trop nettement entre les partis à la fin du XV^e siècle et la prudence de Bouchart répond à la dérobade pure et simple de Le Baud (88); mais il est toujours possible de voir et de montrer dans l'histoire sinon la préfiguration de la situation politique contemporaine, du moins des analogies si flagrantes avec celle-ci, qu'elles ne peuvent échapper au lecteur. L'allusion inavouée au travers du parallèle historique nous semble l'une des démarches — des armes ? — essentielles de la chronique bretonne au lendemain du mariage français. Bouchart et plus encore Le Baud la manient avec maîtrise et il ne faut pas être fin politique pour deviner, derrière le tableau des démêlés de Nominoé avec les Francs, et dans l'insistance sur la juste cause du roi breton victime de l'oppression franque, la référence à des faits plus récents (89). La morale vole même au secours de l'insinuation à maintes reprises, ne serait-ce qu'au travers de la fière réponse du roi Arthur refusant aux Romains le tribut et la soumission des Bretons, *car ce que par force et violence est acquis n'est par aucun possédé justement* (90). Il serait facile de multiplier les exemples et de montrer comment l'audace verbale et politique se déguise habilement sous la couverture de l'histoire.

Mais les sentiments qu'inspire aux chroniqueurs l'amour de leur pays ne s'expriment pas qu'en reproches, voilés ou non, à l'égard des Français. Ils trouvent une expression plus directe, plus positive, plus incisive aussi dans la fidélité à quelques idées directrices, dont il convient de suivre le développement à travers les chroniques. L'étude que nous entreprenons ici ne prétend nullement à l'exhaustivité, elle constitue tout au plus une esquisse, et appelle de ses vœux la poursuite de l'analyse de chacun des thèmes retenus... et de ceux qui auraient pu échapper à notre attention.

*

La première mission que s'assignent les historiens, c'est de *soutenir la fierté [du] peuple [breton] en lui rappelant ses [...] glorieuses origines* (91).

(87) LE BAUD II, *Prologue*, p. 3.

(88) *Supra*, n. 71.

(89) LE BAUD II, p. 98 à 107. *Les Français vouloient par force occuper la Bretagne, ainsi qu'ils avoient de coustume de faire* (p. 98); [...] *les rois de France l'assaillant injustement avaient détruit le royaume de Bretagne* (p. 106). Cf. aussi Bouchart qui place au moment de l'accession de Nominoé au trône de Bretagne une longue digression sur les insignes du pouvoir royal (f^o 67 v^o sq).

(90) LE BAUD II, p. 58.

(91) B. GUENÉE, *L'Occident...*, *op. cit.*, p. 124.

Fondés sur l'*Historia regum Britanniae* de Geffroy de Monmouth, les mythes d'origine tiennent une place de choix dans les chroniques bretonnes du bas Moyen Age. Il n'entre pas dans notre propos d'étudier le détail du mythe des origines troyennes et d'en analyser les différentes versions données par nos historiographes (92), mais plutôt d'en rechercher la signification. Bien adapté au contexte breton armoricain par l'Anonyme de Saint-Brieuc (93), le mythe rehausse le prestige du peuple breton en en faisant, sur le plan des origines, l'égal de son voisin français. Il fournit aussi au duché avec Brutus, fils de Silvius, lui-même petit-fils d'Enée, un éponyme de choix, rattaché par son père à la glorieuse lignée de Priam, et à celle non moins connue du roi Latinus par sa mère (94), un Brutus conquérant de l'Armorique et de la Bretagne à la fois, fondateur de Brest-Occismor, etc. Enfin, l'origine troyenne apporte une solution commode... et invérifiable à l'énigme posée par la langue bretonne, assimilée dès lors au *vray et ancien langage de Troye* (95), dont les descendants de Brutus, revenus en Armorique avec Conan Mériadec, préservèrent la pureté en coupant la langue à leurs épouses indigènes (96).

Le mythe des origines de la monarchie bretonne enchaîne sans solution de continuité sur celui des origines troyennes. Il associe dans une même gloire les rois bretons de la Grande-Bretagne (97) et ceux que la conquête de l'Armorique par Conan Mériadec en 383 valut à la *moindre Bretagne*. De l'Anonyme de Saint-Brieuc à Bouchart, tous les historiens se plaisent à évoquer la lignée des *onze rois régnans et succédans l'un à l'autre* entre 386 et

(92) Le mythe apparaît chez Saint-André : *De Brut qui fut nostre patron/ Car de Brut est dit le Breton* (v. 639-640); il atteint toute son ampleur chez l'Anonyme du *Cronicon* dont le récit s'appuie sur une extraordinaire pseudo-chronologie des événements et les adapte au contexte breton-armoricain. Il ne s'embarrasse guère de ses propres contradictions, ni de l'incomptabilité des diverses versions qu'il donne du mythe. On sait que le temps lui a manqué pour mettre de l'ordre dans son ouvrage. Cf. *Cronicon*, p. 26, 48, 56-58, 64, 70, 74. Le système repris en français par Jean de Saint-Paul trouve son aboutissement chez Le Baud II, p. 16, 21-23, qui puise aussi aux sources françaises; *ibid.*, p. 215 sq, et chez Bouchart, f° 4-6.

(93) Cf. LA BORDERIE, *Jean de Saint-Paul, op. cit.*, p. 79.

(94) BOUCHART, f° 4 v°.

(95) ID., *ibid.*, *Cronicon*, p. 74; LE BAUD II, p. 23, 37, 41, 43-44.

(96) BOUCHART, f° 36 v°. Le *Cronicon* qui donne aussi cette version, p. 200, de même que Le Baud II, p. 37, en proposent aussi une autre qui rend mieux compte de l'existence de deux Bretagne linguistiques : les hommes de Conan finirent par se résoudre à épouser des Gauloises, surtout dans les régions limitrophes de la Gaule, et c'est pour cela que la langue bretonne fut par la suite corrompue dans cette zone : *et propter hoc idioma Britonum fuit postmodum corruptum per mulieres illas et earum sequaces in multis villis et locis Britanniae, maxime in proximioribus partibus Galliae* (*Cronicon*, p. 136, il n'est plus question de langues coupées ici). Pourtant la toponymie atteste que même dans le pays des *Bretons gaulois* le breton fut parlé, *car plusieurs noms de choses, si comme bois, forêts, fontaines, rivières, lieux, villes, villages et territoires en sont jusqu'ici dénommés* (LE BAUD II, p. 44).

(97) Le *Cronicon*, p. 86-88, nous donne la liste (!?) des rois de Bretagne insulaire qui se succèdent dans l'île de 1138 av. J.-C. à 679 apr. J.-C.

690 (98), preuve éclatante de l'antériorité de la monarchie bretonne armoricaine (et plus encore insulaire où les rois se suivent depuis Brutus!) sur la monarchie franque ou française. C'est à ces rois que doit aussi revenir l'honneur d'avoir reconnu la vraie religion, bien avant leurs rivaux francs ou anglo-saxons (99), et leur race devait s'enorgueillir de saints avant même que la famille capétienne ne fût montée sur le trône de France (100)! Dans ces conditions, la royauté bretonne des temps carolingiens apparaît, non comme une usurpation, mais comme une restauration ou même la poursuite d'une tradition plus que quatre fois centenaire, et suffisante pour légitimer les prétentions des ducs descendants et héritiers des rois à user de pouvoirs souverains détenus par leurs lointains aïeux et prédécesseurs.

*

Non seulement le mythe donne au peuple qui y retrouve ses origines l'occasion de s'identifier à des ancêtres communs et prestigieux, mais il offre aussi au duché en mal d'indépendance une panoplie d'arguments nécessaires à la défense de son originalité, et d'autant plus irréfutables qu'ils sont identiques (l'adaptation au contexte local mise à part) à ceux sur lesquels ses adversaires s'efforcent, au même moment et par les mêmes voies, d'asseoir la cohésion de leur Etat.

Dès lors, la chronique peut devenir l'interprète du droit des Bretons à la différence, s'en faire l'écho et lui apporter la caution de l'histoire. Ainsi en est-il des fameux *droits royaulx et ducaux*, dont les ducs à la fin du Moyen Âge prétendent user quotidiennement, à la manière de leurs royaux prédécesseurs. L'argumentation est déjà en place dans le *Livre du bon Jehan*,

*Car il y eut roys aultrefois
Maintenant duc qui a tels droits
Comme le roy, ni plus ni moins.* (v. 2750-2752).

Elle se développe en s'appuyant sur le précédent historique dans le *Cronicon*, le forgeant au besoin, tel le célèbre mandement par lequel le « roi » Alain prescrivit, le 15 mai 689, d'entreprendre les réformes nécessaires à la préservation de ses droits en matière de justice, de finances et de monnayage

(98) LE BAUD II, p. 90; cf. J. DE SAINT-PAUL, p. 81-82.

(99) Les Bretons furent christianisés dans l'île en 156 selon le *Cronicon*, les Francs en 499, les Saxons en 597 (*Cronicon*, p. 92).

(100) Saint-André évoque, le premier parmi nos chroniqueurs, [...] *Saint Salmon, Saint Gicquel*/[...] *Touz deux furent roys de Bretaigne* (v. 1137 et 1140). *Le saint homme Gicquel, roy de Bretaigne* (BOUCHART, f° 58 v°) aurait régné au temps de Dagobert. Il ne fait pas partie du système des onze rois héritiers directs de Conan. Quant à saint Salomon, il s'agit du successeur d'Erispoé, roi historique celui-là, mort en 876. Ce fut le dernier roi de Bretagne.

(101), le déformant si nécessaire, telle cette soumission de Pierre Mauclerc à saint Louis en 1231, réduite à néant par la *déclaration des droits roiaux de Bretagne*, dont le duc aurait déclaré se réserver l'usage en dépit du traité d'allégeance (102). Mis en relief par Jean de Saint-Paul (103), ces droits fournissent à Le Baud et à Bouchart la matière de longues dissertations, où la compétence juridique des auteurs vient au secours de leur penchant naturel, chaque fois que s'affrontent, lors des phases aiguës du conflit franco-breton aux XIV^e et XV^e siècles, les intérêts des deux parties (104). Ici la chronique emprunte sa substance à la propagande ducale elle-même, et se nourrit du texte même des instructions fournies aux ambassadeurs chargés à diverses reprises de défendre contre celui du roi le point de vue breton (105).

Conséquence de la revendication des droits régaliens, le problème de l'hommage de Bretagne, véritable leitmotiv des chroniques, illustre mieux encore l'apport de l'historiographie à la défense de l'autonomie.

L'affaire est connue. A partir de Jean IV les ducs refusent l'hommage-lige au roi de France, se contentant d'accomplir le rite féodal *ainsi que* [leurs] *prédécesseurs ducs de Bretagne ont accoustumé faire*. L'ambiguïté de la formule permettait au duc de ne rien dire qui entravât sa liberté d'action, tout en laissant au roi le loisir de l'interpréter dans un sens plus contraignant. L'adhésion des chroniqueurs à cette attitude politique les conduit à utiliser le flou des origines et des temps féodaux pour démontrer le bien-fondé du comportement des Montforts par l'absence d'hommage-lige dans le passé, d'où le soin pris à réfuter celui de Judicael (Gicquel) à Dabogert (107)

(101) *Cronicon*, p. 216-224. Ce mandement, imitant les habitudes de la chancellerie ducale et lui empruntant ses formules, constitue l'un des arguments qui prèchent en faveur d'une attribution de la *Chronique* à Hervé Le Grant, secrétaire ducal et garde de ses chartes.

(102) BOUCHART, f° 104, reprenant le *Cronicon*. Cf. P. DE BERTHOU, *Analyse sommaire...*, op. cit., p. 42, qui signale que les soumissions de Mauclerc datent de 1227 et 1234, et qu'aucune n'a entraîné de clauses de réserve de la part du duc. Le rappel de ces droits réservés, par Bouchart, n'en prend que plus de signification à la fin du Moyen Age: *droit de régale temporelle des églises cathédrales*, garde d'églises, indépendance politique et militaire, monnayage autonome, souveraineté judiciaire (sauf les deux cas prévus par la coutume), enfin exercice de tous les droits habituels des rois en matière de grâce, de privilège, etc. On croirait entendre les revendications d'un Jean V ou d'un François II!

(103) SAINT-PAUL, p. 25.

(104) Cf. en particulier Le Baud II, p. 406-410, pour les négociations de 1391, et p. 423-424, pour celles de 1395.

(105) Comparer Saint-André (ex. v. 1649 sq.) et le texte des instructions données en 1384 aux ambassadeurs bretons envoyés au roi (parmi eux l'auteur du *Livre du bon Jehan*), pour soutenir les droits du duc (DOM MORICE, *Preuves*, t. II, col. 456 sq.). Cf. aussi les documents relatifs aux négociations de Tours et à l'enquête sur les droits ducaux (1392) [ID., *ibid.*, col. 578-585 et 595-597, à rapprocher de la relation de cette entrevue par Le Baud II, p. 406-410 et par Bouchart, f° 152-153].

(106) BOUCHART, f° 132, hommage de Jean IV.

(107) ID., f° 58 v°.

Qui fist le jeu quant et cōment
 Vint par uoy a quoy tout ensuyuant
 N'estu que saches mieulx y Jouer
 Et tout le jeu te veill moustrer
Ce jeu est bel et honorable
 Qui le fist estoit Roy somable
 Et estoit bien soubtil et sage
 Qui en doncy a mon langage
 Et te te duoy la matere
 Du jeu des eschies la maniere
 Et cōment len y doit Jouer
 Te monstero a mon pouoir
 Et tout ce que il signifie
 Te duoy ne mentir mie
Un Roy fut auancement
 Qui se gouvernoit moement
 Et touz die faisoit come bestie
 Tout ce que luy chaoit en teste
 Oultageulx estoit sanz mesure
 De cōseil consoill n'auoit cure
 Por e aucuns meschans traistres
 Qui de ses biens estoit ministreres

Fig. 3. — Guillaume de Saint-André. *Le Livre du bon Jehan*.

Fac-similé d'une des pages que l'auteur a consacrées au jeu d'échecs. (Bibl. nat., ms. fr. 14978).

[l'époque n'y prêtait guère au demeurant]; à écarter l'hypothèse d'une pareille allégeance de Barbetorte, qui sut garder son duché indépendant *comme ses prédécesseurs l'avoient toujours fait* (108). Il importe aussi de réduire à néant les conséquences de l'hommage lorsque les documents qui l'attestent ont subsisté: celui d'Arthur I^{er}, facile à rejeter parce qu'il ne valait pas pour le seul duché de Bretagne mais aussi pour un ensemble de territoires enlevés aux Plantagenêts, promis par Philippe Auguste au duc breton, et jamais remis dans la réalité des faits (109); celui de Mauclerc, dont seule une entorse à la vérité historique permit à certains chroniqueurs de nier, sinon l'existence, du moins les conséquences politiques (110). Le duc n'innove donc pas en refusant la ligesse en 1365, et à partir de cette date, la chronique, devenant témoin et garant pour la postérité, s'impose à devoir le compte rendu de tout nouvel hommage, enregistrant à l'occasion tantôt le rappel des libertés et franchises bretonnes, tantôt un simple mais ferme refus de tout engagement exclusif. A peindre le renouvellement de cette attitude pendant un siècle et demi, à répéter sans cesse ces tableaux tout à l'honneur des ducs, on obtient l'effet recherché (111): héritier de l'ancien royaume, le duché de Bretagne n'est pas un fief et son détenteur ne peut en conséquence se soumettre à un seigneur temporel. *Le duc n'a souverain ne créateur qui l'ait créé roy ou duc fors Dieu tout puissant* (112).

En insistant sur les droits royaux des ducs, la chronique en Bretagne contribue donc à édifier la base idéologique sur laquelle se bâtit irrésistiblement la monarchie bretonne au XV^e siècle. A cette construction l'histoire apporte aussi sa pierre. En insérant la formule *par la grâce de Dieu* dans le mandement du roi Alain en 689, le *Cronicon* ne procède guère qu'à une audacieuse anticipation, riche d'arrière-pensées puisque telle devait bien être la titulature utilisée par la chancellerie de Bretagne à partir de 1417 (113), que

(108) *Cronicon*, cf. P. DE BERTHOU, *Analyse...*, *op. cit.*, p. 23.

(109) *Id.*, *ibid.*, p. 38. Cf. aussi les allusions ironiques à cet hommage d'Arthur I^{er}, lorsque Charles VI s'avisait en 1381 de l'évoquer pour requérir la ligesse de Jean IV: SAINT-ANDRÉ, v. 4021 sq; SAINT-PAUL, p. 45-46, rapporte finement la scène: *Sur ces parolles, le roy feist apparoir au duc une lectre du duc Artur de Bretagne, de Normandye et d'Acquitaine, comte du Maine et d'Angeou, de Touraine et de Poictou, comme au Philippe en avoict faict hommage lige sans riens excepter, et fut lors le duc bien fort sommé. A quoy le duc respondit et dist au roy: «Faictes-moy jouir des seigneuries contenues en ceste lectre et je vous en feray ainsi qu'il fist, supposé que ce [ne] soit en grand préjudice à ma principauté, car aultrement [ne] le feray, car ma duché ne le doibt pas.*

(110) *Supra*, n. 102.

(111) Les hommages des ducs se répètent... et se recopient d'un chroniqueur à l'autre, de Saint-André pour les deux hommages de Jean IV, à Le Baud et Bouchart qui en déroulent toute la chaîne.

(112) BOUCHART, f^o 73; cf. aussi f^o 89.

(113) R. BLANCHARD, *Lettres et mandements de Jean V*, Introduction, p. XXXIV, qui signale que la formule est peut-être apparue plus tôt. Le *Cronicon* que l'on date d'avant 1416 tendrait à confirmer cette possibilité.

répercutent par la suite, quoique timidement, les historiographes du duché (114). Ceux-ci préfèrent pourtant s'attacher à la description de *l'estat royal* des ducs, en insistant sur tout ce qui, dans leur comportement, permet de les assimiler à des rois. Elles ne sont ni innocentes ni gratuites, ni inspirées par le souci du pittoresque, ces longues relations du couronnement ducal, occasions de rappeler les droits du souverain breton à porter les insignes de la royauté, la couronne d'abord (115), et d'insister encore, au travers des serments du couronnement, sur le respect naturel dû aux *droitures, souverainetés, prérogatives, noblesses, libtez et franchises du patrimoine de Bretagne* (116). Il ne faut pas non plus rapporter aux seules lois du genre historique pratiqué par nos auteurs, pas plus qu'à un simple désir de répondre à l'attente des courtisans leurs lecteurs, le soin avec lequel ils s'attachent à marquer les grands événements où s'illustre la dignité des ducs de Bretagne quand, siégeant au milieu d'un parterre fastueux, entourés d'une somptueuse cohorte de nobles seigneurs, prélats et officiers, ils tiennent leur parlement solennel ou président leurs états (117), ou encore lorsqu'ils convient la fleur de leur duché à rehausser l'éclat des fêtes magnifiques données à l'occasion de leur mariage (118).

Renforcer le prestige des ducs et, à travers lui, celui de la monarchie bretonne, telle paraît bien être la démarche des chroniqueurs des XIV^e et XV^e siècles. A cet effet, concourent aussi les portraits qu'ils nous ont laissés de leurs princes. L'image du duc peut se dégager, s'imposer au terme d'un ouvrage qui, par touches successives, en a peint un tableau riche en nuances (119), mais le portrait en tant que tel fait aussi partie des lois du genre littéraire qu'est la chronique et, à partir de l'Anonyme du *Cronicon* les auteurs ne manquent pas de s'y essayer. Cela nous vaut des figures stéréotypées de personnages qu'on a surtout cherché à idéaliser, des images « standardisées » dont les grands traits se répètent quasi immuables d'un duc à l'autre, mais l'ensemble constitue une véritable galerie de portraits officiels, dans la plus pure tradition de ceux que l'historiographie royale française

(114) BOUCHART, f^o 185 v^o.

(115) Cf. *Cronicon*, p. 160 sq. Le couronnement du roi Arthur ; LE BAUD II, p. 437 ; BOUCHART, f^o 67 v^o et 70-71.

(116) LE BAUD II, p. 437 ; BOUCHART, f^o 193 v^o.

(117) SAINT-ANDRÉ, v. 1717 sq., et les états de 1381 à propos desquels le poète décrit l'ordre de l'Hermine, v. 3768 sq. LE BAUD, p. 524 ; BOUCHART, f^o 204-205.

(118) Cf. mariage de François I^{er} dans Bouchart, f^o 193 ; de François II dans Le Baud, p. 531-533 ; les fêtes au temps de François I^{er} dans Saint-Paul, p. 56.

(119) Ainsi procède Saint-André pour Jean IV, dont le biographe campe successivement : la fierté et le courage (v. 613-622 et 731-735 ; 1819, etc.), la magnanimité (v. 1287-1289), la charité (v. 2388) ; la chaleur humaine (v. 937, 1013-1014, 1295 sq.), la beauté physique (v. 1020) ; mais aussi la sagesse politique (v. 985 sq., 1044, 1544-1545), les qualités de chef de guerre (v. 1325 sq.), la fidélité à son peuple (v. 1569 sq., 1948 sq., 3025 sq.) et à ses amis (v. 1746-1747, 1784-1785, 1843-1844), la piété profonde (v. 1208 sq., 1222 sq., 1246 sq., 1279, 1281, 1331, 2065), le sens de l'honneur (v. 2201 sq.) et de la justice (v. 2443 sq.).

peint alors en l'honneur de ses rois (120). La figure presque parfaite s'en dégage d'un souverain pieux et dévoué à l'Église, juste envers tous, grands et petits, doué de toutes les vertus : miséricordieux et débonnaire, charitable, attentif au bon gouvernement de son Etat et sans cesse sur les routes pour aller à la rencontre de ses sujets dont le plus humble a facilement accès jusqu'à lui. Mais s'impose aussi la personne d'un prince *bien magnifique*, d'une radieuse beauté qui en fait *l'un des plus beaux hommes de son temps*, et pour lequel la dignité ducal ne peut se concevoir sans l'éclat supplémentaire que lui confèrent le luxe du vêtement et la parure des bijoux. Le duc ajoute encore à ses vertus « princières » celle du chevalier, *noble cœur*, capable de se réjouir au spectacle des fêtes de cour, d'honorer les dames, mais aussi de faire face avec courage dans l'adversité et dans l'épreuve. Réussite suprême du prince, l'amour que lui porte son peuple auquel, en bon berger, il le rend bien (121). Voilà bien portrait « royal » s'il en fut, et l'on comprend mieux combien la chronique a contribué à préciser et à soutenir les aspirations des ducs à s'ériger en monarques rivaux des rois de France.

*

Au service de la politique, « sous-produit de la politique » (122), l'histoire l'est certainement en Bretagne. Mais il ne faut pas perdre de vue que la défense et l'illustration de l'Etat breton qu'elle se propose connaît son apogée à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, à un moment où cet Etat n'est plus qu'un souvenir, proche sans doute, mais un souvenir tout de même. La chronique est-elle alors l'œuvre de nostalgiques d'une époque irrémédiablement révolue et qu'on idéalise en même temps qu'elle s'éloigne ? Ou bien faut-il voir aussi et plus encore l'expression d'un sentiment plus fort que les vicissitudes de l'histoire et de la politique, sur lequel a pu s'ériger l'Etat breton mais qui ne saurait disparaître brutalement avec lui, celui de la conscience nationale ? Il est certain que la chronique offre dans ce domaine un riche terrain de recherche à l'historien des mentalités.

Le sentiment national s'exprime d'abord dans la fidélité au prince régnant et plus encore à une dynastie dont l'ultime représentante règne en Bretagne et en France, au moment où les derniers historiographes rédigent leur ouvrage (123). Ainsi s'explique le choix monfortiste dès le début de la

(120) Cf. le portrait de Charles V par Christine de Pisan, où se retrouvent les qualités du prince transposées presque mot pour mot dans nos chroniques bretonnes.

(121) Cf. les remarquables portraits brossés par Saint-Paul, p. 51-53 (Jean V), 56-57 et 60-63 (François I^{er}), 67 (Pierre II), et repris par Le Baud II, p. 488-489 (Jean V) et Bouchart, f^o 193 v^o (Jean V). Mêmes procédés utilisés par Gruel, p. 228-231, pour dépeindre Arthur III.

(122) B. GUENÉE, *Y a-t-il une historiographie... op. cit.*, p. 267.

(123) LE BAUD II, *Prologue*, p. 1, rappelle qu'il écrit sur ordre de la reine Anne à lui fait de *compiller, concorder et assembler les généalogies [...] de vos très nobles progéniteurs et prédécesseurs les Roys, Ducs et Princes Royaux de vostre Région, Duché et Principauté Royale de*

guerre de Succession, un choix soutenu par l'argumentation puisée dans l'œuvre de Saint-André, nécessaire contrepoids aux interprétations « françaises » de Froissart et de Cuvelier. L'adhésion au parti des Montforts à qui

[...] *de droit*

Toute Bretagne appartenait (v. 1177)

remplit tout le livre du serviteur de Jean IV ; elle n'est pas mise en doute par les historiens du siècle suivant, persuadés de la *bonne juste querelle* (124), de Jean IV, et qui, lorsqu'ils se livrent à l'analyse des droits des parties, aboutissent inévitablement à la négation de ceux des Penthièvre (125). Même Bouchart, plus réservé pourtant dans son appréciation d'un conflit dont les séquelles persistent encore de son temps, reconnaît le *bon droit* de Jean IV, démontré par l'arbitrage « divin » d'Auray et la longueur du règne qui s'en est suivi (126). Cette fidélité dynastique et ducale, entretenue par la propagande officielle dont l'historiographie se fait l'écho, éclate au grand jour lors des crises menaçant le prince : ce sont des Bretons décidés à s'opposer au choix d'une tutelle française pour leur jeune seigneur en 1399, des sujets unis dans l'indignation contre les Penthièvre et déterminés à venger le crime perpétré contre Jean V en 1420, des Rennais résolus à mourir pour le droit de leur duc en 1488, que met en scène la chronique (127).

En plaçant la cause de la fidélité dynastique, les chroniqueurs ont certes conscience de servir au renforcement de l'Etat. Ils mesurent aussi le risque qu'il y aurait, en insistant trop sur les choix partisans, à nourrir les ferments de discorde internes au duché. C'est pourquoi les historiens bretons, dépassant bientôt cet esprit de parti nuisible à la bonne cohésion du duché, appellent leurs compatriotes à l'union derrière le duc. Un tel plaidoyer passe d'abord par la stigmatisation de l'attitude des fauteurs de division, traîtres par cupidité aux intérêts de leur pays et ralliés à la cause française parce que

Du Roy avoient très grands proufiltz (128).

Saint-André ne ménage ni du Guesclin, ni Clisson ; l'Anonyme du *Cronicon* s'indigne de la remise en cause des droits ducaux par Marguerite de

Bretagne Armoricaïne. Bouchart, *Epistole*, f° 1 v°, tout en déplorant la mort prématurée de la reine qui lui avait commandé son histoire, précise qu'il l'a menée, en dressant *par ordre les noms des Roys, Ducs et princes* [...], *jusques au temps de feu François deuxiesme de ce nom, dernier duc de Bretagne, père de très haulte, très excellente* [...] *princesse Anne, qui premièrement* [...] *fut duchesse de Bretagne et depuis royne de France* [...]. Il ne faut pas oublier non plus que les deux ouvrages ont été encouragés par Anne lors de son retour en Bretagne à la mort de Charles VIII en 1498.

(124) SAINT-PAUL, p. 18.

(125) LE BAUD II, *Prologue*, p. 3 ; cf. aussi p. 274, 349, 405.

(126) BOUCHART, f° 169 v° et aussi 208-209.

(127) Pour 1399 et 1488, BOUCHART, f° 170 et 240 ; pour 1420, LE BAUD, p. 455.

(128) SAINT-ANDRÉ, v. 2910.

Clisson (129), et Pierre Le Baud reproche aux barons leur rébellion contre Mauclerc (130). Mais la démarche du chroniqueur apparaît bien plus positive lorsqu'il se pose, au travers de l'exemple historique, en rassembleur des Bretons. Quand on montre combien la désunion de son peuple a causé de tout temps le malheur de la Bretagne (131), alors que le rassemblement et la concorde des sujets derrière celui que l'on considère de plus en plus comme leur prince naturel (132) en a toujours renforcé la puissance et les chances de victoire (133), on fait certes son travail d'historien, mais d'un historien fortement conditionné par son expérience contemporaine.

Les Bretons doivent donc prendre conscience qu'ils constituent un peuple, original, riche de ses vertus — et de ses défauts — spécifiques qui le distinguent des autres nations. Il faut lire dans la *Chronique de Saint-Brieuc*, les résultats de cette « élémentaire psychologie des peuples » (134), et noter l'opposition des qualités des Bretons, *admirabile genus*, [...] *parati mortem pro patria et libertate subire*, [...] *meliores belligerentes totius orbis* (135), et des vices de la nation saxonne qui *semper denotat proditionem* [...] *dira natio, natio pejor quam vipera, contio fallax, pestifera, gens impia* [...], *natio crudelissima* (136). De son côté, Saint-André (137) a su trouver les formules pour

(129) *O domina comitissa, tu que es de linea Regali Britannie ex parte matris exorta, dic qua fronte ausa fuisti fidem in qua tenebaris Duci, infringere...* (Dom MORICE, *Preuves*, t. I, col. 94). On notera le style emphatique caractéristique des prétentions oratoires de la chronique.

(130) LE BAUD II, p. 231. Cf. aussi, p. 442-443, à propos de l'affaire de 1407-1410 qui avait provoqué la colère de l'Anonyme (note précédente).

(131) Véritable leitmotiv chez P. Le Baud II, p. 92, 97, 125, 152, 198, 435, et aussi *Prologue*, p. 3.

(132) Le duc seigneur *naturel* des Bretons, cf. SAINT-ANDRÉ, v. 297, 323, 3002; et LE BAUD II, p. 365, 409, 455, etc. Sur cette question, B. GUENÉE, *L'Occident...*, *op. cit.*, p. 130-132.

(133) Cf. LE BAUD II, p. 134; après le retour de Barbetorte parce que les Bretons étaient *concordés et unis ensemble*, ils vainquirent les Vikings. Aussi, p. 125, 406.

(134) B. GUENÉE, *op. cit.*, p. 132.

(135) P. 42 et 46.

(136) P. 50 et 94. Autres exemples d'anglophobie dans Le Baud II, p. 287, 342, 369-71.

(137) Il oppose en un étonnant parallèle Bretons et Français en deux laisses dont les vers se répètent:

2792: Bretons estoient défigurez
Blessiez, rompus et destranchiez
Les uns borgnes, les autres torz
[...].

2799: Des vis [ages] semblant à une escorsse
[...]

2802: Tant s'estoient entremis de courre
Que hors des jaques sailloit la bourre
Leurs draps avoient touz décirez
N'estoient point touz les jours mirez
[...].

2818: François estoient bien paignez
Les vis[ages] tendres et desliés
Et si avoient barbes fourchées
Et danczoient en salles jonchées
Et si chantoient comme serennes
Les plus vieulx ressembloient aux jeunes
Grant coup avoient de perleriez
Et de nouvelles broderies [...].

2835: François estoient friquez, mignoz
Et les Bretons foux, lours et sots.

opposer la mâle bravoure des Bretons au raffinement quelque peu efféminé des

[...] *gentilz Francoys bien polis*
Qui prenoient plesirs et déliz. (v. 2784-2785)

Des Français orgueilleux, « forts en gueule », qui

[...] *dient vilaines parolles*
Mais leurs faiz ne sont que frivolles
Et leurs langues passent leurs mains (v. 3324-3327)

Des Bretons peu loquaces mais efficaces :

Parlons mains et faisons plus (v. 3333)

Même attitude chez P. Le Baud, panégyriste de *la gent bretonnicque* : *elle est simple, ignorante de fraudes, humble, laborieuse, bien sujette, patiente si elle n'est exaspérée et esmeue, saine de chair, joyeuse en face, preuse en force, loyale envers ses seigneurs et ne cognoist les vices inhumains* (138).

Différents de leurs voisins et fiers de l'être, les Bretons n'ont rien à leur envier : ils ont tout à craindre de la tutelle étrangère. Non seulement, si l'on en croit l'argumentation de Saint-André, ils verront que le roi

Ainsi peuplera tout leur païs
De subjets à la fleur de lis (v. 1310-1311)

mais encore ils regretteront le temps où l'union du prince et de son peuple, naturelle

[...] *parce qu'il est breton*
Et chieff de nostre nacion (v. 631-632),

valait au pays des conditions de vie exceptionnelles, dont les chroniques du XV^e siècle aussi s'attachent à marquer les traits principaux : la liberté, la paix et la prospérité, conséquences de la politique indépendante menée par les ducs depuis Jean IV (139). Une intégration dans le royaume voisin sonnerait le glas de ces avantages, ruinant en même temps les chances de préserver l'originalité et l'âme du pays breton (140).

Or, ce pays breton, l'amour pour la terre bretonne, forme comme un trait d'union entre toutes les œuvres historiques de la fin du Moyen Âge qui en développent largement le thème.

(138) LE BAUD II, p. 19. Cf. aussi SAINT-PAUL, p. 16.

(139) BOUCHART, f^o 174 v^o, 192 v^o, 233 v^o, l'idéalisation de la Bretagne : *Le prince y estoit obey de grands et petits, le peuple y estoit riche et plein de tous biens, tellement que l'on n'eust trouvé si petit village où il n'y eust foison de vaisselle d'argent [...], f^o 233 v^o ; au lendemain des guerres d'indépendance, le pays a esté si trespillé et exillé que ceux qui vaisselle d'argent avoient eue à grand peine ont-ils à présent foison de vaisselle de bois* (ibid.).

(140) Saint-André brosse un sombre tableau de l'absolutisme royal en France et de ses conséquences. Le mot de *servitude* revient souvent pour caractériser la situation des pays ayant accepté la tutelle royale : v. 2630-2650 et 2873-2886. Mêmes remarques chez Saint-Paul, p. 22, 33, 35, 53 et Le Baud II, p. 110, 137, 361, 434, 451, 453, 488.

C'est d'abord l'attachement au pays natal, que tout homme se doit d'honorer, car *dès nostre naissance sommes naturellement tenus et obligés et non pas seulement à nos progéniteurs, mais au pays auquel nous avons pris nostre nativité* (141). Fidélité naturelle donc, comme celle que l'individu doit à son prince, et qui s'adresse en priorité au terroir où l'on a vu le jour, dont on ne manque pas une occasion, lorsqu'on rédige une chronique, d'exalter et les beautés et les vertus. Telle apparaît la presqu'île de Guérande, qui fleurit bon le sel, le vin et le poisson, petite terre bretonne et bretonnante, fière de sa flotte nombreuse et de ses marins au cœur vaillant, premiers remparts des libertés du duché! Son souvenir inspire de beaux vers pleins d'amour à Saint-André (142), et Bouchart, marqué jusque dans son vocabulaire par ses origines, n'hésite pas à en faire le théâtre (contestable!) de plus d'un événement historique décisif pour l'avenir de la Bretagne (143).

Mais le pays, c'est aussi et surtout le pays commun aux Bretons, celui qui s'identifie avec un peuple, le

[...] pays
Dont tu es toy et tes amys. (144).

Des liens plus forts que les vicissitudes de l'histoire entraînent pays-prince-peuple dans un roman d'amour qui triomphe des obstacles momentanés :

*A eulx yrai-ge vraiment,
Sans plus tarder ni plus attendre
G'iray à eulx pour les deffendre,
De tort de force, d'oppression,
Nonobstant leur rebellion*

[...]
Mon païs et ma nation (145),

répond Jean IV aux députés que lui envoyèrent les Bretons, ligués en 1379 contre la tentative française de confiscation du duché, pour solliciter son retour. Même lorsque l'on fait carrière à l'étranger, le pays vers lequel on regarde, c'est la Bretagne (146), et il ne fait pas bon être, comme du Guesclin, pris entre les intérêts contraires du maître que l'on sert et ceux de sa *nation*

(141) BOUCHART, *Epistole*, f° 1 v°. L'auteur s'y dit aussi *Breton, natif de Bretagne*, et reprend cette expression dans sa conclusion, f° 241 v°. Même écho chez Le Baud II, *Prologue*, p. 1.

(142) Pour les apparitions de Guérande et des Guérandais chez Saint-André, cf. v. 1106-113, 1529-1534, 2371-2375, 3368 *sq.*, 3456 *sq.*

(143) La langue de Bouchart est fortement marquée par une jeunesse au cours de laquelle l'auteur a acquis l'expérience des choses de la mer, cf. f° 12, 13 v°, 14, etc., et E. PORT, dans *Annales de Bretagne*, 1925, p. 517. Le pays de Guérande devient chez Bouchart, entre autres faits, le lieu où les Troyens débarquent en Bretagne: Brutus touche terre à Saint-Nazaire (f° 5 r°).

(144) SAINT-ANDRÉ, v. 67-68.

(145) ID., v. 3027-3031 et 3034.

(146) GRUEL, p. 200, 225, 227.

(147). Les chroniques bretonnes nous présentent ce pays comme un tout, indivisible comme son peuple (148), et dont elles se font un devoir de dépeindre les paysages, les beautés et les richesses, mais aussi les contrastes et les structures: la géographie « nationale » devient un impératif pour les historiographes bretons du ^{xv}^e siècle. Esquissée par l'Anonyme du *Cronicon* (149), la description de la Bretagne forme le premier chapitre du livre de Le Baud, qui inaugure une tradition, mais que ce tableau initial n'empêche pas de saisir d'autres occasions de magnifier des paysages familiers (150). Avec Bouchart, la *Description de nostre Bretagne Armorique*, placée en tête du deuxième livre de son histoire, au moment où avec Conan Mériadec l'Armorique devient Bretagne, confond la touche réaliste et l'idéalisation la plus invraisemblable, en une esquisse enchanteresse dans laquelle on cherchera à retrouver moins la note juste que le chant d'amour vrai qui s'en dégage (151).

Fidélité d'un peuple à une terre et à un prince, telle est bien la leçon qui se dégage de la chronique bretonne de la fin du Moyen Age. Elle témoigne des méthodes utilisées par les historiographes pour exprimer, justifier et renforcer la conscience nationale dans le duché de Bretagne.

*
* *

Au terme de ce qui ne se veut qu'une introduction à l'histoire de l'historiographie bretonne, plusieurs enseignements se dégagent qui disent la richesse de l'étude à poursuivre et qui confirment, sur plus d'un point, les remarques exprimées lors du colloque consacré par les historiens médiévistes au thème de l'historiographie, à Tours, en 1977 (152).

Le duché de Bretagne, au siècle où il s'est engagé dans la voie de l'indépendance, a vu naître une production historique sans doute peu originale dans ses méthodes et ses démarches, pas plus que dans ses réalisations,

(147) SAINT-ANDRÉ, v. 3529-3530.

(148) Id., v. 589-592.

(149) P. 128. Description de l'Armorique remise par Maximien à Conan Mériadec: *Patria namque fertilis est segetibus et flumina piscosa sunt, nemora perpulchra et saltus ubique amoeni. Nec est uspiam, meo iudicio, gratior tellus.* Cf. la traduction de ce texte par Le Baud II, p. 36: *Le pays est fertile en bleds, les fleuves abondants en poissons, les bois et les forêts en tous lieux très belles et délectables. Et n'est ailleurs, à mon jugement, plus agréable terre que ceste.*

(150) LE BAUD II, p. 4-5, 17, 36, 37, 40, et surtout p. 41: *La terre de la moindre Bretagne a air serein, champs fructifères, grandes forêts, eaux et poissons, et est pleine d'oiseaux, de bestes sauvages et privées, et de très agréable situation, convenable aux laboureurs, aux veneurs et aux volleurs (*), et si apte station à toute manière de navires car elle est presque toute ceinte et avironnée de la mer. (*)* Le mot désigne ici la chasse au vol (faucon, épervier).

(151) BOUCHART, f° 36.

(152) Cf. *L'historiographie...*, op. cit., p. 415-417.

mais témoignant de la volonté de mettre en œuvre la matière historique bretonne et de la faire servir soit à la construction politique entreprise par les ducs de la maison de Montfort, soit à la glorification de cette construction.

En Bretagne, comme ailleurs, nation et histoire ont entrepris au bas Moyen Age, et poursuivent encore au XVI^e siècle un dialogue dont l'une et l'autre sont sorties renforcées. Car si la réalité du sentiment national breton ne peut plus faire de doute à l'historien de l'historiographie, personne ne songerait à nier non plus la réalité et la qualité de la recherche historique dans le duché. Il serait certes facile de démontrer les faiblesses de cette histoire, qui sont celles du genre lui-même au Moyen Age ; on l'a fait et trop exclusivement dans le passé. Elle s'intéresse presque uniquement à l'événement, négligeant par trop les aspects divers de la vie des hommes et des peuples, ses méthodes manquent encore de rigueur et, marquée par son passé, elle accepte la fable à côté du document et préfère parfois le miracle à l'analyse rationnelle. Tout cela n'est pas nouveau ; ce qui l'est davantage c'est l'amélioration, irrégulière certes, de la qualité des ouvrages historiques bretons au XV^e siècle, comparable à celle qu'enregistre au même moment le reste de l'Europe. Le temps a manqué, et sans doute aussi les circonstances politiques favorables, pour mener à terme cette évolution, mais l'historiographie du bas Moyen Age a accumulé des matériaux dont les générations ultérieures devaient faire leur profit, et fourni, pour longtemps, des arguments aux partisans et aux adversaires du duché.

Il est étonnant, pour ne pas dire troublant, de constater l'arrêt des grandes synthèses historiques en Bretagne au lendemain de la perte de l'indépendance, alors que la période précédente avait assuré un renouvellement quasi constant des générations d'historiens. Soixante-huit années séparèrent la publication des *Grandes Croniques* de Bouchart et la naissance de l'*Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré (153). N'allons pas trop vite en besogne pourtant. Le succès de l'œuvre de Bouchart (154) a pu décourager les amateurs de grandes œuvres, mais toute production historique mérite l'attention de l'historien, et force nous est de constater qu'ici manquent les bases même de jugement : l'historiographie du XVI^e siècle breton reste à faire et la première tâche serait d'en recenser systématiquement les réalisations. Pour avoir négligé cette nécessaire enquête préalable, Charrière n'en concluait-il pas son introduction au livre de Saint-André, jugé tout juste digne d'être publié en annexe à la chronique de Du Guesclin, en affirmant qu'elle était représentative de l'état intellectuel de la Bretagne, [laquelle], dans toute la durée de sa longue existence politique, et à une époque où elle avait produit tous les hommes d'action de ce siècle (le XIV^e) [...], prouvait par la stérilité ou l'insignifiance de ses productions littéraires, combien elle était en arrière de la civilisation des autres parties de la France. Ce caractère, du reste, a toujours été

(153) Première édition en 1582.

(154) Quatre fois rééditées après 1514, en 1518, 1531, 1532 et 1541.

celui de la Bretagne, et il faut venir jusqu'à nos jours, jusqu'au moment où elle semble enfin renoncer pour jamais à lutter contre l'esprit général de la France, pour la voir, convaincue de l'inutilité de sa résistance, appliquer ses fortes facultés à une nouvelle direction et sortir avec éclat de ce sommeil littéraire par les ouvrages de quelques-uns de nos plus illustres contemporains (155).

Puisse cette présentation de l'historiographie bretonne du bas Moyen Age démontrer l'erreur d'un temps où la *compillation* n'inspirait pas le respect qu'imposait le poète ou le conteur, et où la Bretagne incitait les intellectuels français qui la jugeaient à autant de méfiance que de scepticisme. Puisse-t-elle aussi susciter la poursuite d'une enquête dont chacun comprendra le caractère fondamental non seulement pour la connaissance du passé breton, mais aussi pour celle de l'historiographie en général (156).

ANNEXE

NOTICES INDIVIDUELLES DES HISTORIENS BRETONS DU BAS MOYEN AGE

Alain Bouchart (? — après 1514)

Sa biographie laisse une fausse impression de clarté. Elle suggère, plus qu'elle ne retrace, les grandes étapes d'une carrière, dont les détails précis nous échappent, à commencer par le temps de sa naissance et la date de sa mort. On perd sa trace après 1514, année de la première édition des *Grandes Croniques*; on sait qu'il était mort lors de la troisième en 1531.

Il appartenait à une famille de petite noblesse d'une presqu'île de Guérande encore bretonnante au ^{xv}^e siècle, et sans doute originaire du manoir de Kerbouchart en Batz. Ses ancêtres et ses parents: des marins, tel Nicolas, amiral de Bretagne sous Jean IV; des soldats, comme Jean, fils de l'amiral, et avec lui capitaine de Conq en 1381; des officiers de finances, tels Jean receveur ordinaire de Guérande en 1396-1397 et Alain, titulaire du même office en 1431-1433 (E. Port, *Annales de Bretagne*, 1925, en fait le père du chroniqueur, sans preuve); des membres de la haute administration, tel Jacques, considéré depuis le ^{xvii}^e siècle comme le frère de l'historien, et connu en tant que secrétaire ducal (1480), greffier du parlement de Bretagne (1482 et 1487), diplomate sous François II, et qu'il est possible d'identifier avec un Jacques Bouchart, bourgeois de Rennes et plusieurs fois député de la ville aux états (J.-P. LEGUAY, *La ville de Rennes au ^{xv}^e siècle*, Paris, 1968, p. 327-328). Jacques et Alain participèrent ensemble à la publication imprimée de la *Très Ancienne Coutume de Bretagne* en 1485.

Ces riches précédents familiaux facilitèrent la carrière d'Alain, et marquent fortement son œuvre, où l'amour du pays guérandais se lit à plus d'une page. Il est malaisé d'établir les étapes de cette carrière: après des études juridiques, il devint sans doute notaire à Guérande (1471). En 1484, secrétaire de François II, il fit partie des juristes de l'entourage ducal et figura à la fin du règne parmi les maîtres des requêtes de Bretagne. Attaché au maintien des droits et privilèges du duché, il ne s'en montra pas moins un fidèle serviteur... du pouvoir en place, rallié dès septembre

(155) CHARRIÈRE, *op. cit.*, p. LXXXIV.

(156) Pour les ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, un travail de recherche entrepris à la faculté des lettres de Brest par deux étudiants d'histoire, Pascal Le Berre et Dominique Philippe, dans le cadre du Centre de recherche bretonne et celtique, devrait se concrétiser, en juin 1981, par un important mémoire dont les conclusions permettront d'affiner ou d'infléchir celles de la présente étude.

1491 à Charles VIII qu'il servit comme conseiller et maître des requêtes. Il suivit le roi en France, s'installa à Paris où il demeura avec sa première épouse, Marie La Frémierre, puis avec Jeanne Le Resnier, sa seconde compagne (1496). « Conseiller du roi en son grand conseil » sous Charles VIII, il n'était plus, au temps de Louis XII, qu'avocat au parlement de Paris.

Éditions des « Grandes chroniques » :

Sur les éditions anciennes (cinq de 1514 à 1541), cf. A. DE LA BORDERIE, *Etude bibliographique sur les Chroniques de Bretagne d'Alain Bouchart (1514-1541)*, Rennes, 1889. Une nouvelle édition par H. Le Meignen, *Alain Bouchart, Les Grandes Croniques de Bretagne*, Nantes, 1886, contient les *Additions* aux chroniques faites depuis 1518, l'œuvre originale s'arrêtant en 1488 à la mort de François II.

Guillaume Gruel

Il n'y a pas grand-chose à ajouter à la biographie qu'en a faite Le Vavas seur dans son édition de la Chronique d'Arthur de Richemont. Gruel appartenait à une famille de petite noblesse originaire de Quedillac (Ille-et-Vilaine). Né au début du ^{xv}^e siècle, il entra vers 1425 au service du sieur de Montauban, protecteur traditionnel des Gruel, puis rallia le connétable de Richemont que Raoul Gruel, son frère aîné, suivait depuis quelques années déjà. Pendant trente ans, il participa aux campagnes militaires du connétable, résidant plus souvent en France, à Parthenay, propriété de son maître, ou à Paris, qu'à Rennes. L'accession d'Arthur III au trône de Bretagne lui assura la charge de capitaine de Dol (1457-1459), son frère Raoul obtenant la capitainerie de Solidor. Nous le perdons de vue ensuite; il paraît rédiger son œuvre vers 1462-1466 si l'on en croit son éditeur.

Manuscrits :

Bibl. mun. de Nantes, n° 966, 66 f°, parchemin. ^{xv}^e siècle.

Bibl. nat., Paris, fr. 5037, f° 43-119, début ^{xvi}^e siècle; fr. 5507, 61 f°, début ^{xvii}^e siècle; Duchesne 70, extraits de la chronique.

Éditions :

Première édition par Théodore Godefroy, *Histoire d'Artus III duc de Bretagne et connestable de France, contenant ses mémorables faits depuis l'an 1413 jusqu'à l'an 1457*, Paris, 1622. Edition plusieurs fois reproduite avec des altérations.

Deuxième édition par Achille Le Vavas seur, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne*, Paris, 1890. Edition la plus intéressante avec une importante introduction.

Guillaume de La Pérenne

Gentilhomme cornouaillais (Levot), il accompagna en Italie Sylvestre Budes et ses compagnons d'armes, qu'il a pu suivre auparavant dans leurs campagnes contre les Anglais en Gascogne, ou dans les expéditions de pillage qu'ils menèrent dans la vallée du Rhône et le comtat Venaissin. Passé en Italie avec les Bretons engagés par le pape Grégoire XI, soucieux d'écarter la menace qu'ils représentaient pour Avignon et de reconquérir les Etats pontificaux (mai 1376), La Pérenne y fut fait trois fois prisonnier. Rentré en France en 1378, il y composa ses *Gestes des Bretons en Italie sous le pape Grégoire XI*, long poème de 3000 vers où l'auteur prend pour fil conducteur de son récit les exploits de *Monsieur Selvestre*, mais qui ne se poursuit pas jusqu'à la mort de son héros (décapité en France en 1380). C'est un poème écrit de mémoire, héritier de la tradition épique et qui éclipse tout ce qui n'est pas à l'honneur de son personnage central. La Pérenne a composé aussi une *Description des obsèques de Bertran du Guesclin, conestable de France faites en l'abbaye de Saint-Denis en France*, pièce de 136 vers écrits en 1390 à Avignon où l'auteur se trouvait encore cette année, sans doute au service du pape français.

Manuscrit des « Gestes... » :

Bibl. mun. d'Angers, ms. 514.

Editions:

Dom MORICE, *Preuves...*, t. II, col. 134-172.

Dom MARTÈNE, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, p. 1457-1504.

Dans son article *Sylvestre Budes et les Bretons en Italie*, extrait de *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1898, Léon Mirot annonce une nouvelle édition de la chronique de La Pérenne, qui n'a sans doute jamais vu le jour.

Pierre Le Baud (? — 1505)

Auteur de la plus importante des chroniques médiévales de Bretagne, restée pourtant longtemps inédite (jusqu'en 1638), Pierre Le Baud demeure un personnage mal connu. Fils de Pierre Le Baud, sieur de Saint-Ouen dans le Maine et de Jeanne de Châteaugiron, bâtarde de Patry, sieur de Derval et de Rougé, il fit carrière dans l'Eglise. D'abord secrétaire de Jean de Châteaugiron-Derval pour lequel il écrivit une première version de sa chronique (1480), il gravita ensuite dans l'entourage ducal: on lui connaît les fonctions de prédicateur de Marguerite de Foix, femme de François II, puis de secrétaire de la duchesse Anne (1490). Devenue reine, Anne le retint comme conseiller et aumônier. Il continua à figurer aussi au nombre des protégés de la maison de Laval-Vitré.

Sans pouvoir retracer sa carrière ecclésiastique, nous savons qu'il était à la fin de sa vie chantre et chanoine de la collégiale de Saint-Tugdual de Laval, trésorier de la Madeleine de Vitré, aumônier de Guy XV de Laval et aumônier de la reine. La protection de cette dernière lui aurait valu d'être en 1505 évêque-élu de Rennes, mais il mourut cette même année avant la réception de ses provisions.

Sa sœur cadette, Perrine, épousa Jean d'Argentré, père de Pierre et grand-père de Bertrand, auteur de la première *Histoire de Bretagne*.

Manuscrits:

Bibl. nat., ms. fr. 8266, *Compilation des croniques et ystoires des Bretons*, 399 f°. Remarquables miniatures polychromes (1480).

British Library, Harleian, ms. 4371, *Le livre des cronicques des roys, ducs et princes de Bretagne armoricane autrement nommée la moindre Bretagne* (1505), 357 f°.

Editions:

Histoire de Bretagne avec les chroniques de Vitré et de Laval, par Pierre Le Baud, éditée par C. D'Hozier, Paris, 1638, 537 p. C'est le livre de 1505. L'édition comporte également à la suite *Les Chroniques de Vitré*, 88 p., le *Bréviaire des Bretons*, 1800 alexandrins, et la *Généalogie* de Disarvoez Penguern.

Croniques et ystoires des Bretons, édition critique du manuscrit de 1480, par C. de La Lande de Calan, 4 vol. parus, 1907, 1910, 1911, 1922. La publication, incomplète, s'arrête à l'année 1305, 117^e chap. du Livre III.

Guillaume de Saint-André

La personnalité de cet auteur reste sujette à caution. La tradition en fait un homme d'Eglise, pourvu avant 1389 de la charge de scolastique de Dol et suffisamment bien en cour pour avoir baptisé la deuxième fille de Jean IV et de Jeanne de Navarre, morte en bas âge. Mais les détails fournis par Saint-André sur lui-même dans sa chronique remettent en cause sa qualité ecclésiastique: il dédie son œuvre à son fils, insiste sur l'importance de la piété filiale et confie à son héritier son épouse qui *estoit jeune* au temps de leur mariage, *ores est vuelle et ancienne* (v. 4258 et sq.). Il se présente donc comme un homme marié, un laïc. L'existence d'un Saint-André scolastique de Dol autorise deux hypothèses dans ces conditions: ou bien coexistent deux homonymes (peut-être père et fils d'ailleurs), un laïc et un clerc, ou bien le chroniqueur est entré tardivement dans les ordres, après la rédaction de son œuvre et la mort de son épouse. La

première hypothèse rend problématique l'attribution à l'auteur de la chronique de « tous » les renseignements connus sur Guillaume de Saint-André, encore que les détails et le style du livre s'accordent pour présenter en lui :

- un petit noble, originaire de Saint-André au terroir de Guérande.
- un juriste de formation étudiant à Angers (1371), licencié *in utroque* (signalé en 1383 et 1385).
- un officier : notaire apostolique et impérial, il fait carrière auprès de Jean IV comme secrétaire (1384), chargé de plusieurs missions diplomatiques en Angleterre (1382) et en France (1384-1385), conseiller (1391-1398) et même receveur général des finances de Bretagne bretonnante (1390).

Manuscrits :

Bibl. nat., ms. fr. 5037, le seul complet.

Bibl. nat., ms. fr. 1659 et 10174, sans le *Jeu des échecs* moralisés.

Bibl. nat., ms. fr. 14978, le *Jeu des échecs*.

Edition :

E. CHARRIÈRE, Paris, 1839, à la suite de *la Chronique de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, vol. 2, p. 421-560, 4305 vers, le *Jeu des échecs*, moralisés ayant été exclu de la publication (1200 vers).

Jean de Saint-Paul (? — 1476)

Les grands traits de sa biographie ont été esquissés par La Borderie dans la publication de la chronique de Saint-Paul. L'historien en fait le descendant d'une famille noble originaire de Plusquellec dans l'évêché de Cornouaille, mais que nous trouvons plutôt dans la région de Dinan à la fin du Moyen Age (Arch. dép. de la Loire-Atlantique, B 1289, « minu » de Jean de Saint-Paul, 1476). Peut-être fils de Roland de Saint-Paul, devenu en 1431-1432 maître de l'artillerie de Bretagne, après une carrière bien remplie au service de Jean V, Jean de Saint-Paul apparut à la cour ducal en 1442 comme « enfant de chambre ». Mise à part une disgrâce temporaire sous Pierre II (1450-1457), il vécut dès lors dans l'intimité des ducs, auxquels il vouait un profond attachement, stimulé par les largesses dont son fils Jacques et lui-même furent comblés au temps de François 1^{er} et de François II. Titulaire d'une charge de chambellan depuis 1459, avec rente annuelle de 200 livres, il mourut vers le 30 juillet 1476.

Il a composé une *Chronique des ducs de Bretagne de la maison de Montfort* (vers 1474) précédée d'une *Chronique abrégée des rois et ducs de Bretagne* (vers 1470). Seuls des fragments de son œuvre sont conservés.

Manuscrit :

Bibl. de l'Arsenal, Paris, ms. 3912, f° 85-133. Copie du XVI^e siècle qui n'a retenu que 42 feuillets de la chronique de 1474 et 7 feuillets de celle de 1470.

Edition :

A. DE LA BORDERIE, *La Chronique de Bretagne de Jean de Saint-Paul*, Nantes, 1881.

L'Anonyme de la Chronique de Saint-Brieuc

Pour ce chroniqueur, deux identifications ont été proposées qui s'appuient sur les caractéristiques de son œuvre. Le *Cronicon Briocense* révèle :

— un fougueux patriote breton, chez qui l'amour du pays s'accompagnait d'un violent sentiment xénophobe à l'égard des Anglais (« Saxons ») et des Français. Fin connaisseur des légendes bretonnes, il parlait aussi breton.

— un ardent défenseur de l'Eglise dont il regrettait la scission au moment du Grand Schisme d'Occident. Ses sympathies allaient aux clémentistes, mais plus encore à l'Eglise

universelle. Bien au fait de l'organisation ecclésiastique européenne, partisan de la priorité du spirituel sur le temporel, il connaissait la théorie des Deux Glaives.

— un administrateur dont la compétence certaine s'exerçait en matière ecclésiastique, financière, diplomatique.

— un intellectuel, juriste, citant Aristote et les Pères.

— un familier de Jean IV.

Partant de ces bases, Pol de Berthou propose de l'identifier avec Guillaume de Vendel, clerc breton, maître ès arts, licencié en lois et bachelier en théologie, envoyé en 1407 à Jean V par le roi et l'université de Paris pour engager le duc à agir dans le sens de l'extinction du Schisme. Cette hypothèse peu vraisemblable (le ton de la chronique interdit de l'attribuer à un serviteur du roi) s'appuie sur le fait que G. de Vendel a communiqué au duc plusieurs documents reproduits *in extenso* dans le *Cronicon*. Mais dans la mesure où ces pièces transmises par le roi ont été versées au Trésor des chartes de Bretagne, l'information fournie par P. de Berthou donne un argument de plus à ceux qui tendent à attribuer le *Cronicon* à Maître Hervé Le Grant, trésorier et garde des chartes de Bretagne (1395-1416, ce sont les dates du *Cronicon*). Originaire de Cornouaille, Le Grant étudia le droit à Angers en 1378, avant d'entrer au service de Jean IV. Notaire et ayant sans doute conservé le statut privilégié de « clerc », il devint secrétaire ducal, puis conseiller en 1407. Il avait épousé (la qualité de « clerc » le permettait) Guillemette Mauléon, fille de Jacquet, proche parente de Jean Mauléon l'un des plus proches collaborateurs financiers de Jean V (cf. B. POCQUET, *La dernière phase de la vie de Du Guesclin, l'affaire de Bretagne*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1967, p. 142-189).

Manuscrits:

Bibl. nat., lat. 6003 et 9888.

Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 F 1003.

Editions:

Dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 833-892.

Dom MORICE, *Preuves*, t. I, col. 7 à 102.

qui en publient des éditions partielles et erronées.

G. LE DUC et C. STERCKX, *Cronicon Briocense, Chronique de Saint-Brieuc*, Rennes-Paris, 1972. Texte et traduction. Seul le tome I en est paru, qui s'arrête au chap. 108.

Cf. aussi l'« Analyse sommaire » que Pol de Berthou a donnée de la *Chronique* dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. XIX, 1901, p. 3 à 110.

l'ancien régime en Cornouaille

ALAIN LE GRAND

Paysans cornouaillais (XVI^e-XX^e siècle) Robart-Huella en Guengat : quatre siècles au moins de continuité familiale

C'est l'histoire d'une ferme que nous présentons. Elle se nomme Robrat. Après bien des hésitations, déjà au XVIII^e siècle, puis au XIX^e, elle est devenue Robart. Nous utiliserons son ancienne appellation.

Pour la découvrir, on emprunte, à la sortie de Quimper, la vieille route de Guengat. Le terme *huella* (*uhella*) nous donne sa situation : sur sa colline, dans ce qui se voulait peut-être jadis une enceinte protégée, dont l'ouverture est une grande porte cochère cintrée, au pied-droit usé par le frottement du joug des bœufs (1) qui sortaient et rentraient pour les charrois et les labours, Robrat évoque quelque résidence seigneuriale du passé. La disposition des lieux, la façade de la maison d'habitation, elle-même tournée vers l'intérieur, chantier rural (2), laisse à penser que son premier occupant, paysan aisé, cherchait à se garantir de l'insécurité des campagnes. La maison « manale » de ce « laboureur de terre », bâtie en 1656 en belles pierres de taille, comporte une entrée ornée d'une double accolade finement creusée et une élégante fenêtre à meneau. Cette habitation, plus grande jadis, que l'on appelle d'ailleurs « *an ti bras* », était couverte de « gleds » (paille) jusqu'au XIX^e siècle.

Le paysan qui vit à Robrat au XVI^e siècle n'est pas propriétaire de sa ferme; du moins pas entièrement. On n'arrive pas à établir avec précision quel contrat le lie en 1579 à un bourgeois quimpérois, qualifié de « noble homme » et qui se nomme Pierre Louet, sieur du Launay. La terre, le fonds, appartient pour le moins à celui-ci, et le tenancier est peut-être domanier, payant au « seigneur foncier » une rente convenancièrè. Pour lors, les édifices et superficies, autrement dit la maison, les crèches et autres dépendances, lui appartiendraient en vertu d'un « usement » local : le domaine congéable (3).

(1) Tradition orale.

(2) S'y joignait aussi une question d'orientation.

(3) Voir notes bibliographiques en annexe.



Fig. 1. — Guengat, *ferme de Robrat (ou Robart) Huella*.
Vue extérieure.

Quatre siècles d'archives, quatre cents pièces, papiers, parchemins : baux, inventaires et contrats oubliés dans un coin de grenier, témoignent d'une longue continuité familiale dans les lieux.

Une famille de domaniers aisés : les Cozmao

En 1574, le « laboureur de terre » est déjà un Cozmao, Guillaume, qui encore succède à son père, prénommé Jan, soumis, du point de vue des charges seigneuriales, aux Du Brieux, dont le manoir du même nom est sis en la paroisse de Kerfeunteun.

Puis, on rencontre un Guillaume en 1633 à Robrat, marié, semble-t-il, à Marie Cariou, et de nouveau un Jan qui a épousé Marguerite Quéré. Le fonds de Robrat appartient alors à Jan Boutoulic ou plutôt Boutouillic, sieur de

Kergueno, autre Quimpérois, mari de damoiselle Marie du Stangier. En effet, il appelle Jan Cozmao « mon homme domanier », et l'on ne sait pas non plus quel marché ils font en 1650 lorsque Jan Cozmao, astreint au paiement d'une rente en nature et en argent — deux combles (4) d'avoine et autant de froment (précieuse céréale à l'époque !), deux chapons et quatre livres, quinze sols —, verse en outre entre les mains de Boutouillic la somme de six cent cinquante livres pour une acquisition.

Dans les actes, Jan Cozmao, ou parfois Le Cozmao, s'appelle aussi bien Le Couan, Le Conaon, Le Couzaouin. A une époque où l'on s'en tient à l'orthographe phonétique des patronymes, on pourrait y voir l'effet d'une prononciation avec un fort accent. D'ailleurs, comme à la plupart des paysans, ses contemporains, il faut lui lire les textes en les traduisant en « vulgaire langage breton » (5). On finit par écrire Le Chouan et quelqu'un, excédé probablement, rectifie de sa plus belle plume par Le Cozmao.

Personnalité dans sa paroisse, en tant que fabricant, Jan semble doué d'un certain esprit d'entreprise, de même son voisin, Ollivier Le Tallec. Nous sommes en 1641. Dans la région on cultive le seigle, le sarrasin et l'avoine, et on pratique aussi l'élevage des bovins. Jan Cozmao prend, en vertu d'une convention à « mi-croît », des vaches maigres et des jeunes bœufs. Une fois engraisées, il ne pourra pas bien sûr vendre ces bêtes sans s'entendre avec son voisin puisque le bénéfice doit être partagé. Au reste, ne sont-elles pas faciles à reconnaître ? Ainsi les vaches ont le poil noir et l'une d'entre elles a le bout de la queue blanc !

Mais Jan a des ennuis qui lui viennent du côté des Gouaiten, héritiers de sa défunte sœur Janne, établis à Kerben en Kerfeunteun. Enfin, « fatigués d'un long procès » — on y est pourtant habitué à l'époque — tous s'arrangent à l'amiable et s'engagent à respecter l'accord intervenu sous peine « d'arrest et hostage de leurs personnes en prison, fermés pour dette comme pour deniers royaux ».

En 1643, Jan Cozmao achète à Le Tallec, son voisin, les édifices et droits réparatoires du covenant de Robrat-Izella (le Robrat d'en-bas), dont le « seigneur foncier », comme on disait, est encore un bourgeois quimpérois : Robert Doucin. La terre de Robrat-Huella appartiendra aussi à ce dernier puisqu'il recevra en 1652, « pour deux années écoulées, six pippes de seigle » de Cozmao. Pour ce qui concerne Robrat-Izella, le prix fait — six cent cinquante livres — M^e Doucin estime qu'il a son mot à dire et l'on se retrouvera devant les hommes de loi. Mais il ne sera plus question de cette acquisition, du moins elle n'apparaîtra plus dans les actes (6).

(4) On n'a aucune précision sur les mesures de capacité dont il s'agit : comble (ou rase), de même pour la pipe (*infra*).

(5) La population des villes seulement s'exprimait, sauf exception, en « vulgaire langage français ».

(6) Par contre, les Cozmao acquièrent le « covenant » voisin de Poul-ar-Feunteun. L'acte manque dans les papiers de Robrat.

Il convient de présenter ce Robert Doucin, maître armurier dans le faubourg de la Terre-au-Duc, dont l'épouse met au monde quinze enfants, baptisés dans la paroisse Saint-Mathieu entre 1631 et 1658. Armuriers et graveurs, les Doucin de cette famille feront aussi un retour à la terre et nous fourniront l'épilogue, au XVIII^e siècle, d'un descendant du « seigneur foncier » de Robrat-Huella épousant la fille d'un domanier, issue des Cozmao.

Jan Cozmao, surnommé, a au moins deux fils dont l'un, pour suivre la tradition, s'appelle Guillaume, l'autre Jacques, et une fille, Constance. Guillaume, l'aîné, épouse Catherine Le Gars. Il prend la tête de l'exploitation de Robrat-Huella en 1651, après avoir enterré son père en observant toutes les convenances. Une curiosité pleine d'intérêt à l'égard de cette famille nous porte à jeter un regard sur le « mémoire des frais funéraires faits et déboursés » lors des obsèques de l'ancien maître de Robrat. Au reste, l'abbé Hascoët a tout comptabilisé :

« En pain et en viande : 50 sols

En vin le jour de l'enterrement : (?)

Au Curé Le Scanff et à son vicaire pour les assistances : 30 sols

Aux cloches, grandes et petites : 15 sols

Aux Messires les prêtres pour les services durant la huitaine : (?)

Aux sonneurs de cloches : 30 sols

Au fabricant pour foulage et allumage (des cierges) durant la huitaine : 30 sols ».

*

*

*

Guillaume dirige donc la ferme. Sept années se passent. Robrat appartient toujours à Marguerite Quéré, mère de l'exploitant. En 1658, la rente que son fils lui verse consiste en la somme de neuf livres et, en nature, à une « demi-pippe de seigle, deux combles de blé noir et six aulnes de toile » de chanvre (7).

Auparavant, en 1652, Constance, sœur de Guillaume, a contracté une union avec Soz Sez nec. Il a bien fallu que la mère lui remette sa dot : trois cents livres « en louys et demi-louys d'argent », en y ajoutant la tasse ou coupe d'argent, d'une valeur de trente-six livres, cadeau traditionnel à la mariée, un peu de vaisselle d'étain, l'« argenterie » de ce temps-là : un plat, deux assiettes, deux cuillères, un beurrier, plus un pot de quart, un coffre de chêne (l'armoire de l'époque), et elle emmena deux vaches.

La ferme de Robrat étant soumise aux charges de la seigneurie de Guengat, un aveu fourni à la dame douairière du Cludon donne lieu, en 1673, à un arpentage des terres de ce village « profité » par Guillaume Cozmao.

(7) L'aune variait localement. Ainsi l'aune de Bretagne : 0,73 à 0,84 m selon *Le Guide de l'Arpenteur*, Nantes, 1833.

La maison « manale » occupée par ledit laboureur est citée comme appartenant aux héritiers de Robert Doucin. L'exploitant n'est-il pour lors que simple fermier ? De toute manière, on retrouvera par la suite les éléments du « covenant ». Stabilité de la terre travaillée par des hommes de même souche, Robrat-Huella, mesurée en journaux et en cordes (8), conservera trois siècles plus tard approximativement la même superficie : vingt hectares.

Guillaume Cozmao et Catherine Le Gars ont deux garçons : François et Nicolas, trois filles : Catherine, Marie et Constance, celle-ci filleule du recteur de Guengat : « Noble et discret Missire » Jacques de l'Honoré. La première, elle quitte le clan familial pour suivre son mari, Jan Sannier, à Rinquellie, dans la même paroisse. Puis Catherine épouse Richard Le Timen. Les parents Cozmao s'engagent, à leur tour, à donner à leur fille une tasse d'argent, de la vaisselle d'étain, un « bassin d'airain », une armoire, une « garniture de lit » et deux vaches. Le tout livré chez les nouveaux mariés le lendemain des noces. Catherine recevra par la suite six cents livres tournois.

Le futur est considéré comme apportant, pour le moment, ses bras en capital. Ses espérances sont lointaines. Toutefois, en attendant, ses parents promettent de prendre chez eux le jeune ménage, de le nourrir et lui donner une vache qui s'ajoutera aux deux autres apportées par la demoiselle Cozmao.

Le 18 mai 1683, nous voyons l'abbé Louis Le Doaré au chevet de Guillaume Cozmao. On ne nous dit pas quelle est sa maladie, mais lui, il sait qu'il mourra bientôt et tient à marquer son départ de ce monde par des générosités envers les saints dont il a sollicité l'intercession tout au long de sa vie, ainsi qu'aux lieux de ses pèlerinages. Il donne :

A sa paroisse d'abord, comme il se doit : « Une grande juppe verte » (9) et promet :

- « A Sainte-Brigitte, un haut-de-chausses violet
- Notre-Dame du Juch : quinze sols
- Saint-Even (10) : dix sols
- Saint-Pierre en Plogonnec (11) : dix sols
- Saint-Trégonec (12) : dix sols
- Saint-Eloy (13) : dix sols
- La chapelle Seznec (14) : dix sols
- L'église paroissiale de Plogonnec : quinze sols

(8) Correspond à 48,6 ares — 80 cordes par journal.

(9) Chupenn.

(10) Honoré à Ploéven, Quéménéven...

(11) Chapelle dans cette paroisse.

(12) Prononciation altérée de saint Thégonnec, honoré à Plogonnec.

(13) Il s'agit de Saint-Thélau, chapelle à Plogonnec.

(14) Dans la même paroisse.

- Notre-Dame du Kergoat (15): quinze sols
- Notre-Dame de Lorette (16): quinze sols
- Sainte-Anne de Fouesnant: quinze sols
- Saint-Guennal (17): dix sols
- Plonéis, au Rosaire et Saint-Maurice, à moiytié: une camisole rouge.
- Notre-Dame du Pénity (18): dix sols».

Un geste de charité:

« Aux pauvres de Guengat: trente sols ».

Et enfin, Guillaume « veut qu'après son décès l'on fasse dire une messe des cinq plaies à la paroisse » (19).

L'abbé Le Doaré nous assure que le testateur a « l'esprit sain et très bonne connaissance ». On le croit volontiers, sans avoir besoin du témoignage de Henry Mao et de Jean Sez nec le jeune, présents. En effet, Guillaume Cozmao, qui a promis jusqu'à son haut-de-chausses, ne peut pousser plus loin l'abnégation. Il tient à ce que soit mentionné: « A déclaré que Guillaume Le Bidon, de Poularfeunteun, luy doit une jument qu'il a achetée à Pencran (20) des biens des mineurs (?), pour le prix de quatorze livres dix sols ». Avec ledit haut-de-chausses de couleur violet, sa « chupenn » — sa veste — de couleur verte (ou bleue — l'abbé Le Doaré a hésité et il y a une rature), sa camisole rouge, nous pouvons imaginer Guillaume en habit du dimanche, cet accoutrement se complétant bien sûr par des bas de coton ou de chanvre, des souliers, un chapeau. Dans la semaine, il est vêtu de toile de fabrication ménagère, c'est-à-dire de chanvre, avec des « ganaches » ou guêtres aussi de toile, et chaussé de sabots.

Le maître de Robrat s'en va quelques semaines après avoir dicté ses dernières volontés. Le 13 juillet 1683, Catherine Le Gars paie au recteur de Guengat la somme de six livres représentant les frais d'enterrement de Guillaume, son mari.

*

*

*

Il y a de pénibles partages qui doivent se faire, des intérêts défendus âprement. Catherine Cozmao, l'une des filles du défunt, vit à Robrat. Elle a perdu en 1682 son premier mari, Richard Le Timen, et elle a convolé en

(15) Eglise à Quéménéven.

(16) Chapelle à Plogonnec.

(17) Chapelle à Penhars.

(18) A Locronan ou Brieç.

(19) Il y avait une dévotion des cinq plaies du Christ.

(20) Autre ferme à Guengat.

secondes noces avec Guillaume Hénaff. On exige qu'elle reconnaisse officiellement que les « frais funéraires » de Richard Le Timen, malgré une quittance donnée à son nom, ont été payés en fait par son défunt père, Guillaume Cozmao, laquelle somme viendra sans aucun doute en déduction de « ses héritages ».

Catherine disparaît, elle aussi, en 1689. Suit de nouveau un partage des « droits réparatoires » du convenant de Robrat et de celui de Poularfeunteun, cette ferme toute proche tenue aussi à domaine congéable par les Cozmao. Le seigneur foncier est ici, pour ne pas changer, un bourgeois : le sieur Marc Guesdon.

Il y a encore Marie qui, très jeune, a épousé Vincent Coatmeur, « valet à bras » chez son tuteur, Yves Prigent. Elle a eu ses six cents livres de dot, tasse d'argent, coffre, vaches... Hélas, cette union sera de courte durée. Malade chez ses parents en juin 1689, elle meurt au printemps suivant, le 25 avril 1690, jour de la fête de « Monsieur Saint Marc ».

Sa mère, Catherine Le Gars, veuve Cozmao, est, à ce qu'il semble, une femme de tête. Il ne s'établira jamais autant de papiers que sous son règne. Marie décédée, il lui faut encore additionner des chiffres, toujours en prévision des fameux « héritages ». Le « soulagement » de la malade a coûté quarante-cinq livres. Elle a été alitée pendant près d'un an, « les membres perclus et sans pouvoir se conduire en aucune manière à moins d'avoir quelqu'un pour la porter et reporter ». Ainsi, Catherine Le Gars a « esté obligée » de faire des « dépenses et avances pour fournir à sa dite fille, pendant ladite maladie mortelle, tant en pain blanc, viandes fraîches, ... vin d'Espagne et autres vins et toutes autres choses qu'elle souhaitait, et tenir une servante continuellement à entretenir, conduire et blanchir et lui tenir et fournir des lingeries blanches sur son lit... ».

En 1685, la veuve Cozmao doit, en vertu du droit de rachat qui lui donne, moyennant une rente, l'investiture en tant que successeur de son mari, déclarer les maisons, terres et héritages qu'elle tient à Robrat-Huella, à « devoir de foy, hommage et lods et ventes », sous messire Jacques Claude Kergorlay, seigneur de Cludon, comte de Guengat et de Leshascoët, baron de Pestivien, de Rimaison et autres lieux.

Vingt années s'écoulent. En 1707, c'est le tour de François Cozmao, marié à Urbanne Le Bellec, et qui, depuis plusieurs années, conduit la ferme de Robrat, de fournir un aveu à la seigneurie de Guengat. Il agit également « pour Nicolas et Constance, ses frère et sœur, et pour Guillaume Le Hénaff, père et garde naturel des enfants nés de son mariage avec défunte Catherine Cozmao ».

Ainsi, le partage qui a eu lieu en 1689 n'est pas effectif ? La propriété de Robrat est-elle toujours indivise ? La somme de neuf cents livres que François devait verser à Nicolas en 1701, lors de son mariage avec Marguerite Le Queffélec, se trouve-t-elle toujours investie dans ladite exploitation ? Quoi qu'il en soit, la mère, Catherine Le Gars, veuve Cozmao, toujours en vie, octogénaire sans doute, garde des intérêts dans la ferme, sans que l'on puisse

en déterminer l'importance. Une méchante affaire l'oppose, de toute manière, à Vincent Coatmeur, veuf de Marie, celui-ci soutenu par son « tuteur » — ou son ancien tuteur — qui fait pour lors office de témoin. Coatmeur reproche à sa belle-mère de garder par devers elle, « de mauvaise foi », une somme de quatre-vingt-seize livres lui appartenant. Toutefois, si elle est assez « hardie » pour soutenir devant la justice que c'est faux, on ne pense pas qu'elle ait « la confiance de le jurer ». Aussi, les défenseurs de Vincent « luy déferent le fait à serment sur les Saints Evangiles, qu'elle sera condamnée d'exécuter dans l'église, devant le crucifix, en présence de celui de ces Messieurs du siège commis à cet effet ». On ignore le résultat de cette épreuve de vérité.

Le 29 avril 1710, il nous est permis de pénétrer dans la maison de Robrat-Huella, après le décès de François Cozmao. On fait à la ferme un inventaire avec apposition, sur certains meubles, des scellés consistant en une bande de papier « armorié aux armes du Roy ».

Voici la chambre où mourut ledit laboureur, dans ce robuste lit clos de chêne. La literie indique encore une certaine aisance : une couverture de couleur bleue, deux draps que l'on appelle « linceuls », un traversin et une couette de balle (d'avoine). Dans la même pièce se trouvent un autre lit clos avec son « accoutrement », mais un seul drap, un grand caisson muni d'un couvercle, dit « grenier » — d'ailleurs il peut contenir quatre boisseaux de grains — et un autre encore. Tout à côté est un coffre façonné, de facture plus ou moins élégante, meuble que la mode a déjà remplacé par l'armoire.

Puis nous entrons dans le « galetas », nom que lui donnent ceux qui font le dénombrement des meubles et effets, ustensiles et matériels divers. Ce local est en fait la cuisine puisque, dans l'âtre, un « méchant » pot de fer pend au bout de la crémaillère. Les inventaires commencent généralement par là. Un fusil est accroché quelque part, sans doute au manteau de la cheminée, à portée de la main du paysan : il y a parfois des lousps dans la région. On voit dans la même pièce l'habituelle table « coulante » dont le coffret sert de garde-manger. On oublie les bancs ou « escabeaux ». Par contre, un panier est là contenant les ustensiles de cuisine. On a tort de ne pas les compter dans l'inventaire sous le prétexte qu'ils sont sans valeur : quelques écuelles de bois probablement, aucune assiette. Quant à la vaisselle d'étain, la coupe ou tasse d'argent du cadeau de noce, elles ne se retrouvent nulle part sans doute parce qu'ici aussi ce genre d'objet se transmet de la main à la main aux héritiers. En fait, c'est la vie communautaire : on mange volontiers dans les chaudrons ou les grands bassins d'« airain ». Ceux-là sont dénombrés. On y met la réserve d'eau et aussi le lait. Au reste, on évalue leur contenance en « barattées ». Le couteau de table de dimensions respectables, servant à couper le pain, ne manque pas d'être compté. Une poêle à crêpes, deux bouteilles de « gros verre » complètent ces ustensiles. La cuisine sert aussi de chambre puisque l'on y trouve deux lits clos et une armoire à deux battants.

Cette pièce communique avec une autre chambre meublée d'un grand lit clos et de deux coffres, dont l'un est « façonné à l'antique ». L'autre, plus petit, renferme les « hardes des enfants ».

Une certaine anarchie réside dans l'utilisation des locaux. On trouve des « greniers » dans la chambre, là des lits clos dans la cuisine. A proximité sont entreposées une barrique pleine de sel et une autre dans laquelle plonge « une moitié de cochon salé » !

Jetons un coup d'œil sur le chantier rural : l'outillage consiste en quelques fourches et crocs, cinq faucilles « à scier » le blé ; une charrue avec son soc existe sûrement quelque part. Une charrette à roues ferrées est garée sur l'aire et, tout à côté, une autre à roues non ferrées.

Par ailleurs, deux « crèches » abritent, l'une sept vaches et huit taurillons « sous différents poils » et, cohabitant plus ou moins avec ces bovins, un « grand cochon » ; l'autre, deux vaches « sous poil noir » avec chacune leur veau. Dans l'écurie, on trouve une jument « sous poil noir » et son poulain.

François Cozmao laisse en outre, ou plutôt « délaisse » comme on dit à l'époque, bien que son départ soit involontaire, une garde-robe assez misérable par rapport à celles que nous verrons par la suite : six camisoles, sortes de vestes sans doute, de couleur bleue — les unes de « demi-baguette », les autres de « demi-ratine » — une « paire de culottes » de droguet, une culotte de toile, sept chemises, « vieilles et rompues », de toile d'étaupe et de chanvre, deux paires de bas, une vieille paire de souliers.



Urbanne Le Bellec a eu plusieurs enfants de son défunt mari : Yves Cozmao, marié en 1721 à Louise Le Guillou et associé à sa mère pour l'exploitation de la ferme de Robrat, dont il reçoit la moitié des profits ; Nicolas qui mourra sans hoirs ; François, que l'on appelle aussi Marin, à ce qu'il semble — un prénom assez porté dans la région — et qui est établi à Kerguerbé ; Marie, femme de Guion Biger, de Pluguffan ; Marguerite et Elisabeth, celle-ci décédée probablement en bas âge.

Le partage des « héritages et succession » des époux Cozmao se fait en 1729, au décès d'Urbanne Le Bellec, à l'âge d'environ soixante-dix ans.

En définitive, Marguerite reste à Robrat. Elle a épousé en 1734 René Ligen. Celui-ci assure en 1741, avec quelque importance, les fonctions de procureur fiscal. On le voit remettre entre les mains de Pierre Moullin, conseiller du roi, receveur des deniers royaux, la somme de soixante-douze livres, quatre sols, dix deniers, qu'il a collectée pour le dernier terme des fouages, à raison de quatre livres, dix sols, dix deniers par feu (disons : par foyer). René Ligen disparaît prématurément en 1744. Un rapide inventaire de sa garde-robe peut nous fournir un autre élément de ce qu'a été son standing. On dénombre : dix-huit chemises, « tant bonnes que mauvaises » ; treize pourpoints avec ou sans manches, de couleur bleue, rouge, violette ; quatre culottes de toile et une d'étoffe brune ; deux paires de guêtres ; deux chapeaux. C'est confortable.

Des alliances avantageuses: les Doucin et les Le Hénaff

René Ligen laisse deux enfants: un fils, François, une fille Marie. Par le mariage de celle-ci, un Doucin, François (21), va entrer dans la famille Cozmao. Un siècle s'est écoulé depuis que nous avons fait la connaissance de ces Doucin. Ils ont déjà plus anciennement contracté des alliances dans la paroisse. Paysans aisés, ils s'enorgueillissent sans doute du titre d'« honorable homme » que l'on donne officiellement à chacun d'entre eux.

Pour le moment, Marguerite Cozmao continue à régner sur Robrat. En 1765, « informée du pieux dessein » qu'a son fils François — lequel a reçu l'acolytat — « d'entrer dans les Saints Ordres... moyennant la grâce de Dieu et l'agrément de Mgr l'Evêque de Quimper, comte de Cornouaille », elle lui assure une rente viagère de soixante livres par an, la vie durant, ou tout au moins jusqu'à ce qu'il soit titulaire d'un bénéfice ecclésiastique suffisant. Ladite rente (22), assise sur le fonds de Robrat, lui tiendra lieu d'héritage.

Quand François Doucin s'installe à Robrat après son mariage avec Marie Ligen, sa belle-mère, Marguerite Cozmao, garde des intérêts dans la ferme. Elle reçoit de ses enfants une rente de six cents livres. De l'union de François Doucin et Marie Ligen naissent deux fils: Jean et François (23). Veuf en 1772, François Doucin père, fabrique de l'église paroissiale (24), épouse Marie Quélen, qui lui donne une fille: Marie. On s'attend à trouver des enfants nombreux dans ces familles paysannes des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Mais ils sont deux, trois, quatre et jusqu'à cinq. Il est vrai qu'il s'agit de ceux qui ont atteint l'âge adulte et que plusieurs sont décédés probablement en bas âge (25).

Marguerite Cozmao, associée à son gendre, vit encore en 1778. Présente à la passation de tous les actes notariés, son accord est indispensable à l'établissement du contrat de mariage de son petit-fils, prénommé François comme son père.

*

*

*

François Doucin convole avec une riche héritière, Marie-Magdelaine Le Hénaff, dont les parents tiennent la ferme de Kerdaridec en Penhars. On n'entre pas les mains vides chez les Doucin-Cozmao. Mais les actes qualifient les Hénaff « d'honorables gens », et ici c'est l'aisance, voire la richesse, que l'on prend en considération. Au reste, devant M^e Gaillard, notaire royal de la sénéchaussée et siège présidial de Quimper, ils ont « compté pour la dot (de la

(21) Fils de Jean, du lieu de Kerlivian.

(22) En fait, titre clérical requis nécessairement pour acquérir le sous-diaconat.

(23) Jean épouse une Le Cœur et s'établira à Kerven en Pluguffan.

(24) En 1760.

(25) La mortalité infantile était forte.

demoiselle) en écus de six et de trois livres, la somme de deux mille quatre cents livres au dit Doucin père, que celui-ci a prise et emportée». Il va sans dire que ladite dot sera remboursée «à leur estoc» en cas de décès sans hoirs et, en garantie, François Doucin père «déclare affecter et hypothéquer tous ses biens». En outre, les Hénaff donneront à leur fille, avant les noces, pour entrer dans la communauté, des meubles, une armoire à double battant, un bassin d'airain, de la literie, un coffre et, en plus, une vache et son veau. Le tout représente la somme de trois cents livres, avec le complément en argent de soixante-sept livres.

De son côté, François Doucin père et sa belle-mère, Marguerite Cozmao, s'engagent à loger les jeunes époux et à leur donner, «pour récompense de leurs travaux», le tiers des «profits» du ménage (meubles, outillage, cheptel) et le tiers des «produits» de Robrat-Huella et de Poularfeunteun, pendant les trois premières années qui suivront leur mariage, étant entendu qu'ils en recevront ensuite la moitié. En effet, outre Robrat, les consorts Doucin-Cozmao sont toujours propriétaires, à titre de domaine congéable, des édifices et droits réparatoires de la ferme voisine de Poularfeunteun. La terre (26) appartient maintenant à écuyer Jean-Baptiste Goueznou, seigneur de Keraval, Kerdour et autres lieux, qui demeure en son hôtel à Quimper, paroisse Saint-Mathieu. Le bail, renouvelé pour neuf ans à partir de la Saint-Michel 1768, stipulait que Marguerite Cozmao et son gendre paieraient au seigneur foncier une rente de cinquante-trois livres, plus, selon l'usage et en une seule fois, une commission de trois cents livres. Ils auraient aussi à acquitter les droits de champart (27) en cas d'écobuage (remise en culture des jachères).

François Doucin et son épouse Marie-Magdelaine Le Hénaff acquièrent en 1783 le fonds de Poularfeunteun, passé, par héritage probablement, à François Guesdon, sieur de Kermoisan, moyennant douze cents livres et le paiement d'une rente censive et perpétuelle de soixante livres par an. Les bannies, qui sont faites deux dimanches consécutifs par le ministère d'un sergent de la juridiction du Quéménét, ne suscitent aucune opposition et les intéressés sont «appropriés». Les époux Doucin bailleront plus tard, à leur tour, ladite ferme à domaine congéable, et les preneurs ne manqueront pas.

En 1786, François Doucin rend «aveu», en son nom, ceux de son frère Jean et de sa sœur Marie (28), pour les terres et héritages roturiers qu'il possède «à titre de simple obéissance, lods et vente, rachat et autres droits et devoirs seigneuriaux et féodaux», sous haut et puissant seigneur Messire Claude, Yves, Joseph, François Quemper, chevalier, comte de Lanascot et Guengat, vicomte de Leshascoët, Le Quéménét, etc.

A la suite d'un partage amiable, Robrat-Huella devient en 1791 la propriété de François Doucin, contre versement à son frère et sa sœur d'une

(26) La traduction des «cordes» en mesure nouvelle donne la superficie de 22 hectares.

(27) Impôt seigneurial sur les récoltes.

(28) Née du second mariage de François Doucin (veuf de Marie Ligen) avec Marie Quélen.

somme de deux mille sept cents livres, dont la moitié est payable immédiatement.

Cette même année, son épouse, Marie-Magdelaine Le Hénaff, hérite de parents qui demeuraient à Kerdaridec en Penhars. On est surpris par le nombre de vêtements ayant appartenu à l'aïeule et inventoriés sous la rubrique habituelle : « Les hardes de la défunte ». Elles consistent en vingt-six chemises, dont dix neuves ; six gilets, dont trois de couleur bleue ; douze camisoles, blanches, bleues, rouges, une « piquée », une autre de coton ; sept cotillons, de berlinge, d'étamine, rouge, brun ; deux jupes ; dix-neuf tabliers noirs, de pilou ; quarante petites coiffes et douze grandes ; deux mouchoirs, mais une seule paire de bas.

Le grand-père René Droval, laisse, lui aussi, quelques « hardes », dont sept pourpoints et quatre paires de bas. C'est peut-être dans l'un de ceux-ci que l'on découvre dix-huit cents livres en argent « effectif ».

*
* *
*

François Doucin n'est plus. A chacun son tour. La vie continue à Robrat-Huella où l'on procède en l'an V de la République au dénombrement et évaluation des « meubles, effets, grains, bleds, bestiaux », que le défunt possédait en communauté avec Marie-Magdelaine Le Hénaff.

Tout comme s'ils avaient la valeur extrinsèque d'un symbole, les ustensiles du foyer prennent souvent la première place dans les inventaires : la crémaillère, le trépied, qu'un commis « puriste » a l'esprit d'appeler « un trois pieds » ; la marmite fait son apparition à la ferme, d'invention récente, du moins on peut le penser, car auparavant, on ne parlait que du pot de fer dans l'âtre et de bassins d'airain.

Le vaisselier n'est pas tout à fait nouveau venu. On l'a vu dans les années 1780, complément d'un buffet. Il y a aussi une vingtaine d'années que l'on rencontre dans les inventaires les « écuellen de terre de Locmaria », fabriquées à Quimper. Mais en l'an V, la vaisselle de bois est toujours en usage. On mange dans ces écuellen à l'aide de cuillères de même confection. Il n'y a généralement ni plats, ni assiettes chez les paysans, à l'exception de quelques pièces en étain qui, au lieu de servir, constituent plutôt le fonds modeste du musée ou du trésor familial.

Quant à l'unique chaise de la maison, près du foyer, à qui est-elle réservée ? A l'ancien ? au maître ? Mais les sièges restent les « escabeaux » : les bancs de bois.

Pour ce qui concerne la lingerie de maison, les draps à vanner (au nombre de quatre) sont rangés après les moissons avec la pile de draps de lit (au nombre de neuf) et les draps mortuaires (au nombre de quatre) destinés à la dernière parade. On est prévoyant ! *Homo memento mori*, pourra-t-on lire en d'autres lieux sur le devant d'un lit clos. Le notaire, ou son clerc, abandonnent l'antique appellation de « linceuls » qui désignait tous les draps dans les

actes plus anciens. On est étonné aussi du nombre de nappes — il y en a neuf — et un certain luxe s'est introduit à Robrat avec la possession d'une demi-douzaine de serviettes. Auparavant, on s'essuyait probablement avec quelque « pillou », considéré comme sans valeur.

Quelque part sur le chantier rural, on trouve toujours les « duilles » de chanvre broyé, les paquets de filasse, les écheveaux de fil blanchi et d'étope, le chanvre peigné, qui témoignent d'une « fabrication maison » active.

Les « civières roulantes » ou brouettes ont tendance à se multiplier et, dans un coin de grange, on voit un « petit pressoir à cidre » qui n'existait pas précédemment dans l'inventaire.

A partir du 23 pluviôse an VIII (12 février 1800), en vertu d'un contrat passé par devant un homme de loi, la veuve de François Doucin partage les profits du « ménage » avec sa fille Marguerite et le mari de celle-ci, Vincent Le Floc'h, installé à Robrat.

L'année suivante, on signifie son « congément » à René Le Tymen et femme, domaniers à Poularfeunteun, autre propriété des Doucin, moyennant la somme de quatre mille deux cent vingt-trois livres, représentant les « édifices et droits réparatoires ».

Mais René Jean Doucin, fils de Marie-Magdelaine Le Hénaff, est appelé à prendre sa succession à la tête de l'exploitation. Le partage a lieu en 1812. Marguerite recevra deux mille cinq cents francs (29). La veuve Doucin disparaît en janvier de l'année suivante.

Plus de deux siècles se sont écoulés depuis que nous suivons cette famille, et il ne nous a pas été donné cependant de voir l'écriture de l'un de ses membres. Mais voici que René Jean Doucin a une signature de notaire (30). Il en est tellement satisfait qu'il l'appose sur des vieux papiers, rien que pour le plaisir.

Cela n'empêche pas qu'il a la désagréable surprise de recevoir une lettre datée du 23 mai 1813, l'informant que, « porté au contrôle de la Garde Nationale, dans la 2^e Compagnie de grenadiers de la 7^e cohorte, il a été éliminé par le conseil d'organisation comme d'une très mauvaise complexion et sans aisance ». Il meurt d'ailleurs peu de temps après.

René Jean Doucin laisse deux enfants — René et Marie-Marguerite — nés de son mariage célébré en 1809 avec Marie-Renée Philippe, originaire de Plogonnec. Le jeune René traverse une période difficile en 1818. Sa mère remet contre reçu au sieur Gouiffès, praticien à Quimper, la somme de quarante-cinq francs pour ses honoraires. Plus tard il épousera lui aussi une Philippe, prénommée Marie-Louise, qui lui donnera trois filles: Marie-Renée, Marie-Louise et Anne.

(29) En 1821, la somme de mille francs restera encore due.

(30) Sa sœur Marguerite sait aussi écrire.

Quant à sa sœur Marie-Marguerite, son projet matrimonial défrayera sans nul doute un moment la chronique, par l'irrésolution de la jeune fille. En juin 1836, elle comparaît avec Jean Thomas, cultivateur à Dourguen en Plonéis, par devant M^e Chauvel, notaire à Quimper. Leur union apparaît donc certaine. Le père du futur fixe l'apport de son fils à trois mille francs, plus trois cents francs en mobilier. En outre, quinze jours avant la célébration du mariage, il lui fait donation de son mobilier et de son « village » de Dourguen. Marie-Renée Philippe, veuve Doucin, constitue aussi à sa fille une dot de trois mille francs, à laquelle somme s'ajouteront trois cents francs en argent ou en mobilier, qui seront remis le lendemain des noces.

Las ! Peu de temps après, Marie-Marguerite, la fiancée, éprouve une indisposition et l'on décide d'attendre son rétablissement pour convenir de la date du mariage. En novembre 1836 — cinq mois après la passation du contrat — la dame et la demoiselle Doucin font connaître aux Thomas qu'elles sont prêtes, mais elles exigent que la donation de la ferme de Dourguen soit faite immédiatement à Jean Thomas. Le père croit devoir accepter pour ne pas rompre un projet de mariage qui lui paraît réunir toutes les convenances. Les Doucin, quant à elles, s'assurent auprès du notaire que les choses sont en règle. De fait, Jean Thomas recevra meubles et immeubles représentant trente-six mille francs, selon les conditions qu'elles ont dictées. A la suite de quoi, les bans sont publiés et le mariage est fixé au mardi 23 mai 1837.

Les deux familles traitent alors avec l'un des aubergistes du bourg de Guengat, qui s'engage à préparer les repas pour cent quatre-vingts personnes pendant les journées des 23 et 24 mai. Un troisième repas sera servi le lendemain 25 chez Thomas père, à Plonéis. L'aubergiste fait ses provisions, les invitations sont lancées. Le mariage civil doit avoir lieu à deux heures de l'après-midi. Les Thomas sont prêts à s'y rendre quand on vient les prévenir qu'ils peuvent rester chez eux : Marie Marguerite Doucin ne veut plus se marier.

On comprend que les Thomas demandent réparation du préjudice moral, devant l'opinion publique, et matériel. Ils réclament la somme de deux mille francs à titre de dommages et intérêts.

*

*

*

Les Doucin sont maintenant propriétaires, outre de Robrat-Huella, de Poularfeunteun. On sait que, pour cette ferme qu'ils tenaient autrefois à domaine congéable, ils payaient encore une rente censive et perpétuelle de soixante francs par an aux anciens propriétaires. Leurs héritiers, dont Joseph François Béard du Désert, notaire royal et maire de Pluvigner, dans le Morbihan, ont accepté en 1825 d'en libérer Marie Renée Philippe, veuve de René Doucin I, moyennant la somme de treize cents francs.

René Doucin II est décédé et, en 1859, a lieu le partage des biens de la famille, fait à la demande de la veuve, entre ses trois filles susnommées. On assiste ainsi à la découverte de cinq andouilles pendues dans la cheminée. Par ailleurs, la provision traditionnelle de lard se complète par vingt-quatre livres

de bœuf salé. Si la nouveauté n'apparaît pas dans le mobilier, il y en a quelque peu parmi les ustensiles du ménage: par exemple, cette «boîte à repasser» (fer), ces bols mêlés aux écuelles, et surtout les vingt assiettes et les cinq verres, sans oublier la poêle à crêpes et sa platine qui figuraient déjà dans les dénombrements anciens. Le petit outillage de la ferme s'est perfectionné. Des faux existent qui font plus vite et mieux que les faucilles. À côté des outils du cultivateur, on trouve ceux du charron: enclumes, marteaux..., ceux du menuisier et du charpentier: scies, planes, rabots, tarières, les marteaux du maçon. Le paysan doit assurer les travaux d'entretien de sa ferme. Un tombereau est venu s'ajouter aux charrettes. Du chanvre se trouve entreposé dans un coin. Il y a dix ruches dans le jardin. On ne prend plus la peine d'inventorier les «hardes» du défunt. La famille fait quelques lots de ce qui l'intéresse et distribue la plus grande partie aux pauvres de la commune.

En 1880, il y a un règlement de succession. Marie-Renée Doucin, mariée à Jean-Pierre Guenneau, s'établit à Poularfeunteun, Marie-Louise et Anne à Robrat, où leur tante «Marie-Renée», propriétaire indivise, est décédée sans postérité.

Anne Doucin acquiert la ferme de Robart-Huella (31), évaluée à seize mille francs. Restée célibataire, on la voit en 1917 passer un bail avec un cultivateur, Yves Jugeau, et sa femme, Marie-Jeanne Le Quéau. Le terme est de mille deux cent cinquante francs chaque année, plus cent francs pour les contributions. Le preneur doit en outre fournir, «sans indemnité», une livre de beurre par semaine et un demi-litre de lait «par sa crème» (32), tous les jours à la bailleresse, qui se réserve le droit de laisser vacher deux poules sur la propriété. Les terres seront bien cultivées: le fermier ne pourra avoir plus de soixante-quinze ares sous landes à piler (pour l'alimentation du bétail). Il prévoira chaque année mille kilogrammes de paille «d'allonge» pour les réparations de toiture des bâtiments de service. Le preneur devra enfin tenir prêt une fois par mois, à la disposition de la propriétaire, un char à bancs «pour faire ses voyages». Ce genre de véhicule, «tilbury» rustique, existait déjà en 1880.

Nous prendrons maintenant un raccourci pour arriver au terme de ce chemin, long de quatre siècles d'histoire familiale, que nous avons, sinon parcouru, du moins survolé. Ce sont MM. Jean-Marie et Marcel L'Haridon, père et fils, que nous rencontrons aujourd'hui (33) à Robart-Huella et qui, par les Doucin, sont aussi les descendants des Cozmao du xvi^e siècle et d'avant. Ils exercent bien sûr, le métier de cultivateur. M. L'Haridon père a un talent de sculpteur sur pierre. Il a reproduit la double accolade d'«*an ti bras*», la grande maison, qui pourra un jour peut-être prendre place dans le vieux Robrat restauré, au lieu dit actuellement Robart.

Nous leur exprimons notre reconnaissance pour les papiers communiqués qui ont servi à la rédaction du présent article.

(31) Robart, au lieu de Robrat un demi-siècle auparavant.

(32) Non écrémé.

(33) En 1972. Depuis, M. Jean-Marie L'Haridon est décédé, en 1978.

ANNEXE I

LE DOMAINE CONGÉABLE

Tenure particulière à la Bretagne, il comporte quatre principaux usages : Cornouaille, Broërec, Tréguier et Goëlo, Rohan. Des juristes lui ont attribué une ancienneté remontant à l'occupation romaine en Armorique.

Il tire son nom du droit réservé au « seigneur foncier » (propriétaire du fonds) de congédier le domanier ou colon à la baillée, ce « congément » moyennant le remboursement des édifices et superficies, ainsi que les « droits réparatoires » (améliorations apportées par le tenancier). En l'occurrence, il y a deux propriétaires, celui du fonds (la terre), et le domanier auquel appartiennent les édifices (habitation, bâtiments d'exploitation, aires...) et les superficies (murs de clôtures, fossés, engrais, bois, taillis et arbres fruitiers plantés par le colon).

On a une idée de l'importance du domaine congéable sur les terres qui appartenaient à la noblesse en consultant les ventes de biens nationaux. Alain Signor, dans son ouvrage sur *La Révolution à Pont-l'Abbé* (Paris, Livre Club Diderot, 1969), nous dit que les acquéreurs sont des bourgeois qui réalisent globalement un « énorme transfert de biens en leur faveur ». En fait, dans le canton de Pont-l'Abbé, ils achètent, seuls ou associés, quatre, cinq, huit, treize « conventions ». Toutefois Vincent Le Floc'h, dans son mémoire de maîtrise sur Plonivel, explique que certains d'entre eux agissaient pour des paysans qui ne s'étaient pas déplacés.

La revendication essentielle des cultivateurs bas-bretons (domaniers sans doute) avait été de demander, dans les cahiers de doléances, la suppression du « bail à convenant ».

La loi de 1791 le dégage des obligations d'origine féodale : droit de suite de moulin, corvées... Les dispositions nouvelles doivent beaucoup, dit-on, aux observations de l'avocat quimpérois Guillaume Girard, sur les usages ruraux (dans un mémoire remontant à 1774).

La loi de 1792, au rapport d'Alain Bohan, avocat, député, né à Hanvec, « zélé défenseur de la paysannerie », selon Jean Savina (34), abolit ce mode de tenure. « A des conditions très avantageuses, les domaniers devenaient propriétaires incommutables des fonds... »

Les propriétaires font pétition contre ce décret (il s'en trouve une, avec les signatures, dans les divers manuscrits conservés à la bibliothèque municipale de Quimper). La loi de l'an VII les réintègre dans leurs droits anciens.

En décadence tout au long du XIX^e siècle, le domaine congéable était depuis 1945, du moins on le pensait, en voie de disparition. Mais une association des domaniers bretons existe, émanation de la Section des fermiers et métayers, branche de la Fédération des exploitants agricoles. Après avoir été en sommeil pendant des années où se ressentait l'exode rural, elle s'est réorganisée en 1976.

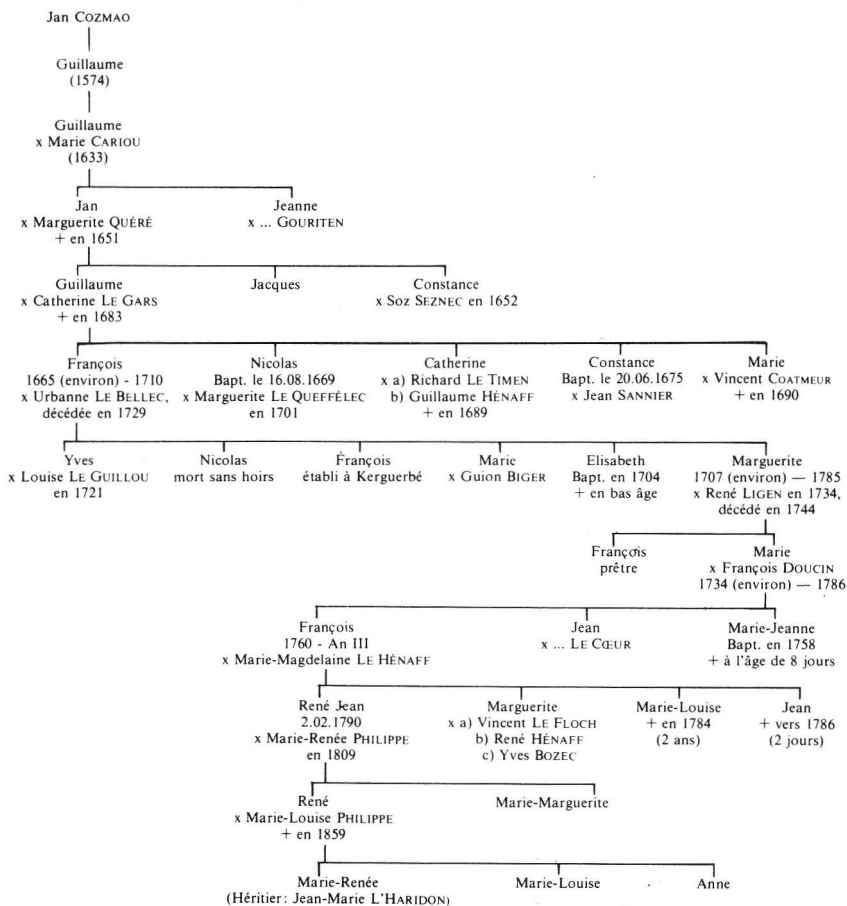
Selon les services compétents, le Finistère compterait 300 domaniers environ, exploitants ou non, dont un bon nombre dans le pays bigouden : à Tréguennec (où l'on en recense une cinquantaine), Plovan, Plogastel-Saint-Germain et, par ailleurs, quelques-uns dans le canton de Pont-Croix... On en trouve aussi dans le Trégor (à Lanmeur notamment). De même, il y en a dans le Morbihan.

(34) J. SAVINA, *L'élection des députés du Finistère à la Convention, 1792*, Quimper, 1937, 37 p.

Il nous paraît intéressant de signaler qu'une équipe du Centre national des jeunes agriculteurs est venue sur place, il y a quelques années, afin d'étudier ce système particulier à la Bretagne et prôner éventuellement son application dans certaines zones de montagne ou dans le vignoble, où se posent des problèmes particuliers.

ANNEXE II

*ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES FAMILLES COZMAO-LIGEN-DOUCIN-
PHILIPPE-L'HARIDON A ROBAT HUELLA (*)*



* Ce tableau généalogique est établi d'après les actes notariés qui ont servi à la rédaction de la présente étude. Les premières dates: 1574, 1633, attestent uniquement la présence à cette époque, à Robrat, de l'un et l'autre des Guillaume Cozmao.

A noter qu'aucun registre de baptêmes, mariages, sépultures pour la paroisse de Guengat n'existe avant 1669 (Nicolas Cozmao).

BIBLIOGRAPHIE

BERENGER (Jean) et MEYER (Jean). *La Bretagne à la fin du XVII^e siècle d'après le mémoire de Béchameil de Nointel*. Paris, Klincksieck, 1976.

COLIN (Elicio). *Quelques aspects de la vie rurale au pays du Porzay. Fin du XVIII^e -début du XIX^e siècle*. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1943, t. LXX, p. 73-83.

ID. *L'évolution de l'économie rurale au pays du Porzay de 1815 à 1930*. *Ibid.*, 1947, t. LXXIII, p. 60-80.

CRESTON (R.-Y.). *Le costume breton*, Paris, Tchou, 1974.

CROIX (Alain). *La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles. La vie, la mort, la foi*. Paris, Maloine, 1981, 2 vol.

KERAVAL (Pierre). *Fermes du pays de Quimper à la fin du XVI^e siècle et au début du XVIII^e siècle*. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1954, t. LXXX, p. 63-81.

LAURENT (Charles). *Contribution à l'étude des costumes des paysans bretons avant 1800*. *Ibid.*, 1956, t. LXXXII, p. 66-149.

LE FLOCH (Vincent). *Le régime foncier et son application pratique dans le cadre de la paroisse de Plonivel au XVIII^e siècle*. *Ibid.*, 1966, t. XCII, p. 117-205.

OGÈS (Louis). *L'agriculture dans le Finistère au milieu du XIX^e siècle*. Quimper, Le Goaziou, 1949.

JEAN-LOUIS LE FLOC'H

Conflits entre Denis Bérardier et l'évêque de Quimper (1776-1778)

Lorsque Denis Bérardier accepta, en 1778, la fonction de principal du collège Louis-le-Grand, les difficultés qu'il éprouvait à Quimper ne furent certainement pas étrangères à sa décision. Son biographe, Alphonse Darnaud (1), et l'historiographe du collège de Quimper, Ch. Fierville (2), font état de graves conflits survenus entre le principal et l'évêque de Quimper Toussaint Conen de Saint-Luc.

Denis Bérardier était né à Quimper, dans la paroisse de Locmaria, le 26 mars 1735. Son père, Pierre Bérardier, était originaire du Forez. Sa mère, Marie-Elisabeth Bousquet, fille de Pierre et petite-fille de Jean-Baptiste Bousquet, le fondateur des faïenceries de Locmaria, était d'origine provençale. Malgré sa naissance quimpéroise, Denis Bérardier n'avait donc pas une goutte de sang breton dans les veines. Sujet particulièrement doué en qualités humaines et intellectuelles, il avait poursuivi ses études à Paris, d'où il revint avec le titre de docteur en Sorbonne. C'était en 1762, à l'époque de la suppression, en France, des jésuites qui tenaient le collège de Quimper depuis sa fondation. Pour les y remplacer, on fit appel au clergé diocésain de Cornouaille. L'évêque, Mgr Farcy de Cuillé, qui avait beaucoup d'admiration pour Denis Bérardier, proposa ce jeune prêtre de vingt-sept ans à la fonction de principal du collège.

Onze ans plus tard, en 1773, Mgr Conen de Saint-Luc était nommé évêque de Quimper (3). Assez rapidement, semble-t-il, les relations se firent fraîches entre le principal et le nouvel évêque. Le biographe de Denis Bérardier met ces difficultés pour une part, au compte des anciens jésuites restés sur le terrain : « Mgr de Saint-Luc, qui regrettait les jésuites, avait

(1) Dans P. LEVOT, *Biographie bretonne*, t. I, 1852, article Bérardier, p. 82. Sur Denis Bérardier, voir aussi G. DUPONT-FERRIER, *Du collège de Clermont au lycée Louis-le-Grand*, Paris, 1925, 3 vol.

(2) Ch. FIERVILLE, *Histoire du collège de Quimper*, Paris, 1864, p. 91-93.

(3) Sur Toussaint Conen de Saint-Luc, cf. D. BERNARD, *Le clergé séculier de Cornouaille en 1790*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXX, 1954, p. 83.

formé avec ceux de son parti une congrégation qui s'assemblait dans l'église Saint-Nicolas (4). L'abbé Bérardier avait aussi sa congrégation, dont le lieu de réunion était l'église du collège, à la porte de laquelle des placards injurieux furent collés un dimanche, pendant l'office divin, généralement attribués au parti de l'évêque » (5). Celui-ci avait choisi le père Hippolyte de La Tour comme aumônier personnel (6), le père Hervé Le Guillou-Penanros comme aumônier de sa famille au château du Bot en Quimerc'h (7), nommé ensuite le père de Kerilly supérieur des retraites bretonnes des femmes. Tous étaient anciens jésuites. Denis Bérardier, de son côté, ne cachait pas sa sympathie pour les opinions parlementaires, celles-là même qui avaient combattu les jésuites. Sur ce plan, une divergence profonde existait entre l'évêque et le principal.

Une partie de ces anciens religieux originaires de Cornouaille étaient restés ou étaient revenus dans le diocèse. Comme le prévoyait leur édit de suppression, ils avaient été incardinés au clergé séculier. Ce n'est pas sans souffrance qu'ils s'étaient vus déposséder de ce collège qu'ils avaient fondé, développé et animé pendant un siècle et demi; déposséder encore de la direction des missions et retraites mises en place par le bienheureux père Maunoir et ses successeurs. De ce fait, on peut présumer qu'ils surveillaient le nouveau corps professoral et que la sympathie mutuelle spontanée n'allait pas de soi.

Mgr Conen de Saint-Luc était un prélat digne et intègre, pieux, près de sa conscience, et même scrupuleux, soucieux de l'ordre à maintenir à l'intérieur de son Église diocésaine ainsi que de la qualité de son clergé. Intransigeant sur les principes, mais naturellement bon, il s'efforçait, dans les contacts personnels, d'atténuer les quelques heurts inévitables existant dans toute administration d'un diocèse. Tel le décrit son secrétaire Dominique Boissière (8). Telle apparaît sa personnalité dans son cahier personnel de visites pastorales (9). Il n'aimait pas les procès. Et cependant, il en eut, bien malgré lui, dans l'exercice de sa fonction épiscopale. Mais c'était toujours en raison de la défense des principes, à laquelle sa conscience l'obligeait. Le plus connu de ces procès, et qui eut un retentissement national, lui fut intenté par la franc-maçonnerie quimpéroise, qu'il avait attaquée en chaire, sans la désigner nommément, au cours de la mission de 1776 (10). Deux affaires, très internes à l'Église, l'opposèrent, cette fois, à Denis Bérardier.

(4) Aujourd'hui détruite, elle était située au haut de la rue Saint-Nicolas.

(5) P. LEVOT, *op. cit.*, p. 82.

(6) Sur Hippolyte de La Tour, cf. D. BERNARD, *Le clergé séculier...*, p. 84.

(7) Sur Hervé Le Guillou-Penanros, *ibid.*, t. LXXXII, 1956, p. 166-167.

(8) Abbés PEYRON, PONDAVEN, PÉRENNÈS, *Le manuscrit de M. Boissière. Contribution à l'histoire religieuse de la Révolution au diocèse de Quimper*, Brest, 1927, p. 103-117. Sur Dominique Boissière, cf. D. BERNARD, *Le clergé séculier...*, t. LXXX, 1954, p. 83-84.

(9) Arch. de l'évêché de Quimper, 6 AA 13.

(10) Abbés PEYRON, PONDAVEN, PÉRENNÈS, *op. cit.*, p. 111-114. — J. SAVINA, *Le clergé de Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime*, Quimper, 1926, p. 21-27.

Le renouvellement de la chambre du clergé

La chambre du clergé de Cornouaille, appelée aussi bureau ecclésiastique, présidée par l'évêque, était composée de douze recteurs répartis à travers le territoire. Ses attributions étaient uniquement financières. Elle avait, en particulier, à se prononcer sur la répartition de l'imposition des décimes (l'impôt du clergé), d'en gérer la caisse et de décider de l'octroi de secours aux prêtres âgés ou infirmes dénués de ressources suffisantes. La chambre avait été totalement renouvelée en 1756 et ses membres désignés par voie élective au cours du synode diocésain. En séance du 13 février 1776, l'évêque « a représenté que depuis le dernier synode, tenu le 1^{er} septembre 1756, la mort a enlevé six de MM. les recteurs qui furent alors nommés par ledit synode commissaires du bureau diocésain ; que parmi ceux qui existent encore, plusieurs, par leurs infirmités et leur âge avancé, sont souvent dans l'impossibilité de se trouver au bureau en nombre suffisant et de remplir les autres objets relatifs à leur qualité de commissaires ; qu'il paraissait nécessaire, vu la difficulté de tenir, quant à présent, un synode diocésain, que le bureau nommât, comme il l'a déjà fait, six nouveaux commissaires... » (11). Dans le mode de désignation on passait ainsi de l'élection à la cooptation. « ... En conséquence, le bureau délibérant a nommé et nomme à la place de MM. les commissaires défunts, MM. Heussaf d'Oixant, recteur de Crozon, Floyd de Rosnéven, recteur de Plusquellec, Duparc, recteur de Ploaré, Hiroé, recteur de Fouesnant, Hervé, recteur de Laniscat, Bodènès, recteur de Saint-Thomas de Landerneau » (12).

Cette manière de procéder suscita quelque émotion. Le premier à réagir fut Yves Le Guillou, recteur d'Elliant. Celui-ci était coutumier du fait. C'était un homme sourcilieux et même inquisiteur qui se mêlait volontiers de tout ce qui touchait au droit. Il avait été, pendant dix ans, secrétaire de Mgr Farcy de Cuillé et, de ce fait, greffier du bureau ecclésiastique. Connaissant parfaitement les affaires du diocèse, nommé de surcroît promoteur du clergé, il avait prodigué ses conseils à Mgr de Saint-Luc à son entrée dans le diocèse. Mais bientôt il se fâchait avec ce dernier, au point de lui refuser le dais en cours de visite pastorale à Elliant (13). Dès le 21 avril 1776, Yves Le Guillou adressait au bureau une protestation contre le mode de désignation des commissaires. Le bureau traita cette lettre par le mépris, la déclarant nulle et non avenue, « sans qu'il y ait lieu de délibérer » (14). Le chapitre, de son côté,

(11) Arch. de l'évêché de Quimper, 6 AA 9.

(12) *Ibid.*

(13) Yves Le Guillou, secrétaire de Mgr Farcy de Cuillé. Recteur d'Elliant de 1773 à 1780. Permute avec Michel Laennec et devient recteur de Loctudy. Mort à Loctudy le 17 août 1787.

Sur le comportement d'Yves Le Guillou, cf. J. SAVINA, *op. cit.*, p. 62-63. — *Notices sur les paroisses... Elliant*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1908, p. 213-216. — P. PEYRON, *Notice historique sur les séminaires de Quimper et de Léon*, Quimper, 1899, p. 75-77.

(14) Arch. de l'évêché de Quimper, 6 AA 9.

protesta à quatre reprises. Cette représentation ne fut guère mieux reçue, le bureau refusant encore toute délibération à ce sujet (15).

C'est alors que Denis Bérardier entra en lice et se joignit à Yves Le Guillou. Conjointement, ces deux prêtres portèrent l'affaire devant le parlement de Rennes qui s'empessa de leur donner raison contre l'évêque, en leur accordant, le 19 juillet 1776, des lettres d'appel comme d'abus. Mais Mgr de Saint-Luc avait alerté les agents du clergé qui se portèrent en recours devant le conseil du roi. Celui-ci, par arrêt du 23 septembre 1777, annulait les lettres obtenues du parlement et défendait à Yves Le Guillou et Denis Bérardier d'y donner la moindre suite. Les attendus de l'arrêt portaient sur deux points : l'absence de coutume uniforme et reconnue pour la nomination des commissaires au bureau diocésain de Quimper et surtout le vice d'incompétence. Car les lettres patentes instituant, le 8 décembre 1698, la chambre du clergé de Cornouaille, spécifiaient : « sera le présent arrêt exécuté nonobstant oppositions et appellations quelconques et dont, si aucunes interviennent, Sa Majesté s'en est réservé et à son Conseil la connaissance, et icelle interdit à toutes ses cours et juges » (16). La consultation préalable de cette clause aurait évité aux plaignants d'aller se fourvoyer dans une représentation auprès du parlement de Rennes. Yves Le Guillou et Denis Bérardier furent-ils soutenus et suivis par le clergé dans cette affaire ? On ne peut guère se prononcer sur cette question, car on ne connaît que la réaction du chapitre. Mais il est clair qu'un litige de cette nature contribua à dégrader les relations entre l'évêque et le principal.

L'affaire du Jeudi saint 1778

En cette même année 1776 commençait un nouveau conflit qui atteignit sa phase aiguë en 1778. A. Darnaud y fait brièvement allusion (17). Deux cahiers manuscrits conservés aux archives de l'évêché et contenant respectivement 11 et 17 pages permettent d'entrer dans le détail de ce conflit (18). L'objet du débat était bien plus grave : il mettait en cause le pouvoir de juridiction de l'évêque sur le corps professoral du collège, composé de prêtres diocésains de Cornouaille. Les documents manuscrits relatifs à cette affaire proviennent de deux sources. La première est constituée par une copie de lettre adressée pour consultation au conseil de la Sorbonne par Michel Laennec (19). La seconde est une copie du mémoire de Denis Bérardier, transmis pour consultation aux avocats du clergé près du parlement. Les

(15) *Ibid.*

(16) Sur toute cette affaire, cf. *Rapport de l'Agence du clergé de 1775 à 1780*, édition 1785, p° 137-141 et 347-348.

(17) P. LEVOT, *op. cit.*, p. 82.

(18) Arch. de l'évêché de Quimper, 9 AA 1.

(19) Michel Laennec, né à Quimper le 20 janvier 1750. Recteur de Châteaulin en 1778, de Loctudy en 1779. Permute avec Yves Le Guillou et devient recteur d'Elliant en 1780. Permute avec Jacques Guino et devient chanoine de Tréguier en 1788. Insermenté. Exilé. Mort en Angleterre en 1802.

réponses du conseil de la Sorbonne et des avocats du clergé figurent dans les documents (20).

Michel Laennec donne un récit succinct des faits: « En 1776, M. l'Evêque de Quimper, ayant pris les habits pontificaux pour la cérémonie des Saintes Huiles, on vint l'avertir qu'il ne se trouvait pas dans l'église un nombre suffisant de prêtres pour l'assister dans cette fonction (21). Il envoya son secrétaire avertir Mrs les professeurs du collège de se rendre à la cathédrale ou du moins de venir, l'un d'entre eux, pour compléter plus facilement, le nombre de prêtres exigés par le rituel. Ces messieurs, sur la simple prétention que cette cérémonie leur est totalement étrangère, refusèrent de se rendre à cette invitation. On fut au moment de ne pouvoir bénir les huiles, et la messe ne commença qu'après onze heures. L'année suivante 1777, M. l'Evêque, voulant d'avance pourvoir à l'office du jeudi saint, se rendit la veille au collège et ordonna au principal et professeurs de lui fournir au moins un prêtre. Il essaya un second refus.

Enfin, cette année 1778, M. l'Evêque a pris encore la peine d'aller au collège le mardi saint demander deux prêtres, en leur assurant que s'il s'en trouvait dans la sacristie assez d'autres pour faire la consécration des Saintes Huiles, il les exempterait volontiers de cet assujétissement. Le soir même il intima le même ordre par écrit à deux d'entre eux nommément, avec cette clause: sous peine de désobéissance. Ces messieurs, non seulement ont refusé d'obéir, mais ils se sont assemblés et ils ont fait une pétition contre les ordres de leur évêque prétendant que leur qualité de professeurs les rend entièrement indépendants de l'autorité épiscopale dans l'exercice des fonctions purement ecclésiastiques. Cette prétention est formellement contraire à leur édit de création (22). Ils avouent cependant qu'ils ne sollicitent l'exemption qu'à titre de grâce. Mais ils avancent que M. l'Evêque n'a pas le droit de les obliger à se soumettre, et qu'il ne peut, tout au plus, que les prier... ».

Michel Laennec, qui avait le grade de docteur en Sorbonne, se disait consulté de part et d'autre sur cette affaire. Pour lui, les professeurs étaient

(20) Arch. de l'évêché de Quimper, 9 AA 1.

(21) Pour bien comprendre le contenu de cette affaire, il faut se reporter aux prescriptions du pontifical et du missel romains qui ont été en vigueur jusqu'à la réforme de Vatican II. Une seule messe, commémorative de la Cène du Seigneur, se célébrait dans chaque paroisse, le Jeudi saint au matin. Les prêtres présents y communiaient, en surplis, de la main du célébrant. A la cathédrale, l'évêque présidait l'office et y consacrait les saintes huiles. Le pontifical prescrivait qu'il fût assisté de douze prêtres en ornements. C'est pour être assuré du nombre requis de prêtres que l'évêque avait demandé au collège d'en fournir deux à la cathédrale... Depuis la réforme de Vatican II, la messe du Jeudi saint se célèbre le soir, avec concélébration des prêtres présents. La consécration des saintes huiles se fait au cours d'une autre messe fixée par l'évêque *ad libitum*.

(22) L'édit de création du collège fut signé par Louis XIII en juin 1621. Il accordait aux jésuites l'autorisation d'établir cette institution à Quimper, mais dans le respect absolu de l'édit pris par Henri IV en septembre 1603. Cet édit réglementait l'activité des jésuites en France. Il y était précisé, en particulier, que les jésuites professeurs du collège dépendaient de la juridiction de l'évêque pour l'exercice des fonctions ecclésiastiques. Ce qui était imposé aux jésuites l'était aussi, a fortiori, à un corps professoral composé exclusivement de prêtres du diocèse.

dans leur tort. Cependant, par mesure de sécurité, il préférerait porter la question devant le conseil des cas de conscience de la Sorbonne (23). La réponse ne se fit pas attendre. Le 8 mai 1778, le conseil de la Sorbonne décidait que la conduite des professeurs était très répréhensible, qu'ils n'étaient nullement soustraits à l'autorité épiscopale pour les cérémonies ecclésiastiques et que les professeurs interdits par l'évêque à la suite de cette affaire ne pouvaient, en conscience, célébrer la messe qu'après être venus à récipiscence.

Le mémoire adressé par Denis Bérardier aux avocats du clergé auprès du parlement est bien plus détaillé. L'évêque s'était rendu une première fois au collège le mardi de la Passion, le 9 avril 1778. Il n'y avait trouvé que le sous-principal Claude Le Coz (24), le professeur de seconde Jean Souazanet (25) et le régent de troisième Jacques Guével (26). Il leur demanda deux professeurs pour la cérémonie du Jeudi saint. Jean Souazanet, qui était un persifleur, rétorqua à l'évêque « que lorsqu'il était question d'obligation, de corvée, et qu'on ne l'imposait qu'en général, et non point en particulier, c'était à qui s'en dispenserait ». « Eh bien, Monsieur, répondit l'Evêque, je vous ordonne à vous et à M. Guével ici présent d'y assister ». Jacques Guével voulut s'y soustraire, en raison d'une affaire familiale à traiter à 17 lieues de Quimper. Quant à Jean Souazanet, capiste têtue et contestataire, il n'eut jamais l'intention d'obtempérer.

Le principal, informé de cette affaire, se rendit aussitôt auprès de l'évêque pour tenter de faire rapporter ses ordres. « Mais ces suppliques et ces raisons ne firent aucune impression sur le prélat. Le mardi l'évêque envoya au collège deux billets séparés, signés de lui, par lesquels il ordonnait aux sieurs Souazanet et Guével d'assister le jeudi matin à la cérémonie des Saintes Huiles ». Aussitôt, tout le corps professoral s'assembla « pour concerter les moyens qu'il fallait employer pour se libérer d'une obligation que l'on voulait évidemment faire contracter à perpétuité au collège. Le résultat de cette assemblée fut de mettre par écrit la délibération motivée qu'on y avait prise, de la signer, et de députer vers le Seigneur évêque M. le principal et M. le professeur de rhétorique (Jean Guillaume [27]), pour en faire valoir les motifs ». Ainsi donc, le corps tout entier des professeurs entraînait, sur ce point, en opposition ouverte et publique à l'évêque. Le lendemain, le principal recevait un *veniat* pour trois heures à l'évêché. Il y trouva le conseil épiscopal au grand complet rassemblé autour de l'évêque. Celui-ci qualifia d'acte de rébellion la délibération écrite des professeurs. Le principal « lui représenta que cet acte ne pouvait être ni plus humble, ni plus respectueux, que ce n'était

(23) Ce conseil n'avait qu'un rôle consultatif; ses décisions n'avaient aucun caractère juridique.

(24) Sur Claude Le Coz, cf. A. ROUSSEL, *Un évêque assermenté (1790-1802), Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine*, Paris, 1898. — D. BERNARD, *Le clergé séculier...*, t. LXXX, 1954, p. 90-91.

(25) Sur Jean Souazanet, cf. D. BERNARD, *ibid.*, p. 92.

(26) Jacques Guével, professeur au collège de 1776 à 1783. Mort à Quimper le 19 juin 1783.

(27) Sur Jean Guillaume, cf. D. BERNARD, *op. cit.*, p. 91.

pas désobéir à son évêque que de lui refuser avec tous les égards et ménagements possibles ce qu'on croyait, avec raison, n'être point dû ».

Denis Bérardier défendit ensuite le droit pour le corps — le collectif comme on dit aujourd'hui — de se réunir et de délibérer. « Nous sommes prêtres, ajoutait-il, nous nous glorifions de ce titre, et si n'étions que prêtres nous nous ferions un devoir d'assister à la cérémonie des Saintes Huiles. Mais vous n'ignorez pas que nous sommes aussi professeurs. Nous ne pouvons pas nous dépouiller de ce titre, et en cette qualité nous ne croyons pas devoir être tenus, obligés d'assister à cette cérémonie ». Et de s'en prendre aussitôt aux chanoines. « Il y a des chanoines dans la cathédrale; ces messieurs sont prêtres (comme les professeurs). Ils sont en l'endroit; ils occupent une stalle, et sans en sortir, si ce n'est qu'un seul instant, il leur suffirait de prendre les ornements sacerdotaux et de se tenir dans leur place pour remplir le nombre de ministres requis. Se croiraient-ils déshonorés de faire cette fonction? N'y sont-ils pas plus obligés que des professeurs qui, dans le moment, sont occupés ailleurs? » Suivait évidemment une allusion aux jésuites résidant dans la ville épiscopale et absents de la cérémonie du Jeudi saint.

L'évêque signifiait alors au principal l'interdiction de célébrer les cérémonies des Jeudi et Vendredi saints dans l'église du collège et intimait l'ordre aux professeurs de venir en surplis faire leurs pâques le Jeudi saint à la cathédrale. Nouvelle discussion, le principal faisant valoir le droit pour tout chrétien de faire ses pâques au jour de son choix. Pour finir, l'évêque demandait à Denis Bérardier de remettre, de sa part, un billet au professeur de rhétorique. A quoi le principal répondit « qu'il se chargerait volontiers de ses commissions lorsqu'elles seraient gracieuses; mais qu'il pouvait envoyer ce billet par son domestique ». On arrivait ainsi au stade de l'insolence.

Dans les jours qui suivirent, les professeurs de rhétorique, de seconde et de troisième furent interdits pour la confession, en raison de leur refus d'obtempérer aux ordres de l'évêque. Il n'y eut pas, cette année-là, d'offices des jeudi et vendredi saints dans l'église du collège.

Le véritable enjeu du conflit

Dans toute cette affaire, on peut se demander si l'évêque n'avait pas agi à la légère, *ab irato*, sous le coup de l'indignation, en appliquant les sanctions suprêmes; ou bien s'il s'était décidé après mûre réflexion, estimant qu'il ne pouvait, en conscience, transiger sur ce point. On est porté à opiner pour la seconde hypothèse, tel qu'on le connaît. Mais en définitive, l'objet profond du débat résidait dans des conceptions partiellement différentes de l'Eglise. D'un côté le corps professoral du collège, imprégné par les idées gallicanes, crispé sur des droits, des privilèges et des exemptions. De l'autre Toussaint Conen de Saint-Luc, prélat scrupuleux, conscient de ses responsabilités, soucieux de l'unité de son Eglise diocésaine et des réels besoins spirituels de son peuple, attentif à la vie et à la qualité de ses prêtres. A bien des égards, ce prélat d'Ancien Régime était déjà un évêque pour d'autres temps.

Le mémoire de Denis Bérardier fut examiné par Camus (28), avocat du clergé au parlement, que P. de La Gorce décrit comme « intègre, de science très réelle, outre cela vertueux, mais d'une vertu âcre à faire regretter le vice » (29). C'était le plus outrancier des jansénistes; à ce titre on ne devait pas attendre de sa part beaucoup d'indulgence à l'égard d'un évêque ami des jésuites. De fait, il désapprouvait l'évêque de bout en bout. Camus était très savant, et dans ses développements, il avance des choses excellentes. Malheureusement, au point d'arriver aux conclusions, son argumentation n'est pas toujours à la mesure des conséquences qu'il en tire.

Parmi ses retours historiques, on peut citer ce qu'il dit à propos de la cérémonie du Jeudi saint: « On célébrait autrefois trois messes le Jeudi saint; l'une le matin pour la réconciliation des pénitents; une seconde ensuite pour la bénédiction du Saint-Chrême, que l'on appelait: Messe du Saint-Chrême, *missa Chrismatis*; et une troisième le soir en mémoire de la Cène du Seigneur. Il était beaucoup plus facile alors aux prêtres d'assister l'évêque dans la consécration du Saint-Chrême, puisque la messe où se faisait cette consécration solennelle était absolument séparée de celle de la solennité de la fête, et qu'elles se disaient, l'une et l'autre, à des heures différentes. Lorsqu'il ne s'est plus célébré qu'une seule messe le jeudi saint, on a senti l'inconvénient qu'il y avait à convoquer pour cette messe un trop grand nombre de prêtres (en raison de l'office célébré dans les paroisses à la même heure)... ». Sans doute; mais cela ne suffit pas pour expliquer pourquoi le corps professoral du collège, composé de huit prêtres, ne pouvait pas, sans inconvénient, en déléguer deux à la cathédrale toute proche. De toute évidence, on s'affrontait pour une question de principes et non pas de faits.

En définitive, le corps professoral du collège fut conforté dans sa position par la réponse de Camus. Qu'advint-il au cours des années suivantes? On ne le sait trop. Toussaint Conen de Saint-Luc eut un début d'épiscopat difficile, dit Jean Savina (30). « Mais à la longue ces préventions tombèrent et la confiance naquit. Le trait dominant du caractère de l'évêque était la bonté, sentiment qu'il portait jusqu'à l'oubli total des injures. Cette bonté eut raison de toutes les hostilités et bientôt lui gagna tous les cœurs » (31). Quel fut le degré de soutien ou de désaccord du clergé, en cette affaire, soit à l'évêque, soit au collège? Nous ne connaissons, sur le chaud, que l'opinion de Michel Laennec, qui se mettait sans restriction du côté de l'évêque. Mais pour pouvoir en juger, il faut se reporter à un document important: il s'agit d'un des vœux introduit dans le cahier de doléances du

(28) Armand-Gaston Camus, né à Paris en 1740, avocat du clergé, plus tard constituant. On le considère, avec Treilhard, comme le plus grand artisan de la Constitution civile du clergé. Capturé par les Autrichiens sous la Révolution, il fut échangé contre la fille de Louis XVI. Mort à Paris en 1804.

(29) P. DE LA GORCE, *Histoire religieuse de la Révolution française*, t. I, Paris, 1912, p. 224-225.

(30) J. SAVINA, *op. cit.*, p. 20.

(31) *Ibid.*

clergé de Cornouaille en 1789. On y demandait « que les jésuites, le cas échéant, fussent rappelés et, sinon, qu'aucun corps ne reçût la charge de l'enseignement public s'il ne dépendait de l'évêque... » (32).

A notre avis, Jean Savina a mal interprété ce texte, en estimant que ce vœu du clergé de Cornouaille, émis en 1789, avait été porté contre la laïcité de l'État (33). En effet, dans l'esprit de ces prêtres, à cette époque, les professeurs du collège ne pouvaient être qu'ecclésiastiques; ils ne pouvaient alors l'imaginer autrement. Il s'agit donc en réalité d'un gros caillou lancé par le clergé dans le jardin du collège. Ce cahier de doléances, avec ce vœu, fut adopté par l'assemblée restreinte du clergé de Cornouaille le 21 avril 1789 (34).

Pour en être arrivée à souhaiter le retour des jésuites ou à demander explicitement que le corps professoral du collège soit soumis à son évêque, la majorité de ces prêtres, il faut le croire, ne tenait pas ce corps professoral en odeur de sainteté. Et si litige il y avait, ces délégués se mettaient du côté de l'évêque. Ainsi se dessinait déjà, dès avant l'ouverture des états généraux, une scission dans le clergé de Cornouaille: le parti de l'évêque d'un côté, celui du collège de l'autre. Cette rupture sera consommée, moins de deux ans plus tard, à l'occasion de la prestation du serment. Le foyer intellectuel de l'adhésion à la Constitution civile du clergé, en Cornouaille, a été le collège de Quimper. Dans l'affaire du Jeudi saint 1778 se manifestaient déjà les convictions de ces professeurs.

Le corps qui rédigea et signa la pétition du 14 avril 1778 était ainsi composé (35): Principal: Denis Bérardier. Sous-principal: Claude Le Coz. Professeurs: Philosophie: Guillaume Le Coz (36); Physique: Louis Le Monze (37); Rhétorique: Jean Guillaume; Seconde: Jean Souazanet; Troisième: Jacques Guével; Quatrième: François Le Bour (38); Cinquième: Henri Savina (39).

Denis Bérardier quitta Quimper en 1778; Guillaume Le Coz et Jacques Guével décédèrent en 1783. Les six autres étaient encore dans le diocèse en 1791 et tous, sans exception, prêtèrent le serment à la Constitution civile du clergé. Claude Le Coz, devenu principal au départ de Denis Bérardier, alla

(32) *Ibid.*, p. 92.

(33) *Ibid.*, p. 92.

(34) *Ibid.*, p. 91.

(35) Ch. FIERVILLE, *op. cit.*, p. 101-105.

(36) Guillaume Le Coz, de Plonévez-Porzay, professeur au collège de 1773 à 1783. Nommé recteur de Landudec en avril 1783, y décéda en juillet de cette même année.

(37) Louis Le Monze, né à Telgruc en 1748, professeur au collège de 1772 à 1789. Recteur de Langonnet en 1789. Assermenté. Professeur à l'école centrale en l'an IV. Mort à Quimper le 4 mars 1801.

(38) Sur François Le Bour, cf. D. BERNARD, *Le clergé séculier...*, t. LXXX, 1954, p. 91.

(39) Sur Henri Savina, cf. *ibid.*, t. LXXXI, 1955, p. 45.

même plus loin : il publia un éloge de la Constitution civile du clergé où il put à loisir louer Camus (40).

Cependant, Denis Bérardier à Paris avait évolué d'une toute autre manière. Siégeant à la Constituante, il combattit avec force le projet de constitution civile du clergé. Il écrivit deux ouvrages opposés à cette constitution : *Principes de la foi sur le gouvernement de l'Église ou réfutation du développement de l'opinion de M. Camus*, puis *L'Église constitutionnelle confondue par elle-même*. Il refusa toujours le serment. Il déclina l'invitation à se porter candidat à l'évêché de Quimper au décès de Mgr de Saint-Luc. A Louis-le-Grand, dont il était devenu grand-maître en 1787, il avait eu comme élèves Maximilien Robespierre et Camille Desmoulins qui lui gardèrent respect et admiration et le sauvèrent de la mort. Il avait été arrêté et enfermé aux Carmes le 10 juin 1792 ; ses anciens élèves l'en firent sortir quelques heures avant le début des massacres de septembre. On le consigna ensuite à Louis-le-Grand où il décéda le 1^{er} mai 1794. Il fut inhumé au Panthéon.

(40) Remarque de D. Boissière : « Que ces observations fussent son ouvrage ou celui de l'ingrat Camus, avocat du clergé, comme des gens connaisseurs l'ont prétendu, c'est ce que nous n'examinerons pas » (Abbés PEYRON, PONDIVEN, PÉRENNÈS, *op. cit.*, p. 21).

le patrimoine artistique

Monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restaurations (année 1980)*

CAMARET

La Vierge du Yeun

Il existe à Camaret une statue en kersanton, haute de 0,62 m, qui a longtemps orné le lavoir du Yeun. Cette statue fruste, dont la partie supé-



Cliché Dizerbo

Fig. 1. — Camaret, *La Vierge du Yeun*.

(*) Cette chronique, œuvre collective des membres de la Société archéologique du Finistère, rassemble cette année des notices dues à Roger Barrié, Yves-Pascal Castel, A.-H. Dizerbo, Alfred Le Bars, Louis-Pierre Le Maître, Gilles Quéau, Georges-Michel Thomas, Marie-Madeleine Tugores.

La commission régionale de l'Inventaire général a en outre apporté sa collaboration en rédigeant plusieurs notices signées Inventaire-Bretagne. Elles sont l'œuvre de fonctionnaires de l'Inventaire: Roger Barrié, Yves-Pascal Castel, Christel Douard.

rieure est tronquée, peut dater du XVII^e siècle. La Vierge est représentée assise, un bandeau retient son voile, le visage est encadré de cheveux flottants rejetés en partie en arrière et en partie ramenés le long de l'ouverture de son manteau. Ses mains sont posées sur ses genoux, le manteau est bordé d'une bande le long de son ouverture et au bas, les pieds sont marqués sous la robe. L'Enfant se présente de face dans l'ouverture du manteau, il est très endommagé, sa tête a disparu, ses mains paraissent avoir été jointes (fig. 1).

De profil, cette statue, qui a été engagée dans une maçonnerie, fait penser à une Vierge enceinte, représentation rare dont on ne connaît qu'un exemple dans le département, à Plomeur, selon Debidour (1). Cette disposition générale évoque une gravure des *Heures* de Simon Vostre représentant sainte Anne, publiée par Masseron (2).

Mise à l'abri par la municipalité, on peut souhaiter que cette statue orne un des édifices religieux de la commune.

A.-H. Dizerbo.

CORAY

Chapelle Notre-Dame de Garnilis

Vols

Entre le 17 et le 25 mai 1980, la chapelle Notre-Dame de Garnilis s'est vue dépouillée d'une partie de son mobilier, partie intéressante car elle concernait la dévotion populaire à la Vierge de cet endroit.

Ont ainsi disparu un collier d'esclave, en fer, muni de son cadenas, ex-voto ramené de Barbarie par un seigneur du voisinage, une maquette de bateau de pêche (42 cm de long, 7 de large, 36 de haut), portant l'inscription : ST GUÉNOLÉ CONCARNEAU 1931, amené à Garnilis en remerciement après la grande tempête de 1930, une autre maquette de navire de guerre (XX^e siècle), auquel il manquait ses superstructures (50 cm de long, 6 de large, 7 de haut).

Ont également été volées une sainte Catherine de bois (hauteur 85 cm, largeur 25, épaisseur 20) dont la roue se trouvait brisée et une main vide d'attributs et une Notre-Dame de Pitié, en bois, à dos évidé (hauteur 68 cm, largeur 40, épaisseur 20). Le Christ avait un pied cassé et les deux bras avaient été maladroitement refaits. Les fleurs peintes sur le manteau de la Vierge permettaient de la dater du tout début du XVIII^e siècle.

La chapelle de Garnilis sent malheureusement l'abandon ; il aura suffi aux malfaiteurs de pénétrer par la fenêtre de la sacristie, dépourvue d'huisserie. Un inventaire effectué le 21 juin 1978 signalait que le collier d'esclave « accroché à une simple pointe, était à protéger ».

Louis-Pierre Le Maître.

(1) V.-H. DEBIDOUR, *La sculpture bretonne*, Rennes, 1953, p. 94, n. 35.

(2) A. MASSERON, *Sainte Anne*, Paris, 1926, p. 59.

LAMPAUL-GUIMILIAU

Eglise Notre-Dame

Retable de saint Jean-Baptiste

René Couffon a montré comment l'auteur du retable de Jean-Baptiste s'était inspiré de gravures pour sculpter certaines scènes. La Chute des anges, sur le soubassement de la statue de saint Michel, est copiée, par l'intermédiaire d'estampes, sur un tableau de Rubens, et la scène de la Sainte Famille avec Jean-Baptiste, ornant la contretable, a pour modèle une œuvre de Spranger.

Notre sculpteur ne s'est pas arrêté là dans la copie de modèles. Un autre épisode de la vie de Jean-Baptiste — *Ecce agnus Dei* — figurant à côté de la Sainte Famille est en effet tiré d'une Bible éditée pour la première fois en 1554 à Lyon par Jean de Tournès. Le succès de cet ouvrage fut si considérable qu'il connut, tout au long des XVI^e et XVII^e siècles, de nombreuses rééditions et imitations. Dans l'une des dernières rééditions, celle de Samuel de Tournès à Genève en 1671, l'avertissement précise : « Les figures que nous te donnons ici sortent de la main d'un excellent ouvrier, connu en son temps sous le nom de Salomon Bernard, dit autrement le Petit Bernard, et ont toujours été fort estimées de ceux qui se connaissent en cette sorte d'ouvrage ». L'atelier qui a sculpté le retable de Lampaul-Guimiliau savait bien choisir ses sources d'inspiration !

Marie-Madeleine Tugores.

LANDERNEAU

Presbytère de Saint-Houardon

Vasque du XI^e siècle

Dans la cour du presbytère de Saint-Houardon, une vasque ancienne a été transformée en bac à fleurs (fig. 2). En pierre de kersanton (diam. : 0,90 m,

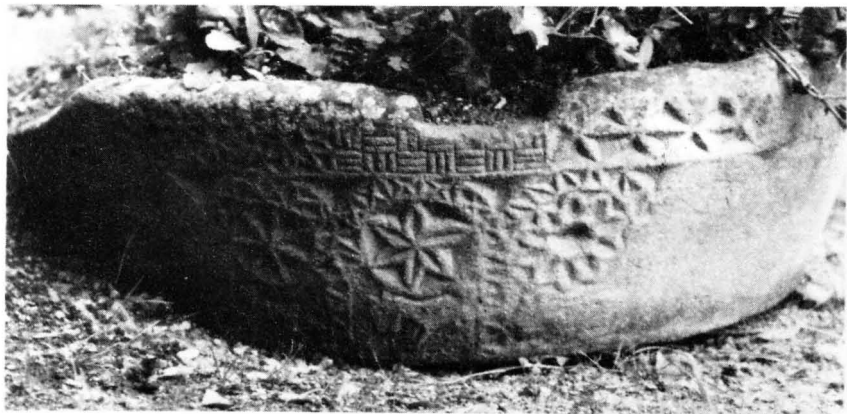


Fig. 2. — Landerneau, presbytère de Saint-Houardon.

Vasque du XI^e siècle.

haut : 0, 30 m), parois légèrement évasées, fond plat percé d'un trou d'évacuation, le bord garni d'une feuillure intérieure, il ne fait pas de doute que la cuve ait comporté un couvercle. A une époque tardive, une gouttière, visible sur la photographie, a grossièrement entaillé le bord. Était-ce à l'origine un bassin à ablution, une cuve baptismale ? Plutôt cuve baptismale à cause de la présence d'attaches pour le couvercle disparu. L'ancienneté de la cuve laisse présager qu'avant de devenir bac à fleurs elle a servi à des usages divers, d'où la saignée sur le bord.

Il faut surtout remarquer l'ornementation en creux qui occupe une partie du pourtour, assortie d'ailleurs d'un tracé qui laissait prévoir une ornementation de plus grande ampleur de part et d'autre des éléments gravés existants. Essentiellement composé de roses sur la paroi, il y a un treillis au centre. Un animal est figuré sous la rose du milieu.

Les motifs sont apparentés à ceux de la grande vasque bien connue du cloître de Daoulas, moins les masques destinés à cracher l'eau. On peut ainsi faire remonter au XI^e siècle la date de notre cuve landernéenne. Nul ne sait d'où elle provient. Mais comme la paroisse cornouaillaise de Saint-Thomas dépendait de l'abbaye de Daoulas, on a un indice pour mettre cette vasque en relation avec l'établissement monastique voisin.

Y.-P. Castel.

LANDERNEAU

57, rue de la Fontaine-Blanche

Cuve de 1711

Grâce à l'aimable obligeance de M. Le Bos, nous avons pu examiner une belle cuve de pierre portant sur le bord l'inscription : PIERRE. CLOAREC. 1711. Selon le propriétaire actuel, elle proviendrait du cloître du couvent des Capucins. De forme hémisphérique, elle mesure 60 cm de hauteur, 70 cm de diamètre. En pierre de kersanton, ses flancs sont ornés de larges godrons. L'effritement de la couche superficielle de kersanton sur une partie du pourtour montre combien nul matériau n'est inaltérable.

Le couvent des Capucins, dans le cours des siècles qui ont suivi la Révolution, eut des destinations et des propriétaires divers. M. Le Bos conserve un acte de 1837 au nom de Despinoy.

Y.-P. Castel.

LANDERNEAU

Oratoire Notre-Dame de la Fontaine-Blanche

Inscriptions provenant de l'église Saint-Julien

Vers 1960, lorsque l'on a créé l'oratoire de Notre-Dame de la Fontaine-Blanche dans le mur ouest du cimetière, on a utilisé les éléments d'un portail ouvrant sur la rachine qui menait au manoir du Lech, et l'on y a placé des

armoiries de même provenance. On a profité pour insérer sous la table qui porte la statue de la Vierge, deux larges inscriptions lapidaires, derniers vestiges de l'église disparue de Saint-Julien, sise au bout sud du pont de Rohan (fig. 3).



Fig. 3. — Landerneau, oratoire Notre-Dame de la Fontaine-Blanche.
Inscriptions provenant de l'ancienne église Saint-Julien (1521).

Taillés dans la pierre de kersanton, les caractères gothiques sont dessinés avec soin. Les blancs laissés par l'inégale longueur des lignes sont étoffés par des rinceaux largement déployés et traités avec délicatesse. Le texte est celui de deux quatrains composés d'octosyllabes que l'on retrouve très bien à la lecture à voix haute. La première inscription évoque la fondation du portail de Saint-Julien :

En: l'an mil cinq cents vi(n)gt et ung
Et le lu(n)di. tiers jour. de juign
Fut: au portal. de cest eglise
La: première: pierre: mise.

Le texte est clair, il rappelle la pose de la première pierre du portail le lundi 3 juin 1521. On aura noté l'interversion des dernières lettres du mot juing.

La seconde inscription de type liturgique rappelle les patronages de l'église dont on pose les fondations du portail :

A l'hon(eu)r de dieu fils. et père:
 Le saint esperit et: sa: mère
 Cest l'ospital de: ceste. ville
 Et: a saint Julien domicile:

On traduira: en l'honneur de Dieu, Fils, Père, Saint-Esprit, et de la Mère (de Dieu), c'est l'hôpital de cette ville, sous le patronage de saint Julien. L'on ajoute souvent au nom de saint Julien le qualificatif d'hospitalier, il était tout désigné pour patronner le premier hôpital de Landerneau situé à l'entrée du pont de Rohan.

Y.-P. Castel.

LOCMARIA-PLOUZANÉ

Eglise Notre-Dame

Découverte d'une statue de saint Méen

La rénovation de l'église paroissiale de Locmaria-Plouzané en 1979 a été menée de manière sensible, avec le respect dû aux édifices anciens. Les murs ont été recrépis avec un matériau bien étudié, rompant la mode douteuse des rejointoiments. Le plafond, l'on aurait aimé tout de même le voir refléter le bleu de la voûte céleste... Quant à l'utilisation du chauffage faite à partir d'une de ces énergies douces que prônent les écologistes, et qui est une première pour nos églises, il faudra attendre quelques années pour savoir si une pompe à chaleur apporte une économie appréciable. Néanmoins, on se félicite de voir tenter le pari...

L'établissement des tranchées nécessaires au chauffage le long du mur sud de l'église, fit apparaître, sous la pioche des ouvriers, une statue de kersanton polychrome représentant saint Méen. Les restaurateurs, sans toucher à la polychromie, l'ont replacée au niveau où on l'avait trouvée, en utilisant une console de pierre dénichée dans la maçonnerie elle-même, tout comme l'autre console qui lui fait face au mur nord.

M. l'abbé Autret, qui a présidé aux transformations de l'église, pense que l'inhumation de la statue de saint Méen a eu lieu au temps où le culte de Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, prenait de l'extension. En effet, la statue était enterrée au pied du saint curé. En ce temps-là, on a agi selon la tradition qui rendait aux statues dont on estimait le culte désuet les honneurs d'une sépulture décente. A-t-on fait de même aujourd'hui pour le saint curé d'Ars, ou du moins pour son image?

Le mur nord de l'église présente, lui aussi, une statue retrouvée. Elle fait face à saint Méen, de même taille (environ un mètre), de même matériau, elle représente un saint qui n'est pas autrement personnifié que par son livre. La statue provient du fond du cimetière, reléguée sous la végétation depuis un certain temps.

Ces deux statues retrouvées datent du XVI^e siècle. Celle de saint Méen étant de facture sobre, mais fort bien faite.

Y.-P. Castel.

PENMARC'H

Eglise Saint-Nonna

Chaire à prêcher

La grande nef de Saint-Nonna possède une chaire à prêcher en chêne foncé exécutée par François Daoulas, de Quimper, en 1873, et dont le dessin préparatoire est conservé aux Archives départementales (3). Ce superbe meuble illustre bien à la fois le style néo-gothique dans toute son ambiguïté et le talent d'un artiste local qui s'intitule modestement menuisier (fig. 4). Le vocabulaire ornemental est savamment dosé dans une composition originale qui finit par faire oublier les modèles archéologiques. Le motif de la baie flamboyante, figuré sur des panneaux pleins, se retrouve, sous des formes diverses, aux trois étages : larges baies pour la cuve, haute baie à tympan développé au dossier, baies étroites pour l'abat-voix ; même les quadrilobes ou trilobes et les arcatures élancées qui garnissent corniches et écoinçons ou qui évident les arcs-boutants dérivent des avatars de la baie flamboyante. Le second élément récurrent de ce vocabulaire est le motif végétal répété de manière obsessionnelle sans tenir compte des identités formelles qui sont, chacune, chronologiquement différentes : les choux frisés, les fleurons, les frises sont empruntés au gothique du XV^e siècle, alors que les chapiteaux ou les écoinçons à feuille de chêne évoquent le classique décor du XIII^e siècle ; quant au motif en liane qui relie le dossier à l'abat-voix, c'est une sorte de création baroque ne s'inspirant que de très loin du gothique végétal. L'éclectisme stylistique du XIX^e siècle se dégage bien non seulement du mélange des deux motifs essentiels, la baie et le végétal, non seulement aussi des variations formelles d'un même motif au mépris de tout anachronisme mais aussi du développement dans l'espace vertical d'une composition monumentale : alors que la volée de l'escalier et la profusion ornementale de la cuve obéissent à un dynamisme qui s'épanouit au couronnement du dossier, lieu symbolique d'une parole omniprésente et dogmatique, l'abat-voix se termine par un clocheton qui, malgré son aspect toujours monumental, présente des caractères de sécheresse indéniables. Point de servilité esthétique ou archéologique pour cet art néo-gothique ; une volonté de synthèse transfigure cette composition à la limite du non-sens et du délire ornemental de manière à créer un lieu privilégié d'où rayonne et résonne la parole de Vérité dans un espace monumental auquel le module du meuble s'adapte.

La commande de cette œuvre s'insère dans une suite de dépenses qui, de 1830 à 1895, affectent aussi bien la restauration du gros-œuvre (4) que la réparation des vitraux et l'achat de mobilier divers malgré une violente opposition qui, vers 1885, s'installe entre le recteur et le conseil municipal républicain. Le fait que le recteur Jean Guillou ne donna son approbation qu'au troisième projet présenté par l'artiste, comme l'indique un post-scriptum sur le dessin, laisse à penser qu'il manifesta, à cette occasion, une

(3) Arch. dép. du Finistère, V dépôt 21, dessin à l'encre sur calque, signé et daté du 15 janvier 1873.

(4) En 1857, Bigot fournit un croquis pour la restauration de la balustrade du clocheton médian (Arch. dép. du Finistère, *ibid.*).

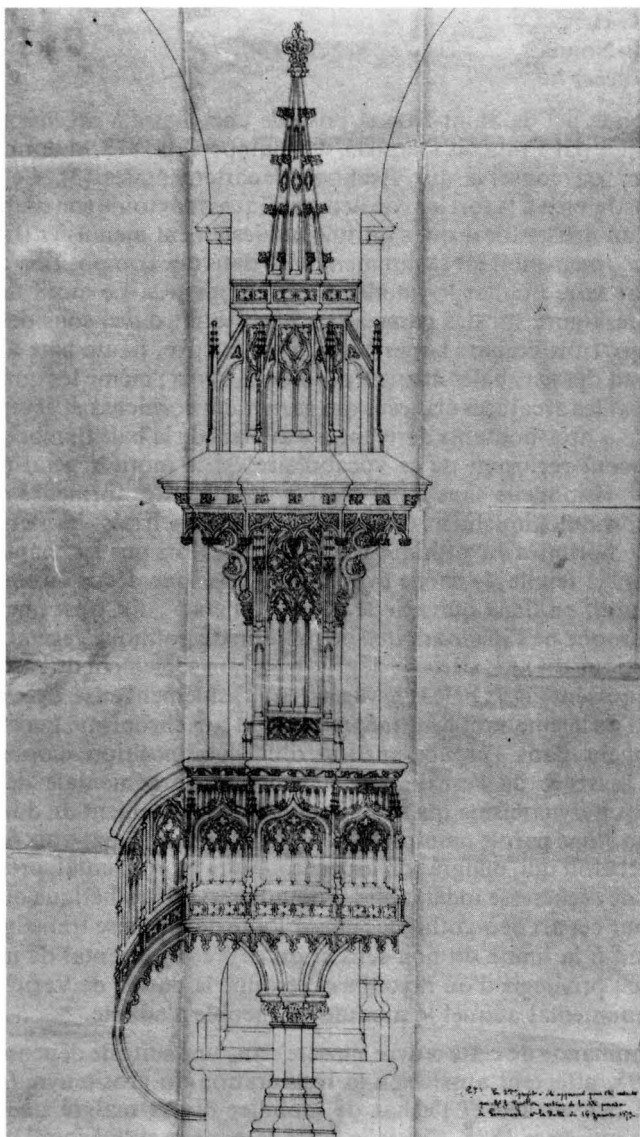


Fig. 4. — Penmarc'h, *église Saint-Nonna*, chaire à prêcher.

Dessin préparatoire exécuté par François Daoulas, de Quimper, 1873.

exigence salulaire. Il faut surtout insister sur la qualité du travail exécuté par François Daoulas et son talent de créateur; nous sommes loin de la pauvreté de conception dont témoigne, cinquante ans plus tôt, un menuisier de Landerneau pour l'église de Tréslévénez (cf. *infra*); malgré l'ignorance où nous sommes de la formation qu'avait reçue François Daoulas, il est permis

d'affirmer que Quimper présente, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un milieu favorable à la création artistique selon des modes nouvelles, et cela sous l'influence du renouveau religieux et spirituel dont nous entrevoyons aujourd'hui, après l'ère du mépris, la force et l'originalité à travers de telles œuvres.

Roger Barrié.

PLEYBEN

Eglise Saint-Germain

Groupe de la Crucifixion

L'église de Pleyben contient une œuvre, un peu ignorée sans doute, mais qui se range cependant en bonne place dans la grande statuaire de la deuxième moitié du XVII^e siècle. Il s'agit du groupe de la Crucifixion dont l'élément le plus intéressant est le Christ en croix. Il est en effet prétexte pour

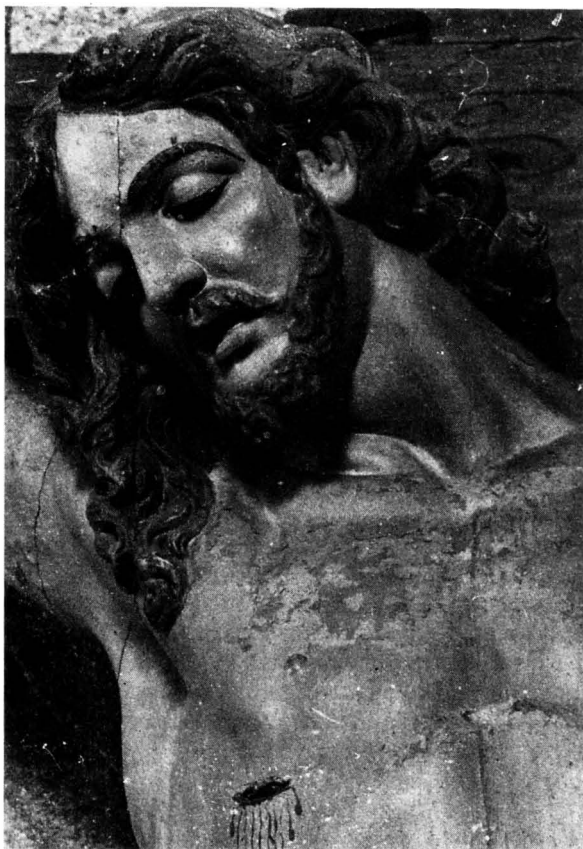


Fig. 5. — Pleyben, *église Saint-Germain*, groupe de la Crucifixion.
Détail du Christ.

l'artiste à une très belle étude anatomique; même le pagne, savamment drapé, sert à mettre en valeur le modelé du corps. La souffrance du Crucifié — yeux clos, bouche entrouverte — dérange à peine l'élégance des traits du visage (fig. 5).

Les statues de la Vierge et de Jean sont d'une facture moins brillante bien que certains détails (plis du voile de la Vierge, cou de saint Jean) indiquent une parenté certaine, là aussi le pathétisme est refusé au profit d'une élégance un peu statique.

Les archives, du moins dans l'état actuel des recherches, n'ont pas porté jusqu'à nous le nom du sculpteur. Seuls des rapprochements permettent d'avancer des hypothèses.

Le traitement du visage du Christ, si particulier, se retrouve dans de nombreuses autres œuvres, notamment à Pont-l'Abbé (église des Carmes, retable des saints Crépin et Créprien, groupe de Joseph et l'Enfant) et à Cast (chapelle de Quillidoaré, Christ Sauveur du maître-autel et statue de saint Joseph). Dans l'église même de Pleyben, le maître-autel comporte plusieurs statuette de saints dont la facture est analogue à celle du Christ en croix. Les deux œuvres sont vraisemblablement issues du même atelier, celui des Le Déan, auquel fut commandé le maître-autel, en 1666, ainsi que nous l'apprennent les archives.

Marie-Madeleine Tugores.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN (canton de)

Armoire

Le pays bigouden, comme la région du Cap-Sizun (4 bis), est particulièrement riche en mobilier civil. Une grande partie de ce mobilier, surtout des armoires, fabriqué par des artisans locaux, est restée en place jusqu'aujourd'hui, révélant ainsi une très dense réalité de l'information. Dans ce mobilier, un type d'armoire, orné d'applications de clous et de cabochons en cuivre formant un décor stylisé, est parfaitement connu. Il s'agit d'un modèle largement répandu mais aussi très tardif, car la fabrication de la plupart de ces meubles se situe à la fin du XIX^e siècle. On constate que les armoires plus anciennes ne portent point de cloutage caractéristique, phénomène donc relativement récent. L'armoire présentée ici, en chêne, portant la date de 1838, en est une preuve. Dans sa structure — quatre portes et deux tiroirs — elle suit un modèle qui se répand dans la région au cours du XVIII^e siècle mais qui est peut-être plus ancien (fig. 5 bis).

(4 bis) *Architecture rurale et mobilier du Cap-Sizun*, catalogue de l'exposition réalisée par l'Inventaire-Bretagne, Audierne, juillet 1979.

Pour des raisons de sécurité et par respect de la propriété privée, on comprendra qu'il n'est pas possible de localiser plus précisément le meuble étudié dans cette notice.

Les panneaux sculptés des portes et des dormants reflètent, d'une certaine manière, l'image du monde de ceux pour lesquels ces meubles ont été exécutés : gens de la terre, aisés et croyants. Au niveau du décor, on peut distinguer trois sources d'inspiration : le monde animalier et végétal est représenté par des oiseaux et des bouquets de fleurs stylisés ; l'ostensoir et l'évêque au cerf — ne s'agit-il pas de saint Eloi ? — s'inspirent de l'hagiographie et de l'iconographie chrétienne ; la vie profane s'exprime en la personne du cavalier napoléonien brandissant son arme. La nature, la religion, la société — trois centres de gravité de la vie humaine symbolisés sur un objet de la vie quotidienne.

Inventaire - Bretagne.



Cliché Inventaire-Bretagne.

Fig. 5 bis. — Canton de Plogastel-Saint-Germain, armoire.
1838.

PLONÉIS

Eglise Saint-Gilles

Inscriptions sur l'édifice

Relire, avec des yeux neufs, les inscriptions lapidaires si nombreuses sur les murs de certaines de nos églises, est un long et patient travail loin d'être inutile. L'on se fie trop souvent, dans les monographies sur les édifices, aux leçons anciennes constamment reproduites sans examen. La remise en question est une nécessité pour mieux éclairer et le monument lui-même et certains aspects de l'art en Bretagne.

L'incomparable chercheur que fut René Couffon ne disait-il pas que la science est faite d'erreurs corrigées. Mais comment corriger si l'on ne relit pas, se contentant de réimprimer la source première?...

A Plonéis, le passage des chercheurs de la Commission d'Inventaire de Bretagne a suscité cette remise en question en prenant comme référence le *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon* (5), pour en faire une critique raisonnée. Ainsi, certaines inscriptions ont été corrigées, d'autres complétées, d'autres, enfin, mises au jour. La remise en ordre des données lapidaires permet à la fois de clarifier la chronologie en déterminant avec exactitude les campagnes de travaux, de rendre hommage au promoteur de la rénovation du XVII^e siècle, le recteur Gorgias, et de mieux placer dans le contexte général de l'architecture provinciale la partie la plus ancienne de l'édifice.

Résumons les faits tels qu'ils se dégagent des nouvelles lectures proposées :

- 1) Partie primitive, achevée en 1505, comprenant arc-diaphragme, bras sud de transept et parties occidentales dont le porche.
- 2) 1630, élévation du clocher, surélévation de la nef.
- 3) 1649, troisième tranche de travaux comprenant chevet et chœur.
- 4) La dernière tranche en 1662, la moins importante, régularise le bras nord du transept.
- 5) Il faut ajouter, pour être complet, la construction d'une sacristie en 1868, mais elle n'ajoute rien au corps de l'édifice.

1) L'inscription qui précise la fin de la première campagne est gravée sur la face est de l'arc-diaphragme. L'on comprend que nos anciens aient eu des difficultés à la décrypter entièrement, ne disposant pas toujours de matériel électrique pour une lecture en lumière rasante... Notons d'emblée la modernité des caractères. Les jambages droits de l'écriture gothique le cèdent à la souplesse d'une graphie cursive. Simple détail? Il montre l'introduction précoce de l'esprit nouveau en ce temps de la première Renaissance dont on a tendance à retarder même l'apparition timide dans la lointaine Bretagne.

(5) R. COUFFON et A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 275.

Voici cette inscription : L'AN MIL CINQ CENT AVECQUES CINQ CEST FI(N). Le nombre est composé par addition selon l'usage de l'époque et comme cela l'est encore dans vingt et un... Daoulas donne ainsi, pour sa sablière : L'AN MIL CINQ CENTS AVECQUES VINGT COMPRIS NEUF ANS (6). On verra combien ramener le mil cinq cent quarante du *Répertoire* à 1505 revêt d'importance. Mais il faut encore rectifier et supprimer la date de 1570 (mur est du bras sud). Ces chiffres sont en effet issus d'une mauvaise interprétation de caractères. Ce n'est pas une date, c'est un nom : Simo, qui était prêtre, puisque non loin un calice est gravé. On ne peut donc vraisemblablement dater ce bras que par l'inscription de l'arc-diaphragme auquel, architectoniquement, il est parfaitement accroché.

La précision redouble d'importance si l'on contemple la large fleur de lis qui s'épanouit dans le réseau de la verrière. Il n'est pas rare de trouver ces fleurs de lis en pierre dans nombre de chapelles en Bretagne. Leur apparition ne pouvait être fortuite. M. André Mussat le note fort judicieusement dans son récent ouvrage : vers 1508-1510, symbolisant sans doute la croyance en une solution de compromis du long conflit franco-breton obtenue par Anne lors de son second mariage, apparaissent un peu partout aux fenestragés des églises bretonnes de grandes fleurs de lis (7). 1505. Plonéis s'inscrit tôt dans la mode fleurdelisante. Nous sommes il est vrai à la porte de Quimper où une certaine classe n'est sans doute pas insensible aux impulsions données par le pouvoir français.

A ce noyau primitif de 1505, il faut joindre le porche de l'ouest, les premiers piliers de la nef et des structures du sud-ouest comprenant l'ossuaire. La toiture de ce premier édifice devait être basse. Les choses resteront en l'état jusqu'en 1630.

2) En 1630, un vaste projet de refonte de l'église est mis sur pied. Le recteur est entreprenant. Les choses vont vite, à l'encontre de chantiers lents comme celui de la tour de Ploaré... Le clocher de Plonéis, plus modeste, il faut le remarquer, fondé en 1630 (inscription à gauche sur la façade), monte rapidement. En 1632, M(essire) IAC ROLAND GORGAS R(ecteur), fait graver son nom et la date sur un linteau de la chambre des cloches. On peut penser que l'inscription placée à droite de la façade : ACHEVÉ L'AN 1641 concerne un ensemble de travaux, qui comprend avec le clocher, l'élévation de la nef. On y voit bien l'artifice des maçons qui ont établi la liaison des premiers piliers dont nous avons parlé plus haut avec les arcades qui s'accrochent à l'arc-diaphragme de 1505. Cette campagne de travaux a duré onze ans. Il faut souffler un peu.

3) Après huit ans de répit, l'on reprend le chantier, cette fois à l'est du noyau de 1505. Le recteur Gorgias veut pour son église un sanctuaire et un

(6) Cf. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1977, t. CV, p. 154-155.

(7) A. MUSSAT, *Arts et cultures de Bretagne. Un millénaire*, Paris, 1979, p. 128.

chevet harmonisés avec l'ensemble de la construction. Le premier pilier de chœur, côté sud, est daté: 1649. Dans le même temps le vaste pignon du chevet s'élève. Un ou deux ans suffisent pour le parfaire. Le recteur signe fort discrètement son œuvre par une série d'initiales qu'éclaireront à l'intérieur des mentions plus complètes: au chevet c'est un rebus: MI(messire), R(oland), G(orgias), R(ecteur) 1649. Par contre, un des entrails de la charpente, c'est-à-dire l'une des poutres qui surplombent le chœur est explicite: M(essire) IAC ROLAND GORGAS R(ecteur). La date de 1651 portée par l'entrait médian confirme la rapidité des travaux de cette campagne. Mais cette poutre porte un autre nom: IVON ANDRÉ CURÉ. Il ne faut pas se méprendre, le titre de curé en Bretagne désigne le vicaire. Nous retrouverons ce prêtre plus tard car il faut signaler les fabriciens de cette campagne si rapidement menée. Les fabriques sont les deux paroissiens élus chaque année pour effectuer la rentrée des deniers nécessaires au financement de l'ouvrage: N: ROSN: FABRI: N: TOMAS: FAPRI. Ne nous attardons pas aux abréviations du premier nom ni à la faute dans le titre du second. Les charpentiers du temps ne savaient que copier le modèle de lettres qu'ils ne savaient pratiquement pas interpréter.

4) La dernière campagne du XVII^e siècle sera assurée, non plus par le recteur Gorgias, mais par son ancien vicaire qui lui succède dans sa charge. Yvon André, déjà rencontré plus haut, s'attache à harmoniser le bras nord du transept en 1662. Harmonisation pleine de ces gauchissements issus d'un plan qui se ressent des étapes successives, gardant la mobilité de l'être vivant à tant de nos anciens édifices.

Le recteur André n'est sans doute pas peu fier de terminer l'œuvre de longue haleine entreprise par Gorgias. On lit son nom à deux reprises sur la face extérieure du pignon. I. ANDRÉ R(ecteur), S. CARO F(abrique), Y. ANDRÉ R(ecteur). Le second fabrique fait aussi marquer son nom: ROLLAND MAHÉ F(abrique). Et l'on voit apparaître, sur ce même pignon, le nom d'un troisième prêtre: ROSEN PRÊTRE CURÉ. Encore un vicaire! Mais les murs de l'église ne le signalent qu'en ce seul endroit. Le grand œuvre est quasiment achevé en 1662. A moins de vouloir abattre l'arc-diaphragme comme on l'a fait parfois ailleurs pour éclaircir un vaisseau un peu massif et répondre aux idées nouvelles de clarté!... Fort heureusement pour nous, les choses sont restées en l'état de 1662 (mise à part, on l'a dit, la construction de la sacristie en 1868).

Plonéis témoigne ainsi, grâce à la précision apportée dans la chronologie, de deux époques de l'art architectural. Celle où la reine Anne par son second mariage ravivait la floraison des lis de France aux fenêtres des églises bretonnes. Celle où, au XVII^e siècle, des prêtres entreprenants voulurent éclairer par de grandes baies le chevet d'édifices que leurs ancêtres avaient préféré baignés d'ombre.

PLONÉIS

Eglise Saint-Gilles

Confessionnal

Le mobilier religieux du XVIII^e siècle nous est parvenu en nombre assez considérable. Les œuvres datées et signées, si elles ne sont pas rares, présentent toujours un grand intérêt. A partir d'ateliers connus, qui seront dégagés



Cliché Inventaire-Bretagne.

Fig. 6. — Plonéis, *église Saint-Gilles*, confessionnal.
1777.

au fur et à mesure que les investigations sur le terrain avancent, on pourra entreprendre, dans l'avenir, une étude à la fois plus détaillée et plus globale de ce patrimoine.

Ce confessionnal bien conservé, en chêne teinté et verni (fig. 6), porte sur la partie centrale de la corniche l'inscription :

M JEAN (...) LE GALL/RECTEUR :
1777 ET YVES... LE JONC/OUR
MUNVSIER

La belle porte ajourée à décor de rocaille, surmontée de deux têtes d'angelots et d'un cartouche, s'inspire parfaitement des modèles ornementaux de l'époque, largement diffusés et répétés en Bretagne.

Inventaire-Bretagne.

PLOUESCAT

Cimetière

Le monument aux morts

Les monuments aux morts de la Grande Guerre n'ont guère suscité l'intérêt des historiens d'art. On ne sait déjà d'ailleurs plus, dans les communes, qui les a sculptés. Le décès d'Hortense Tanvet-Béart, sculpteur de talent, vient nous rappeler l'émotion que des artistes ont su conférer à certains de ces monuments qui ne sont pas si stéréotypés qu'on se plaît à l'imaginer.

Hortense Tanvet a signé des bas-reliefs au monument de Plonévez-Porzay représentant un marin expirant et un soldat blessé tenant l'ultime lettre à la famille. Elle a aussi œuvré à Esquibien, à Quimper-Kerfeunteun et à Plouescat. Des monuments existant en Finistère auxquels Hortense Tanvet a apporté son talent, celui de Plouescat est le plus original. Dressé tout contre le pignon d'une chapelle située au milieu du cimetière, il représente une Crucifixion sur fond de champ de bataille. Des personnages au pied de la croix sont représentés en costume du Léon. Comme à Plonévez, soldat et marin agonisant sont traités dans des panneaux en bas relief, en pierre de kersanton. Les visages ont du caractère et la composition de l'ensemble est de qualité.

Hortense Tanvet, née le 19 novembre 1880 à Mésanger, près d'Ancenis, vient de s'éteindre, centenaire, dans son pays natal. On aimerait qu'une des communes qui possèdent un monument aux morts sorti de son ciseau sensible consacrat son nom en lui accordant une rue dans un de ces lotissements nouveaux, gardant ainsi le souvenir d'une artiste qui a enrichi le patrimoine local.

PLOUGASTEL-DAOULAS

Eglise Saint-Pierre

Le retable du Rosaire

Les confréries du Rosaire apparurent dans le Léon vers les années 1630 et connurent par la suite une expansion considérable. Plougastel-Daoulas fut très certainement l'une des premières paroisses de la région à se doter d'une telle confrérie, et cela dès 1648 (date des premiers comptes en mentionnant l'existence). Ce n'est que plus tardivement que les confréries du Rosaire furent érigées dans les paroisses voisines : à Daoulas, la première mention d'une confrérie remonte à 1656 ; à Dirinon, le Rosaire fut érigé le 22 mai 1655, à Hanvec le 2 février 1694, et à Logonna entre 1713 et 1717 (8).

La première volonté de la jeune confrérie fut de faire construire un retable pour orner le nouvel autel qui devait comporter le groupe obligé de saint Dominique et de sainte Catherine de Sienn recevant le Rosaire des mains de la Vierge et de l'Enfant Jésus, le tout entouré des quinze médaillons représentant les mystères joyeux, glorieux et douloureux du Rosaire. De telles représentations se comptent par dizaines en Bretagne où cette dévotion connut une faveur toute particulière. Le sujet imposé ne laissait que fort peu de liberté à l'artiste pour exprimer son originalité, d'où cet air de déjà vu, de copie que l'on éprouve bien souvent devant ces œuvres. Il n'en fallait pas plus pour que fut couverte d'opprobre toute une production artistique recouvrant plus d'un demi-siècle et qui fut bien souvent mutilée, voire détruite.

L'on peut fort heureusement admirer dans le transept sud de l'église de Plougastel cet autel de forme rectangulaire, seul vestige des destructions de la dernière guerre, haut de 6,50 m et large de 4 m, en chêne foncé dépourvu de toute polychromie (fig. 7). Encadré d'une paire de colonnes torses enroulées de pampres de vigne, il est surmonté d'un fronton triangulaire qui encadre une niche contenant la statue de sainte Anne apprenant à lire à la Vierge. A la base de chaque paire de colonnes, sur les deux côtés : les statues d'un Christ au livre et d'un Gamaliel. Le groupe de la Vierge à l'Enfant est d'une très belle facture. L'absence de toute peinture n'est pas à notre connaissance expliquée, bien que le compte mentionne expressément que la peinture a été exécutée.

Le registre des comptes de la confrérie a été heureusement conservé aux Archives départementales du Finistère (9). Il s'agit là d'une mine de renseignements concernant la vie de la confrérie et notamment le montant des offrandes détaillées, dons, rentes, faits au Rosaire. Cela nous apporte des éclaircissements sur la vie économique, religieuse et artistique de la paroisse. Il nous apprend en particulier que le retable de Plougastel, attribué aux frères Le Déan, est en réalité l'œuvre du sculpteur Jean Bertouloux.

(8) Arch. dép. du Finistère, 57 G 6 (Dirinon); 83 G 6 (Hanvec); 135 G 8 (Logonna-Daoulas).

(9) *Ibid.*, 18 G 22.

M. G.-M. Thomas a, dans sa thèse (10), émis de sérieuses réserves sur cette attribution due à Louis Le Guennec et reprise par la suite par René

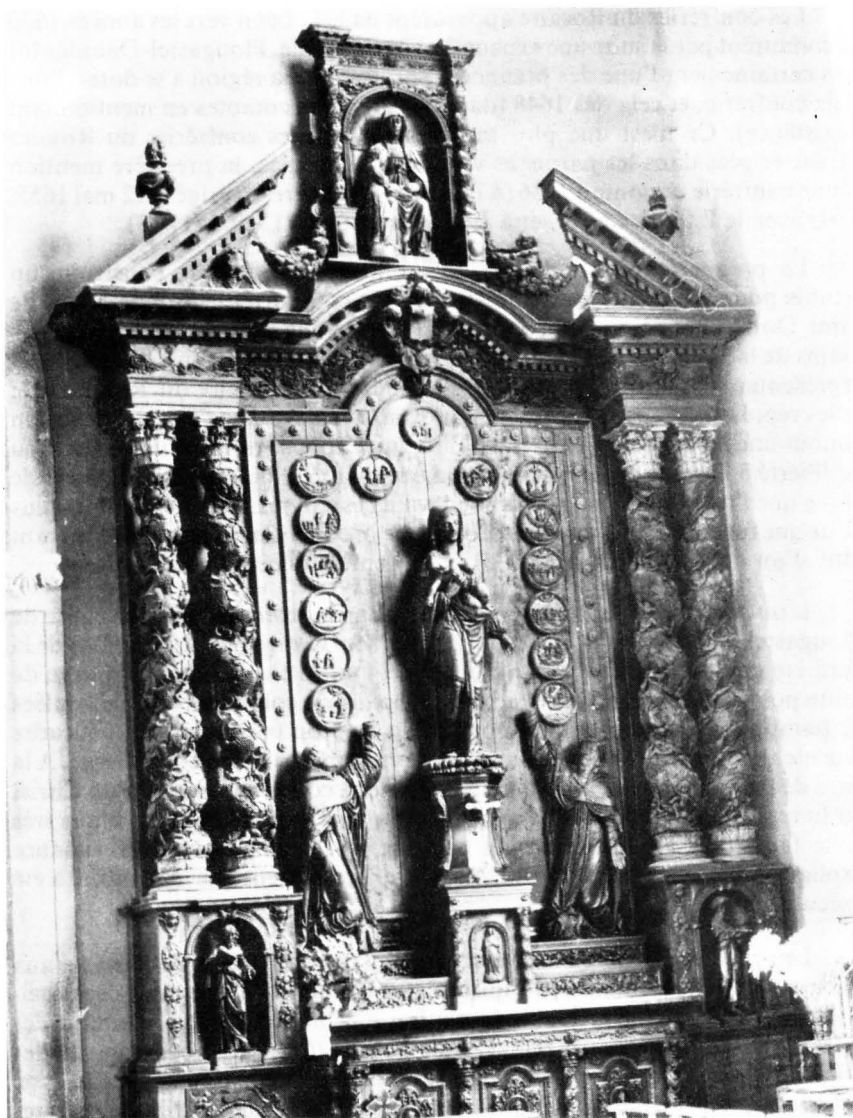


Fig. 7. — Plougastel-Daoulas, église *Saint-Pierre*, retable du Rosaire.

(10) G.-M. THOMAS, *Artistes, artisans et ingénieurs ayant travaillé à Brest et dans sa région aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Rennes, 1980, t. I, p. 160-161. (Thèse de doctorat d'Université, dactyl.).

Couffon et Henri Waquet. Erreur provoquée par la mauvaise lecture d'un texte; G.-M. Thomas conclut: «Yves et Pierre Le Déan sont les auteurs, en 1660, du retable de Daoulas et non de celui de Plougastel-Daoulas».

On connaît peu de choses de la vie de Jean Bertouloux. On le trouve pour la première fois à Morlaix en 1639 où il travaille pour Saint-Melaine, puis à Saint-Jean-du-Doigt vers 1647-1648. Par la suite, il s'installe à Brest avec son épouse Louise Sénéchal, œuvrant pour les ateliers de la marine, effectuant notamment les sculptures du vaisseau la *Couronne*. Nous le retrouvons en 1668 à Plougastel où il exécute le retable du Rosaire pour lequel il perçoit 344 livres en deux fois. On lui attribue également celui de Sizun, mais cela est plus que douteux: en effet, la médiocre qualité des statues de ce retable jette un doute sur sa paternité. Il décède le 21 février 1685 à Brest.

Voici, telles qu'elles furent notées par le fabrique de la confrérie du Rosaire, les différentes étapes de la construction du retable qui s'est étalée de 1654 à 1656 et dont le coût s'est élevé à 2160 livres.

— En collation aud. Mre Jan Berthouloux, sculpteur pour montrer le desseim du retable: 2 l 4 s.

— Lors de l'accordant dudit sculpteur en présence des paroissiens, en collation: 9 l 16 s.

— Pour accorder avec un batelier pour rendre le bois du Faou à Plougastel despansé: 15 s.

— A deux personnes qui allaient au Faou a desseim de charger le bois: 24 s.

— Plus donné à un messenger pour aller à Morlaix trouver le dit sculpteur: 30 s.

— Pour faire rendre le bois du retable au bord de la mer et le charger: 17 l 11 s.

— A un batelier pour rendre la première battelée au port de St Adrian: 4 l 10 s.

— A un autre batelier pour rendre le gros bois au mesme port: 9 l.

— A ceux qui chargent les batteaux au Faou compris leurs despans: 9 l.

— Pour décharger led. bois et le rouler au bord de la rive: 5 l 2 s.

— A vingt charroieurs et leurs charettes pour rendre led. bois du port au bourg: 36 l 10 s.

— A un messenger pour aller à Morlaix advertir le sculpteur que le bois estoit rendu sur le lieu: 33 s.

— Pour deux journées de travail à un laboureur pour charger le bois: 18 s.

— Au sculpteur et serviteurs lors du commencement du retable, en collation: 6 l 10 s.

— Au notaire pour former l'acte entre led. sculpteur et fabrique: 2 l 19 s.

— Pour accorder avec Mre Jan Mazet pour 2 chambres aud. sculpteur: 23 s.

— Plus pour debvoir au sculpteur le jour de la présentation de N.D.: 41 s.

— A un maçon pour travailler à l'enthour du retable: 4 l 10 s.

— Payé au dit Mazet pour le louage de sa maison au sculpteur: 30 l.

— Pour charroyer du bois de la fontaine blanche et de St Jan au bourg: 3 l 10 s.

— Pour debvoir au sculpteur, à ses compagnons, charpentiers et autres, lorsqu'ils rendent led. retable: 25 l 16 s.

— A un maçon pour deux journées: 32 s.

— En clouts pour attacher le retable: 2 l.

- Pour rendre quatre planches de sappin de... au bourg: 20 s.
 - A un charpentier pour faire un devant d'autel: 30 s.
 - A un charpentier pour faire une bordure à l'entour de l'autel du Rosaire: 6 l.
 - Despensé avec led. sculpteur pour peindre à huyle: 2 l.
 - Pour devoir aux ouvriers lorsqu'on mist les eschabots: 4 l.
 - En planches de sappin pour clore le retable: 6 l.
 - En clouts pour attacher les images du retable: 21 s.
 - A un charpentier pour clore les ouvertures du retable: 7 l 10 s.
 - Pour devoir au sculpteur lorsqu'il mist les images en place: 3 l.
 - Pour retirer quittance dud. Bertouloux: 10 s.
 - En 30 aulnes decharges à 49 s. l'aulne, le tout compris: 73 l 10 s.
 - A un ouvrier pour des crampons de fer: 4 l.
 - En clouts: 4 l 5 s.
 - Aux tailleurs pour le rideau, tant pour leur travail que pour leur nourriture:
- 41.
- Pour mettre led. rideau en place et les garnir de fil; payé aux ouvriers: 30 s.
 - Plus payé aud. sculpteur 1800 livres contenues les actes passés entre led. sculpteur et le dict Gall: 1800 l.
 - Aud. sculpteur pour por peindre l'autel et l'entour du retable: 22 l.
 - Plus donné aud. sculpteur pour le louage d'une chambre: 27 l.
 - Plus payé en collation aud. Bertouloux et serviteurs quand il rendit les mystères: 4 l.
 - Item donné au valet dud. sculpteur pour avoir travaillé sur tout le retable: 3 l.
 - Plus en collaon aud. sculpteur pour retirer quittances: 4 l 10 s.

Gilles Quéau.

PLOUGASTEL-DAOULAS

Keréven

Un saloir original

L'attention de Yan et Michèle Tanguy, nouveaux membres de la Société, a été attirée par une grande auge de pierre placée dans l'angle d'un jardinet au hameau de Keréven en Plougastel-Daoulas (fig. 8). Les dessins qui en couvraient la face antérieure laissaient place à une certaine perplexité. S'agissait-il d'un sarcophage ancien ou d'un objet à usage domestique? En pierre de kersanton, l'auge mesure 1,47 m de long, 0,50 m de haut, 0,66 m de large. La forme est parallélépipédique. Un orifice, sur le devant, permet l'écoulement de liquide. Pour un sarcophage, les dimensions étaient restreintes, et l'orifice aurait été placé en dessous... La tradition locale est venue éclairer la nature de cette grande cuve. Elle servait à mettre de la viande de vache ou de cochon du temps où elle était dans la vieille maison... Un saloir. Sans se lancer dans un ésotérisme inutile, on peut mieux interpréter l'ensemble du décor qui se déploie sur le devant.



Fig. 8. — Plougastel-Daoulas, *Keréven*.
Saloir en kersanton.

La surface est divisée en sept compartiments. Vers le milieu, brille une face solaire. Deux figures d'animaux stylisés ne laissent aucun doute quant à la représentation: à gauche un cochon, à droite un taureau. Le reste de l'espace est orné de lignes en relief qui se reploient en volutes, réparties sur des lignes verticales ou horizontales, en vagues superposées ou isolées. Dans l'angle bas, à gauche, un carré recoupé comme une marelle. Le tout est encadré par un listel torsadé.

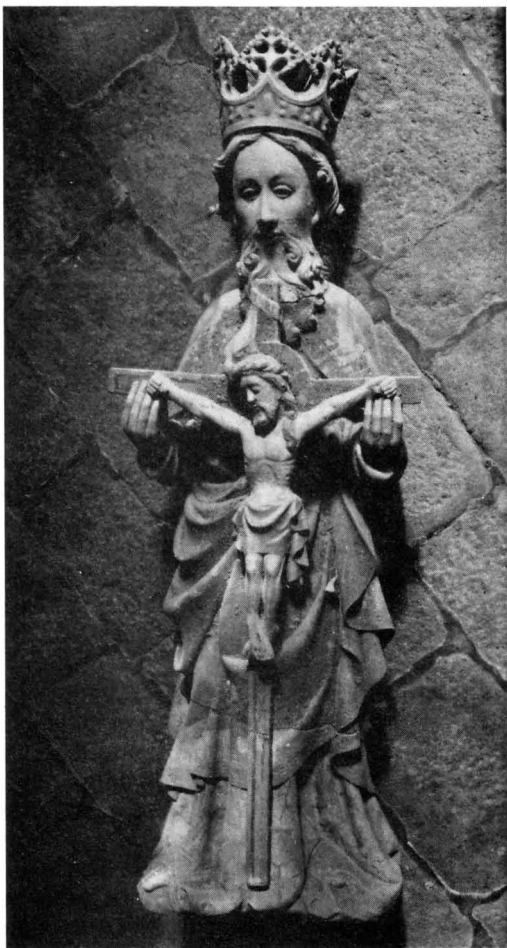
Il est difficile de donner une date à ce saloir. Remonte-t-il au XVII^e siècle? L'on sait combien les représentations de l'art populaire sont difficiles à situer, cet art qui organise l'espace librement, au gré de l'inspiration d'un tailleur de pierre habile qui utilise un motif unique en diversifiant son interprétation. Reste à savoir si notre saloir présente des homologues enfouis dans quelque recoin de logis ancien désormais devenu bâtiment annexe aux nouvelles habitations. La mention du saloir de Keréven devrait susciter d'autres trouvailles. La presque île renferme des richesses insoupçonnées. Il ne faudrait pas que le patrimoine de Plougastel s'évapore au fil des ans. Il y a des maisons qui possèdent des richesses méconnues, même de leurs propriétaires.

PLOZÉVET

Chapelle de la Trinité

Groupe de la Trinité

Mesurant 1,50 m et taillée dans un bloc unique de calcaire, la statue est actuellement brisée en trois morceaux — les cassures se situent au niveau de l'épaule de Dieu le Père et légèrement en dessous des genoux. L'édifice auquel elle est rattachée conserve des éléments d'architecture du XIV^e siècle. Dieu le Père couronné montre la croix avec le Christ mort ; la colombe repose sur le nimbe du Christ (fig. 9). Ce thème iconographique si difficile posait au sculpteur du Moyen Age le problème de la représentation de l'unité et de la



Cliché Inventaire-Bretagne.

Fig. 9. — Plozévet, *chapelle de la Trinité*.Groupe de la Trinité, calcaire, début du XV^e siècle.

pluralité. Parmi les différentes formules de l'art occidental — Trinité tricéphale, Trinité horizontale — celle de Plozévet reprend la typologie du Trône de Grâce, aussi appelé Trinité verticale. On peut la comparer avec la Trinité de la statue ouvrière de Notre-Dame-du-Mur à Saint-Mathieu de Morlaix, œuvre datée de la fin du XIV^e siècle (vers 1390). Cette formule semble apparaître dans l'art français au cours du XII^e siècle pour être reprise durant plusieurs siècles.

La Trinité de Plozévet offre des proportions particulières notamment dans le développement de la couronne et dans la réduction du crucifix. Malgré des analogies certaines avec les panneaux d'albâtre que les ateliers du Nottinghamshire produisent à la fin du XIV^e siècle et diffusent partout, le style est ici plus raffiné dans le traitement de la barbe et des méplats du visage, plus ample dans la composition du drapé qui fait évidemment référence à la sculpture monumentale. Cette œuvre, qui témoigne de l'épanouissement de l'art gothique dans le duché de Bretagne, se situe au début du XV^e siècle et relève du style aristocratique illustré par l'art royal français de la fin du XIV^e siècle ; cependant, il est encore difficile, malgré l'indice qu'apporte le matériau, de localiser précisément son exécution et nous préférons, comme hypothèse de recherche, l'origine nantaise plutôt que normande (11).

Un corpus de la statuaire en calcaire, soit pierre de Caen, soit tuffeau de la Loire, montrerait la pénétration des influences stylistiques dans la Bretagne du XV^e siècle ; cette recherche sera possible très prochainement quand l'Inventaire-Bretagne pourra étendre aux objets mobiliers l'outil informatique dont il est déjà doté pour l'architecture. Il est inutile d'insister sur l'intérêt de cet instrument pour la conservation et la protection des objets mobiliers protégés ou non.

Inventaire-Bretagne.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ

Eglise Saint-Yves

Panneaux de la chaire à prêcher

La chaire à prêcher de l'église Saint-Yves (fig. 10) présente une structure très intéressante. La rampe de l'escalier est en effet ornée de scènes figurées, ce qui est rare ; il faut la splendeur de Saint-Thégonnec pour y voir une chaire à prêcher décorée, dans ses moindres détails, de personnages et de scènes.

Les panneaux de Plounéour-Ménez, traités en bas relief, sont de formes et de dimensions différentes, certains angles, coupés après coup afin de

(11) Comparer cette œuvre avec la Vierge de l'abbaye Saint-Mathieu de Finesterre, avec celle de l'abbaye de Daoulas (cf. R. Barrié, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1978, t. CVI, p. 300), avec le saint Jean-Baptiste de Plédéliac (Côtes-du-Nord), tous en calcaire également.

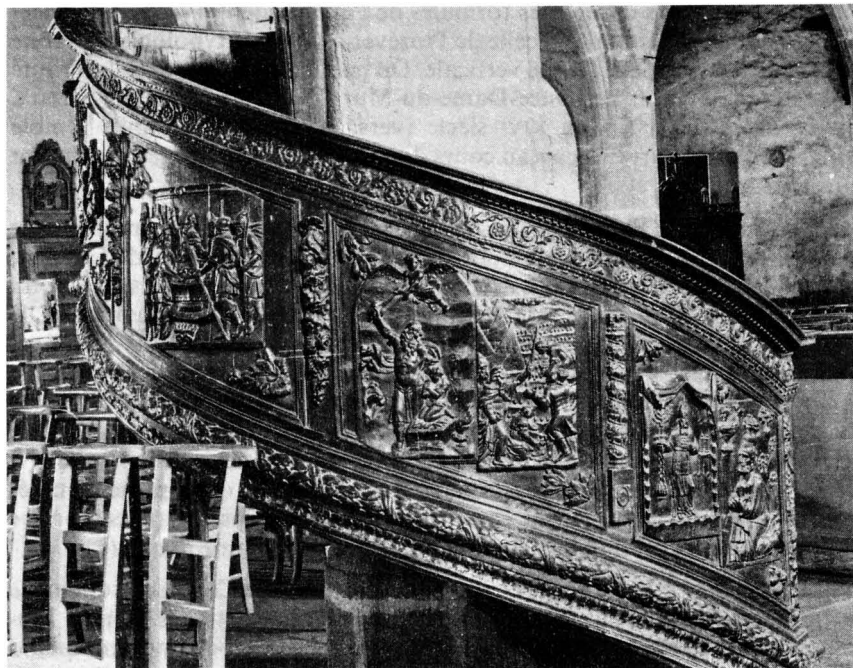


Fig. 10. — Plounéour-Ménez, *église Saint-Yves*, chaire à prêcher.
Rampe de l'escalier, panneaux sculptés, XVII^e siècle.

s'inscrire dans la structure de l'escalier, montrent qu'il s'agit de la récupération de panneaux provenant d'un autre meuble. Le meuble d'origine est facile à deviner : l'un des panneaux à découpe supérieure cintrée, montrant une ancienne entrée de serrure soigneusement bûchée, est une porte de tabernacle. Le sujet même de la scène — le sacrifice d'Abraham — se retrouve fréquemment sculpté sur les tabernacles de la deuxième moitié du XVII^e siècle. Trois autres panneaux de Plounéour-Ménez : La Manne, la Pâque juive, la Cène, sont eux aussi très utilisés à cette même époque sur les ailes encadrant le tabernacle (au maître-autel de l'église de Bodilis par exemple). Quant aux deux scènes restantes : Pierre et Zacharie, elles peuvent provenir des piédestaux soutenant les colonnes d'un retable.

L'ensemble des six panneaux, de même facture, remonte à la deuxième moitié du XVII^e siècle. La chaire peut dater de la fin du XVII^e siècle ou de la première moitié du XVIII^e. Pour le moment, aucun élément ne permet de préciser de quel retable proviennent ces panneaux, ni à quel moment ils ont été réutilisés sur la chaire à prêcher.

QUIMPER

*Les clochers à galeries du type
de celles de la cathédrale de Quimper*

Le sud de la Cornouaille possède quelques clochers dont la tour est surmontée de galeries superposées, l'une couverte, l'autre à ciel ouvert, dont il semble que la Bretagne soit la seule à posséder des clochers présentant cette particularité. H. Waquet avait signalé que le clocher de Rosporden, qui ne possède qu'une galerie, mais couverte, avait sans doute donné l'idée de cette disposition (12).

Les plus anciennes galeries de ce type sont celles de la cathédrale Saint-Corentin; commencées en 1424, elles furent terminées en 1442 et sont donc antérieures à celles de Pont-Croix, dont le clocher ne fut entrepris que vers 1450. Par contre, Bigot, l'auteur des flèches de Saint-Corentin, s'est inspiré de la très belle flèche de Pont-Croix. Contrairement à la plupart des clochers bretons, les galeries des tours de la cathédrale, comme toutes celles de ce type, sont dépourvues d'encorbellement. La claire-voie de la galerie couverte produit un bel effet d'ombre et de lumière.

A Quimperlé, la tour (XV^e siècle) de l'église Notre-Dame a des galeries du même type que celles de Quimper « coupées par les clochetons, ce qui lui donne moins de légèreté que celle du modèle » (13). La tour a perdu sa flèche qui fut démolie en 1783.

A Plouhinec, les galeries du même type sont datées de 1582, les clochetons font défaut.

A Clédén-Cap-Sizun (XVI^e siècle), le clocher est le seul de ce type qui possède un encorbellement, mais il est peu important et ne concerne pas la galerie mais seulement la balustrade. Comme dans quelques clochers de cette partie du Cap-Sizun, l'escalier débute à l'extérieur contre le collatéral nord, gagne le rampart où, par un retour d'équerre, il se continue pour pénétrer dans la tourelle.

A Beuzec-Cap-Sizun (XVI^e siècle), il n'y a pas de tourelle, l'escalier débute à l'extérieur comme à Clédén et, par un second retour d'équerre pénètre dans la tour.

Au clocher de Ploaré, commencé en 1548, les galeries sont inspirées de celles de la cathédrale de Quimper. La tour est surmontée d'un tambour octogonal qui comporte une autre galerie non couverte. Deux clochetons, foudroyés en 1751, ne furent reconstruits qu'à mi-hauteur.

A Douarnenez, le clocher (1874) fut construit par Bigot, qui s'est inspiré de celui de Ploaré. La flèche, qui n'avait été érigée qu'à mi-hauteur, ne fut terminée qu'en 1939. A la base se trouvent deux tourelles octogonales peu élevées.

(12) H. WAQUET, *Art breton*, Grenoble, 1960, p. 58-59.

(13) R. COUFFON et A. LE BARS, *op. cit.*, p. 378.

Le clocher de Locronan (XV^e siècle) inspiré de ceux de la cathédrale Saint-Corentin, mais dont la tour est moins élancée, possédait des galeries identiques qui furent détruites lors de la chute de la flèche en 1809.

Au Folgoët, en Léon (XV^e siècle), ce type de galeries « n'avait pas été prévu et ne fut exécuté qu'après l'achèvement de celles de la cathédrale de Quimper » (14). La balustrade de la galerie supérieure, d'un style plus récent, est flamboyante.

Le clocher de Lambézellec (1859), d'une hauteur de 58 mètres, a été détruit en 1944, pendant le siège de Brest. Quoique construit par Bigot, les proportions n'en étaient pas très heureuses.

A La Guerche, le clocher (1809), l'un des plus beaux d'Ille-et-Vilaine, a été construit par l'architecte rennais Régnault qui s'est évidemment inspiré des clochers de la cathédrale de Quimper, dont les galeries sont du même type. Par contre, la flèche est beaucoup moins ornée, les ouvertures plus simples et au lieu d'être en zigzags d'un pan à l'autre, comme dans la plupart des clochers bretons, elles sont étagées comme dans les clochers du Calvados.

L'influence anglaise et principalement normande est manifeste dans certains monuments religieux bretons; cependant, il semble qu'en Normandie, en Angleterre, ni nulle part ailleurs, il n'existe de clocher présentant cette particularité et que cette belle disposition est vraisemblablement due à un architecte cornouaillais.

Alfred Le Bars.

QUIMPER

Ollivier Daniel, maître sculpteur

XVII^e siècle

Le 26 juillet 1696, à Quimper, paroisse de la Chandeleur, Ollivier Daniel épouse Renée Lozach qui lui donnera trois enfants: Pétronille (née le 21 mai 1697), Marie Sébastienne (10 mai 1699) et Marie Michelle (4 avril 1701) [15].

A la suite du marché passé le 30 octobre 1679, il réalise avec Jean Michelet (16), maître menuisier, une chaire à prêcher pour Saint-Corentin à Quimper (17).

(14) *Ibid.*, p. 112-113.

(15) D. BERNARD, *Table des registres paroissiaux de Quimper antérieurs à 1792*, paroisse de la Chandeleur, Quimper, 1962.

(16) Jean Michelet, maître menuisier domicilié à Quimper, paroisse Saint-Sauveur, eut six enfants de 1651 à 1662 de son épouse Jeanne Godin.

(17) Cf. R.-F. LE MEN, *Monographie de la cathédrale de Quimper*, Quimper, 1879, in-8°.

En 1694, seul cette fois, il fait un tabernacle pour La Forêt-Fouesnant et l'autel Sainte-Anne pour la paroisse de Fouesnant (18).

Il signe, le 22 janvier 1697, un marché afin de réaliser des travaux sur l'autel Sainte-Suzanne de la chapelle Notre-Dame du Pénity, à Quimper (19) et, le 7 avril 1701, la cour royale de Lesneven le désigne comme expert pour remplacer le Quimpérois Le Déan qui vient de mourir. Il perçoit 39 livres 4 sols pour six jours de vacations et ses frais de déplacement à Bodilis où il avait à juger le retable (20).

Couffon et Le Bars mentionnent aussi la réalisation de la chaire de Notre-Dame de Roscudon, à Pont-Croix: des recherches sur cette paroisse dans la série G des Archives départementales sont demeurées vaines (21).

Ollivier Daniel décède à Quimper, au Tour du Châtel, le 17 avril 1702 (22).

Georges-Michel Thomas.

TELGRUC

Fontaine de Saint-Divy

Le sarcophage

Il existe, servant de caniveau à la fontaine de Saint-Divy, datée de 1577, un sarcophage de granit. Sa longueur est de 2,30 m, sa largeur de 0,55 m environ, sa profondeur de 0,30 m environ. A l'une de ses extrémités se voit une logette de 0,24 m sur 0,32 m marquant la place de la tête; au pied il est plus étroit, il comporte un orifice pour l'écoulement des sérosités (23). Actuellement, il est recouvert en grande partie par des dalles de ciment.

La datation de cet objet est délicate: Euzenot (24) mentionne des logettes dans les cercueils carolingiens, tandis que Brune (25) les situe entre le XII^e et le XIV^e siècle.

(18) Arch. dép. du Finistère, 291 G 14. Cf. Louis-Pierre Le Maître, dans *Monuments et objets d'art du Finistère*, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1977, t. CV, p. 157-158.

(19) H. DIVERRÈS, *Notices sur la chapelle Notre-Dame du Pénity à Quimper*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1886, t. XIII, p. 20-21.

(20) Arch. dép. du Finistère, 23 G 10.

(21) R. COUFFON et A. LE BARS, *op. cit.*, p. 517.

(22) D. BERNARD, *op. cit.*

(23) Ce sarcophage est signalé par L. Ogès et M^e Conan dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1957, t. LXXXIII, p. LVI. Cf. également L. Ogès, *Le curieux passé de Telgruc*, dans *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, 24-26 mai 1958. — Du même, *La curieuse histoire de Telgruc*, dans les *Cahiers de l'Iroise*, 12^e année, n^o 1, janvier-mars 1965, p. 23-27.

(24) Abbé EUZENOT, *Les cercueils de pierre du Morbihan*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1880, t. XIII, p. 175-203.

(25) J. BRUNE, *Cours d'archéologie*, Rennes, 1846, p. 174.

Nous ignorons la provenance de ce sarcophage ; il a été placé ici pendant la seconde moitié du XIX^e siècle : Bachelot de La Pylaie, qui décrit la fontaine avec minutie, ne le mentionne pas ; il ne lui aurait pas échappé, en 1843, mais Toscer indique sa présence en 1908 (26). Malgré cette mise en place récente, il s'était institué une tradition de thérapeutique : les personnes affaiblies s'y couchaient, mais il est possible que les malades n'aient fait que suivre le sarcophage après son transfert depuis les ruines d'un édifice ancien (27).

A.-H. Dizerbo.

TELGRUC

Presbytère

Le chapiteau

Dans le jardin du presbytère de Telgruc se trouve un chapiteau de granit qui provient de la chapelle de Lanjulitte. Il a une hauteur totale de 0,94 m, sa base, circulaire, a un diamètre de 0,49 m, sa partie supérieure, rectangulaire, mesure 0,82 m sur 0,66 m, mais ce chapiteau a été bûché sur une de ses faces pour servir de support de table d'autel ou de crédence, adossé à un mur (fig. 11). C'est dans cette position que nous l'avons connu dans l'aile droite de la chapelle de Lanjulitte ; à l'origine, sa partie supérieure devait être carrée.



Cliché Dizerbo

Fig. 11. — Telgruc, *jardin du presbytère*.
Chapiteau provenant de la chapelle Sainte-Julitte, granit, XI^e siècle (?)

(26) BACHELOT DE LA PYLAIE, *Etudes archéologiques et géographiques*, Quimper, 1970, 2^e éd., p. 188. — G. TOSGER, *Le Finistère pittoresque*, Brest, 1908, t. II, p. 191.

(27) Y. RAOULAS, *Approches de l'histoire de Telgruc*, 1972 (dactyl.).

La facture en est ancienne ; au registre supérieur, les crossettes maintenant mutilées des angles alternent avec des roues : celle de la face principale est rayonnée ; au registre moyen, les angles montrent des étoiles simples alternant avec des crossettes, des roues ou des quadrilobes ; enfin au registre inférieur, la corbeille ne comporte que des crossettes. Ces motifs se retrouvent dans de nombreux chapiteaux romans de Bretagne : ils sont visibles à Landévennec, Daoulas ou Loctudy, mais plus élaborés ; on peut avancer ici la date du XI^e siècle (28).

Le problème reste de savoir dans quel but ce chapiteau a été conçu. D'après Couffon et Le Bars (29), il aurait été transporté depuis l'abbaye de Landévennec : en ce cas quelle place occupait-il ? Nous savons par Peyron (30) que des démolitions ont eu lieu après 1236 ; ne peut-on attribuer cet objet, comme le sarcophage de la fontaine de Saint-Divy (cf. *supra*), à l'édifice qui fut démoli vers cette date ? Ou encore à l'église ancienne de Luzeoc, située sur un site gallo-romain et démolie vers 1585, dont certains éléments, portail et chapiteaux, ont été réutilisés dans l'église actuelle ?

A.-H. Dizerbo.

TRÉFLÉVÉNEZ

Eglise Notre-Dame-de-Liesse et Saint-Pierre

Mobilier de menuiserie

A partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, on entreprit une série d'aménagements qui ne se termina que sous la Révolution, car les campagnes de travaux s'essoufflèrent en raison de la pauvreté grandissante de la trêve après l'embellie économique du début. Ils affectèrent la façade méridionale, la sacristie, le chevet plat gothique remplacé par une abside polygonale, et le mobilier du chœur (31) ; en effet, « le vieux grand autel » fut déplacé en 1791 et Belbéoch, probablement artiste local polyvalent, c'est-à-dire menuisier, sculpteur et doreur, réintégra, dans un ensemble de boiseries, le retable du début du XVIII^e siècle, aujourd'hui mutilé, en y ajoutant une table d'autel exécutée selon « un dessein de tombeau d'autel » donné par Claude Leroux, « peintre » ; ce dernier reçut 6 livres le 11 juin et Belbéoch 204 livres le 31 juillet (32). L'exécutant local eut donc recours à un artiste, peut-être de Landerneau, qui était déjà au fait de la mode des autels en tombeau si répandus au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

En 1835, le conseil de fabrique, dans une lettre du 26 avril au conseil municipal, rappelle qu'il y a eu pendant plus de trente ans solution de

(28) Cf. R. GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, p. 128-137, pl. IX.

(29) R. COUFFON et A. LE BARS, *op. cit.*, p. 441.

(30) P. PEYRON, *Cartulaire de l'Eglise de Quimper*, Quimper, 1909, p. 90.

(31) Cf. R. BARRIÉ, *Trois vitraux méconnus du XVI^e siècle en Bretagne occidentale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1975, t. CIII, p. 95 et 102.

(32) Arch. dép. du Finistère, 274 G 1.

continuité dans l'entretien de l'église et que, l'année précédente, des travaux avaient été réalisés pour une somme de 1550 F (pavement, lambris, chœur); à la même date, le même conseil adresse au préfet une demande de secours de 600 F « à l'effet de terminer les réparations indispensables à l'église de Tréflévéné pour pouvoir la mettre en un état décent », notamment par l'achat d'une chaire et d'un « tribunal de pénitence » dont on a conservé le devis d'exécution (33). Ainsi la renaissance de la piété religieuse, dont l'impulsion a été donnée sous la Restauration et qui se trouve parallèle à l'accroissement des vocations sacerdotales, se manifeste, sous la monarchie de Juillet, par le souci des collectivités locales de prendre en charge et d'embellir l'espace cultuel (34). A Tréflévéné, où l'église tréviale est devenue paroissiale, ce mouvement se poursuivra : 1850, réfection de la toiture (35); 1851, acquisition d'un ostensor de 50 F, de deux anges adorateurs et de linge d'église ainsi que peinture et dorure de l'autel de l'Ange gardien; 1852, restauration du vitrail du XVI^e siècle et confection des verrières latérales « par un vitrier » (36). Le desservant de cette époque, Le Sévère, précise à l'évêque qu'il a jugé bon d'ajouter aux anges adorateurs « quelques morceaux de très anciennes sculptures que [il a] déterrées sous le chœur », témoignant par là d'un intérêt tout à fait récent pour les vestiges anciens, nouvelle mode archéologique qui se répand à partir de 1840 environ, grâce notamment aux *Annales archéologiques* et aux travaux de Viollet-le-Duc.

Dans cette évolution du goût artistique, la commande de 1835 représente un moment intéressant. Les ouvrages pour « la confection de la chair à prêcher (*sic*) et d'un confessionnal » furent exécutés par Guillaume Saleun, maître menuisier de Landerneau, comme en témoigne son devis du 16 juin 1835 assorti de dessins. La chaire, de 348 F, se compose d'un escalier droit à 1,50 m du sol et d'un ensemble, cuve, dossier et abat-voix, d'une hauteur de 4,50 m; les seuls ornements consistent en un « cul de lampe avec boule et embase » sous la cuve et en « un ciel exagone avec consoles à doubles courbures fixées au ciel par des boulons et réunies en haut avec un taquet surmonté d'une croix en bois ». Le confessionnal, de 180 F, mesurant 2,20 m de haut sur 2 m de long, est couronné de trois frontons posés sur « une petite corniche venant s'appuyer sur celle fixée contre la traverse du haut » (fig. 12). Les deux meubles sont exécutés en planches de sapin du Nord, de 25 mm d'épaisseur, sauf les corbelets supportant la plate-forme de la chaire et les montants du confessionnal qui sont en chêne. Le menuisier, récusant la complexité du décor rocaille utilisé dans le mobilier au XVIII^e siècle, recherche une composition stricte et même sèche dans laquelle la ligne droite prend le pas sur la courbe et la contrecourbe; surface et volumes presque bruts, mouluration réduite à sa plus simple expression, absence de polychro-

(33) *Ibid.*, I V 278.

(34) Cf. J. LESTOCQUOY, *La vie religieuse en France du VII^e au XX^e siècle*, Paris, 1964, p. 278.

(35) Arch. dép. du Finistère, I V 557.

(36) Arch. de l'évêché de Quimper, dossier alphabétique, lettre du 6 juin 1851.

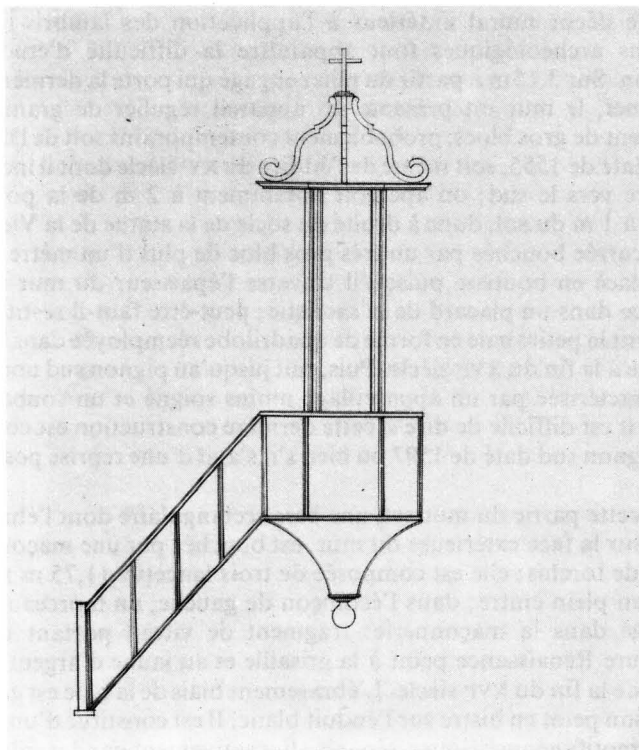


Fig. 12. — Tréflévénez, *église Notre-Dame-de-Liesse et Saint-Pierre*.

Dessin de la chaire à prêcher.

mie. La modicité de la commande ou la médiocrité de l'exécutant n'expliquent pas, seules, ce choix; le mobilier d'église, même pour une modeste paroisse, est atteint au cours du premier tiers du XIX^e siècle par une mode fondée sur une esthétique en réaction contre le baroque et qui se manifeste, à un autre niveau, dès le meuble civil de style Louis XVI.

Roger Barrié.

TRÉMAOUÉZAN

Eglise Notre-Dame

Décor peint

Le démontage, aux fins de restauration, des trois retables jointifs, consacrés à Notre-Dame, aux Trépassés et à saint Sébastien, situés contre le mur est de la chapelle Saint-Jean, au sud, a permis de découvrir des indica-

tions sur le décor mural antérieur à l'application des lambris (37). Les observations archéologiques font apparaître la difficulté d'étude de la construction. Sur 3,15 m à partir du pilier engagé qui porte la dernière arcade sud de la nef, le mur est présente un appareil régulier de granite et un soubassement de gros blocs, probablement contemporains soit de l'élévation du chevet daté de 1555, soit même de l'édifice du ^{XV}^e siècle dont il indiquerait le périmètre vers le sud; on aperçoit notamment à 2 m de la porte de la sacristie et à 1 m du sol, donc à droite du socle de la statue de la Vierge, une ouverture carrée bouchée par un très gros bloc de plus d'un mètre de long, coudé et placé en boutisse puisqu'il traverse l'épaisseur du mur et forme excroissance dans un placard de la sacristie; peut-être faut-il restituer à cet emplacement la petite baie en forme de quadrilobe réemployée dans la façade méridionale à la fin du ^{XVI}^e siècle. Puis, suit jusqu'au pignon sud une portion de mur caractérisée par un appareillage moins soigné et un soubassement plus léger; il est difficile de dire si cette dernière construction est contemporaine du pignon sud daté de 1597 ou bien s'il s'agit d'une reprise postérieure.

Dans cette partie du mur est, une baie rectangulaire dont l'ébrasement est visible sur la face extérieure du mur, est bouchée par une maçonnerie de blocage et de torchis; elle est composée de trois lancettes (1,75 m x 0,64 m) terminées en plein cintre; dans l'écoinçon de gauche, un morceau de verre était engagé dans la maçonnerie: fragment de vitrail portant un décor d'architecture Renaissance peint à la grisaille et au jaune d'argent que l'on peut dater de la fin du ^{XVI}^e siècle. L'ébrasement biais de la baie est garni d'un décor continu peint en bistre sur l'enduit blanc. Il est constitué d'une suite de triangles à motifs géométriques, séparés alternativement par des soleils et des tulipes. Les irrégularités dans la disposition indiquent qu'il n'y a pas eu de tracé préparatoire; la facture en est on ne peut plus primitive: le trait est conduit maladroitement et les zones de points semblent exécutées avec le bout du doigt. Deux sources d'inspiration sont manifestes: d'une part, une grammaire décorative dont l'origine se perd dans l'inconscient collectif des peuples indo-européens et reconnaissable dès qu'un artiste/artisan a recours à un répertoire quasi automatique dans l'enfance de l'art; ce sont, ici, dentelures, soleils, triangles hérissés de traits, croix, surfaces couvertes par ce qu'en orfèvrerie on appelle le mati; d'autre part, une référence culturelle dans l'utilisation d'un élément réduit à sa plus simple forme, la tulipe mise à la mode par la peinture des Pays-Bas au cours du ^{XVII}^e siècle et dont la balustrade de la tribune d'orgue de Saint-Thégonnec porte un exemple plus savant au milieu du siècle. La stylisation et la spontanéité de l'écriture formelle réunissent ces sources dans la fraîcheur de l'effet ornemental (fig. 13).

(37) Il reste à préciser exactement les étapes de la construction de ces retables qui constituent au ^{XVIII}^e siècle un véritable front de meubles liturgiques, disposition qui n'est pas sans rapport avec le front des armoires dans le mobilier civil de l'habitat rural. Autre question à élucider: quel est le véritable titulaire de cette chapelle, le Baptiste ou l'Évangéliste, et pourquoi a-t-il été dépossédé de son autel? (Cf. J. MÉVEL, *Notice sur la paroisse de Trémaouézan*, Brest, 1924).



Fig. 13. — Trémaouézan, *église Notre-Dame*.
Chapelle Saint-Jean, décor peint du mur est.

Une litre funéraire, bandeau noir de 18 cm ponctué de carrés plus grands figurant des armoiries, est peinte à 3,80 m de haut sur toute la longueur du mur en dessous de la poutre supportant la sablière. Les deux blasons sont illisibles mais l'un d'eux est timbré de la couronne comtale. Le compte de dépenses pour l'année civile 1643-1644 mentionnant «... à Monsieur Alain Cap peintre pour étoffer la lisière du Roy à l'antour de l'église, 17 livres» (38), fournit peut-être la date d'exécution ou de restauration de ce décor. On peut évoquer deux hypothèses, au fond très voisines, quant à l'occasion qui l'a suscité: soit le décès d'un seigneur prééminencier, peut-être même un membre de la famille fondatrice de la chapelle Saint-Jean où un enfeu subsiste et dans le sol de laquelle ont été retrouvés des ossements; soit le service funèbre célébré dans le royaume à l'occasion du décès de Louis XIII survenu en 1643, les armes royales peintes en bonne place dans l'église et celles des seigneurs placées selon leurs droits prééminenciers. Une litre d'un type identique a été récemment retrouvée sur le mur du chœur de l'église de Saint-Divy illustrant la fréquence de cet ornement attesté par des sources anciennes (39). Enfin,

(38) Arch. dép. du Finistère, 283 G 4, f° 22.

(39) Dans le *Bref Estat des Prééminences du Marquisat de Kerman...* dressé par Jean Bourricquen en 1614, il est fait mention de treize édifices religieux portant les mêmes armoiries sur la litre et quelques-unes sont illustrées; cette «lisière» funéraire court dans le chœur et la nef, parfois dedans et dehors; dans le cas de l'église priorale de Lochrist, elle est même surmontée, dans le chœur, d'une autre non «noircy».

entre l'autel de Notre-Dame et celui des Trépassés, figure, peinte sur l'enduit du mur, à 0,90 m environ du sol, une croix curviligne, rouge, inscrite dans un cercle ocre. Il s'agit d'un signe liturgique nécessaire dans le rituel de consécration de l'édifice. Comme cette marque se trouve juste après la liaison avec la partie la plus ancienne du mur, il serait tentant d'y voir une des croix de consécration de la chapelle construite en 1597; mais sa datation reste hypothétique.

L'espace cultuel intérieur est donc marqué par divers signes: signe liturgique pour les croix de consécration; signe social pour la litre funéraire qui, symboliquement, devant la mort, enferme et protège le monde rural assuré ainsi de sa cohésion, bien que par ailleurs le féodalisme comme système socio-économique soit dégradé au XVII^e siècle; enfin, signe décoratif pour l'ébrasement de la baie afin de ménager, entre l'ouverture vers l'extérieur et le mur plein, une sorte de continuité spirituelle préservant le lieu clos et sacré (40). Comme les verrières du XVI^e siècle en ce qui concerne la lumière ou comme les retables baroques pour l'habillage du mur, ces vestiges peints relèvent, à des degrés divers d'élaboration, de la même conception artistique du lieu de culte. L'église bretonne de l'Ancien Régime, dont l'image et la signification peuvent apparaître étranges aujourd'hui, est caractérisée par ce goût, constant depuis le Moyen Age, pour la plénitude ornementale élaborée à partir de la profusion du vocabulaire graphique et de la somptuosité des couleurs.

Roger Barrié.

(40) Cf. R. BARRIÉ, *Les enclos paroissiaux du Léon*, dans *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 55.

CHRISTIANE PRIGENT

Etude de quelques sculptures bretonnes influencées par les modes venues des pays nordiques

Nombre de statues de la fin du ^{xv}^e siècle et du début du ^{xvi}^e siècle reflètent les modes venues des pays nordiques, que les relations commerciales de la Bretagne avec ces régions permettent d'expliquer. René Couffon les a étudiées dans un article déjà ancien et tiré les conclusions qui s'imposaient concernant leurs conséquences sur l'évolution artistique de la Bretagne (1). Nous invitons vivement le lecteur à s'y reporter. Un acte notarial conservé aux Archives départementales de la Gironde, signalé par M. l'abbé Castel (2), fait état du trafic, pourrait-on dire, triangulaire, entre la Bretagne, Bordeaux et les Flandres. Ces publications mentionnent l'apport de gravures, d'« ymaiges », mais jusqu'à ce jour, aucun texte, aucun document ne nous a permis d'identifier des œuvres importées. Et, dans l'attente de tels renseignements, nous nous proposons de faire découvrir des sculptures qui pour la plupart d'entre elles, ne sont pas encore classées parmi les monuments historiques.

INFLUENCE DES TABLEAUX DES MAÎTRES FLAMANDS PAR L'INTERMÉDIAIRE DES GRAVURES

C'est le schéma inauguré par les maîtres flamands Van Eyck, Van der Weyden, dont les tableaux furent vulgarisés par les gravures (3), que reprend

(1) R. COUFFON, *Coup d'œil sur le commerce de la Bretagne aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles avec les Flandres et les villes hanséatiques d'après des publications récentes. Son importance pour l'histoire de l'art en Bretagne*, dans *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1967, t. XCV, p. 1-42, 10 pl.

(2) Y.-P. CASTEL, *Relations du peintre Guyon Le Blanc avec les Flandres (1^{re} moitié du ^{xvi}^e siècle)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1977, t. CV, p. 179-181.

(3) A.-J.-J. DELEN, *Histoire de la gravure des anciens Pays-Bas et dans les provinces belges*, Paris, 1934, p. 10.

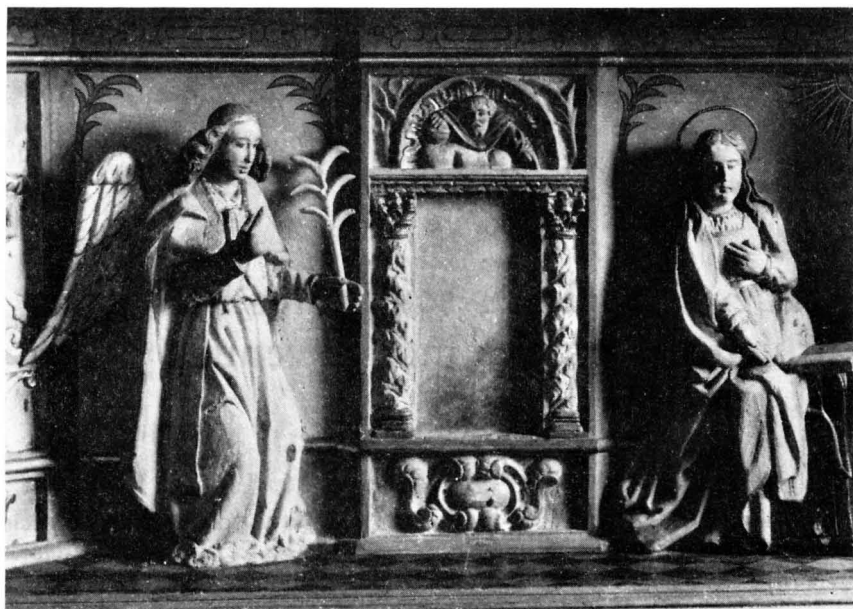


Fig. 1. — Pouldreuzic, chapelle Notre-Dame de Penhors, *Annonciation*.
Haut-relief

la scène de l'*Annonciation de la chapelle Notre-Dame de Penhors en Pouldreuzic* (canton de Plogastel-Saint-Germain). L'entretien sacré se déroule dans un lieu assez mal défini, simple oratoire, sans les détails de la réalité quotidienne que ces peintres n'oublient jamais d'inclure dans leurs œuvres. Seuls un prie-Dieu, le sol recouvert d'un pavement où alternent les carreaux de couleurs différentes, attestent sa contemporanéité. La perspective fuyante du carrelage nous achemine, par l'intermédiaire de la fenêtre située au fond de la pièce, entre les deux personnages représentés sur le même plan, de la salle vers l'horizon, selon un procédé familier aux primitifs flamands introduisant par une simple ouverture la vue sur le paysage extérieur.

La conversation se passe suivant l'esprit gothique, mais on notera la présence d'éléments décoratifs empruntés au Quattrocento italien, dans les colonnes torsées surmontées de chapiteaux corinthiens, le cartouche entouré de motifs enroulés ; l'art des Pays-Bas fut, en effet, rapidement envahi par la Renaissance italienne au début du XVI^e siècle (4). Sur sa robe échancrée en carré, découvrant la guimpe plissée — seule concession faite à la mode — la Vierge porte une lourde chape remontée sur la nuque et cassée de plis raides ;

(4) *Ibid.*, p. 42.

sa longue chevelure flotte sur ses épaules. Elle se détourne de son livre de prières posé sur la tablette du prie-Dieu et le geste de la main sur sa poitrine traduit sa surprise. L'allure générale de l'ange, son vêtement composé d'une tunique blousant à la taille au-dessus de la ceinture dans laquelle sont passés les pans croisés de l'étole et d'une chape fermée par une agrafe rectangulaire, avec le pan rejeté sur l'épaule droite, sa chevelure ondulante à partir du bandeau enserrant le crâne plat (rappelant l'ange de l'Annonciation peint au revers du retable de l'Agneau mystique de Jean Van Eyck mais dont le front est ceint d'un diadème enrichi de pierreries), révèlent une inspiration septentrionale (5).

Un acte notarial de 1532, conservé aux Archives départementales de la Gironde (6), indique que Guyon Le Blanc, peintre de Quimper, affrète un navire de Loctudy. De Bordeaux, il embarque un certain nombre de pipes de vin pour les transporter à Arnemuïden d'où il doit rapporter du blé, ainsi que «certaines ymaïges avec leurs caches...» destinés à être débarqués dans un port breton. Mais que désignent ces «ymaïges avec leurs caches»? Il s'agit, selon toute vraisemblance, de tableaux (tríptyques) ou de statues dissimulées par des «caches», c'est-à-dire des volets, en dehors des jours de fête.

*
* *

Le groupe de sainte Anne, la Vierge et l'Enfant de l'église du Vieux-Bourg de Lothey (canton de Châteaulin), mis en parallèle avec une Sainte Parenté, peinte dans le panneau central d'un tríptyque flamand, au Musée Dobrée de Nantes, présente un intérêt certain (7). Il s'inspire visiblement d'un tableau semblable et la constante recherche d'harmonies linéaires révèlent, en effet, une influence picturale. Les dimensions analogues des deux œuvres (Musée Dobrée: larg. 0,57 m, haut. 0,95 m; Lothey: larg. 0,63 m, haut. 0,95 m) semblent renforcer cette hypothèse. Même position de sainte Anne et de la Vierge, assises côte à côte tenant l'Enfant Jésus sur leurs genoux, même morphologie des visages inclinés aux proportions allongées, même type de chevelure dégageant le front, couronné d'un bandeau plat à Lothey. Autre détail comparable: les accoudoirs en oblique du banc ont vraisemblablement déterminé la forme trapézoïdale en profondeur de la sculpture. Vêtement invariable de sainte Anne: la guimpe à mentonnière lui cache le bas du visage et le voile dissimule ses cheveux. La robe de la Vierge s'agrément de un large pli plat qui souligne la courbe du ventre. Il faut remarquer ici le jeu des mains délimitant un triangle dont l'Enfant est le centre. Celui-ci en position instable, essaie d'attraper une grappe de raisin que lui tend la sainte, tandis que sa mère le retient; Anne feuillette un livre, évocation de sa fonction d'éducatrice. L'œuvre bretonne présente beaucoup d'affinités avec un autre groupe

(5) Gand, cathédrale Saint-Bavon.

(6) Cf. *supra*, note 2.

(7) D. COSTA, *Catalogue du X^{IX} au X^{VI} siècle*, Nantes, Musée Dobrée, 1961, n° 173.



Fig. 2. — Lothey, église du Vieux-Bourg, *groupe de sainte Anne, la Vierge et l'Enfant*.

d'une Sainte Parenté, sculpture en bois d'origine flamande, aujourd'hui au musée des arts décoratifs de Saumur (8), tant dans la composition, les drapés cassés de plis graphiques, que dans l'expression des visages et les attributs.

Les qualités du groupe de Lothey, la finesse des visages, l'exactitude du mouvement des mains, permettraient de conclure à une œuvre importée, mais l'extrême ressemblance de la Vierge de Lothey et de celle de la chapelle

(8) M. JACOB, *Les bois sculptés du musée de Saumur*, dans *La Revue française*, 1966, n° 33 (sculpture se rattachant par le style aux ateliers d'Anvers ou de Bruxelles). — J. PHILIPPE, *Fragments de retables brabançons des ^{xv} et ^{xvi} siècles conservés au Musée Curtius de Liège*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, avril-décembre 1965, p. 68.



Fig. 3. — *Triptyque de la Sainte Parenté*.
Flandre, XV^e siècle. Nantes, Musées départementaux de Loire-Atlantique.

Saint-Laurent en Pleyben, géographiquement voisines, indique qu'elles ont vraisemblablement été taillées sur place par un imagier de talent.

LES RETABLES FLAMANDS ET BRABANÇONS DU XVI^e SIÈCLE SOURCES D'INSPIRATION DES IMAGIERS BRETONS

L'art des retables se développa dans de nombreux ateliers du Brabant et des Flandres dans la seconde moitié du XV^e siècle, pour s'amplifier dans les années 1500, mais les grands centres de Bruxelles, de Malines et Anvers dominèrent la production. Ces pièces furent exportées dans tous les pays d'Europe et les fragments subsistant sont encore innombrables tant dans les collections privées que dans les musées. En Bretagne, on connaît les retables anversoires de la chapelle Notre-Dame de Kerdévot en Ergué-Gabéric (9) et brabançon de Rennes (10).

*
* *

(9) FATY, *Le retable de Notre-Dame de Kerdévot*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1881, t. VIII, p. 56-61. — J.-M. ABGRALL, *Le retable de Kerdévot (Ergué-Gabéric)*, *ibid.*, 1894, t. XXII, p. 94-108.

(10) P. SIMONNEAUX, *La cathédrale Saint-Pierre de Rennes*, Lyon, s.d., p. 13-19 (retable photographié par scènes et en entier).

Ce sont, probablement, des *fragments de retables* que représentent les deux photographies conservées dans le fonds Bourde de la Rogerie aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (11). Ils proviendraient *d'une chapelle non identifiée de Spézet* (canton de Carhaix).

L'un des groupes comporte cinq personnages, dont deux sont réduits, par suite de l'état des déprédations, à de simples silhouettes. Le personnage du premier plan, à gauche, portait une robe longue à ceinture basse, à laquelle pendait une aumônière. A droite, se remarque le bord gauffré d'un



Cliché Inventaire-Bretagne.

Fig. 4. — *Groupe de la Circoncision.*

Fragment de retable provenant d'une chapelle non identifiée de Spézet.

(11) Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 F 2108. — Inventaire général... Commission régionale de Bretagne, *Finistère, canton Carhaix-Plouguer*, Paris, 1969, 2 vol. in-4°.

voile. Il devait s'agir d'un groupe de la Circoncision et l'Enfant était placé au centre entre le Grand prêtre et la Vierge. Derrière Marie, on reconnaît Joseph au rude visage, mangé d'une barbe. Au-dessus de l'Enfant, une jeune femme porte un chapeau agrémenté d'un voile-mentonnière. A sa gauche, un autre personnage féminin, reconnaissable à sa coiffure, complète la scène. Le schéma peut se comparer à celui d'un groupe de la Circoncision au Musée Curtius de Liège, des années 1500 (12).

Le deuxième groupe montre un ecclésiastique agenouillé, son livre de prières ouvert devant lui : probablement un donateur et son saint patron debout à ses côtés. La finesse et l'élégance des traits, la morphologie des visages aux yeux petits en amande, le dessin de la bouche avec la lèvre inférieure renflée, le nez peu accentué, le contour anguleux avec saillie du menton des personnages masculins, dénotent le même ciseau, rappelant l'art de Van der Weyden et les qualités graphiques de ses visages où le trait tend à se faire nerveux (13). Il est intéressant de souligner la ressemblance de la jeune femme avec la Madeleine d'une Pâmoison de la Vierge, fragment de retable conservé au musée de Saumur, dans lequel s'observe le schéma inauguré par la Déposition de croix de ce peintre, où saint Jean et Marie-Madeleine soutiennent la Vierge défaillante (14).

Ces deux fragments présentent un intérêt certain puisqu'ils montrent que les scènes étaient sculptées à part avant d'être placées dans des cadres architectoniques, comme on peut le remarquer dans les retables de Kerdévot et de Rennes ; les différents épisodes consacrés à la vie de la Vierge se déroulent, en effet, dans des cadres d'architecture constitués de pinacles, statuettes décorant les chapiteaux, gables, feuillages d'une exubérance spécifique de la fin de la période flamboyante. Ce compartimentage s'inspire vraisemblablement des retables peints. Et pour cette raison, nous ne possédons, le plus souvent, que des fragments isolés (15).

Les sculpteurs locaux ont trouvé dans ces retables flamands ou brabançons du XVI^e siècle une source presque inépuisable d'inspiration.

*

*

*

Le Musée départemental breton de *Quimper* conserve un panneau provenant de la chapelle des fonts baptismaux de la cathédrale où se trouve figuré en haut relief un *groupe de la Sainte Trinité* (16), copie presque servile

(12) J. PHILIPPE, *op. cit.*, p. 84 (reproduit pl. V, p. 85).

(13) M. DAVIES, *Roger Van der Weyden*, Londres, 1972 (édition française, Bruxelles, 1973), 310 p.

(14) Madrid, musée du Prado (autrefois à l'Escorial).

(15) Ainsi du retable de Daoulas, seule subsiste la scène de la Naissance de la Vierge, identique à celle de Rennes. Cf. P. PEYRON, *L'abbaye de Daoulas*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1897, t. XXV, p. 324-325.

(16) R.-F. LE MEN, *Monographie de la cathédrale de Quimper*, Quimper, 1877, p. 299.



Cliché Le Thomas, Inventaire Bretagne

Fig. 5. — *Groupe de la Sainte Trinité.*
Haut-relief. Quimper, Musée départemental breton.

de la scène du Couronnement de la Vierge du retable de Kerdévot: même attitude du Père et du Fils, assis côte à côte, la colombe de l'Esprit entre eux donne son sens à la scène, lui confère son caractère trinitaire. L'imagier a insisté sur la symétrie: mêmes gestes, le Père à droite inversé par rapport au modèle, la main posée sur le globe; à Kerdévot, c'est l'attribut du Fils à la place correspondante. Ce dernier, à gauche, bénit de la main droite levée et de la main gauche tient un livre où est gravée l'inscription suivante:

EGO/SUM/ALPHA/ET OO/PRIMU/S ET/NOVIS/SIMUS

Même morphologie des visages, même type de barbe et de chevelure très frisée du Père, recouverte d'une couronne basse, traitée en mèches séparées au niveau des épaules pour son fils. Les deux personnages sont vêtus de tuniques à plis fins et multiples blousant au-dessus de la taille et de chapes

retenues sur la poitrine par un fermail ouvragé, drapant les genoux et cassées de plis raides et graphiques dans la note flamande. Le groupe s'insère dans un ovale délimité par quatorze anges représentés en buste. Cinq d'entre eux jouent d'un instrument de musique: du haut vers la droite: une violé, un orgue portatif, une harpe, une mandole ou mandola (sorte de petit luth) et un psaltérion. Par leur vêtement, leur visage rond d'où émane un air de bonhomie un peu rustique, leur chevelure bouclée, ils s'apparentent aux anges, également musiciens, du retable. Symbolisme des nombres impairs: cinq anges porteurs d'instruments plus neuf autres qui participent de l'harmonie universelle, le nombre trois de la Trinité. L'encadrement de ce médaillon est formé de nuages de convention, très utilisés par les peintres et les sculpteurs de la fin de la période gothique, constitués de festons inversés (17).

LES APPORTS NORDIQUES

Certaines statues se détachent, cependant, par leurs qualités plastiques, de l'ensemble de la production et l'hypothèse d'œuvres importées pourrait être avancée.

Les plis en becs superposés, pris entre les deux chutes latérales du manteau, de la partie médiane de la robe de la *Vierge de la chapelle Notre-Dame de Penhors en Pouldreuzic* révèlent une influence nordique. La silhouette élancée vêtue d'une cotte et d'un surcot échancré en carré sur une chemise à encolure arrondie, moulant le buste, la longue chevelure se divisant en mèches travaillées en demi-cercles opposés, dégageant l'immense front bombé, encadrant le visage aux proportions allongées, demeurent caractéristiques des pays flamands de la fin du ^{xv}^e siècle et des premières années du ^{xvi}^e siècle. L'Enfant, nu, est porté entre les bras de sa mère. Son anatomie bien étudiée trahit une préoccupation réaliste. Il offre le naturalisme des bambins potelés de la fin du Moyen Age. De sa main gauche levée il bénit, de la droite il tient l'orbe.

Six anges entourent le groupe. Les deux anges du haut portent des instruments de musique, celui de gauche une lyre, celui de droite une viole. Dans l'esprit du Moyen Age, le devoir le plus prestigieux était de louer Dieu, de le glorifier; les anges musiciens, si fréquents dans l'art gothique en témoignent, ils représentent la liturgie céleste. Ils sont vêtus de dalmatiques fendues, ourlées d'un galon à franges, sur des tuniques dont l'extrémité se recourbe en volutes selon un procédé familier aux primitifs flamands. L'attitude des anges au milieu, la position de leurs bras écartés laissent supposer

(17) Ces nuages de convention se retrouvent dans:

- Van Eyck: Polyptyque de l'Agneau mystique (1432), cathédrale Saint-Bavon de Gand.
- Maître de Moulins: Triptyque de la Vierge glorieuse (1498-1499), cathédrale de Moulins.
- Albrecht Dürer: Adoration de la Sainte Trinité (1511), Kunsterisches Museum de Vienne.

qu'ils tenaient le bord de la mandorle sur laquelle, à l'origine, devait se détacher la statue de la Vierge. Une gloire elliptique ou en amande, c'est la représentation de la Vierge de l'Apocalypse, la « Femme vêtue du soleil » dont parle saint Jean, les pieds posés sur un croissant de lune, *luna sub pedibus ejus*, qui venait se fixer sur le socle de la statue sous le pied gauche. Une telle composition dénote une inspiration sinon picturale, du moins graphique, et le rapprochement de cette œuvre d'une gravure illustrant ce thème iconographique, d'Israhel Van Meckenem — disciple de Martin Schongauer dont l'œuvre est nourrie de sève flamande (18) — reste très



Fig. 6. — Pouldreuzic, chapelle Notre-Dame de Penhors.
Vierge à l'Enfant entourée d'anges.

(18) A.-J.-J. DELEN, *op. cit.*, p. 19.

révélatrice à ce sujet (19). Les anges du bas tiennent un ciboire destiné à recueillir le sang du Christ, celui de droite une grappe de raisin, symbolisant le corps du Christ comprimé sur la croix comme le raisin sous le pressoir. C'est l'iconographie de l'Eucharistie avant le concile de Trente (20).

Les quatre anges (milieu et bas) ont revêtu par-dessus leur tunique, dont les manches s'ornent de riches crevés, une sorte de cuirasse à glands décorés de motifs italianisants, arabesques, décor floral, têtes de putti soufflant dans des trompettes, très en vogue à Anvers à l'aube de la Renaissance. Selon M. Barrié, ce type de cuirasses s'observe sur des vitraux de la cathédrale d'Auch dès 1507. L'influence de Dürer fut déterminante pour la diffusion de l'art italien dans les pays du Nord — son magistral arc de triomphe, gravure sur bois exécutée entre 1512 et 1518 en illustration du *Livre d'heures* de l'empereur Maximilien d'Autriche, introduit véritablement la grammaire ornementale italianisante en Allemagne et dans ces régions (21) — lorsqu'on connaît l'impact de son œuvre sur l'art graphique en Allemagne et l'influence de l'art allemand sur la gravure d'illustration flamande au XVI^e siècle (22).

*

*

*

Nativité: ce terme paraît impropre, *Adoration de l'Enfant* conviendrait mieux comme dénomination de cette scène: la Vierge s'est agenouillée devant l'Enfant pour l'adorer, les bergers viennent dans ce but, saint Joseph lui rend également hommage. Malgré l'importance des déprédations subies par le haut-relief, provenant de l'église de Spézet, conservé aujourd'hui *au musée de l'Evêché*, on retrouve l'exacte disposition de la Nativité de Robert Campin (23). Comme dans le tableau, deux personnages complètent le groupe principal composé de l'Enfant, ici disparu, la Vierge et Joseph; il s'agit de Zéломie et de Salomé, les deux sages-femmes appelées pour assister la Vierge. Cet épisode est rapporté par le Protévangile de Jacques (24).

(19) «The Madonna on the crescent moon surrounded by six angels». M. LEHRS, *Late gothic engravings of Germany and the Netherlands*, New York, Dover Publications, 1969 (0. 486. 22001. X n° 669).

(20) L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. II, Iconographie de la Bible, 2, Nouveau Testament, Paris, 1957, p. 422.

(21) W. KURT, *The complete woodcuts of Albrecht Dürer*, New York, Dover Publications (0. 486. 21097. 9, p. 33, ill. 273-292).

(22) A.-J.-J. DELEN, *op. cit.*, p. 15.

(23) Robert Campin, maître de Flémalle: la Nativité ou Adoration des mages, bois, 0,87 x 0,73 m, Dijon, musée des beaux-arts.

(24) *Les apocryphes du Nouveau Testament. Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins*, Paris, 1910 (chap. XIX, verset 1.2.3; chap. XX, verset 1, p. 251-257). Le Protévangile ne nomme pas la première sage-femme, la seconde étant Salomé; mais par le Pseudo-Matthieu (Livre de la naissance de Marie et de l'Enfance du Christ), faisant suite au texte de Jacques (p. 325), nous savons qu'elles s'appellent Zélobe et Salomé.



Fig. 7. — *Nativité.*
Musée de l'évêché de Quimper.

Zéломie reconnut le miracle de la naissance virginale du Christ, on la remarque agenouillée, de dos, au premier plan, et Salomé, debout à l'extérieur de la scène, refusant d'y croire, voulut y mettre la main, qui aussitôt se dessécha. Alors un ange du seigneur s'approcha, lui dit de tendre la main vers l'Enfant et qu'elle serait guérie : l'ayant fait, elle recouvra l'usage de sa main et l'on devine le geste même si toute la partie antérieure du bras manque. L'attitude de Joseph est la même : de sa main droite, il empêche la bougie, allumée sur le tableau, de s'éteindre. Les deux femmes sont représentées en vêtements de l'époque, la Vierge et Joseph vêtus de costumes « hors du temps », selon la coutume. L'aspect anecdotique n'a pas été omis : l'épisode se déroule devant une architecture rustique en bois, construite près d'une montagne hérissée d'une ville en son sommet ; des cavaliers en descendent : ce sont les rois qui vont se grouper pour venir en cortège adorer l'Enfant.

En dépit des nombreuses ressemblances existant entre la sculpture et le tableau, l'œuvre ne paraît pas flamande. Une mise en parallèle avec deux groupes de la Nativité des années 1450-1460, exposés au musée de Karlsruhe,



Fig. 8. — Maître de Flémalle, la *Nativité*.
Dijon, Musée des beaux-arts.

dans lesquelles s'observe le schéma inauguré par Robert Campin, présente un intérêt certain (25). La Vierge offre, en effet, le même visage allongé aux traits fins, porté sur un cou légèrement empâté, que dégage une chevelure à raie médiane traitée en longues mèches souples moulant l'arrière du crâne, très inspirée des peintures de Konrad Witz (26), l'un des artistes germaniques le plus au contact des peintres flamands. Les deux bergers encapuchonnés, qui surgissent dans l'encadrement des fenêtres de la grange, sont les frères jumeaux de ceux de Karlsruhe (27). La belle tête expressive de Joseph, son visage aux traits nettement accusés avec les pommettes saillantes, les yeux étirés en amande, le long nez pincé, s'apparentent au personnage correspon-

(25) Badisches Landesmuseum Karlsruhe, *Spätgotik am Oberrhein. Meisterwerke der Plastik und des Kunsthandwerks, 1450-1530*, Catalogue d'exposition, 1970 (2. Kat. n° 3; 7. Kat. n° 6).

(26) Notamment sainte Catherine et sainte Madeleine de Strasbourg, musée de l'œuvre de Notre-Dame.

(27) *Spätgotik am Oberrhein*, op. cit., 2. Kat. n° 3.

dant de la seconde Nativité (28). Cette sculpture, par le calme des visages et des attitudes, l'apaisement des draperies, non plus cassées de plis raides mais arrondis, participe d'une évolution vers un naturalisme détendu et plein de robustesse.

*
* *

Une des figures les plus caractéristiques de la fin du Moyen Age fut, incontestablement, celle de la Vierge de Pitié, représentée le cadavre de son fils allongé sur ses genoux. Les Evangiles n'en ont pas fourni le thème ; l'idée d'associer la Vierge à la Passion de son fils est issue de la pensée mystique du XIV^e siècle. Ce thème est né en Allemagne, précisément dans les couvents de nonnes mystiques de la vallée du Rhin, en illustration des *Vesperbilder* ou images de vêpres, en fin d'après-midi, qui correspond, dans l'office divin, à l'heure de la Descente de croix (d'où le nom allemand de *Vesperbild* donné à ce genre de représentation). Mais pour saisir toute l'ambiance, à la fois réaliste et visionnaire, dans laquelle il a été élaboré, il faut se reporter aux *Effusions* du bienheureux Suso et aux *Révélations* de sainte Brigitte et leurs descriptions du Christ mort : ... « Un ruisseau de sang dé coulait tout au long de la face, qui remplissait les yeux et la barbe. Lors les couleurs de la mort le saisit en toutes les parties de sorte qu'on pouvait voir à travers du sang les mâchoires, les joues étaient jointes aux dents, les côtes étaient tellement éternervées qu'on pouvait les compter, son ventre (les humeurs étaient consommées) était appliqué à son dos... la bouche était ouverte comme il expirait, on pouvait voir les dents » (29).

La Vierge de Pitié de la chapelle des Ursulines de Quimperlé (29 bis) continue l'art extrêmement douloureux des *Vesperbilder*. Tout dans ce groupe traduit l'atrocité de la Passion : le visage de Marie convulsé par la douleur, le rictus de ses lèvres entrouvertes. Cette *Vesperbild* demeure révélatrice des tendances expressionnistes du *Spätgotik*, dans toute l'Allemagne méridionale sous l'influence des maîtres germaniques. Cet art exacerbe et les visages et les draperies. Le manteau se complique de plis raides et secs, l'enroulement du voile à bordure dentelée sur l'épaule droite, dans la note rhénane, s'exaspère. Le cadavre du Christ repose presque horizontal sur le genou droit de la Vierge et contre son genou gauche ; cette disposition semble motivée par la grandeur du Christ. Les sculpteurs allemands ont emprunté cette représentation du Christ à l'école de Bohême (30).

(28) *Ibid.*, 7. Kat. n° 6.

(29) *Les révélations célestes et divines de sainte Brigitte de Suède, communément appelée la chère épouse*, traduites par M. Jacques Ferraige, docteur en théologie. A Lyon, chez Simon Rigaud, 1652 (livre IV, chap. LXX, p. 277).

(29 bis) Classée parmi les monuments historiques (10 novembre 1958).

(30) L. RÉAU, *op. cit.*, t. II, 2, p. 105.

Sous l'influence de l'art italien, sans cesse grandissante, l'anatomie, par son souci des proportions, approche la réalité. Par la position de ses jambes parfaitement horizontales, par le modelé du corps, les stries sternales encore bien indiquées, l'abdomen rétracté, par le peigné de la chevelure plus courte d'un côté, et enfin l'expression du visage aux sourcils plissés en virgule, la bouche entrouverte, le Christ s'apparente à celui d'une Déposition de croix du sculpteur Nicolas Hagenower, des environs de 1501, au musée de Karlsruhe (31). Le visage de la Vierge de Quimperlé évoque plus celui de Jean, au nez long et mince, à la bouche tombante, que celui de la Marie de l'œuvre de Karlsruhe, mais comme chez les saintes femmes des ateliers hagenoweriens, le voile dissimule presque entièrement le front, alors que le bas du visage, habituellement emprisonné dans une guimpe à mentonnière, reste découvert.



Cliché Jean Feutren

Fig. 9. — Quimperlé, chapelle des Ursulines, *Vierge de Pitié*.

Le groupe se détache sur un rocher où le sculpteur, désirent accentuer le côté tragique de la scène, a déposé des crânes, des ossements, les instruments de la Passion, évocation du Golgotha, lieu de la Crucifixion. Une « Pietà

(31) *Spätgotik am Oberrhein*, op. cit., 110, Kat. n° 125.

entourée de crânes » ornait autrefois l'autel des Trépassés de la cathédrale Saint-Corentin (32). Mgr Sergent, évêque de Quimper de 1855 à 1872, en fit don à la chapelle des Ursulines de la ville (33). La loi du 7 juillet 1904 sur les communautés religieuses mit fin à celles des Ursulines. Après leur départ de Quimper, nulle trace de la Vierge de Pitié de la cathédrale. Mais après examen de la sculpture, nous avons émis l'hypothèse d'une seule et même statue, confirmée par les renseignements que nous fournit la religieuse responsable des archives de la communauté de Quimperlé, concernant l'appartenance antérieure de l'œuvre aux Ursulines de Quimper.

Parfois, le Christ est représenté de petite taille, le corps souvent réduit à celle d'un enfant ; mais loin d'être une maladresse du sculpteur, il faut y voir l'influence des mystiques français sur l'iconographie de la Vierge de Pitié (34). D'après saint Bernardin de Sienne, considéré comme le grand théologien de la médiation universelle de Marie, et salué par plusieurs comme le « docteur de l'Assomption » (35), la Vierge, égarée par la douleur, rêve qu'elle berce son fils enveloppé dans son linceul comme autrefois dans ses langes (36) ; ainsi se trouve symbolisée la liaison de l'Incarnation et de la Passion.

A la *chapelle Saint-Trémur dans la commune du Saint* (canton de Gourin), le groupe présente cette iconographie : le cadavre du Christ plus petit que nature allongé sur les genoux de sa Mère qui a l'aspect d'une adolescente. Dans cette sculpture, les plis amples du manteau servent de cadre au Christ et accentuent l'aspect menu et la finesse du buste de la Vierge : particularité que se sont plu à développer, dès la seconde moitié du ^{xv}^e siècle, les ateliers de Malines en Belgique, spécialisés dans la création de petites sculptures, pour la plupart des Vierges à l'Enfant, mais aussi des saintes femmes et plus tardivement des saints personnages.

(32) R.-F. LE MEN, *op. cit.*, p. 172.

(33) P. ALLIER, *Les rues de Quimper*, Quimper, 1950, p. 76.

(34) L. RÉAU, *op. cit.*, t. II, 2, p. 105.

(35) *Catholicisme. Hier, aujourd'hui et demain*. Encyclopédie dirigée par G. Jacquemart, Paris, Letouzey et Ané, 1948, t. I, p. 1490.

(36) *Nunc autem ad doloris augmentum, tenet ipsum in suo materno et virginali gremio reclinatum, et officiosa pro funere cogitur involuere mortuum ex aliena ope sibi praestitis linteis, quem natum infantem involuit vilibus pannis, et ad amaritudinis cumulum contra morem matrum ipsum cogitur ponere in alieno sepulcro, quem puerum vagientem in paupere praesipio reclinavit.*

Sa douleur est encore accrue lorsqu'elle le tient sur son giron virginal et maternel et, devant décider de l'ensevelissement, on croit devoir envelopper dans des linges d'emprunt et apprêtés par des mains étrangères le corps de celui qu'elle enveloppa nouveau-né de langes grossières, et son amertume est à son comble lorsqu'on pense devoir, à l'encontre de ce que font d'habitude les mères, mettre dans un tombeau étranger celui que, petit enfant vagissant, elle coucha dans une pauvre mangeoire.

Sancti Bernardini Senensis ordinis Seraphici Minorum Opera, Paris, 1636 (Sermon LI : de Passione Domini, art. III. chap. II, p. 343).



Cliché Inventaire Bretagne

Fig. 10. — Le Saint (Morbihan), chapelle Saint-Trémeur, *Vierge de Pitié*.

La comparaison avec la gravure d'un artiste de l'Allemagne du Sud, Master of 1445, montre la possible inspiration du sculpteur (37). C'est, en effet, le même drapé de la robe, s'étalant en plis cassés sur le socle, le même type de coiffure enchâssant le visage de la Vierge, d'un ovale plein au front haut mais plat, les sourcils bien dessinés dans le prolongement de l'arête du nez, évoque ceux des Madones de l'Oberrhein dont le catalogue de Karlsruhe offre plusieurs exemples. L'ampleur de la robe, le système de plis, l'enroulement du voile autour de l'épaule droite indiquent bien une région rhénane. Le Christ aussi est de facture germanique. S'il a adouci, par rapport aux Christs issus de l'art des *Vesperbilder*, l'horreur de la Crucifixion, il en

(37) M. LEHRS, *op. cit.*, n° 41: the Lamentation.

maintient le côté douloureux: le visage et les mains se crispent, le corps contracté fait saillir les côtes à nodules, l'abdomen se rétracte, les bras se raidissent.

Alors qu'un certain nombre de Vierges de Pitié allemandes continuent à développer les caractères atrocement réalistes, les Pays-Bas, les Flandres et le Brabant, sous l'influence de la France, touchée par la « détente » à la fin du XV^e siècle, apaisent leurs représentations.

La Vierge de Pitié du Carmel de Morlaix souffre avec noblesse et dignité: sa douleur est contenue, discrètement exprimée par le mouvement tombant des commissures des lèvres. Son visage encadré par une mante, telle une pleurante, offre cette douce résignation, spécifique des œuvres de cette fin de siècle. La présence à Morlaix de cette statue est peut-être liée à l'arrivée en 1481 de dominicains venus de Hollande réformer le couvent de cette ville (38).

Le groupe s'inscrit dans une composition pyramidante, et les proportions allongées, les épaules étroites, le buste souple délicatement moulé par la robe renforcent encore cette impression de hauteur. La grâce indéniable de cette adolescente associée aux caractéristiques d'un visage mangé par un grand front bombé, au nez long, relèvent bien de la plastique de ces régions. Le phénomène de la « détente » demeure sensible dans l'ampleur assouplie du manteau, fidèle cependant à l'attrait de ces provinces pour les cassures franches et l'étalement excessif de la draperie au contact du sol. Le Christ, la tête renversée en arrière, repose en diagonale sur les genoux de la Vierge — c'est le parti adopté par les peintres des Pays-Bas comme Van der Weyden et Dirk Bouts — qui, de sa main glissée sous son aisselle, le soutient. Le visage contracté, la bouche entrouverte par la douleur, demeurent encore influencés par l'iconographie allemande, mais ici d'un réalisme tempéré. L'anatomie reste byzantine avec ses stries sternales bien dessinées et l'abdomen en saillie (39). La sculpture ne semble pas avoir comporté de polychromie, mais l'extrême finesse du ciseau ne réclamait nullement l'intervention d'un peintre ou d'un doreur. L'harmonie de la composition, l'exactitude des détails et du mouvement des mains révèlent une œuvre d'excellente qualité.

*

*

*

Le problème des sources iconographiques des sculpteurs se trouve ainsi posé; à l'exception de quelques œuvres parfaitement identifiées, comme les retables de Kerdévot et de Rennes, il faut conseiller la plus grande prudence en matière d'importation. Il paraît, en effet, vu les qualités esthétiques des

(38) H. PÉRENNÈS, *Notices sur les paroisses...*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1935, p. 197.

(39) P. THOBY, *Le crucifix des origines au concile de Trente*, Nantes, 1959, p. 92.



Cliché Jean Feutren

Fig. 11. — Morlaix, chapelle du Carmel, *Vierge de Pitié*.

sculptures, pour la plupart d'un niveau très moyen, exception faite cependant de quelques groupes ou statues d'excellente facture comme ceux étudiés ci-dessus dans le chapitre sur les «apports nordiques», qu'elles ont été taillées par des imagiers locaux soit d'après des modèles importés, soit d'après des gravures dont elles proposent les schémas simplificateurs. Comment s'établit donc le contact avec les cultures nordiques? Il se fit par l'intermédiaire de gravures, principalement diffusées par le port d'Anvers, le grand centre commercial et artistique à partir de la seconde moitié du ^{xv}e siècle (40). Il est certain que les nombreux traits communs, les affinités entre des sculptures éloignées les unes des autres, ne peuvent s'expliquer que par la

(40) A.-J.-J. DELEN, *op. cit.*, p. 12 et 13.

consultation de recueils de gravures. Puis, au XVI^e siècle, les retables flamands et brabançons constituèrent une source d'inspiration, non négligeable, pour les artistes.

DOMINIQUE DANTEC

La sacristie de Brasparts Regard sur le mobilier religieux au XVII^e siècle

La sacristie de Brasparts conserve, suspendus au-dessus du lambris de couvrement, huit tableaux, représentant les quatre docteurs de l'Eglise d'Occident et les quatre évangélistes (1). L'inscription sur deux tableaux (Ambroise et Augustin) date les docteurs de 1649, année de la construction de la sacristie, comme l'attestent les comptes de fabrique : précocité notoire, si l'on considère que le parlement breton ordonne, en 1655, au corps politique des paroisses « de tenir les réunions dans les sacristies, obligation renouvelée en 1718 » (2) et qui coïncide avec « une longue campagne de rechristianisation d'un peuple rural qui (inquiète) par les résurgences païennes et animistes de sa croyance profonde » (3).

LE CADRE ARCHITECTURAL

Cette sacristie flanque l'église au sud-est, place traditionnelle de toute sacristie, hors œuvre, des environs de 1700. Elle participe, avec le porche sud, à la négation d'une vision unitaire. Dans ce système, « composé par des effets de disproportions », il est demandé aux variantes « de créer des contrastes, un agrégat de formes dont chacune a sa valeur propre » (4). Les sacristies prennent la place de chambres au-dessus des porches du XVI^e siècle. Au XVIII^e siècle, en régularisant le plan de l'église, on recrée l'espace unitaire : à la sacristie méridionale vient faire pendant une construction de même type, moins importante et d'appareillage moins régulier, faite de granite et de

(1) Cf. Y.-P. CASTEL et D. DANTEC, notice dans *Monuments et objets d'art du Finistère*, publiée dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 315.

(2) A. MUSSAT, *Arts et cultures de Bretagne*, Paris, 1979, p. 207.

(3) Id., *ibid.*, p. 249.

(4) Id., *ibid.*, p. 226.

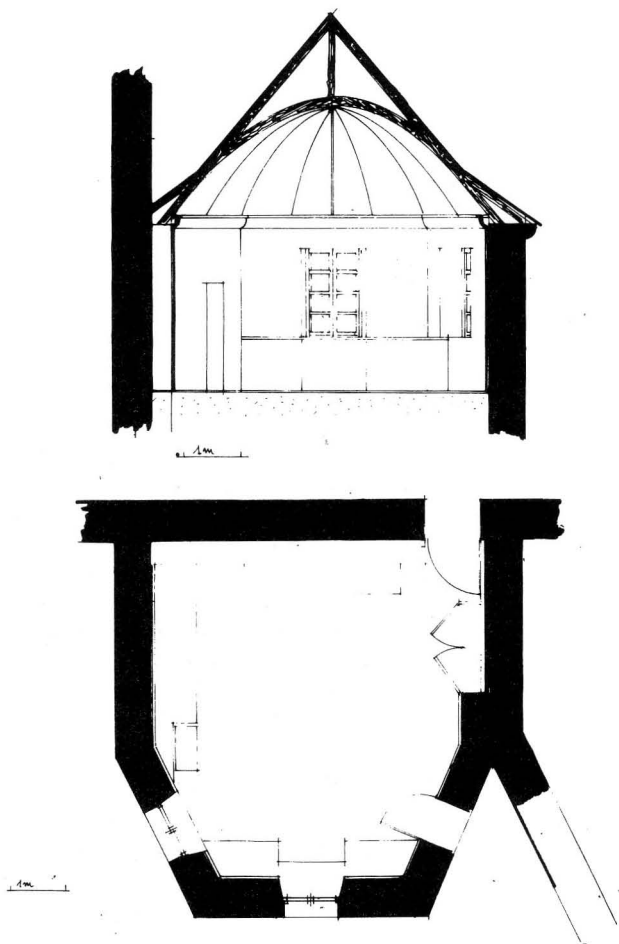


Fig. 1. — Brasparts, église Saint-Tujen, sacristie sud-est.
Plan et coupe.

pierres gréseuses. Le transept n'est même plus un faux transept, il devient un avant-chœur. Par la construction de la sacristie nord, on obtient presque un plan baroque, avec chevet polygonal ; ceci aboutit à un espace neutre, comme à Saint-Thégonnec, propice à un développement du décor mobilier (5).

Les murs des deux sacristies à plans octogonaux sont droits, sans ornement. La sacristie sud présente, à la base, une moulure en talon renversé, deux fenêtres rectangulaires à linteau droit, sans moulure, et une porte extérieure — avec feuillure. Les baies, fermées par des barres de fer entrecroi-

(5) R. BARRIÉ, *Les enclos paroissiaux du Léon*, dans *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 58.

sées, elles-mêmes assemblées par des anneaux, ne reçoivent aucun support. L'appareil des murs est à assises assez régulières ; la pierre de taille y domine. Le toit en pavillon à coyaux suit le plan octogonal ; les ardoises régulières, de petites dimensions, sont de réfection récente. La charpente est lambrissée et le plafond forme une carène renversée. Il s'agit d'un lambris en volige jointif du XIX^e siècle. En 1692, le sol est recouvert d'un parquet (6) et le mur ouest se voit attribuer un beau meuble en chêne foncé dit « de sacristie ».

LE MOBILIER

Une tablette sépare le corps inférieur, à vantaux, ou *grande table* (6), du corps supérieur ou *armoire*, formé d'une partie centrale avec un décrochement, un fronton et deux ailes. A cette date, intervient l'ouverture d'une seconde fenêtre (7), signe d'un réaménagement pour embellir le local, quarante-quatre ans après sa construction. Le long des murs est et sud, des



Fig. 2. — Brasparts, église Saint-Tujen, sacristie sud-est.
Vue intérieure.

(6) Arch. dép. du Finistère, 27 G 8.

(7) Mention de la première fenêtre dans le compte de 1648, de la seconde dans celui de 1692 (Arch. dép. du Finistère, 27 G 6 et 27 G 8).

meubles bas, à trois tiroirs, de type commode, font corps avec le lambris. Au sud, trois commodes forment avec un placard et une armoire un ensemble cohérent, malgré leur facture plus récente, probablement du XIX^e siècle. La lecture des comptes de la fabrique montre, par l'accumulation des campagnes de construction, une nette volonté d'ostentation (8). Les bénéfices de la paroisse sont capitalisés, jusqu'en 1645. Le corps politique se lance, alors, dans des dépenses considérables: dès 1649, le crédit de 1331 livres est entièrement dépensé. En 1650, il se monte à 287 livres et la dépense à 154 (9). Cette accumulation des dépenses d'aménagement correspond à la définition de l'ensemble ecclésial comme « chantier toujours ouvert » (10), d'où l'importance que revêt la sacristie sur cet ensemble en tant qu'élément annexe, liaison entre le sacré et le quotidien, symbole d'un potentiel financier important, « signe tangible du nouvel ordre des clercs » (11), orgueil des fabriciens qui allaient y tenir séance.

LES TABLEAUX

Le lambris de la sacristie est couronné d'une corniche, de couleur brune, au-dessus de laquelle sont suspendus les huit tableaux d'égales dimensions, peints à l'huile sur toile, encadrés d'une baguette champfreinée en bois peint de couleur brune; la hauteur des toiles est de 0,83 m, la largeur de 0,55 m et le cadre a 0,44 m de large. Les huit personnages sont représentés en buste, sur un fond neutre, délimité par un arc, formant une niche plate derrière le personnage. Comme nous l'avons montré (12), la disposition actuelle ne rend pas compte de la création originale. Ainsi, à deux reprises, une inscription et un cartouche ont été mutilés par le fait d'un nouvel assemblage de la toile. Il faut rapprocher saint Matthieu de saint Luc et saint Ambroise de saint Augustin, pour pouvoir tout lire correctement:

HERV[É P]ICHON
& OLI[VIE]R SIZUN
FABR[IQ]VES 1649
ANDRÉ [LE L]OUARN PINXIT
ME[SSI]RE MEVEL RE[CT]JVR

Les toiles se présentaient-elles à l'origine d'un seul tenant ou en deux registres? Datent-elles de la même époque et sont-elles de la même main? Quelle était leur place dans l'édifice? Autant de questions pour lesquelles la lecture des comptes permet d'avancer quelques éléments de réponse. La

(8) Cf. annexe I: essai de chronologie.

(9) Arch. dép. du Finistère, 27 G 6.

(10) A. MUSSAT, *op. cit.*, p. 229: « Une œuvre jamais achevée, peut-être non achevable puisque vivante. La reprise, le remaniement, l'agrandissement, le renouvellement du décor, la construction de nouveaux éléments annexes, autant de preuves de cette vie perpétuelle ».

(11) Id., *ibid.*, p. 255.

(12) Y.-P. CASTEL et D. DANTEC, art. cité, p. 315.



Fig. 3. — Brasparts, église Saint-Tujen, sacristie sud-est.
Photomontage des quatre docteurs de l'Eglise.

construction d'un jubé, à l'entrée du chœur, attestée par les décharges de l'année 1645, laisse à penser que ces séries décoraient les faces antérieures et postérieures de ce meuble. Ces peintures répondent-elles aux types de représentation traditionnelle des différents personnages?

L'iconographie de saint Jérôme ne tient pas compte des données historiques. « Ses emblèmes les plus signalétiques » que l'on retrouve ici, « sont le chapeau cardinalice et le lion apprivoisé, bien qu'il n'ait droit en réalité ni à l'un ni à l'autre » (13). Il est le premier docteur de l'Eglise chronologiquement, et ici représenté en position de trois quarts. Il porte barbe et moustache. Vêtu d'un manteau et d'un chapeau de cardinal rouge, de la main gauche il tient son livre, de l'autre il écrit. Son teint basané fait référence à la *Légende dorée*: pendant sa retraite au désert, sa peau devint noire (14).

La représentation de saint Ambroise est conforme au type iconographique traditionnel: il est peint en évêque, avec la crosse et la mitre. A l'arrière-plan, une ruche permet de l'identifier (« Comme il dormait, la bouche ouverte, dans son berceau (...), des abeilles vinrent se poser sur ses lèvres, entrant dans sa bouche et en sortant comme si elles eussent voulu y faire leur miel »). C'est une légende païenne que les Grecs racontaient déjà à propos de Pindare et de Platon, reprise dans la *Légende dorée* [15]. Saint Ambroise est peint presque de face, et porte barbe et moustache. Coiffé de la mitre, il est vêtu d'un surplis blanc, sous une chape avec orfroi. Dans la main gauche il tient son livre, et dans la main droite, une plume.

Saint Augustin est représenté nu-tête, tonsuré, avec une courte barbe. Il est vêtu d'une riche chape avec fermail orfèvré, enrichi au centre d'une pierre précieuse. Sa coiffure monacale et le rouleau rappellent qu'il est l'auteur d'une règle, dit de saint Augustin. La mitre est posée sur un pupitre devant lui, et il écrit sur un rouleau. Traditionnellement, il est représenté en évêque, avec la mitre et la crosse, mais parfois en simple moine, avec le froc noir et la ceinture de cuir. Son attribut habituel, le cœur enflammé, percé d'une ou de trois flèches, ne se retrouve pas ici (16). Il semble que l'on puisse y voir une influence iconographique probablement nordique ou espagnole, sachant que les artistes le vêtirent parfois d'une ample chape épiscopale qui laissait voir sa robe monastique, et que, par ailleurs, Murillo, à Séville, le représente la plume levée, regardant avec les yeux de l'âme.

L'iconographie de Grégoire le Grand paraît conforme à la tradition (17). Il se présente de trois quarts, avec, à sa gauche, son symbole, la colombe. Il porte barbe et moustache et est coiffé de la tiare. Il est revêtu d'une chape enrichie de pierres, avec un fermail quadrilobé. La main gauche

(13) L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1958, t. III/2, p. 742.

(14) ID., *ibid.*, p. 740.

(15) ID., *ibid.*, t. III/1, p. 63-64.

(16) ID., *ibid.*, t. III/1, p. 150.

(17) ID., *ibid.*, t. III/2, p. 610.



Fig. 4. — Brasparts, église Saint-Tujen, sacristie sud-est.
Saint-Luc, tableau.

est repliée sur la poitrine, dans le geste de la bénédiction. De l'autre main, il tient la croix archiépiscopale à triple traverse enrichie de pierres. Il porte l'anneau épiscopal et les gants pontificaux, mais n'écrit pas.

L'évangéliste Matthieu est représenté en position frontale. Il écrit son évangile, sous la dictée de l'ange, son symbole, penché sur son épaule. Luc, Marc et Jean, accompagnés de leurs attributs respectifs le bœuf, le lion et l'aigle, écrivent. Jean porte aussi le calice eucharistique, d'où sortent le serpent et le dragon, et qui figure le poison qu'on voulut lui faire boire. « Avec le temps, la signification de la coupe elle-même s'effaça. Saint Jean, le calice à la main, apparut comme un prêtre qui célèbre le sacrifice et, au lieu du dragon, on représenta, au-dessus du calice, l'hostie » (18). Ces symboles et attributs des docteurs et des évangélistes montrent l'influence profonde des *Apocryphes* et de la *Légende dorée* sur l'histoire de l'art français. Comme tous les artistes du XVII^e siècle, le peintre Louarn (19) fait preuve d'une fidélité à les représenter.

(18) E. MÂLE, *L'art religieux de la fin du XVI^e siècle, du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle*, Paris, 1972 (nouvelle édition), p. 368.

(19) Malgré les différentes graphies du nom Louarn que présentent les archives, à savoir Locharn, Lochouarne, Lochouarn, Le Louarn, et pour la commodité de la lecture, nous avons pris le parti d'écrire Louarn.

La recherche de séries semblables montre à Douarnenez, dans *la chapelle Saint-Michel, à Port-Rhu*, des peintures qui ornent et recouvrent entièrement le lambris, et qui ont été exécutées dans la période de 1667 à 1675. Elles représentent les quatre évangélistes: Marc, Mazé, Luc et Jean, et quatre docteurs d'Occident: Hiérosme, Ambroise, Augustin, Grégoire. *A Ploeven, dans la chapelle du Midi*, où se trouvent les fonds baptismaux, sont représentés les quatre évangélistes, assis tenant la plume et le livre des Evangiles, chacun accompagné de son attribut sur fond de paysage. Le lambris du porche est divisé en quatre panneaux, comprenant les quatre docteurs d'Occident: saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin et saint Grégoire; au-dessus des deux premiers on lit:

M. Yves: SOLIEC: R: S: LE QUERR:
F: L A N: 1660

A Plouégat-Guerrand, les côtés du porche présentent les quatre évangélistes, peints au-dessus des statues des apôtres. Enfin, à Pont-Croix, sont peu visibles en dossier du maître-autel des évangélistes ou prophètes (20).

ANNEXE I

ESSAI DE CHRONOLOGIE

Année de début du compte	Nom de l'exécutant	Objet des travaux	Montant en livres
1645	Roland COLIN	Pour un jubé	180
1647	Noël LE GOFF (21) peintre	Pour peindre le crucifix, le jubé, la grande croix	90 (moitié marché)
1648	Charles TROMEUR	Pour avoir fait un colombier pour le jubé (22)	
1648	Un maistre de Quimper	Pour accomoder la croix sur milieu de l'église	44
1648	Charles TROMEUR	Pour descendre la vitre de Notre-Dame	20
1648	JÉZÉQUEL	Pour charroier la pierre pour bâtir la nouvelle sacristie	54
1648	EGLAN	Pour le mantonnage de la nouvelle sacristie	57

(20) *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1903, p. 324.

(21) En 1643, Noël Le Goff peint l'image de saint Cadou dans la chapelle Sainte-Hélène, à Douarnenez, pour 41 livres 5 sols. En 1645, il est chargé d'«estoffer la toile qui est devant l'image de saint Tujen» (pour 12 livres) et d'«estoffer le crucifix du jubé et la grande croix qui est dans le cimetière» (pour 90 livres). [Arch. dép. du Finistère, 27 G 6]. Renseignements de M. G.-M. Thomas.

(22) Par colombier, il faut comprendre l'escalier à vis en bois enfermé dans une claire-voie, comme par exemple celui de Notre-Dame de Lambader en Plouvorn.

1648	Charles TROMEUR	Pour avoir fait une porte ou une fenêtre sur ladite sacristie fournissances de matériaux	11
1648	Hervé HENRY armurier	Pour une cleff or claffure or gonté ladite avec six barre de fil de fer	36
1648	Michel LE MANACH	Pour avoir tiré la pierre de Quillien pour bâtir ladite sacristie	12
1648	Mre vitrier de Saint-Pol-de-Léon	Por d'aboïr s'accomoder avec les parrois pour mettre la vitre de notre Dame y sa place	40 sols
1649	TROMEUR et Olivier PEIGE, charpentier	Pour avoir fait le jubé des orgues	47
1649		Les orgues achetées à Messieurs du Chapitre de Quimper	300
1649	André LOCHARN peintre (23)	(Très probablement les docteurs)	258
1652	Hierosme MARGARET	Pour élargir l'autel du rosaire	
1657	André LOSHOUARNE peintre	Peindre le lambris de l'église	120
1657	Rolland COLIN	Pour le fond baptismal	183
1658	BOURRIQUEN (24) peintre		90
1659	Roland COLIN	Pour les confessionnals	35
1659	Guillaume BOURRIQUEN, peintre		182
1659	LOCHOUARN	Lambris et image de saint Yves	146
1660	LOCHOUARN et son beau-frère		84
1662	QUINTIN, peintre		253
1663	Yves QUINTIN, peintre		135

(23) On retrouve André Lochouarn (parfois Louarn), maître peintre, en 1649-1650 à Spézet, où il peint une image de la Magdeleine (pour 39 livres), d'autres de Notre-Dame, de saint Antoine (pour 45 livres), de saint Nicolas. Il peint aussi le tabernacle (Arch. dép. du Finistère, 268 G 5). Renseignements de M. G.-M. Thomas.

(24) Guillaume Bourriquen (ou Bouricquen) était maître peintre vitrier à Morlaix. Il travaille à Brasparts en 1658, puis en 1659, année où on le trouve aussi à Carantec, où il peint l'image de saint Sébastien (Arch. dép. du Finistère, 37 G 7). En 1664, la fabrique de Saint-Thégonnec lui verse 888 livres pour un important travail (*Ibid.*, 255 G 58). Il y retourne en 1688 pour dorer le retable de Notre-Dame-de-Bon-Secours (*Ibid.*, 255 G 59). Entre temps, il travaille de nouveau à Carantec en 1665, à Notre-Dame de Callot (*Ibid.*, 37 G 7). Il est dit alors gendre de Jean Baradec, ce qui laisse entendre un second mariage car, en 1657, à Quimper, était né de son union avec Françoise L'Inizan un fils, Hervé, le 26 mai 1657 (Arch. mun. de Quimper). De son union avec Marie Baradec naquit Alain, qui se fera appeler sieur de Villemoreau et qui, outre de nombreux travaux dans les paroisses du Léon et du Trégor, sera l'adjudicataire de tous les travaux de vitrerie à faire, en 1686, pour les vaisseaux et bâtiments du roi à Brest, avec Antoine Dubois, vitrier à Brest. Enfin, Guillaume Bourriquen œuvre aussi à Saint-Mathieu de Morlaix, en 1674, pour la somme de 48 livres (Arch. dép. du Finistère, 150 G 103). Renseignements de M. G.-M. Thomas.

1664	André LOCHOUARN peintre		108 et 90
1692	Germain FAVENNEC et Yvon DASBARER	Pour avoir fait une fenestre à la sacristie	
1692		Pour la moitié du prix d'une grande armoire qu'on a fait faire pour la sacristie et qu'on a mis sur une grande table à tiroir	27
1725		Pour un tabernacle reçu de Mon- sieur le recteur de Brasparts	90
1745	Un menuisier	Plus pour le travail sur le balustre	25
	Jacques POULMARCH	Pour faire le balustre pour placer le pavé en dessous du balustre	21 3

ANNEXE II

ORFÈVRE

INVENTAIRE DE L'ARGENTERIE

Inventaire de la commune de Brasparts (y compris Saint-Rivoal),
année 1793-1794 (25).

- 3 grandes croix d'argent
 - 2 fontaines
 - 2 ciboires (1 à 70 livres en 1643 [26])
 - 5 calices
 - 5 paternes
 - 1 encensoire avec sa navette
 - 2 plats
 - 2 arceaux avec plateau
 - 1 pied de croix
 - 1 boîte complète de saintes huiles
- Poids: 113 marc 3 onces (27).

Inventaire actuel de la commune de Brasparts (hors Saint-Rivoal)

- 1 croix de procession XVIII^e siècle en
laiton argenté
- 2 ciboires:
 - 1) de Antoine Henry DUBOIS, 1789.
 - 2) achat d'un saint ciboire en 1860:
521 F (28).
- 4 calices:
 - 1) de Joseph Pierre Marie TIVET,
1788, Vannes.
 - 2) Veuve de MARQUET, seconde
moitié du XIX^e siècle.
- 3) de POUSSIELGUE, seconde moitié
du XIX^e siècle.
- 4) de P.-L., *idem*.
- 1 encensoir et sa navette de MARTIN
et de JEAN, XIX^e siècle.
- crémiers de FAVIER, seconde moitié
du XIX^e siècle.
- 2 ostensoirs:
 - 1) de BASNIER, deuxième moitié du
XIX^e siècle
 - 2) de POUSSIELGUE, seconde moitié
du XIX^e siècle.

(25) Arch. mun. de Brasparts.

(26) Arch. dép. du Finistère, 27 G 55, confrérie du Saint-Sacrement.

(27) Estimation et inventaire par Y.-P. Castel. Arch. dép. du Finistère, 1 Q 1032 et 1 Q 1092.

(28) *Ibid.*, 1 V 814.

ANNEXE III

LE THÈME DES DOCTEURS

Les thèmes iconographiques de ces peintures attestent-ils leur conformité avec les préoccupations du concile de Trente?

Après ce concile, « la papauté affirma ce que l'hérésie niait » (29), d'où l'exaltation du culte des images. Face aux critiques des protestants sur le pape, on démontre avec vigueur la légitimité du successeur de saint Pierre. Aussi les grands docteurs prennent-ils, comme ici, l'apparence de grands vieillards à haute intelligence qui, soit par leur exercice du magistère, soit par leur soumission à la chaire romaine, attestent de sa suprématie. La tiare et les clefs sont, selon V.-L. Tapié, le symbole de la perpétuelle durée de la doctrine, triomphante de toutes les hérésies. Rubens, dans *La dispute du Saint-Sacrement*, donne en effet aux pères de l'Eglise la dimension de géants : c'est en ce sens que la réforme est un des plus puissants stimulateurs de l'art catholique. « La pauvreté volontaire du temple protestant explique, dans une certaine mesure, l'art fastueux du XVII^e siècle romain » (30), dont les symboles caractérisant les quatre docteurs sont un écho lointain. Le thème iconographique est donc ici « commentaire de l'enseignement magistral : (...) l'autorité de l'évêque, fortement affirmée par le concile, (...) explique la fréquence (...) de saint Augustin mitré qui témoigne de l'autorité retrouvée du saint docteur » (31). De plus, l'élévation du sujet exclut tout détail pittoresque. L'art, auxiliaire de l'Eglise, suppose une pensée directrice n'abandonnant rien à la fantaisie des artistes : les pères de l'Eglise écrivent ou enseignent ; « le costume, les attributs, l'attitude qu'on (leur) donnait alors, prenaient un caractère solennel (répondant) aux termes mêmes de la bulle de canonisation » (32). Enfin, la figuration des docteurs, qui témoigne d'une certaine complaisance pour la richesse ornementale, semble s'opposer à celle de évangélistes, guidée par la simplicité. Cependant, ces deux choix de représentations ne sont, en fait, que des avatars de l'idée de grandeur, qui domine l'iconographie postridentine.

La création de ces peintures s'insère dans la vie économique de la paroisse, ce qui permet, en plus des inscriptions, de les situer chronologiquement. L'inscription mutilée (cf. *supra*), sur les tableaux de saint Ambroise et de saint Augustin, correspond au texte du compte pour l'année 1649-1650 : « payé à Mr André Lochouarn peintre y 258 » (33). L'initiative de la com-

(29) E. MÂLE, *op. cit.*, p. 22.

(30) ID., *ibid.*, p. 22.

(31) V.-L. TAPIÉ, *Retables baroques de Bretagne et spiritualité du XVII^e siècle*, Paris, 1972, p. 27.

(32) E. MÂLE, *op. cit.*, p. 98.

(33) Arch. dép. du Finistère, 27 G 6. Olivier Sizun signe comme comptable dans le compte de 1649.

mande revient bien au corps politique, dont les marguilliers laissent, comme c'est l'usage, leur nom sur l'œuvre réalisée (34). En revanche, l'inscription peinte sur les tableaux de saint Matthieu et de saint Luc, accompagnés du calice, fait apparaître que le commanditaire est un clerc: le recteur Messire Mével; or, il n'y a pas, vers 1649, de recteur de ce nom. Les évangélistes ne semblent pas avoir été exécutés à la même date que les docteurs: sont-ils seulement de la même main? Les comptes mentionnent divers passages du peintre Le Louarn, mais aussi la présence d'autres peintres. Par ailleurs, la composition des peintures montre une triangulation plus accusée des docteurs de l'Eglise, une plus grande finesse dans le traité des mains, des ombres et du modelé (plis du vêtement de Jérôme/Jean). En plus de l'importance donnée au système décoratif par les vêtements brodés, les tiaras et mitres orfèvrés, la niche présente chez les docteurs un dégradé du bord interne, un fondu que l'on ne retrouve pas chez les évangélistes. Dans le rapport figure-fond apparaît une constante: la mesure de l'angle externe à l'orbite est de 10 pour les évangélistes, et de 9 pour les docteurs. Les visages de ces derniers paraissent plus fouillés, avec des traits plus fins. Le traitement des mains fait apparaître une certaine décision, un certain soin, mais aussi un certain stéréotype. Peut-on voir ici une « spiritualité de l'hommage et de la gloire (alliée à) une spiritualité de la méditation et du sacrifice »? (35); il faut noter le souci de présentation identique et, par là même, de régularité.

Les peintures de la sacristie de Brasparts reprennent les deux thèmes chers au XVIII^e siècle, à savoir l'ecclésiologie ou « rappel de la hiérarchie de l'Eglise et de l'autorité de l'évêque » et le culte des saints, alors que règne en France à cette époque « une ignorance universelle des principales vérités du dogme chez les clercs comme chez les laïcs » (36). La fiction des images a une fin concrète; l'art a une fonction enseignante en tant que support d'une religion dévotieuse (37). Ce thème universel a, d'une part, un écho dogmatique issu du concile de Trente et qui tend à exclure les saints locaux, et d'autre part, un écho spirituel: le remaniement de l'espace intérieur de l'église (la construction de la sacristie, du jubé, l'achat des peintures, du calice, la modification quarante-quatre ans plus tard de la sacristie) s'explique par la tentative de spiritualisation et de renouveau du concile de Trente. En cette seconde moitié du XVII^e siècle, de très riches aménagements architecturaux et mobiliers sont le signe du besoin économique, psychologique et spirituel du corps social: notamment à cette occasion, et à travers la commande de tableaux, on pressent l'émulation, sinon la compétition, de deux sortes de commanditaires, les laïcs, constituant le corps politique, et le clergé, dépositaire de la doctrine.

(34) R. BARRIÉ, art. cit., p. 59.

(35) V.-L. TAPIÉ, *op. cit.*, p. 26.

(36) ID., *ibid.*, p. 100.

(37) ID., *ibid.*, p. 38.

JEAN-CLAUDE GUÉRET

L'orgue d'Ergué-Gabéric

Les matériaux de la plupart des orgues du Finistère ont très souvent remplacé des éléments plus anciens : de la sorte, il s'avère difficile d'imaginer la manière dont sonnaient les instruments de la fin du XVII^e siècle. La restauration de l'orgue d'Ergué-Gabéric, démonté en avril 1980, a porté sur la remise en état d'une tuyauterie et d'une mécanique pratiquement demeurées en place depuis trois siècles (1).

LE BUFFET DE 1680

Le facteur Jean Renaud, de Nantes, entreprend au mois d'avril 1980 le démontage intégral de l'orgue et du buffet et transporte l'ensemble dans ses ateliers. Le meuble démonté présente de nombreuses déficiences : plusieurs éléments de charpente vermoulus doivent être remplacés dans le soubassement et l'ensemble des panneaux est révisé ou réparé. Vers 1920, date à laquelle l'orgue parlait encore, un reste de polychromie subsistait sur les deux façades de l'instrument. Après un décapage des boiseries délavées et la confection d'une partie des moulures, les peintures polychromes sont entièrement refaites par M. Paul Hémary, du Faouët. Le meuble n'a pu être remis en place qu'après une complète réfection de la tribune dont les panneaux peints viennent flanquer la façade inférieure du buffet d'orgue.

La géométrie générale de l'instrument présente de nombreux rapports avec celle d'autres instruments construits par le même facteur dans les vingt dernières années du XVII^e siècle (2). La proportion des lignes s'allie avec une décoration peu chargée pour donner à l'orgue l'élégance qui s'en dégage. Le buffet suit la courbe de la voûte du fait de l'existence d'une tourelle centrale plus haute et les dimensions du meuble le situent verticalement en tête de la nef. L'orgue est de petites dimensions, comparé avec les buffets de Rumen-gol, Pleyben ou Sizun. Au-dessus du soubassement, les trois tourelles encadrent quatre petites plates-faces de cinq tuyaux, mais le buffet ne comporte qu'un seul corps : la petite façade qui constitue la partie avant du massif est à fleur de la tribune ; cette disposition restitue, en vue globale, l'effet de la

(1) Ergué-Gabéric (canton de Quimper, arrondissement de Quimper) : la commune compte 3993 habitants en 1980. Eglise paroissiale d'Ergué-Gabéric dédiée à saint Guinal.

(2) Le buffet d'Ergué-Gabéric présente des analogies nombreuses avec celui de Sizun dont il paraît un peu une réduction. Monté trois ans plus tard, l'orgue de Sizun ne possède pas de positif dès sa construction : la fausse petite montre qui dissimulait en premier lieu la console devait être très proche de celle d'Ergué-Gabéric, incorporée au grand buffet.

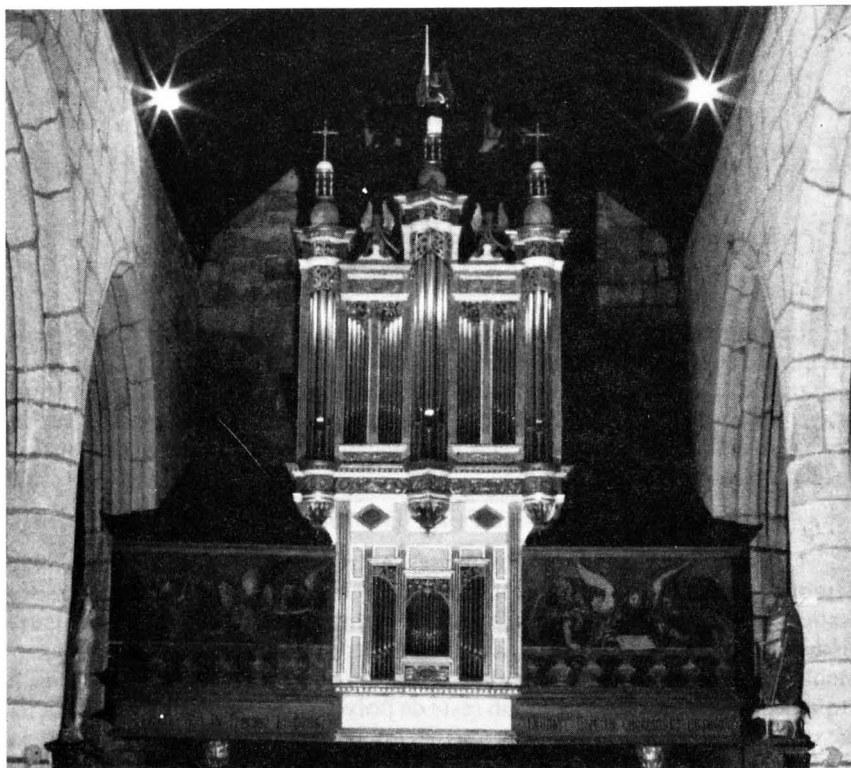


Fig. 1. — Ergué-Gabéric, *église Saint-Guinal*.
L'orgue, la tribune et le buffet.

présence d'un buffet de positif. Comme à Sizun, la petite montre présente une longue plate-face de quinze tuyaux flanquée par deux plates-faces de cinq tuyaux.

La décoration du meuble, assez sobre, met en œuvre un jeu de lignes qui accroît l'impression de hauteur des deux buffets : à la partie supérieure, des moulures dorées soulignent l'entablement de l'orgue et la base des tourelles. Ces trois dernières sont coiffées de dômes à lanternes et supportées par des consoles semi-cylindriques aux deux flancs et en écusson ou étrave de navire sur la tourelle médiane. Les trois étuis de tourelle et le sommet des plates-faces sont décorés de volutes qui dissimulent les sommets de tuyaux ; au-dessus deux anges surplombent les plates-faces et séparent les tourelles. La partie inférieure ou le soubassement qui reproduit un petit buffet, ressort par l'utilisation des formes géométriques : les trois panneaux à losange qui constituent l'encorbellement accentuent la séparation des deux façades et un jeu de cartouches rectangulaires flanque la petite montre. Sous la petite plate-face centrale, un cartouche orné porte le médaillon et la date. Les panneaux de tribune présentent une série peinte d'anges musiciens, figurants

d'une scène délimitée par la balustrade en trompe-l'œil dessinée sur les planches pleines.

Le buffet d'orgue à Ergué-Gabéric se rapproche, du point de vue esthétique, de ceux de Sizun et de Rumengol et, malgré la décoration présente, le jeu des formes et des plans cherche à donner une certaine ampleur. Le meuble d'orgues de Saint-Thégonnec associe davantage les motifs sculptés pour se mettre en valeur et s'insérer dans la nef. Du point de vue des dimensions, l'orgue d'Ergué-Gabéric se place presque comme une réduction d'autres buffets du Finistère, ressemblants par le style et la disposition; quelques relevés de cote le montrent: le buffet est haut de 4,06 m et large de 2,31 m, au-dessus de l'encorbellement; son soubassement est large de 1,61 m et monte jusqu'à 1,66 m (1,28 m au-dessous des consoles de tourelles). La profondeur totale du meuble est de 81,5 cm. Un triptyque donne, sur l'arrière, accès au sommier et aux tuyaux; sa hauteur est de 1,62 m et il ouvre un espace de 1,64 m, par des portes de largeurs légèrement inégales. Sous le clavier, le massif s'ouvre par une embrasure de 53 cm de haut qui porte deux battants de 70 cm. La façade principale porte deux tourelles latérales qui s'élèvent à 1,40 m: les consoles qui les supportent ont une hauteur totale de 60 cm et un diamètre de 36 cm. La petite montre, sans tourelles, présente la grande plate-face sur 45 cm et les deux plates-faces d'extrémité sur 30 cm: ces trois plates-faces sont hautes d'un mètre. Les moulures polychromes qui ceinturent la base et le sommet de la montre sont épaisses de 9 cm et les buffets possédaient quatre portes sur le devant afin de dissimuler les deux façades. Huit gonds demeurent en effet en place de part et d'autre des tuyaux et la position des gonds de la grande montre indique que les volets étaient cintrés pour épouser la forme des étuis de tourelle.

La tuyauterie de l'orgue et l'ensemble de ses constituants mécaniques présentent, en accord avec le meuble, des originalités de taille et de disposition.

LA MÉCANIQUE ET LE CORPS SONORE

Le facteur Jean Renaud, lors du démontage de l'orgue, est en présence d'un instrument entièrement classé sur lequel il doit conserver après réparation les éléments utilisables, et remplacer à l'identique les parties mécaniques et sonores non réparables.

Le sommier est remonté après réfection complète: les mêmes chapes et registres sont conservés. Le sommier, unique, possède quelques particularités de disposition et de conception: selon les règles de la facture française au XVII^e siècle, quarante-huit gravures correspondent aux quarante-neuf touches du clavier. Le dernier *do* dièse est muet donc sur tous les jeux (3).

(3) La dernière octave des orgues de facture française aux XVII^e et XVIII^e siècles était « courte »: il y manquait la note « *do* dièse ». Les sommiers construits sous cette règle possédaient par conséquent une gravure de moins, soit quarante-huit gravures pour le clavier de quarante-neuf notes d'Ergué-Gabéric. Les claviers à cinquante-quatre, cinquante-six, voire soixante et une touches, se généralisèrent à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

L'agencement des rangées de tuyaux demeure singulière sur le sommier d'Ergué-Gabéric : la répartition des notes sur tous les jeux reprend l'exacte disposition de la montre ; les tuyaux les plus graves sont placés en milieu de sommier, puis se reportent aux flancs après cinq gros tuyaux centraux. La répartition normale sur un côté « *ut* » et un côté « *ut dièse* » est reprise ensuite et les plus petits tuyaux rejoignent le groupe central des basses : un tel montage donne une totale symétrie au plan sonore qui prolonge réellement le jeu de montre dans tout son registre (4). Aucun des instruments (il est vrai reconstitués au XIX^e siècle) de la série de celui d'Ergué-Gabéric n'offre cet agencement de tuyauterie qui offre l'avantage de diminuer de beaucoup la longueur des porte-vent de postage de la montre : celle-ci peut alors parler plus directement, moins à distance des autres jeux.

Les porte-vent sont remplacés dans leur totalité, mais ils sont exclusivement composés de plomb, matériau en usage au XVI^e siècle : l'ensemble de la montre, avec les basses du bourdon et le dessus de cornet, sont postés sur pièces gravées par l'intermédiaire de ces porte-vent (5).

La mécanique de l'orgue, lors de son démontage, était partiellement réutilisable : ainsi l'abrégé est remonté après adjonction de rouleaux neufs car certains manquaient. L'ensemble des vergettes est posé neuf, mais la présence des anciennes vergettes brisées a permis une fabrication identique à la première facture. Cette mécanique est du type suspendu : l'abrégé, monté verticalement au-dessus du clavier, tire les touches axées en queue et les éléments mécaniques sont réduits à une longueur minimale (6).

La console en fenêtre demeure en place après réparation : sa position et ses dimensions sont inchangées et le petit clavier est conservé quoique postérieur aux autres éléments mécaniques. Toutes les touches sont replaquées en os et leurs frontons droits laissés bruts. Les deux planches de registres sont renouvelées pour permettre la découpe des quatorze nouveaux tirants à section carrée : avant la restauration la console présentait onze tirants à section circulaire.

(4) La disposition des jeux sur le sommier d'Ergué-Gabéric est aussi caractéristique de la facture du XVII^e siècle : la symétrie totale de la tuyauterie par rapport à la tourelle centrale du buffet est assurée et tous les tuyaux, en particulier les grands, sonnent en prolongement des basses de montre, jeu de base de l'orgue.

(5) Le montage des porte-vent neufs en plomb était imposé par les critères de restauration de l'orgue à l'identique ; actuellement les conduits de matière plastique sont très utilisés à cet effet, lorsqu'il n'y a pas de nécessité de reconstitution. L'agencement du dessus de cornet à cinq rangs placé juste derrière la façade, rehausse l'ensemble de ces tuyaux de mixture sur un postage et permet de monter les bouches au niveau des bouches des jeux principaux : l'équilibre sonore et la portée des notes sont mieux atteints.

(6) La mécanique est suspendue lorsque la soupape fermée retient la touche du clavier relevée, suspendue par la vergette et le rouleau d'abrégé. Les rapports de levier à la touche axée en bout, ainsi que la mécanique simplifiée de transmission, permettent d'attribuer au système suspendu le toucher le plus apprécié. Une telle mécanique demande une grande précision et devient délicate à réaliser lorsque les sommiers sont loin de la console : la disposition claviers-sommiers aux XVII^e et XVIII^e siècles se prête particulièrement à ce type de transmission.

Le réservoir était, avant 1980, accolé pratiquement au flanc gauche du buffet: le conduit d'alimentation du sommier pénétrait alors dans l'orgue au niveau du bas de la console sous le clavier. Fabriqué au XIX^e siècle, ce réservoir remplace la soufflerie primitive, probablement cunéiforme (7). Une malfaçon dans la construction est découverte lors de la réfection à neuf du réservoir: le piètement en bois, surtout, fait preuve d'une réalisation grossière et hâtive. Reconstruite entièrement en 1980, la soufflerie de l'orgue est disposée plus loin du buffet et les porte-vent de distribution sont montés au niveau du plancher de la tribune: un régulateur est en place à l'entrée du réservoir et un treblant neuf est installé dans le soubassement. Ce dispositif avait disparu de l'instrument avant les travaux et le tirant de commande était supprimé. Un ventilateur est ajouté pour l'alimentation en air, cependant la brinqueballe est réparée et remise en état de fonctionner, munie de sa rampe de maintien (8).

L'ensemble de la mécanique de l'orgue d'Ergué-Gabéric est, à la suite de la restauration, pratiquement ce qu'elle était aux origines de l'instrument. Le plus possible d'éléments ont été réparés et seulement les fournitures hors d'usage sont remplacées, après une facture à l'identique, car les modèles étaient existants. Le clavier de l'orgue a été renouvelé à une certaine époque, mais le buffet n'a jamais possédé deux sommiers: malgré la place libre dans le soubassement, les problèmes de mécanique pour un second clavier sous le sommier existant ne paraissent pas résolubles, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles. La petite montre de l'instrument sur le devant du massif peut, elle, avoir parlé en étant reliée au sommier placé au-dessus (9). Le tiers environ de

(7) Les soufflets d'orgues de la période classique étaient en forme de coin ou de poire: l'association de plusieurs soufflets fonctionnant en alternance permettait un débit régulier et un ou plusieurs souffleurs actionnaient au pied ou aux bras les plis dont le nombre suivait l'importance de l'orgue. Les poids qui fixent la pression de vent aux sommiers sont, pour les soufflets cunéiformes, placés directement sur chacun des coins.

(8) La brinqueballe permet d'actionner au pied le réservoir à tables parallèles: un seul souffleur prend appui sur une barre et actionne ce grand levier qui comprime le réservoir par la table inférieure: le pli du bas fait office de pompe.

(9) Quelques mesures sur les éléments mécaniques font preuve d'une compacité certaine de l'orgue à la fin du XVII^e siècle: le sommier possède six registres tirés du côté gauche et sept registres tirés du côté droit: placé à 93 cm au-dessus du clavier, sa longueur est de 1,40 m et sa largeur de 75,5 cm. Au niveau de la laye, l'épaisseur est de 18 cm et les soupapes se découvrent par un tampon de laye de 9,3 cm de haut. Les chapes sont épaisses de 20 mm et les registres de 9 mm; les faux-sommiers de 12 mm sont placés à 12 cm au-dessus des chapes; le sommier comporte quarante-huit gravures.

La console se place à 81,5 cm du plancher jusqu'au-dessus des touches, la largeur totale est de 1 m entre les tirants de jeux; la fenêtre mesure 73,5 cm de long et 33,7 cm de haut. Le clavier avance de 5 cm en porte à faux de la fenêtre: les bras de clavier sont profonds de 12 cm et épais de 2,8 cm. Les touches blanches sont longues de 115 mm et les noires de 70 mm. Les quatorze tirants de jeux sont d'une section carrée de 20 mm et leurs poignées, taillées dans la masse, sont longues de 5 cm.

Le réservoir possède à sa partie supérieure 2 plis rentrants et 2 plis sortants; à sa partie inférieure, il comporte 2 plis rentrants, tous hauts de 14 cm en position réservoir plein. Vidé, le soufflet est haut de 73 cm: la table mesure 1,60 m de long sur 1 m de large; la brinqueballe est axée en son milieu et le levier de bois est long de 1,90 m. Le porte-vent venant du ventilateur possède une section de 14 x 13 cm et celui qui conduit l'air au sommier, une section de 20 x 10 cm. L'orgue parle à une pression de vent de 115 sur tous les jeux.

la tuyauterie est neuve depuis les travaux de 1980 : la composition de l'orgue n'a pas été modifiée et un jeu de voix humaine a retrouvé sa place dans le buffet ; au XIX^e siècle, il était remplacé par un dessus de hautbois (10). Les sonorités sont très brillantes, la trompette puissante et la voix humaine très cruchante : ce jeu, présent sur l'orgue à l'origine, a été reconstitué d'après modèle de la voix humaine des instruments de Lanvellec. Tout comme à Ergué-Gabéric, à Ploujean, un dessus de hautbois est venu se substituer à la voix humaine, afin de répondre aux exigences et goûts du XIX^e et du début du XX^e siècle. La sonorité de ce registre au XVII^e siècle est très difficile à imaginer, car les pressions utilisées restent assez mal connues et les tuyaux d'origine qui subsistent sont déformés par trois siècles de retouches et d'accord, même quand ils sont récupérables.

PEU D'ÉVOLUTION EN TROIS SIÈCLES

Le devis de la construction de l'orgue d'Ergué-Gabéric n'existe plus actuellement, ni même le marché entre le facteur et le conseil de fabrique. Le cartouche de la petite façade du buffet porte le millésime 1680 et plusieurs éléments d'architecture et d'ornementation de l'instrument le situent certainement comme l'œuvre du facteur Thomas Dallam. Dans tous les buffets construits de 1657 à 1699 par le fils du facteur anglais Robert Dallam, la console de tourellé centrale porte une avancée en étrave de navire (11). Le

(10) A la console, les différents jeux s'inscrivent comme suit :

Tremblant	Montre 4'
Bourdon 8'	Flûte 4'
Nazard 2' 2/3	Tierce 1' 3/5
Doublette 2'	Cymbale 3 rg
Fourniture 2 rg.	Cornet 5 rg
Trompette 8' b (basse)	Trompette 8' d (dessus)
Voix humaine 8' b (basse)	Voix humaine 8' d (dessus)

Sur le sommier, du fond vers la montre, les jeux se succèdent dans cet ordre : Voix humaine — Trompette — Cymbale — Fourniture — Tierce — Nazard — Doublette — Flûte — Bourdon — Cornet — Montre.

Les divers rangs ont été complétés pour ce qui est des tuyaux manquants ou irrécupérables ; le nombre de tuyaux neufs, accompagné des tailles du 1^{er} *do* pour chaque jeu précise l'état de la tuyauterie de l'orgue après sa restauration :

- Bourdon : six basses en bois dont deux neuves : 1^{er} *do* 65 - 2^e *do* 36 - 3^e *do* 21.
- Montre : façade neuve, dessus ancien : 1^{er} *do* 85.
- Flûte à cheminée, neuve : 1^{er} *do* 65 - 2^e *do* 40.
- Nazard : neuf : 1^{er} *sol* 58.
- Doublette : dessus anciens : 1^{er} *do* 45.
- Tierce : neuve : 1^{er} *mi* 46.
- Fourniture : ancienne : 1^{er} *do* 25 ; (rang 1').
- Cymbale : ancienne.
- Trompette : ancienne avec les anches d'origine : coupure au 3^e *mi*.
- Cornet : ancien. Placé sur deux postages, (côté *ut* et *ut* dièse) et alimenté par des porte-vent en plomb ; part du 3^e *do*.
- Voix humaine : entièrement neuve : 1^{er} *do*, diamètre pavillon 4 cm, hauteur pavillon 18 cm ; coupure au 3^e *mi*.

(11) La sculpture de la console centrale en motif de proue de navire se retrouve quasiment sur tous les instruments de Thomas Dallam : elle peut avoir son origine dans les instruments construits par Robert Dallam en Angleterre, mais cette figure caractéristique peut aussi être apparue au facteur comme symbole d'exode lors de sa fuite vers la France et la Bretagne.

rapprochement avec des instruments tels que ceux de Sizun ou de Rumengol (et à Rumengol le contrat avec Thomas Dallam existe) [12] montre des similitudes sans équivoque tant sur l'allure générale que sur les motifs de décoration (13). Le facteur Toussaint Dallam fit pratiquement l'entretien des orgues installés par Thomas et son père Robert : il peut avoir effectué des réparations à Ergué-Gabéric sitôt après la construction, car son premier travail connu est réalisé à Saint-Jean-du-Doigt de 1684 à 1690.

Vers 1680, Ergué-Gabéric doit compter de 1500 à 1600 habitants, ceci d'après les registres de baptêmes et mariages (14). Messire Jean Baudour est à la tête de la paroisse depuis 1678 et jusqu'en 1716 : il signe de ce fait le marché de l'orgue avec Thomas Dallam. La première génération d'organistes à Ergué-Gabéric, celle des Guyomarc'h, jouit d'une notoriété certaine. Maître Pierre Guyomarc'h, mort en décembre 1702, fit le premier sonner l'orgue. Charles Guyomarc'h lui succède jusqu'en 1717, (il « paraît » à un baptême le 23 août 1706). Par ailleurs, le recteur Baudour transgresse la loi en 1710, pour parrainer lui-même au baptême le fils de l'organiste.

Après 1717, l'organiste René Kerlann remplace les Guyomarc'h suivi par les générations des Le Dé et des Kernevez. Le 9 mai 1779, le conseil de fabrique d'Ergué-Gabéric note sur le bilan de 1779 que 90 livres sont allouées à Philippe Kernevez, organiste, pour ses appointements (15).

En 1780, une restauration aurait eu lieu, réalisée par le facteur François Marquer, de Saint-Mathieu, à Quimper. Ce travail, effectué par un organiste qui travaille uniquement à Quimper et Ergué-Gabéric, serait plutôt une remise en état sans modification, qui s'élèverait à 900 francs.

Entre 1803 et 1810, Le Pennec, recteur, fit restaurer l'orgue pour 400 francs ; cette réalisation, entre autres, a déclenché une pétition écrite par les paroissiens pour maintenir en fonction leur recteur après 1810. Le Pennec était à ce poste depuis 1803.

Le 2 février 1836, le clocher est abattu par la tempête et, de ce fait, « le jeu d'orgues a éprouvé une commotion telle que le mécanisme des tuyaux se trouve totalement dérangé » (16). Le 2 avril 1836, l'architecte Bigot fournit un devis total de 7486,80 francs pour les réparations : la somme approximative nécessaire à la réparation de l'orgue est de 700 francs. Le 3 avril 1836, la fabrique d'Ergué-Gabéric, qui compte 1868 habitants vers 1823, adresse une demande de subvention au ministre et précise : « Le jeu d'orgues est fortement endommagé ». Le 12 mars 1837, le conseil, faute de subventions, remet

(12) Arch. dép. du Finistère, 235 G 11, Rumengol, marché pour l'orgue avec Thomas Dallam, 1699.

(13) La petite montre ressemble beaucoup à la façade du positif de l'orgue de Sizun.

(14) Cf. A. FAVÉ, *Monographies paroissiales : Ergué-Gabéric (1678-1716)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XVIII, 1891, p. 155-169.

(15) Arch. dép. du Finistère, 62 G 3, Ergué-Gabéric, comptes de fabrique de 1779.

(16) *Ibid.*, 1 V 331, églises, chapelles et presbytères, Ergué-Gabéric, 1823-1859.

à un temps plus opportun la réparation des orgues: seulement 2700 francs lui sont accordés pour l'ensemble des travaux du clocher.

En 1845, François Bardouil, originaire d'Arzano, effectue les travaux de remise en état de l'orgue: un papier collé sur le sommier et enlevé lors d'une réparation postérieure porte les noms de M. Le Roux Yves, recteur; Le Roux Louis, trésorier; Laurent René, maire; Kernévez Alain, organiste. En 1779, les Laurent étaient chefs de fabrique et les Kenevez organistes.

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, les organistes eux-mêmes entretiennent et réparent l'orgue, souvent avec peu de moyens: de 1858 à 1888, leurs appointements annuels ne varient guère et ne dépassent pas 75 francs (17). En 1888, le curé Gourmelon note 126 francs attribués à l'entretien de l'orgue.

Le 2 mai 1903: le bilan de fabrique note l'acceptation de travaux à l'orgue d'un montant de 1200 francs: ceci correspond à une réparation assez importante, réalisée en 1902, et à la suite de laquelle l'instrument sera pratiquement intouché jusqu'en 1980. Le jeu de hautbois, venu remplacer la voix humaine, peut être installé à ce moment à moins que ce ne soit peut-être en 1845 ou dans les années qui suivent. A partir de 1920, l'orgue devient muet et inutilisé.

Le faible coût des travaux réalisés, ainsi que leur répétition, montrent que l'orgue d'Ergué-Gabéric n'a subi que de très minimes transformations, notamment au XIX^e siècle. Il n'y a été effectué que des réparations urgentes, souvent de fortune et qui ne visaient qu'à refaire parler l'instrument pour une brève période. Tout le plan sonore et la mécanique de Thomas Dallam ont été presque entièrement laissés en place, mais très souvent retouchés et réparés: cela implique un document matériel de la facture du XVII^e siècle très important; mais les grossières successions d'accords et de remise en état rendent les timbres des jeux de Thomas Dallam peu faciles à connaître et à restituer.

Le buffet d'Ergué-Gabéric est un des rares buffets de Thomas Dallam qui renferme toujours une grande partie de ses tuyaux d'origine. La paroisse, assez démunie au XIX^e siècle, n'a pas ici entrepris les transformations d'époque réalisées fréquemment ailleurs: mise à part la pose du jeu de hautbois, la facture de type romantique n'a laissé aucune empreinte sur l'orgue. Pour la connaissance du travail des facteurs Dallam, et pour la restauration de leurs instruments, l'orgue d'Ergué-Gabéric apporte tout un ensemble de disposition mécanique et de tailles de tuyauterie presque unique dans le Finistère, après la disparition de l'instrument de Saint-Jean-du-Doigt. Actuellement, s'il ne peut être dit que l'orgue restauré sonne comme l'avait harmonisé Thomas Dallam, l'intérêt de sa restauration n'en demeure pas moindre, malgré une inévitable limite, pour le répertoire d'exécution.

(17) *Ibid.*, I V 852, budgets et comptes de fabriques, Ergué-Gabéric, 1857-1906.

JACQUES GURY

Sites pittoresques et jardins pittoresques en Basse-Bretagne de Louis XVI à Louis-Philippe

En 1798, Cambry affirmait: «J'aurai l'occasion de le démontrer: ce pays est, sans exception, le plus champêtre et le plus pittoresque de la France» (1). On s'aperçoit ainsi que le pittoresque de la Bretagne est reconnu, donc existe, depuis moins de deux siècles. Nous montrerons que ce que l'on considère comme partie intégrante du patrimoine du Finistère ne fut perçu que progressivement, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, qu'on en vint à explorer les zones pittoresques du département et à tenter de créer un pittoresque dans des lieux privilégiés. Pour notre région, l'histoire des paysages et des sites, et des jardins qui font partie intégrante du paysage, est relativement récente.

A l'origine, les termes *pittoresque* et *paysage* relevaient du vocabulaire de l'artiste: un paysage c'était d'abord un tableau, une vue, une composition «encadrée»: était pittoresque ce qui était digne d'être peint, ou ce qui évoquait les chefs-d'œuvre des maîtres, Poussin ou Claude Lorrain pour les paysages grandioses, Ruysdael et l'école hollandaise pour les paysages plus modestes. Longtemps, les promeneurs apprécèrent dans la campagne ce que les peintres leur avaient proposé comme idéal. Cet idéal correspondait à des critères esthétiques influencés par une culture littéraire classique; les peintres cherchaient à recréer l'univers des *Géorgiques*, un monde rustique évoquant l'Arcadie perdue ou transposant l'Arcadie dans le décor quotidien. Le voyageur n'appréciait un paysage ou un site que dans la mesure où il y trouvait des échos de Virgile, Horace, Théocrite ou la Bible. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, il n'y avait de paysage qu'en fonction de la culture de l'observateur, et la perception, donc la création, du pittoresque exigeait quantité de réminiscences supposant une culture classique.

Au XVIII^e siècle, parce que progressivement la culture était mieux diffusée, et parce que les campagnes devenaient plus prospères et plus accessibles, il y eut de plus en plus de promeneurs ou de voyageurs pour percevoir le pittoresque le long du chemin. Puis, les lectures changeant ou s'enrichissant

(1) CAMBRY, *Voyage dans le Finistère, an VII, 1799*, t. I, p. 2. Nous donnerons également entre parenthèses les références de l'édition Fréminville de 1836, plus accessible, puisque rééditée par Slatkine en 1979: (p. 2).

sous l'influence anglaise, allemande ou genevoise, la conception du paysage et du pittoresque évolua, et on rechercha des sites plus tourmentés, plus sauvages, suscitant des sensations, des émotions plus vives, si bien d'ailleurs que les sites ne furent plus seulement pittoresques, ils devinrent romantiques, et ce mot apparut en France en 1778 (2).

C'est alors que les jardins changèrent. Très longtemps, le jardin fut un espace clos, refusant la nature environnante et affirmant par des plans géométriques et symétriques la volonté de l'homme d'imposer son empreinte sur la création. Le jardin à la française veut ignorer les contraintes du terrain et de la nature et voit le triomphe de l'ordre classique, on l'appelait d'ailleurs le jardin régulier. Mais, dès le début du XVIII^e siècle, les Anglais avaient introduit progressivement le naturel dans les jardins, en intégrant ceux-ci au site, en supprimant toute ligne de démarcation entre le domaine orné et le milieu naturel. Finalement, le jardin anglais, ou, comme on disait alors, anglo-chinois, ou pittoresque, ou irrégulier, proposait la nature reconstituée en une série de tableaux, ou la nature intégrée, selon les critères du pittoresque puis du romantique. En France, le modèle anglais s'imposa à partir de 1763 et surtout de 1783.

Mais il faut signaler qu'au XVIII^e siècle, notre région n'est pas reconnue comme pittoresque et qu'elle semble n'offrir aucun intérêt aux yeux du voyageur (3), les Bretons eux-mêmes ne trouvent pratiquement rien à dire sur leur province. Les quelques témoignages de l'époque insistent sur « les bruyères et les landes qui présentent un spectacle si affligeant pour les yeux des citoyens », comme le dit Ogée en 1778, en précisant : « Il suffit de parcourir la Province. Qu'y trouve-t-on ? Des landes immenses, des terres incultes, des bois, des buissons, etc. Dans les cantons qui sont cultivés, on rencontre à chaque pas des haies de séparation dont la multiplicité étonne, d'autant plus qu'elles sont inutiles en plusieurs endroits, et qu'elles font perdre un terrain précieux et considérable » (4). Il est vrai que les landes alors couvrent près de la moitié de la province et que moins d'un tiers du terrain est cultivé ; le siècle suivant chantera l'or des ajoncs, mais, sous Louis XVI, ceux-ci ne sont que marque de misère. Le bocage lui-même a « un air négligé et mélancolique », « un caractère agreste et sauvage » (5) et il ne correspond guère ni à l'idée qu'on se fait d'un terroir prospère, ni à celle que l'on a alors d'un décor pittoresque.

En effet, le pittoresque que l'on commence à rechercher exige des rochers altiers, de belles ruines, des cascades, des arbres majestueux, et les grandes routes de Bretagne les rencontrent bien rarement. Les sites splendides du Huelgoat, trop à l'écart, restent presque ignorés. Ce n'est que

(2) Simultanément dans la préface du *Théâtre de Shakespeare* de Le Tourneur et Catuélan, et dans le traité *De la composition des paysages* de R.-L. de Girardin, dans les deux cas pour décrire un type de paysage.

(3) Cf. notre étude à paraître dans *l'Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne : La découverte de la Bretagne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*.

(4) Discours préliminaire au *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne*, 1778, t. I, p. XXIX et p. XI.

(5) BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Voyage à l'Isle de France*, lettre I, du 4 janvier 1768.

lorsque la grand-route descend dans une vallée que le voyageur remarque un petit coin pittoresque contrastant avec le spectacle affligeant des plateaux. Par exemple, Mignot de Montigny passant par Châteaulin en 1752 remarque que « le vallon étroit où elle est cachée, et le torrent qui le divise, offrent à ceux qui sont sur la hauteur un point de vue sauvage mais agréable » (6). En 1782, Desjobert, traversant le Scorff, note que « cet endroit est pittoresque, on y voit d'un côté la ville et le port de Lorient et de l'autre le château de Trisaven (...) sur le bord de la rivière » (7). Neuf ans plus tard, Marlin au même endroit, remarque : « Ayant passé la rivière du Scorff, si l'on jette l'œil derrière soi pour quelques maisons de Kerantré, pour la chapelle escarpée de Saint-Christophe, pour le manoir gothique de Tréfaven, et pour le bois ceinturant qui l'avoisine, on trouvera peut-être que cet ensemble n'est pas sans beauté » (8). Le tableau témoigne d'un regard plus sensible ; d'ailleurs Marlin est le seul qui prenne la traverse et découvre que la Bretagne cache ses beautés ; la misère ne le rebute pas et il sait voir au-delà des signes évidents de pauvreté. En Bretagne, alors, il faut partir à la recherche de trésors qui ne se révèlent pas d'emblée et que l'œil trop soucieux de propreté pimpante ne peut voir.

Quant à la mer, on ne va pas la voir, car elle fait peur. Les côtes bretonnes ne sont pas pittoresques ; elles sont terribles ou sublimes ! Comme la haute montagne, alors, la mer n'inspire que des sentiments exaltés. En 1778, Guibert en visite à Brest s'écrie : « La vue de la mer agit toujours sur moi : elle agrandit ma pensée, elle l'attriste, enfin elle la remplit ; mais ce n'est jamais d'un sentiment doux : son résultat est toujours de tomber dans le vague, le sombre, dans l'infini ; c'est comme la vue du ciel et de l'éternité » (9). On sent bien que le voyageur ne recherchera pas les grèves ; il faut donc revenir à la Bretagne des chemins creux que Marlin évoque parfois, tardivement d'ailleurs, quand, à force de boursiffler sur les routes de France, il a appris à sentir le pittoresque. En 1785, il remarque que, autour de Pontivy, « les environs pourtant ont un aspect champêtre et quelques points de paysages », que « du Faou à Irvillac et à Saint-Aubin (Saint-Urbain), c'est un pays montueux, mais cultivé, couvert et frais. Le château de Kerlivert à la sortie du Faou est dans une situation tout à fait séduisante ». En sortant de Quimper, il remonte « la rivière jusqu'auprès de l'avenue de Loscouet, d'où l'on commence à monter à Kistinic qui jouit d'un beau point de vue. Nous avons suivi la traverse du haut et repris la grand-route au Moulin Vert... On crée avec beaucoup de peine et de dépenses des jardins chinois qui ne sont que l'imitation, en raccourci, d'une grande campagne ; nous trouvions rapprochés, sans art et avec plus de prestige, des rivières, des moulins, des ruisseaux,

(6) MIGNOT DE MONTIGNY, *Voyage en Bretagne*, publié par Bourde de la Rogerie, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. VI, 1925, p. 267.

(7) DESJOBERT, *Notes d'un voyageur*, dans *Revue de Bretagne*, 1909-1910, t. XLII et XLIII ; t. XLIII, p. 149.

(8) MARLIN, *Voyages en France de 1775 à 1807*, Paris, 4 vol., t. IV, p. 48. Pour connaître Marlin (1742-1827), on consultera l'étude de Charles Laurent, dans les *Cahiers de l'Iroise*, 1979, n° 4, p. 235-236.

(9) GUIBERT, *Voyages dans diverses parties de la France*, Paris, 1806, p. 35-36.

des châteaux, des fermes, des sentiers tortueux et des chemins à la ligne, des plaines et des montagnes, des lieux incultes et des terres couvertes de moissons, des prairies et des bois. C'est un enchantement continu. Marlin note bien ce qui dans le paysage breton est caractéristique du jardin anglais, la variété, le relief, l'activité humaine. En 1791, il remarque : « Une demie lieue avant Landerneau, sous les ruines d'un château planté sur un rocher, coule une petite rivière, en face est une vallée ; les environs sont hérissés de roches grises qui marquent pittoresquement sur les fougères ; cette vue sauvage serait de quelque mérite dans un jardin chinois » (10). Heureusement qu'il y a des jardins chinois, c'est-à-dire anglais, « tout faits », car il ne semble pas qu'alors il y ait en Basse-Bretagne des jardins pittoresques, en dehors d'un exemple ou deux aux portes de Morlaix.

*
* *
*

Marlin découvrait le pittoresque de la Bretagne au hasard des chemins, Cambry procédera à un véritable inventaire du patrimoine du Finistère, et il sera le premier à signaler le patrimoine pittoresque de ce pays et à le constituer, en indiquant les points de vue, les parcours, en croquant des sites intéressants, ou même en peignant de vastes tableaux et en soulignant les sentiments qu'ils doivent inspirer. Qu'il s'agisse de Saint-Jean-du-Doigt, de Pont-Aven, de Quimperlé, des rochers de Plougastel, de la campagne bretonne, du jardin d'un modeste manoir (11), il fait découvrir des trésors jusque-là dédaignés. Mais c'est parce que, auparavant, il avait parcouru la France, l'Angleterre, l'Italie, et la Suisse, et aussi étudié les grands maîtres de la peinture, qu'il peut sentir tout le pittoresque de la Bretagne, en le comparant à ce qu'il a vu ailleurs ; et c'est parce qu'il est grand lecteur de J.-J. Rousseau et des poètes anglais qu'il sait donner à ses tableaux du Finistère les couleurs du romantisme dès 1798.

Dès 1798, c'est-à-dire trop tôt sans doute, car il faudra attendre vingt ans, trente ans, pour que l'on relise le voyage de Cambry et que l'on parcoure le département sur ses traces. Ce que fera Gilbert-Villeneuve vers 1828, suivi par Brousmiche, puis par Souvestre et Fréminville (12). Les bourgeois, devenus « touristes », sortiront des villes, à la recherche des beautés signalées par les guides, et duement lithographiées, et suivront les parcours recommandés, à pied ou à cheval, carnet de croquis ou carnet de notes en mains, prêts à l'émotion romantique. Depuis le règne de Louis XVI, la Bretagne n'a

(10) MARLIN, *op. cit.*, t. II, p. 195 ; t. II, p. 199 ; t. IV, p. 27.

(11) CAMBRY, *op. cit.*, t. I, p. 165 (p. 90) ; t. III, p. 139 (p. 391) ; t. III, p. 97 (p. 371) ; t. II, p. 208-209 (p. 268) ; t. I p. 57 (p. 33) ; t. III, p. 132 (p. 388). Il ne s'agit bien sûr que de quelques exemples.

(12) GILBERT-VILLENEUVE, *Itinéraire description du département du Finistère*, Paris, 1828, un seul volume. — J.-F. BROUSMICHE, *Voyages dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, Quimper, Morvan, 2 vol., 1977. — SOUVESTRE, *Le Finistère en 1836*, Brest, 1838. — FRÉMINVILLE, *Les Antiquités du Finistère*, Brest, 1832, sans oublier les deux rééditions du *Voyage de Cambry*, par Souvestre à Brest en 1835, et Fréminville à Brest en 1836. A la même époque parurent la *Galerie bretonne* (1835 et 1844), la *Bretagne pittoresque* (1841), puis la *Galerie Armoricaïne* et la *Bretagne contemporaine*. Souvestre est le premier à affirmer s'adresser aux « touristes ».

que peu changé, les routes se sont un peu améliorées, la voie du canal de Nantes à Brest permet d'explorer une zone d'accès difficile auparavant, et l'agriculture a fait quelques progrès, mais les Bretons des villes ou des châteaux, sujets de Louis XVIII ou de Louis-Philippe, ont lu Chateaubriand, Lamartine et Walter Scott, ils ont feuilleté les premiers recueils de lithographies: ils ont à présent la culture qui les dispose enfin à voir dans leur Bretagne un pays pittoresque, voire romantique.

On analyse ce qui fait le charme du Finistère et on découvre une Bretagne arcadienne. Gilbert-Villeneuve note: « Il est facile de s'apercevoir que le plan général du terrain est peu élevé, et que, quoique extrêmement accidenté, ce sont plutôt des vallons et des ravins que des montagnes qui lui donnent un aspect si pittoresque et si varié » (13). Brousmiche signale « la variété de culture qui contribue à rendre agréable le pays presque sauvage d'une grande partie du Finistère. Le paysage varie à chaque instant: quelquefois la vue est bornée à un très court horizon, cent pas plus loin cet horizon est immense (...). Les vallons sont tapissés d'une herbe toujours fraîche, même dans les ardeurs de la canicule; des eaux limpides réfléchissent les chênes, les ormeaux, les peupliers pyramidaux qui couvrent leurs bords; des rivières larges et profondes, sillonnées par de nombreux bateaux, animent ces sites dont quelques-uns sont d'une beauté qu'on ne saurait décrire » (14). Souvestre s'exclame, du côté de L'Hôpital-Camfrout: « Continuez votre pèlerinage à travers les vallées de la côte. Ici rien ne vous avertit que la grande mer est voisine, vous êtes en Arcadie, au milieu de ruisseaux gazouillants, des vergers ombrageant les fontaines, des bocages où retentit la trompe de sureau des pâtres ». Près de Quimperlé, il s'écrie: « Ce n'est plus la Bretagne, ce n'est plus la France, c'est l'Arcadie; c'est une de ces vallées antiques décrites par les idylles où résonnent le murmure des eaux, le bourdonnement de l'abeille, les mugissements lointains des troupeaux » (15).

On reste donc fidèle à une conception traditionnelle du pittoresque, nostalgique de l'âge d'or arcadien, et les sites les plus rudes du centre ou de la côte sont ignorés. De même, les mégalithes, dont la présence nous ramènerait avant l'ère classique, ne figurent pas encore dans les paysages bretons; du moins, ils n'en sont pas encore un élément essentiel avec le vieux calvaire et la paysanne en coiffe du dimanche. Ce que l'on pourrait appeler la celtitude ou la bretonnité des paysages du Finistère n'existe pas encore. Les paysages bretons sont pittoresques parce que conformes à une certaine notion occidentale, notion qui vient de Londres ou de Paris comme les vignettes ou les lithos des albums.

Mais, désormais, se précisent des itinéraires que l'on retrouve encore aujourd'hui dans les *Guides Bleus*: les bords de la Laïta, de l'Odet, de l'Aulne,

(13) GILBERT-VILLENEUVE, *op. cit.*, p. 2.

(14) BROUSMICHE, *op. cit.*, t. I, p. 60. Avant de critiquer le style de Brousmiche, on se souviendra que l'auteur n'avait pas révisé son texte en vue d'une publication; c'est à M. Jaugeon que l'on doit la redécouverte de cet important document.

(15) SOUVESTRE, *Le Finistère en 1836*, p. 61 et p. 85.

de l'Elorn, la rivière de Morlaix, le pays de Pont-Aven, le pays entre Locquirec et Plougasnou, la presqu'île de Plougastel... (16).

*
* *

N'oublions pas, haltes obligées sur certains parcours, les jardins pittoresques qui apparaissent enfin, et qui aux yeux du visiteur deviennent un élément constitutif du paysage et contribuent au charme des sites découverts. Le jardin à la française tranche sur un site, à la limite, surtout en Basse-Bretagne, il fait tache dans certains sites, au contraire le jardin à l'anglaise intègre le château à la campagne environnante et rehausse la beauté du cadre.

Ces jardins, on les trouve dans la vallée de l'Odet où, depuis longtemps, se multiplient les « campagnes » des riches quimpérois. Brousmiche nous décrit le domaine du Pérennou en Plomelin, aménagé par M. du Marc'hallac'h : « Sur l'Odet, la nature semble coquette et parée, car l'art est venu presque partout embellir ses bords déjà si gracieux. Le Pérennou présente bientôt ses bocages enchantés, son jardin anglais si gracieux, si plein d'harmonie, si pittoresque. Bois sombres et épais, eaux jaillissantes, admirables prairies, accidents de terrain, tout est venu contribuer à l'embellissement de cette habitation, et son ingénieux propriétaire a su en tirer le parti le plus avantageux avec une intelligence, un ensemble qui ne laissent rien à désirer. Un grand nombre d'arbres, d'arbustes étrangers croissent au sein de nos arbres forestiers, les fleurs les plus rares sont semées avec profusion dans un désordre plein de goût, elles tapissent les sentiers onduleux à travers les prairies verdoyantes et les bois de cette belle propriété » (17). Quelques années plus tard, Souvestre évoquera lui aussi « le Pérennou, délicieuse campagne de M. Dumarchallac'h, dans laquelle l'art est venu aider à la nature sans jamais la défigurer. Les jardins anglais du Pérennou mériteraient seuls une visite de l'étranger » (18). Ces deux visiteurs soulignent de surcroît l'intéressant contraste entre les riants jardins de la rive droite et les landes rocailleuses où se dresse la flèche d'une église en ruines sur la rive gauche. En 1859, Vallin signale encore ces jardins en disant : « Parcourez ces élégants jardins anglais où l'art est venu aider la nature » (19).

Remontant vers Brest, visitons avec Brousmiche le domaine de Kerliver en Hanvec, appartenant à M. de Quelen : « Le vieux manoir restauré est environné de bosquets. Le manoir domine sur les branches des taillis ; il est environné de promenades charmantes, de magnifiques prairies ; la terre de

(16) Un excellent exemple est le panorama de Notre-Dame-des-Portes à Châteauneuf-du-Faou. Il est esquissé chez Ogée en 1778 : « Ce territoire est fertile en grain mais peu cultivé. On y voit des montagnes, des coteaux, des vallons, des landes et des bois ; la forêt de Laz, qui peut avoir deux lieues de périmètre, située à peu de distance de la ville, et des pâturages excellents... » (On devine le paysage derrière les considérations économiques). Mais il est décrit par Cambry, *op. cit.*, t. I, p. 258-259 (p. 143), et détaillé par Brousmiche, *op. cit.*, t. II, p. 189 et constamment recommandé depuis par les guides.

(17) BROUSMICHE, *op. cit.*, t. II, p. 253.

(18) SOUVESTRE, *op. cit.*, p. 79.

(19) VALLIN, *Voyage en Bretagne*, 1859, p. 262.

Kerliver est un délicieux jardin anglais où, de partout, on a des échappées de vues riches et étendues, où les arbres sont habilement disposés, où, quoique dans un espace circonscrit, les bosquets, les allées sont si bien dirigées, que partout on a de l'air, de la vie, que partout le paysage est enchanteur et harmonieusement disposé. A Kerliver, l'art le dispute à la nature et nulle part l'art ne se fait sentir. Kerliver dispute au Pérennou le privilège d'être la plus charmante habitation du Finistère. Cette campagne n'a qu'un filet d'eau : il faut voir pour s'imaginer le parti qu'on a su en tirer » (20). Aux portes de Landerneau, jetons un coup d'œil à Kerlaran : « La terre de Kerlaran doit être vue pour la beauté des sites. Le propriétaire y a ménagé les plus heureux points de vue qu'il a tous raccordés avec le cours de l'Elorn qui borde une grande partie de sa propriété ainsi qu'avec le clocher de Beuzit, aujourd'hui renfermé dans son parc » (21). On remarquera que tout le charme des jardins que nous venons de voir provient d'un aménagement discret d'un site déjà pittoresque, d'une mise en valeur d'éléments naturels préexistants, à l'intérieur comme à l'extérieur du parc.

Enfin, arrivons à Morlaix où les jardins se sont multipliés sur les hauteurs, sans doute témoignage à la fois de la prospérité née du négoce maritime et du désir de profiter d'un site exceptionnel. Voici Bagatelle sur la route de Saint-Thégonnec, « charmante maison moderne placée au centre d'un jardin anglais » (22), les jardins de Keranroux, de Trofeunteuniou, de Tromelin, de Nenicort ; « partout l'art aide à la nature et partout la nature peut se passer du secours de l'art » (22). Déjà en 1788, Arthur Young avait signalé le charme de cette vallée : « La montagne est escarpée et boisée d'un côté ; de l'autre, ce sont des jardins, des roches et des bois ; l'effet est romanesque et magnifique » (23). Brousmiche s'écrie : « Il faut aller visiter, avant de quitter Morlaix, la riche vallée de la commune de Saint-Martin-des-Champs, ses frais ombrages, les mille aspects variés des charmantes maisons de campagne qu'elle recèle ; admirer le point de vue enchanteur dont on jouit de la terrasse des jardins de Portzmeur, aller se promener sous les allées ombreuses du magnifique jardin anglais de Portzantrès » (24).

Ces jardins anglais, réalisés à la fin du XVIII^e siècle par Mazurié de Pennaneac'h, avaient déjà été décrits par Cambry qui louait ces points de vue et ces retraites agréables (25). Mais c'est Gilbert-Villeneuve qui, après avoir esquissé « tous les jolis paysages qui tapissent le fond de la ville et que forment les jardins, les pavillons et les accidents d'arbres et de rochers groupés sur les hauteurs de la manière la plus pittoresque » (26), présente le mieux Porzan-

(20) BROUSMICHE, *op. cit.*, t. I., p. 61.

(21) ID., *op. cit.*, t. I, p. 77.

(22) ID., *op. cit.*, t. I, p. 123 et 135.

(23) A. YOUNG, *Voyages en France, 1787-1788-1789 et 1790*, 3 vol., Paris, 1793, t. I, p. 250.

(24) BROUSMICHE, *op. cit.*, t. I, p. 135.

(25) CAMBRY, *op. cit.*, t. I, p. 3 (p. 3).

(26) GILBERT-VILLENEUVE, *op. cit.*, p. 29. Actuellement, Porz-an-Trez appartient à la famille de Bergevin. Je remercie M. Benoît de Bergevin qui m'avait fort aimablement accueilli et renseigné.

trez: « Au-dessus de la manufacture, on remarque un jardin d'une très grande étendue, créé sur le penchant d'une montagne escarpée et aride qui semblait condamnée à une éternelle stérilité. On concevrait difficilement qu'un particulier pût former à ses propres frais un établissement si coûteux et si étendu, mais on sait que ces énormes sacrifices furent inspirés par l'humanité au propriétaire qui, profondément touché de l'état de misère de la classe ouvrière, imagina ce noble moyen de lui procurer un pain qu'elle n'eut pas à rougir de recevoir de l'aumône. On trouve dans ce jardin magnifique des arbres de toutes les espèces, tant indigènes qu'exotiques, qui peuvent s'accommoder à notre climat. On y a formé des pépinières abondantes conduites et traitées avec le plus grand soin. Cet établissement a fixé l'attention du gouvernement qui l'a jugé utile à l'agriculture, et a décerné une médaille d'encouragement à son respectable fondateur » (26).

Ainsi, on voit que la création d'un jardin pittoresque n'est pas seulement le passe-temps de quelque aristocrate anglomane, cherchant à se retirer dans un Eden idyllique; il correspond aussi très souvent à des recherches botaniques et agronomiques, et à des préoccupations philanthropiques. Le jardin à l'anglaise n'est pas le jardin de l'égoïsme et de l'ostentation, mais c'est souvent celui de l'amour du prochain et de l'humanité, autant que de l'amour de la nature. Dans le cas de Porzantrez, la victoire sur le rocher stérile est doublement symbolique de cette recherche de mise en valeur esthétique et utilitaire, de cette volonté, disons rousseauiste, de partager les bienfaits de la nature et du négoce, tout en créant de la beauté.

Dans le Finistère, comme dans le reste de la France, des propriétaires éclairés eurent le souci à la fois d'embellir et de mettre en valeur leur domaine, en lui donnant un caractère exemplaire, l'exploitation modèle ayant souvent sa place dans le jardin pittoresque. Par ailleurs, né d'un éveil à la nature et d'un désir de respecter la nature, le jardin pittoresque à son tour favorisait une prise de conscience de la beauté de la nature chez des gens qui ne l'auraient pas remarquée telle quelle hors d'un parc, et favorisait donc une protection du pittoresque naturel. D'un autre côté, l'exploitation modèle répandait ou favorisait une prospérité qui alors contribuait également au pittoresque.

On peut regretter que, alors que le Finistère offrait de nombreux sites pittoresques et que tant de terroirs ne demandaient qu'à être exploités, il n'y ait pas eu plus de propriétaires éclairés et plus de jardins pittoresques. La beauté de la Bretagne en aurait été probablement mieux préservée, mieux exaltée, tout en étant associée à un développement harmonieux.

Ces quelques pages ne constituent ni une analyse détaillée du pittoresque breton, ni une étude des conditions dans lesquelles celui-ci fut créé ou perçu, ni un inventaire exhaustif des jardins à l'anglaise aménagés avant 1830. Mais nous souhaitons que ces modestes propos permettent une meilleure défense des sites et des parcs, éléments essentiels du patrimoine. Enfin, nous espérons que cette évocation de sites et de jardins méconnus suscitera la recherche et la découverte de témoignages anciens et de documents d'époque sur le goût du pittoresque et le jardin à l'anglaise en Bretagne.

écrivains quimpérois

GWENNOLE LE MENN

Les poèmes en breton et en français du Quimpérois François Moeam (1553, 1554)

Les « Jeux floraux » de 1553

Toulouse, le premier mai 1553. Les « Jeux floraux » ont commencé. Le public, où l'on remarque des étudiants et des professeurs de l'Université, est venu assister au spectacle de ces poètes déclamant leurs œuvres devant un jury qui choisira les trois meilleures productions et décernera à chacun de leurs auteurs une fleur: un souci, une violette et une églantine. Les poètes sont suffisamment nombreux pour que les épreuves se déroulent sur deux jours: le 1^{er} et le 3 mai.

Le tour de François Moeam est arrivé. Il est étranger au pays. Il vient de Quimper-Corentin, et c'est probablement avec une certaine appréhension qu'il commence à dire son « Chant royal de Nostre-Dame ». Tout le monde écoute, spécialement « MM. François de Bertrandi, Jean de Saint-Pierre, Michel de Mauléon, Michel du Faur, Mainteneurs; Jean de Coignard, de Labroue, Pierre Pascal, Pierre de Saint-Aignan, Maîtres » (1).

Ces « Jeux floraux » auxquels participe notre Quimpérois sont une vieille tradition, puisqu'ils remontent à l'an 1323. Pendant longtemps, les poèmes présentés étaient en langue d'oc. Mais en 1513, ils sont en français. Les rapports des Jeux entre 1485 et 1513 étant perdus, il est impossible de savoir quand la langue d'oc a été remplacée par la langue d'oïl.

(1) *Académie des Jeux Floraux. Actes et délibérations du Collège de Rhétorique 1513-1641*. Textes publiés par F. de Gélis et J. Anglade, collationnés sur l'original par Fr. Galebart, archiviste. Introduction, notes et arguments de F. de Gélis. Toulouse, Privat, 1933, 2 vol. in-4°. Voir p. 121. Le 3 mai le jury comprend un membre de plus, François de Revergat. Voir, à propos de F. Moeam (orthographié Moéam), une note: « Moéam était Breton. Toulouse devait à sa réputation universitaire de recevoir un grand nombre d'étudiants étrangers ».

Sur les Jeux voir aussi: F(rançois) de Gélis, *Histoire critique des Jeux Floraux depuis leur origine jusqu'à leur transformation en Académie* (1323-1694). Toulouse, Privat, 1912, 438 p. (Bibliothèque méridionale, 2^e série, t. XV) [se trouve à la Bibliothèque universitaire de Rennes, 180444/15].

Son poème déclamé, François Moeam laisse la place à d'autres concurrents. A-t-il une chance? Il faudra attendre la fin des auditions le 3 mai pour que le jury puisse juger. Finalement, les résultats sont proclamés. Le souci est attribué à Bernard de Poey, qui avait déjà eu l'églantine en 1551. L'églantine est donnée à François Moeam, et la violette à Antoine Noguier, qui avait été couronné de l'églantine en 1548, du souci en 1550 et qui passera maître le 1^{er} avril 1554.

Le poème, qui a valu l'églantine à Moeam, est recopié dans le compte rendu de séance, et signé « François Moeam, Breton ». L'année suivante, en 1554, le concours a lieu également le 1^{er} et le 3 mai. François Moeam faisait-il partie des candidats? Rien ne le dit. Quoi qu'il en soit, l'églantine, cette fois-ci, ne va pas à Moeam, mais à Ronsard (2). Cependant Moeam aura à déclamer puisque « Antoine Noguier, François Moeam et Bernard de Poey rendent grâces pour leurs fleurs de l'année précédente » (3).

Un autre lauréat breton inconnu: Yves Boujant (1570)

Signalons qu'un autre Breton obtiendra la violette en 1570 avec un sonnet, suivi d'un « Chant royal à l'honneur de la Vierge Marie ». Le deuxième texte (4) est suivi de la mention « Bouyant, / Breton, licencié ez droicts ». Ce poète semble inconnu (5).

Des poèmes imprimés en l'honneur de la naissance d'Henri IV (décembre 1553)

a. — *La découverte de l'ouvrage*

Il existe un petit livre, connu par un exemplaire unique conservé au British Museum (6), qui contient un poème en breton que m'a aimablement signalé M. Dethan. Qu'il en soit ici vivement remercié. Cette poésie de circonstance se trouve dans un recueil intitulé :

POÉSIE/En diuerses langues./SVR LA NAISSANCE/DE HENRY DE BOVRBON/PRINCE TRES HEVREVS, NE/AV CHASTEAV DE PAV/AV MOIS DE DECEMBRE./1553./De L'imprimerie de Iacques Colomiés maitre/Imprimeur de Tolose./1554./Auec Priuilegie.

(2) *Ibid.*, p. 129: « Quant à l'Églantine, on décide de l'offrir à Ronsard après avoir augmenté d'une certaine somme sa valeur habituelle ». Une note ajoute: « Il faut croire que Pierre Pascal, ami particulier de Ronsard, ne fut pas étranger à cette décision ».

(3) *Ibid.*, p. 129.

(4) Je me propose d'écrire un article sur ce poème.

(5) M. H. Gilles m'en a envoyé des renseignements sur « Yvo Boviant, civitatis Corisopiten-sis ». La graphie moderne du nom est Bougeant. Tout renseignement sur ce personnage sera le bienvenu.

(6) British Museum, 1073 e 12.

On y trouve des poèmes de différents auteurs, dont Moeam. Le sonnet breton se trouve au verso du feuillet *K ij*. Il est suivi d'un autre sonnet, en français, présenté comme une traduction, mais qui en est plutôt une adaptation, malgré la mention « *Traduction du même par FRAN./MOEAM Breton.* »

Un autre long poème en français, du même auteur, se trouve dans ce recueil.

b. — *Les poèmes de François Moeam*

Nous connaissons donc le poème qui valut une églantine à Moeam, ainsi que les textes donnés dans le livre que nous venons de mentionner. Le nom n'était pas entièrement inconnu, puisqu'il est donné par Kerdanet qui, dans ses *Notices* (1818, p. 93), écrit :

MOEAN (François), de Quimper-Corentin, en la Basse-Bretagne-Armorique. Il a écrit quelques *Poésies françaises*, non imprimées que je sache. (LA CROIX DU MAINE).

Il s'agit d'une simple copie de l'article de La Croix du Maine :

FRANÇOIS MOEAN, de Quimpercorentin en la Basse Bretagne Armorique. Il a écrit quelques Poësies Françaises non imprimées que je sache». (*Les Bibliothèques Françaises*, de La Croix du Maine et du Verdier (...) Nouvelle édition (...) Revue, corrigée & augmentée (...) par M. Rigoley de Juvigny. Paris, Saillant & Nyon, Michel Lambert, 1772 (6 tomes). Voir t. I, p. 230 [se trouve à la bibliothèque municipale de Rennes, 29099]).

La Croix du Maine ne dit malheureusement pas d'où il tient son information et jusqu'ici il est le seul à avoir mentionné l'existence du poète Moeam.

c. — *L'occasion: la naissance d'Henri de Bourbon*

Jeanne d'Albret se trouve à Pau lorsqu'elle donne naissance à un fils qui portera le prénom d'Henri. Cet enfant deviendra célèbre: roi de Navarre (1562), puis de France (1589) sous le nom d'Henri IV, il règnera jusqu'en 1610. Sa mère, Jeanne d'Albret (1528-1572), avait épousé Antoine de Bourbon (1518-1562), roi de Navarre.

d. — *Un poète béarnais: Bernard de Poey*

L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque française* (t. 13, 1752, p. 338-340), écrit à propos de « Bernard du Poey » (7) : « Sujet d'Antoine Roi de Navarre, & ensuite de Henri son fils, qui fut depuis Roi de France, du Poey célébra les louanges de ces Princes & celles de Jeanne d'Albret mere d'Henri IV. Nous

(7) Sur ce poète, dont le nom se présente avec différentes graphies, on pourra voir Alexandre Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du XVI^e siècle*, 1959. Nous avons relevé quelques autres mentions de ce poète, en dehors de celles qui sont mentionnées dans la bibliographie: nous les tenons à la disposition des chercheurs.

avons de lui sur cela quelques poésies en diverses langues, imprimées en 1554 à Toulouse».

Nous avons là une allusion à l'ouvrage décrit plus haut. Bernard de Poey est un poète relativement peu connu. Il est généralement cité pour ses *Odes du Gave* (1551). Guillaume Colletet (1598-1659), qui a laissé de nombreuses notes concernant les poètes, consacre une longue notice à de Poey, mais comme le fait remarquer Ph. Tamizey de Larroque, son éditeur: « Colletet n'a pas connu un opuscule, aujourd'hui rarissime, publié par B. du Poey sous ce titre: *Poésies en diverses langues sur la naissance de Henri de Bourbon, fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendosme, comte d'Armaignac, et Jeanne d'Albret*. Tolose, Jacques Colomiez. 1554, in-8°.» (p. 39, n. 2). Le titre donné montre que Tamizey n'avait probablement pas vu l'ouvrage.

C'est un article de John C. Dawson, dans lequel il est écrit: « The earliest mention of Bernard de Poey is to be found in the *procès-verbal* of the Jeux floraux for the year 1551 », qui m'a amené à m'intéresser aux Jeux floraux de Toulouse et à découvrir que B. de Poey et F. Moeam avait été lauréats la même année. Il n'est donc pas étonnant de trouver des poèmes de ce dernier dans l'ouvrage publié par B. de Poey. On pense que cet auteur était étudiant en médecine. Il n'est pas impossible que Moeam l'ait été, cependant je penche à voir en lui un étudiant en droit pour deux raisons: Toulouse était célèbre pour son enseignement du droit; la famille Moeam, nous le verrons, comprend surtout des hommes de loi.

Les textes des poèmes de François Moeam

A. — « *Chant Royal de Nostre-Dame* » (1553)

Ce texte (8) a obtenu l'églantine aux Jeux floraux de Toulouse: (F^o 103, v^o).

- 1 Sy nous voullons en nos espritz comprendre
Le léger cours, vertu et excellence,
Des cieulx roullans, pour au vif les entendre,
Laisser nous fault la mondaine plaïssance
- 5 Et nous soubmectre à contemplation.
Lors congnoistrons la grand perfection
D'Aquarius, que le Thoreau embrasse,
De Gemini, qui tousiours suyt la trace
Du vieulx Cancer, avec Virgo constante,
- 10 Par sus lesquelz luyt comme l'oultrepassé
La belle lune à la nuict reluysante.

v. 7 Aquarius = le Verseau.

(8) *Académie...* p. 124-126. Les notes explicatives sont de ces auteurs. Nous avons numéroté les vers. F. de Gélis (*Les poètes humanistes des jeux floraux*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 11^e série, t. VII, 1919. p. 45-68 [Bibliothèque universitaire de Rennes, 69604]) en avait déjà donné des extraits (p. 59-60), en les attribuant à Moéan (*sic*).

- Les ungs nous font par foys chauld et froid prendre,
 Autres, coulantz par prospère influence,
 Font à la terre en temps ses fruitz nous rendre;
 15 Autres aussi, par leurs cours, ont puissance
 De dominer sur la disction
 De peu et trop, dont vient l'affliction
 Au corps humain; brief dire l'efficace
 De leur vertu rendroit la langue lasse,
 20 Car leur bonté est par tout habondante.
 Mais touteffois, plus qu'eulx nous faict de grâce
La belle lune à la nuict reluysante.

- Et qu'ainsi soit, quand le soleil veult tendre
 Par sa chaleur à nous porter nuysance,
 25 Incontinent elle nous vient déffendre,
 Mectant son froid contre la véhémence
 De la chaleur; du flamboyant rayon
 De luy et nous faisant disjonction;
 Tant que son chauld rende la terre grasse
 30 Estre stérile; alors elle desplace,
 Et de ses yeulx pluye claire et plaisante
 Faict distiller, tout au long de sa face,
La belle lune à la nuict reluysante.

- Et aussi tost que vers Thétis descendre
 35 Veult le soleil, pour sa claire apparence
 De nous oster, on void l'un l'autre offendre
 Car l'obscurté et la malivolence
 Du noyr Pluto cause commotion
 Entre trestous, si qu'en confusion
 40 Maint marinier, qui sur la mer tracasse,
 Contre les rocz d'icelle sa nef casse.
 Lors, de cela monstrant n'estre contente,
 Pour esclairer, soudain se mect en place
La belle lune à la nuict reluysante.

- 45 Maints ont voulu par mallice entreprendre
 De soutenir qu'une grande inconstance
 En soy avoit; mesmes Pisces le tendre,
 Et Aries, bélier remply d'oultrance,
 Avec Libra et le vil Scorpion,
 50 Favorisez du Cancer et du Lyon.
 Leur dire estoit qu'elle vient de la race
 De Gemini; mais chacun d'eulx ravasse
 Et monstre bien sa nature ignorante
 Car en cela ses géniteurs surpasse
 55 *La belle lune à la nuict reluysante.*

v. 34 C'est de Téthys, femme de l'Océan et mère des Océanides et non de Thétis, fille de Nérée, que le poète veut parler. Son orthographe est incorrecte.

v.36 Offendere: contrarier.

v.37 Malivolence = méchanceté.

v.52 ravasse pour révasse.

ALÉGORIE.

Le Soleil est Dieu qui la folle audace
 De nous, pécheurs, par sa rigueur menace;
 Sa mère, aussi que nos péchez lamente,
 Monstre qu'elle est, sans feinte ni fallace,
La belle lune à la nuit reluysante.

FRANÇOIS MOEAM,
 Breton.

B. — *Les poèmes imprimés en 1554*

Dans le recueil de poésies, les poèmes de Moeam se suivent dans un ordre que nous avons conservé. Nous les reproduisons fidèlement en numérotant les vers. Le texte est imprimé entièrement en italiques. Nous avons ajouté différentes notes.

a. — Poésie dédiée à Isabeau de Navarre

Le premier poème est dédié à la « Très illustre Princesse Madame Ysabeau de Navarre ». Il n'est peut-être pas inutile de dire qui est cette femme. Isabeau, fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, était la tante de Jeanne d'Albret, la jeune mère qui venait de donner naissance au futur Henri IV (9).

Pourquoi F. Moeam adresse-t-il sa poésie à Isabeau ? Le poème l'explique : « Tes vertus, tes meurs, ta grâce / Contentoit tant la Bretagne / Qu'elle n'a val ne campagne / Qui ne regrette YSABEAV, / La tienne absence elle pleure / Et ton nom graué demeure / dans un éternel tableau ». Isabeau venait en effet de quitter la Bretagne. Elle s'était mariée en 1534 avec René, vicomte de Rohan. Celui-ci « mourut jeune, le 20 octobre 1552, dans une rencontre imprudemment engagée par le duc d'Aumale, contre l'armée bien supérieure d'Albert de Brandebourg » (Levot, *Biographie bretonne*, t. II, 1857, p. 755). Isabeau est mariée avec le vicomte de Rohan. L'évêque de Quimper d'alors est Claude de Rohan. Peut-on penser que Moeam a eu un mot d'introduction de ce dernier pour demander la protection d'Isabeau ? Ce n'est pas impossible (10).

Le poème qu'on va lire rappelle l'histoire de Pyréné, fille de Bebryx, roi de Navarre, histoire qui remonte sans doute à Timée, connue à travers Varron. On la trouve chez Silius Italicus (*La guerre punique*, livre 3, v. 415-440):

Ces montagnes ont reçu le nom de la fille de Bébryx, victime d'un méfait d'Alcide, hôte du roi. Poursuivant ses travaux fixés par le destin, il gagnait les contrées lointaines de Géryon au triple corps, quand, à la cour du cruel

(9) Sur Jeanne d'Albret, voir A. Cioranescu, *op. cit.* Voir aussi *Queen of Navarre Jeanne d'Albret, 1528-1572*, by Nancy Lyman Roelker. Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1968, XIV-504 p. (Bibliothèque universitaire de Rennes, Z 1042).

(10) Sur cet évêque, voir *Claude de Rohan, évêque de Cornouaille (1479-1540)*, par H. du Halgouet, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLVIII, 1921, p. 3-8.

Bébryx, il se laissa vaincre par Bacchus et abandonna Pyréné séduite et victime de son propre charme (...). Et quand elle eut donné naissance à un serpent, elle redouta le courroux de son père et se hâta, dans son égarement, de quitter sa chère maison (...) finalement, les fauves la mirent en pièces. Le Tirythien, qui revenait vainqueur, arrosa de ses pleurs (...). Et la voix d'Hercule alla frapper les sommets et fit trembler les crêtes: ses cris de désespoir appelaient Pyréné et, partout, les rochers, les repaires des fauves répétaient: Pyréné. Puis il place ces restes dans un tombeau en répandant la suprême offrande de ses larmes; le temps ne fera pas oublier cet hommage et depuis des siècles, ces montagnes gardent ce nom qui causa tant de pleurs» (11).

(f.I iij)

A TRES ILLVSTRE PRINCESSE

Madame Ysabeau de Nauarre
FRANCOYS MOEAM
de Quimpercorentin en
Bretaigne

Ode Strophe. 1.

- 1 Qu'on celebre les ruisseaus
De Loire, ou les saintes eaus
Du Gave Bearnois fleue:
Ma Muse ne prend plaisir
5 Qu'a veoir couler à loisir
Le petit Aon qui abreue
Toute la secheur qu'il treue
Dedans mes Bretes campagnes:
Cét & Odét ses compaignes
10 (Riuieres) passent parmi
Vn destroit qui les assemble,
D'ou toutes s'en vont ensemble
Veoir l'Ocean leur ami.

Antistrophe

- Ainsi veus me contenter
(f.I iij v°)
15 Bas d'esprit, sans point tanter
A m'égaler aus Litiques:
Mais pour montrer seulement
A la PRINCESSE, comment
Les Camenes Britanniques
20 Suiuent déia les Attiques,
Il faut qu'ores ie m'auance
Deuant les yeus de la France.
Cà donques mon Luc, ie veus
Qu'ores ta corde diuine
25 Chante l'antique origine
De ses ALBRETS vertueus.

v. 1-2 On pourrait y voir une allusion au célèbre passage de Joachim du Bellay (1522-1560): Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin,/Plus mon petit Liré que le mont Palatin, etc. Mais ces vers des « Regrets » sont plus tardifs (1559).

v. 3 Allusion à l'œuvre de Bernard de Poey: *Odes du Gave, fleuve du Béarn*, 1551.

v. 6, 9 L'Odét passe par Quimper. Aon est le nom breton de l'Aulne qui passe par Châteaulin avant de se jeter dans la rade de Brest. Cependant Moeam écrit que ces deux rivières sont « assemblées » par un détroit d'où elles vont à la mer, ce qui est contraire à la disposition de l'Aulne et de l'Odét. Aon désignerait-il un affluent de l'Odét? S'agirait-il du Steir?

v. 8 Bretes = Bretonnes.

v. 16 Litique. Poète qui compose des poésies personnelles, des odes, etc.

v. 19 Les Camenes sont à Rome les nymphes des sources. De très bonne heure, ces nymphes ont été assimilées aux muses.

v. 20 Attiques, habitants du pays qui entoure Athènes.

v. 23 Luc = Luth, instrument de musique.

(11) SILIUS ITALICUS, *La guerre punique*, t. I, livres I-V. Texte établi et traduit par Pierre Miniconi et Georges Devallet. Paris, 1979, CXIV-3-166 pages. Voir p. LXXVII, p. 86-87.

Epode.

- Le Lybien renommé
 Au monde pour sa grand' force,
 Apres auoir assommé
 30 Maint geant, par dure estorce
 Des terres Orientales
 S'en vint aus Occidentales,
 Demeurant tosiours vainqueur:
 Aus dangereuses rencontres
 35 Il domtoit les plus fiers montres,
 Tant auoit vaillant le cuer.

Strophe. 2.

- Des Cisalpins les plus fors
 Furent espouuentés lors
 Craignans deuenir sa proie:
 40 Les vns se deffendent bien,
 Mais l'horrible sceptre sien
 A millions les enuoie
 Vers le Nocher qui conuoie
 Aus palles maisons les Ombres:
 (f. I iv nsig.).
 45 Toutesfois de ces encombres
 Fut Brebix seul exempté,
 Car Pirenée sa fille
 Qui d'un riche atour s'habille
 A Hercules contenté.

Antistro.

- 50 Tout à l'instant qu'il la vit
 De lui le cuer ell' raut
 Finement, dont il s'emaie
 Sentans nouuelles douleurs:
 Alors d'herbes & de fleurs
 55 Le poure ignorant essaie
 En vain, de guairir sa plaie.
 A la fin prenant courage
 Il profera tel langage:
 Nymphé (dit il) si tu veus
 60 Hercules qui ne s'estonne
 De nul, fils du Dieu qui tonne
 Auoir à mari tu peus

Epode.

- Ella à l'amour se consent,
 Car semblable mal la greue
 65 Et dedens trois Lunes sent
 Que sa ceinture s'éleue,
 Tant que de Brebix la crainte
 De se cacher l'a contrainte
 Aux Montaignes d'alentour,
 70 Ou l'impitoiable Parque
 Qui noz ans balance & marque
 Lui fit veoir son dernier iour

Strophe. 3.

- Quant Alcydes sçeut celà,
 (f. I iv v° non signé)
 Son grand dueil il ne cela:
 75 O amie! O Pirenée!
 (Disoit il en gémillant)
 Que ne suis-je iouissant
 De la dure destinée
 Que le Ciel t'a ordonnée?
 80 Au moins, puis qu'ici repose
 Ta cendre en la terre enclose
 Ces Monts ton nom porteront,
 Et sous mon cher neuu Fuxes
 Grecs, Perses, Medois, Hetruces
 85 Tous ces chams habiteront.

Antist.

- De ce Fuxes chef des Grecs
 Sont descendus tes ALBRETS
 Et tous ceus de Foix PRINCESSE
 Dont ebahir ne s'en faut
 90 Si en maint cruel assaut
 On a veu leur hardiesse,
 Estre des plus forts maitresse.
 Iupiter veut qu'ils ensuiuent
 En ce leur tige, & qu'ils vivent
 95 Comme lui, maugré la faux
 Du tems qui renuerse & coupe
 Les plus braues de la troupe
 Par ses oubliuins saus

v. 27 Tybien. Le T est mal imprimé. Il faut lire Thébain, habitant de Thèbes, où est né Hercule, ici mentionné.

v. 30 estorce = violence.

v. 35 Montre = monstre (voir le verbe montrer, anciennement monstrier).

v. 43 Charon, le nocher des Enfers, qui passait dans sa barque, sur le Styx, les âmes des morts, moyennant une obole.

v. 46 Brebix = Bébryx, père de Piréné, dont l'histoire est ici contée par Moeam.

v. 49 Comprendre «a contenté Hercule».

v. 73 Alcydes = Alcide, premier nom d'Héraclès, héros confondu avec Hercule.

Epo.

- Ton Neveu le nouveau né
 100 Miracle des Dieux supremes,
 Est de long tems destiné
 A porter les diademes
 Et de Foix, & de Nauarre:
 (f. K)
 Fleuve, mont, renfort, ni barre
 105 Ne le pourront empescher
 Que pour donner la bataille
 Au fier Espagnol, il n'aille
 Iuq'à son fort-le chercher.

Strophe. 4.

- Et aura tant de bon heur
 110 Que sa Royale grandeur
 Reprendra les riches plaines,
 Dont l'Aragonois mutin
 Pense auoir fait son butin.
 Par ses puissances hautaines
 115 Les limites primeraines
 De la Vache on verra croitre:
 Heureux lors qui pourra estre
 Sous lui en tranquillité.
 Mais comment veux-ie
 [entreprendre
 120 De faire à chaq'un entendre
 Des tiens la felicité?

Antist.

- Comme on ne comte les yeus
 Dont le huitieme des Cieus
 Regarde la terre basse:
 125 Ainsi trop grand faix prendroit
 Celui qui entreprendroit
 De dire l'heur de ta race:
 Tes vertus, tes meurs, ta grâce
 Contentoit tant la Bretagne
 130 Qu'elle n'a val ne campagne
 Qui ne regrette YSABEAV,
 La tienne absence elle pleure
 Et ton nom graué demeure
 (f. K v°)
 Dans vn éternel tableau.

Epode.

- 135 Soit pour paisible tenir
 Par douceur, vn peuple infime
 Ou pour Roys entretenir
 La nompareille on t'estime,
 Pour cela i'ay voulu dire
 140 Tes louanges sur ma Lire:
 Les os de terre couers
 Au cercueil, ou ils habitent
 La gloire ne desheritent
 Du bruit que donnent les vers.
 Errans primus in vndis.

v. 116 La Vache doit désigner le pays des Vascons, peuple qui s'établit au VII^e siècle au nord des Pyrénées. Le singulier Vasco a donné le nom de Basque, alors que le dérivé Vasconie est à l'origine du nom de la Gascogne.

b. — Poésie dédiée à Monseigneur Arnauld de Foix

Ce quatrain, non signé, est peut-être de Moeam, à moins qu'il ne soit de Bernard de Poey, auteur des textes qui suivent. Le poète joue sur le mot luc (= luth), et sur le nom de l'abbé de Luc. Or, Bernard de Poey est également « de Luc ».

(f. K v°)

A Monsigneur Arnauld de Foix Abbé de Luc.
 Ie-sacre ici mon LVC à ton honneur,
 Ie-sacre ici ton LVC à la mémoire:
 Mon LVC est tien, ie n'en retiens que l'heur
 Qu'il me donna de mon estre, à sa gloire.

Ce poème est suivi de plusieurs textes courts qui reprennent un thème commun. Ils sont écrits par B. de Poey. Suit un poème en latin par Guillaime Ydriard, de Toulouse, un autre, toujours en latin, écrit par B. de Poey, qui le fait suivre de vers en français. Vient enfin le sonnet breton de F. Moeam.

c. — Sonnet en breton, et son adaptation en français

Nous donnons le texte original, ainsi qu'une version normalisée qui fait apparaître les rimes. L'adaptation du texte breton en vers français par F. Moeam suit le texte original en breton, alors que notre traduction, qui cherche à rester le plus près possible du texte, fait suite à la version normalisée (12).

Quelques remarques sur la versification traditionnelle en moyen breton

Afin de mieux comprendre l'originalité du texte breton de F. Moeam, il est nécessaire de rappeler que la plus grande partie des œuvres en moyen breton qui nous sont parvenues sont écrites en vers (poésie, théâtre, cantiques), et pratiquement tous ces vers sont construits selon une technique originale, que l'on trouve attestée en Bretagne de 1350 à 1650 environ, mais dont les principes se retrouvent également dans la poésie galloise ancienne, ce qui suppose que ce système remonte à l'époque où les Bretons ont quitté la Grande-Bretagne, c'est-à-dire au VI^e siècle au plus tard. Dans ce cas ce n'est pas pendant trois siècles (1350-1650) que ce système s'est transmis, mais pendant plus de 1000 ans. Cette technique poétique, par sa complexité, n'a pas pu, de toute façon, être utilisée pendant plusieurs siècles sans le concours d'écoles de poésie, au sujet desquelles nous n'avons pas de renseignements, mais dont l'existence me semble prouvée par la poésie caractéristique dont nous allons donner les règles de base, et par l'orthographe uniforme et savante qui est utilisée pendant la période du moyen breton.

Règles de base (13):

a) La *mesure* ou nombre fixe des syllabes que comporte chaque sorte de vers. La mesure est très variable: on trouve pratiquement des vers de 5 à 18

(12) Le poème breton avec un commentaire linguistique paraîtra dans les *Etudes celtiques*, t. 18, 1981, p. 249-271: *Un sonnet en moyen breton célébrant la naissance d'Henri IV (1553) écrit par un Quimpérois: François Moeam*, par Gwenno Le Menn.

(13) Nombreuses sont les études sur la versification bretonne. On pourra consulter la dernière étude générale rédigée en français: Emile Ernault, *L'ancien vers breton*, Paris, 1912, 80 p., et le travail en breton de Fr. Kervella, *Diazezoù ar sevel gwerzioù*, Al Liamm, 1965, 72 p., où se trouve une bibliographie du sujet. Sur les systèmes gallois, voir *La métrique galloise*, par J. Loth, dans les *Cours de littérature celtique*, par H. d'Arbois de Jubainville, t. IX à XI. On trouvera des détails pour les vers de 8 syllabes dans mon article *Deux acrostiches inédits de Tanguy Gueguen (moyen breton, 1623)*, dans *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. 37, 1979, p. 229-248. Voir p. 230-235.

syllabes. Ce sont les vers de 8, 10 et 12 syllabes que l'on rencontre le plus souvent (14).

b) La *césure* ou pause coupe à certaines places déterminées les vers les plus longs. Elle n'est pas fixée, en pratique, pour les vers de moins de 10 syllabes. Pour les vers de 10 et 12 syllabes, elle se trouve au milieu du vers.

c) La *rime finale* ou conformité de son, qui lie ensemble les dernières syllabes des vers. Les rimes finales se suivent selon différents systèmes (par exemple: *aabb*, ou *aaaa*, ou *aabccb*, etc.).

La rime en breton est composée de la voyelle et des consonnes qui la suivent. On ne recherche pas la conformité de la consonne qui précède cette voyelle.

d) La *rime interne*. C'est le système des rimes internes qui donne son originalité aux vers en moyen breton, car on ne le retrouve qu'en gallois (*cynghanedd lusg*), ce qui suppose une origine commune ancienne, opinion d'ailleurs confirmée par l'existence d'un système assez semblable en Irlande (15). La règle de base: l'avant-dernière syllabe d'un vers doit rimer avec une ou plusieurs syllabes précédentes.

Dans le cas des vers longs ayant une ou plusieurs césures, l'avant-dernière syllabe du vers rime avec les syllabes précédant cette ou ces césures. Pour les vers longs, et même souvent pour les autres, se trouvent des rimes secondaires, chaque partie du vers étant traitée comme un vers ordinaire.

Exemple: (vers de 12 syllabes, dans un quatrain *aaaa*).

Rime principale: Aotrounez assezET/ha clevet an fETou (Jér. 1, le dernier mot écrit *featou*).

Rimes internes secondaires: La première partie du vers possède une rime interne: aotrounEZ assEZet. La seconde partie également, rime identique à la rime principale du vers: ha clevET an fETou.

Donc ce vers est construit ainsi:

AotrounEZ assEZet ha clevet an fetou

soit: --a-ab--b-bc

Il ne fait pas de doute que les auteurs ont recherché à multiplier ces rimes internes. Il est impossible dans le cadre de cet article de rentrer dans les détails, et d'expliquer par exemple comment sont enchaînées les strophes.

(14) C'est aussi ce genre de vers qui se rencontrent dans les chants populaires au milieu du XVII^e siècle: « La plus part des chansons bretonnes sont composées en rythmes & vers de 8. 10. 12 syllabes » (*Canticou spirituel*... Quimper, 1642).

(15) Voir *La métrique galloise* de J. Loth, mentionnée note 13, t. XI, où sont étudiées les métriques corniques, irlandaises et celle du moyen breton.

(f. K ij v^o)

SONNET é BREZONEC

- 1 Pan voa'n map man ganet hol Nymphennét an üro
 Cazr, vili, bras, ha bihan so deut en on canaff
 Da guichén é cauell, éguít é lusquellaff,
 Hac int dézraouét oll da goroll voar é dro:
- 5 Méchet (émé vn an pan voa achu an dro)
 Mé dong éz vézo roé voar ploé haff ha gouzi aff,
 Ez dalcho én é vos deiz ha nos dindanhaff
 Hol corf an douar crenn penn dabenn voar vn dro
- 10 Ni (ém'en ré arall) cré ha fall a féll déomp
 Ez chomhé é galon (rac raeson eo) guéneomp
 Eguít disqui squiant, hol hoant an rouané z.
 Varsé éz vézo eff béde'n eff gorroët
 Dreist péphéni mar béz squiant dezaff röët,
 Ha mar béz roé hép gaou é pép tnaou ha ménéz.

Traduction du même par FRAN.
 MOEAM Breton.

- 1 Le même iour que par destin des Cieus
 A cest Enfant s'ouurit l'huis de Nature,
 Nymphes (les Seurs qui ont leur nourriture
 Aus moites eaus) viendrent la de tous lieux:
- 5 Lors vont dancier au son harmonieus
 Du dous souspir sortant de la closture
 D'un Luc diuin, puis ont fait ouuerture
 De leurs tresors, saints oracles des Dieus.
- L'entier conseil (dit l'une) des Celiques,
 10 Veut que tu sois par sus tous heroïques
 Preus & sçauant, Roi comblé de victoire:
- (f.K. iij)
 Donq'tu seras aus mêmes Dieus semblable
 Puis que le Ciel, à tes faits fauorable
 la te promet élargir tant de gloire.

Notes: M. Dethan a eu l'amabilité de vérifier sur l'original mes lectures de la reproduction: v.1 L'impression est défectueuse mais je crois qu'il faut lire *an üro* (et non *an uro*); après *vn dro* il y a un trou dans le papier mais je ne crois pas qu'il y ait eu un point; v.10 Impression défectueuse, je crois qu'il faut lire *é galon* (et non pas *e galon*); v.11 *Eguít* (u mal imprimé); v.12 *gorroët* (deuxième r mal imprimé).

La versification du texte breton

Le sonnet est composé d'alexandrins. Il comprend, selon la règle, deux quatrains sur deux rimes embrassées, suivis de deux tercets. Ce genre, réputé difficile en français, est ici compliqué par l'utilisation de rimes internes. Ce sonnet est donc un document intéressant de la versification savante du

SONED e BREZHONEG

- 1 *Pan voa'n mab man ganET/holl nimfennED an vrO*
Kaer, vil, bras ha bihAN/so deut en on gANañ
Da gichen e gavELL/evit E LuskELLañ
Hag int dezraouet hOLL/da gorOLL war e drO
- 5 *Merc'hed, eme unAN/pAN voa achu AN drO*
Me 'donk EZ vEZO rO(U)E/war bLO(U)E hañ(v) ha gouañ(v)
Ez talc'ho en e vOS/deiz ha nOS, dindanañ
Holl gorf an douar krENN/pENN da bENN war un drO
- 10 *Ni, eme'n re arALL/kre ha fALL a fell dEOMP*
Ez chomhe E galON/rak raesON eo, genEOMP
Evit diskî(ñ) skîANT/holl c'hoANT an rouanEZ
War-se EZ vEZO EÑ/bede'n nEÑ(V) gorroET
Dreist pep heni mar bEZ/skiant dEZañ roET
Ha mar bez ro(u)e hep gAOU/e pep tnAOU ha menEZ.

Sonnet en breton

- 1 Quand fut né ce fils, toutes les nymphes du pays
 Belles, laides, grandes et petites, sont venues en chantant
 Près de son berceau, pour le bercer
 Et toutes (ont) commencé à danser autour de lui
- 5 Filles, dit l'une d'elles, quand fut terminée la ronde,
 Je prédis qu'il sera roi sur terre, été et hiver,
 Qu'il tiendra dans le creux de sa main, jour et nuit, sous son empire
 Tout le corps de la terre ronde (ou complètement), entièrement, tout ensemble.
- Nous, disent les autres, fortes et faibles, nous voulons
- 10 Que son cœur reste, car c'est naturel, avec nous
 Pour apprendre la sagesse, tout le désir des rois.
- Sur cela il sera jusqu'au ciel élevé
 Au-dessus de tous si la science lui est donnée
 Et s'il est roi, sans mensonge, dans chaque vallée et montagne.

moyen breton. Il n'existe pas, à ma connaissance, de sonnet en moyen breton.

— Les rimes finales

Les rimes finales se suivent suivant l'ordre : abba, abba, ccd, eed. C'est le même ordre qui est observé dans l'adaptation en français, qui se présente également sous la forme d'un sonnet.

— Les rimes internes principales

La règle de base de la versification du moyen breton est de faire rimer l'avant-dernière syllabe du vers avec celle de la césure (6^e et 11^e syllabe pour un alexandrin). Cette règle n'est qu'exceptionnellement suivie ici.

En résumé : la syllabe située avant la césure rime généralement avec la 9^e syllabe (8 vers sur 14), mais parfois avec la 8^e (2 cas), ou la 10^e (1 cas), ou encore, selon la règle classique, avec la 11^e (3 cas).

— Les rimes internes secondaires

Ce texte présente des rimes secondaires, et aussi des assonances. La version normalisée les met en évidence. Elles ne sont probablement pas toutes voulues, mais elles n'en sont pas moins recherchées. Il suffit de prendre le premier hémistiche pour constater ce souci :

Pan voa'n map man ganet où toutes les syllabes possèdent la voyelle *a*, sauf la dernière qui rime avec la 10^e syllabe du vers.

Conclusion : François Moeam connaissait fort bien le système des rimes internes. Il l'applique à un genre inconnu en moyen breton, le sonnet. De plus, il rompt avec la tradition jusqu'ici observée de faire rimer la syllabe située avant la césure avec l'avant-dernière syllabe. Il est probable que les règles des rimes internes étaient plus variées qu'on ne le pense généralement. Les fragments des *Amours du vieillard* (imprimé en 1647 et édité en 1969 par Roparz Hemon à partir des extraits contenus dans le manuscrit de Le Pelletier, 1716) montraient que la rime finale pouvait être inexistante, les vers étant reliés par la rime finale de l'un devenant la rime interne de l'autre. Cet exemple et celui du sonnet de Moeam nous obligent à revoir les règles jusqu'ici admises.

L'orthographe du sonnet breton

L'orthographe de ce sonnet est très classique. Cependant, elle se caractérise par deux innovations : 1) Les mutations sont généralement notées, ce qui est contraire aux habitudes des textes en moyen breton ; 2) L'emploi généralisé des signes diacritiques, pour la première fois en breton semble-t-il : accent aigu, tréma, apostrophe, parenthèse.

La langue du texte est du breton moyen classique, et si l'on ne savait pas que François Moeam est quimpérois, on ne pourrait déterminer l'origine géographique de l'écrivain.

Que faisait François Moeam à Toulouse ?

Il est probable que F. Moeam était étudiant à Toulouse. Il ne faut pas oublier que les Bretons avaient l'habitude de quitter leur pays pour aller dans les universités françaises, italiennes, etc. La Bretagne a mis beaucoup de temps pour avoir son université (Nantes, 1460), et les Bretons avaient pris l'habitude d'aller à Paris, pour ceux qui habitaient dans le nord du pays, ou à

Angers, pour ceux qui se trouvaient dans le sud (16). Mais on les trouve dans de nombreuses autres universités, où ils se regroupent généralement en « nation de Bretagne », même en Italie (Bologne, Ferrare, sans parler de Rome où ils possédaient une paroisse, celle de Saint-Yves des Bretons, différente de celle de Saint-Louis des Français) [17].

Toulouse était célèbre pour son enseignement du droit, et il est très vraisemblable que Moeam a suivi ce genre de cours. Il ne reste malheureusement pas de documents concernant les étudiants de Toulouse pour l'époque qui nous intéresse (18).

Le nom de Moeam

Il faut donc interroger les archives bretonnes pour avoir des renseignements sur François Moeam. Les recherches sont facilitées par le nom même de notre poète. En effet son nom est très rare, et je ne l'ai pas trouvé en dehors de la ville de Quimper où il est attesté depuis le XIV^e siècle jusqu'au XVII^e siècle.

Ce nom, nous le verrons, a souvent été lu, et par conséquent reproduit, Mocam. Il me semble que cette dernière forme a dû être adaptée par certains historiens à cause même de la forme inhabituelle du nom Moeam, et d'autre part, sous l'influence des noms de famille Mobihan, Mocaër, Moguen, etc., qui contiennent une forme évoluée du mot *mau* « serviteur ». Probablement, certains ont cru lire *mau-camm* « garçon, serviteur boiteux ». Malheureusement, cette interprétation est impossible, car dans ce cas on aurait eu aux XV^e et XVI^e siècles une graphie *Maucam ou *Maugam.

Je ne connais pas l'origine du nom Moeam. S'agit-il d'un dérivé de Moe, nom bien attesté ? Malheureusement, il n'existe pas de terminaison -am (le vieux breton -ham aurait donné -aff en moyen breton), à moins d'admettre une variante de -an (voir Dinan = Dinam, Falc'hun = Falc'hum, etc.), mais cette alternance n'est pas attestée anciennement à ma connaissance.

La famille Moeam de Quimper

François Moeam se dit de Quimper-Corentin. Ce nom de famille ne semble attesté qu'à Quimper. J'ai recherché tous les Moeam connus. Il est impossible, dans le cadre de cet article, de donner tous les renseignements

(16) Voir mon article *Ar Vretoned hag ar skolioù-meur e 1403*, dans *Al Liamm*, n° 188, 1978, p. 221-223.

(17) M. H. Gilles m'écrit : « L'université de Toulouse ne reconnaissait pas officiellement les « nations ». Elles existaient cependant. Mlle M.-M. Moullard a consacré sa thèse complémentaire au *Liber nationis Provinciae Provinciarum. Journal des étudiants provençaux à l'université de Toulouse (1558-1630)*, parue en 1965. Ce *liber* fait allusion à une nation de Bretagne au moins à trois reprises, en 1567, 1571, 1574 ».

(18) M. H. Gilles m'écrit : « Il est pratiquement impossible d'avoir des renseignements sur François Moéan, les archives de la faculté de droit ayant disparu pour la période antérieure à 1561. Il y a toujours eu, au moins jusqu'à la fin du XVI^e siècle, à l'université de Toulouse et plus particulièrement dans sa faculté de droit, un flux d'étudiants bretons qui venaient de toutes les parts de la Bretagne ».

que j'ai recueillis, et que je tiens à la disposition des chercheurs. Inutile de dire que c'est surtout François Moeam qui m'a intéressé, et que toute documentation concernant ce dernier serait la bienvenue (19).

A.— *La famille Moeam aux XIV^e-XV^e siècles*

Le premier Moeam que j'ai trouvé mentionné est Alain Moeam, connétable de la ville de Quimper en 1364. Pierre, David et Jehan Moeam sont cités en 1379. Un Alain Le Moain, attesté en 1382, doit plutôt être un Le Moen.

Moeam a souvent été lu Mocam, par exemple par Le Men qui cite un Guillaume Mocam en 1465. L'erreur est facile à faire, et j'ai hésité sur la lecture d'un autre Guillaume Moeam, membre de la confrérie Saint-Nicolas en 1482.

B.— *La famille Moeam aux XVI^e-XVII^e siècles*

Le nombre des documents est plus important, mais les prénoms étant souvent les mêmes, il est difficile de savoir, par exemple, combien de personnages se cachent sous le prénom Guillaume. Nous nous bornerons à donner les prénoms par ordre alphabétique avec les dates extrêmes auxquelles ce prénom est attesté.

Anne (1552), Catherine (1534-1574), François (voir plus loin), Françoise (1539-1570), Guillaume (1510-1568), Jacques (1520-1579), Jacqueline (1567), Jean (1522-1574), Jeanne (1539-1561), Marie (1536-1558), Olivier (1535-1536), René et/ou Ronan (1521-1539).

Un Guillaume est qualifié de « maître » ainsi qu'un Jacques. Un chanoine portait ce dernier prénom.

C.— *La famille Moeam au XVII^e siècle*

On trouve Pierre Moeam, avocat, en 1614, René Moeam, sénéchal, époux d'Urbaine de La Boixière, dont il eut plusieurs enfants (Jean, Catherine, Louis, Françoise, Anne, Renée, Marie, Marguerite, René, François et Urbain). Une Jeanne Mocam meurt deux ans après son mariage (1690). Son nom est orthographié Moeham. Sébastien Moeam, qui se marie en 1700, est sieur de Kerdaniel, en Plogastel-Saint-Germain. Gillette, dame de Kera(n)moal, vit en 1724-1725, et est veuve en 1731-1733. En 1668, Mocain (*sic*), sieur de Kerdaniel, est débouté lors de la réformation.

Il semble que la famille Moeam ait disparu de Quimper. Il faudrait faire des recherches à Crozon où résidait un René Moëzme (*sic*) en 1670, et dans les

(19) Nous ne pouvons donner la liste des ouvrages où nous avons relevé le nom de Moeam (et variantes). Parmi les plus importants signalons : le registre des baptêmes des paroisses de la cathédrale de Quimper, 1521-1588 (nous avons utilisé la copie qui en a été faite), l'*Index des registres paroissiaux de Quimper (1691-1791)* par Daniel Bernard, la *Monographie de la cathédrale de Quimper*, de R.-F. Le Men, la *Généalogie de la maison de Saisy de Kerampuil*, par la comtesse du Laz de Saisy, les *Mémoires du chanoine Moreau...*, édition de H. Waquet, la *sénéchaussée et les sénéchaux de Cornouaille*, de J. Trévédy, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVII, 1900, p. 3-23, les Inventaires des archives du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, les *Histoires de Bretagne* (dom Morice, dom Lobineau, La Borderie), etc.

autres paroisses où les derniers Moeam sont attestés, pour savoir si le nom est éteint.

D. — *Essais d'identification: les François Moeam*

Il y a eu plusieurs François Moeam. Nous avons recherché celui qui pouvait se trouver à Toulouse, probablement comme étudiant (âgé d'environ vingt ans?) en 1553-1554.

a. — François, orfèvre en 1514. Le Men, dans sa monographie (20), mentionne comme orfèvre de Quimper un François Mocam, personnage signalé également par d'autres auteurs (21). Cet artisan ne peut être, nous semble-t-il, le poète qui se trouvait à Toulouse en 1553-1554.

b. — François, époux de Marguerite Mignot. Le 8 mars 1537, Ronan, fils de François M. et de Marguerite Mignot, est baptisé. Ils auront un autre fils, François, baptisé le 5 juillet 1539. Le 25 octobre 1538, Marguerite An Mynot, épouse de François M., est marraine de Marguerite, fille de Thomas Bougeant.

c. — François, père de Jeanne. Celle-ci est marraine les 8 mars 1541 et 10 février 1546. Elle est peut-être la fille de François (§ b).

Note: il est peu probable que l'un ou l'autre des François (b et/ou c) soit l'étudiant de Toulouse car il aurait eu au moins trente ans à cette époque.

d. — François, parrain entre 1533 et 1541. On trouve un François parrain le 17 novembre 1533, le 17 septembre 1535, le 10 février 1537 et le 1^{er} mars 1541, les enfants étant François Gardien, Hervé Fouchet, François An Brizgoed et François Mével. Ce François Moeam est-il celui mentionné plus haut (§ b, c)?

e. — François, fils de François (voir § b), est baptisé le 5 juillet 1539. Il est peu vraisemblable que ce soit notre étudiant, car il aurait eu quatorze-quinze ans à Toulouse, si l'année de son baptême est celle de sa naissance. Il ne peut être également le procureur que nous allons voir, car il n'aurait pas eu dix-huit ans en 1557.

f. — François, procureur et sa femme, Françoise Martin, dame de Saint-Laurent. François M. est substitut du procureur général du roi au siège présidial de Quimper à partir de mars 1557 (voir plus loin). Est-ce ce François qui est parrain le 4 juin 1557 de François Pacquer? L'historien H. Waquet a eu l'occasion d'évoquer le souvenir d'un seigneur du Pérennou, « François Mocam, substitut du Procureur du Roi au Présidial de Quimper en 1557 », en

(20) LE MEN, *op. cit.*, p. 315.

(21) J. LEMOINE et H. BOURDE DE LA ROGERIE, *Inventaire des Archives départementales du Finistère*, série B, t. III, 1902, p. CCVII; R. COUFFON et A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, 1959; R. COUFFON, *Recherches sur les ateliers d'orfèvrerie quimpérois*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XLIV, 1964, p. 33, 38.

le qualifiant d'« administrateur énergique et intègre, vigilant protecteur des monuments anciens » (22). Ailleurs, il le qualifie de « rude magistrat » : « Etienne Boucher fut fait le 5 avril 1560 évêque de Cornouaille. Il ne s'empessa pas, du reste, de se montrer à ses diocésains. Sur leurs protestations, le procureur du Roi, François Mocam du Pérennou, un rude magistrat, qui ne badinait pas avec les canons et les ordonnances, se décida le 10 septembre suivant à saisir le temporel du prélat retardataire (Arch. dép. du Finistère, 1 G 358). Ce dernier se résigne enfin à prendre possession de son siège le 23 février 1561 » (23). Les relations entre le procureur et l'évêque ont dû être bonnes, car on retrouve l'évêque parrain, avec Olivier Revelen, chanoine, de la fille de François Moeam, Jacquette, qui est baptisée le 20 mai 1567. François, procureur du roi, est parrain les 12 avril 1563, 28 octobre 1565 et 23 août 1566 d'Olivier Lhonoré, de Jeanne Martin et d'Yves Le Baud. On le trouve mentionné dans l'index dactylographié de la série 1 Ba (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine) sous la graphie Mocain (procureur du roi à Quimper, 12 août 1565, 9 septembre 1568) et sous celle de Moyan (procureur au présidial de Quimper, 18 janvier 1574). Le Guennec mentionne qu'en 1572, il « requérait que défenses expresses fussent faites aux paysans de Clédén de démolir les ruines de l'oppidum gallo-romain de Troguer » (24). En septembre 1577, François est député élu (tiers état) de Quimper, afin de siéger aux états de Bretagne qui se tiennent à Quimper (son nom est alors orthographié Moyen!) [25].

En dehors de Jacquette, François eut au moins deux fils. L'aîné, Pierre, sieur de Saint-Laurent, avocat en la cour, demanda dans son testament du 30 novembre 1614, à être enterré en l'église paroissiale de Saint-Mathieu, en la tombe de son père. Il institua, pour exécuteur testamentaire, « escuier » René Mocam, sieur du Pérennou, conseiller du roi et magistrat criminel au siège présidial de Quimper, son frère cadet (26). Ce René Mocam sera sénéchal de 1617 à 1627. Il épousa Urbane de La Boixière dont il eut de nombreux enfants. Il se démit de sa charge et fut remplacé par Claude de Videlou. Son activité de sénéchal est bien attestée. On lui donne parfois le titre d'écuyer, ainsi que celui de sieur du Pérennou (en Plomelin). Il termina sa carrière, semble-t-il, comme lieutenant civil et criminel au présidial de Quimper. C'est certainement lui qui fut le parrain de Catherine Danielou vers 1619.

(22) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LV, 1928, p. XXVI-XXVII.

(23) H. WAQUET, *Guillaume de Buys*, *ibid.*, t. LXIII, 1936, p. XXXI.

(24) Louis LE GUENNEC, *Choses et gens de Bretagne*, Quimper, 1937, p. 74, où il écrit à tort Jacques. Il signale que M. du Marc'hallac'h, beau-père du comte Louis de Carné-Marcein, député du Finistère en 1839, élu membre de l'Académie française en 1863, mort en 1876 au château du Pérennou, était descendant direct de François Moeam. Il ne justifie malheureusement pas son affirmation.

(25) Voir LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. V, p. 71, n. 1. LA LANDE DE CALAN, *Documents inédits relatifs aux états de Bretagne de 1491 à 1589*, t. II, 1909, p. 90, 98, 101. Inventaires des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2641, p. 411.

(26) DE SAISY, *op. cit.*, p. 232-233. Elle écrit que le nom de famille « s'écrivait autrefois Moam et Moeam ».

François Moeam, procureur, est mort en 1583, selon Waquet (27). La date de 1612 que l'on trouve parfois (28) provient de l'ouvrage de Le Men (29) où est mentionnée la tombe de François Mocam et la date de 1612. Il y a probablement confusion entre deux François. Celui dont nous parlons était enterré dans l'église de Saint-Mathieu (voir plus haut), alors que la tombe décrite par Le Men se trouvait dans la cathédrale. De plus, le 3 janvier 1612, Françoise Martin est « veuve de François Mocam » lorsqu'elle fonde une messe à l'intention de « damoiselle Jacquette Mocam, dame de Kermoualc'h et de Saint-Laurent » (30).

E.— *Conclusion: le poète est-il devenu procureur?*

Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'être affirmatif. Mais il est vraisemblable que François Moeam, étudiant en droit (?), que l'on trouve à Toulouse en 1553-1554, retourné dans son Quimper natal, soit devenu le substitut du procureur du roi que l'on trouve à Quimper à partir de mars 1557.

Il serait souhaitable que les lecteurs qui pourraient apporter des éléments sur cette famille Moeam veuillent bien m'en faire part, car nous avons avec François Moeam un poète de grande qualité. Sa connaissance de la technique poétique bretonne est également à relever, car il ne fait pas de doute, me semble-t-il, que le lauréat des Jeux floraux de Toulouse est un membre de cette famille qui a compté plusieurs notables bretons. Et ici se pose le problème des rapports entre les gens cultivés et la langue bretonne au XVI^e siècle. Il serait trop long d'exposer les raisons pour lesquelles on peut affirmer que les gens cultivés en Basse-Bretagne étaient loin de dédaigner le breton. François Moeam est un exemple particulièrement intéressant d'un homme instruit qui écrit dans un breton remarquable par son classicisme, et qui utilise un système de versification savant. Où et comment avait-il acquis ce savoir?

F.— *Un sonnet dédié à Moean (sic) par Guillaume du Buys. S'agit-il de François Moeam?*

Le chanoine Guillaume du Buys était originaire du Quercy, pays proche de Toulouse, où il avait d'ailleurs participé aux Jeux floraux et obtenu un souci en 1555 pour un chant royal édité dans l'ouvrage de Bergounioux (p. 221-222) [31]. Cet homme né en 1520, était vers 1540 à Toulouse (« aux

(27) « Il mourut en 1583 et fut remplacé par Guillaume Le Baud (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, série B, Parlement, reg. n° 8, f. 115) » [Waquet, *Mémoires du chanoine Moreau...*, p. 5-6, note].

(28) DE SAISY, *op. cit.*, p. 232.

(29) LE MEN, *op. cit.*, p. 119.

(30) *Ibid.*, p. 189.

(31) Sur Guillaume du Buys, voir Louis-Alexandre BERGOUNIOUX, *Du Quercy en Cornouaille. Un poète satirique du XVII^e siècle. Guillaume du Buys (1520?-1594)*. Cahors, 1936. - H. WAQUET, *Guillaume du Buys et la société quimpéroise du XVI^e siècle*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXIII, 1936, p. XXIX-XXXIV. - L. LE GUENNEC, *La maison de Guillaume du Buys*, dans *Vieux Souvenirs bas-bretons*, 1938, p. 39-44.

environs de sa vingtième année») et a pu y connaître Moeam. De toute façon, du Buys passa la plus grande partie de sa vie à Quimper (il meurt en 1594), où il connaissait certainement Moeam. Or, l'un des sonnets imprimés par du Buys est dédié à « Maeam ». Bergounioux, qui a écrit une thèse sur ce poète, a cru qu'il s'agissait du chanoine: « Il a adressé (...) au chanoine Moean, le sonnet IX » (p. 104), chanoine qu'il connaissait par l'ouvrage de Le Men.

M. Yves Briand a bien voulu examiner les œuvres de Guillaume du Buys:

a. — L'Oreille du prince, ensemble plusieurs autres œuvres poétiques de G. du Buys, Quercinois — Paris, J. Fevrier, 1582. In-8°, pièces liminaires et 121 ff. (Bibl. nat., Paris, Ye 7409 et Rés. Ye. 7409; Arsenal, Paris, 8° B1 8918 Rés.).

b. — Les Œuvres de Guillaume du Buys, Quercinois, contenant plusieurs et divers traictez... — Paris, G. Bichon, 1583. In-12, pièces liminaires et 206 ff. (Bibl. nat., Paris, Rés. Ye 1927; Arsenal, Paris, 8° B1 8919 Rés.).

Il m'écrit: « Les « Œuvres » reproduisent, semble-t-il, tout le contenu de « l'Oreille » au moins pour les grandes pièces, mais en ordre légèrement différent ». Après poésies, élégies et sonnets, plus ou moins longs, en général dédiés à des Bretons, commence la partie finale (f° 165 à 206), soit « CLXIII » pièces, « Plusieurs autres et divers sonets » où figure au f° 167:

« IX

Tu as beau abbayer, si est-ce que le vice
Bravant plus que iamais triumphe des humains,
Mais veis tu oncq, Maeam, tant d'actes inhumains
Moins respecter les loix et craindre la iustice?
De bien renier Dieu, les uns font exercice.
Les autres de douceur sacrent leurs propos feins,
Tant que de la vertu, les aymables desseins
Se voyent bien souvent proye de la malice:
Le vassal captivé veult le ioug secouer,
Les grans, de fin labeur, ne font que se iouer,
Pensans qu'à leur grandeur toute chose est permise.
Bref, que celui se peut, bien heureux s'estimer,
Qui dans les flots mondains, se garde d'abismer,
A beaucoup de dangers, sa nef estant soubmise ».

Ce sonnet semble plutôt s'adresser à un homme de loi qu'à un chanoine, c'est pourquoi je propose de voir dans « Maeam » le procureur François Moeam. (Bergounioux écrit Moean, p. 104).

YVONNE PICQUENARD

Le docteur Charles-Armand Picquenard (1872-1940)

L'enfance, l'adolescence, les fiançailles

Le 14 mars 1872, Charles-Armand Picquenard, mon père, est né à Quimper, au numéro 11 de la rue de Brest, dans une vaste maison, dotée d'un grand jardin.

Son père et sa mère, cousins germains, enfants uniques tous deux, mariés très jeunes en 1870, s'étaient installés à Quimper. Dix-huit mois après la naissance de Charles-Armand, une petite fille, Magdeleine, était venue compléter le foyer. Un foyer actif, gai, heureux et des parents très proches de leurs enfants.

La vie du Quimper simple et calme de cette époque, nous en retrouvons les échos dans les souvenirs que Charles-Armand se plaît à évoquer pour celle qui en 1904, est devenue sa fiancée. Celle-ci, Blanche Rogez, il l'a connue fortuitement. Lui exerce la médecine à Quimper. Elle habite Boulogne-sur-Mer. Mais elle est la sœur d'un jeune ingénieur des poudres de Pont-de-Buis, botaniste ardent, et c'est chez lui qu'il l'a rencontrée, au Vieux-Manoir du Pont-de-Buis, en Quimerc'h. Les lettres qu'il échange avec elle sont pleines du charme de cette époque où l'on n'avait pas le téléphone et où l'on aimait et savait écrire.

Son adolescence ayant été marquée durement par deux deuils très tôt venus (sa jeune sœur, à vingt ans, son père enlevé à quarante ans), il s'était senti fort seul, malgré son attachement pour sa mère et, en écrivant, il se racontait volontiers.

Elève à Quimper du vieux et cher collègue La Tour-d'Auvergne, il écrit : « Vers 1882-1883, nous étions en 6^e ; le jeudi, dans le grand jardin de la rue de Brest, avec des camarades, nous construisions des forts dont les canons étaient empruntés à de vieux moyeux de charrettes, nous installions chemin de fer et télégraphe (d'une ingéniosité à nulle autre égale) ou bien nous partions à la campagne, sacs au dos, avec clairons et tambours, sous la conduite d'un futur lieutenant !... Mon père, qui aimait beaucoup la jeunesse, retenait mes camarades à souper et les traitait comme d'autres fils ». Il ne faut

pas oublier qu'il y a près d'un siècle de cela, et qu'à cette époque le « souper » avait lieu entre cinq heures et six heures du soir.

« Près du collège, poursuit-il, habitait un vieil harpagon. Je l'ai vu plus d'une fois aller chercher de l'eau dans un vieux sabot, ramassant des pelures de carottes, des trognons de choux et du marc de café sur les tas d'ordures ménagères. Les enfants lui disaient: « Vous êtes avare, Monsieur Jean-Pierre », et le bon philosophe leur répondait: « Non, non, mes petits amis, je suis économe! ». Comme cela évoque bien le Quimper d'autrefois! Les vieilles rues autour du collège, où tout le monde se connaissait, les bornes-fontaines et les becs de gaz.

Outre de longues lettres, il envoie aussi de petits cadeaux: « des berlin-gots du Cap-Horn, produit de fabrication Kempéroise que l'on trouve à la célèbre station du Cap-Horn, à l'extrémité sud du port de Kemper », des pierres de Coadri, ramassées à Elliant, dans un champ de la ferme de Mille-Mottes qui appartient à sa famille, des fleurs d'un rhododendron asiatique de l'Himalaya « dont les plants sont fort rares, et peut-être n'en trouverait-on pas cent pieds en Europe à l'époque ».

Plus tard, il annonce: « J'ai commencé à étudier pour nos soirées des vacances de Pâques, des morceaux du beau livre de Frédéric Le Guyader: « La chanson du cidre », paru il y a deux ans. J'en ai profité pour faire causer un peu l'auteur qui est le plus charmant des hommes de la terre et qui m'a documenté volontiers sur quelques points de son œuvre » (1).

Dans le casier à musique, rue de Brest, il a déniché une partition du chant national armoricain: « Vieux pays de nos pères ». Il l'envoie à sa fiancée qui a travaillé le piano au Conservatoire de l'école de musique de Boulogne. Il lui fait remarquer que « l'air étant gallois et l'accompagnement composé par un musicien gallois, les accords majestueux auxquels nous ne sommes pas habitués peuvent paraître un peu lourds ».

Celte, il l'est du fond du cœur. Le barde Taldir lui rendra cet hommage en 1940: « Nous associerons sa mémoire à un tiers de siècle de renaissance intellectuelle bretonne, à laquelle il a apporté toute sa foi et une conviction inébranlable, qu'il savait imposer à ses auditeurs sous des dehors toujours très doux et une courtoisie native qui ne se démentit jamais ».

En 1904, il vient de publier une étude sur les lichens du Finistère, dans le *Bulletin de l'Académie internationale de géographie et de botanique*. Il l'envoie aussitôt à sa fiancée en écrivant: « Je suis heureux que mon travail sur les lichens du Finistère vous ait fait plaisir. Ce petit livre de 72 pages représente, ma bonne amie, sept années de recherches assez suivies entre 1895 et 1903. Il faut à mon avis être vieux garçon, pour donner son temps à ces plantes dont les deux tiers ressemblent à des morceaux de cailloux brisés pour la réfection des routes! » Ce qu'il n'ajoute pas et que dira plus tard un autre lichénologue, c'est que ces « lichens du Finistère sont une nouveauté, car c'est le premier

(1) F. LE GUYADER, *La chanson du cidre*, Rennes, 1901, in-16, XV-236 p., portr. (Bibliothèque du glaneur breton, t. II).

ouvrage français où les problèmes de la répartition géographique et de l'écologie des lichens aient été abordés».

Mais, depuis 1900, s'il est toujours célibataire, il n'en est pas moins médecin spécialiste. Il gémit un peu, plaisamment, sur sa clientèle qui s'étend avec rapidité. Il se plaint d'être « poursuivi, presque traqué par des malades impatients de guérir. Mon existence médicale est actuellement fort prenante », ajoute-t-il.

Un mois avant son mariage, en revenant de Boulogne, il s'arrête à Paris pour passer au Muséum et y rencontrer son maître, le professeur Louis Joubin, fils de l'ancien directeur du lycée Saint-Louis, ami du célèbre professeur Giard, l'abbé Hue, de Levallois, lichénologue, le docteur Oberthur et bien d'autres chercheurs.

Le 19 mai 1904, il se marie à Boulogne-sur-Mer.

L'homme, ses activités, ses travaux

Après cet aperçu sur l'enfance, la jeunesse et les débuts dans la vie, qui annoncent la spontanéité, l'ouverture d'esprit, la joie des contacts, le besoin de faire marcher de pair l'intelligence et le cœur, il nous faut étudier les étapes de la vie et de l'œuvre du docteur Picquenard.

Après ses études au lycée de Quimper, il part pour Rennes commencer sa médecine. Il devient vite président des étudiants bretons, à la faculté, perfectionne sa connaissance du breton et de plusieurs langues celtiques, dont le dialecte cornique, utilisé naguère dans la presqu'île de Cornwall. Il prend part à plusieurs tournées de « Ti Kaniri Breiz » en Basse-Cornouaille, avec un enthousiasme et une ardeur jamais démentis.

Il reste président jusqu'à son départ pour Paris, où il devient interne à l'hôpital Saint-Antoine. Il se dirige vers l'ophtalmologie et restera très attaché à son vieil hôpital et à ses professeurs. Tous ses temps libres, il les consacre au laboratoire du Muséum et à la faculté des sciences. Il y rencontre de très brillants lichénologues, dont le docteur Camus, le professeur Viaud Grand-Maraïs, le célèbre Nylander qui se fâchait avec tous ses élèves. Lui-même a commencé à publier des études à dix-neuf ans, dans le premier *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest*, dont il est membre depuis sa fondation. En 1892, le premier *Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest* contient aussi deux notes de lui. Entre 1891 et 1900, on trouve vingt-deux communications sur la lichénologie, la flore de Bretagne, l'exploration botanique de la côte sud du Finistère, etc., dans ces différentes revues.

En 1900, le 18 janvier, il soutient, à la faculté de médecine de Paris, sa thèse de doctorat sur *la végétation de la Bretagne étudiée dans ses rapports avec l'atmosphère et avec le sol*.

Le voilà donc médecin. Il lui faut maintenant faire un choix. Il est vivement sollicité pour rester à Paris comme professeur, mais Quimper et sa Bretagne natale l'appellent. Il aurait fait un très bon professeur, car il avait le

don d'expliquer, de démonter le mécanisme des choses pour faire comprendre simplement des questions difficiles. A Quimper, il y a sa mère, toute seule depuis son double deuil, et qui n'envisage pas de vivre définitivement à Paris. Il opte donc pour Quimper, où il installe sa plaque: 19, rue de Brest, annonçant des consultations le mercredi et le samedi après-midi.

Il assurera aussi un service à l'hôpital Laennec. Quand il y allait, bien qu'habitant à côté, il y avait tout un rite. Le break de l'hôpital, conduit par un vieux cocher, venait vers 9 heures chercher les médecins pour la visite. Rue de Brest, il prenait mon père et le docteur Colin, puis il continuait son périple en ville. C'était très vieille France et très protocolaire.

Malgré les consultations, les urgences et, plus tard, l'hôpital, il se réserve du temps pour ses travaux et ses explorations.

Quand il partait en excursion, il portait des leggings sur une culotte de cheval, et toujours au dos sa boîte de collectionneur en métal vert, avec une bandoulière de tresse blanche, son marteau pour les fossiles et un calepin dans la poche. Il allait par le train, à bicyclette, à pied, partout où il pensait découvrir quelque chose, ne ménageant jamais sa peine et vérifiant scrupuleusement toutes ses observations ensuite.

En 1904, il s'est donc marié à Boulogne. En 1905 naît à Quimper un fragile petit garçon qui ne vivra que six mois, puis un petit Armel, ensuite deux filles, en 1909 et 1911.

Ses occupations ne se sont pas ralenties pendant cette période où la famille grandit. Elles sont variées. En 1904, il entre à la Société archéologique du Finistère dont il devient vice-président en 1912. Il en reçoit en 1913 la médaille d'argent. Vice-président jusqu'en 1928, il démissionne de ce poste à cette date tout en continuant de participer aux travaux et aux séances. Il a donc été plusieurs années collaborateur du chanoine Abgrall, à qui l'attachait une solide amitié.

D'après une notice publiée en 1918 par Camille Le Mercier d'Erm dans ses *Bardes et poètes nationaux de la Bretagne armoricaine* (2), il prend à ce moment une part active au mouvement breton. Membre fondateur du Gorsedd des bardes, il est intronisé sous le nom de Ar Barz Melen et, sous ce pseudonyme ou celui de Ch. de Kerambarz, il collabore à *Ar Vro*, *Ar Bobl*, *Le Terroir breton*, *Le Réveil breton*, etc. En 1940, après sa mort, Taldir Jaffrennou publie une courte notice dans *L'Ouest Eclair* et écrit à sa famille: « Je garderai la vision dernière de votre père, entrevu à Brest en octobre, et surtout de sa belle prestance au gorsedd de Vannes, le 31 juillet 1939, quand il s'exprima en cornique. Si vous voulez me faire un grand plaisir et être utile à quelques bardes de l'avenir, vous me ferez don de la robe de crépon blanc et de la toque brodée qu'il avait fait confectionner pour la cérémonie de 1939... »

(2) C. LE MERCIER D'ERM, *Bardes et poètes nationaux de la Bretagne armoricaine, anthologie contemporaine des XIX^e-XX^e siècles*. Préface d'Anatole Le Braz. Rennes, s.d., in-18, XXIV-XXXV-804 p.

Au début de ce siècle, il est en rapport avec le poète irlandais Synge, l'un des fondateurs du Théâtre de l'Abbaye, dont le premier contact avec la Bretagne, en avril 1899, fut pris, lors d'un voyage à Quimper, par Albert Lugnié et mon père. Pour Synge, il écrit un poème en breton, paru dans le *Bas-Breton* de Châteaulin le 7 octobre 1899, et dédié en irlandais «Do Shagoun M. Synge. Mac nâh Eireann». Synge devait d'ailleurs revenir en Bretagne en 1909 quand la mort le frappa.

Plus tard, Charles Picquenard entretient une correspondance suivie avec le savant hagiographe, le chanoine Doble, de Truro, qui viendra plusieurs fois à Quimper et lui dédicacera des études sur les saints bretons.

Trésorier de l'Union régionaliste bretonne, dont il devient par la suite vice-président, il participe à tous les congrès. En 1923, au cours du congrès de Concarneau, la troupe Jean Le Guihery, de Rennes, représente, dans le cadre du Petit-Château, en ville close, *Le Barde de Noménoé*, pièce en français qu'il avait écrite (3).

C'est de la même époque que date le long poème *Ma belle Cornouaille* (4), où éclate l'amour de son petit pays :

De la pointe du Raz jusqu'à Mur-de-Bretagne,
Des côtes de Névez jusqu'à Roc-Trévél,
Dans un cadre de mer s'enchasse une campagne
Sans rivale ici-bas, sous la voûte du ciel.

Sans rivale car c'est ma petite patrie !
O frais vallons, landiers plaqués de pourpre et d'or,
O terre où je suis né, Cornouaille chérie,
Je te salue, ô toi, la perle de l'Armor...

Selon l'habitude de l'époque, ses œuvres poétiques étaient toujours versifiées en alexandrins. Il écrit aussi de nombreux poèmes pleins d'humour, tel *Le Marché de Quimper*, publié par *Le Nouvelliste de Bretagne*, le 28 septembre 1923 :

J'arrive lentement aux halles encombrées
J'aperçois sur les bancs en deux files serrées
Les marchandes de beurre, et je vois les clients
Toucher la marchandise et mettre un doigt dedans
Puis s'installer plus loin et savourer encor
Les beurres frais, luisants, jaunes comme de l'or...

On ne peut parler du *Nouvelliste de Bretagne* sans évoquer tout l'intérêt qu'il portait à la presse régionale. Il l'a beaucoup soutenue et était, à sa mort, membre du conseil d'administration du *Nouvelliste* dont il suivait assiduellement les réunions à Rennes.

(3) Ch. DE KERANBARZ, *Le Barde de Noménoé*. Drame en 3 actes et en vers. Quimper, 1923, 53 p.

(4) Ch. DE KERANBARZ, *Ma belle Cornouaille, Salut à Concarneau, Poème* publié dans le *Nouvelliste de Bretagne*, 7 septembre 1923.



Fig. 1. — Portrait du docteur Picquenard.

Si, parmi ses pseudonymes, il a pris celui de Charles de Kerambarz, c'est que, depuis son mariage, il travaille à une réalisation qui lui tient à cœur : faire construire sur sa terre de Kerambarz, en La Forêt-Fouesnant, une maison des bois et des champs, pour y vivre une partie de l'année ; faisant travailler les artisans du coin, mettant fortement la main à la pâte pour la menuiserie, la peinture, les plantations, il arrive à une jolie réalisation, et combien de ses amis, de nos amis, ne se souviennent-ils pas de Kerambarz ?

En attendant, à Quimper, intéressé par les intérêts communaux et entraîné par la sympathie qu'il porte à son ami Henri Jacquelin, professeur au lycée, il s'est présenté aux élections municipales en 1912 et, le 17 mai, il est élu deuxième adjoint, Théodore Le Hars étant, à l'époque premier magistrat. En octobre 1912, alors qu'Henri Jacquelin devient maire, il est premier adjoint. Il occupe ces fonctions jusqu'à son départ aux armées en 1916. Il reprend le poste en 1919 jusqu'aux élections suivantes, mais ne se représente pas, très affecté par la mort de Jacquelin, tué sur le front. Sollicité pour se présenter au conseil général, il refuse, laissant là toute vie politique active pour se consacrer davantage à ses travaux.

Cependant, alors qu'il est adjoint au maire, dès 1913, il est désigné comme administrateur de la Caisse d'épargne, alors sous tutelle de la ville. Quand la Caisse d'épargne devient autonome, il reste au conseil d'administration. En 1937, année du centenaire, il est devenu président et s'occupe activement des diverses manifestations qui doivent marquer l'événement. Hélas, un malencontreux érysipèle l'empêche de les présider. Il a été aimé et apprécié à la Caisse où il passait régulièrement signer le courrier, toujours affable et proche de chacun. Il démissionne le 18 mars 1938 pour raison de santé, mais est nommé à cette même date président honoraire, en reconnaissance des services rendus.

Une autre branche de ses activités locales a été la fondation de la Société d'horticulture et de sylviculture du Finistère, pour les arrondissements de Quimper, Quimperlé, Châteaulin. Le 13 avril 1913, c'est l'adoption des statuts, déposés par lui à la préfecture. Il reste président jusqu'au 18 novembre 1927, date à laquelle M. Vincent, directeur de la station agronomique du Finistère, le remplace, suivi de M. Damalix, un des collaborateurs de la première heure. A la réunion constitutive, il a exposé clairement les raisons d'être et le but de la société: « Mettre en contact au cours de réunions mensuelles, amateurs et professionnels... ». « Il y a beaucoup à espérer de l'échange d'idées qui aura lieu après chaque communication. Nous apprendrons à mieux nous connaître et, je l'espère, à nous estimer mutuellement... Il faut aussi nous attaquer à bien connaître les qualités et les défauts de notre sol et de notre climat de Basse-Bretagne, et baser sur cette étude le choix des plantes à cultiver et des méthodes de culture ». La publication d'un bulletin trimestriel diffuse, entre tous les membres, les différentes communications. Le bulletin paraîtra pendant de longues années.

A cette époque, en tant que botaniste et médecin, il est président du sous-comité du Finistère des plantes médicinales de France, dans la revue duquel il publie plusieurs études.

De pair avec toutes ces préoccupations, et jusqu'à la guerre de 1914, ses activités scientifiques ne se ralentissent pas. Il publie régulièrement des travaux dans les revues ou bulletins de la Société archéologique du Finistère, de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France, de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, de l'Association française de botanique, etc. Il effectue un long travail au laboratoire maritime de Concarneau: le classement des herbiers d'algues des frères Crouan, offerts par

ceux-ci au laboratoire. Entre 1911 et 1912, il publie quatre études sur ce sujet. En outre, ses travaux à Concarneau lui donnent l'occasion d'utiliser le bateau du laboratoire pour aller faire des observations sur la végétation des îles de l'archipel des Glénan.

Quand arrive la guerre de 1914, il reste d'abord à Quimper, ayant été exempté du service militaire pour sa myopie et un poids insuffisant. Mais il n'accepte pas de rester longtemps inactif. Il prend du service comme engagé volontaire. Il est d'abord, en tant qu'ophtalmologiste, l'adjoint du docteur Sourdille à l'hôpital complémentaire de Chavagnes à Nantes. Il vient ensuite à Pont-Croix à l'hôpital complémentaire installé au petit séminaire. Mais ce n'est pas encore assez. Il demande à partir pour le front et y passe le rude hiver de 1917. Dans les Ardennes, il souffre du froid, des violences de la guerre bien sûr, mais il est surtout très malheureux d'être loin des siens. Il l'écrit tout simplement : « Chère et bonne compagne, tu me manques énormément. Tu es la seule personne au monde avec qui je puisse causer librement de tous sujets, aussi j'ai bien hâte de te retrouver, une fois la tourmente passée, et de travailler à côté de toi, à l'éducation de nos chers enfants ».

Mais son optimisme foncier et son amour du pays l'aideront toujours dans les situations difficiles. Il écrit encore : « Aux armées, le 19 avril 1917 : nous sommes abrités derrière une colline. C'est une situation favorable, mais, dame, c'est le plein air. On loge dans des trous avec une toile de tente pour abri, et on couche dans un lit fait avec une pelle-bêche ! Que ne souffrirait-on pas pour être victorieux ? Vive la France quand même ! »

Enfin, c'est la relève des classes les plus âgées et le retour vers un hôpital complémentaire à Vannes, puis, à la fin de la guerre, l'affectation au centre de paludéens d'Audierne.

En 1919, il est médecin capitaine du cadre de réserve. Il renonce à reprendre sa clientèle et va, pendant des années, s'occuper du centre de réforme de Quimper et faire très régulièrement, chaque année, les tournées du conseil de révision. Ainsi, moins astreint, il peut reprendre ses recherches et ses chères études, d'autant que ses enfants ont grandi et qu'il a maintenant une équipe toute prête à le suivre. Le jeudi, le dimanche, à pied, à bicyclette, par le train, on part.

Et c'est la reprise des relevés des voies romaines du sud de la Cornouaille, commencé en 1906, les études sur Le Cavardy en Saint-Evarzec, Le Stang et Loc-Amand à La Forêt-Fouesnant, toutes choses publiées dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, les fouilles dans les anciennes et diverses mines du Massif armoricain, les recherches de paléobotanique à travers les chantiers ouverts à droite et à gauche, les forêts avec leurs essences, leurs lichens, leurs mousses, etc. Les excursions organisées par la Société de géologie ou la Société archéologique, aussi les cours de paléobotanique qu'il professe à Rennes en 1920, 1921, 1922 à la demande du doyen de la faculté des sciences. C'est une période de large activité où il publie beaucoup.

Il a toujours autour de lui des jeunes qu'il entraîne à la recherche scientifique. Il faut l'avoir vu se pencher sur une fleur ou un caillou, enlever ses lunettes de myope pour admirer, et rechercher de plus près les signes d'identification qui le passionnent et passionnent son auditoire, car il explique, il montre. Il est servi par une mémoire remarquable, et il vous dira devant un échantillon rare qu'il n'en a trouvé qu'un autre, dans telle région, tel jour, à tel endroit.

Et puis, en 1924, c'est sa rencontre avec le scoutisme. Il est tout de suite séduit, lui qui est si proche des jeunes, par la sincérité, la générosité qu'il trouve dans ce mouvement. Il en apprécie aussi le contact avec la nature. Pour beaucoup de Quimpérois, c'est l'aspect qu'ils auront le plus conservé de lui, et très certainement le scoutisme a été une étape heureuse, d'autant plus qu'encore une fois il y a entraîné tous les siens.

Il a été commissaire de province, puis conseiller technique, et c'est à ce titre qu'il publie chez Spes, en 1933, le *Manuel pratique et élémentaire de la forêt française* (5). Ce manuel de plus de 200 pages est d'une classification très simple, quoique fort documenté: la forêt en été, la forêt en hiver: l'arbre de première grandeur, les arbrisseaux, le tapis végétal. « Notre laboratoire, dit-il aux scouts, est partout dans la nature ». La guerre de 1940 n'a pas permis la réédition de ce manuel, vite épuisé, qui est encore aussi actuel, sauf pour la présentation, qu'à sa publication.

Deux autres manuels d'une centaine de pages suivent le premier: *Scoutisme au bord de la mer* (6) et *Trucs et procédés pour faire des collections de plantes et d'insectes* (7). Il est hélas triste de constater qu'en si peu d'années ce dernier livre a perdu son utilité, car où sont les papillons aux multiples couleurs, les chenilles, les insectes de ces temps où la campagne était encore bruisante d'ailes et d'élytres?

Ce même automne de 1933, il excursionne dans les forêts françaises: le Jura, les Vosges, l'Auvergne, car il prépare un autre livre qui serait la somme de ses merveilleuses découvertes. Enthousiaste toujours de Gérardmer, il écrit: « Le lac est transparent et brillant même sans soleil, celui de Longemer d'aspect rude aux eaux grises. Beaucoup de cascades et de cascadelles. Il est inutile d'ajouter qu'au point de vue de mes études, je trouve ici de quoi satisfaire ma curiosité. Cette année m'aura été très favorable sous ce rapport. Elle est même unique dans les annales de mon existence déjà longue pourtant ». Et quelques jours après, avec la même joie, il écrit d'Épernay: « Après avoir récolté dans la montagne de très beaux fossiles, ma journée a été couronnée après 35 ans d'attente par la trouvaille tant désirée du *Cerithium*

(5) *Manuel pratique et élémentaire de la forêt française à l'usage des chefs et routiers scouts et éclaireurs*, Paris, Spes, 1933, 222 p., 12 fig.

(6) *Le Scoutisme au bord de la mer. Connaissances maritimes pour les scouts terriens*, Paris, Spes, 1933, 102 p., 5 pl.

(7) *Trucs et procédés pour faire des collections de plantes et d'insectes*, Paris, Spes, 1933, 100 p., 15 fig.

Giganteum. Dans la carrière de Darnery, j'en ai recueilli un bon exemplaire, un autre moins complet, et une partie d'un troisième. Il est à remarquer que, depuis quelque temps, la Providence met ainsi de plus en plus à ma portée, non seulement ce que je désire, mais même ce que je n'ai pas eu le temps de désirer! » A sa mort, le manuscrit de son livre est terminé, mais les événements empêcheront qu'il voie jamais le jour.

En 1931, il avait eu son quatrième galon et, étant devenu médecin commandant de réserve, cela lui avait permis de prolonger de quelques années son service au centre de réforme et aux conseils de révision.

Toujours à titre militaire, il avait eu la Légion d'honneur en janvier 1932. A titre scientifique, il était membre correspondant de l'Institut de France. Il avait reçu le Mérite social.

Avec un intérêt toujours égal, il aidait de jeunes collègues dans leurs travaux de recherches et entretenait une correspondance importante sur le plan français et international.



Fig. 2. — Photographie du docteur Picquenard.

Depuis 1935, les enfants étant dispersés, la famille quitte la maison de Quimper et s'installe tout à fait à Kerambarz. Là s'écouleront quelques très bonnes années, coupées par des congrès, des excursions, des travaux de toutes sortes.

En 1937, son fils aîné Armel, en garnison à Nancy, se marie à Metz. Hélas, quand le premier petit Picquenard de la deuxième génération vient au monde en 1938, il coûte la vie à sa jeune maman. C'est pour le grand-père un effondrement qu'il ne manifeste pas, mais qui sera d'autant plus douloureux qu'il mourra avant de savoir que son fils fondera plus tard un nouveau foyer, que trois autres petits-enfants viendront enrichir.

Bien qu'il soit toujours souriant, actif, plein de curiosité intellectuelle, c'est de cette époque que date la pensée de se séparer de son vivant d'une partie de sa bibliothèque et de ses collections. Il fait don de la plus grande partie, par l'intermédiaire du professeur Henri des Abbayes, à la faculté des sciences de Rennes, et offre au Likès, sous l'égide du frère Le Bail, des collections de papillons, d'insectes et de fossiles, qui y sont toujours, avec encore quelques étiquettes écrites de sa main.

Le conseil de la faculté des sciences, en réunion le 15 novembre 1938, lui rend cet hommage: « Le docteur Picquenard a fait en 1920, 1921, 1922, à la faculté des sciences, des cours très suivis de paléobotanique. Ses travaux d'entomologie, de paléobotanique, de botanique, sont très appréciés des spécialistes. Les collections réunies par ce savant n'en ont que plus de valeur, et la faculté tient à rendre hommage aux mérites scientifiques de M. Picquenard, en lui renouvelant ses vifs remerciements ».

En 1939, il prépare la session extraordinaire de la Société botanique de France qui doit se tenir à Pont-l'Abbé, mais l'horizon international est trop menaçant. La session est décommandée.

Et c'est la mobilisation. Malgré ses soixante-sept ans, il reprend du service pour les conseils de révision. L'hiver est très rude, les mairies mal chauffées, les transports primitifs. Il revient à Kerambarz le 31 décembre 1939, ayant contracté une double pneumonie. Médecin, il sait qu'il ne s'en sortira pas et va, en cachette, déposer en évidence sur son bureau la lettre qui contient ses dernières volontés. La maladie l'emporte très vite, le 3 janvier 1940.

La cérémonie religieuse a lieu à La Forêt-Fouesnant et l'inhumation à Quimper. M. Henri des Abbayes dit, avec une émotion combien sincère, un mot d'adieu, tandis qu'autour de la tombe, formant la chaîne de l'amitié, les scouts chantent le chant de l'Au revoir.

Cette même année, le *Bulletin de la Société scientifique de Bretagne* publie, toujours sous la plume d'Henri des Abbayes, un fascicule contenant les grandes lignes d'une vie si ouverte à tout et à tous, et un catalogue, non

exhaustif, de ses travaux (8), « car, dit-il, son œuvre fut considérable et d'une très grande variété. Picquenard a été un des derniers représentants de cette lignée d'amateurs, éclairés et cultivés ».

En 1971, Henri des Abbayes a publié à Saint-Brieuc, avec ses collaborateurs, un très important volume : *Flore et végétation du Massif armoricain* (9). Il y reprend un certain nombre des études du docteur Picquenard, qui font toujours autorité. Il en est de même de ses travaux de paléontologie végétale, issues de ses observations lors des essais d'exploitation de la houille en Cornouaille, qu'il fut un des premiers à étudier de si près. On pourrait ajouter qu'il fit tout cela avec simplicité, joie de connaître, rigueur scientifique et confiance dans l'utilité de l'œuvre honnêtement accomplie.

(8) H. DES ABBAYES, *Le Docteur Ch.-A. Picquenard (1872-1940)*, dans *Bulletin de la Société scientifique de Bretagne*, t. XVII, 1940, p. 1-16. La liste analytique et chronologique des travaux et publications du docteur Picquenard, que contient cet article, comporte en effet des lacunes et très probablement en particulier dans le domaine géologique, où ne figure aucune mention avant 1918.

On peut ajouter à cette bibliographie les références suivantes :

I.— BOTANIQUE

Catalogue des plantes qui naissent spontanément dans le Finistère. *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest*, 1893-1894.

V.— ARCHÉOLOGIE

Ruines et constructions gallo-romaines de Cavardy et du Stanq, canton de Fouesnant, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIII, 1906, p. 78-90, ill.

VII.— ŒUVRES LITTÉRAIRES

Velléda ou la druidesse de l'île de Sein. Vannes, 1902.

Karit o Brezonek. Poème breton dédié en cornique. *Le Bas-Breton* de Châteaulin, 7 octobre 1899.

Laennec et le roi Gradlon. Poème français. *Congrès de l'Association bretonne*, Saint-Brieuc, 1924.

(9) H. DES ABBAYES et collab., *Flore et végétation du Massif armoricain*, I, Saint-Brieuc, 1971, LXXV-1228 p.

documentation bibliographique

CHANTAL GUILLOU
TANGUY DANIEL

Bibliographique annuelle de l'histoire du Finistère (année 1980)*

MANUELS GÉNÉRAUX
ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

- 1 Association des cadres bretons. Annuaire 1980. [Paris], 1980, 11 x 21,5 cm, 192 p.
Comporte de nombreux renseignements d'ordre économique, ainsi qu'un bref résumé de l'histoire bretonne par Charles de Lespinay (p. 165-166).
- 2 BOUSSEL (P.). Lieux et histoires secrètes de Bretagne. Honfleur, La Porte Verte, 1980, 26 cm, 207 p.
- 3 BREKILIEN Yann). Nous partons pour la Bretagne. Paris, P.U.F., 1980, in-12, 359 p., cartes, phot., index.
- 4 CASSARD (J.-C.), GESLIN (Cl.), GUIFFAN (J.), MONNIER (J.-J.), PENNEC (A.), VEILLARD (J.-Y.). Histoire de la Bretagne et des pays celtiques de 1789 à 1914. Morlaix, Skol Vreizh, 1980, in-8°, 280 p., ill., cartes, graphiques, bibliographie.
Tome IV de l'Histoire de la Bretagne et des pays celtiques, constituant les n°s 68-69-70-71 de la revue *Skol Vreizh*.
- 4 bis COUÉ (Jean). Je découvre la Bretagne. Paris, Hachette, 1979, in-12, 157 p., ill. de Ronan-Jim Sévellec.
- 5 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] Soyer (J.-J.), Histoire de la Bretagne (des origines à 1815), s.l., 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 451.

* Ce travail a été mené à bien grâce aux dépouillements effectués au Centre de recherche bretonne et celtique, à Brest, par Mme Chantal Guillou, documentaliste, et aux renseignements qui nous ont été fournis par M. P.-R. Giot pour la préhistoire et la protohistoire et par M. René Sanquer pour la période romaine et médiévale. M. le chanoine Le Floch a recensé les articles publiés dans les bulletins paroissiaux déposés aux archives de l'évêché. MM. Georges-Michel Thomas, Yves-Pascal Castel nous ont également communiqué des références utiles. Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

- 6 FLEURIOT (Léon). Les origines de la Bretagne. Paris, Payot, 1980, in-8°, 353 p., 13 cartes.
(Compte rendu par J. CHARDRONNET dans *Bleun-Brug*, 1980, n° 2, p. 11-12; par André GUILCHER, dans *Norois*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 488-489; dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 [1981], p. 118-119).
- 7 GUÉGUEN (Bernard), GUILMAULT (Colette), LE GUEN (Gilbert), LE CUNFF (Louis), MUSSAT (André), PORS (Hervé). La région Bretagne. Rennes, Ouest-France, 1980, in-8°, 128 p., cartes, phot., graphiques.
- 8 GERMEUR (Yvon), MONNAT (Jean-Yves). Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. Brest, S.E.P.N.B., 1980, 27 cm, 240 p.
- 9 LEBRUN (François) [sous la direction de]. Guide des ressources bibliographiques, iconographiques, muséographiques, archéologiques et monumentales de la Bretagne. Rennes, Université de Haute-Bretagne (Rennes II), 1980, 15 x 21 cm, 19 p. (Institut armoricain de recherches économiques et humaines).
Plaquette rédigée à l'intention des professeurs d'histoire, sous la direction de F. Lebrun, par M. Denis, G. Devailly, R. Dupuy, F. Lebrun et L. Pape.
- 10 LEGUAY (Jean-Pierre). Le Léon, ses villes et Morlaix au Moyen Age. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 181-236, cartes.
(Cf. t. CVI, 1978, p. 103-160).
- 11 LEGUAY (Jean-Pierre). Un réseau urbain au Moyen Age: les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles (1364-vers 1515). *L'Information historique*, 1980, vol. 42/1, p. 3-17.
- 11 bis MARKALE (Jean). La Bretagne racontée aux enfants. Rennes, Ouest-France, 1980, 22 x 30 cm, 60 p., ill. de Patrice Pellerin.
- 12 MEYNIER (André). [Compte rendu de] Piriou (Nicole), Finistère 1975, atlas, Brest, 1979. *Norois*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 490-491.
- 13 MORVANNOU (Fañch). Le breton, jeunesse d'une vieille langue. Préface de R. Laffont. S.I., 1980, 87 p.
- 14 QUENIART (Jean). Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle. Paris, Klincksieck, 1978, 590 p. (Publications de l'université de Haute-Bretagne).
(Compte rendu par François LEBRUN, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, n° 3, 1980, p. 573-575).
Parmi les villes étudiées, Brest et Quimper ont servi de cadre à cette étude des niveaux culturels des classes populaires et de la bourgeoisie.
- 15 THOMAS (Georges-Michel). La petite histoire... *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 113-116.
Un meurtre au retour du pardon du Relecq en août 1741; des histoires de valises à Landerneau au XVIII^e siècle; troubles dans les cabarets de Roscanvel en 1811.
- 16 Variétés. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 1, janvier-mars 1980, p. 46-48.
Notes sur les ducs de Bretagne du XIV^e siècle, la culture des pommes de terre à Penmarc'h en 1908, un constat de grossesse en 1679, la *gwerz* des naufragés de Landéda.
- 17 WAQUET (Henri), SAINT-JOUAN (Régis de). Histoire de la Bretagne. Paris, P.U.F., 1980, in-12, 128 p., 7^e éd. mise à jour.
Voir aussi le n° 138 (histoire religieuse).

Géographie

- 18 BONNIEUX (F.) RAINELLI (P.). Une typologie des cantons littoraux de Bretagne. *Octant*, 1979, n° 4, 14 p., 1 carte.
- 19 BOURLET (Yves). Les landes de Bretagne septentrionale. Etude de biogéographie végétale. *Norais*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 417-432.
- 20 CASTEL (Yves-Pascal). La recherche scientifique au service de l'agriculture. La thèse de Pierre Curmi sur les arènes granitiques dans le Massif armoricain. *Le Courrier du Léon (Le progrès de Cornouaille)*, 15 mars 1980.
- 21 GARREAU (Jacques). Reliefs structuraux de Bretagne septentrionale: la région de Belle-Isle-en-Terre. *Norais*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 371-386, 5 cartes.
Collines et dépressions entre Morlaix et Guingamp.
- 22 GARREAU (Jacques). Structure et relief de la région de Brest. *Norais*, n° 108, octobre-décembre 1980, p. 541-548, 3 cartes.
- 23 MOUNIER (Jean). Fluctuations climatiques récentes en Bretagne. *Norais*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 406-463.
- 24 RENOUX (André). Quelques idées sur la pollution atmosphérique. Son intensité en Bretagne. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 8-14.
- 25 VALLAUX (Camille). La Basse-Bretagne: étude de géographie humaine. Préface d'Yves Le Gallo. Paris-Genève-Gex, Slatkine Reprints, 1980, 22,5 cm, 320 p.
Réimpression de l'édition de Paris, 1906.
Voir aussi les nos 7 (région Bretagne), 8 (oiseaux nicheurs), 49 (bibliographie).

Publications de textes

- 26 Cahiers de doléances du Haut-Léon (sénéchaussée de Lesneven). C.D.D.P. du Finistère, 1979, 29,7 cm, 20 p. (Collection *L'histoire en Bretagne*, éditée par le service éducatif des Archives départementales du Finistère).
- 27 Cahiers de doléances de la région de Carhaix, C.D.D.P. du Finistère, 1979, 29,7 cm, 21 p. (Collection *L'histoire en Bretagne*, éditée par le service éducatif des Archives départementales du Finistère).
- 28 DEUFFIC (Jean-Luc). Les documents nécrologiques de l'abbaye Notre-Dame de Daoulas. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 103-147, index.
(Cf. t. CVI, 1978, p. 83-102).
- 29 HENWOOD (Philippe). A propos d'un fragment de compte inédit. Travaux au château de Brest en 1594. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1978, p. 237-242.
- 30 LAMBERT (Pierre-Yves). La chanson du voyer de Quimperlé. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 91-101.
Texte en moyen breton. Traduction et interprétation.
- 31 LA TOUR D'AUVERGNE. Origines gauloises. Recherches sur la langue et les antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique. Avec une préface de Jean Balcou.

Paris-Genève-Gex, Slatkine Reprints, 1980, in-8°, XI-VIII-355-54 p. (Collection *Bretagne et monde celtique*).

Réimpression de la 3^e édition (Hambourg, 1801).

- 32 LE MENN (Gwennole). A propos d'un reliquaire de Saint-Mathieu. *Archéologie en Bretagne*, n° 27, 3^e trimestre 1980, p. 27.

Lettre inédite de dom Louis Le Pelletier à dom Jean Mabillon (1696).

- 33 MESTUAL (Georges). Quand les militaires découvraient la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 1, janviers-mars 1980, p. 22-25.

Extrait de mémoires de Louis de Maufort (1779) et de Louis de La Hausse (1855).

- 34 Progrès économiques et vie sociale dans l'arrondissement de Quimperlé au XIX^e siècle. C.D.D.P. du Finistère, 1980, 29,7 cm, 32 p. (Collection *L'histoire en Bretagne*, éditée par le service éducatif des Archives départementales du Finistère).

- 35 SÉGALEN (A.-P.). La Bretagne à travers quelques anciens guides. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 1, janviers-mars 1980, p. 8-11.

- 36 La situation économique de la région de Rennes [en 1945]. *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, t. 117, janvier 1980, p. 101-114.

Document extrait des archives du Commissariat de la République de Rennes, novembre 1945.

- 37 WALZER (P.-O.). Trois lettres inédites de Tristan Corbière à sa mère. *Si et no*, décembre 1978, n° 7.

Voir aussi le n° 308 (documents médicaux, XVIII^e siècle).

Inventaires d'archives et bibliothèques

- 38 Archives nationales. Guide du lecteur. Paris, Archives nationales, 1980, in-8°, 56 p.

Introduction particulièrement utile à toute recherche aux Archives nationales.

- 39 Les Archives nationales. Etat général des fonds publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France. Tome III. Paris, Archives nationales, 1980, in-8°, 713 p.

Fondamental pour toute recherche historique concernant la Bretagne, puisque consacré aux fonds de la Marine et d'Outre-mer. Particulièrement utile en raison de l'hétérogénéité des fonds et de la complexité des institutions dont sont issues ces archives. Ouvrage établi sous la direction de Pierre Boyer, Marie-Antoinette Ménier et Etienne Taillemite, avec la collaboration de Marguerite-Marie Carof, Philippe Henrat, Catherine Marion, Jean-François Maurel et Elisabeth Rabut.

- 40 Les Archives nationales. Etat général des fonds publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France. Tome IV. Fonds divers. Paris, Archives nationales, 1980, in-8°, 432 p.

Nombreuses cotes se rapportant au Finistère : 22 AP (papiers de familles Kersaint et Coetnempren); 128 AP (papiers de Caffarelli, préfet maritime de Brest, 1800-1809); 272 AP (papiers de Mgr de Ploëuc, évêque de Quimper, 1707-1739); 76 AQ (Compagnie des chemins de fer de l'Ouest); N I-IV (34 plans, Finistère); versement de la direction de l'Architecture (cartes et plans de l'Ecole navale, 1912-1924; du théâtre de Brest, XIX^e siècle); 438 Mi (Journal de bord de Jacques Hervé, pilotin, Brest, 1744-1745), etc.

- 41 BEAUCHESNE (Geneviève), LACROIX (Jean-Bernard). Etat-major de la Marine. Service historique. Archives de l'arrondissement maritime de Lorient. Répertoire numérique des sous-séries 2P à 9P: classes, inscription maritime, navigation commerciale. Quartiers de Lorient, Belle-Ile, Vannes, Redon, Auray, Concarneau, Groix. Paris, Imprimerie de la Marine, 1978, in-8°, 207 p.
- Les archives du quartier de Concarneau sont classées dans la sous-série 7P, très riche pour tout le XIX^e siècle et le début du XX^e (et même depuis 1764 pour les matricules des gens de mer). Concerne les communes de Concarneau, Fouesnant, Saint-Evarzec, Beuzec-Conq, Lanriec, Trégunc, Gouesnac'h, Perguet, Pleuven, Rosporden, Saint-Yvi, Melgven, Bannalec, Clohars-Fouesnant, Moëlan, Nével, Nizon, Pont-Aven, Riec, Clohars-Carnoët, Quimperlé.
- 42 HENRAT (Philippe). Archives nationales. Inventaire des Archives de la Marine. Sous-série B7 (Pays étrangers. Commerce. Consuls) déposée aux Archives nationales. Tome VI. Paris, Archives nationales, 1980, in-8°, 598 p.
- Correspondance au départ du secrétaire d'Etat à la Marine et documents du conseil de Marine, entre 1712 et 1715. On trouvera des cotes intéressant Brest (p. 80, 101, 256, 300, 374, 375, 376, 383, 384, 406, 438, 439, 443, 463); Morlaix (p. 68, 275, 420, 465); Roscoff (p. 65, 425, 426, 428, 431, 432); Le Conquet (p. 299); la rivière de Moëlan (p. 99).
- 43 PEYRONNET (Georges). Les sources documentaires de l'histoire médiévale de la Bretagne en Angleterre. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, 1980, n° 1, p. 5-15.
- Archives du Public Record Office.
- 44 SERVICE HISTORIQUE DE LA MARINE. Les manuscrits du Service historique de la Marine. *Chronique d'histoire maritime*, n° 2, 2^e semestre 1980, p. 9-12.
- Parmi les acquisitions récentes sont signalés, sous le n° 302: « Liste des vaisseaux destinés pour armer à Brest et des officiers majors... (1759) »; n° 303: « Mémoire sur les fortifications de Brest » par le général Dembarrère (1795); n° 325: « Traité de trigonométrie et d'astronomie » par Aleno, « cultivateur et fusilier » de Quimper (1793).
- 45 TAILLEMITE (Etienne). Les Archives de la Marine conservées aux Archives nationales. Vincennes, Service historique de la Marine, 1980, in-8°, 149 p.
- Excellente introduction aux recherches dans les fonds des Archives de la Marine conservés aux Archives nationales (théoriquement jusqu'à la date limite de 1870).

Bibliographies et dictionnaires

- 46 BROUDIC (F.). Bibliographie des publications consacrées à la langue et à la littérature bretonnes (années 1977-1978). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 409-450, index.
- 47 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1979). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 367-408, index.
- 48 LE MENN (Gwenno). Deux projets de dictionnaires bretons à la fin du XVIII^e siècle: celui du chanoine Thomas, celui de dom Julien Raguideau. *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 263-268.
- 49 MEYNIER (A.). Bibliographie bretonne. *Norais*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 464-465.

Bibliographie géographique des années 1975-1979.

- 50 RETHO (Pierre). La Société des bibliophiles bretons. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 174-176.

Bibliographie des ouvrages publiés par cette société créée en 1877 et disparue en 1922.

Voir aussi les n°s 9 (guide bibliographique), 60 (*Catholicon* de Jehan Lagadeuc).

Historiographie et biographies

- 51 DANIEL (Tanguy). Jean Caraes (1897-1978). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 479.
- 52 D[UNOYER DE]S[EGONZAC] (J.-M.). René Daniel, *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 60.
- 53 LE FEBVRE (Elisabeth Yves). Yves Le Febvre, historien. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 469-476.
- 54 PHILIPPE (J.). Le frère François Le Bail (1903-1979). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 493-494.
- 55 PICHAVANT (René). Alain Breut (1925-1979). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 485-486.
- 56 YONNET (Daniel). *Enfant du siècle*: Fanch Gourvil, 92 ans, journaliste et écrivain. *Ouest-France*, 10 juin 1980, p. 8.

Musées et expositions

- 57 CASTEL (Yves-Pascal). La part de la Bretagne à l'exposition «Hier pour demain» au Grand Palais. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 19 juillet 1980, p. 13.
- 58 CASTEL (Yves-Pascal). L'exposition broderie-dentelle au château de Kerazan en Locudy. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 5 octobre 1980, p. 6.
- 59 CASTEL (Yves-Pascal). L'exposition Phares et balises ponctue l'Année du patrimoine. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 27 décembre 1980, p. 8.
- 60 En France après Jeanne d'Arc. Paris. Archives Nationales, 1980, 21 x 24 cm, 92 p., ill.

Catalogue d'exposition établi par Martine Garrigues. Plusieurs documents exposés concernent la Bretagne (n°s 76, 77, 132, 133, 165, 166, 167, 224 [rôle entier de la sénéchaussée de Lesneven, 1421-1455], 253, 284, 285, 286, 287, 314 [le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc], 328, 329, 360, 361).

- 61 Le mariage en Bretagne. Rennes, Buhez, 1980, 22,5 cm, 189 p.
Catalogue d'exposition.
- 62 La presse et les Bretons. Brest, P.A.C., 1980, 21 x 29,7 cm, n.p., ill.
Catalogue d'exposition contenant vingt reproductions de dessins extraits d'hebdomadaires illustrés, de 1865 à 1913.
- 63 MUSÉE DE MORLAIX. L'atelier Jean-Louis Nicolas de Morlaix, 1842-1913. Morlaix, Musée, 1980, 29,7 cm, 83 p.
Catalogue d'exposition.

(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 15 novembre 1981, p. 8).

Voir aussi le n° 9 (guide muséographique).

Numismatique

- 64 EVEILLARD (J.-Y.). La trouvaille d'*antoniniani* de Morgat-en-Crozon (Finistère). *Trésors monétaires*, II, 1980, 29,7 cm, p. 30-58.

Voir aussi le n° 79 (trésors, Brest).

Généalogies et familles

- 65 [DANIEL (Chantal)]. Section généalogique du Nord-Finistère. Compte rendu de la conférence faite au Cercle généalogique de Brest, le 19 janvier 1980. *Centre généalogique de l'Ouest*, bulletin de liaison n° 23, 2^e trimestre 1980, p. 68-69.

Conférence de Mme Daniel, conservateur aux Archives départementales du Finistère, sur la recherche généalogique dans les archives.

Toponymie et anthroponymie

- 66 BERNICOT (André). « Je cherche tel un aveugle ce vieux nom breton de Daoulas... ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 27 année, n° 1, janviers-mars 1980, p. 33-36.

Le nom de Daoulas dans la littérature orale et écrite.

- 67 GALLIOU (Patrick). A propos du nom de Brest. *Archéologie en Bretagne*, n° 27, 3^e trimestre 1980, p. 28.

Dans les légendes arthuriennes.

- 68 LE BERRE (Yves). [Compte rendu de] F. Falc'hun (avec la collaboration de B. Tanguy). Les noms de lieux celtiques. 3^e série. Nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique, Bourg-Blanc, 1979. — F. Falc'hun, Sur quelques noms de lieux gaulois de l'Orléanais et du bassin ligérien, Orléans, 1978. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 466-467.

- 69 KERVRAN (Louis). Après l'article de J.-M. Ropars. *Archéologie en Bretagne*, n° 27, 3^e trimestre 1980, p. 29.

Le *Laïounes* d'El Edrisi ne serait pas Brest, mais Saint-Mathieu.

- 70 ROPARS (J.-M.). Le géographe arabe Edrisi, les villes de Bretagne et le nom ancien de Brest. *Archéologie en Bretagne*, n° 25, 1^{er} trimestre 1980, p. 3-14; n° 26, 2^e trimestre 1980, p. 29-40.

- 71 TANGUY (Bernard). La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données de la toponymie. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, n° 3, 1980, p. 429-469, 8 cartes.

Importante étude reprise d'une thèse de doctorat (1973) encore inédite sur la limite des noms de lieux gallo-romains en -ac en Haute-Bretagne.

ARCHÉOLOGIE

Généralités

- 72 BATT (Michaël). Un sol d'araire en pierres mis au jour à Karhaes-Vihan en Brennilis (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 25, 1^{er} trimestre 1980, p. 43-46, ill.
- 73 Courrier des lecteurs. *Archéologie en Bretagne*, n° 26, 2^e trimestre 1980, p. 63.

Une médaille de bronze découverte à Carhaix.

- 74 GALLIOU (Patrick). Notes de céramologie III. *Archéologie en Bretagne*, n° 25, 1^{er} trimestre 1980, p. 15-24, ill.

Poteries gallo-romaines de Carhaix, Plonévez-Porzay, Plounéventer, Quimper.

- 75 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 9-21.
- 76 GIOT (P.-R.). Le vase peint de Menez-Kerveyen en Plogastel-Saint-Germain. *Archéologie en Bretagne*, n° 27, 3^e trimestre 1980, p. 3-4, ill.
- 77 GUILAINE (Jean). [Compte rendu de] P.-R. Giot, J. L'Helgouac'h, J.-L. Monnier, Préhistoire de la Bretagne, Rennes, 1979 et P.-R. Giot, J. Briard, L. Pape, Protohistoire de la Bretagne, Rennes, 1979. *Annales E.S.C.*, n° 5, septembre-octobre 1980, p. 929-931.
- 78 KERNEC (Patrick). Chronique de prospection antique et médiévale. *Société lorientaise d'archéologie, Travaux*, 1979, p. 25-37, ill.

Notices sur les sites gallo-romains de Buzidou, en Arzano (p. 28-29), de Menegall, en Guilligomarc'h (p. 29-30), sur le site gaulois de Saint-Adrien, en Arzano (p. 31-35), sur le site médiéval de Coat-Kerloaz, en Guilligomarc'h (p. 36-37).

- 79 LAURENT (Charles). Les trésors cachés de Brest et de sa région. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 57-62.
- 80 RACHEBŒUF (P.), DEUNFF (J.). Sur une pipe en terre malouine du XVIII^e siècle trouvée dans la rade de Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 82-84, phot.
- 81 SANQUER (René). Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1979) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 55-90, ill.

Notices sur Arzano, Baye, Bourg-Blanc, Brêlès, Brennilis, Brest, Carhaix, Daoulas, Douarnenez, Guerlesquin, Guilligomarc'h, Guissény, Lampaul-Plouarzel, Landevennec, Landunvez, Mahalon, Pleyber-Christ, Plogastel-Saint-Germain, Plonévez-du-Faou, Ploumoguier, Plounéventer, Quimper, Saint-Goazec, Saint-Nic, Saint-Thégonnec, Sainte-Sève, Spézet, Tréflaouénan, Tréfléz.

Voir aussi les n°s 9 (guides des ressources archéologiques), 116 (direction des Antiquités historiques de Bretagne).

Préhistoire

- 82 BRIARD (J.), BOURHIS (J.), CABILLIC (H.), ONNÉE (Y.). Tumulus et coffres à Plouhinec (Finistère). Les fouilles de Kergoglay, 1978. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 33-54, ill.

- 83 FLEURIOT (Léon). [Compte rendu de] P.-R. Giot, J. L'Helgouac'h, J.-L. Monnier, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979 et P.-R. Giot, J. Briard, L. Pape, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes 1979. *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 309-311.
- 84 GIOT (P.-R.), HALLEGOUET (B.), MONNIER (J.-L.). Le cairn au péril de la mer de l'îlot de Roc'h-Avel en Landéda (Finistère). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 23-31, ill.
- 85 LE ROUX (Ch.-T.). Les grands mégalithes. *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 7-10, phot.
- 86 OLLIVIER (Roger). Mines, mégalithes et peuplement. *Norvès*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 433-441.
- 87 PEUZIAT (Josick). [Compte rendu de] P.-R. Giot, J. L'Helgouac'h, J.-L. Monnier, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 452.
- Voir aussi le n° 77 (préhistoire).

Protohistoire

- 88 CASTEL (Yves-Pascal). Quand le bulldozer travaille pour l'archéologue. Découvertes récentes de stèles antiques. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 5 janvier 1980, p. 5.
- 89 DOTTIN (Georges). Les Celtes. Genève, Minerva/France-Loisirs, 1977-1980, 25,5 x 20 cm, 175 p., phot.
- Nouvelle édition (sans les notes et références) du célèbre *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, publié en 1906, 2^e éd. en 1915. La présente édition offre une illustration malheureusement remarquable par ses inexactitudes.
- (Compte rendu par A. BULARD, dans *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 301-302).
- 90 PEUZIAT (Josick). [Compte rendu de] P.-R. Giot, J. Briard, L. Pape. *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 453-455.
- Voir aussi les n°s 68 (toponymie celtique), 77 (protohistoire), 78 (site gaulois, Arzano).

Epoque gallo-romaine

- 91 BERTHOU (F.). Voies romaines en Bretagne. *Société lorientaise d'archéologie, Travaux*, 1978, p. 22-57; 1979, p. 4-24, carte.
- Excellente introduction méthodologique aux problèmes posés par l'histoire des voies romaines en Armorique.
- 92 FLEURIOT (Léon). [Compte rendu de] L. Pape, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978. *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 311-314.
- 93 GALLIQU (Patrick). La défense de l'Armorique au Bas-Empire. Essais de synthèse. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 235-275, cartes, ill.

Le même article a paru en anglais dans *Roman frontier studies*, Papers presented to the 12th international congress of roman frontier studies, edited by W.S. Hanson and L.J.F. Keppie. Oxford, B.A.R., 1980, p. 397-422.

- 94 L'habitation romaine dans le Finistère. Quimper, 1980, 21 x 23 cm, 60 p., phot., plans, cartes.

Catalogue de l'exposition organisée au musée des beaux-arts de Quimper par MM. Pierre Quiniou et André Cariou, conservateurs, et M. René Sanquer, directeur des Antiquités historiques de Bretagne.

Voir aussi les n^{os} 64 (*antoniniani*, Crozon), 71 (noms de lieux en -ac), 78 (sites gallo-romains, Arzano et Guilligomarc'h).

Moyen Age

- 95 SANQUER (René). Quelques sculptures archaïques du Nord-Finistère. *Archéologie en Bretagne*, n° 26, 2^e trimestre 1980, p. 23-28, phot.

Stèle du haut Moyen Age représentant un orant ailé, dans la chapelle de Saint-Guévroc, en Tréfléz.

Voir aussi le n° 78 (site médiéval, Guilligomarc'h).

HISTOIRE POLITIQUE

Moyen Age

- 96 FLEURIOT (Léon). Sur trois textes bretons, en latin, du x^e et du début du xi^e siècle. Leur date, leur contenu et les sources de Geoffroy de Monmouth. *Archéologie en Bretagne*, n° 27, 3^e trimestre 1908, p. 16-27.

La *Translatio Matthaei*, le *Livre des faits d'Arthur*, la *Vita Goeznouii*.

- 97 JONES (Michaël). Sir Thomas Dagworth et la guerre civile en Bretagne au xiv^e siècle: quelques documents inédits. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 89, n° 4, 1980, p. 621-639.

- 98 LOTH (Joseph). L'émigration bretonne en Armorique du v^e au vii^e siècle de notre ère. Avec une préface de Bernard Tanguy. Paris-Genève-Gex, Slatkine Reprints, 1980, in-8°, XVI-260 p. (Collection *Bretagne et monde celtique*).

Réimpression de l'édition de 1883.

- 99 MARKALE (Jean). Anne de Bretagne. Paris, Hachette Littérature, 1980, in-8°, 264 p., ill.

Voir aussi les n^{os} 6 (origines), 10 (Léon au Moyen Age), 11 (villes du duché, xiv^e-xv^e siècles), 16 (ducs, xiv^e siècle), 43 (sources d'archives), 69 (villes de Bretagne, Moyen Age), 71 (émigration bretonne).

Histoire moderne

- 100 GRANIER (Commandant). Dupleix en Bretagne. *Amphitrite*, n° 13, juin 1980, p. 27-28.

Joseph Dupleix passa son enfance à Brest, à Morlaix et à Quimper où il fut élève des jésuites entre 1706 et 1716.

Voir aussi le n° 117 (subdélégués de Brest).

Révolution française

- 101 KERVILER (René). La Bretagne pendant la Révolution. Mayenne, Joseph Floch éd., 1980, in-4°, 361 p., ill.
Réimpression en offset de l'ouvrage édité en 1912 par la Société des bibliophiles bretons. Seul volume de l'*Histoire de la péninsule armoricaine* qu'avait projetée René Kerviler.
- 102 ROUDAUT (François). Les cahiers de doléances de la sénéchaussée de Lesneven (1789). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, n° 3, 1980, p. 493-531.
Voir aussi les n°s 26 (cahiers de doléances, sénéchaussée de Lesneven), 27 (cahiers de doléances, région de Carhaix).

Second Empire

- 103 RIOU (J.). Le député quimpérois de Mésonan. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 117.
Séverin-Louis-Marie-Michel Le Duff de Mésonan (Quimper 1781 — Paris 1872), député puis sénateur sous le second Empire.

Troisième République

- 104 LE FLOCH (Jean-Louis). L'enquête de 1902 sur l'usage de la langue bretonne. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 10, 24 mai 1980, p. 237-238.
Canton de Pont-Aven.
- 105 NICOLAS (Michel). L'Emsav. Politique et thématique du mouvement breton. Rennes, auteur, 1980, 29,7 cm, 947 p.
Thèse pour le doctorat d'Etat en science politique soutenue à Rennes en septembre 1980.
- 106 SIEGFRIED (André). Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République. Paris-Genève-Gex, Slatkine Reprints, 1980, 22 cm, XXVIII-535p., cartes.
Réimpression de l'édition de Paris, 1913.

Seconde Guerre mondiale

- 107 La Bretagne pendant la guerre. *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, t. 117, janvier 1980, numéro spécial, 128 pages.
- 108 BUTLER (Marie-Hélène). La collaboration dans la Préfecture régionale de Rennes. *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, t. 117, janvier 1980, p. 3-31.
- 109 CAMBY (Philippe). La libération de la Bretagne. Rennes, Ouest-France, 1980, 23 x 16,5 cm, 188 p., ill.
En fait, une histoire de la Résistance depuis 1940 et des opérations militaires de 1944-1945.
- 110 DARSEL (Joseph). La Bretagne au combat. 1939-1945. Guilvinec, Le Signor, 1980, 21 x 27 cm, 413 p., phot., plans.
Concerne essentiellement les Côtes-du-Nord.

- 111 FOULON (Charles-Louis). L'opinion, la Résistance et le pouvoir en Bretagne à la Libération. *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, t. 117, janvier 1980, p. 75-100.
- 112 RIVIÈRE (A.). Les combats pour la libération de Rosporden du 6 juin au 8 août 1944. Département du Finistère. Palmarès du prix de la Résistance et de la Déportation. Rosporden, 1980, 21,5 x 30,5 cm, n.p.
- 113 THOMAS (Georges-Michel), LE GRAND (Alain). Le Finistère dans la guerre: 1939-1945: l'Occupation. Brest, Librairie de la Cité, 1980, 26 cm, 429 p.
- Voir aussi les n^{os} 218 (presse), 271 (maquis).

Depuis 1945

- 114 PICHAVANT (René). Les pierres de la liberté. Douarnenez, éd. Morgane, 1980, in-8°, 277 p., ill.
- Les événements de Plogoff en 1980.
- 115 Plogoff-la-Colère. Guilvinec, Le Signor, 1980, 21 x 29,7 cm, 85 p., phot.
- Textes d'André Cabon, Théo Le Diouron, Guy de Lignières, Jean-Charles Perazzi, Jean Théfaine et Daniel Yonnet. Photos de Noël Guiriec et Paul Bilheux. Epilogue de Per-Jakez Hélias.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Histoire administrative

- 116 SANQUER (René). L'organisation et le fonctionnement d'une direction des antiquités: la direction des Antiquités historiques de Bretagne. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 287-301.
- 117 TRIPIER (Yves). Les origines sociales de subdélégués brestois. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 243-258.
- Voir aussi les n^{os} 324 (Ploaré, Le Juch, administration municipale, XIX^e siècle), 336 (Ploumoguier, administration municipale, XX^e siècle).

Histoire financière

- 118 ANTHONY (R.). La monnaie de compte en Bretagne. *Bulletin d'information de l'Association des cadres bretons*, n° 93, avril 1980, p. 10-11.
- Condensé d'un article paru dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* en 1940.
- Voir aussi les n^{os} 29 (compte, Brest, 1594), 60 (rôle rentier, Lesneven, 1421-1455).

Histoire judiciaire

- 119 ABOLO (O.). Les procédures pénales concernant les assassinats devant la cour royale de Brest et de Saint-Renan au XVII^e siècle. Brest, auteur, 1980, 21 x 29,7 cm, 62 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire des idées politiques, faculté de droit de Brest, déposé aux Archives départementales.

- 120 BAZOMBOE (Bayili). La cour royale de Brest et de Saint-Renan. Procédure criminelle: assassinat. Affaire de Louis Corbon. [1690]. Brest, auteur, 1980, 21 x 29,7 cm, 42 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire des idées politiques, faculté de droit de Brest, déposé aux Archives départementales.
- 121 BERTHELOT (Marie). La cour royale de Brest et de Saint-Renan. Procédure criminelle: assassinat. L'affaire François Courpron. [1692]. Brest, auteur, 1980, 21 x 29,7 cm, 40 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire des idées politiques, faculté de droit de Brest, déposé aux Archives départementales.
- 123 EMON (Geneviève), CARRIÈRE (Bruno). Etre forçat à Brest au XIX^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 138-144, ill.
- 124 HENWOOD (Annie). Le garde-chiourme brestois au XIX^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 145-155, ill.
- 125 HENWOOD (Annie). Les vicissitudes du palais de justice de Brest. *La Commission*, revue de l'Association nationale des membres des commissions de première instance de Sécurité sociale, de la Mutualité sociale agricole et du Contentieux technique, 15 décembre 1980, n° 49, p. 2338-2343, ill.
- 126 HENWOOD (Annie et Philippe). Le bagne, haut lieu du tourisme brestois: impressions d'une voyageuse en 1840. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 163-165.
- 127 HENWOOD (Philippe). Le bagne de Brest. En guise d'introduction. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 121-123.
- 128 HENWOOD (Philippe). Quand Brest accueillait ses premiers forçats... *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 124-128, ill.
- 129 JAMOUL (Jean-François). Histoires criminelles de Bretagne. Paris, Presses de la Renaissance, 1980, in-8°, 379 p.
- 130 LE ROUX (Alain). La population du bagne de Brest pendant la Révolution (1789-an III). *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 135-137.
- 131 THOMAS (Georges-Michel). La petite histoire... On pendait beaucoup à Lesneven dans les années 1770. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 171-173.
- 132 Variétés. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 166-170, ill.

Textes et documents sur le bagne de Brest au XVIII^e et au XIX^e siècles.

Voir aussi les n°s 15 (meurtre, 1742), 310 (forçat inventeur).

HISTOIRE MILITAIRE

Armée de terre

- 133 DEBAUVE (Jean-Louis). En garnison dans le Finistère sous l'Empire. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n°1, janvier-mars 1908, p. 12-21.

D'après la correspondance inédite du soldat Charles Rabaïoye.

Voir aussi les n^{os} 93 (défense de l'Armorique romaine), 97 (guerre de Cent Ans), 107 (Deuxième Guerre mondiale), 109 (Libération), 110 (Deuxième Guerre mondiale), 112 (Libération), 113 (Occupation).

Marine

- 134 BEAUCHESNE (Geneviève). Historique de la construction navale à Lorient de 1666 à 1770. Vincennes, Service historique de la marine, 1980, in-8°, XIII-233 p., 4 graphiques, index.

- 135 CORBES (H.). Un marin breton en Amérique au temps de l'expédition du Mexique et de la guerre de Sécession. *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1980 (1981), t. CIX, p. 147-160.

Correspondance de A.-M.-E. Guichon de Grandpont, administrateur de la marine, né à Brest en 1841, mort à Saint-Brieuc en 1904.

- 136 HENRAT (Philippe). L'héroïque sacrifice de l'enseigne Bisson (4 novembre 1827). *Amphitrite*, n° 13, juin 1980, p. 17-26.

Célèbre épisode de la guerre d'indépendance de la Grèce où s'illustrèrent Hippolyte Bisson et son pilote Yves Trémintin, originaire de l'île de Batz.

- 137 HENWOOD (Philippe). Rue des Archives. Avenue Amiral-Réveillère. *Ponant*, bulletin mensuel d'information de la II^e Région maritime, novembre 1980, p. 23.

Notice sur Paul-Emile-Marie Réveillère (Saint-Martin-de-Ré, 1829 — Brest, 1908), originaire de Brest par sa mère Marie-Thérèse Branda.

Voir aussi les n^{os} 39 (Archives de la marine), 40 (archives), 41 (*id.*), 42 (*id.*), 44 (*id.*), 45 (*id.*).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Généralités

- 138 DEVAILLY (Guy) [sous la direction de]. Histoire religieuse de la Bretagne. Chambray, C.L.D., 1980, in-8°, 395 p. (Collection *Histoire religieuse des provinces de France*).

Avec la collaboration de Dominique Aupest-Conduché, Guy Devailly, Barthélemy-A. Pocquet du Haut-Jussé, Jean Meyer, Roger Dupuy, Louis Le Guillou, Jacques Vier, Joseph Mahuas, Yves-Pascal Castel.

(Compte rendu par Michel DUVAL, dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 120-121 ; par J. QUENIART, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 88, n° 1, 1981, p. 116-118).

- 139 LAMBERT (Y.). Catholicisme et société dans l'Ouest. *Noroi*, n° 105, janvier-mars, 1980, p. 105-106.

Vie et sentiment religieux

- 140 CASTEL (Yves-Pascal). Cimetières de l'an 2000 ! La mort changerait-elle de visage ? *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 1^{er} novembre 1980, p. 5.

- 141 CASTEL (Yves-Pascal). Beleno-vassos : le dernier druide. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 20 décembre 1980, p. 4.

- 142 LE BRAZ (Anatole). Au pays des pardons. Présentation de A.-P. Ségalen. Paris-Genève-Gex, Slatkine, 1980, in-8°, XIII-XV-369 p.

Réimpression de l'édition de 1908.

- 143 MARTIN (Hervé), LEBRUN (François). Le pèlerinage des sept saints en Bretagne. *L'histoire*, n° 25, juillet-août 1980, p. 58-66, cartes, ill.
- 144 MERDRIGNAC (B.), MARTIN (H.). Analyse d'un rituel: la troménie de Locronan. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 89, n° 4, 1980, p. 717-721, carte.
- 145 MINOIS (G.). Culte des saints et vie religieuse dans le diocèse de Tréguier au XV^e siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, n° 1, 1980, p. 17-42.
Voir aussi le n° 15 (pardon du Relecq, 1741).

Clergé

- 146 LE GALLO (Yves). Prêtres et prélats du diocèse de Quimper de la fin du XVIII^e siècle à 1830. Paris, auteur, 1980, 29,7 cm, 2 vol., XLIII-620, p. + p. 621-1124.
Thèse de doctorat d'Etat déposée au C.R.B.C.
- 147 MINOIS (Georges). Le recrutement du bas clergé dans le Trégor au XVIII^e siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, p. 199-234.
En appendice, liste des recteurs des paroisses du diocèse de Tréguier au XVIII^e siècle (pour le Finistère: Botsorhel, Garlan, Guerlesquin, Guimaëc, Le Ponthou, Plouégat-Guérand, Plouégat-Moysan, Plouézoc'h, Plougasnou, Plougouven, Plouigneau, Ploujean, Morlaix (Saint-Mathieu et Saint-Melaine).
Voir aussi le n°40 (Mgr de Ploëuc, XVIII^e siècle).

Ordres et congrégations

- 148 CASTEL (Yves-Pascal). Renouveau du Carmel de Morlaix. Première étape: coup d'œil sur le Carmel le 15 juin. *Le Courrier du Léon (Le progrès de Cornouaille)*, 7 juin 1980, p. 11.
- 149 CASTEL (Yves-Pascal). Année saint Benoît: mieux connaître le nouveau Kerbéneat, les bénédictines du Calvaire. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 4 octobre 1980, p. 4.
- 150 CUEFF (J.). Les Ursulines en Saint-Pol-de-Léon de 1629 à nos jours. Saint-Pol-de-Léon, [s.n.], 1979, 22 cm, 127 p.
- 151 DANIELLOU (A[gnès]). A travers 340 ans d'histoire. Les Ursulines de Morlaix (1638-1978). Morlaix, Communauté des Ursulines, 1980, in-8°, 225 p., carte, phot.
- 152 DUMONTIER (Michel), VILLEROUX (Nicole), BERNAGE (Georges), BARREAU (Thierry). Sur les pas des Templiers en Bretagne, Normandie, Pays de Loire. Paris, éd. Copernic, 1980, in-4°, 153 p., ill., phot., cartes.
Nicole Villeroux est l'auteur du chapitre sur les Templiers en Bretagne (p. 25-69).
- 153 LE GOFF (Hervé). Bégard ou le petit Cîteaux de l'Armorique. De l'abbaye à la commune (1130-1793). Guipavas, éd. Kelenn, 1980, in-8°, 395 p., plans, cartes, phot., ill.
Des moines de cette abbaye fondèrent celle de Notre-Dame du Relec, en Plounéour-Ménez, le 21 (ou 30) juillet 1132.
- 154 MARC (F.). La Bretagne à l'école de Benoît. Douze siècles d'histoire. *Pax*, chronique de Landévennec, octobre 1980, n° 24, p. 134-149, 2 cartes, phot., ill.
Historique du monachisme bénédictin en Bretagne du IX^e au XX^e siècle.

- 155 MARTIN (Hervé). Les franciscains bretons et les gens de mer. De Bretagne en Acadie (XV^e-début XVIII^e siècle). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 89, n° 4, p. 641-677, ill.
- 156 MINOIS (Georges). L'ordre des ursulines à Tréguier, Lannion et Guingamp sous l'Ancien Régime. *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1980 (1981), t. CIX, p. 19-46.
- Nombreux liens entre le couvent de Tréguier (fondé en 1625) et ses créations de Saint-Pol-de-Léon, Morlaix et Quimperlé.
- Voir aussi le n° 28 (abbaye de Daoulas).

Hagiographie

- 157 DEUFFIC (Jean-Luc). Chronique d'hagiographie celtique. *L'Hospitalier*, bulletin mensuel de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, mai 1980, suppl., p. 1-2; octobre 1980, suppl., p. 5-6; novembre 1980, suppl., p. 2-3.
- Saint Cadoc, sainte Brigitte, saint Gouesnou, saint Conval, saint Rioc, saint Goulven.
- 158 DEUFFIC (Jean-Luc). Les reliques saintes de l'église de L'Hôpital-Camfrout. *L'Hospitalier*, bulletin mensuel de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, janvier 1981, p. 8.
- 159 DIZERBO (A.-H.), QUENTEL (P.). Sent Uurguestle en Crozon. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 100-102.
- 160 LE BRIGANT (Yves). L'hagiographie, science trop peu connue. *Le Trégor*, 19 janvier 1980, p. 15 (2^e article). — 26 janvier 1980, p. 6 — 2 février 1980, p. 11 — 9 février 1980, p. 7 — 16 février 1980, p. 3.
- 161 MERDRIGNAC (Bernard). L'évolution d'un cliché hagiographique: saint Melaine, saint Mars et l'eulogie métamorphosée en serpent. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, n° 4, 1980, p. 589-605.
- 162 MURAISE (Eric). Sainte Anne et la Bretagne. Paris, éd. F. Lanore, 1980, in-8°, 143 p., cartes, plans.
- (Compte rendu par L. de R[OHAN] - C[HABOT], dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 [1981], p. 109-111).
- 163 Saint Maurice, abbé de Carnoët. *Pax*, chronique de Landévennec, octobre 1980, n° 24, p. 128-129, phot.
- Voir aussi les n°s 32 (reliques, Saint-Mathieu), 96 (Saint Matthieu, saint Gouesnou), 98 (émigration bretonne en Armorique), 143 (sept saints), 145 (culte des saints, XV^e siècle), 345 (saints de Tréfléz).

Institutions et patrimoine ecclésiastiques

- 164 Comment vivait l'Eglise il y a 130 ans. Réunion du conseil de la fabrique de L'Hôpital[-Camfrout], 7 janvier 1821. *L'Hospitalier*, bulletin mensuel de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, janvier 1981, p. 4-5.
- 165 MINOIS (G.). Les revenus du séminaire de Tréguier sous l'Ancien Régime. *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. CVIII, 1979 (1980), p. 11-21.

Croyances païennes

- 166 AUDIN (Pierre). Un exemple de survivance païenne: le culte des fontaines dans la France de l'Ouest et du Centre-Ouest. 2^e partie: du Moyen Age à nos jours. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 89, n° 4, p. 679-696.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Etudes générales

- 167 KERGOAT (Jacques). Le redéploiement international des activités économiques et le développement de la Bretagne: une première approche. C.R.E.F.E., *Cahiers économiques de Bretagne*, 1979, n° 3-4.
- 168 LEGUAY (Jean-Pierre). Le paysage péri-urbain au XV^e siècle: l'aspect et le rôle de la campagne voisine dans la vie des cités bretonnes au Moyen Age. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 63-127.
- 169 TRÉGOUET (Bruno). Actualité des pays: une nouvelle approche des bassins d'emploi. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1979, n° 4, 9 p., 1 carte. Voir aussi les n°s 1 (généralités), 12 (Finistère, (1975), 34 (arrondissement de Quimperlé, XIX^e siècle), 36 (Bretagne, 1945).

Agriculture

- 170 CANÉVET (Corentin). Les mutations de l'espace rural. *Norais*, n° 105, janvier-mars 1980, p. 5-18.
- 171 CANÉVET (C.). Les incertitudes de l'évolution de l'agriculture bretonne. *Norais*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 447-450.
- 172 Forêts de Bretagne. Rennes, 1980, 20 x 21 cm, 60 p., ill., cartes.
Brochure réalisée par le Service régional d'aménagement forestier et la Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement.
- 173 I.N.R.A. J.A.C. et modernisation de l'agriculture de l'Ouest. Rennes. I.N.R.A., 1980, 21 cm, 205 p.
- 174 LE BRETON (Joseph). L'agriculture du Finistère et ses débouchés. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, 1980 (1981), p. 34-40.
Voir aussi les n°s 16 (culture des pommes de terre, 1908), 20 (recherche scientifique), 72 (soc d'araire en pierre), 195 (paysans du Léon).

Industrie et artisanat

- 175 BONNIEUX (François), RAINELLI (Pierre). Le tourisme sur le littoral breton: son importance et son recul en 1978. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1980, n° 2, p. 31-37, carte.
- 176 Bretagne: l'industrie régionale en 65 secteurs. C.R.C.I. de Bretagne, 1980, 260 p.
- 177 CALVEZ (Eugène). La coopérative laitière de Ploudaniel ou la réussite d'une entreprise à partir du potentiel régional. Brest, auteur, 1980, 29,7 cm, 289 p.
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C.

- 178 CORMIER (Hervé), LE MOAL (Régine). La saison estivale 1979 en Bretagne. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1980, n° 1, p. 39-43.
- 179 JAMES (Jean-Paul). L'industrie bretonne et ses faiblesses. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1980, n° 1, p. 7-18.
- 180 LARIVIÈRE (J.-P.). L'évolution de l'emploi industriel en Bretagne depuis le début de la crise (1974-1979). *Norois*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 451-453.
- 181 THOMAS (Georges-Michel). Le moulin à papier de Penanfers en Ploudiry. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 277-281.
- Voir aussi les n°s 86 (mines préhistoriques), 266 (faïenceries), 267 (*id.*), 268 (*id.*), 319 (économie brestoise).

Pêche

- 182 ARZEL (Pierre). L'exploitation goémonière: évolution de l'outillage et des méthodes de travail. Brest, auteur, 1980, 29,7 cm, 443 p.
- Thèse de 3^e cycle déposée au C.R.B.C.
- 183 CANÉVET (C.). Les pêches bretonnes: crise et redéploiement. *Norois*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 454-456.
- 184 DEROUIN (J.). Les pêches et la conchyliculture bretonnes. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 41-49.
- 185 RAINELLI (Pierre), THIBAULT (Max). La fabuleuse richesse en saumons des rivières bretonnes d'autrefois, mythe ou réalité? *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 89, n° 4, 1980, p. 697-713.
- 186 THIBAUT (M.), RAINELLI (P.). La disparition du saumon en Bretagne: idée préconçue ou réalité historiquement prouvée? *Norois*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 353-370.
- Voir aussi les n°s 196 (goémoniers), 197 (*id.*).

Transports et communications

- 187 Le canal de Nantes à Brest dans l'histoire de Châteaulin [S.l.], [s.n.], [s.d.], 27 cm, 16 p.
- 188 TURQUET DE BEAUREGARD (J.). La difficile organisation du service postal sur la route de Rennes à Brest au XVIII^e siècle. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LXXXII, 1980, p. 21-32.
- Voir aussi les n°s 40 (Compagnie des chemins de fer de l'Ouest), 41 (navigation commerciale, XIX^e-XX^e siècle), 59 (phares et balises), 91 (voies romaines), 134 (construction navale, XVII^e-XVIII^e siècle).

HISTOIRE SOCIALE

Démographie

- 189 CORMIER (Hervé). Le bilan démographique de l'année 1979 [en Bretagne]. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1980, n° 2, p. 5-7.
- 190 CORMIER (Hervé). Projection du nombre de ménages en Bretagne en 1990. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1979, n° 4, 14 p.

- 191 LARIVIÈRE (Jean-Pierre). Les disparités intrarégionales de la mortalité en Bretagne autour de 1975. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1980, n° 2, p. 15-19, carte.
 - 192 TESSIER (Micheline). La famille en Bretagne. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1980, n° 2, p. 9-14.
- Voir aussi les n°s 16 (constat de grossesse, 1679), 25 (géographie humaine, Basse-Bretagne), 86 (peuplement préhistorique).

Groupes sociaux

- 193 ADAM (Paul). [Compte rendu de] Michel Guéguen et Louis-Pierre Le Maître, *Matelots de Concarneau*, Concarneau, 1978. *The Mariner's Mirror*, vol. 66, n° 4, novembre 1980, p. 384.
 - 194 CORMIER (Hervé). Bretagne 1979: les vacanciers et leurs dépenses. *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne, 1980, n° 2, p. 39-44.
 - 195 ELEGOET (F.). Paysannes du Léon. *Tud ha Bro*, Sociétés bretonnes, 1980, n° 3-4, 246 p.
- Entretiens biographiques avec trois paysannes (nées en 1882 et 1892 à Plouguerneau et Guissény).
- 196 HENRY (Bernard). Des métiers et des hommes: les moissonneurs de la mer. Paris, Le Seuil, 1980, 21 cm, 115 p.
 - 197 JACQUIN (Philippe). Le goémonier. Prétexte de Pierre-Jakez Hélias. Paris, Berger-Levrault, 1980, 21 cm, 115 p.
 - 198 LÉVY (André). Des marginaux à Brest au XVIII^e siècle: convertis et noirs. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 105-107.
 - 199 LARIVIÈRE (J.-P.). Le chômage en Bretagne. *Noröis*, n° 107, juillet-septembre 1980, p. 457-459.
- Voir aussi les n°s 14 (sociétés urbaines, XVIII^e siècle), 25 (géographie humaine, Basse-Bretagne), 34 (vie sociale, arrondissement de Quimperlé, XIX^e siècle).

Santé publique et assistance

- 200 BAZIN (Jehan). Fondation de l'hôpital de Landerneau (1336). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 259-266.
 - 201 HILDESHEIMER (Françoise). La protection sanitaire des côtes françaises au XVIII^e siècle. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXVII, juillet-septembre 1980, p. 443-467.
- Pour la Bretagne, p. 461-462.
- 202 LAMY (Marie-Laurence), JOURDAIN (Alain), LEVAILLANT (Jean-Marc). Aspects sociaux et médicaux de l'avortement. Deux enquêtes en Bretagne et à Créteil (1975-1977). *Population*, mai-juin 1980, n° 3, p. 565-579.
 - 203 LE MAITRE (Louis-Pierre). L'hôpital de la Trinité en ville close de Concarneau. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 267-276, phot.

Vie quotidienne, jeux et sports

- 204 HENWOOD (Philippe). Le cirque à Brest, il y a cent ans. *Le Cirque dans la ville*, Brest, août-septembre 1980.

- 205 OLLIVIER (Jean-Paul). Histoire du football breton. Paris, éd. Jean Picollec, 1980, in-8°, 273 p.

Voir aussi les n^{os} 58 (broderie, dentelle), 61 (mariage).

Traditions et croyances populaires

- 206 GOARDON (Henri). Le Cap autrefois. Ar C'hap gwechall. Guilvinec, Le Signor, 1980, in-8°, 101 p., ill.

Rédition du texte publié dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* en 1974 et 1975.

- 207 LE BARS (Geneviève et Yvonne). Luduennig. Cuisine et traditions bretonnes en pays pagan. Préface de Pierre-Jakez Hélias. Nonette, éditions Créer, 1980, in-8°, 271 p., phot., ill.

Illustrations de Roland Marlé. Photos de Gérard Marot.

- 208 LUZEL (François-Marie). Veillées bretonnes. Paris, éd. Jean Picollec, 1980, in-8°, 291 p.

Réimpression de l'édition de 1879.

- 209 SAUVE (Léopold-François). Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne. Devinettes, charmes et conjurations magiques. Avec une préface de Jean Le Dû. Paris-Genève-Gex, Slatkine Reprints, 1980, in-8°, XV-VII-275 p. (Collection *Bretagne et monde celtique*).

Réimpression de l'édition de 1878.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

Corps savants

- 210 CASTEL (Yves-Pascal). Tud ha bro. Sociétés bretonnes. Une jeune revue qui fait parler les anciens... *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 26 avril 1980, p. 9.

- 211 CASTEL (Yves-Pascal). Vient de paraître, riche et varié, le cent sixième Bulletin de la Société archéologique. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 9 février 1980, p. 13.

- 212 Société archéologique du Finistère. Liste des membres (1980). Quimper, Société archéologique du Finistère, 1980, in-8°, 64 p.

Voir aussi les n^{os} 50 (Société des bibliophiles bretons), 65 (Cercle généalogique de Brest).

Enseignement

- 213 DELOUCHE (Denise). Les professeurs de dessin à l'Ecole navale de Brest au XIX^e siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 63-76, ill.

- 214 FENWICK (Jean-René). Un siècle et demi d'Ecole navale. Paris, A.E.N., 1980, 250 p., 250 ill.

- 215 F[ÉREC] P[aul]. Deuxième centenaire de la naissance de Jean-Marie Lamennais. Les débuts des Frères de Ploermel dans le Finistère. *Le Progrès de Cornouaille*, 16 août 1980, n° 1763, p. 4.

- 216 JAFFRÉZOU (Gérard). Les écoles primaires dans le Léon et ses marges cornouaillaises et trégorroises. 3 brumaire an IV — 28 juin 1833. Brest, auteur, 1980, 29,7 cm, 2 vol., 117 p. + annexes.
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C.
- 217 MINOIS (Georges). L'enseignement secondaire en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime: l'exemple de Tréguier. *Revue historique*, t. 534, avril-juin 1980, p. 297-317.

Imprimerie et presse

- 218 BAUDOT (Marcel). Sur la presse bretonne. *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, t. 119, juillet 1980, p. 108-109.
Compte rendu de H. Fréville, La presse bretonne dans la tourmente (1940-1946), Paris, 1979.
- 219 BOUCHER (Louis). René Le Moigne (1913-1979). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 484.
- 220 LE MENN (Gwennole). Bibliographie bretonne. Qui furent les premiers imprimeurs (XVII^e siècle)? Leurs impressions. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 282-314 (2^e partie).
- 221 LE MENN (Gwennole). L'apparition des « Colloques » et la réimplantation de l'imprimerie en Basse-Bretagne. *Etudes celtiques*, t. XVII, 1980, p. 269-274.
- 222 THOMAS (G.-M.). Un éditeur brestois de cartes postales, René Boelle (1864-1942). *Cartouest*, n° 2, avril 1980.
Voir aussi le n° 62 (la presse et les Bretons).

Art

Études générales

- 223 CARIOU (André). [Compte rendu de] A. Mussat, Arts et cultures de Bretagne. Un millénaire, Paris, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 457-458.
- 224 HAMON (Françoise). Patrimoine menacé. *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 77-81, phot.
- 225 Monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restaurations (année 1979). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 315-344, ill.
Notices sur Beuzec-Cap-Sizun, Brasparts, Concarneau, Crozon, Daoulas, Le Faou, Fouesnant, Guimiliau, Landéda, Lanvéoc, Morlaix, Plougourvest, Plouhinec, Pont-Croix, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Ségat, Scaër, Trégunc.
Auteurs: R. Gargadennec, Y.-P. Castel, D. Dantec, L.-P. Le Maître, A.-H. Dizerbo, J.-L. Deuffic, M.-M. Tugorès, A. Le Bars, G. Leclerc.
- 226 MOUTON (Benjamin). Monuments majeurs à sauver. *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 82-87, phot.
Parmi les monuments cités: Notre-Dame de Tronoën, Locmélard en Plouneventer.
- 227 MUSSAT (André). La création bretonne. *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 2-6, phot.

- 228 QUINIOU (Pierre). [Compte rendu de] V.-H. Debidour, *L'art de Bretagne*, Paris, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 455-457.
- 229 ROYER (Arlette). *Meubles et objets des provinces de France. Bretagne*. Paris, Hachette, 1980, in-8°, 219 p., ill.
- 230 THOMAS (Georges-Michel). *Artistes, artisans et ingénieurs ayant travaillé à Brest et dans sa région aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1980, 2 vol., 21 x 29,7 cm, 231-329 p., index.

Thèse de doctorat d'Université soutenue à Rennes, le 25 juin 1980.

(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 9 août 1980, p. 5).

Voir aussi les n^{os} 9 (guide des ressources iconographiques...), 58 (broderie, dentelle).

Architecture

- 231 BANS (J.-C.), GAILLARD-BANS (P.). A propos de types en voie de disparition totale du patrimoine vernaculaire breton: bâtiments « circulaires » ou « ellipsoïdaux » et « cruck-constructions ». *L'Architecture rurale vernaculaire*, 1980, suppl. n^o 3.
- 232 BARRIÉ (Roger). Les enclos paroissiaux du Léon. *Monuments historiques*, n^o 109, 1980, p. 55-60, phot.
- 233 CASTEL (Yves-Pascal). Quand le foyer était au centre de l'habitation. Une étude de Meirion-Jones dans « Archéologie en Bretagne ». *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 23 février 1980, p. 5.
- 234 DECENEUX (M.). Notes sur les souches de cheminées octogonales des manoirs gothiques bretons. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 80-87.

Deux cas dans le Finistère: Kerity-Penmarc'h (logis-porche au bourg); Quimper-Penhars (manoir — disparu — de Pratanroux).

- 235 FLATRÈS (P.). Typologie des cellules d'habitat rural armoricain, dans *Etudes géographiques offertes à Louis Papy*, Bordeaux, 1978, p. 219-228.
- 236 GAILLARD-BANS (Patricia). A propos du concept de « maison longue »: le mot et la chose. *Archéologie en Bretagne*, n^o 27, 3^e trimestre 1980, p. 45-49, ill.
- 237 GAL. Le bain vu par son architecte. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 3, juillet-septembre 1980, 129-134, ill.

Description par l'architecte Antoine Choquet du bain construit par lui dans l'arsenal de Brest en 1750.

- 238 LOYER (François). Le XIX^e, un siècle de grande architecture. *Monuments historiques*, n^o 109, 1980, p. 21-26, phot.

Axé surtout sur la Haute-Bretagne. Fait cependant sa place à Joseph Bigot dans le Finistère.

- 239 MEIRION-JONES (Gwyn I.). Les loyers à sol surcreusé. *Archéologie en Bretagne*, n^o 25, 1^{er} trimestre 1980, p. 47-52, ill.
- 240 MEIRION-JONES (Gwyn I.). L'architecture vernaculaire en Bretagne: un résumé. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 31-62, ill.

- 241 MEIRION-JONES (Gwyn I.). La maison longue en Bretagne. *Archéologie en Bretagne*, n° 26, 2^e trimestre 1980, p. 41-57, ill. ; n° 27, 3^e trimestre 1980, p. 31-44.
Traduit de l'anglais par Patrick Galliou.
- 242 MEIRION-JONES (Gwyn I.). The bed-outshot in Brittany. *Ulster Folklife*, vol. 25, 1979, p. 29-53, phot., cartes, plans.
Type de maisons à « lits-alcove » dont l'auteur a relevé l'existence pour le Finistère, à Châteaulin, Laz et Plougasnou.
- 243 MEIRION-JONES (Gwyn I.). The roof-carpentry of Brittany. *Vernacular Architecture*, vol. 9, 1978, p. 17-25 et vol. 10, 1979, p. 15-21, cartes, plans.
- 244 OLIER (Ernest). La maison de tisserand à porche extérieur surélevé souvent appelée « Ti-Saoz » ou « Ti-Saozon » dans le Haut-Léon au XVII^e siècle, avec note sur le lin. Illustrations de François et René Gaouyer. Supplément au *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, Pâques 1980, 64 p., carte, ill.
- 245 OLIER (Ernest et Yvonne). La maison de tisserand à porche extérieur surélevé du XVII^e siècle dans le Haut-Léon. *Archéologie en Bretagne*, n° 27, 3^e trimestre 1980, p. 51-58, ill.
- 246 PEUZIAT (Josick). Un bâtiment du haut Moyen Age à Livroach en Poullan (Finistère). *Archéologie en Bretagne*, n° 25, 1^{er} trimestre 1980, p. 33-41, ill.
- 247 RONSSERAY (Dominique). Les maisons à pans de bois. *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 11-16, dessins et phot.
Bonne introduction à un type de construction urbaine. Peu d'allusions aux villes du Finistère.
- 248 SIMON (Jean-François). La maison au cœur de l'exploitation traditionnelle en Léon: le cadre de vie du paysan. Brest, auteur, 1980, 29,7 cm, 417 p.
Thèse de 3^e cycle déposée au C.R.B.C.
Voir aussi les n°s 40 (Brest, plans, XIX^e, XX^e siècles), 44 (Brest, fortifications), 94 (habitation romaine).

Peinture

- 249 CASTEL (Yves-Pascal). Notre patrimoine. Le tableau de l'Assomption de l'église de Locmélar. Le curieux baptistère de Commana. *Le Courrier de Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 23 août 1980, p. 5.
- 250 CASTEL (Yves-Pascal). Nicolas Daniel, de Landerneau, peintre doreur, découvert grâce à un « précieux plafond sur une gabarre trop lente ». *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 6 décembre 1980, p. 6.
- 251 GOURVIL (Fanch). Sur un portrait de Chateaubriand. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 4, octobre-décembre 1980, p. 238.
Aquarelle du musée de Morlaix. F. Gourvil démontre qu'il ne peut s'agir du portrait du célèbre écrivain.
- 252 Jules Noël. *L'Hospitalier*, février 1981, p. 3, ill.
Notice sur un tableau de Jules Noël, représentant l'église de L'Hôpital-Camfrout et daté de 1829.
- 253 QUINIQU (Pierre). Quimper. Musée des Beaux-Arts. Acquisitions de l'école de Pont-Aven. *La Revue du Louvre et des musées de France*, novembre 1980, n° 5-6, p. 361-362.

Œuvres de Paul Sérusier, Emile Bernard, Georges Lacombe, Armand Seguin, Ernest Ponthier de Chamaillard, Claude-Emile Schuffenecker, Henry Moret, Henri de Lavallée, Félix Vallotton.

A noter par ailleurs un portrait de Max Jacob par E.M. Perot et deux gouaches de Max Jacob.

- 254 THOMAS (Gilda). Ainsi naquirent les Nabis. *Galerie des arts*, n° 208, décembre 1980, p. 48-54.

Sculpture

- 255 CASTEL (Yves-Pascal). Atlas des croix et calvaires du Finistère. Quimper, Société archéologique du Finistère, 1980, 21 x 29,7 cm, 370 p., 3 cartes, ill.

(Comptes rendus par J. TROMEUR, dans *Le Progrès de Cornouaille*, n° 1763, p. 5; par J.-L. DEUFFIC, dans *L'Hospitalier*, bulletin paroissial de L'Hôpital-Camfrout, suppl., octobre 1980, p. 1-2; par Alain CROIX, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 89, n° 4, p. 723; par Yves-Pascal CASTEL, dans *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)* 14 juin 1980, p. 12).

- 256 CASTEL (Yves-Pascal). Réponse unanime des communes à l'enquête sur les croix et les calvaires. Prélude à la publication d'un atlas illustré. *Le Courrier du Léon (le Progrès de Cornouaille)*, 29 mars 1980, p. 8.
- 257 CASTEL (Y.-P.). L'année du patrimoine dans le Finistère: l'atlas des croix et calvaires. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 10, 24 mai 1980, p. 225-226.
- 258 CASTEL (Yves-Pascal). Printemps de Pâques. La croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 5 avril 1980, p. 9.
- 259 DILASSER (Maurice). La sculpture religieuse dans le pays de Locronan. S.l.n.d. [Locronan, 1980], 21 x 11,5 cm, n.p. [12 p.], ill.
- Très intéressante plaquette éditée à l'occasion d'une exposition organisée par l'auteur dans la salle du musée de la mairie de Locronan, en 1980.
- 260 GUYADER (Mme). Le sculpteur Poilleu. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre, 1980, p. 177-178.
- 261 MACÉ DE LÉPINAY (François). Retables, jubés et buffets d'orgue: problèmes de restauration. *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 61-66, phot.
- Voir aussi le n° 95 (sculpture archaïque, Tréfléz).

Vitrail

- 262 DUFIEF (Denise). [Compte rendu de] R. Barrié, Etude sur le vitrail en Cornouaille au XVI^e siècle. Plogonnec et un groupe d'églises de l'ancien diocèse de Quimper, Rennes, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 458-460.
- 263 Le vitrail en Bretagne. Ministère de la Culture et de la Communication. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Commission d'inventaire Bretagne, 1980, 18 x 24 cm, 78 p., phot.

Catalogue d'une exposition organisée à l'occasion de l'Année du patrimoine. Avant-propos de Jacques Charpy. Introduction par André Mussat. Notices sur D. Dufief-Moirez et C. Drouard.

Voir aussi le n° 63 (atelier de Jean-Louis Nicolas).

Orfèvrerie

- 264 CASTEL (Y.-P.). Les coupes de mariage en Basse-Bretagne. *L'Estampille*, n° 120, avril 1980, p. 36-40, phot.
- 265 CASTEL (Y.-P.). Plats d'offrande de la région mosane (XV^e-XVI^e siècle). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 345-354, ill.

Faïence

- 266 CASTEL (Yves-Pascal). L'histoire des faïenceries de Quimper. En feuilletant le beau livre de Marjatta Taburet. *Le Courrier du Léon (le Progrès de Cornouaille)*, le 27 septembre 1980, p. 6.
- 267 LABOUR (J.). La céramique bretonne. Le Puy-en-Velay, C. Bonneton, 1980, 27 cm, 126 p., phot.
- 268 ROULLOT (Michel-J.). Les faïences artistiques de Quimper aux XVIII^e et XIX^e siècles. Lorient, éd. Art Media, 1980, in-4°, 127 p., phot.

Musique et chansons

- 269 CASTEL (Y.). Sonerien daou ha daou: le biniou et la bombarde en couple. [S.l.], Breizh hor Bro, 1980, 21 cm, 63 p.
Histoire et technique de la bombarde et du biniou.
- 270 CASTEL (Yves-Pascal). Venus d'Angleterre, les Dallam, facteurs d'orgues du XVII^e siècle. *Le Courrier du Léon (le Progrès de Cornouaille)*, 5 octobre 1980, p. 6.
- 271 Chant des maquisards de la région de Rosporden. Département du Finistère. Palmarès du prix de la Résistance et de la Déportation. Rosporden, 1980, 21,5 x 30,5 cm, n.p.
- 272 CORBES (H.). Un grand compositeur breton: Paul Ladmirault (1877-1944). *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, t. CVIII, 1979 (1980), p. 1-10.
Compositeur nantais qui avait appris le breton et a harmonisé des chansons populaires de Basse-Bretagne.
- 273 CRAS (Monique), SURCHAMP (Dom Angelico). Jean Cras (1879-1979). La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1980, 22 cm, 59 p.
Compositeur né à Brest en 1879.
- 274 GUÉRET (Jean-Claude). L'orgue de Saint-Thégonnec. Une synthèse de trois siècles. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1979, p. 355-363, phot.
- 275 LAURENT (Charles). L'orchestre breton d'autrefois. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1908, p. 178.
- 276 MORVAN (Docteur). Chansons des étudiants brestois de Santé navale. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 4, octobre-décembre 1980, p. 236.
- 277 PARADES (Bernard de). Matilin an Dall, sonneur de bombarde ou un patrimoine de deux siècles. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 62-71.
- 278 THOMAS (Georges-Michel). Une famille d'organistes: les Verax. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 365-366.

- 279 VASSAL (Jacques). La chanson bretonne. Paris, Albin Michel, 1980, in-16, 190 p., ill.
 (Compte rendu par M. D[UVAL], dans *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 126).
 Voir aussi les n^{os} 16 (gwerz des naufragés de Landéda), 30 (chanson du voyer de Quimperlé).

Histoire littéraire

- 280 A.H.D. Liane de Pougy et la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 1, janvier-mars 1980, p. 52.
- 281 BALCOU (Jean). Un « découvreur de la Bretagne », Georges Perros. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 1, janvier-mars 1981, p. 2-3, phot.
- 282 BALCOU (Jean). Fréron contre les philosophes. *L'Information historique*, 1980, vol. 42/3, p. 115-117.
- 283 BARS (Jean). La Bretagne dans l'œuvre de Tristan Corbière. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 4, octobre-décembre 1980, p. 217-222.
- 284 BELAVAL (Yvon). Sur Georges Perros. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 1, janvier-mars 1980, p. 3-7.
- 285 BOIVIN (Aurélien). Louis Hémon et les romanciers québécois: influence et récupération du discours. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 4, octobre-décembre 1980, p. 201-208.
- 286 BRAET (Herman). Deux lais féériques bretons, Graellent et Tyolet. Bruxelles, Aurelia, 1979.
 (Compte rendu par C. FOULON, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, n^o 3, 1980, p. 575-576).
 Le premier lai est celui de Graellent Muer (Gradlon le Grand), roi de Fine Posterne (« Finistère »).
- 287 Un centenaire: Louis Hémon (1880-1913). *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 4, octobre-décembre 1980, p. 181.
- 288 [DANIEL (Chantal)]. Louis Hémon et les siens. Brest 1880 — Chapleau 1913. Avant-propos de Mme Lydia Louis-Hémon. Brest, Palais des arts et de culture, 1980, 21 x 29,7 cm, 20 p., 7 phot.
 Catalogue de l'exposition organisée par le Comité du centenaire de la naissance de Louis Hémon (né à Brest le 12 octobre 1880) dans le cadre du colloque international sur Louis Hémon et *Maria Chapdelaine*, avec le concours des Archives départementales du Finistère et de la bibliothèque municipale de Brest.
- 289 DANIEL (René). [Compte rendu de] J. Bluteau, *Petite navigation celtique*, Guilvinec, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1979, p. 467.
- 290 DEBAUVE (J.-L.), SÉGALEN (A.-P.), THOMAS (G.-M.). Jules Romains à Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 4, octobre-décembre 1980, p. 239-240.
 Jules Romains fut professeur de philosophie au lycée de Brest pendant l'année scolaire 1909-1910.
- 291 DESCHAMPS (Nicole), HEROUX (Raymonde), VILLENEUVE (Normand). Le mythe de Maria Chapdelaine. Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1980, in-8°, 263 p., bibliographie, index.

L'ouvrage comporte en particulier une bibliographie (p. 219-249) où il y a beaucoup à glaner sur les liens de Louis Hémon et de la Bretagne.

- 292 FLATRÈS (P.). Rennes vue depuis la Basse-Bretagne. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LXXXII, 1980, p. 15-20.
- 293 GOURVIL (F.). Curiosité philologique ou mystification? *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 1, janviers-mars 1980, p. 49-51.
A propos des *Contes populaires des anciens Bretons* publiés par La Villemarqué en 1842.
- 294 GRENIER (Jean), PERROS (Georges). Correspondance: 1950-1971. Quimper, Calligrammes, 1980, 21 cm, 295 p.
- 295 HÉMON (Louis). Une nouvelle inédite de Louis Hémon. Le tam-tam. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 4, octobre-décembre 1980, p. 189-196.
Datée de 1905.
- 296 LAURENT (Donatien). La question du Barzaz-Breiz aujourd'hui. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 17-18.
- 297 LE FRANC (Marie). A Péribonka avec les Chapdelaine. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 4, octobre-décembre 1980, p. 182-188, phot.
Réédition d'une étude publiée dans la revue *Bretagne*, n° 28 (nouvelle série), novembre-décembre 1933.
- 298 LE GUILLOU (Jean-Yves). Quelques clefs pour comprendre l'œuvre de Youenn Drezen et la place de celle-ci dans la littérature du XX^e siècle. Brest, auteur, 1980, 29,7 cm, 63 p., annexes.
Mémoire de maîtrise déposé au C.R.B.C.
- 299 LE QUINTREC (Charles). Anthologie de la poésie bretonne. 1880-1980. Paris, La Table Ronde, 1980, in-8°, 317 p.
Comporte une table bibliographique des auteurs.
- 300 LEVESQUE (Gilbert). Louis Hémon, aventurier ou philosophe? Montréal, éd. Fides, 64 p.
- 301 LOZACHEUR (M.). L'influence des thèmes arturiens dans la littérature. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LXXXII, 1980, p. XIV.
- 302 MARNIER (Jean). « La Sève immortelle »: Laure Conan et « Maria Chapdelaine ». *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 4, octobre-décembre 1980, p. 197-200.
Laure Conan (de son vrai nom Félicité Angers), romancière québécoise (1845-1924).
- 303 QUEFFÉLEC (Henri). Les enfants de la mer. Paris, Hachette Littérature, 320 p.
- 304 SÉGALEN (A.-P.). La Bretagne, terre d'utopie. *Interférences*, n° 10, 1980, 29,7 cm, p. 31-48.
Etude sur Lesconvel et le père Bougeant.
- 305 THOMAS (Georges-Michel). Brest et la famille de Louis Hémon. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 4, octobre-décembre 1980, p. 209-215.
Voir aussi les n°s 13 (langue bretonne), 37 (Tristan Corbière, correspondance), 46 (langue et littérature bretonnes), 104 (langue bretonne, 1902), 251 (Chateaubriand), 253 (Max Jacob).

Médecine et pharmacie

- 306 COLIN-MAZÉ (Marie-Yvonne). Réflexions psycho-pathologiques. A propos d'un aspect particulier du bilinguisme breton-français. Brest, auteur, 1980, 29,7 cm, 109-IV p.

Thèse de doctorat en médecine déposée au C.R.B.C.

- 307 CORLAY (Janig). Laennec face à l'Ankou. Préface de Mgr F. Ducaud-Bourget. Lorient, Art Média, 1980, in-8°, 189 p., ill.
- 308 Dispute entre chirurgiens et médecins à la fin du XVIII^e siècle. *Amphitrite*, n° 13, juin 1980, p. 2-16.

Les deux documents proviennent de la Bibliothèque de la marine, à Brest (fonds Levot, L 1988). Le premier, sans doute du chirurgien Billard, date de 1790 ; le second, du médecin de la marine Bruslé, est la réponse au premier.

- 309 LÉONARD (J.). Les médecins de l'Ouest au XIX^e siècle. *Annales de démographie historique*, 1979, p. 336-345.

Voir aussi les n°s 201 (protection sanitaire des côtes), 202 (avortement), 276 (santé navale).

Sciences et techniques

- 310 HENWOOD (Philippe). Charles-Célestin Testu, forçat inventeur. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 3, juillet-septembre 1980, p. 156-162, ill.

« Machine hydro-aérienne », scaphandre autonome.

HISTOIRE LOCALE**Généralités**

- 311 CAILLON (Marcellin) et RIOU (Guy). A la découverte du pays bigouden. [Pont-l'Abbé, 1980], 2^e éd., in-8°, 298, p., ill.
- 312 CASTEL (Yves-Pascal). Promenade autour de la rade de Brest avec pour guide « Les Cahiers de l'Iroise ». *Le Courrier du Léon (le Progrès de Cornouaille)*, 5 juillet 1908, p. 4.
- 313 Le congrès de Rosporden. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 19-33.

Notices sur les édifices visités au cours des excursions : Elliant (chapelle de Tréanna), Melgven (chapelle de la Trinité), Concarneau (château du Moros), Nizon (château du Hénan), Rosporden-Kernével (chapelle du Moustoir), Rosporden (église), Concarneau (ville close), Clohars-Fouesnant (église, château de Cheffontaines, château de Bodigneau, château de Kergos), Gouesnac'h (manoir de Lanhuron), Saint-Yvi (chapelle de Locmaria-an-Hent).

- 313 bis HÉLIAS (Pierre-Jakez), BOUDAT (Edouard). Au pays du Cheval d'orgueil. Paris, Plon, 1980, 29 x 25,5 cm, 94 p., phot.
- 314 LE BIHAN (Alexis). [Compte rendu de] L. Le Guennec, Le Finistère monumental. Tome I. Morlaix et sa région; Quimper, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 462-463.
- 315 LE FLOC'H (Jean-Louis). [Compte rendu de] L. Calvez, La presqu'île de Crozon. Itinéraire religieux, Crozon, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 460.

- 316 QUÉNIART (J.). [Compte rendu de] La presqu'île de Crozon. Itinéraires religieux, sous la direction de Louis Calvez, Crozon, 1979. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 89, n° 4, 1980, p. 723-724.

Voir aussi les n°s 206 (Cap-Sizun), 10, 26, 195, 216, 230, 232, 244 (Léon), 311, 313 *bis* (pays bigouden).

Arzano

Voir les n°s 78 (site gaulois de Saint-Adrien et site gallo-romain de Buzidou), 81 (archéologie).

Bannalec

Voir le n° 41 (archives).

Baye

Voir le n° 81 (archéologie).

Bénodet

Voir le n° 41 (archives).

Berrien

- 317 CASTEL (Yves-Pascal). Huit filles et garçons pour un dix pour cent original. A la découverte de Berrien. *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 24 mai 1980, p. 9.

Beuzec-Cap-Sizun

Voir le n° 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Bourg-Blanc

Voir le n° 81 (archéologie).

Brasparts

- 318 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] G. Le Scouézec, Brasparts, une paroisse des monts d'Arrée, Paris, 1980. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 465.

Voir aussi le n° 225 (peintures de la sacristie).

Brélès

Voir le n° 81 (archéologie).

Brennilis

Voir les n°s 72 (soc d'araire en pierre), 81 (archéologie).

Brest

- 319 Brest: une ville qui veut vivre et se développer. Livre blanc sur la réalité économique brestoise. Groupement d'études sur la réalité économique brestoise, septembre 1979.
- 320 HENWOOD (Philippe). Rue des Archives. Rue d'Aboville. *Ponant*, bulletin mensuel d'information de la II^e région maritime, octobre 1980, p. 20.

Notice sur François-Michel d'Aboville (Brest, 1730 — Paris, 1817), gouverneur de Brest en 1807.

Voir aussi les n°s 14 (niveaux culturels, XVIII^e siècle), 22 (structure et relief), 29 (château, 1594), 40 (Caffarelli; théâtre, XIX^e siècle; journal de bord, XVIII^e siècle; Ecole navale, XX^e siècle); 42 (archives), 44 (marine, XVIII^e siècle), 65

(cercle généalogique), 67 (toponymie), 69 (*id.*), 70 (*id.*), 80 (pipe, XVIII^e siècle), 81 (archéologie), 100 (Dupleix), 119 (cour royale, XVII^e siècle), 120 (*id.*), 121 (*id.*), 122 (*id.*), 123 (baigne), 124 (*id.*), 125 (palais de justice), 126 (baigne), 127 (*id.*), 128 (*id.*), 130 (*id.*), 132 (*id.*), 188 (service postal, XVIII^e siècle), 198 (marginaux, XVIII^e-siècle), 204 (cirque, XIX^e siècle), 213 (Ecole navale), 214 (*id.*), 222 (cartes postales), 230 (artistes, XVII^e-XVIII^e siècle), 237 (baigne), 273 (Jean Cras), 276 (Santé navale), 288 (Louis Hémon), 290 (Jules Romains), 305 (Louis Hémon).

Carhaix

Voir les n^{os} 27 (cahiers de doléances, 1789), 73 (médaille de bronze), 74 (poteries gallo-romaines), 81 (archéologie).

Châteaulin

- 321 LECLERC (Guy). Châteaulin. S.l. [Châteaulin], s.d. (1980), 21 x 29,7 cm, n.p., ill.

Recueil d'articles sur Châteaulin du Moyen Age au second Empire.

Voir aussi les n^{os} 187 (canal de Nantes à Brest), 243 (architecture rurale).

Clohars-Carnoët

Voir les n^{os} 41 (archives), 163 (saint Maurice).

Clohars-Fouesnant

Voir les n^{os} 41 (archives), 313 (église et châteaux).

Commana

Voir le n^o 249 (baptistère).

Concarneau

Voir les n^{os} 41 (archives), 193 (matelots), 203 (hôpital), 225 (statue de saint Riou), *id.* (inscription), 313 (château de Moros), *id.* (ville close).

Conquet (Le)

Voir le n^o 42 (archives).

Crozon

Voir les n^{os} 64 (trésor monétaire romain), 225 (meules à bras), *id.* (pierre tombale).

Daoulas

- 322 DEUFFIC (Jean-Luc). Daoulas au Moyen Age. Son abbaye, son château, son port. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 2, avril-juin 1980, p. 85-92, phot., plan.

- 323 FALC'HUN (François), DEUFFIC (Jean-Luc). Daoulas. Rennes, Ouest-France, 1981, 16,5 x 23 cm, 32 p. phot., plan.

Voir aussi les n^{os} 28 (documents nécrologiques, abbaye), 66 (nom de lieu), 81 (archéologie), 225 (chapiteaux), *id.* (tombe, XVI^e siècle), *id.* (retable).

Douarnenez

- 324 TANNEAU (Yves). Aspects de la vie sociale à travers les délibérations municipales. Ploaré et Le Juch au XIX^e siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 149-179 (2^e partie).

Voir aussi le n^o 81 (archéologie).

Drennec (Le)

- 325 CAERLEON (Jorda et Ronan). Landouzan au cœur des siècles bretons. Le Drennec, Mignoned Landouzan, 1979, 21,3 cm, 26 p.

Elliant

Voir le n° 313 (chapelle de Tréanna).

Ergué-Gabéric

- 326 COGNARD (Jean), GUEGUEN (Jean), LEROUX (Bernard), MORVAN (Jean-Louis). Itron Varia Kerzevot. Ergué-Gabéric, Commission extramunicipale de recherches historiques, 1980, in-8°, 74 p., plan, phot.

Faou (Le)

- 327 TUGORES (Marie-Madeleine). Le Faou, église et maisons urbaines. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 93-99, ill.

Voir aussi le n° 225 (cuve de baptême).

Forest-Landerneau (La)

- 328 CASTEL (Yves-Pascal). Enfoui sous la végétation, le château de Joyeuse-Garde à La Forest-Landerneau, *Le Courrier du Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 2 août 1980, p. 5.

Fouesnant

Voir les n°s 41 (archives), 225 (restauration).

Garlan

Voir le n° 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Gouesnac'h

Voir les n°s 41 (archives), 313 (manoir de Lanhuron).

Guerlesquin

- 329 LE BRIGANT (Yves). Origines et vieilles maisons de Guerlesquin. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 88-92.

Voir aussi les n°s 81 (archéologie), 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Guilligomarc'h

Voir les n°s 78 (site gallo-romain de Menegall et site médiéval de Coat-Kerloaz), 81 (archéologie).

Guimaëc

Voir le n° 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Guimiliau

Voir le n° 225 (tribune des orgues).

Guissény

Voir les n°s 81 (archéologie), 195 (paysanne, XX^e siècle).

Hôpital-Camfrout (L')

Voir le n° 164 (conseil de fabrique, 1821).

Ile de Batz

Voir le n° 136 (Yves Trémintin).

Lampaul-Plouarzel

Voir le n° 81 (archéologie).

Landéda

Voir les n°s 16 (*gwerz* des naufragés), 84 (cairn de Roc'h-Avel), 225 (pierres phalliques).

Landerneau

Voir les n°s 15 (XVIII^e siècle), 200 (hôpital, 1336), 250 (peintre).

Landévennec

Voir le n° 81 (archéologie).

Landunvez

Voir le n° 81 (archéologie).

Lanvéoc

Voir le n° 225 (chapelle disparue).

Laz

Voir le n° 242 (architecture rurale).

Lesneven

Voir les n°s 26 (cahiers de doléances, 1789), 60 (rôle rentier, XV^e siècle), 102 (cahiers de doléances, 1789), 131 (pendaisons, XVIII^e siècle).

Locmélar

Voir le n° 249 (tableau).

Locronan

330 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] M. Dilasser (et collaborateurs). Un pays de Cornouaille. Locronan et sa région, Paris, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 461-462; *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 312-314.

331 QUÉNIART (J.). [Compte rendu] Locronan et sa région, sous la direction de M. Dilasser, Paris, 1979. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 87, n° 3, 1980, p. 569-572.

Voir aussi les n°s 144 (troménie), 259 (sculpture religieuse).

Loctudy

Voir le n° 58 (château de Kerazan).

Logonna-Daoulas

332 CASTEL (Yves-Pascal). La chapelle Sainte-Marguerite à Logonna-Daoulas. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 77-81, ill.

Lothey

333 LAFFOREST (Dominique de). Le manoir du Guilly en Lothey. Evocation à partir de documents épars. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 4, octobre-décembre 1980, p. 223-231.

Mahalon

Voir le n° 81 (archéologie).

Melgven

Voir les n^{os} 41 (archives), 313 (chapelle de la Trinité).

Moëlan

Voir les n^{os} 41 (archives), 42 (*id.*).

Morlaix

Voir les n^{os} 10 (Moyen Age), 21 (géographie physique), 42 (archives), 100 (Duplex), 147 (recteurs de Ploujean, Saint-Mathieu et Saint-Melaine, XVIII^e siècle), 151 (ursulines), 156 (*id.*), 225 (clocher de Notre-Dame-du-Mur), 251 (musée).

Névez

Voir les n^{os} 41 (archives), 313 (château du Hénan).

Ouessant

- 334 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] Parc naturel régional d'Armorique. Ouessant. Enez Eussa, S.l., 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 465-466.

Penmarc'h

Voir les n^{os} 16 (agriculture, 1908), 234 (cheminées).

Pleuven

Voir le n^o 41 (archives).

Pleyben

- 335 BARRIÉ (Roger). Quand le coq... sifflait. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n^o 1, janvier-mars 1980, p. 42.

Coq du clocher de la chapelle de Guern-Ilis-Penity en Pleyben, tenant en son bec un sifflet et daté de 1799.

Pleyber-Christ

Voir le n^o 81 (archéologie).

Plogastel-Saint-Germain

Voir les n^{os} 76 (vase peint), 81 (archéologie).

Plogoff

Voir les n^{os} 114 (lutte antinucléaire, 1980), 115 (*id.*).

Plogonnec

Voir le n^o 262 (vitraux).

Plonévez-du-Faou

Voir le n^o 81 (archéologie).

Plonévez-Porzay

Voir le n^o 177 (coopérative laitière).

Ploudaniel

Voir le n^o 181 (moulin à papier).

Plouégat-Guérand

Voir le n^o 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Plouégat-Moysan

Voir le n° 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Plouézoc'h

Voir le n° 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Plougasnou

Voir le n° 242 (architecture rurale).

Plougonvelin

Voir les n°s 32 (reliquaire, Saint-Mathieu), 258 (croix des abbés).

Plougonven

Voir le n° 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Plougourvest

Voir le n° 225 (caves et pierres ovoïdes).

Plouguerneau

Voir le n° 195 (paysannes, XX^e siècle).

Plouhinec

Voir les n°s 82 (tumulus et coffres, âge du bronze), 225 (panneau sculpté).

Plouigneau

Voir le n° 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Ploujean

Voir Morlaix.

Ploumoguier

336 MARTIN (Victor). Quatre-vingts ans de souvenirs. Paris, La Pensée universelle, 1980, 21,5 cm, 362 p.

V. Martin fut maire de Ploumoguier de 1965 à 1977.

Voir aussi le n° 81 (archéologie).

Plounéour-Ménez

Voir le n° 153 (abbaye du Relec).

Plounéventer

Voir les n°s 74 (poteries gallo-romaines), 81 (archéologie), 149 (Kerbénéat), 226 (chapelle de Locmélar).

Plourin-lès-Morlaix

337 GOURVIL (Fr.). Les origines de Plourin. *Plourin-lès-Morlaix*, bulletin municipal, n° 4, février-mars 1980, p. 14-15.

Plourin-Ploudalmézeau

338 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] F. Lannuzel, Résonances du Léon, Paris, 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 464-465.

Pont-Aven

Voir les n°s 41 (archives), 104 (langue bretonne, 1902), 253 (école de peinture).

Pont-Croix

Voir le n° 147 (recteurs, XVIII^e siècle).

Poullan-sur-Mer

Voir le n° 246 (architecture rurale).

Quimper

- 339 FAGNEN (Claude). Ce vieux Quimper. Quimper, Association des amis du vieux Quimper, 1980, 23 x 16 cm, 26 p., plan, ill.

Voir aussi les n°s 14 (niveaux culturels, XVIII^e siècle), 40 (Mgr de Ploëuc), 44 (Aleno), 74 (poteries gallo-romaines), 81 (archéologie), 100 (Dupleix), 103 (Le Duff de Mésonan, député), 220 (imprimeurs, XVII^e siècle), 225 (Grooter, sculpteur, XVIII^e siècle), *id.* (fontaine Saint-Conogan), 234 (cheminées), 253 (musée des beaux-arts), 266 (faïenceries), 268 (*id.*).

Quimperlé

Voir les n°s 30 (chanson du voyer), 34 (vie économique et sociale, XIX^e siècle), 41 (archives), 156 (ursulines).

Relecq-Kerhuon (Le)

Voir le n° 15 (pardon, 1741).

Riec-sur-Belon

Voir le n° 41 (archives).

Roscanvel

- 340 BUREL (Marcel). Roscanvel: le manoir de Lodoën aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Les Cahiers de l'Iroise*, 27^e année, n° 2, avril-juin 1980, p. 103-104.

Voir aussi le n° 15 (cabarets, 1811).

Roscoff

Voir le n° 42 (archives).

Rosporden

- 341 DANIEL (René). Rosporden. *Association bretonne et Union régionaliste bretonne*, t. 89, 1980 (1981), p. 50-59.

Voir aussi les n°s 41 (archives), 112 (Libération), 271 (Résistance), 313 (chapelle du Moustoir), *id.* (église).

Sainte-Sève

Voir le n° 81 (archéologie).

Saint-Evarzec

Voir le n° 41 (archives).

Saint-Goazec

Voir le n° 81 (archéologie).

Saint-Jean-Trolimon

Voir le n° 225 (chapelle de Tronoën).

Saint-Méen

- 342 ELÉGOET (Louis). Evolution d'une civilisation paroissiale à Saint-Méen dans le Léon. Brest, auteur, 1980, 29,7 cm, 109 p. + 246 p.

Thèse de 3^e cycle déposé au C.R.B.C.

(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans le *Courrier de Léon (Le Progrès de Cornouaille)*, 30 août 1980, p. 4).

Saint-Nic

Voir le n° 81 (archéologie).

Saint-Pol-de-Léon

- 343 CASTEL (Yves-Pascal). Une commune face à son patrimoine. Que faire de la maison prébendale à Saint-Pol-de-Léon? *Le Courrier du Léon (le Progrès de Cornouaille)*, 10 mai 1980, p. 5.

Voir aussi les n°s 150 (ursulines), 156 (*id.*), 225 (clocher du Kreisker), *id.* (reliques).

Saint-Renan

Voir les n°s 119 (cour royale, XVII^e siècle), 120 (*id.*), 121 (*id.*), 122 (*id.*).

Saint-Ségual

Voir le n° 225 (panneau sculpté).

Saint-Thégonnec

Voir les n°s 81 (archéologie), 274 (orgue).

Saint-Vougay

- 344 LISCH (René), MOUTON (Benjamin). Le château de Kerjean. *Monuments historiques*, n° 109, 1980, p. 33-48, dessins, phot.

Saint-Yvi

Voir les n°s 41 (archives), 313 (chapelle de Locmaria-an-Hent).

Scaër

Voir le n° 225 (trons).

Spézet

Voir le n° 81 (archéologie).

Tréflaouénan

Voir le n° 81 (archéologie).

Tréfléz

- 345 DANIEL (Tanguy). [Compte rendu de] J.-J. Baley, Tréfléz et ses trois saints. Monographie d'une petite commune du Léon, s.l., 1979. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 464.

Voir aussi les n°s 81 (archéologie), 95 (stèle sculptée).

Trégunc

Voir les n°s 41 (archives), 225 (croix de procession).

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉES

- ABOVILLE (François-Michel d'), 320.
 ALENO, 44.
 ANDRÉ (Jacques), 122.
 ANGERS (Félicité), 302.
 ANNE (sainte), 162.
 ANNE DE BRETAGNE, 99.
 ARTHUR (le roi), 96, 301.

 BELENO-VASSOS, 141.
 BERNARD (Emile), 253.
 BIGOT (Joseph), 238.
 BILLARD, 308.
 BISSON (Hippolyte), 136.
 BOELLE (René), 222.
 BOUGEANT (Père), 304.
 BREUT (Alain), 55.
 BRIGITTE (sainte), 157.
 BRUSLÉ, 308.

 CADOC (saint), 157.
 CAFARELLI, 40.
 CARAES (Jean), 51.
 CHATEAUBRIAND, 251.
 CHOQUET (Antoine), 237.
 COETNEMPREN (famille), 40.
 CONAN (Laure), 302.
 CONVAL (saint), 157.
 CORBIÈRE (Tristan), 37, 283.
 CORBON (Louis), 120.
 COURPRON (François), 121.
 CRAS (Jean), 273.

 DAGWORTH (sir Thomas), 97.
 DALLAM (famille), 270.
 DANIEL (Nicolas), 250.
 DANIEL (René), 52.
 DEMBARRIÈRE (général), 44.
 DREZEN (Youenn), 298.
 DUPLEIX (Joseph), 100.

 EL EDRISI, 69, 70.

 FRÉRON (Elie), 282.
 FURIC (Mathurin), 277.

 GEOFFROY DE MONMOUTH, 96.
 GOUESNOU (saint), 96, 157.
 GOULVEN (saint), 157.
 GOURVIL (Fanch), 56.
 GUICHON DE GRANDPONT (A.-M.-E.), 135.

 HÉMON (Louis), 285, 287, 288, 291, 295, 297, 300, 302, 305.
 HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Théodore), 293, 296.

 HERVÉ (Jacques), 40.

 JACOB (Max), 253.

 KERSAINT (famille), 40.

 LACOMBE (Georges), 253.
 LADMIRAULT (Paul), 272.
 LAENNEC, 307.
 LAGADEUC (Jehan), 60.
 LA HAUSSE (Louis de), 33.
 LAMENNAIS (Jean-Marie), 215.
 LAVALLÉE (Henri de), 253.
 LE BAIL (François), 54.
 LE DUFF DE MÉSONAN, 103.
 LE FEBVRE (Yves), 53.
 LE MOIGNE (René), 219.
 LE PELLETIER (dom Louis), 32.
 LESCONVEL (Pezron de), 304.

 MABILLON (dom Jean), 32.
 MARS (saint), 161.
 MATTHIEU (saint), 96.
 MAURICE DE CARNOET (saint), 163.
 MAUTORT (Louis de), 33.
 MELAINE (saint), 161.
 MORET (Henry), 253.

 NICOLAS (Jean-Louis), 63.
 NOEL (Jules), 252.

 PEROT (E.M.), 253.
 PERROS (Georges), 281, 284.
 PLOEUC (Mgr de), 40.
 POILLEU, 260.
 PONTHER DE CHAMAILLARD (Ernest), 253.
 POUGY (Liane de), 280.

 RABAILOYE (Charles), 133.
 RAGUIDEAU (dom Julien), 48.
 RÉVEILLÈRE (amiral), 137.
 RIOG (saint), 157.
 ROMAINS (Jules), 290.

 SCHUFFENECKER (Claude-Emile), 253.
 SEGUIN (Armand), 253.
 SÉRUSIER (Paul), 253.

 TESTU (Charles-Célestin), 310.
 THOMAS (chanoine), 49.
 TRÉMINTIN (Yves), 136.

 UURGUESTLE (saint), 159.

 VALLOTON (Félix), 253.
 VÉRAX (famille), 278.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

- ABOLO (O.), 119.
 ADAM (Paul), 193.
 ANTHONY (R.), 118.
 ARZEL (Pierre), 182.
 AUDIN (Pierre), 166.
 AUPEST-CONDUCHÉ (Dominique), 138.

 BALCOU (Jean), 31, 281, 282.
 BALEY (Jean-Jacques), 344.
 BANS (J.-C.), 231.
 BARREAU (Thierry), 152.
 BARRIÉ (Roger), 232, 262, 335.
 BARS (Jean), 283.
 BATT (Michaël), 72.
 BAUDOT (Marcel), 218.
 BAZIN (Jehan), 200.
 BAZOMBOE (Bayili), 120.
 BEAUCHESNE (Geneviève), 41, 134.
 BELAVAL (Yvon), 284.
 BERNAGE (Georges), 152.
 BERTHELOT (Marie), 121.
 BERTHOU (F.), 91.
 BERNICOT (André), 66.
 BILHEUX (Paul), 115.
 BLUTEAU (Jeanne), 289.
 BOIVIN (Aurélien), 285.
 BONNIEUX (François), 18, 175.
 BOUBAT (Edouard), 313 *bis*.
 BOUCHER (Louis), 219.
 BOURHIS (J.), 82.
 BOURLET (Yves), 19.
 BOUSSEL (P.), 2.
 BOYER (Pierre), 39.
 BRAET (Herman), 286.
 BREKILIEN (Yann), 3.
 BRIARD (J.), 77, 82, 83, 90.
 BROUDIC (F.), 46.
 BULARD (A.), 89.
 BUREL (Marcel), 340.
 BUTLER (Marie-Hélène), 108.

 CABILLIC (H.), 82.
 CABON (André), 115.
 CAERLEON (Jorda), 325.
 CAERLEON (Ronan), 325.
 CAILLON (Marcellin), 311.
 CALVEZ (Eugène), 177.
 CALVEZ (Louis), 315, 316.
 CAMBY (Philippe), 109.
 CANÉVET (Corentin), 170, 171, 183.
 CARIOU (André), 94, 223.
 CAROF (Marguerite-Marie), 39.
 CARRIÈRE (Bruno), 123.
 CASSARD (J.-C.), 4.

 CASTEL (Y.), 269.
 CASTEL (Yves-Pascal), 20, 57, 58, 59, 88, 138, 140, 141, 148, 149, 210, 211, 225, 230, 233, 249, 250, 255, 256, 257, 258, 264, 265, 266, 270, 312, 317, 328, 332, 343.
 CHARDRONNET (J.), 6.
 CHARPY (Jacques), 263.
 COGNARD (Jean), 326.
 COLIN-MAZÉ (Marie-Yvonne), 306.
 CORBES (Henri), 135, 272.
 CORLAY (Janig), 307.
 CORMIER (Hervé), 178, 189, 190, 194.
 CORNEC (Daniel), 122.
 COUÉ (Jean), 4 *bis*.
 CRAS (Monique), 273.
 CROIX (Alain), 255.
 CUEFF (J.), 150.

 DANIEL (Chantal), 65, 288.
 DANIEL (René), 289, 341.
 DANIEL (Tanguy), 5, 47, 51, 318, 330, 334, 338, 345.
 DANIELLOU (Agnès), 151.
 DANTEC (Dominique), 225.
 DARSEL (Joseph), 110.
 DEBAUVE (Jean-Louis), 133, 290.
 DEBIDOUR (V.-H.), 228.
 DECENEUX (M.), 234.
 DELOUCHE (Denise), 213.
 DENIS (M.), 9.
 DEROUIN (J.), 184.
 DESCHAMPS (Nicole), 291.
 DEUFFIC (Jean-Luc), 28, 157, 158, 225, 255, 322, 323.
 DEUNFF (J.), 80.
 DEVAILLY (Guy), 9, 138.
 DILASSER (Maurice), 259, 330, 331.
 DIZERBO (A.-H.), 159, 225, 280.
 DOTTIN (Georges), 89.
 DROUARD (C.), 263.
 DUCAUD-BOURGET (F.), 307.
 DUFIEF (Denise), 262, 263.
 DUMONTIER (Michel), 152.
 DUNOYER DE SEGONZAC (J.-M.), 52.
 DUPUY (Roger), 9, 138.
 DUVAL (Michel), 138, 279.

 ELÉGOET (F.), 195.
 ELÉGOET (Louis), 342.
 EMON (Geneviève), 123.
 EVEILLARD (J.-Y.), 64.

 FAGNEN (Claude), 339.
 FALC'HUN (François), 68.

- FALC'HUN (François), 323.
 FAVIER (Jean), 39, 40.
 FENWICK (Jean-René), 214.
 FÉREC (Paul), 215.
 FLATRÈS (P.), 235, 292.
 FLEURIOT (Léon), 6, 83, 92, 96.
 FOULON (C.), 286.
 FOULON (Charles-Louis), 111.
 FRÉVILLE (Henri), 218.

 GAILLARD-BANS (Patricia), 231, 236.
 GAL, 237.
 GALLIOU (Patrick), 67, 74, 93, 241.
 GAOUYER (François), 244.
 GAOUYER (René), 244.
 GARGADENNEC (Roger), 225.
 GARREAU (Jacques), 21, 22.
 GARRIGUES (Martine), 60.
 GESLIN (Cl.), 4.
 GIOT (P.-R.), 75, 76, 77, 83, 84, 87, 90.
 GOARDON (Henri), 206.
 GOURVIL (Francis), 251, 293, 337.
 GRANIER (Commandant), 100.
 GRENIER (Jean), 294.
 GUÉGUEN (Bernard), 7.
 GUÉGUEN (Jean), 326.
 GUÉGUEN (Michel), 193.
 GUÉRET (Jean-Claude), 274.
 GUERMEUR (Yvon), 8.
 GUIFFAN (J.), 4.
 GUILAINE (Jean), 77.
 GUILCHER (André), 6.
 GUILLOU (Chantal), 47.
 GUILMAULT (Colette), 7.
 GUIRIEC (Noël), 115.
 GUYADER (Mme), 260.

 HALLÉGOUET (B.), 84.
 HAMON (Françoise), 224.
 HÉLIAS (Pierre-Jakez), 115, 197, 207,
 313 *bis*.
 HÉMON (Louis), 295.
 HENRAT (Philippe), 39, 42, 136.
 HENRY (Bernard), 196.
 HENWOOD (Annie), 124, 125, 126.
 HENWOOD (Philippe), 29, 126, 127, 128,
 136, 137, 204, 310, 320.
 HEROUX (Raymonde), 291.
 HILDESHEIMER (Françoise), 201.

 I.N.R.A., 173.

 JACQUIN (Philippe), 197.
 JAFFRÉZOU (Gérard), 216.
 JAMES (Jean-Paul), 179.
 JAMOUL (Jean-François), 129.
 JONES (Michaël), 97.
 JOURDAIN (Alain), 202.

 KERGOAT (Jacques), 167.
 KERNÉC (Patrick), 78.
 KERVILER (René), 101.
 KERVIRAN (Louis), 69.

 LABOUR (J.), 267.
 LACROIX (Jean-Bernard), 41.
 LAFFOREST (Dominique de), 333.
 LAMBERT (Pierre-Yves), 30.
 LAMBERT (Y.), 139.
 LAMY (Marie-Laurence), 202.
 LANNUZEL (F.), 338.
 LARIVIÈRE (J.-P.), 180, 191, 199.
 LA TOUR D'Auvergne, 31.
 LAURENT (Charles), 79, 275.
 LAURENT (Donatien), 296.
 LE BARS (Alfred), 225.
 LE BARS (Geneviève), 207.
 LE BARS (Yvonne), 207.
 LE BERRE (Yves), 68.
 LE BIHAN (Alexis), 314.
 LE BRAZ (Anatole), 142.
 LE BRETON (Joseph), 174.
 LE BRIGANT (Yves), 160, 329.
 LEBRUN (François), 9, 14, 143.
 LECLERC (Guy), 225, 321.
 LE CUNFF (Louis), 7.
 LE DIOURON (Théo), 115.
 LE DU (Jean), 209.
 LE FEBVRE (Elisabeth), 53.
 LE FLOCH (Jean-Louis), 104, 315.
 LE FRANC (Marie), 297.
 LE GALLO (Yves), 25, 146.
 LE GOFF (Hervé), 153.
 LE GRAND (Alain), 113.
 LEGUAY (Jean-Pierre), 10, 11, 168.
 LE GUEN (Gilbert), 7.
 LE GUENNEC (Louis), 314.
 LE GUILLOU (Jean-Yves), 298.
 LE GUILLOU (Louis), 138.
 LE MAITRE (Louis-Pierre), 193, 203, 225.
 LE MENN (Gwennole), 32, 48, 220, 221.
 LE MOAL (Régine), 178.
 LÉONARD (J.), 309.
 LE QUINTREC (Charles), 299.
 LE ROUX (Alain), 130.
 LEROUX (Bernard), 326.
 LE ROUX (C.-T.), 85.
 LE SCOUEZEC (Gwene'hlan), 318.
 LESPINAY (Charles de), 1.
 LEVAILLANT (Jean-Marc), 202.
 LEVESQUE (Gilbert), 300.
 LÉVY (André), 198.
 L'HELGOUACH (J.), 77, 83, 87.
 LIGNIÈRES (Guy de), 115.
 LISCH (René), 344.
 LOTH (Joseph), 98.
 LOUIS-HÉMON (Lydia), 288.

- LOYER (François), 238.
 LOZACHMEUR (M.), 301.
 LUZEL (François-Marie), 208.

 MACÉ DE LÉPINAY (François), 261.
 MAHUAS (Joseph), 138.
 MARC (F.), 154.
 MARION (Catherine), 39.
 MARKALE (Jean), 11 *bis*, 99.
 MARLE (Roland), 207.
 MARNIER (Jean), 302.
 MAROT (Gérard), 207.
 MARTIN (Hervé), 143, 144, 155.
 MARTIN (Victor), 336.
 MAUREL (Jean-François), 39.
 MEIRION-JONES (Gwyn I.), 233, 239, 240, 241, 242, 243.
 MÉNIER (Marie-Antoinette), 39.
 MERDRIGNAC (Bernard), 144, 161.
 MESTUAL (Georges), 33.
 MEYER (Jean), 138.
 MEYNIER (André), 12, 44.
 MINOIS (Georges), 145, 147, 156, 165, 217.
 MONNAT (Jean-Yves), 8.
 MONNIER (J.-J.), 4.
 MONNIER (J.-L.), 77, 73, 84, 87.
 MORVAN (Docteur), 276.
 MORVAN (Jean-Louis), 326.
 MORVANNOU (Fanch), 13.
 MOUNIER (Jean), 23.
 MOUTON (Benjamin), 226, 344.
 MURAISE (Eric), 162.
 MUSSAT (André), 7, 223, 227, 263.

 NICOLAS (Michel), 105.

 OLIER (Ernest), 244, 245.
 OLIER (Yvonne), 245.
 OLLIVIER (Jean-Paul), 205.
 OLLIVIER (Roger), 86.
 ONNÉE (Y.), 82.

 PAPE (Louis), 9, 77, 83, 90, 92.
 PARADES (Bernard de), 277.
 PENNEC (A.), 4.
 PERAZZI (Jean-Charles), 115.
 PERROS (Georges), 294.
 PEUZIAT (Josick), 87, 90, 246.
 PEYRONNET (Georges), 43.
 PHILIPPE (J.), 54.
 PICHAVANT (René), 55, 114.
 PIRIOU (Nicole), 12.
 POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (Barthélemy-A.), 138.
 PORS (Hervé), 7.

 QUEFFÉLEC (Henri), 303.
 QUÉNIART (Jean), 14, 138, 316, 331.
 QUENTEL (P.), 159.
 QUINIOU (Pierre), 94, 228, 253.

 RABUT (Elisabeth), 39.
 RACHEBGEUF (P.), 80.
 RAINELLI (Pierre), 18, 175, 185, 186.
 RENOUX (André), 24.
 RETHO (Pierre), 50.
 RIOU (Guy), 311.
 RIOU (J.), 103.
 RIVIÈRE (A.), 112.
 ROHAN-CHABOT (Léonor de), 162.
 RONSSERAY (Dominique), 247.
 ROPARS (J.-M.), 69, 70.
 ROUDAUT (François), 102.
 ROULLOT (Michel), 268.
 ROYER (Arlette), 229.

 SAINT-JOUAN (Régis de), 17.
 SANQUER (René), 81, 94, 95, 116.
 SAUVE (Léopold-François), 209.
 SÉGALEN (A.-P.), 35, 142, 290, 304.
 SÉVELLEC (Ronan-Jim), 4 *bis*.
 SIEGFRIED (André), 106.
 SIMON (Jean-François), 248.
 SOYER (J.-J.), 5.
 SURCHAMP (dom Angelico), 273.

 TABURET (Marjatta), 266.
 TAILLEMITE (Étienne), 39, 45.
 TANGUY (Bernard), 68, 71, 98.
 TANNEAU (Yves), 324.
 TESSIER (Micheline), 192.
 THÉFAINE (Jean), 115.
 THIBAUT (Max), 185, 186.
 THOMAS (Georges-Michel), 15, 113, 131, 181, 222, 230, 278, 290, 305.
 THOMAS (Gilda), 254.
 TRÉGOUET (Bruno), 169.
 TRIPIER (Yves), 117.
 TROMEUR (J.), 255.
 TUGORES (Marie-Madeleine), 225, 327.
 TURQUET DE BEAUREGARD (J.), 188.

 VALLAUX (Camille), 25.
 VASSAL (Jacques), 279.
 VEILLARD (J.-Y.), 4.
 VIER (Jacques), 138.
 VILLENEUVE (Normand), 291.
 VILLEROUX (Nicole), 152.

 WALZER (P.-O.), 37.
 WAQUET (Henri), 17.

 YONNET (Daniel), 56, 115.

Comptes rendus bibliographiques*

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BRETAGNE

Yann BREKILIEN. *Nous partons pour la Bretagne*. Paris, P.U.F., 1980. In-8°, 359 p., ill.

Yann Brekilien nous avait donné, en 1972, un *Livre des vacances en Bretagne*, publié à Quimper aux éditions Nature et Bretagne. Il remanie aujourd'hui ce «manuel» en présentant un guide de la Bretagne édité aux Presses universitaires de France, dans une collection (*Nous partons pour...*) qui a déjà produit des guides solides et célèbres (la Grèce, de Pierre Lévêque, Rome, de Pierre Grimal, l'Amérique du Nord, de Claude Fohlen, etc.).

L'économie générale de l'ouvrage est d'une grande clarté : une longue introduction présente la géographie, l'histoire, l'art, les danses, la langue bretonne, et s'achève sur une brève bibliographie. Sept chapitres détaillent ensuite, en vingt-cinq circuits, l'essentiel de ce qu'il faut voir pour comprendre la Bretagne, en prenant «la peine d'aller à découverte de ses coins pittoresques à l'écart des routes» (p. 8). Chaque circuit est suivi d'une orientation bibliographique propre à la région étudiée. De nombreux plans, cartes et photographies illustrent le guide.

C'est peu de dire que Yann Brekilien connaît bien son pays : il communique avec lui et sait faire passer ce sentiment d'intimité dans ses propos. Et qui ne l'approuverait de partir en guerre contre tout ce qui contribue à défigurer ou à polluer nos paysages : ici, des routes de «corniche» ou de «rocade», là des parkings d'asphalte, démesurés et sans verdure, au milieu de petits bourgs, ailleurs des «parkings pour yachts de snobs devant l'immensité de sordides terrains de remblai» (p. 230)... A suivre Yann Brekilien, le visiteur attentif découvrira à coup sûr le charme secret de la Bretagne.

Cependant, ce n'est pas manifester un esprit chagrin que de s'étonner de certaines interprétations ou de certaines lacunes. Certes, c'est un lieu commun de répéter que l'objectivité en histoire est inaccessible : nous laisserons donc à Yann Brekilien la responsabilité de sa vision de l'histoire bretonne, qui n'est pas forcément celle de tout le monde. Mais certaines lacunes, aussi bien dans la partie descriptive que dans les orientations bibliographiques, ne laissent pas de surprendre.

* Il est rendu compte, dans cette chronique, des ouvrages concernant la Bretagne et plus particulièrement le Finistère, adressés à la Société archéologique par leurs auteurs. On trouvera ici le compte rendu des livres reçus en 1980.

Sans faire preuve de chauvinisme cornouaillais, il est tout de même curieux de voir traiter l'architecture religieuse de la Cornouaille de simplement « charmante » (p. 177) par opposition à la « magnificence de celle du Léon ». Il paraît que les Cornouaillais « ne se sont pas souciés d'édifier d'extraordinaires enclos paroissiaux » : on ne voudrait pas faire l'injure à Yann Brekilien de penser qu'il ignore, par exemple, ceux de Lannédern (5 lignes, page 185) ou de Pleyben (qui n'est décrit nulle part !) Quant à la cathédrale Saint-Corentin, à l'église de Locronan, à celles de Saint-Herbot, de Rumengol, etc., sont-elles seulement « charmantes » ?

Enfin, la bibliographie laisse souvent rêver. Citer l'*Histoire secrète de la Bretagne*, de Markale (p. 73), mais passer sous silence l'*Histoire de la Bretagne* publiée en 1969 sous la direction de Jean Delumeau, c'est plus qu'une gageure ; omettre *La presqu'île de Crozon, histoire, art, nature*, publiée en 1975 (rééditée en 1976) sous la direction de l'abbé Louis Calvez, en ne mentionnant que la plaquette de M. de Mauny, c'est un oubli fâcheux ; quant à Brest, le visiteur pressé pourra se reporter à la vieille *Histoire de la ville et du port de Brest*, en cinq volumes, de Levot (datant de 1864-1876), mais pas à celle qu'a publiée, en 1976, l'équipe d'universitaires animée par Yves Le Gallo ! Et l'on pourrait ainsi allonger la liste...

Tout cela enlève quelque peu au livre le sérieux que la personnalité de l'auteur laissait attendre. Mais sans doute sont-ce là querelles de spécialistes : il n'en reste pas moins que, tel qu'il est, ce guide aidera les visiteurs « libres de préjugés » (p. 8), à « déchiffrer les secrets » (p. 7) de notre vieille terre celtique.

Tanguy Daniel.



Léon FLEURIOT. *Les origines de la Bretagne*. Paris, Payot, 1980. In-8°, 353 pages, 13 cartes. (*Bibliothèque historique*).

Entreprendre une synthèse des recherches accomplies depuis un siècle et mettre à la disposition d'un public élargi les résultats de travaux personnels hautement spécialisés, telles sont les ambitions du livre de Léon Fleuriot. C'est un ouvrage de linguiste sans doute, professeur à l'université de Haute-Bretagne et connu par ses publications sur la grammaire et les gloses du vieux breton, mais d'un linguiste qui doit et sait se faire historien pour aborder pareil sujet, tant il est vrai que pour cette époque les témoignages linguistiques apparaissent comme l'une des bases essentielles de la connaissance historique.

Il a fallu beaucoup de courage à l'auteur pour s'engager dans le dédale d'une question encombrée de mythes et de légendes, mais embrouillée aussi par les querelles de spécialistes et les affrontements idéologiques, car le sujet, malgré un éloignement dans le temps qui aurait pu contribuer à le banaliser, possède encore le don d'exacerber les passions.

Certes, le livre de Léon Fleuriot ne lève pas toutes les ambiguïtés, ce qu'il n'a jamais prétendu faire au demeurant ; certes, il n'échappe pas complètement au reproche de confusion, dans la mesure où il amène son auteur à morceler peut-être excessivement son propos, à privilégier l'analyse thématique au détriment de la synthèse, au risque d'omettre parfois de dégager les conclusions essentielles de l'argumentation ; certes, il ne s'adresse pas à un public non averti, et passe donc, peut-être, à côté de l'une de ses ambitions. Mais au-delà de ces limites inhérentes à la complexité du sujet, au-delà de certains points particuliers qui, on s'en doute, ne feront pas l'accord des spécialistes, il convient plutôt de souligner les apports essentiels de l'ouvrage dans un certain nombre de domaines mal connus ou controversés.

L'Armorique avant l'arrivée des Bretons fait l'objet d'une pertinente investigation qui s'attache à montrer son insertion dans le monde atlantique. L'auteur insiste aussi sur la grande mobilité des Armoricaïns d'une part, des Bretons insulaires de l'autre, qu'une tradition d'échanges séculaires avaient amenés à se connaître et à se rencontrer bien avant le temps des migrations. Pas plus que l'Armorique n'apparaît comme un cul-de-sac, la Bretagne insulaire ne fait figure de monde isolé, et les Bretons, commerçants ou mieux encore mercenaires dans l'armée romaine, conscients d'appartenir à la « romanité », connaissent parfaitement au Bas-Empire les routes du continent sur lequel on les rencontre de l'Armorique à la frontière germanique. Dans ces conditions, les migrations doivent être interprétées moins comme un accident historique que comme un épisode des échanges entre les deux rives de la Manche (chap. 1 et 2).

Intimement liée à la migration elle-même, la genèse de la langue bretonne inspire à l'auteur, spécialiste du genre, une solide analyse étayée de témoignages toponymiques et onomastiques. La thèse ancienne qui voyait dans le breton armoricain une langue apportée par les immigrants, défendue jadis par Aurélien de Courson et Joseph Loth, mais activement combattue par le chanoine Falc'hun, ne résiste pas à cette nouvelle approche qui confirme la persistance du gaulois en Armorique au ^v^e siècle et démontre sans ambiguïté que « le breton dans son ensemble continue le gaulois » même si les Bretons « ont brittonisé en général ce gaulois dans les rares points où il se séparait du brittonique » (p. 77). Un compte rendu peut difficilement entrer plus avant dans le détail de l'argumentation ; il doit néanmoins souligner la finesse, mais aussi la technicité de l'analyse linguistique, qui s'attache certes à dégager des lignes de force, mais aussi à expliquer les zones dialectales, sans même esquiver le problème des toponymes bretons anciens hors d'Armorique (chap. 3 à 5).

Le troisième volet du livre de Léon Fleuriot aborde la question des migrations bretonnes elles-mêmes. Largement appuyée sur les sources narratives auxquelles elle fait peut-être parfois une confiance trop large, l'étude renouvelle sur plus d'un point les connaissances dont nous disposons sur cette période. La thèse de la précocité de la migration, déjà entrevue par F. Lot et soutenue par les historiens anglais (Nora Chadwick), reçoit ici l'appui d'une nouvelle démonstration. Deux « vagues de migrations » doivent désormais être considérées.

Une première vague débute vraisemblablement dès la fin du ⁱⁱⁱ^e siècle, exode déterminé en partie par l'invasion irlandaise dans l'ouest de la Bretagne insulaire, mais conforté aussi par l'habitude prise chez les Bretons d'aller chercher fortune sur le continent. Cette première migration, au caractère militaire dominant, ne se limite d'ailleurs pas à l'Armorique, mais atteint l'ensemble des côtes de la Manche, les pays entre Seine et Loire, l'Espagne du Nord même (chap. 6 à 8).

La deuxième migration enchaîne sans solution de continuité sur la précédente. Les premiers arrivés constituent même pour les nouveaux venus une structure d'accueil qui, en rapport avec les Francs, nouveaux maîtres de la Gaule, permet de canaliser vers l'Armorique, à partir de la fin du ^v^e siècle, le flot des Bretons fuyant cette fois l'invasion anglo-saxonne. Cette deuxième vague, beaucoup plus massive, apparaît à l'auteur nettement mieux structurée, bien encadrée par ses chefs politiques et religieux (les « saints »). Elle connaît son apogée au ^{vi}^e siècle, mais se prolonge durablement dans les siècles qui suivent, à tel point, nous dit Léon Fleuriot, « qu'on a l'impression que le courant n'est pas encore tari au ^x^e siècle » (p. 219, chap. 11).

Le dernier thème abordé par l'auteur l'amène à conduire en parallèle l'analyse de la migration et celle des rapports entre les Bretons et leurs voisins insulaires et continentaux. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans le labyrinthe des relations franco-bretonnes entre le ^v^e et le ^{viii}^e siècle, et certaines de ses hypothèses ne sont sans doute que provisoires, mais l'effort d'investigation et de recherche concernant une période de l'histoire de Bretagne aussi mal connue mérite d'être relevé. L'étude appelle des prolongements, dont Léon Fleuriot a

pleinement conscience, puisqu'il annonce la publication prochaine d'un second ouvrage consacré à la vie intérieure des premiers Etats bretons continentaux (chap. 9 et 10).

Nous ne saurions conclure avant d'avoir souligné l'exceptionnel intérêt que présentent les « annexes » du livre. Elles offrent une abondante étude détaillée et critique des sources de l'histoire qu'il vient de retracer. Des contraintes d'édition ont conduit à en abrégé la présentation, fait contestable en soi, et d'autant plus regrettable qu'une version plus complète aurait sans doute permis de mieux situer les auteurs utilisés et les « vies de saints » signalés. Mais telle qu'elle se présente, cette partie de l'ouvrage constitue une base de recherches particulièrement riche. Ajoutons qu'une chronologie fort utile, une solide bibliographie et un jeu de treize cartes complètent un ensemble dont on ne saurait trop recommander la lecture à tous ceux qu'intéressent les origines lointaines de la Bretagne et des Bretons.

Jean Kerhervé.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Guy DEVAILLY (sous la direction de). *Histoire religieuse de la Bretagne*. Chambray, C.L.D., 1980. In-8°, 385 pages. Collaborateurs: Dominique Aupest-Conduché, Guy Devailly, B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, Jean Meyer, Roger Dupuy, Louis Le Guillou, Jacques Vier, chanoine Joseph Mahuas, abbé Yves-Pascal Castel.

Sujet redoutable que celui de l'*Histoire religieuse de la Bretagne*, ouvrage collectif publié à l'initiative de Guy Devailly, de l'université de Haute-Bretagne, dans la collection *Histoire religieuse des provinces de France* dirigée par dom G.-M. Oury. Redoutable parce qu'immense et complexe. Gabriel Le Bras observe que « si la Bretagne passe pour le conservatoire traditionnel du catholicisme français », elle ne présente point d'uniformité: « entre la Haute et la Basse-Bretagne, les pays de la mer et des monts, les villes et les campagnes, le contraste est frappant ». Ajoutons que les origines péninsulaires demeurent obscures et controversées (la thèse de Joseph Loth remonte à 1883) et que tout essai de synthèse cohérente de l'histoire religieuse de la Bretagne après le Concordat se heurte aux lacunes de la bibliographie. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage que l'on doit à la collaboration de neuf auteurs, dont trois épisodiques compagnons de route, constitue désormais un ouvrage de base, solide et lisible, qui suscite la réflexion et provoquera l'émulation.

On formulera dès l'abord quelques réserves générales:

1) Outre l'absence d'index anthroponymique, on regrette que la seule carte qui illustre l'ouvrage — une *carte ecclésiastique de la Bretagne ancienne*, en fait de la Bretagne jusqu'à la fin de l'Ancien Régime — soit très sommaire (les enclaves de Dol, par exemple, n'y figurent pas, non plus que les hauts lieux du monachisme celtique et breton). On aurait pu la compléter par l'indication des actuelles circonscriptions diocésaines.

2) L'ouvrage n'évoque que tardivement cette dichotomie linguistique, pourtant essentielle, sans laquelle on ne saurait expliquer l'existence des sensibilités politiques et religieuses différentes en Haute et Basse-Bretagne. Il faut attendre, en fait, la page 281 et surtout la page 358 pour que « le décret contre l'utilisation de la langue bretonne » mette vraiment en lumière la perpétuation plus que millénaire de celle-ci, cependant que le chapitre concernant le Moyen Âge n'évoque pas la règle d'idiome (*de idomate*) définie au ^{xv} siècle par la chancellerie pontificale et

qui, reconnaissant l'existence de deux Bretagne (*utraque Britannia*), la *Britannia gallicana* et la *Britannia britonizans*, posait le principe qu'un ecclésiastique doit connaître la langue de ses ouailles, soit le « breton gallot », soit le « breton bretonnant » (1). Il apparaît donc que les auteurs ont été moins à l'aise dans l'analyse de l'histoire religieuse de la Bretagne bretonnante, si bien que l'ouvrage concerne plus particulièrement la Haute-Bretagne.

3) On observera enfin qu'une lecture plus rigoureuse des épreuves eût éliminé un certain nombre d'imperfections de forme : coquilles, négligences orthographiques, majuscules et minuscules distribuées à contretemps, citations bretonnes parfois estropiées...

L'ouvrage commence par un bref mais substantiel chapitre que Mme Aupest-Conduché consacre aux *Origines du christianisme*. Alors que l'auteur anonyme de l'avant-propos évoque « la concurrence qui s'est établie entre deux formes de christianisme, l'un romain comme partout ailleurs en Gaule, l'autre celtique apporté par les immigrants venant des îles Britanniques », Mme Aupest-Conduché ne semble pas convaincue de l'« originalité des Bretons » : « On a pu parler de chrétientés celtiques » écrit-elle (p. 23). S'il lui arrive de citer le nom de R. Largillière et d'évoquer les paroisses en *plou*, elle ne fait aucune allusion aux établissements de *lann*, *tré*, voire ultérieurement en *loc*, alors que Nora K. Chadwick écrit (*Early Brittany*) : « ... no country possesses a comparable toponym for elucidating the history of local saints and christian establishments ». Landévennec n'est l'objet que d'une fugitive mention au bas de la page 34. On chicanera encore l'auteur sur l'emploi qu'elle fait, pour des temps aussi reculés, de l'épithète *gallo* : « Ce que l'on peut commencer à appeler le pays Gallo » (p. 21) — apparemment les VII^e et VIII^e siècles —, « en pays gallo » (p. 26 et 40). L'adjectif *gallo* — qui ne porte jamais la marque du pluriel et rarement celle du féminin — est de signification particulièrement imprécise, surtout à l'égard d'époques où la coexistence des systèmes linguistiques celtique et romain demeure mal définie.

Guy Devailly consacre à l'*Eglise médiévale* un chapitre dense et solidement charpenté, qui fait une pertinente utilisation de la thèse d'Hervé Martin sur *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230-1530)*. On peut penser que le passage sur « les ducs et l'Eglise » en appelait un autre, que l'on ne trouve pas, sur « les ducs et la papauté » que suggérerait l'ouvrage classique *Les papes et les ducs de Bretagne* de B.-A. Pocquet du Haut-Jussé.

Celui-ci est l'auteur du troisième chapitre — *L'art religieux en Bretagne au Moyen Age* — qui, rédigé avec la précision méticuleuse du chartiste, fait à la Basse-Bretagne une place essentielle, encore que calvaires et ossuaires soient expédiés en trois quarts de page. On eût aimé à ce propos trouver quelque explication à l'originale floraison artistique de la partie bretonnante de la péninsule. On signalera quelques inexactitudes. A propos de la cathédrale de Quimper, l'auteur écrit (p. 106) : « L'évêque M. Galeran et l'architecte Bigot l'ont (la flèche) heureusement réalisée en 1866 ». En fait, les flèches de Saint-Corentin furent achevées en août 1856 et Mgr Graveran (et non M. Galeran) mourut en 1855. Par ailleurs, le Faouët appartenait non pas à l'évêché de Vannes (p. 113 et 115) mais bien à celui de Quimper. Enfin, certaines interprétations de cultes de saints — comme celle qui associe Hervé aux orvets — se signalent par leur intrépidité.

La vie religieuse en Bretagne à l'époque moderne est traitée, de manière très personnelle, par Jean Meyer, ancien professeur à l'université de Haute-Bretagne. On admirera le foisonnement des idées et des suggestions qui, servies par une exceptionnelle connaissance de la société bretonne et une étonnante érudition souvent quantifiée, déborde de périodes proustiennes proliférant en incidentes, parenthèses et guillemets. Les pages concernant les mentalités sont très origi-

(1) B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Le règle d'idiome en Bretagne au XV^e siècle*, dans *Mélanges bretons et celtiques offerts à M. Joseph Loth*, Rennes, 1927.

nales et appellent à la réflexion; comme aussi la galerie des portraits, où ne figurent cependant pas Marie-Amice Picart et Catherine Daniélou. On regrette que l'auteur n'ait pas trouvé place pour une évocation des structures paroissiales, les pratiques des pays d'obédience et, finalement, l'attribution des cures au concours. Quelques observations de détail: le néologisme *Quimpérois* (des «bonnets bleus»), sans doute forgé à l'image du *Vitréen*, est ambigu; la page 206 comporte quelques inexactitudes; l'abbaye de Langonnet était située dans la paroisse du même nom et pas en Gourin; celle de Bégard n'était pas dans Guingamp non plus que celle de Daoulas dans Landerneau; enfin, l'abbaye du Relec était en Plounéour-Ménez et celle de Beauport en Plouézec.

Avec le consciencieux et complet travail de Roger Dupuy sur *La période révolutionnaire et la reconstruction concordataire* s'achève la première partie de l'ouvrage, au-delà de laquelle interviennent, en particulier, trois études ponctuelles. Editeur d'une monumentale correspondance de Lamennais, Louis Le Guillou résume en quelques pages les extraordinaires destinées du héros dont il est l'exégète. Jacques Vier consacre à *Renan ou le bon usage de l'ironie* un article qui s'insère assez mal dans le propos général de l'ouvrage; enfin, l'abbé Y.-P. Castel met au service de l'histoire de l'orfèvrerie religieuse en Bretagne, les qualités d'exactitude et d'érudition qui ont présidé à son inventaire des croix et calvaires du Finistère.

Il revenait au chanoine Joseph Mahuas, vicaire général de Vannes, de traiter de la période 1802-1950: tâche singulièrement difficile, même s'il avait l'avantage d'être de la maison, c'est-à-dire d'Eglise. Maîtrisant une documentation très diverse et d'une remarquable richesse, M. Mahuas a réussi à dresser la meilleure synthèse possible des innombrables aspects de la vie ecclésiastique et religieuse bretonne pendant un siècle et demi. Les renseignements qui foisonnent dans ses trois chapitres seront de la plus grande utilité pour les historiens d'une période très mal connue. Ajoutons que les pages qu'il a écrites sur le jansénisme vannetais sont passionnantes. On lui reprochera cependant, par exemple, de n'avoir pas évoqué les querelles entre «Blancs» et «Bleus» de Bretagne, en particulier à propos de l'inauguration de la statue de Renan à Tréguier, et le chauvinisme finistérien lui fera grief d'avoir peu traité du diocèse de Quimper: rien sur les missions de Brest sous la Restauration, pourtant abondamment relatées par le chanoine E. Sévrin; rien sur le conflit entre Mgr Dubillard et son clergé; rien non plus sur la création en 1911 de l'Union des mutuelles agricoles du Finistère, à l'origine du puissant Office central de Landerneau. On cherchera encore une chicane mineure au chanoine Mahuas à propos du maître de Brizeux, le recteur d'Arzano Le Nir, qui n'est pas homonyme de l'abbé démocrate Lemire, et du député Swiney (et non Siviney).

En bref, cette *Histoire religieuse de la Bretagne* est un ouvrage d'autant plus précieux qu'il concerne une province dont l'histoire est intimement liée aux choses de la religion.

Yves Le Gallo.

*
* *

Yves LE GALLO. *Prêtres et prélats du diocèse de Quimper, de la fin du XVIII^e siècle à 1830*. Paris, 1980, 2 vol. 21 x 29,7 cm. XLIII — 1124 pages (dactyl.). Thèse pour le doctorat d'Etat.

La thèse de M. Le Gallo était attendue avec impatience. Ceux qui ont pu en aborder la lecture n'auront pas été déçus. Le travail est monumental. L'auteur a exploité une masse d'archives absolument inédites, et même parfois totalement ignorées. Grâce à ces documents, certaines tranches d'histoire du diocèse sont

désormais éclairées d'un jour nouveau. A titre exemplaire, on peut citer la découverte, réellement inattendue, du comportement, au cours de la Révolution, de Claude André, premier évêque du diocèse concordataire. On l'avait toujours présenté comme un insermenté. M. Le Gallo apporte la preuve irrécusable que ce prélat fut un jureur. Le comportement de l'évêque, partiellement inexplicable, apparaît maintenant, de ce fait, bien plus cohérent.

M. Le Gallo présente son propos au seuil de ce travail intitulé *Prêtres et prélats du diocèse de Quimper, de la fin du XVIII^e siècle à 1830*. Il s'agit — et l'auteur y insiste — de faire l'histoire du clergé. Les quelques rares travaux historiques antérieurs se définissaient déjà par leur titre: «Mgr Claude André», «Mgr Dombidau de Crouseilles». C'était l'histoire des évêques et de leur gouvernement épiscopal. M. Le Gallo n'a pas voulu s'en tenir là. «Vicaire ou recteur, le prêtre est l'objet essentiel de ce travail». Voilà bien l'originalité, la nouveauté de cette étude: faire pénétrer dans la vie quotidienne du prêtre bas-breton, issu lui-même du terroir. Sans le séparer évidemment de celle de son évêque à qui il est lié historiquement autant que théologiquement.

Pour ce faire, l'auteur se devait de prendre son sujet de haut et de loin; et présenter d'abord ce nouveau diocèse créé de toutes pièces en 1801, situé dans le cadre géographique du Finistère. C'est la magnifique fresque introductive, géographique, historique, ethnographique, culturelle, sociale et religieuse. M. Le Gallo se défend d'avoir cherché à retracer la vie du peuple; ce n'est pas son propos. Mais force est de constater que les documents cités et exploités par lui vont déjà fournir à d'autres chercheurs un matériau considérable à cet égard. L'auteur, en bon historien, ouvre de multiples perspectives à la recherche.

Le cadre ainsi situé, s'ouvre l'étude du clergé sur des plans historique, sociologique et psychologique. En regard du thème annoncé, «vicaire ou recteur...» on est surpris au premier abord, par la place très importante accordée aux relations des évêques avec le pouvoir civil, et très particulièrement avec les préfets. Mais, à la réflexion, on est amené à reconnaître qu'il était impossible d'éviter ou d'escamoter cette étude. Nous sommes en effet à la naissance d'un nouveau diocèse, qui va vivre et exister dans un type nouveau de rapports avec le pouvoir civil: les accords concordataires bâtards conclus en période de crise. Les relations entre l'Eglise et les pouvoirs temporels en seront marqués pendant un siècle. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir exposé avec clarté comment des hommes, avec tout le poids de leur passé, avec la ferveur de leurs convictions, leur rudesse ou leur diplomatie, leur bonne ou leur mauvaise volonté, se sont engagés dans l'apprentissage de ces articulations. A ce titre encore, l'étude de M. Le Gallo est exemplaire; car ce qui a été inauguré, à cet égard, au début du XIX^e siècle, ne sera pas sans répercussion sur les laborieux rapports ultérieurs de l'Eglise diocésaine avec le pouvoir civil, tant dans la conclusion des accords que dans l'éclatement des conflits.

Entre 1800 et 1830, deux catégories de prêtres se présentent à l'étude de M. Le Gallo. D'abord les survivants de 1801, issus pour la plupart de l'Eglise d'Ancien Régime, quelques-uns de l'Eglise constitutionnelle: composés d'une grande masse d'inscrémentés et d'une minorité de jureurs convaincus. Ces deux «classes» de prêtres ont été durement marquées par la Révolution, chacune à sa manière. Elles étaient surtout, à l'époque de l'établissement du concordat, fortement opposées l'une à l'autre. L'auteur a exploité à fond tous les documents connus pour restituer l'histoire douloureuse de cette déchirure dans le *presbytère* diocésain. Il fait revivre une infinité de personnages, indulgents ou rigoristes, accommodants ou intransigeants, dans des situations allant du drame au vaudeville. De quelques-uns de ces prêtres, M. Le Gallo a amorcé une étude biographique, tels, par exemple, Olivier Floch, curé de Morlaix, ou Jean Le Coz, curé de Carhaix, et, plus tard, fondateur du petit séminaire de Pont-Croix. En définitive, l'étude minutieuse de l'auteur permet d'établir avec certitude ce qui apparaissait jusque-là en filigrane: beaucoup de rétractations d'anciens constitutionnels ont été formelles (dans le sens de verbales); la plupart sont restés convaincus jusqu'à la fin de

n'avoir jamais erré. Les dernières traces de schisme ne disparaîtront qu'avec la mort des derniers survivants.

Pour assurer la relève dans le clergé, l'évêque fait feu de tout bois. La formation expéditive, sommaire, tronquée des premières générations du clergé concordataire est mise en pleine lumière. Ce qui pouvait se justifier dans les toutes premières années, en raison de l'âge des candidats, se comprend moins par la suite: sans doute Mgr Dombidau a-t-il mangé son blé en herbe. La valeur intellectuelle de ce clergé sera, dans l'ensemble, inférieure à celle des prêtres de la fin de l'Ancien Régime. Prêtres rustiques, issus de famille peu fortunées ou même indigentes, n'entendant pas encore, pour la plupart, un mot de français lorsqu'ils étaient venus se faire dégrossir à la hâte dans une école presbytérale, passés souvent directement des classes de grammaire au séminaire, toutes études d'humanités gommées et études théologiques rapides: tel apparaît dans son ensemble le clergé formé sous l'Empire et le début de la Restauration. Il faudra attendre l'épiscopat de Mgr de Poulpique, vers 1825, pour revenir à la norme.

De ce clergé, M. Le Gallo étudie les conditions de vie, matérielles, sociales, religieuses et morales. Ces prêtres, comme leurs évêques, n'avaient qu'un modèle en tête: l'Eglise diocésaine, telle qu'elle existait sous l'Ancien Régime. Tous leurs efforts sont tendus vers une «restauration»; l'imagination est exclue. Il n'est pas possible d'analyser ici tous les chapitres de la thèse. Pour tout résumer d'un mot: M. Le Gallo nous présente le prêtre «situé».

Tout n'est pas complet évidemment. L'absence de documents est, pour une part, responsable de certaines lacunes. L'auteur se lamente, non sans raison, de n'avoir pu restituer la vie interne du séminaire, avec son cadre et ses moyens de formation, le contenu des études théologiques. Reste aussi dans l'ombre l'évaluation de la spiritualité sacerdotale qui, d'ailleurs, pour ces prêtres, était en lien intime avec la formation du séminaire. «Il aurait fallu, dit l'auteur, être de la maison, du «métier», c'est-à-dire du ministère, pour mener à bien pareille entreprise». On retiendra aussi la remarque finale de l'introduction, et qui est d'importance: «S'il est arrivé que nous les ayons malmenés, c'est aussi la faute des archives qui, privilégiant les ombres aux dépens de la lumière, mettent en relief les clercs vulnérables et refoulent dans l'oubli les «vénérables et discrets messires» exemplaires». On ne peut tout dire dans une thèse, faute de temps, de place et de moyens. M. Le Gallo a circonscrit le cadre de son canevas qu'il a magnifiquement rempli. On a vu des historiens de la vie religieuse de cette époque gémir sur l'absence d'études sur ce diocèse; désormais, ils pourront se régaler jusqu'à satiété.

Est-il nécessaire de parler du style de M. Le Gallo? Maniant avec maestria l'antithèse, la métaphore, le langage symbolique, il transforme en lecture agréable et souvent passionnante l'étude d'un sujet aride et austère.

Jean-Louis Le Floc'h.

*
* *

Yves LE FEBVRE. *La Terre des prêtres*. (Introduction par Serge Duigou, et *Réflexions sur l'introduction*, par Elisabeth Yves-Le Febvre). Le Guilvinec, éd. Le Signor, 1980. In-8°, 50-262 pages.

A la mort d'Yves Le Febvre, survenue en 1959, Léon Dubreuil publia, dans les *Annales de Bretagne* (1960/2), une étude pleine de sympathie sur la vie et l'œuvre de l'auteur disparu, intitulée *Un écrivain breton méconnu*. La seconde et dernière édition de *La Terre des prêtres* datait de 1932, celle de *Clauda Jégou, paysan de l'Arrée*, de 1936, l'une et l'autre publiées à Amiens où l'auteur poursuivait à la cour

d'appel sa carrière de magistrat. Comme *Clauda Jégou* vient aussi d'être reproduit par Slatkine Reprints (Genève-Paris, 1981), avec une présentation de Jean-André Le Gall, on peut désormais relire les deux romans qu'Yves Le Febvre publia dans sa cinquantaine.

Ils ont incontestablement vieilli et relèvent, le premier surtout, de ce qu'une certaine critique étiquette volontiers « romans à thèse ». L'édition Le Signor a le grand mérite de reprendre intégralement le dossier étoffé que Le Febvre avait lui-même établi et publié en 1932. Y figure l'important article d'octobre 1924 où l'écrivain s'efforçait de définir son œuvre, songeant aux « années lointaines, lorsque nous aurons disparu les uns et les autres, que nous n'aurons plus à compter avec la haine partisane ou la sottise cléricale ». Il se défendait d'avoir voulu faire « un livre de combat », mais il déclarait sans ambages que « nul n'oserait nier que cette partie de la Bretagne (le Léon) ne soit devenue l'apanage d'une théocratie dominatrice où revivent les mœurs, les passions et les pensées du Moyen Âge ». Il retraçait la genèse et les péripéties du procès qui lui fut intenté par vingt-deux curés, recteurs ou vicaires de paroisses léonardes. Ce dossier, « *Un procès d'Eglise* », permet de lire non seulement diverses pièces de procédure mais aussi des articles de presse dont certains sont signés de noms alors connus, Edmond Haraucourt, Paul Souday, Pierre Mille...

L'étude de Serge Duigou le commente et retrace, en outre, l'histoire de la polémique, ponctuée de manifestations parfois violentes, que suscitérent, à partir de 1932, les représentations d'un mélodrame extrait de son roman par Le Febvre lui-même : paradoxalement, il semble n'avoir jamais vu jouer cette pièce !

Dans ses *Réflexions*, Mlle Elisabeth Le Febvre regrette qu'on n'ait point mis l'accent sur la valeur littéraire de *La Terre des prêtres* : l'œuvre est à coup sûr estimable, mais non sans faiblesses. Ce livre controversé est, avant tout, un important document sur des mentalités et des affrontements idéologiques, sinon totalement disparus, du moins largement dépassés. Il témoigne de l'âpreté des luttes cléricales et anticléricales dans le pays de Léon au temps déjà lointain de la III^e République.

A.-P. Ségalen.

HISTOIRE DE L'ART

Yves-Pascal CASTEL. *Atlas des croix et calvaires du Finistère*. Avec la participation de Jo Irien, Louis-Pierre Le Maître et Bernard Tanguy. Quimper, Société archéologique du Finistère, 1980. In-4^o, 372 pages, 3 cartes, dessins, photographies.

Présenter un ouvrage réalisé par Y.-P. Castel, vice-président de la Société archéologique du Finistère et publié par la Société, semble délicat. Qu'importe, aucun de ceux qui ont eu entre les mains le puissant ouvrage d'Y.-P. Castel ne nous reprochera d'être fier de ce « produit maison ». L'*Atlas* répertorie en 3135 fiches signalétiques la quasi-totalité des croix et calvaires du Finistère, de la simple croix de chemin émergeant d'un bouquet de ronces aux évangiles de pierres dressés dans les enclos paroissiaux. Chaque fiche comprend une description sommaire du calvaire accompagnée de précisions sur le matériau utilisé, les inscriptions et les armoiries portées sur la pierre. Des croquis de l'auteur agrémentent mais surtout complètent cette première approche de chaque œuvre. Des photographies présentent le calvaire *in situ* ou fixent l'attention sur un détail

iconographique. Quelques dessins en pleine page achèvent d'en faire un ouvrage de grande qualité.

Dans la réalisation de cet immense travail, l'auteur a apporté une méthode, une sagacité et une intuition nées des nombreuses années passées au service de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Les travaux de Y.-P. Castel sur l'orfèvrerie et les orfèvres aux ^{xvii} et ^{xviii} siècles nous ont fait apprécier l'acuité de son regard d'historien.

L'*Atlas* est en lui-même un monument. Il fait connaître un patrimoine le plus souvent ignoré, mis à part quelques calvaires « touristiques ». Il constitue un guide précieux pour la découverte de ce patrimoine. Mais c'est aussi et surtout un apport exceptionnel et original à la recherche historique bretonne. Il apporte un éclairage insolite à l'histoire du peuplement, à l'histoire religieuse, à l'histoire artistique et à l'histoire sociale de notre région. Dans les premières pages de l'*Atlas*, des jalons sont posés pour une réflexion historique à partir de ce vaste recensement des croix et calvaires. Nul mieux que Y.-P. Castel n'est à même de prolonger cette réflexion historique que tous ceux qui auront lu cet *Atlas des croix et calvaires* souhaiteraient voir rapidement réalisée.

Guy Leclerc.

*
* *
*

Maurice DILASSER. *La sculpture religieuse dans le pays de Locronan*. Briecc-de-l'Odet, Imprimerie Archant, 1980. 21 x 11,5 cm, 14 pages, photographies.

Instigateur et maître d'œuvre remarqué d'un gros ouvrage sur Locronan et le Porzay (cf. le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVII, 1979, p. 461-462), M. l'abbé Maurice Dilasser a organisé dans la salle du musée de la mairie de Locronan, en 1980, une exposition sur la sculpture de la région. A cette occasion, il a rédigé, pour servir de guide, une petite brochure qui est en réalité un excellent *compendium* des connaissances sur ces œuvres locales, d'artistes ou d'artisans, qui se distinguent par leur originalité. « En certains cas par des dates assurées, plus souvent par des repères de style et de procédés, [l'auteur a tenté de situer cette sculpture] dans le temps, de rattacher à quelques ateliers les œuvres typées et de souligner les temps forts d'une production régionale qui apparaît ici dans la seconde moitié du ^{xv} siècle et s'arrête au ^{xviii} pour être supplantée ensuite par un apport massif de plâtres de série dits de Saint-Sulpice ».

Après « quelques œuvres notoires sans postérité » (le gisant de saint Ronan et le retable du Rosaire à Locronan, la statue de sainte Anne à la chapelle de Sainte-Anne-la-Palud, les retables de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom), on découvrira plusieurs ateliers, anonymes ou non, qui ont laissé des traces de leur activité dans la région : un « atelier local du ^{xv} siècle d'évêques, de diacres et de Vierges-mères », l'atelier dit de la Déploration, ceux de Rolland Doré et des Le Déan. Enfin, viennent des sculptures d'art populaire où se côtoient les scènes de caractère narratif, naïf, étrange ou pathétique et les représentations de la vie quotidienne, la société, les travaux et les jours, le bestiaire.

Voilà une petite plaquette qui, sous une apparence dépouillée, livre une rapide synthèse, parfaitement informée, de quelques aspects de l'histoire de l'art et de l'histoire religieuse de ce coin de Basse-Bretagne.

Tanguy Daniel.

*
* *
*

Architecture rurale et mobilier du Cap-Sizun. Ministère de la Culture et de la Communication. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale de Bretagne, Rennes, 1979. 21 x 20,5 cm, 40 pages.

L'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France a présenté, au cours des années 1979 et 1980, en Bretagne et dans les galeries nationales du Grand-Palais, une exposition consacrée à l'*architecture rurale et au mobilier du Cap-Sizun*.

Il s'agit de présenter au public le résultat des enquêtes poursuivies sur ce secteur pendant deux étés consécutifs (1976-1977) et qui avaient permis de mettre au jour l'incroyable richesse de ce terroir: uniques sont en effet en Bretagne, pour autant que quinze années d'activité de l'Inventaire permettent d'en juger, la densité, l'homogénéité, l'état de son contenu mobilier. Accompagnant, en quelque sorte, la création du *Conseil du patrimoine ethnologique*, mis en place en 1980 par le ministre de la Culture, sous l'égide des plus hautes autorités, cette exposition marque la vocation de l'Inventaire général à participer au recensement des richesses ethnologiques du pays, recensement qui est ressenti aujourd'hui par les historiens de la société comme une priorité nationale.

L'exposition ne présente que 5% environ des éléments meubles et immeubles repérés par les enquêteurs de l'Inventaire; et le catalogue, s'il comporte toutes les notices, ne reproduit que quelques numéros, ayant sélectionné le spécimen le plus significatif de chaque catégorie d'œuvre présentée: un hameau, une maison, un puits, un four, une porcherie et, dans le domaine du mobilier, un ensemble complet, un *drustuill*, un coffre, une armoire, une horloge. Le plan de l'exposition suit une démarche logique, allant de l'ensemble à l'unité, et du contenant au contenu, puis examinant chaque série non pas selon la chronologie, mais par fonction, comme cela se pratique désormais dans l'ethnologie contemporaine où les phénomènes de chronologie ne sont pas déterminants. Il faut souligner néanmoins quelques caractéristiques historiques particulières au Cap-Sizun, ainsi l'exceptionnel renouvellement de l'architecture rurale entre 1750 et 1850. Le mouvement de reconstruction, qui se situe ailleurs vers 1850, connaît ici une précocité et une ampleur que l'historien devra expliquer. L'importance du mouvement de reconstruction crée une grande homogénéité des partis de composition: partout géométrie rigoureusement symétrique, mais aussi fonctionnalisme: chaque fenêtre correspond à une fonction; enfin, refus général de l'ornement. L'influence des ingénieurs du roi, alors à l'œuvre dans les ports militaires, influence qui a été souvent évoquée par les historiens de l'art breton au cours de ces dernières années, est ici manifeste, avec en particulier le leitmotiv du bandeau horizontal plat, très sec, séparant les niveaux dans les façades les plus «composées»: les constructions logistiques du XVIII^e siècle sont ainsi rythmées d'horizontales linéaires et raides. Jusqu'aux puits qui évoquent les guérites...

Les meubles, partout encore en place, voire en fonction, ne présentent pas de caractéristiques très affirmées, tout au moins quant à leur décor. On y retrouve l'évolution commune à l'ensemble du mobilier de la région: tant dans la fonction (l'armoire remplace le coffre) que dans le décor (mouluration très forte au XVIII^e siècle faisant place à un décor au XIX^e, principalement constitué de rinceaux végétaux et d'objets du culte).

L'intérêt majeur du mobilier capiste réside dans l'existence d'un élément fixe très spécifique du Cap, le «*drustuill*» (l'orthographe est variable), cloison très ornée qui isole le «coin repas» du «coin cuisine» et fait pendant au «lit clos de table».

Dès 1674, cette pièce de mobilier, fixée perpendiculairement au mur de façade, figure dans un inventaire après décès sous la dénomination de «banc-

dossier». Les inventaires après décès retrouvés dans les familles, qui permettent d'attester l'existence du *drustuill* aux ^{xvii} et ^{xviii} siècles, manifestent eux aussi ce caractère exemplaire de «conservatoire» qui est celui du Cap-Sizun : un pays qui a su préserver ses maisons — grâce à leur fonctionnalisme —, ses meubles et des archives familiales si rares en pays de tradition orale.

Signalons, enfin, un document émouvant (hors catalogue) qui a pu être exposé mais que, malheureusement, sa fragilité rendait inconsultable : un tout petit carnet, datant des années 1880-1900, dans lequel un menuisier du Cap a pendant de longues années consigné les commandes qui lui étaient passées par les familles, souvent à l'occasion des noces : commande d'un lit clos et d'une armoire, pour lesquels la seule dimension notée est la hauteur sous poutres de la salle ; la nature du bois choisi est également indiquée. Mais le décor n'est pas mentionné ; sans doute faisait-il l'objet d'un simple accord verbal. Il y a dans ce petit répertoire usé et sali un poids incommensurable de savoir et d'histoire.

Françoise Hamon.



Georges-Michel THOMAS. *Artistes, artisans et ingénieurs ayant travaillé à Brest et dans sa région aux ^{xvii} et ^{xviii} siècles*. S. 1., 1980. 2 volumes 21 x 29,7 cm, 231-320 pages (multigraphié).

Il s'agit là d'une thèse de doctorat d'Université, brillamment soutenue le 25 juin 1980 à l'Institut d'histoire de l'art de l'université de Haute-Bretagne à Rennes, devant un jury présidé par Mme Delouche, et dans lequel siégeaient M. Mussat, professeur honoraire à l'université, et l'auteur de ces lignes.

Depuis de longues années déjà, M. G.-M. Thomas accumulait patiemment des notes sur artistes et artisans en Basse-Bretagne aux ^{xvii} et ^{xviii} siècles. La matière étant trop abondante, il s'est limité ici à Brest et à sa région, entendue au sens large, puisqu'elle englobe Lesneven, Landerneau et Landivisiau. En fait, le champ d'action des Brestois a couvert tout le Léon, le petit Trégor et la partie nord de la Cornouaille, où ils sont venus concurrencer et parfois même supplanter les artistes locaux. Rayonnement brestois lié évidemment à l'intense activité des chantiers navals, à partir de 1670, lorsque Brest devient par la grâce de Colbert le premier port du Ponant. Le choix de l'auteur se justifie donc pleinement.

Il s'est appuyé sur une documentation vaste et dispersée, qu'il a su heureusement mettre en œuvre. Et d'abord cette série G des Archives départementales du Finistère (qui renferme les papiers des fabriques paroissiales) dont la richesse provient largement du travail sur le terrain de M. Jacques Charpy. Elle a permis à M. Thomas de reconstituer la carrière des artistes brestois. Leur biographie s'éclaire grâce à ses recherches patientes et minutieuses dans les registres paroissiaux de Brest et d'ailleurs. Citons également les minutes des notaires, les papiers des juridictions, les Archives nationales, de la Marine...

Au terme de cette longue enquête, la moisson est fructueuse. Après avoir dégagé les conditions économiques, sociales, religieuses, qui ont favorisé l'essor artistique dans le Léon aux ^{xvii} et ^{xviii} siècles, et décrit l'activité de Brest et de son port, l'auteur fait revivre pour nous, notice par notice, les centaines d'hommes qui ont contribué, à des degrés divers, à cette extraordinaire activité. Il distingue par commodité les «cadres», ingénieurs et architectes de la Marine, ingénieurs des Ponts et Chaussées, des «exécutants», mais on doit lui savoir gré, non seulement d'avoir éclairé les corporations les plus «nobles», peintres, sculpteurs, vitriers, mais d'avoir fait sortir de l'ombre maîtres maçons et «picoteurs de pierre», charpentiers, menuisiers, serruriers, couvreurs, forgers d'ancres, sans oublier

les fondeurs de cloches à l'activité originale. Chacun a droit à une notice, aussi nourrie que le permet la documentation, appuyée sur des références précises.

Nous avons là, commodément rassemblée et d'exploitation aisée grâce à un index détaillé, une énorme masse documentaire qui renouvelle profondément notre vision de l'art bas-breton à cette époque. On ne peut décidément plus parler d'« art paysan » et d'« art naïf » quand on voit travailler dans les paroisses rurales les artistes formés à l'idéal classique venus de Versailles et d'ailleurs, ainsi que leurs confrères locaux passés par le moule des ateliers brestois. La thèse de M. Thomas va constituer désormais un outil de travail indispensable, un ouvrage de référence qui va devenir un classique au même titre que le *Répertoire* de Couffon - Le Bars et la thèse d'Y.-P. Castel sur les orfèvres de Brest et Landerneau au XVIII^e siècle. Qu'il en soit remercié et félicité au nom de tous les historiens de la Basse-Bretagne.

Jean Tanguy.

*
* *

Michel COCHERIL. *Les orgues de Bretagne*. Rennes, Ouest-France, 1981. 23 x 16,5 cm, 30 pages, photographies, carte.

Suivre un circuit des orgues dans notre région, c'est partir à la rencontre d'un instrument récemment construit ou reconstitué, d'une ruine pratiquement intouchée depuis trois cents ans, ou de l'instrument tant de fois transformé et réparé d'une cathédrale ou d'une chapelle reculée.

La plaquette publiée par M. Cocheril établit le contact avec les facteurs d'orgues bretons au travers de chaque instrument, dont l'historique est dressé conjointement avec l'intérêt musical et esthétique. L'état actuel des orgues est mentionné, avec la perspective d'une remise en état ou d'une restauration lorsqu'elle est envisagée ou envisageable.

Les planches en couleur illustrent les instruments les plus notables, quant à leur intérêt ou leur importance sonore : les buffets d'orgues de la fin du XVII^e siècle sont particulièrement nombreux dans le Finistère, témoignages de l'œuvre de la famille émigrée des facteurs Dallam. Les dates des constructions et des transformations montrent que rares sont les orgues du Finistère qui n'ont pas été modifiés après la Révolution et surtout durant le XIX^e siècle : toutefois, pour chaque instrument, toute particularité est notée, même quand le plan sonore n'est pas du premier intérêt.

Après le tour des tribunes du Finistère, il est possible de découvrir quelques instruments historiques des Côtes-du-Nord et du Morbihan, où quelques orgues neufs contrastent avec les deux instruments des cathédrales de Vannes et Saint-Brieuc, tous deux en attente de réfection. L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique n'offrent pas, malgré leurs grands instruments de cathédrale en bon état, la diversité et la richesse de facture des orgues de l'ouest de Bretagne.

L'exposition et la description des différents orgues s'appuient sur les nombreuses et excellentes prises de vue : on prendra ainsi connaissance avec ce patrimoine particulier qu'est l'orgue, avec cette constatation satisfaisante que la Bretagne continue à entretenir les instruments qu'elle possède et à leur redonner vie.

Jean-Claude Guéret.

*
* *

Le vitrail en Bretagne. Ministère de la Culture et de la Communication. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Commission régionale de Bretagne, Rennes, 1980. 24,5 x 18,5 cm, 80 pages, 29 figures noir et blanc, 3 planches couleurs (2).

En choisissant comme thème d'une exposition réalisée en 1980 dans le cadre de l'Année du patrimoine, «le vitrail en Bretagne», la commission régionale Bretagne de l'Inventaire a dérogé à ses habitudes: on ne peut que s'en réjouir. Certes, il s'agit toujours d'une manifestation de photographies et celles-ci, en couleurs, sont d'une fort belle qualité. Mais, contrairement aux expositions antérieures produites par ce service, cette présentation porte sur les quatre départements bretons qui forment la région administrative de la Bretagne (à l'exclusion de celui de Loire-Atlantique rattaché malencontreusement aux Pays de la Loire), et non plus sur un ou plusieurs cantons d'un même département. Cette initiative a demandé aux chercheurs de l'Inventaire de Bretagne un travail accru, de nombreuses recherches et de multiples collaborations (d'ailleurs mentionnés par J. Charpy dans l'avant-propos du catalogue). Ensuite, un fort intéressant catalogue l'accompagne et sert dès maintenant de référence pour l'étude du vitrail breton. Néanmoins, on doit souligner que les auteurs ont bénéficié de l'intérêt renouvelé ces dernières années pour ce domaine de la recherche en histoire de l'art, à l'université de Haute-Bretagne avec le numéro spécial d'*Arts de l'Ouest* (1977/1) consacré à cet sujet et avec des travaux universitaires dont la thèse de spécialité de R. Barrié (*Etude sur le vitrail en Cornouaille*, 1978) en est le plus brillant exemple. De même la Direction des affaires culturelles de Bretagne n'hésite pas à faire entreprendre le recensement des vitraux du *xix^e* siècle dans l'arrondissement de Saint-Malo (P. Petout).

Tous les édifices bretons qui possèdent des vitraux, près de deux cent cinquante, n'ont pu être traités: le catalogue ne comporte que deux cent sept entrées et certains monuments, comme la cathédrale de Dol-de-Bretagne ou celle de Quimper, en ont demandé plusieurs en raison de leur richesse en ce domaine.

Dans sa conception, ce catalogue s'inspire beaucoup de celui autrefois mis au point et rédigé par L. Grodecki, pour l'exposition «Vitraux de France» (Paris, 1953, Musée des arts décoratifs) et qui demeure un modèle irremplaçable. Comme dans ce dernier, chaque œuvre fait l'objet d'une notice subdivisée en cinq points, chacun abordant un aspect particulier: renseignements «physiques» tout d'abord; puis historiques incluant les dates des restaurations; iconographiques, stylistiques, et enfin bibliographiques si la verrière a fait l'objet d'étude particulière. Un seul reproche: on aurait aimé qu'il en soit de même pour tous les chapitres, notamment ceux concernant les *xix^e* et *xx^e* siècles où les indications restent souvent trop réduites.

Le catalogue est, aussi, chronologique et André Mussat explique ce choix dans une introduction générale qui en même temps dresse un panorama du développement de cette technique artistique en insistant sur les «temps forts» et en ne cachant pas les zones qui restent à explorer. Un premier chapitre regroupe les productions des *xii^e*, *xiii^e* et *xiv^e* siècles car la Bretagne est pauvre en vitraux de ces périodes; le plus ancien panneau conservé n'est d'ailleurs pas l'œuvre d'un atelier breton, mais provient de la célèbre abbatale de Saint-Denis et est l'un des

(2) Ce catalogue est distribué par l'Association pour l'Inventaire Bretagne, 6, place Hoche, 35000 Rennes. Il comporte un avant-propos de Jacques Charpy, une introduction d'André Mussat. Les notices ont été rédigées par D. Dufief-Moirez et C. Drouard.

vestiges des travaux de l'abbé Suger (1140-1145) : sa présence à Saint-Léonard de Fougères est fortuite et ne remonte qu'à la fin du ^{xix}^e siècle. L'œuvre la plus importante de ce chapitre est évidemment maîtresse-vitre de la cathédrale de Dol-de-Bretagne, verrière qui pose de nombreux problèmes délicats à résoudre en raison des nombreux remaniements dont elle fut l'objet au cours des siècles.

Avec le ^{xv}^e siècle, les productions, plus nombreuses sont régulièrement échelonnées sur tout le siècle, qu'il s'agisse de la maîtresse-vitre de la chapelle Saint-Jacques en Merléac ou des vitraux plus récents de Ploërmel, de la cathédrale de Quimper, ou de Louvigné-de-Bais. Il est certain qu'il reste encore beaucoup à découvrir sur l'art du vitrail du ^{xv}^e siècle en Bretagne et l'on attend beaucoup des recherches de R. Barrié en ce domaine. Il paraît évident que les ateliers bretons demeurent alors assujettis à des formules anciennes, notamment à la maîtresse-vitre de Merléac où, selon un principe déjà utilisé depuis plus d'un demi-siècle dans les autres provinces, panneaux historiés alternent avec des panneaux de grisaille claire. Mais on saisit aussi par l'examen de certains autres vitraux qu'il s'agit d'un moment de mutation fort important pour le devenir de cette technique en Bretagne.

Le ^{xvi}^e siècle est la période du plein développement de cet art en Bretagne : les ateliers deviennent identifiables à tel point que les auteurs ont réuni dans un même chapitre les productions de plusieurs artistes soit signées, soit reconnaissables par leur personnalité artistique. De même, ils en ont réservé un à la diffusion des modèles en Bretagne : on sait depuis longtemps, par les travaux de Couffon, le rôle joué par les gravures flamandes et germaniques, mais on connaissait moins celui des dessins italiens, mis en évidence ici.

C'est pour montrer aussi l'extraordinaire vitalité de cette technique que le thème de l'Arbre de Jessé est étudié dans un autre chapitre. Six exemples à la fin du ^{xv}^e et du ^{xvi}^e siècle montrent qu'il fut alors un sujet de prédilection et aussi les limites de son évolution formelle et iconographique.

Puis, comme presque partout en France, le vitrail breton connut une longue vacance. Ce n'est que dans les années 1850, peut-être légèrement plus tard que dans d'autres provinces, que cet art va retrouver et même connaître un essor énorme. Les premiers à en profiter seront des ateliers étrangers à la Bretagne : il faudra attendre les années 1860 pour que des ateliers locaux se développent, comme celui de Nicolas de Morlaix, qui vient d'être l'objet d'une exposition (musée des Jacobins, Morlaix, 1980).

Mais les travaux « importés » resteront toujours nombreux et la Bretagne apparaît l'une des régions où les productions du ^{xix}^e siècle sont les plus variées et souvent très inattendues. Aujourd'hui encore, elle est l'une des zones où la création demeure abondante en qualité comme en quantité.

Deux annexes, l'une au début de l'ouvrage, explique la fabrication complexe du verre et le travail du peintre verrier ; la seconde est un glossaire des termes techniques et concerne plus spécialement ceux du ^{xvi}^e siècle. Quant à la bibliographie, elle est succincte et renvoie au numéro spécial d'*Arts de l'Ouest*, mentionné plus haut.

En guise de conclusion, c'est un travail qui honore l'Inventaire de Bretagne et on aimerait que cette initiative soit reprise par d'autres commissions régionales :

cela permettrait un nouvel approfondissement de nos connaissances sur le vitrail français.

Catherine Brisac.

*
* *

L'atelier Jean-Louis Nicolas de Morlaix, 1842-1912. Morlaix, Musée des Jacobins, 1980. 21 x 29,7 cm, 83 pages, illustrations (3).

Née d'un enthousiasme partagé entre quelques « connaisseurs » pour des vitraux oubliés, cette exposition, organisée conjointement par le Musée des Jacobins et la Conservation départementale des antiquités et objets d'art, a montré que le Finistère n'avait pas été à l'écart de l'extraordinaire renaissance du vitrail au XIX^e siècle. Pour modestes qu'aient été l'exposition et son catalogue, restent la nouveauté du regard porté sur un aspect du patrimoine régional et surtout l'originalité des perspectives ouvertes. Un rapide inventaire inédit signale que l'atelier travailla dans près de trente édifices religieux, comme par exemple à Saint-Thégonnec où il exécuta tous les vitraux. Les souvenirs de famille, conservés avec sollicitude et généreusement prêtés, révèlent que Jean-Louis Nicolas s'essaya aux difficultés des arts décoratifs, de la fresque à la gravure sur bois, du vitrail à la faïence peinte ; des indices biographiques, encore insuffisants, et l'étude des sources d'inspiration d'après les nombreux dessins préparatoires, maquettes et cartons, montrent que ce Morlaisien, issu de parents modestes, sut acquérir une formation artistique honorable, ouverte à l'électisme artistique de son siècle, mais originale par son enracinement local qui le conduisit à collaborer avec Yan Dargent. Par les thèmes traités, l'atelier sut répondre aux besoins iconologiques du renouveau spirituel dans le diocèse, comme l'a précisé Jean-Louis Le Floch. Quant à l'étude des œuvres, elle témoigne d'une faculté d'invention technologique très personnelle et d'un savoir-faire réel qui les a fait heureusement durer jusqu'à nous malgré l'oubli et les négligences d'entretien.

« Nous n'en apprécions que mieux... ses échappées de liberté auxquelles une certaine gaucherie ajoute un attrait », conclut Jean-Jacques Gruber au terme d'une préface savante, judicieuse et inspirée par la sympathie d'un artiste moderne pour son aîné. Malgré les réserves que suscite la réalisation matérielle du catalogue, il faut insister sur le fait que cette entreprise, patronnée par un comité de haute tenue et de grande valeur scientifique, soutenue financièrement par le conseil général du Finistère et par la municipalité de Morlaix, est le résultat d'une collaboration multiple de compétences et de dévouements bénévoles, tant de la part d'organismes divers que de particuliers, parmi lesquels il convient de remercier vivement les descendants de l'artiste. Enfin, la faveur que le public morlaisien a réservée à l'exposition s'explique, outre la nouveauté du sujet, par l'effort pédagogique de présentation et par le bon goût de la mise en valeur qui permet d'apprécier, par exemple, une œuvre aujourd'hui au seuil de l'anéantissement, telle le vitrail de la procession provenant de la chapelle de Notre-Dame-du-Mur. Cette entreprise illustre bien le succès que l'on peut attendre d'une prise de conscience et d'une prise en charge collectives des richesses du patrimoine local.

Roger Barrié.

(3) Le catalogue de cette exposition, présentée à Morlaix du 8 août au 30 novembre 1980, a été rédigé par R. Barrié, C. Brisac, F. Daniel, J.-J. Gruber et J.-P. Le Bihan. Il contient en outre une étude du chanoine Jean-Louis Le Floch sur le *Renouveau spirituel du XIX^e siècle au diocèse de Quimper*.

MONOGRAPHIES LOCALES

F. Emile PENNEC. *Saint-Ségal, petite commune rurale*. Bannalec, Imprimerie régionale, 1980. In-8°, 160 pages, 3 cartes, photographies.

Saint-Ségal, à quelques kilomètres au nord de Châteaulin, entre l'Aulne et la Doufine, est une « petite commune rurale » située au cœur du bassin de Châteaulin, creusée de vallées encaissées, qu'on traverse aujourd'hui, de l'Aulne à Ty-Raden, à toute vitesse, par la voie express. Et pourtant, Saint-Ségal — ne serait-ce que pour la chapelle Saint-Sébastien — mérite bien qu'on s'y arrête. Le frère Emile Pennec a voulu, en écrivant cette monographie de sa commune natale, nous communiquer l'amour de son terroir, dans une « présentation sans prétention littéraire, [sous forme] tout simplement d'un bon document d'histoire locale » (p. 5).

Le cadre de l'étude dépasse en réalité les limites actuelles de Saint-Ségal : c'est que la commune n'est devenue petite que depuis qu'on l'a amputée, en 1845 de Port-Launay, en 1948 de Pont-de-Buis. A juste titre, l'auteur déborde donc sur l'histoire de ces deux communes, filles de Saint-Ségal, et consacre même un chapitre entier à la plus jeune d'entre elles. Neuf chapitres passent en revue à peu près tous les aspects géographiques, historiques, démographiques, religieux, sociologiques, ethnographiques, artistiques. La documentation, écrite ou figurée, puisée aux meilleures sources, est foisonnante : elle est de nature à intéresser puissamment les habitants de Saint-Ségal — à qui est destinée avant tout la monographie —, les maîtres qui y trouveront d'excellentes ressources pour des travaux pédagogiques, les historiens aussi qui y glaneront de l'inédit.

On ne saurait cependant passer sous silence des critiques qui touchent essentiellement à l'organisation même de la matière. Le désordre qui règne dans la présentation a quelque chose de primesautier qui aurait pu être facilement évité. Pourquoi parler du « petit teuf teuf » (*alias* le Train Patate) aux pages 14-17, puis du viaduc ferroviaire du Prajennou aux pages 126-129 ? Pourquoi nous entretenir de la poudrerie de Pont-de-Buis aux pages 26-29 et de nouveau aux pages 151-158 ? Quant au chapitre intitulé « On raconte », c'est un fourre-tout où les chouans de 1795 voisinent avec un « bedeau interim » pendant la Grande Guerre, le régime alimentaire avec les feux de la Saint-Jean !

Sans vouloir diminuer les mérites de cette monographie — c'est la première sur Saint-Ségal — il faut néanmoins mettre en garde les érudits contre les difficultés que présente cet exercice historique. La mise en ordre de l'abondante et diverse documentation récoltée pour l'histoire d'une commune exige une rigueur certaine et, dans ce domaine, les « guides » ne manquent pas : leurs conseils ne peuvent qu'être profitables pour la perfection de ce genre particulier qu'est la monographie communale (4).

Tanguy Daniel.

(4) Cf. par exemple Jacques LEVRON, *L'histoire communale (esquisse d'un plan de travail)*, Paris, éd. Gamma, 1972, in-8°, 117 pages (Bibliothèque d'humanités contemporaines). — Albert TROUX, *La géographie et l'histoire locales. Guide pratique pour l'étude du milieu*, Paris, J.-B. Baillière, 1972, in-8°, 189 pages. Mais surtout, pour le Finistère, René DANIEL, *Les études d'histoire locale. Guide du travailleur pour l'établissement d'une monographie, particulièrement en Bretagne*, dans *An Eost*, cahier de liaison des instituteurs publics de Bretagne, numéro spécial, septembre 1943, 16 pages.

Bertrand QUEINEC. *La Révolution à Pont-Aven. 1789-1800*. Pont-Aven, chez l'auteur, 1980. In-8°, 159 pages.

« A Pont-Aven, on s'est surtout intéressé à un passé récent, à l'époque la plus prestigieuse, celle de la célèbre école de Pont-Aven de Gauguin, Emile Bernard, Sérusier... et un peu plus tard à Théodore Botrel, le barde. Mais avant cette période, c'est encore l'obscurité la plus complète ». C'est ce vide que M. Bertrand Queinec s'est donné pour but de combler, et le résultat de ses recherches nous vaut ce petit livre sur la Révolution à Pont-Aven, ou plutôt dans « les quatre communes qui furent groupées longtemps en une administration commune : Nèvez, Nizon, Riec et Pont-Aven ».

M. Queinec, qui a longtemps enseigné, est un excellent pédagogue : il sait exposer avec clarté des problèmes complexes et constamment « relier histoire locale et histoire nationale » : ce n'est pas là son moindre mérite. En seize chapitres bien enlevés, l'auteur présente la « ville » (jusqu'à 1790, une petite agglomération à cheval sur l'Aven et partagée entre deux paroisses — Nizon et Riec — sans unité juridique) et le port de Pont-Aven en 1789, la création de la commune de Pont-Aven en 1790, les problèmes posés par la guerre, les persécutions religieuses, la vente des biens nationaux, la résistance d'« une petite ville républicaine noyée dans un océan de communes acquises plutôt à la chouannerie », entrecoupant son récit de quelques portraits d'individualités de l'époque : combien est significative de ces temps dangereux la carrière d'un Vincent-Julien Decourbes, homme de loi avant la Révolution, premier juge au tribunal de district de Quimperlé en 1790, président du directoire du district de Quimperlé puis administrateur du Finistère en 1792, arrêté comme fédéraliste en 1794 mais sauvé *in extremis* de la guillotine par un ralliement opportun et éclatant à la Montagne, juge de paix à Quimperlé sous le Directoire, président du tribunal civil de Quimperlé sous le Consulat, représentant du Finistère au sacre de Napoléon 1^{er}, décoré du Lys sous Louis XVIII, chevalier de la Légion d'honneur sous Charles X... On se prend, à la lecture de ce *curriculum vitae*, à souhaiter qu'un historien entreprenne pour le Finistère ce qu'a fait M. Debaube pour la justice morbihannaise : une étude des carrières de ces notables de robe qui, ayant tant bien que mal traversé la Révolution, fournirent ensuite les cadres des régimes suivants, de Napoléon à Louis-Philippe.

Certes, on pourrait reprocher à M. Queinec d'évidentes lacunes (quelle surprise, par exemple, de ne rien trouver, dans le tableau de Pont-Aven et de ses environs en 1789, de la situation démographique, de la vie religieuse et spirituelle des habitants), mais l'auteur a bien conscience — il le dit lui-même dans sa préface — des insuffisances de son travail. Sans doute aussi pourra-t-on critiquer la manière peu orthodoxe de présenter les références bibliographiques ou les cotes d'archives, l'absence de tout plan ou de toute carte, mais cela peut se corriger dans une deuxième édition et n'est, somme toute, que secondaire par rapport à la somme d'éléments concrets, vivants et nouveaux que M. Queinec apporte à la connaissance de l'histoire de son petit pays dont il annonce une suite pour les années 1800-1914. Nul doute que l'on ne trouve le même plaisir à la lecture de ce futur livre.

Tanguy Daniel.

la vie de la société archéologique

Procès-verbaux des séances et excursions

SÉANCE DU 26 JANVIER 1980

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Assemblée générale ordinaire — Le président présente le rapport d'activité de l'année 1979, soulignant la bonne marche de la Société: 149 nouveaux membres ont été admis, portant le nombre total des adhérents à environ 1600 (soit le quart de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne). Seize décès ont été signalés au cours de l'année. Onze séances de travail ont été tenues à Quimper (6), à Brest (2), à Morlaix (1) à Carhaix (1) et à Concarneau (1). Cinq excursions ont été organisées à Morlaix (par M. Jean Ascoët et Mme Françoise Daniel), dans la presqu'île de Crozon (par M. A.-H. Dizerbo), dans le Pôher (par MM. René Sanquer et Guy Leclerc), dans la région de Concarneau (par M. Louis-Pierre Le Maître), enfin à Sizun, Commana et Le Tréhou (par M. et Mme Henwood et MM. Barrié et Gestin). Un voyage d'études, organisé par M. Pierre Keraval, a eu lieu en Irlande au mois de juin. Comme tous les ans, une forte délégation de la Société archéologique a participé aux travaux du congrès des sociétés savantes de Bretagne, à Pontivy, au mois de septembre. Le *Bulletin* annuel (tome CVI) a été publié en novembre: ce volume de 476 pages comporte 17 articles d'archéologie, d'histoire, d'ethnologie, d'onomastique, de bibliographie, etc., résultat du travail des membres de la Société.

M. Hervé Glorennec, trésorier, donne lecture du bilan financier. L'assemblée lui donne acte de sa parfaite gestion qui laisse apparaître une gestion saine. M. Glorennec, qui a souhaité être déchargé des fonctions de trésorier qu'il a exercées pendant dix ans à la satisfaction générale, reçoit les chaleureuses félicitations du président et de l'assemblée. Il prend la fonction de secrétaire général adjoint. M. Jean-Louis Guillou devient trésorier de la société.

Adhésions. — Vingt nouveaux membres sont admis dans la Société:

— Mme Eliane ALLÈGRE, de Brest, présentée par Mme Barjou et M. l'abbé Y.-P. Castel;

— M. Jean-Christian BANS, professeur de philosophie, de Neuilly-sur-Seine, présenté par Mme Gaillard-Bans et M. T. Daniel;

— Mme Marie BOUSSARD, retraitée, de La Forêt-Fouesnant, présentée par Mlle Arribat et M. Glorennec;

— M. Pierre BOÉDEC, maire et conseiller général de Bannalec, présenté par MM. P. Keraval et F. Péru;

— M. Roger-Henri BOUTIN, ingénieur agronome (E.R.), de Sizun, présenté par MM. J.-P. Lamidon et T. Daniel;

— M. Alain CROIX, professeur à l'université de Poitiers, de Nantes, présenté par MM. T. Daniel et H. Glórennec;

— M. Alain DANIEL, employé à l'Équipement, de Quimper, présenté par MM. R. Sanquer et P.-R. Giot;

— M. Jean-François DOUGUET, employé des P.T.T. de Rosporden, présenté par MM. H. Glorennec et G. Pernez;

— M. Jean-Louis FURIC, inspecteur des impôts, de Riec-sur-Belon, présenté par MM. Y.-P. Castel et J.-G. Kaigre;

— Mme Marie-Odile HÉLAOUET, d'Aix-en-Provence, présentée par MM. L. Hélaouet et P. Keraval;

— M. Pierre LE COZ, contrôleur de la circulation aérienne, de Brest, présenté par MM. Le Doaré et Ancel;

— M. Benoist LEJEUNE, docteur en médecine, de Brest, présenté par MM. H.-F. Claquin et T. Daniel;

— Mme LE QUELLEC, retraitée, de Brest, présentée par Mmes Bescond et de Coëtlogon;

— M. Jean-Yves ORY, professeur, de Plomelin, présenté par MM. P. Keraval et G. Henry;

— M. Jean-Pierre PENSEC, fraiseur, de Quimperlé, présenté par M. et Mme J.-L. Guillou;

— Mlle Louise POISSEL, retraitée, de Brest, présentée par Mmes Bescond et de Coëtlogon;

— M. Jacques ROUÉ, de Lannilis, présenté par MM. H. Glorennec et T. Daniel;

— Mme Monique VANHOVE, de Quimper, présentée par MM. A. Le Bihan et P.-Y. Lambert;

— Mlle WAQUET, professeur, de Quimper (réadmission);

— M. Marcel ZITT, inspecteur général d'assurances, de Landerneau, présenté par MM. A.-H. Dizerbo et J. Bazin.

Nécrologie. — Le président a le regret d'annoncer le décès de Mme Adolphe Le Goaziou, mère de Mlle Yvonne Le Goaziou et de M. Yves-Marie Le Goaziou, libraires à Quimper et membres de notre société. Il présente ses plus vives condoléances à toute sa famille.

Les plats d'offrandes d'origine mosane en Bretagne. — M. l'abbé Y.-P. Castel présente une communication sur de grands plats en laiton qu'il a répertoriés au cours de ses enquêtes pour l'Inventaire dans les églises et presbytères de Basse-Bretagne. Ces plats d'offrande, des ^{XV}^e et ^{XVI}^e siècles, proviennent sans doute de la région mosane.

Cette étude sera publiée dans le *Bulletin*.

Pont-Croix sous l'Ancien Régime: démographie et société. — M. Charles Robert, professeur au lycée de l'Harteloire, à Brest, donne lecture d'un mémoire sur l'évolution démographique et la vie sociale de Pont-Croix de la fin du ^{XVI}^e à la fin du ^{XVIII}^e.

siècle. Cette étude repose sur l'analyse des registres paroissiaux et des comptes de fabrique.

L'importance de Pont-Croix est due principalement à un pont au croisement de deux voies romaines et à un port qui fut très important et recevait de nombreux bâtiments jusqu'à trente et quarante tonneaux. Du point de vue de l'administration religieuse, Pont-Croix était une trêve qui dépendait de la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun. La situation économique de la trêve lui permettra plus tard de dépasser la paroisse-mère. Le cas est fréquent, comme tout à côté Audierne et Esquibien.

Le chiffre total de la population est difficile à établir. Il était d'un millier à la fin du XVIII^e siècle, mais avait certainement été plus important deux siècles auparavant. Du point de vue des mariages, on note comme partout des mariages assez tardifs, aux environs de vingt-cinq ans. L'étude de l'origine des conjoints est compliquée par le fait que le mariage se fait toujours dans la paroisse de l'épouse. Les taux de natalité demeurent élevés, les naissances illégitimes n'étant que l'exception : trois à quatre par an au XVII^e siècle, huit par an au XVIII^e, ce que M. Robert explique par des passages fréquents de troupes et peut-être une certaine prostitution.

La mortalité infantile reste élevée, mais diminue à partir du XVII^e siècle. Les causes en seraient : une nourriture plus variée (poissons, crustacés), un encadrement médical meilleur (sages-femmes, médecins et chirurgiens). La période de mortalité la plus forte est la fin de l'hiver, la plus faible en juillet et août.

M. Charles Robert poursuivra son exposé lors de la prochaine séance.

Le secrétaire,
Grégoire Le Clech

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1981

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Vingt-deux nouveaux membres sont admis dans la société :

— M. Charles ALLOT, de Concarneau, présenté par MM. P. Keraval et G. Henry;

— M. Félix BÉCHENNEC, entrepreneur, de Pont-l'Abbé, présenté par les mêmes;

— Mme Huguette CADIOU, agent communal, de Trégunc, présentée par Mme Gloaguen et Mlle Ménez;

— Mme Claude CLEACH, psychologue, de Morlaix, présentée par Mlle Le Clech et Mme F. Daniel;

— M. et Mme Paul COLIN, retraités, de Gouesnou, présentés par Mme Kernéis et M. T. Daniel;

— Mme Françoise CROZON, du Juch, présentée par Mme Le Doaré et M. Ancel;

— Mme Louise EUZEN, retraitée de commerce, de Guimiliau, présentée par Mme Le Mer et M. R. Guyomard;

— Mlle Yvette FAUGLAS, secrétaire, de Quimper (réadmission);

— Mme Denise FOULON, de Brest, présentée par M. G. Le Léanec et Mme T. Daniel;

— Mme Hortense GUICHAOUA, de Douarnenez, présentée par Mlles A. et C. Jézéquel;

— Mme Hélène GUIRRIEC, retraitée, de Carantec, présentée par Mlles de Jaegher et Le Febvre;

— Mlle Catherine HÉTET, scolaire, de Quimper, présentée par MM. Hétet et Glorennec;

— Mme JACOB, de Quimper, présentée par MM. G. et W. Pernez;

— M. François LAGADEC, de Plounévez-Lochrist, présenté par MM. A. Le Bihan et J.-J. Baley;

— M. Michel LE COZ, marin d'Etat, de Châteauneuf-du-Faou, présenté par le docteur Ménard et M. T. Daniel;

— M. Bertrand MARC, étudiant, de Landerneau, présenté par MM. Milin et T. Daniel;

— Mme Catherine QUINIOU, de Douarnenez, présentée par Mme Le Doaré et M. Ancel;

— M. Daniel RAPHALEN, assistant en radiologie médicale, de Nantes, présenté par MM. T. Daniel et H. Glorennec;

— Amiral Edouard TALARMIN, de Brest, présenté par MM. G. et J. Kaigre;

— Mlle Laurette THIEC, comptable, de Quimperlé, présentée par M. et Mme J.-L. Guillou;

— Mme YZIQUEL, professeur, de Quimper, présentée par MM. P. Keraval et G. Henry.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de M. Léon Goraguer, ancien maire et conseiller général de Quimper, qui fut membre de notre Société. Il présente à sa famille l'expression des condoléances de la Société.

Protection du patrimoine. — Le vol récent d'une statue d'albâtre classée dans l'église d'Esquibien relance l'inquiétude sur les dangers courus par notre patrimoine, constamment menacé malgré les mesures de protection et objet d'un commerce à l'échelle internationale. La Société archéologique demande à chacun de ses membres, dans la mesure de ses possibilités, de participer plus que jamais à la surveillance des édifices renfermant des objets précieux.

La Société se réjouit, en revanche, que de plus en plus de communes voient se créer des associations locales qui entreprennent la restauration de chapelles: ce fait encourageant — en cette «année du patrimoine» — tend à confirmer la prise de conscience, constatée depuis quelques années dans la population, de l'importance que présente la préservation du patrimoine.

Pont-Croix sous l'Ancien Régime: démographie et société. — M. Charles Robert donne communication de la deuxième partie de son étude sur Pont-Croix du XVI^e au XVIII^e siècle. Il analyse plus particulièrement la société locale à partir des comptes de la fabrique. On sait que cette institution était responsable des finances de l'église, avec à sa tête un « fabrique » ou comptable. Les « fabriques » se succèdent dans la même famille, de génération en génération. Sur 80 fabriques étudiés, 39 au moins ont des relations familiales étroites: ce sont tous des marchands qui dominent la région du Cap-Sizun. Cette fonction n'est pas une sinécure: le fabrique est responsable sur ses biens; il comptabilise les rentes et perçoit des impôts. Il est désigné chaque année par élection et soumis au contrôle de l'évêque et du « général » de la paroisse. Ce général se compose d'une dizaine de personnes qui se réunissent pour vérifier les comptes. Ce système fonctionne moins bien dans les années qui précèdent la Révolution.

Après 1789, est institué le conseil général de la commune, mais on y trouve les mêmes hommes qu'en le général.

L'importance des ecclésiastiques est évidemment considérable. Le recteur est celui de Beuzec-Cap-Sizun, mais bientôt il viendra résider à Pont-Croix. En principe, Pont-Croix est une trêve administrée par un « curé ». Au XVI^e siècle, ce curé est assisté d'un nombreux clergé et on y dénombre jusqu'à quinze prêtres. Ils ne sont plus que sept sous Louis XIV et trois à la veille de la Révolution. Plusieurs de ces prêtres sont originaires de Pont-Croix et demeurent dans leur famille. Au contraire, les « curés » n'ont pas d'attache familiale dans la région. Toutefois, les recteurs, du moins après 1765, sont tous bretons. L'un d'eux est resté 59 ans dans la trêve (dont 50 dans les fonctions de « curé »). Des prêtres originaires de Pont-Croix sont nommés dans d'autres régions (on trouve un Le Blouch « curé » de Rambouillet).

En résumé, si l'on tient compte des avocats et des notaires, on constate que la vie locale est dominée par des hommes de loi, des marchands et des ecclésiastiques.

Le secrétaire,
Grégoire Le Clech

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 29 MARS 1980

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé sans observations.

Adhésions. — Quatorze nouveaux membres sont admis dans la Société:

— M. Alain BELLEC, opticien, de Moëlan-sur-Mer, présenté par Mme Bellec et M. T. Daniel;

— M. Joseph BOUVIER, retraité de la préfecture, de Quimper, présenté par MM. J. Le Bris et A. Le Grand;

— M. Jean-Marie DANIEL, directeur de COFICA, de Quimper, présenté par MM. P. Keraval et P. Rideau;

— Mme Dominique DANTEC, étudiante, de Brest, présentée par M. l'abbé Y.-P. Castel et M. J.-G. Kaigre;

— Mme Marthe GOUÉZEC, retraitée, de Quimper, présentée par Mme Lupori et Mlle Huiban;

— M. Hervé Jacques GOUZILLON DE BELIZAL, conseiller commercial, de Rennes, présenté par MM. Y. Tanneau et H. Glorennec;

— M. Jean KERHERVÉ, maître assistant d'histoire médiévale à l'université de Bretagne occidentale, de La Roche-Maurice, présenté par MM. Y. Le Gallo et J. Tanguy;

— Docteur Joseph LE HÉNAFF, de Plomodiern, présenté par MM. Mornand et Coadour;

— M. Roger MARTIN, de Paris, présenté par MM. A. Le Bihan et P.-Y. Lambert;

— Mlle Anna MESMEUR, de Landivisiau, présentée par Mme Roland et M. Pernez;

— M. Jean-Michel MOULLEC, étudiant, de Plougoulm, présenté par MM. T. Daniel, et H. Glorennec;

— M. Edwige PLESTAN, retraité, de Rosporden, présenté par MM. René Le Roy et G. Pernez;

— M. Dominique Roger RIBOULLEAU, magistrat, de Brest, présenté par M. et Mme T. Daniel;

— M. Bruno de SINETY, banquier, de Versailles, présenté par MM. R. de Caumont et H. Glorennec.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de trois membres de la Société: M. Yves Goudedranche, de Brest, le comte Hersart de La Villemarqué de Cornouaille, de Nantes, et Mme Le Roux, de Quimper. Il adresse à leurs familles les plus vives condoléances de la Société.

Bibliographie. — Le président présente diverses revues reçues par la Société à titre d'échange. M. René Daniel fait le compte rendu d'une *Histoire religieuse de la Bretagne* publiée récemment sous la direction de M. Guy Devailly. C'est un ouvrage de grande qualité, fruit de la collaboration de neuf auteurs universitaires pour la plupart. M. Daniel relève un grand nombre de données qui sont généralement ignorées du public et qui apporteront des connaissances utiles sur la vie religieuse en Bretagne jusqu'au milieu du XX^e siècle. Cependant, il estime que, dans cet ouvrage, la vie du peuple — un peuple de paysans —, la vie quotidienne, toute imprégnée de vie religieuse, a été quelque peu négligée par rapport au clergé; en particulier, rien n'est mentionné sur les grands pèlerinages médiévaux comme le Tro-Breiz. Peu de choses sur la franc-maçonnerie, sur le protestantisme (par exemple, sur les propagandistes gallois du XIX^e siècle), sur l'action anticléricale depuis la Révolution et, notamment, sous la Restauration et au XX^e siècle. On regrette aussi l'absence d'index. Mais, au total, on doit de la reconnaissance à tous ces auteurs qui se sont attachés à être impartiaux et aussi complets que possible.

Le château de Coz-Castel en Botsorhel. — M. Grégoire Le Clech donne lecture d'une étude de M. Yves Le Brigant sur le château de Coz-Castel en Botsorhel. L'auteur, après une étude cartographique poussée et des recherches sur le terrain, a

retrouvé la trace de ce petit château de plan carré et de ses dépendances : un oratoire, une fontaine, un souterrain, le vieux chemin qui y menait, avec une croix. Coz-Castel, d'après M. Le Brigant, était un arrière-fief de la seigneurie du Rascoët, en Garlan.

Classement parmi les monuments historiques. — Le président donne lecture de l'arrêté ministériel, en date du 28 février 1980, classant parmi les monuments historiques la plus grande partie de l'orgue de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, instrument construit par Robert et Thomas Dallam (1661), et restauré par Daublaine et Gallinet (1846), Heyer (1858) et Stolz (1887).

L'âge du bronze en Armorique. — M. Jacques Briard, maître de recherche au C.N.R.S., donne ensuite une conférence, illustrée de diapositives, sur les tumulus armoricains de l'âge du bronze et les découvertes les plus récentes sur cette période.

Les fouilles de ces dernières années ont permis de mieux connaître un aspect original de l'« âge du bronze armoricain » caractérisé par la présence d'une aristocratie guerrière qui se faisait enterrer sous de grands tertres funéraires. Ces petits princes d'Armorique connaissaient une certaine richesse, fondée sans doute sur le contrôle des gisements d'étain armoricains, très demandé par les peuples du nord de l'Europe, qui l'échangeaient contre l'ambre, et par les Méditerranéens, qui en étaient dépourvus.

A Plouvorn, l'une de ces tombes renfermait, dans un grand caveau, des poignards et des haches en bronze, des pointes de flèches en silex et des perles d'ambre. A Saint-Adrien, dans les Côtes-du-Nord, une tombe à charpente en bois contenait les vestiges, très corrodés, de ce qui avait été un petit gobelet d'argent. A côté de ces quelques tumulus exceptionnels et dont le mobilier ne peut être sauvé que par des fouilles très délicates et des moyens de conservation modernes, existaient des tumulus plus pauvres, montrant une certaine hiérarchie sociale.

Les « tombes des pauvres » n'étaient souvent que des tertres sans mobilier, les rares perles d'or ou de coquillages ayant été dissoutes par l'acidité des sols. Certaines tombes, comme à Kersaudy, en Plouhinec, montrent la présence de statues néolithiques de déesses-mères. A cette époque, le culte du feu, du char ou du soleil, complète les rites de festivités, plus habituels aux constructeurs de dolmens, qui avaient précédé les gens de l'« âge du bronze ». D'autres tumulus, comme ceux de Bourbriac, montrent des vestiges de maisons funéraires en bois. Nos ancêtres bâtissaient de grands bâtiments en bois, à double toit, recouverts de chaume et de fougères.

L'« âge du bronze » a pu être daté (grâce au radiocarbone) en Bretagne aux environs de 2000 à 1500 avant J.-C., pour cette période des tumulus à pointes de flèches en silex. Par la suite, de nombreux monuments, plus pauvres, sont construits. Ils ne contiennent plus qu'une simple poterie, et parfois un petit poignard... Quelques tombes cependant sont assez impressionnantes, l'énormité des tertres qui les recouvraient, comme à Botsorhel, est parfois remarquable. Dans cette même commune, une tombe de chef, avec armes en bronze et poterie, voisinait avec une sépulture complexe, où deux jeunes enfants avaient été enterrés, à quelques années d'intervalle, sans doute les fils des notables de l'époque. Après les tumulus qui disparaissent progressivement vers 1200 avant J.-C., on connaît l'« âge du bronze » par des dépôts d'armes ou de haches, enfouies en cachette dans le sol.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1980

*Quimper***Présidence de M. Tanguy Daniel, président**

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Six nouveaux membres sont admis dans la Société :

- M. LAMBERT, de Brest, présenté par Mme Lambert et M. T. Daniel ;
- M. Louis LE DEZ, gérant de banque, de Concarneau, présenté par M. et Mme J.-L. Guillou ;
- Mme Annie LE MEN, de Dirinon, présentée par le docteur Phillips et M. l'abbé Y.-P. Castel ;
- M. et Mme Yves LE PAGE, retraités, de Châteauneuf-du-Faou, présentés par M. le chanoine Le Floc'h et M. l'abbé Loaec ;
- M. Louis LUCAS, enseignant (E.R.), du Guilvinec, présenté par le colonel Le Pape et M.P. Keraval.

Le congrès des sociétés savantes de Bretagne. — Le prochain congrès des sociétés savantes de Bretagne se tiendra à Saint-Malo les 3, 4 et 5 septembre 1980. Le thème principal des travaux sera consacré aux relations entre la Bretagne armoricaine et les îles Britanniques. Les membres de la Société archéologique sont invités à y participer, comme les années précédentes.

La restauration de la chapelle de Locmélard en Plounéventer. — La Société archéologique a entrepris des démarches pour favoriser la restauration de la chapelle de Locmélard, en Plounéventer. Ce bel édifice, du XVI^e siècle, menace ruine depuis une dizaine d'années. Diverses circonstances locales ont retardé jusqu'à présent le sauvetage de la chapelle, dont les statues avaient été mises à l'abri par les soins de M. Jacques Charpy, alors qu'il était conservateur des antiquités et objets d'arts du Finistère. Les contacts établis par notre Société avec la municipalité, un architecte, des conseillers généraux, laissent prévoir la formation prochaine d'une association locale qui prendra en charge la restauration de la chapelle.

Bibliographie. — Le président présente plusieurs revues de sociétés savantes reçues en échange de notre *Bulletin*. Parmi elles, le n° 25 d'*Archéologie en Bretagne, Breiz Santel* (organe de protection des monuments religieux de Bretagne), le bulletin du Centre archéologique régional d'Alet.

L'architecture rurale de la Basse-Bretagne. Recherches récentes et problèmes d'interprétation. — M. et Mme Bans, qui se sont attachés depuis plusieurs années à l'étude scientifique de la construction populaire et rurale en Bretagne, font un exposé illustré de nombreuses diapositives sur les recherches actuelles dans ce domaine.

Constatant que le patrimoine vernaculaire breton a été dans l'ensemble correctement étudié en ce qui concerne la culture orale et la musique (si du moins l'on se réfère à d'autres régions qui n'ont eu ni de Sébillot, ni de Luzel, ni de Le Braz), ils estiment au contraire que le domaine de la culture matérielle, historiquement déterminant, est encore pratiquement vierge et que ni les techniques culturelles, ni le terrain privilégié qu'est la construction, n'ont été jusqu'ici considérés à leur valeur propre, celle de précieux témoins historiques et ethnographiques.

Le problème des sources écrites et de leur interprétation erronée est le premier écueil à une vision scientifique des choses. Selon M. et Mme Bans, le cas typique de ces erreurs est celui des bâtiments circulaires ou absidiaux réputés celtiques. Les auteurs affirment que, contrairement à ce qui est le cas dans d'autres régions d'Europe, les constructions absidiales sont totalement absentes de Bretagne, mais qu'on pouvait encore y observer récemment une tradition d'édifices circulaires appartenant manifestement à une zone de diffusion atlantique. M. et Mme Bans réfutent donc le rapprochement effectué par certains auteurs entre des substructions ovalaires (comme celles de Pen-er-Malo, en Guidel) et les « loges » d'habitation, relativement récentes, communes à toute la Bretagne au XIX^e siècle, et liées à des phénomènes démographiques, économiques et sociaux spécifiques de l'époque. En effet, ces types de construction, par ailleurs très variés, ne sont pas très anciens, et les rares exemplaires conservés, de même que les sources iconographiques connues, les montrent comme parfaitement quadrangulaires.

Si les substructions de Pen-er-Malo permettent de reconstituer des bâtiments très comparables aux « pallazas » ibériques, dont subsistent encore quelques rares spécimens dans les monts Cantabriques, la tradition des constructions non rectilinéaires semble s'être manifestée avec force, il est vrai, en Bretagne, dans des édifices de plan circulaire encorbellés ou couverts de chaume : porcheries ou granges-étables anciennes, dont il semble que le dernier exemplaire ait disparu dans les années 1970. Pour une fois, ici, une comparaison scientifique motivée semble possible en matière de culture matérielle avec d'autres régions de langue celtique, le pays de Galles en particulier.

Le secrétaire,
Grégoire Le Clech

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 18 MAI 1980

Brest

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Quatre nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Pierre ABJEAN, retraité, de Plouguerneau, présenté par les abbés Y.-P. Castel et J. Irien ;

— Mme Odette GOASGUEN, du Faou, présentée par M. Deuffic et le docteur Collobert ;

— M. René MANACH, du Coudray-Montceaux (Essonne), présenté par MM. H. Glorennec et T. Daniel ;

— M. Vincent ROGARD, journaliste, de Paris, présenté par MM. Y. Le Clech et J. Meillant.

Distinction. — Le frère Guy Leclerc, vice-président de notre Société, a été élu président de la section départementale de Sites et Monuments. La Société

archéologique lui adresse ses félicitations et se réjouit de l'amicale et fructueuse collaboration qui s'est déjà amorcée entre les deux sociétés, notamment à Plounéventer pour relancer la restauration de la chapelle de Locmélar.

Bibliographie. — Le président présente les derniers ouvrages reçus par la Société : une réédition de *La Terre des prêtres* d'Yves Le Febvre, avec une préface de Serge Duigou, des notes de Mlle Elisabeth Le Febvre et des documents sur les procès consécutifs à la première édition de ce livre ; *Bégard, le petit Cîteaux de l'Armorique*, par M. Le Goff.

L'art des conteurs bretons. — M. Pierre-Jakez Hélias, auteur du célèbre *Cheval d'orgueil*, fait ensuite une conférence très appréciée sur « l'art des conteurs bretons ». D'entrée, il précise que ses connaissances dans ce domaine lui viennent d'abord de ses grands-pères bigoudens qui furent des conteurs extraordinaires, puis, plus tard seulement, des enquêtes ethnographiques dont il fut chargé.

La technique du conteur comportait un certain nombre de règles, de rites. Et d'abord le cadre : le conteur s'installait pour la veillée au coin du feu, le public groupé autour de lui. Sachant son texte par cœur, il commençait par une formule d'introduction, toujours la même pour chaque conteur, et débutait d'une voix relativement basse pour obtenir le silence et l'attention. La formule rituelle avait aussi pour fonction de « faire sortir les gens d'eux-mêmes pour entrer dans le conte : c'était aussi une manière de les avertir qu'on allait mentir ». Elle servait enfin au conteur à « se mettre en voix ».

Le conte lui-même est une matière fluctuante, car il n'est pas écrit. C'est le résultat de mélanges, de contaminations, de compléments apportés par le conteur selon les circonstances. M. Hélias raconte que l'un de ses grands-pères « faisait de temps en temps des *matches de contes* avec un chiffonnier de Brennilis qui ramenait des contes du Léon dans la Cornouaille du Sud et « remontait » avec des morceaux de contes cornouaillais ». Et le grand-père, l'hiver suivant, remodelait certains de ses propres récits « en mettant du léonard dans ses contes cornouaillais ».

Pierre-Jakez Hélias évoque enfin le monde des conteurs, très pauvres gens généralement, et quelques personnalités, comme celle de Marc'harit Fulup, la conteuse de Luzel, « pèlerine par procuration », ce qui lui permettait de parcourir, de pardon en pardon, la Bretagne tout entière et d'y rencontrer d'autres pèlerins qui, la veille des cérémonies, racontaient leurs propres contes. Les conteurs souvent étaient des tailleurs, des meuniers, des chiffonniers de l'Arrée, des gens de petits métiers.

La fin de l'ère des conteurs, selon M. Hélias, date de la « déstabilisation » provoquée par les événements du début de ce siècle : la guerre de 1914-1918, le développement de l'instruction (et notamment la connaissance de l'écriture), l'arrivée de l'électricité (l'art du conteur exigeait qu'il parle dans la pénombre et près d'un feu de bois aux flammes vivantes), enfin la télévision qui a marqué « la fin totale et définitive » des conteurs.

Et, comme il avait commencé par une formule de conteur, M.P. Hélias termine par une formule finale de son grand-père, sous des applaudissements nourris.

Excursion dans le Bas-Léon. — Après un déjeuner pris en commun au Foyer d'Estienne d'Orves, les quelque cent trente membres présents ont pris part à une excursion dans le Bas-Léon. Le château de Kergoadès, en Brélès, présenté par M. Tanguy Daniel, put être visité grâce à l'amabilité de M. et Mme Chevillotte dont la famille racheta les ruines en 1913 et en fit cette belle demeure que l'on peut encore admirer de nos jours. Dans la paroisse voisine, à Plourin-Ploudalmézeau, subsistent

encore, au pied du calvaire, dans le cimetière, les pierres tombales de deux Kergroadès.

A Plourin même, le colonel Durand a fait les honneurs du vieil hospice qu'il a si activement contribué à sauver de la ruine, puis de la destruction.

M. Roger Barrié et M. Tanguy Daniel, à Lamber, en Ploumoguier, ont montré les liens qui existent entre une église romane (trop peu connue) et la motte féodale voisine (dont les restes furent sauvés de justesse par René Sanquer lors de la construction d'un poulailler industriel dans la ferme voisine).

Enfin, la journée s'est terminée à la chapelle de Bodonou, en Plouzané, non loin de laquelle subsiste une stèle comportant une inscription en breton que l'on peut déchiffrer en partie: DANAON -- FO/NISO BET --N/NE SI DOMP QUET MARO/NE CHOMO QUET/PEDIT EVIDOMP/NO O PET ---/GANT DOVE INC /ANET/...

Le secrétaire,
Grégoire Le Clech

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE ET EXCURSION DU 22 JUIN 1980

Plogonnec

Présidence de M. Pierre Keraval, vice-président

La séance se tient à la mairie de Plogonnec, en présence de M. le maire. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Dix-huit nouveaux membres sont admis dans la Société:

— M. Jean BOURHIS, ingénieur au C.N.R.S., de Rennes, présenté par MM. J. Briard et J.-L. Monnier;

— Mme BRÉNÉOL, secrétaire, de Brest, présentée MM. T. Daniel et H. Glorennec;

— M. Louis ELARD, professeur, de Brest, présenté par MM. G. Quéré et A. Le Cléach;

— Mme Yvonne HENRIOT, chirurgien dentiste (E.R.), de Bénodet, présentée par le docteur et Mme Cornic;

— Mme Marthe LAMANDÉ, institutrice (E.R.), de Brest, présentée par M. et Mme J.-L. Guillou;

— M. Jean LE GALL, de Quimper, présenté par M. P. Keraval et M. le chanoine J.-L. Le Floc'h;

— Mme MAZO, infirmière, de Quimper, présentée par Mlle Y. Picquenard et M. A. Le Saux;

— M. Claude MOREAU, employé de banque, de Crozon, présenté par MM. J.-Y. Vaillant et H. Glorennec;

— M. Jacques MOUZIN administrateur des P.T.T. du Chesnay (Yvelines), présenté par M. et Mme Peillet;

— M. Jean PHILIPPE, maire de Plogonnec, présenté par MM. P. Keraval et M. le chanoine J.-L. Le Floc'h;

— Mme Yvette PHILIPPE, de Douarnenez, présentée par Mmes A. Rault et M.-E. Kervévan;

— Mme Annie PICARD, professeur, de Brest, présentée par M. et Mme Daniel;

— Docteur Jean-Yves PONCEY, chirurgien, de Brest, présenté par les mêmes;

— M. Pierre PRIOL, de Quimper, présenté par MM. P. Keraval et G. Henry;

— M. Alain QUÉMÉRÉ, expert comptable, de Quimper, présenté par MM. G. Le Clech et A. Le Saux;

— Mme ROSENBAUM, de Brest, présentée par Mme M. Le Brozec et M. L. Rotteleur;

— M. André de SAINT-BAUZEL, de Quimper, présenté par MM. P. Keraval et R. Daniel;

— Mlle SAUVEUR, attachée de préfecture (E.R.), de Quimper, présentée par Mme Cadiou et M. G. Le Clech.

La paroisse de Plogonnec. — M. le chanoine Le Floc'h présente brièvement la paroisse de Plogonnec, située en pays « glazik ». Cette paroisse, dont l'éponyme pourrait être saint Thégonnec, est déjà signalée au cartulaire de Quimper en 1204. Dans un aveu de 1644, les seigneurs de Névet se disent fondateurs de la paroisse. Sous l'Ancien Régime, la paroisse était très étendue, ne comportant pas moins de huit trèves. Les belles chapelles qui subsistent encore témoignent de la richesse paysanne de Plogonnec.

Le vitrail en Cornouaille. — M. Roger Barrié, auteur d'une thèse sur le vitrail en Cornouaille au XVI^e siècle (et notamment les vitraux de Plogonnec), donne une communication, en guise d'introduction à la présentation des verrières de l'église, insistant notamment sur l'histoire des techniques du verre. Il rappelle d'abord que le vitrail a pour fonction d'éclairer et qu'il est donc lié à l'architecture propre de chaque édifice. Il est aussi le lieu de l'imagination pure. Il participe à la fonction spirituelle de l'église, la lumière étant la puissance divine: cette lumière traverse la matière sans la briser.

Cet art, on en retrouve les sources dans le traité d'un moine allemand du XIII^e siècle, Théophile. Il décrit la technique ancienne du vitrail, qui se décompose en quatre points:

1) La matière: le verre est très varié du point de vue chimique. Il est composé de sable (silice) et de cendre (potasse) à quoi on ajoute souvent du sel marin (soude) pour abaisser le degré de fusion. De plus, lors de la cuisson, on mélange avec ces produits de base des matériaux de remploi (cubes de mosaïque, débris de verre), qui donnent la « fritte ». Le maître verrier ne fabrique pas son verre lui-même, il le reçoit sous forme de plaques colorées.

2) La peinture: le peintre verrier n'a eu d'abord, pour modifier la translucidité du verre, que la « grisaille » (matière noire ou brune); vers 1300 est apparu le jaune d'argent (sulfure d'argent et terre jaune); à la fin du XV^e siècle, la sanguine (à base de

terre rouge et de gomme arabique). Au milieu du XVI^e siècle apparaissent les émaux vitrifiables, utilisés alors pour les blasons et les écussons.

3) La manière de peindre et la cuisson: la translucidité du verre est modifiée en utilisant des pinceaux, des brosses souples (« blaireau »), des brosses dures (« putois »), des pointes de bois, des plumes d'oies, etc., soit pour étendre, soit pour enlever la peinture. Les pièces de verre une fois préparées passent au four à une température de 700 à 800° pendant six heures environ.

4) La mise en plombs ou dressage du vitrail: le maître verrier dispose les pièces, après la cuisson, sur le carton, afin d'en former des panneaux de 70 à 80 cm qui seront reliés par des plombs. Les plombs seront fixés sur des « vergettes » assurant la rigidité de l'armature. Il ne reste plus qu'à mettre le vitrail dans sa fenêtre en le renforçant par des « barlotières » (barres plates en fer).

Jusqu'au XVI^e siècle, le vitrail a été très florissant: il a connu son apogée avec la Renaissance, dont les thèmes ont été diffusés alors dans toute l'Europe par la gravure sur bois. Cette même époque a bénéficié aussi des commandes de riches seigneurs ou ecclésiastiques: ainsi, en Cornouaille, l'église de Penmarc'h a-t-elle profité des libéralités du recteur Charles Jégou (qui deviendra ensuite abbé de Daoulas), celle de Plogonnec de celles des maisons de Névet et de Guengat. Comme en France, l'art du vitrail est très vivant en Bretagne: dès 1480, Quimper fut un centre actif et connu sa grande période dans la première moitié du XVI^e siècle avec en particulier les maîtres verriers Le Sodec.

L'excursion. — Après un déjeuner pris en commun, l'excursion de l'après-midi, commence par la visite de l'église de Plogonnec. M. Barrié, analysant l'architecture de l'édifice, y retrouve l'inspiration de l'atelier qui construisit Saint-Nonna de Penmarc'h, ce qui vaut à l'église les grandes fenêtres où figurent un groupe incomparable de vitraux. M. Barrié, sans négliger les autres verrières, attache une particulière importance au vitrail de la Transfiguration, qu'il date des environs de 1520. L'image de la Vierge paraît issue de modèles italiens, tandis que la tête de l'Enfant serait la reproduction d'un carton germanique. La couleur rose, particulièrement remarquable, semble provenir de l'atelier de Laurent Le Sodec.

M. l'abbé Dilasser, recteur de Locronan, présente ensuite la chapelle de Saint-Pierre, en Plogonnec également, ainsi que son calvaire, dont quatre statuettes proviennent de l'atelier de Roland Doré.

Sur la montagne de Locronan, une nouvelle chapelle a remplacé en 1977 la « Chapel ar Zonj » édifiée en 1912. Les vitraux sont l'œuvre du maître verrier Jean Bazaine.

Au Juch, ancienne trêve de Ploaré, paroisse depuis 1844 seulement, l'église (XV^e-XVII^e siècle), doit son importance au pèlerinage qu'y faisaient les marins de Douarnenez. Les vitraux du XVI^e siècle et la statuaire (notamment le célèbre « diable du Juch ») méritent une particulière attention.

L'excursion s'achève au manoir de Treffry, en Quéménéven, qui appartient aux Keroulas (d'origine léonarde), alliés à la maison de Guengat au milieu du XVII^e siècle. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, le manoir fut, à partir de 1942, un centre de résistance active dont le réseau fut démantelé à la suite d'une dénonciation.

SÉANCE ET EXCURSION DU 7 AOUT 1980

*Brennilis - Monts d'Arrée***Présidence de M. Tanguy Daniel, président**

L'excursion d'été, qui réunit traditionnellement sociétaires lointains venus en vacances et membres « résidents », mène les participants dans les monts d'Arrée. Organisée par Guy Leclerc, vice-président de la Société, elle rassemble un peu plus de deux cents personnes.

Excursion du matin. — Après le rendez-vous de Quimerc'h, la journée débute par la visite du manoir du Nivot, en Lopérec, sous la direction de Guy Leclerc. L'édifice actuel est un ancien pavillon de chasse (faisant partie aujourd'hui de l'école d'agriculture du Nivot) construit en 1883 pour la Quimpéroise Rosalie Léon par le prince russe Pierre de Sayn-Wittgenstein Berlebourg et agrémenté d'un magnifique parc. Ce pavillon a succédé à un manoir du XVII^e siècle élevé sur une enceinte médiévale (encore visible) cernée de douves profondes et de levées de terre : successivement propriété des familles Dangères du Mains (originaire du Vivarais), Rolland (de Lopérec) et Conen de Saint-Luc (de Quimerc'h), il fut acquis par le prince russe et reconstruit. Après la mort de Rosalie Léon et de son prince (en 1886 et 1887), la propriété fut achetée par l'armateur brestois Jean-Charles Chevillotte qui la transforma, l'aménagea et projeta d'y créer une école d'agriculture : cette idée se concrétisa neuf ans après sa mort, puisqu'en 1923 s'ouvrit l'école dont on connaît le renom aujourd'hui.

L'église de Loqueffret constitue la seconde étape de l'excursion. M. Tanguy Daniel présente l'édifice, en grande partie du XVI^e siècle et détaille l'importante statuaire ancienne, laissant le soin à M. l'abbé François Moysan, recteur de la paroisse, de présenter le groupe de la Trinité dans sa niche à panneaux sculptés, œuvre du XVI^e siècle.

Repas et séances à Brennilis. — Après le repas à Brennilis, les excursionnistes se rendent à l'église voisine, où le président tient une rapide séance au cours de laquelle il propose l'admission, ratifiée par l'assemblée présente, de quinze nouveaux membres dans la Société :

— Mme J. BOUCHET, de Brest, présentée par MM. les abbés Y.-P. Castel et J. Irien ;

— M. Jean BOUTOILLER, professeur, de Plestin-lès-Grèves, présenté par M. D. de Lafforest et M. le chanoine J.-L. Le Floch ;

— Mme Suzanne BRISSIEUX, de Châteaulin, présentée par MM. Guy Leclerc et T. Daniel ;

— M. Armel Jean Raymond CALVÉ, retraité de Quimper, présenté par MM. J. Sicard et G. Le Scouézec ;

— M. Amédée CORNIC, de Douarnenez, présenté par MM. Y. Tanneau et le père Grégoire ;

— Mme Yvonne DESPRÉES, de Châteaulin, présentée par MM. G. Leclerc et T. Daniel ;

— M. Jean-Pierre FRABOLOT, écolier, de Brest, présenté par M. l'abbé Y.-P. Castel et M. H. Girardon ;

— Mme Marie-Louise FRABOLOT, infirmière, de Brest, présentée par les mêmes ;

- Mlle Gaëlle JOUFFE, de Quimper, présentée par M. et Mlle Hétet;
- Mlle Isabelle LECLERC, étudiante, de Paris, présentée par MM. G. Leclerc et T. Daniel;
- M. Michel LECLERC, économiste, de Paris, présenté par les mêmes;
- M. Claude LE REST, enseignant, de Châteauneuf-du-Faou, présenté par le docteur Ménard et M. T. Daniel;
- M. Pascal LE SAUX, étudiant, d'Elliant, présenté par M. et Mme Le Bars;
- M. Bernard THOMAS, rédacteur en chef adjoint du *Canard enchaîné*, de Paris, présenté par MM. René Pichavant et T. Daniel;
- M. Emmanuel VERNON, cadre technique, de Versailles, présenté par MM. H. Glorennec et T. Daniel.

Le président adresse ensuite, au nom de la Société tout entière, ses félicitations à M. Georges-Michel Thomas, vice-président de la Société, qui a brillamment soutenu, le 25 juin dernier, à Rennes, une thèse de doctorat d'Université sur *Les artistes et les artisans de Brest et de sa région aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Il félicite également les abbés René Gougay et Pierre Loaec, membres de notre Société, qui viennent d'être nommés respectivement doyen et chanoine titulaire du chapitre cathédral.

Il fait ensuite le point sur l'action entreprise par la Société archéologique, conjointement avec Sites et Monuments, à Plounéventer, pour sauver la chapelle de Locmélar. Une association a été créée sur place, un architecte a dressé les plans de restauration, des volontaires ont déjà entrepris de dégager l'enclos de la chapelle de ses fougères, ronces, souches, etc. Le problème le plus important, souligne le président, reste celui du financement : les membres de la Société archéologique sont instamment appelés à aider cette œuvre, dans la mesure de leurs moyens (Association pour la sauvegarde de la chapelle de Locmélar, mairie de Plounéventer).

Enfin, le président présente l'ouvrage de l'abbé Y.-P. Castel, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, édité par la Société archéologique à l'occasion de l'Année du patrimoine et qui vient de sortir des presses, témoignant ainsi de la science de son auteur et de la vitalité de notre Société.

Visites de l'après-midi. — M. Guy Leclerc présente ensuite l'église de Brennilis, où une riche statuaire comporte notamment un autel des Sibylles et de beaux vitraux du XVI^e siècle.

La halte à l'église de Lannédern est marquée par l'accueil chaleureux réservé à la Société par le recteur, M. l'abbé Athanase Ruellen qui, avec humour et dynamisme, sait montrer les merveilles de son église : le tombeau de saint Edern, le panneau sculpté de scènes de la vie de saint Edern, des vitraux et des retables malheureusement encore en mauvais état, la magnifique croix de procession en argent, de 1620.

L'étape prévue au village de Keryvarc'h, en Brasparts, ne permet qu'à une partie des excursionnistes — le reste s'étant égaré dans la brume des monts d'Arrée ! — de constater l'état désastreux de témoins pourtant remarquables de l'architecture rurale : une des plus belles maisons à apoteiz de la région est en ruine ; il y a encore deux ans, elle pouvait être sauvée.

Enfin, au village de Langle, toujours en Brasparts, tout le monde se retrouve au terme de la journée pour étudier et admirer une architecture en meilleur état de conservation, dans un village original où subsistent des constructions de types variés :

maison à double apoteiz (d'un côté la table, de l'autre l'escalier), bâtiments simples avec four à pain, grand manoir des XVIII^e-XIX^e siècles.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1980

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La séance se tient dans la salle de réunion du musée des beaux-arts en présence de Mgr Francis Barbu, évêque de Quimper et de Léon, président d'honneur de la Société archéologique du Finistère.

Le procès-verbal de la séance — excursion du 7 août 1980 est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Vingt-trois nouveaux membres sont admis dans la Société :

- La commune de CARANTEC, présentée par MM. J. Ascoët et P. Cavellat ;
- Mme Roger DERNY, ingénieur (E.R.), de La Forêt-Fouesnant, présentée par M. et Mme J.-L. Guillou ;
- M. et Mme GUYOMAR, de Kerlaz, présentés par Mlle Penneanéc'h et M. T. Daniel ;
- Mme Jeanne HAREL, de Douarnenez, présentée par Mlle Sauban et M. Philippe ;
- Mme Catherine HÉMON, de Douarnenez, présentée par M. Keraval et Mlle Sauban ;
- Mme Marie-Louise JACQ, de Brest, présentée par MM. Ménès et Rotteleur ;
- M. François KERLOUÉGAN, professeur à l'université de Franche-Comté, de Couchey (Côte-d'Or), présenté par M. et Mme T. Daniel ;
- Mme Annie LARMINACH, employée de bureau, de Draguignan, présentée par M. l'abbé Caraës et M. Blanchard ;
- Mme Auguste LE BOT, de Douarnenez, présentée par M. Keraval et Mme Cadic ;
- M. Alain LE CHUITON, élève architecte, de Paris, présenté par le médecin général Laurent et M. T. Daniel ;
- M. Michel DE MASSOL, ostréiculteur, de Carantec, présenté par M. l'abbé Y.-P. Castel et de M. J. Ascoët ;
- Mme Raphaëlle NICOLAS, retraitée, de Plougastel-Daoulas, présentée par M. et Mme J.-J. Baley ;
- Mme Marie-Louise PÉRON, retraitée, de Plomeur, présentée par MM. Jau-neaud et Keraval ;

— M. Paul PHILIPPE, de Vannes, proviseur de lycée honoraire, présenté par MM. R. et T. Daniel;

— Mme Geneviève POISSON, retraitée, de Versailles, présentée par MM. Pichon et Baley;

— M. Armand PUILLANDRE, agriculteur, de Landeleau, présenté par le docteur C. Ménard et M. T. Daniel;

— M. Yves QUINQUIS, instituteur, de Morlaix, présenté par Mlle de Jaegher et M. T. Daniel;

— Mme Joëlle RAPIN, professeur, de Bains-les-Bains (Vosges), présentée par Mme Cadiou et M. H. Glorennec;

— M. François ROUDAUT, assistant à l'université de Bretagne occidentale, de Guilers, présenté par MM. Y. Le Gallo et D. Laurent;

— Docteur Jacques SALAUN, de Carantec, présenté par MM. J. Ascoët et P. Cavellat;

— Mme Anne-Marie THOMAS, retraitée, de Pont-l'Abbé, présentée par MM. Jauneaud et Keraval;

— Mlle Annie VANPÉE, rédactrice de mairie, de Morlaix, présentée par MM. H. Glorennec et Mme Cadiou.

Le congrès des sociétés savantes de Bretagne à Saint-Malo. — Le président rend compte du congrès des sociétés savantes de Bretagne qui s'est tenu à Saint-Malo les 3, 4 et 5 septembre dernier. La Société archéologique du Finistère y était représentée par une quarantaine de personnes. Les communications ont porté sur les relations entre les îles Britanniques et la Bretagne. La contribution des représentants de notre Société a été appréciée: le père Grégoire Ollivier, de Landévennec, a parlé des *Pardons bretons, troménies et minihys*; M. Gwennole Le Menn de la *Grande-Bretagne dans la littérature de langue bretonne du XV^e au XVIII^e siècle*; Mme Cerbelaud-Salagnac de *Morlaix et la Grande-Bretagne sous l'Ancien Régime*.

De très belles excursions ont permis de visiter des malouinières aux environs de Saint-Malo même, puis le Mont-Saint-Michel et l'abbaye de la Lucerne en Basse-Normandie.

L'an prochain, le congrès des sociétés savantes de Bretagne se tiendra à Saint-Pol-de-Léon et Roscoff.

Bibliographie. — Le président présente les revues et ouvrages reçus récemment par la Société. Les revues bretonnes reçues sont: *Penn-ar-Bed*, les *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*.

Les ouvrages sont de M. Léon Fleuriot: les *Origines de la Bretagne*; de M. Yann Brekilien: *Nous partons pour la Bretagne*; de M. l'abbé André Le Moal: *Dans l'enchantement breton, contes, récits et poésies*; une plaquette éditée par le Comité départemental de l'Année du patrimoine, intitulée *Le patrimoine du Finistère*, élaborée sous la direction de M. Roger Barrié; de M. Raymond Delaporte, un petit *Dictionnaire breton-anglais*.

Classement de monuments historiques. — Un arrêté ministériel du 18 juillet 1980 classe parmi les monuments historiques la partie instrumentale de l'orgue de Pleyben, reconstruite en 1877 par Heyer.

Un arrêté du 30 juillet classe aussi parmi les monuments historiques les ruines de la chapelle Sainte-Anne, à l'île de Batz (figurant au cadastre: section AI, n° 28).

La genèse de l'Atlas des croix et calvaires du Finistère. — M. l'abbé Yves-Pascal Castel prend la parole pour exposer l'histoire de l'*Atlas des croix et calvaires du Finistère* qu'il a réalisé et que la Société archéologique vient de publier. Rappelant sa vieille familiarité avec les croix du pays de Saint-Pol-de-Léon, dans sa jeunesse, l'abbé Castel évoque les premiers tâtonnements de ce qui allait devenir une enquête systématique: les premières notes sur des croix de Saint-Thégonnec à l'occasion d'une monographie sur cette paroisse, des fiches établies ensuite en vue d'une étude sur le sculpteur du XVII^e siècle, Rolland Doré.

L'idée d'un travail plus général fut suggéré à l'auteur par l'abbé Jo Irien qui, archéologue habitué à travailler sur des chantiers de fouilles où les œuvres d'un art élaboré viennent rarement au jour, encouragea l'abbé Castel à s'intéresser aussi aux petites croix modestes, et pas seulement aux croix sculptées et historiées. Lui-même entreprend alors de collaborer à ce recensement qui restait encore très « artisanal », les fiches étant établies au gré des circonstances (séjour dans une paroisse, relevé le long d'un itinéraire...).

C'est le lancement de l'Année du patrimoine qui fit passer l'enquête au stade systématique. M. Castel ayant — sans trop d'illusions — proposé son projet au Comité départemental de l'Année du patrimoine, eut la surprise de voir sa proposition adoptée, fermement soutenue par M. le préfet qui demanda la collaboration de chaque municipalité. Beaucoup répondirent à l'appel, donnant le plus souvent une simple localisation des croix, certaines fournissant des descriptions, quelques-unes même des dessins ou des photographies. Ce fut alors un travail acharné de six mois pour l'abbé Castel: contrôles sur place, dessin de chaque monument (plus de 3000!), photographies, rédaction d'une notice par croix.

C'est ainsi qu'est né cet *Atlas* que la Société archéologique, avec l'aide du conseil général, a publié dans les tout premiers jours du mois d'août dernier.

L'exposition sur l'habitat romain. — La séance s'est terminée à l'exposition voisine — dans le musée même — consacrée à l'habitat romain en Bretagne. La présentation d'objets trouvés dans les fouilles a été remarquablement réalisée par M. René Sanquer, directeur des Antiquités historiques de Bretagne, et par M. Pierre Quiniou, conservateur des musées de Quimper. M. J. Philippe, animateur du Cercle de recherches géologiques et archéologiques de Plomelin, a bien voulu guider les membres présents de vitrine en vitrine, et donner des explications complémentaires.

Le secrétaire général,
Yves Tanneau

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1980

Brest

Présidence de M. le médecin général Charles Laurent, vice-président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Douze nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Le colonel (E.R.) André BERGOT, de Brest, présenté par M. le magistrat général Le Faou et M. A.-H. Dizerbo ;

— Mme Simone BIOLLET-HÉNAFF, juriste, de Malakoff (Hauts-de-Seine), présentée par MM. T. Daniel et H. Glorennec ;

— Mme Jeanne CELTON, de Douarnenez, présentée par Mme Hémon et M. G. Pernez ;

— Mme Marie-Paule FOUQUE, de Plouescat, présentée par MM. H. Le Bras et T. Daniel ;

— M. Hubert GUILLOT, maître assistant à l'université de Paris II, de Paris, présenté par MM. T. Daniel et J. Charpy ;

— Mme Yvette HÉLOU, commerçante, de Landerneau, présentée par Mme Forey et M. le commissaire général J. Bazin ;

— M. Thierry KERVERN, docteur en médecine, de Lorient, présenté par MM. T. Daniel et H. Glorennec ;

— M. Jean LACAÏLE, architecte D.P.L.G., de Landerneau, présenté par MM. Lagathu et J. Bazin ;

— M. Pierre MARIE, étudiant, de Quimper, présenté par M. H. Glorennec et Mme Cadiou ;

— M. Patrice PIRON, employé de banque, de Quimper, présenté par le docteur Castel et M. T. Daniel ;

— M. et Mme Yves SCOARNEC, de Lesconil, présentés par MM. H. Glorennec et T. Daniel.

Le trésor gaulois de Mellac. — M. Michel Clément, collaborateur de M. René Sanquer à la Direction des antiquités historiques de Bretagne, présente une étude de monnaies armoricaines du I^{er} siècle av. J.-C., découvertes au Buzit, en Mellac, au mois de janvier 1978.

Cette étude sera publiée dans le *Bulletin*.

Sites pittoresques et jardins pittoresques en Basse-Bretagne de Louis XVI à Louis-Philippe. — M. Jacques Gury, professeur de littérature comparée à l'université de Bretagne occidentale, fait ensuite une communication sur les origines de la notion de site pittoresque et la création des premiers jardins à l'anglaise en Basse-Bretagne, de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle.

Cette étude sera publiée dans le *Bulletin*.

Excursion dans la presqu'île de Plougastel-Daoulas. — Après le déjeuner pris en commun au Foyer d'Estienne d'Orves, les cars mènent les participants dans la presqu'île de Plougastel-Daoulas, pour une excursion guidée par M. l'abbé Y.-P. Castel.

Le premier arrêt a lieu au manoir de Kerérault, où M. Romain Desfossés, aimablement, fait l'historique de sa propriété. A l'origine, ce château, relativement modeste et isolé, défendait le passage de l'Elorn. Détruit pendant les guerres de Religion, il fut reconstruit en 1632, et changea par la suite souvent de propriétaire : il est dans la famille de M. Romain Desfossés depuis le milieu du siècle dernier. Devenu

P.C. allemand lors de la dernière guerre, il fut très abîmé et dut ensuite être restauré. Il se présente aujourd'hui comme une belle demeure au milieu d'un grand parc dans lequel se voient encore les traces du passé : un grand fossé dominé par une terrasse fortifiée, une guérite de guetteur, une chapelle avec un tombeau dont l'inscription rappelle une épidémie de peste du XVII^e siècle.

M. l'abbé Castel présente ensuite, successivement, la chapelle Saint-Jean du Passage, le grand calvaire de Plougastel, le dieu gaulois de la fécondité retrouvé en partie sous le calvaire de la chapelle Notre-Dame-la-Blanche en partie dans la chapelle même, et provisoirement conservé aujourd'hui au presbytère, enfin la chapelle Sainte-Christine.

L'excursion s'achève à la pointe de l'Armorique, où le panorama s'ouvre largement sur la rade de Brest.

Le secrétaire,
Yvonne Picquenard

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1980

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Treize nouveaux membres sont admis dans la Société :

- Le docteur Pierre ALIX, d'Argol, présenté par M. et Mme T. Daniel ;
- Mme Yvonne BERGOT, de Brest, présentée par M. Ch.-Y. Peslin et le magistrat général Le Faou ;
- M. François COAT, avocat, de Brest, présenté par M. le vicaire général C. Le Prat et M. le chanoine J.-L. Le Floc'h ;
- M. Michel CORDROCH, attaché administratif, de Quimper, présenté par M. P. Taburet et le docteur Nicolet ;
- Mme Renée DELAPORTE, assureur, de Châteauneuf-du-Faou, présentée par M. et Mme Y. Delaporte ;
- M. Albert DESHAYES, instituteur, de Quimper, présenté par MM. Keraval et J.-P. Péron ;
- Mme Nelly LÉDAN-LEROUX, docteur en chirurgie dentaire, de Brest, présentée par le médecin général Laurent et Mme Le Chuiton ;
- M. Robert LENÉVÉ, infirmier, de Melgven, présenté par M. et Mme J.-L. Guillou ;
- M. Joseph LE ROCH-MORGÈRE, commissaire général de la Marine, de Brest, présenté par MM. A. Schmitt et J.-J. Sévellec.

— Mlle Katell ORHON, de Plougastel-Daoulas, présentée par MM. A. Le Rest et G. Pernez;

— M. Jean-Pierre SÉGALEN, professeur, de Brest, présenté par MM. A. Schmitt et J.-J. Sévellec;

— M. Lucien TANGUY, enseignant, d'Audierne, présenté par MM. Gloaguen et G. Pernez;

— Mme Anne TIGREAT, orthophoniste, de Saint-Renan, présentée par Mme Le Bihan et M. P. Keraval.

Nécrologie. — Le président a le vif regret de faire part du décès du lieutenant-colonel Pierre Durand, de Brest, membre de la Société depuis 1925. Sa disparition brutale frappe d'autant plus la Société qu'il avait encore participé à nos activités en présentant, lors de l'excursion du mois de mai dernier, l'hospice de Plourin-Ploudalmézeau qu'il avait eu le grand mérite de sauver de la destruction. Au nom de la Société, le président présente ses plus vives condoléances à Mme Durand et à ses enfants.

Distinction. — M. Yves Le Gallo, professeur à l'université de Bretagne occidentale et membre du conseil d'administration de notre Société, a brillamment soutenu sa thèse de doctorat d'Etat sur les *Prêtres et prélats du diocèse de Quimper de la fin du XVIII^e siècle à 1830*. Au nom de la Société archéologique tout entière, le président lui exprime ses félicitations.

Célébrations. — A l'occasion du centenaire de la naissance de Louis Hémon (né à Brest le 12 octobre 1880), diverses manifestations ont été organisées à Brest (plaque à l'emplacement de sa maison natale, colloque, exposition). Une très intéressante exposition se tient au Palais des arts et de la culture, à Brest : on peut y découvrir de nombreux documents relatifs à la famille de Louis Hémon (réunis et présentés par Mme Tanguy Daniel), à sa vie au Canada et à son œuvre littéraire.

Le deuxième centenaire de la naissance de Laennec (né à Quimper le 17 février 1781) donnera lieu également à des manifestations diverses, aussi bien à Paris (où l'académie de médecine organisera une exposition en mars 1981) qu'à Quimper. La Société archéologique y prendra part sous la forme d'une sortie d'une journée « Sur les pas de Laennec » (à Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez), sous la direction de M. Pierre Keraval.

Monuments historiques. — L'orgue de l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric vient d'être restauré, sous la tenace impulsion du recteur, M. l'abbé Morvan, et de Mme Le Roux, présidente de l'Association des amis de l'orgue. L'instrument, classé depuis 1975, a été remis en état par M. Jean Renaud, de Nantes ; le buffet et la tribune ont retrouvé leur polychromie grâce à M. Paul Hémery, du Faouët. Il s'agit d'un instrument remarquable, œuvre des Dallam, qui est l'un des rares en Europe à avoir conservé tous ses éléments d'origine (1680). Ce qui en fait son importance historique.

A Locquéno, un arrêté ministériel du 10 octobre 1980 a classé parmi les monuments historiques l'église paroissiale dans sa totalité.

A Plounéventer, où la Société archéologique et Sites et Monuments appuient l'œuvre de restauration de la chapelle de Locmélar, les travaux sont en bonne voie : les murs ont été consolidés, une nouvelle charpente est en place et la mise hors d'eau devrait être réalisée avant l'hiver.

Le président signale le vol récent d'une statue d'albâtre dans l'église Saint-Matthieu de Morlaix : il s'agit d'une Trinité du XV^e siècle, pourtant scellée, classée

depuis le 4 décembre 1914. Cela confirme l'existence d'une filière que se charge d'écouler, sur le marché national ou international, les objets d'albâtre qui sont particulièrement recherchés ces derniers temps (cf. le vol d'une autre statue d'albâtre à Esquibien en janvier dernier).

Bibliographie. — Le président rend compte de quelques publications reçues récemment par la Société: une plaquette de M. l'abbé Maurice Dilasser sur *la sculpture religieuse à Locronan*; un *Guide des ressources bibliographiques, iconographiques, muséographiques, archéologiques et monumentales de la Bretagne*, publié sous la direction du professeur François Le Brun; la revue *Arts de l'Ouest* (n° 2, 1980) contenant d'excellentes études sur le palais du parlement à Rennes; la revue *Breiz Santel*, animée dans le Morbihan par Eric Bonnet; un répertoire bibliographique de M. Gwyn I. Meirion-Jones sur *La Maison traditionnelle en France*: de très nombreuses références à des études sur l'architecture vernaculaire en Bretagne y figurent.

La statuaire médiévale en Basse-Bretagne. — Mme Christiane Prigent, qui prépare une thèse sur la statuaire médiévale en Basse-Bretagne, présente le résultat de ses recherches en appuyant son exposé sur la projection de nombreuses photographies.

Cette communication, très documentée, fera l'objet d'une publication dans le *Bulletin*.

Le secrétaire,
Grégoire Le Clech

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Pierre Durand (1903-1980)

C'est à Brest que s'est éteint, le 31 octobre 1980, dans sa soixante-dix-huitième année, le lieutenant-colonel d'artillerie (E.R.) Pierre Durand. Jeune lieutenant, rentrant d'une campagne aux Antilles, il s'était fait construire à Porspoder la maison où, lorsqu'il se trouvait en métropole, il aimait à revenir chaque été, entouré de ses enfants, puis de ses petits-enfants. Il était probablement l'homme qui connaissait le mieux le passé de Porspoder.

Depuis 1925 (il avait alors vingt-trois ans), il était membre de la Société archéologique du Finistère, où il avait été parrainé par Louis Le Guennec et le docteur Charles Laurent. La retraite lui avait donné le loisir de mettre au net une partie des notes accumulées au fil des ans, y compris lors de ses séjours outre-mer. Membre du Comité brestoïse de documentation historique de la marine, il y fit une communication sur *Les Du Chastel pendant une tranche de la guerre de Cent Ans* qui parut dans le bulletin du comité, *Amphitrite* (n° 7, 1974, p. 10-25). Il était vice-président de la Société d'études de Brest et du Léon qui publie *Les Cahiers de l'Iroise* et, depuis 1963, il y donna de nombreux articles qui, pour la plupart, concernent l'histoire de Porspoder ou du secteur (1).

Il avait rédigé une étude sur l'histoire de l'église de Porspoder, dont d'importants fragments ont paru dans *la Lettre de Porspoder*. Il avait patiemment dépouillé les registres de baptêmes, mariages et sépultures de Porspoder et des paroisses avoisinantes pour une étude de démographie historique qui, à notre connaissance, n'a pas été publiée.

Souhaitons que soit complétée cette bibliographie d'un érudit aussi modeste que consciencieux, en espérant qu'il soit possible de réunir en volume ces travaux épars, mais de qualité.

A.-P. Ségalen.

(1) Liste des articles publiés dans *les Cahiers de l'Iroise*:

- 1963, p. 51-52: *Les de Poulpiquet à la Martinique*.
 1964, p. 109-111: *Les derniers Du Chastel*.
 1970, p. 123-128: *Défense des côtes de Porspoder à Landunvez*.
 1970, p. 129-132: *Le manoir de Keréneur en Plourin*.
 1971, p. 102-106: *Le manoir de Kerménou en Porspoder*.
 1971, p. 107-108: *Légende? Voire!* [l'histoire se passe aux abords de Kergroadès].
 1972, p. 114-124: *Conception de la défense de Brest avant la Révolution*.
 1974, p. 132-139: *Le château de Kergadiou en Plourin-Ploudalmézeau*.
 1975, p. 29-32: *Tribulations de Nicolas Dubuisson, prêtre contestataire de Brest sous la Révolution*.
 1976, p. 135-142: *La vie à Landunvez à l'époque de Louis XIV*.
 1978, p. 20-23: *La fin des Girondins*.
 1978, p. 110-117: *Légendes de la côte du Léon*.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1980

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Sept nouveaux membres sont admis dans la Société:

— M. Jacques GURY, professeur à l'université de Bretagne occidentale, de Brest, présenté par M. le médecin général Ch. Laurent et M. G.-M. Thomas;

— Mme Marie LE CORRE, retraitée de l'Education nationale, de Quimper, présentée par Mlle Keraval et Mme Damalix;

— M. Bernard LE MOEN, étudiant en architecture, de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), présenté par M. et Mme Barjou;

— M. Alphonse LE TARO, retraité, de Brest, présenté par Mme T. Daniel et M. G.-M. Thomas;

— Mme Adélaïde MÉVEL, physicienne au C.N.R.S., de Rennes, présentée par Mme Caraës et M. l'abbé Caraës;

— M. Nicolas ROUALEC, retraité, de Brest, présenté par MM. P. Théréné et T. Daniel;

— M. François TROMELIN, militaire (E.R.), de Brest, présenté par MM. Le Léannec et Tromeur.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part du décès de M. Georges Gouiffès, chirurgien dentiste, et de M. Roger Poumet, inspecteur général de l'Instruction publique; il présente aux familles des disparus les condoléances de la Société.

Bibliographie. — Le président présente diverses revues reçues récemment par la Société, et notamment, parmi elles, celles qui sont du domaine celtique ou breton : les *Etudes celtiques*, les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, le fascicule 1979 de la *Société lorientaise d'archéologie*.

M. René Daniel fait un compte rendu critique de l'ouvrage de M. Bertrand Quéinec sur *la Révolution à Pont-Aven, 1789-1800*. Il souligne les apports originaux de l'auteur et le caractère impartial de son étude.

Enfin, le président présente le dernier volume du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CVII, important ouvrage de 500 pages auquel est jointe la liste des membres de la Société, arrêtée au 31 juillet 1980, et publiée à part.

Fouilles et découvertes archéologiques. — Plusieurs membres de la Société archéologique ont fait part de leurs découvertes récentes et, pour certains, de fouilles qu'ils ont menées en accord avec les autorités compétentes.

A Plonévez-du-Faou, le docteur Ménard, qui a découvert en 1979 un souterrain-refuge de l'âge du fer, a continué — avec l'accord de la Direction des antiquités historiques — la fouille avec l'aide du docteur Charton. Il a, de plus, obtenu de M. Hourmant, maire de Plonévez et conseiller général, que ce site archéologique soit protégé par une grille qui empêche la détérioration du site.

A Plouguerneau, M. Pierre Abjean a constaté, lors de travaux d'assainissement dans le bourg, en novembre 1980, la présence en deux endroits d'accumulations des moellons de belle taille, sur une longueur d'environ 25 mètres, et bien appareillés. La Direction des antiquités préhistoriques a été immédiatement prévenue par les soins de la Société archéologique.

A l'île de Batz, M. Pierre Théréne a poursuivi ses prospections archéologiques. Il a découvert, dans la microfalaise proche du Jardin colonial, des tombes de l'âge du bronze. D'autres tombes sont encore visibles dans le Jardin colonial lui-même. Dans l'îlot de Ti-Saozon, M. Théréne pense avoir repéré des tumulus funéraires et des abris sous roche. M. Ch.-T. Le Roux, directeur des Antiquités préhistoriques, s'est rendu sur place.

Toujours à l'île de Batz, M. Théréne a constitué un Groupe d'études historiques et préhistoriques de l'île de Batz, qui regroupe une trentaine de personnes. Il se propose en particulier de réaliser le sauvetage de la chapelle Sainte-Anne, aujourd'hui en ruine, et d'essayer de retrouver, avec quelques collègues géophysiciens du C.N.R.S., les traces de l'ancien monastère de saint Pol, grâce à une méthode de repérage par magnétométrie.

Folklore et fossiles : l'intégration de fossiles dans les armoiries de villes britanniques. — M. J. Philippe fait ensuite une brève communication sur l'utilisation de fossiles dans l'ornementation des armoiries de quelques villes britanniques. Outre la fameuse coquille Saint-Jacques qui rappelle le pèlerinage à Compostelle, M. Philippe a relevé trois cas particulièrement intéressants : à Whitby, dans le Yorkshire, les armoiries portent le fossile ammonite, jadis appelé corne d'Ammon, caractéristique de l'ère secondaire. La tradition voulait qu'il s'agisse de « pierres de serpents », les têtes de ces reptiles ayant été détruites à leur mort : aussi les armoiries font-elles figurer trois ammonites avec des têtes apparentées à celles des serpents.

Le second cas concerne la gryphée, associée au folklore en Ecosse. Depuis 1936, des illustrations de ce fossile ont été incorporées dans les armoiries du *borough* de Scunthorpe. On recueille communément des gryphées dans les sédiments du jurassique du voisinage et sa figuration dans le dessin traduit l'importance de l'industrie du fer et de l'acier dans l'activité commerciale de la ville.

Le troisième fossile nous intéresse de plus près puisqu'il s'agit du trilobite de l'espèce calymène, très connu en paléontologie du Massif armoricain. A Dudley, dans les calcaires du Wenlock, exploités pour la production de la chaux dès le milieu du XVII^e siècle, les carrières mirent au jour des trilobites. Cette espèce leur devint si familière qu'à un certain moment, on la connut sous le nom de « criquet (ou insecte) de Dudley ». Il fut considéré comme emblème de la ville, sans doute au XVIII^e siècle. En 1957, le Collège héraldiste attribua des armoiries à Dudley et ainsi le « criquet de Dudley » a maintenant une place permanente dans l'écusson de la ville.

Les activités du Cercle de recherches archéologiques et géologiques de Plomelin. — M. J. Philippe présente enfin, comme chaque année, le bilan des activités du Cercle de recherches archéologiques et géologiques qu'il dirige à Plomelin.

Cinq excursions ont été organisées en 1980 : le 20 janvier, sous la conduite du frère Guy Leclerc, vice-président de la Société archéologique, le Cercle a bénéficié d'une visite commentée de trois édifices de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle : Sainte-Marie-du-Ménez-Hom en Plomodiern, Saint-Sébastien en Saint-Ségal, Notre-Dame de Rumengol dans la commune du Faou. Le 2 mars, excursion géologique dans la presqu'île de Crozon : prospection sur les coupes fossilifères de Mort-Anglaise et du Corréjou. 27 avril : excursion archéologique et géologique dans le Trégor : visite du cairn de Barnenez, en Plouézoc'h, prospection géologique à Locquirec et Plestin-lès-Grèves. Le 12 octobre, excursion géologique à Run-ar-C'hrank, près du Fret, en Crozon. Le 7 décembre, sortie géologique à l'île Térénez et dans la ria de la rivière du Faou, en Hanvec, suivie de la visite des vestiges de la chapelle de Lanvoy, en partie restaurée.

Comme prévu à l'assemblée générale de 1979, une entrevue a eu lieu, le 12 avril, avec M. Jean-Pierre Gestin, directeur du Parc régional d'Armorique, à Saint-Rivoal. Cet échange de vue a été suivi d'une visite à Ménéz-Meur pour l'aménagement de la salle d'exposition confiée au Cercle de Plomelin.

A la demande de la Société archéologique, M. Philippe a animé une visite commentée des sites gallo-romains du Sud-Finistère, le 25 juillet, et, le lendemain, a dirigé une visite de l'exposition consacrée à l'habitation romaine dans le Finistère, au musée des beaux-arts de Quimper.

Comme les trois années précédentes, le Cercle a prêté ses collections au Groupe de recherche historique et archéologique local (G.R.H.A.L.) de Saint-Goazec, pour son exposition au château de Trévarez.

Le secrétaire,
Grégoire Le Clech

Le président,
Tanguy Daniel

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
M. BATT, P.-R. GIOT. — <i>Quelques observations d'archéologie du paysage en Finistère.</i>	
Fig. 1. — Landéda, île Guennoc	19
Fig. 2. — Landéda, île Guennoc et partie de l'archipel de Tariec	23
Charles-Tanguy LE ROUX, Yannick LECERF. — <i>Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois (fouilles de 1978-1979).</i>	
Fig. 1. — Saint-Thois, cairn de Ty-Floc'h, plans de situation	28
Fig. 2. — Plan masse	29
Fig. 3. — Plan général des structures dégagées	30
Fig. 4. — Dolmen central	32
Fig. 5. — Dolmen nord	36
Fig. 6. — Matériel céramique et lithique	40
J. BRIARD, Y. ONNÉE, J. PEUZIAT. — <i>Les bronziers de Rosnoën (1000 av. J.-C.). Les dépôts de Logonna-Quimerc'h, Plougoulm et Coray.</i>	
Fig. 1. — Logonna-Quimerc'h, dépôt du Manoir	54
Fig. 2. — Plougoulm, dépôt de Toul-an-Nouch	56
Fig. 3. — Coray, dépôt de Keranfinit	61
Fig. 4. — Coray, dépôt de Keranfinit	62
Fig. 5. — Coray, dépôt de Keranfinit	65
René SANQUER. — <i>Chronique d'archéologie antique et médiévale (1980).</i>	
Fig. 1. — Carte des lieux cités dans le texte	70
Fig. 2. — Bourg-Blanc, Kergonc, vase du III ^e siècle apr. J.-C. ...	71
Fig. 3. — Brélès, Keralan, décor d'une jatte	72
Fig. 4. — Brennilis, Plouéneze, plan d'une petite ferme bretonne .	73
Fig. 5. — Carhaix, Kerdaniel, élément de l'égout urbain de Vor- gium	74
Fig. 6. — Carhaix, Saint-Antoine, urne cinéraire en verre	75
Fig. 7. — Carhaix, Saint-Antoine, sarcophage de granit	76
Fig. 8. — Carhaix, Saint-Antoine, tesson de céramique vernissée	77
Fig. 9. — Carhaix, La Madeleine, goulot d'une cinéraire en verre	78
Fig. 10. — Thorey (Saône-et-Loire), anse d'œnochoé en bronze ..	79
Fig. 11. — Elliant, Quénéac'h-Huel, quelques décors	81
Fig. 12. — Landévennec, plan de l'église préromane	83
Fig. 13. — Moëlan-sur-Mer, Pont-Vil, tessons aux svastikas	86
Fig. 14. — Tréfléz, Saint-Guévroc, pilier porte-croix	92
Fig. 15. — Le Tréhou, bague romaine	93
Fig. 16. — Le Trévoux, Kerhonit, vase romain	94
Fig. 17. — Le Trévoux, Kerhonit, intaille romaine	94

Michel CLÉMENT. — *Le dépôt monétaire et la ferme indigène gaulois du Buzit en Mellac (Finistère).*

Fig. 1. — Localisation géographique de la découverte	95
Fig. 2. — Localisation cadastrale de la découverte	96
Fig. 3. — Monnaies gauloises découvertes au Buzit en Mellac...	98
Fig. 4/1. — Carte de répartition des monnaies du type de la barrière d'hippodrome.....	99
Fig. 4/2. — Carte de répartition des monnaies coriosolites découvertes en territoire osisme	100
Fig. 5. — Localisation du sondage	103
Fig. 6. — Vue du fossé découvert	104
Fig. 7. — Coupe stratigraphique du fossé	105
Fig. 8. — Céramique découverte dans le fossé	106
Fig. 9. — Fragments d'amphores découverts dans le fossé	107
Fig. 10. — Objets en fer découverts dans le fossé.....	108
Fig. 11. — La stèle basse	109

Patrick GALLIOU. — *L'ouest de la Gaule au III^e siècle. Etat de la recherche.*

Fig. 1. — L'Armorique à la fin du II ^e siècle.....	116
Fig. 2. — Le début du troisième siècle	119
Fig. 3. — Les milliaires de la fin du troisième siècle (260-280)...	126
Fig. 4. — Les enfouissements monétaires de la fin du III ^e siècle..	127

Yves-Pascal CASTEL. — *Le minihy de Saint-Aouen en Plougonvelin.*

Fig. 1. — Carte du minihy de Saint-Aouenn.....	139
Fig. 2. — Plougonvelin, la croix de Tréfléz	140

Jean KERHERVÉ. — *Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age.*

Fig. 1. — Pierre Le Baud à sa table de travail	167
Fig. 2. — Pierre Le Baud remet sa première <i>Histoire de Bretagne</i> à Jean de Châteaugiron (1480)	187
Fig. 3. — Guillaume de Saint-André. Fac-similé du <i>Livre du bon Jehan</i>	192

Alain LE GRAND. — *Paysans cornouaillais (XVI^e-XX^e siècle). Robart-Huella en Guengat: quatre siècles au moins de continuité familiale.*

Fig. 1. — Guengat, ferme de Robrat (ou Robart) Huella	208
---	-----

Monuments et objets d'art du Finistère. Etudes, découvertes, restaurations (année 1980).

Fig. 1. — Camaret, la Vierge du Yeun	235
Fig. 2. — Landerneau, presbytère de Saint-Houardon, vasque du XI ^e siècle	237
Fig. 3. — Landerneau, oratoire Notre-Dame de la Fontaine-Blanche, inscriptions	239
Fig. 4. — Penmarc'h, église Saint-Nonna, chaire à prêcher	242
Fig. 5. — Pleyben, église Saint-Germain, groupe de la Crucifixion.....	243
Fig. 5 bis. — Canton de Plogastel-Saint-Germain, armoire	245
Fig. 6. — Plonéis, église Saint-Gilles, confessionnal.....	249
Fig. 7. — Plougastel-Daoulas, église Saint-Pierre, retable du Rosaire	252

	Pages
Fig. 8. — Plougastel-Daoulas, Keréven, saloir en kersanton	255
Fig. 9. — Plozévet, chapelle de la Trinité, groupe de la Trinité ..	256
Fig. 10. — Plounéour-Ménez, église Saint-Yves, chaire à prêcher .	258
Fig. 11. — Telgruc, jardin du presbytère, chapiteau	262
Fig. 12. — Tréflévénéz, église Notre-Dame-de-Liesse et Saint- Pierre, chaire à prêcher	265
Fig. 13. — Trémaouézan, église Notre-Dame, décor peint	267
 Christiane PRIGENT. — <i>Etude de quelques sculptures bretonnes influencées par les modes venues des pays nordiques.</i>	
Fig. 1. — Pouldreuzic, chapelle Notre-Dame de Penhors, Annon- ciation	270
Fig. 2. — Lothey, église du Vieux-Bourg, groupe de sainte Anne, la Vierge et l'Enfant	272
Fig. 3. — Triptyque de la sainte Parenté	273
Fig. 4. — Spézet, groupe de la Circoncision	274
Fig. 5. — Groupe de la sainte Trinité	276
Fig. 6. — Pouldreuzic, chapelle Notre-Dame de Penhors, Vierge à l'Enfant entourée d'anges	278
Fig. 7. — Quimper, Nativité	280
Fig. 8. — Maître de Flémalle, Nativité	281
Fig. 9. — Quimperlé, chapelle des Ursulines, Vierge de Pitié	283
Fig. 10. — Le Saint (Morbihan), chapelle Saint-Trémeur, Vierge de Pitié	285
Fig. 11. — Morlaix, chapelle du Carmel, Vierge de Pitié	287
 Dominique DANTEC. — <i>La sacristie de Brasparts. Regard sur le mobilier religieux au XVII^e siècle.</i>	
Fig. 1. — Brasparts, église Saint-Tujen, sacristie sud-est, plan et coupe	290
Fig. 2. — Sacristie sud-est, vue intérieure	291
Fig. 3. — Photomontage des quatre docteurs de l'Eglise	293
Fig. 4. — Saint-Luc, tableau	295
 Jean-Claude GUÉRET. — <i>L'orgue d'Ergué-Gabéric.</i>	
Fig. 1. — Ergué-Gabéric, église Saint-Guinal, l'orgue, la tribune et le buffet	302
 Yvonne PICQUENARD. — <i>Le docteur Charles-Armand Picquenard (1872- 1940).</i>	
Fig. 1. — Portrait du docteur Picquenard	342
Fig. 2. — Photographie du docteur Picquenard	346
 Couverture, page 4: Guimiliau, calvaire (1581-1588), bouclier d'un soldat (cliché Y.-P. Castel).	

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'Imprimerie Régionale
29114 Bannalec,
le 10 décembre 1981

Dépôt légal: 4^e trimestre 1981